

REGION DE HAUTE-NORMANDIE
DREAL DE HAUTE-NORMANDIE

ATLAS DES PAYSAGES DE LA HAUTE-NORMANDIE

PARTIE I: CONNAÎTRE

Décembre 2010

Agence Bertrand FOLLEA - Claire GAUTIER
Paysagistes DPLG - Urbanistes

100, avenue Henri Ginoux 92 120 Montrouge tél : 01 47 35 71 33 fax : 01 47 35 61 16
email : agence@follea-gautier.com
site : www.follea-gautier.com



Peu de régions françaises ont été représentées, décrites, peintes ou filmées comme l'a été la Normandie. Grâce à ces témoignages, les paysages normands sont depuis longtemps connus et reconnus par le plus grand nombre et une image collective s'est peu à peu construite au cours des siècles ; une image de campagne, de mer, de patrimoine architectural.

Ces dernières années, un nouveau regard s'est porté sur les paysages urbains liés à la reconstruction et sur les paysages industriels de la vallée de la Seine, chacun traduisant une vision dynamique et moins nostalgique de la Normandie. Il était néanmoins nécessaire de réaliser une monographie complète de ces paysages pour mieux les connaître individuellement, montrer leurs diversités et leurs différences avec les paysages voisins, dans leurs fondements naturels, humains et culturels.

En dressant une véritable carte d'identité de la Haute-Normandie, l'Atlas des Paysages constitue un document de référence pour une connaissance partagée de nos paysages, de leur histoire particulière et de leurs dynamiques de transformation.

Ces paysages ne peuvent plus être considérés comme la résultante de la juxtaposition des politiques sectorielles et des aménagements privés qui font – et défont – le territoire. Ils doivent désormais, au-delà de la connaissance et de la conscience partagée des enjeux, devenir l'expression d'une ambition politique pour la qualité du territoire.

Conformément à la convention européenne du paysage, des « objectifs de qualité paysagère » doivent être définis pour guider les politiques sectorielles. Ce renversement de perception - le paysage comme enjeu de gestion du territoire et de qualité du cadre de vie et non plus comme résultante - nécessite un travail de fond, porté dans la durée par l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

Ce document a été réalisé pour être accessible à tous, abondamment illustré de photographies de terrain et conçu comme un guide pédagogique de lecture du paysage. Il favorise le partage d'une vision commune et invite à redécouvrir, au-delà du regard quotidien, la qualité et la fragilité de nos propres lieux de vie.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et surtout un bon usage.

Le Président du Département de Seine-Maritime

Didier MARIE



Le Président de la Région Haute-Normandie

Alain LE VERN



Le Président du Département de l'Eure

Jean-Louis DESTANS



Le Préfet de la Région Haute-Normandie

Rémi CARON



ATLAS DES PAYSAGES DE HAUTE-NORMANDIE - DÉCEMBRE 2010

Étude commanditée et suivie par :

Région de Haute-Normandie, Direction des déplacements et des territoires

Région Haute-Normandie, 9 rue Robert Schuman - BP 1129 - 76174 Rouen Cedex 1

DREAL de Haute-Normandie

Cité Administrative, 2 rue Saint Sever - 76032 Rouen cedex

Comité de pilotage :

Présidé par Madame Véronique BEREGOVOY, Vice-Présidente de la Région de Haute-Normandie
Coordonné par Jean-Michel GANTIER Bureau Environnement et Développement Durable DREAL
et suivi par :

- Sylvie BRUGOT, chargée de mission service environnement de la Région Haute-Normandie
- Jérôme CHAIB, directeur de l'AREHN
- Catherine COPALLE, Service Inventaire et Patrimoine de la Région Haute-Normandie
- Jean-Marc COUBÉ, architecte paysagiste au C.A.U.E. 27
- Michel DELACROIX, DDTM76
- Aurélie DUFILS, chargée de Mission Paysage au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande
- Philippe FAJON, archéologue à la DRAC Haute-Normandie
- Jérémie FLEURISSON, SIG de la Région Haute-Normandie
- Hélène GAUTHIER DELEAU, chef du service environnement de la Région Haute-Normandie
- Jean-Pierre GIROD, Président du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande
- Jean-Christophe GOULIER, architecte paysagiste au C.A.U.E. 76
- Hélène IZEMBART, paysagiste-conseil de l'Etat à la DDTM76
- Irène JUILLIARD, Ingénieur Paysage au Département de la Seine-Maritime
- Pascale LAUTECAZE, directrice de l'ONF Normandie
- Catherine MARQUET, chef du service paysage et aménagement foncier du Département de la Seine-Maritime
- Marie-Noëlle MEDAILLE, Service Inventaire et Patrimoine de la Région Haute-Normandie
- Patrice PUSATERI, architecte des Bâtiments de France au SDAP de la Seine-Maritime
- Emmanuelle REAL, Service Inventaire et Patrimoine de la Région Haute-Normandie
- Stéphanie ROBINET, Conseil Général de l'Eure

Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier, paysagistes

100 avenue Henri Ginoux, 92120 Montrouge

- Claire Gautier
- Bertrand Folléa
- Henri Specht
- Sandra Tarpinian
- Amandine Parret

Cartographie - SIG :

Atelier de l'Isthme, paysage - urbanisme - géomatique

7 place de la Mairie, 91800 BRUNOY

- Pierre-Yves Pasco

« Le paysage est une oeuvre. Création des hommes, il s'analyse comme l'expression visuelle des systèmes de production de l'agriculture et de l'élevage au sein de sociétés paysannes. Il s'agit aussi d'une oeuvre d'artistes anonymes, le peuple de la terre, qui intègre cette fonctionnalité autant qu'elle la dépasse comme peuvent le faire une oeuvre d'art, un poème, un texte, un tableau ou une composition musicale. L'oeuvre est considérable. En Normandie, elle s'étend sur quelques trois millions d'hectares, trois millions de petits carrés de 100 mètres sur 100, l'un jamais semblable aux autres dans ses formes, sa végétation, ses couleurs, son peuplement. La diversité, la fantaisie y sont de règle, de manière absolue. Et cette variété échappe à toute confusion. Une harmonie s'en dégage. L'assemblage des parcelles, des haies, des bois, des prairies, des maisons n'est jamais le même, des dominantes s'imposent, des sortes de modèles ou de systèmes à la fois productifs et esthétiques. L'oeuvre, dans ses profondeurs historiques, peu à peu élucidées, a été écrite, corrigée et réécrite sur le temps long de plusieurs millénaires.....»

« ...Ainsi que tout autre, l'oeuvre est singulière. Il ne peut y avoir deux fois la Normandie de par le monde, de même que jamais n'existeront deux fois Proust, Maupassant ou la Chanson de Roland. La Normandie le doit à ses reliefs modérés, à ses temps océaniques, à ses hommes modelés par la terre et les bêtes autant qu'ils les ont eux-mêmes façonnées et domestiquées, à ses paysages entre bocages et plaines, entre le bois, l'étable et le froment.»

Armand Frémont, *Normandie sensible*
éditions Cercle d'Art, 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION :

Pourquoi un atlas des paysages de la Haute-Normandie ?.....	8
Comment est élaboré l'atlas ?.....	10
Comment s'organise le contenu de l'atlas ?.....	11
Quels sont les intérêts et les limites de l'atlas ?.....	13
Comment prolonger l'atlas ?.....	15

TOME I : CONNAÎTRE

L'ORGANISATION DES PAYSAGES..... 16

1 - Une très grande variété de paysages.....	18
2 - Sept grands ensembles de paysages.....	22
3 - Des sept grands ensembles aux 44 unités de paysage	26

LES UNITÉS DE PAYSAGES..... 28

La vallée de la Seine..... 30

1 - la vallée de Vernon à Gaillon.....	32
2 - les méandres des Andelys.....	42
3 - les étangs de Léry-Poses.....	50
4 - la boucle d'Elbeuf.....	58
5 - la boucle de Rouen.....	66
6 - les trois boucles-aval de Rouen.....	74
7 - la boucle de Brotonne	84
8 - les marais de l'estuaire.....	94
9 - le Marais Vernier.....	102
10 - l'estuaire de la Seine.....	110

Le pays de Caux 120

11 - le Caux maritime.....	122
12 - les vallées littorales.....	134
13 - la vallée de Dieppe.....	142
14 - le Cap d'Ailly.....	150
15 - le pays de Caux.....	156
16 - la pointe du Caux.....	168
17 - le pays de Caux au nord du Havre.....	176
18 - les petites vallées affluentes de la Seine.....	184
19 - le pays de Caux autour de Rouen.....	194

Le Petit Caux.....	202
20 - le Petit Caux et l'Aliermont.....	204
21 - la vallée de la Bresle.....	214
22 - les vallées de l'Yères et de l'Eaulne.....	226
Le pays de Bray et le territoire entre Caux et Vexin.....	234
23 - la boutonnière du pays de Bray.....	236
24 - la vallée de la Varenne.....	246
25 - la forêt d'Eawy et son plateau.....	254
26 - le pays de Lyons.....	262
27 - la vallée de l'Andelle.....	270
Le Vexin Normand.....	278
28 - la vallée de l'Epte.....	280
29 - le plateau du Vexin.....	290
30 - le Vexin bossu.....	302
31 - la vallée du Gambon.....	310
Le plateau de l'Eure.....	316
32 - le plateau du Neubourg.....	318
33 - la vallée de l'Iton.....	328
34 - la plaine de Saint-André.....	336
35 - la vallée de l'Avre.....	346
36 - la vallée de l'Eure de Saint-Georges-Motel à Acquigny.....	354
37 - la vallée urbanisée de l'Eure de Louviers à Léry.....	362
38 - le plateau de Madrie.....	370
Les pays de l'ouest de l'Eure	378
39 - le pays d'Ouche.....	380
40 - le Lieuvin.....	390
41 - le Roumois.....	402
42 - la vallée de la Risle.....	410
43 - la vallée de la Charentonne et de la Guiel	420
44 - la vallée de la Calonne.....	428
 Légendes des cartes d'enjeux.....	 437

POURQUOI UN ATLAS DES PAYSAGES DE LA HAUTE-NORMANDIE ?

Pour mieux connaître les paysages

L'atlas des paysages de la Haute-Normandie est une ambitieuse entreprise lancée par la Région de Haute-Normandie, en collaboration avec la DREAL de Haute-Normandie, le Conseil Général de l'Eure et le Conseil Général de la Seine-Maritime, et l'Europe, partenaires financiers. Il s'inscrit dans la politique nationale menée par le Ministère de l'écologie (MEDDTL) depuis de nombreuses années pour que, progressivement, chaque région dispose d'un atlas de paysage. Il répond à la demande de la Convention Européenne du Paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, qui prévoit un engagement d'identification et de qualification des paysages :

« *Chaque Partie s'engage :*

- *à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;*
- *à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;*
- *à en suivre les transformations ;*
- *à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »*

Il a pour objectif de mettre à disposition de tous une connaissance précise des paysages des régions, qui doit nourrir les politiques qualitatives d'aménagement du territoire conduites par l'État, la Région, les Départements ou les groupements de communes dans leurs prérogatives respectives. Il a aussi pour ambition d'être suffisamment précis, concret et illustré pour nourrir les façons de « faire » dans les actions quotidiennes entreprises par les services techniques, les entreprises privées mais aussi les habitants, également acteurs du cadre de vie.

Pour mieux agir sur les paysages

Agir individuellement

Le paysage est bien une affaire de culture. C'est par ignorance ou facilité que les actions de transformations du territoire, quelles qu'elles soient, ignorent le contexte dans lequel elles sont appelées à s'inscrire. S'inscrire dans un paysage, pour une route, un quartier, une extension de village, une maison, un équipement, c'est déjà connaître et reconnaître l'existant : identifier les valeurs qui le composent pour les reprendre à son compte, les intégrer dans la conception et poursuivre ainsi l'œuvre de construction d'un cadre de vie agréable et de qualité. Dans un territoire modelé par les hommes depuis si longtemps, profondément humanisé, on ne part jamais d'une page blanche. Le paysage est là, constitué, capable d'évoluer - c'est sa nature - mais porteur aussi d'une personnalité qui fait de chaque site un cas particulier qui mérite cette attention à l'existant. L'atlas, dans sa meilleure acception, a vocation à être source d'inspiration pour agir à bon escient.

Agir collectivement

Le paysage est aussi une affaire de culture partagée. Il n'est la préoccupation principale de personne, mais il est le produit dérivé d'un grand nombre d'actions menées par beaucoup de monde : en ce sens il est le reflet d'une relation des hommes à leur environnement quotidien. Le maire qui étend sa commune et qui l'aménage, l'habitant qui dépose son permis de construire, qui repeint ses volets ou qui refait sa clôture, l'agriculteur et l'éleveur qui produisent, l'entrepreneur qui s'implante, l'ingénieur et le technicien qui redessinent la route ou le cours d'eau, l'Etat, la Région, les Départements et les collectivités locales, qui réglementent, investissent et subventionnent dans les domaines de l'économie, du logement, de l'environnement, des infrastructures et des équipements, les associations qui prennent part aux débats et influent sur les décisions, sont chacun responsable de la qualité du cadre de vie.

La construction d'un regard partagé sur la qualité du territoire aide à agir, évite les blocages et les confrontations souvent caricaturales entre « protecteurs » et « aménageurs ». Il passe par la mise à disposition d'une connaissance précise là encore accessible à tous. C'est bien la vocation de l'atlas que de contribuer à construire ce regard.

Pour mieux construire le cadre de vie de demain

L'atlas a vocation à préparer la définition d'objectifs de qualité paysagère et leur mise en œuvre. Extrait de la Convention Européenne du Paysage :

« Objectifs de qualité paysagère :

Chaque Partie s'engage à formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public conformément à l'article 5.c.

Mise en œuvre :

Pour mettre en œuvre les politiques du paysage, chaque Partie s'engage à mettre en place des moyens d'intervention visant la protection, la gestion et/ou l'aménagement des paysages ».

Avec un grand nombre d'acteurs de l'aménagement, et des pouvoirs très émiétés, le territoire de la Haute-Normandie ne peut plus être la seule résultante hasardeuse des actions des uns et des autres. Les meilleurs musiciens rassemblés en un même lieu produiront une épouvantable cacophonie malgré leur talent individuel, s'ils n'ont pas de partition commune. Il en va de même pour le cadre de vie.

Au-delà de la mise à disposition d'une connaissance, l'atlas a ainsi également vocation à préparer un projet d'avenir pour la qualité du territoire, qui oriente les actions, les harmonise et leur donne sens. Une contribution à la construction d'une vision d'avenir et non plus seulement d'un regard.

COMMENT EST ÉLABORÉ L'ATLAS ?

L'atlas a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire, un comité de pilotage et des ateliers de travail.

L'atlas des paysages de la Haute-Normandie, dans son contenu et dans sa mise en forme, a été réalisé par l'Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes, qui se sont adjoints des compétences pour la réalisation de cartes sous SIG (Atelier de l'Isthme). L'intégration sur internet et la gestion du site sont assurées par la Région de Haute-Normandie.

Les coordonnées de l'équipe

- **Agence Folléa-Gautier**

100 avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge

Tel : 01 47 35 71 33 - www.follea-gautier.com

- **Atelier de l'Isthme**

7, place de la Mairie - 91800 Brunoy

Tel : 09 54 99 98 54

Les coordonnées de la Région Haute-Normandie

- Région de Haute-Normandie - Direction des déplacements et des Territoires

9, rue Robert Schuman - BP 1129 - 76174 Rouen Cedex 1

La composition du Comité de pilotage

Le travail est suivi et validé par la Région et la DREAL de Haute-Normandie, par un Comité technique rassemblant les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, les CAUE de l'Eure et de la Seine-Maritime, et par un Comité de pilotage rassemblant des organismes et des personnalités compétents.

Sous forme papier

L'atlas est conçu pour être imprimable sous format PDF, de façon à bénéficier d'un document papier en deux tomes, transportable, agréable à lire et disposant des cartographies de bonne qualité et aux bonnes échelles.

Sous forme Internet

Pour compléter la version papier et pour être accessible à tous, l'atlas est consultable sous format PDF sur le site internet de la Région.

COMMENT S'ORGANISE LE CONTENU DE L'ATLAS ?

Le contenu de l'Atlas des paysages de la Haute-Normandie se décompose en deux grandes parties :

PREMIER TOME / CONNAÎTRE

DEUXIÈME TOME / COMPRENDRE ET AGIR

Le premier tome **CONNAÎTRE** comprend deux chapitres :

1. **Aperçu général : les grands ensembles paysagers de la**

Haute-Normandie : Une extraordinaire diversité de paysages

Ce chapitre brosse à grands traits la diversité des paysages rencontrés en Haute-Normandie, identifie les grands types de paysages et aboutit à la carte générale des unités de paysage : 44 unités de paysage ont été identifiées.

2. **Aperçu détaillé : les unités de paysage de la Haute-**

Normandie : Caractéristiques et analyse critique des paysages

C'est la partie la plus précise de l'atlas. Une unité de paysage est un pan de territoire qui présente des caractéristiques paysagères propres. L'identification des unités est un moyen de connaissance qui permet de mettre au jour la diversité des paysages du département, et de définir les traits de caractère qui font la personnalité de chacun. Les unités de paysage offrent ainsi des bases pour définir et mettre en oeuvre des modes d'aménagement du territoire adaptés et attentifs aux spécificités, et pour contribuer, au travers des actions quotidiennes d'aménagement, à la diversité et à la richesse des paysages héritées de la géographie et de l'histoire. C'est en ce sens que le paysage est un patrimoine vivant. Chaque unité fait l'objet d'un développement en trois parties : un chapitre «Situation», un chapitre «Caractéristiques paysagères», un chapitre «Analyse critique, identification des problématiques».

Contenu du chapitre « Situation »

Le chapitre « Situation » contient :

- . une carte mettant en évidence les reliefs, l'occupation de l'urbanisation (agglomérée et diffuse) et la couverture végétale (boisée ou agricole).
- . un texte d'introduction situant l'unité de paysage dans un ensemble plus large.

Contenu du chapitre « Caractéristiques paysagères »

Le chapitre «caractéristiques paysagères » contient :

- . un texte, rythmé par des intertitres qui résument les éléments essentiels du paysage et accompagné, pour chaque idée-force, d'une photographie légendée.
- . les photographies légendées ; des schémas ou des croquis explicatifs.
- . un bloc-diagramme résumant les principales caractéristiques paysagères de l'unité.

Contenu du chapitre «Analyse critique, identification des problématiques »

Le chapitre « Identification des problématiques » contient deux chapitres résumant :

- les valeurs paysagères de l'unité de paysage,
 - les risques et les problèmes que subissent les paysages liés à des dynamiques de transformations.
- Pour chacune de ces valeurs paysagères, de ces risques et problèmes énoncés, quelques pistes d'actions sont abordées dans l'idée d'amorcer des mesures concrètes et envisageables dans un objectif de valorisation et de maîtrise des paysages.
- Des photographies d'illustration des principaux enjeux identifiés.
 - Une cartographie d'enjeux, reprenant les deux catégories ci-dessus :
 - les valeurs paysagères : enjeux de préservation/valorisation en vert,
 - les risques et les problèmes : enjeux de valorisation/ réhabilitation en orange.

Les analyses critiques et les pistes d'actions ainsi développées n'ont pas l'ambition de l'exhaustivité : elles ont vocation à introduire au débat, à construire un regard critique partagé sur l'état de chaque paysage de la région, à prendre la mesure d'actions concrètes qui pourraient être menées. Les cartographies, construites sous format SIG, peuvent utilement être complétées à l'occasion des études paysagères menées aux échelles intercommunales et communales, et des révisions ou élaboration des documents d'urbanisme.

Le deuxième tome COMPRENDRE ET AGIR comprend cinq chapitres :

1. Les fondements naturels et humains des paysages de la Haute-Normandie : Une diversité paysagère ancrée dans la géographie et dans l'histoire

Ce chapitre explique l'origine de la diversité des paysages, dans leurs dimensions géographiques et historiques.

- o Les paysages et les reliefs,
- o Les paysages et la géologie,
- o Les paysages et l'eau,
- o Les paysages et le climat,
- o Les paysages et l'agriculture,
- o Les paysages, la forêt et l'arbre,
- o Les paysages et l'urbanisation,
- o Les paysages et les infrastructures.

2. Les fondements culturels des paysages de la Haute-Normandie : Perception et représentation au fil de l'histoire

Ce chapitre brosse à grands traits l'évolution de la perception et des représentations des paysages de la Haute-Normandie au fil de l'histoire : une évolution remarquable de la relation sensible d'une époque.

3. Les valeurs paysagères-clefs de la Haute-Normandie :

Il s'agit d'une synthèse sur ce qui fait la personnalité des paysages de la Haute-Normandie, ce qui peut nourrir les politiques d'aménagement pour poursuivre la construction de cette personnalité.

4. Les dynamiques d'évolution récentes, en cours :

Les dynamiques d'évolution perceptibles (les stigmates) sont identifiées par le travail de terrain, par les rencontres et les avis du comité technique. Les dynamiques d'évolution récentes sont mises en évidence par images successives. Emergent ainsi les opportunités, les risques et les problèmes en matière de paysage, liés à ces dynamiques.

5. Les orientations et recommandations pour les paysages de la Haute-Normandie : Des « objectifs » sont dégagés, en

nombre restreint, qui constituent chacun un axe possible pour une politique de paysage à l'échelle régionale. Ces objectifs sont précisés par l'identification d'actions et de principes d'actions possibles, qui permettent de les rendre plus concrètes et de nourrir un regard partagé sur les façons de faire.

QUELS SONT LES INTÉRÊTS ET LES LIMITES DE L'ATLAS ?

L'atlas des paysages de la Haute-Normandie présente plusieurs originalités :

- il a été **conçu pour être accessible à tous**, pour la totalité des données produites, via la mise en ligne sur le site internet de la Région : en ce sens il s'agit d'un véritable outil démocratique d'accès à une connaissance et une culture partagées, sur une question complexe - l'aménagement qualitatif du territoire - qui a vocation à intéresser l'ensemble des citoyens et qui appelle à la clarté pour faire progresser les débats ;

- il **articule les échelles de l'aménagement**, depuis l'échelle stratégique régionale et départementale jusqu'à l'échelle concrète de sites ponctuels, en passant par les échelles intercommunales et communales ; de cette façon, il a vocation à intéresser un maximum d'acteurs, à favoriser le partage d'une vision commune sur les points forts et les points faibles du territoire en matière de paysage, et à rendre concret et illustré l'état des paysages de la région en ce début de 21^{ème} siècle ;

- il propose **une synthèse cartographiée et commentée des grands enjeux** en matière d'aménagement qualitatif du territoire pour la région ;

- l'atlas est **très abondamment illustré** de photographies de terrain, légendées, commentées et repérées sur SIG : de cette façon il est conçu comme un **guide pédagogique de lecture du paysage**, qui aide à déceler les caractéristiques ou les enjeux à partir d'une perception «quotidienne» et banale du territoire : celle qui s'offre aux yeux lorsqu'on le parcourt ; leur repérage sous SIG rend possible en complément la construction d'un «**atlas photographique des paysages**» pour mesurer les dynamiques d'évolution par reconduction des prises de vues géoréférencées ;

- il propose **une représentation numérique en trois dimensions du territoire**, sous forme de blocs-diagrammes, qui permettent une représentation synthétique de chaque unité de paysage ;

- il offre des cartographies pour chaque unité de paysage dont la précision descend à l'échelle du **1/50 000e**, et dont les

référencements sous SIG rendent possibles leur complément, enrichissement et actualisation ;

Au total :

- Environ 200 cartographies, schémas et blocs-diagrammes sont dessinés,
- Environ 850 photographies légendées accompagnent le texte.

Pour autant, l'atlas reste bien **un document d'ensemble, dont la vocation d'échelle reste au final régionale**. L'identification d'enjeux à des échelles précises (1/50 000e) n'a pas la prétention de l'exhaustivité : elle vise à faciliter l'articulation des échelles entre les visions globales, stratégiques et politiques, et les visions locales, concrètes et opérationnelles ; elle vise à faciliter le dialogue sur l'action en identifiant des questions concrètes visibles sur le terrain.

Les communes ou les groupements de communes désireux d'information trouveront une introduction à la question du paysage pour l'échelle qui les intéresse. L'atlas les aidera à resituer le territoire communal ou intercommunal dans une logique paysagère plus large et diverse, à prendre la mesure de valeurs paysagères clefs et d'enjeux en première approche. En aucune façon l'atlas n'a vocation à se substituer aux réflexions plus localisées sur un territoire ou plus ciblées sur un thème, comme une révision de document d'urbanisme ou, a fortiori, un projet d'aménagement particulier.

Les syndicats intercommunaux, les pays, les associations, trouveront une matière adaptée à leur échelle de préoccupation, introduisant le travail des chartes paysagères ou des SCOT et favorisant le regard partagé à l'occasion des concertations et sensibilisations à engager.

Les Départements et la Région, ainsi que les services de l'Etat, y trouveront une matière pour alimenter les politiques d'aménagement qualitatif du territoire et les portés-à-connaissance. Les spécialistes y trouveront moins de matière que dans les publications propres à leurs domaines de compétences. Mais l'atlas devrait faciliter l'articulation de leur champ de préoccupation avec celui des autres, autour de la question du cadre de vie ; car dans l'atlas, l'aménagement qualitatif du territoire prend une place centrale, croise les champs spécialisés et

décloisonne les logiques sectorielles. Le paysage touche, en effet, à peu près à tous les domaines de l'aménagement : environnement, hydraulique, urbanisme et logement, transports et déplacements, agriculture et activités économiques, ...

COMMENT PROLONGER L'ATLAS DES PAYSAGES ?

La réflexion engagée avec l'atlas mérite de se prolonger dans plusieurs directions :

1. L'approfondissement de la connaissance, par des programmes de recherches spécifiques.

2. La communication et la concertation. Par exemple :

- o l'information de la mise à disposition du site internet de l'atlas (courriers, mailings, plaquettes d'information, événements, presse, ...),
- o des présentations par territoire,
- o des débats par territoire et par thème,
- o une exposition itinérante, ...

3. La construction d'un projet partagé pour les paysages de la Haute-Normandie : quels paysages souhaite-t-on pour la Haute-Normandie ? Les premières orientations dégagées méritent d'être approfondies et débattues :

- définition de principes d'actions,
- identifications des acteurs de l'aménagement concernés,
- identification des outils, des moyens et des leviers d'actions existants,
- analyse critique de ces outils, de leur pertinence et de leur efficacité au regard des objectifs de qualité et des principes d'actions définis,
- identification des outils, leviers et moyens d'actions à mettre en place,
- illustrations par cas d'exemples pris dans la région ou ailleurs,
- élaboration de programmes d'actions,
- mise en place d'un suivi de l'évolution des paysages : observatoire photographique, indicateurs adaptés.

Ce sont de véritables projets de paysages concertés qui méritent de s'élaborer, à l'échelle régionale, départementale et aux échelles intercommunales ; sous forme de plans et chartes de paysage.

4. La construction d'une politique partagée pour les paysages de la Haute-Normandie :

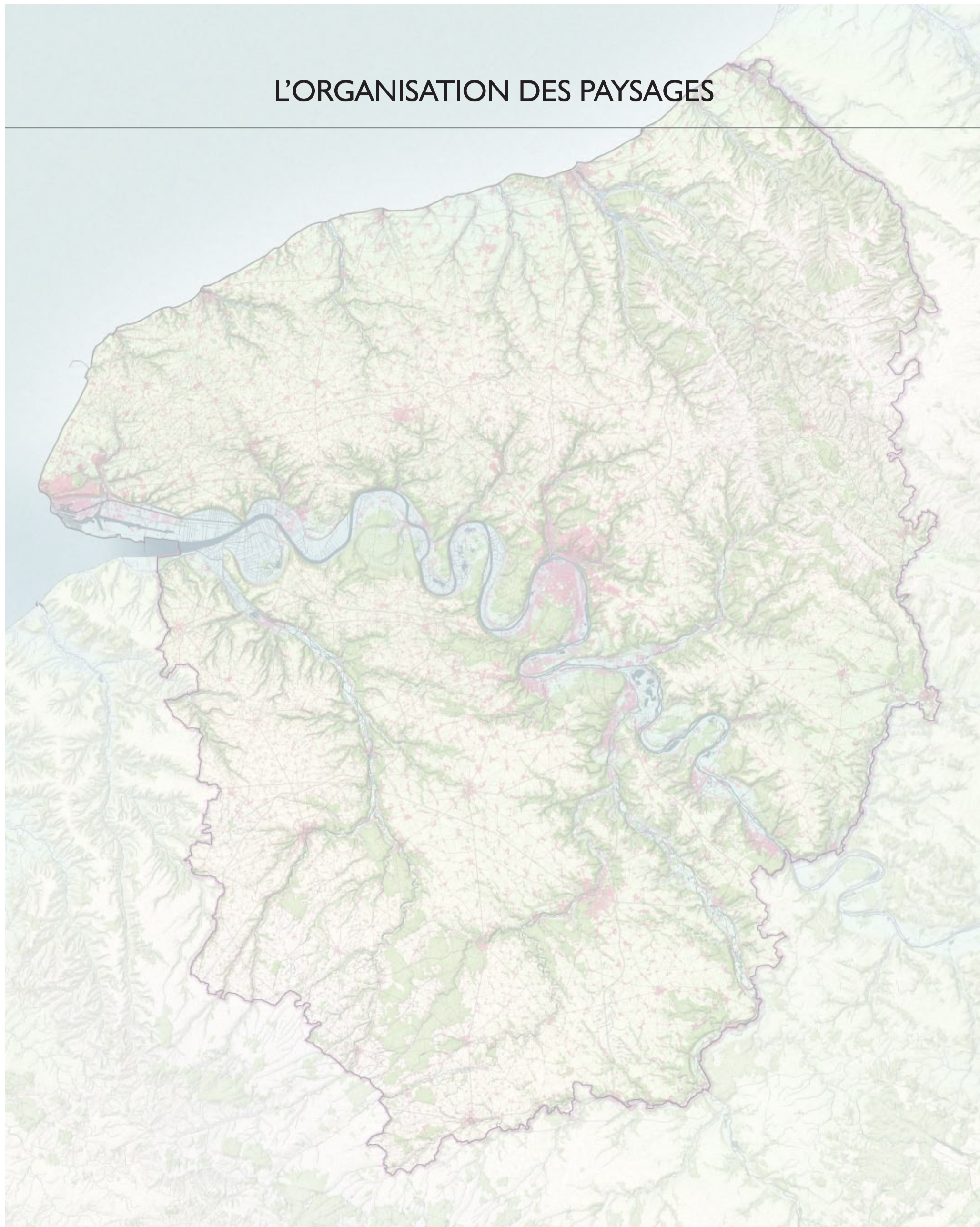
- o un audit des politiques publiques à l'aune des enjeux de cadre de vie identifiés dans le présent atlas,
- o des modalités de travail prévoyant l'appel systématique à des professionnels du paysage dans le cadre des actions d'aménagement,
- o des priorités,
- o des moyens pour la conception paysagère, la réalisation, le suivi et la communication,
- o des opérations-pilotes mises en œuvre.

Claire Gautier et Bertrand Folléa



L'Avre à Nonancourt.

L'ORGANISATION DES PAYSAGES



L'ORGANISATION DES PAYSAGES

I - Une très grande variété de paysages

La Haute-Normandie offre un kaléidoscope de sites et de paysages divers, voire contrastés. Son spectre est beaucoup plus large que ce qu'évoque le mot « Normandie » en termes archétypiques aux yeux, ou plutôt aux oreilles, de celui qui n'a pas vu et parcouru la région. Les vertes prairies pâturées, piquées de généreux pommiers, devant une souriante ferme à pans de bois, peuvent certes s'y rencontrer au détour d'une petite route. Mais c'est loin d'être la seule image forte que l'on retiendra d'une visite plus approfondie. On y découvre aussi, et pêle-mêle : des étendues horizontales de plateaux ouverts sur le ciel et des falaises verticales, d'une blancheur irréaliste et ouvertes sur la mer ; des vallées fraîches bordées de coteaux secs et des collines complexes, chantournées et bigarrées comme des habits d'arlequin ; des cathédrales de pierres délicates et des cathédrales industrielles fumantes ; des villages insouciantes égayés dans leur propre bocage et des hameaux géométriques, parés d'arbres comme des forteresses ; d'amples paysages urbains déroulés dans les vallées et des villas coquettes au creux de vallées intimes et protectrices comme des cocons douillets ; des ports urbains prudemment restés en terre et des ports méthaniers audacieusement avancés en mer ; et, sinuant dans cet ensemble foisonnant, impériale et majestueuse, l'entaille monumentale et géographique de la vallée de la Seine.

De la découverte de ces paysages, ressortent quelques images fortes, les premières impressions du voyageur, de celles qui perdurent et marquent profondément le regard. Associant des paysages de très grands panoramas comme de petites scènes intimes, des sites de renommées internationales comme des lieux méconnus, cette promenade photographique aléatoire illustre la très grande diversité des paysages en Haute-Normandie.



Vaches et pommiers fleuris.



La descente ombragée des petites valleuses, un univers intimiste et précieux.



Une chaumière au creux d'un vallon verdoyant.



Le maraîchage des terrasses de la vallée de la Seine.



Les vastes étendues cultivées des plateaux, un paysage ouvert ponctué de quelques bosquets.



Les falaises de la côte d'Albâtre, un paysage remarquable et spectaculaire.



La Seine et ses coteaux calcaires, une image pittoresque.



Le centre urbain du Havre reconstruit par Auguste Perret.



Les implantations industrielles qui ponctuent la vallée de la Seine.



Le quartier du port dans la ville du Tréport.



Le Château de La Rivière Bourdet à l'aval de Rouen.



Le site industriel de Port-Jérôme.



Les alignements d'arbres qui délimitent les clos-masures du pays de Caux.



Les zones humides des vallées littorales, une imbrication entre terre et mer.



La Seine et la ville de Rouen depuis la côte Sainte-Catherine.

2 - Sept grands ensembles de paysages

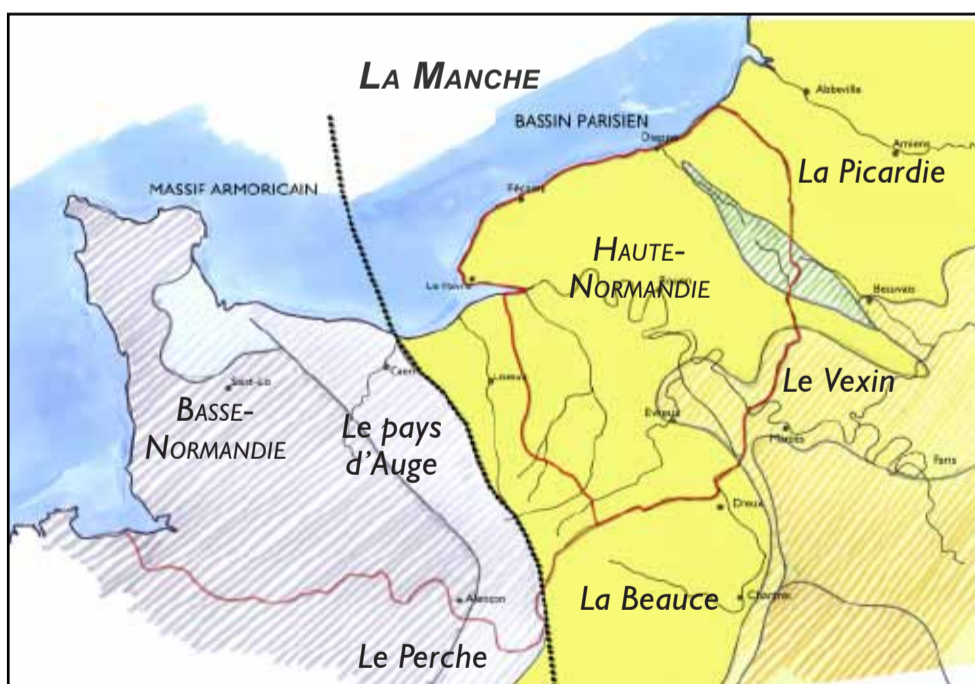
Mais, au-delà de ce foisonnement d'images, les paysages haut-normands s'organisent en grands ensembles et se subdivisent en unités qui prennent chacune leur propre personnalité. Quelle est l'architecture générale des paysages de la région? Comment se répartit cette diversité rencontrée et comment s'agence-t-elle? C'est à ces questions que répond cette première partie introductive de l'atlas, présentée sous forme de schémas successifs, composant progressivement le visage de la Haute-Normandie.

Le premier schéma offre une illustration très simplifiée des socles géologiques des deux Normandies. Il permet de distinguer d'emblée la Basse Normandie, avec son socle cristallin lié au Massif armoricain, de la Haute-Normandie, entièrement construite sur son socle calcaire et crayeux lié au Bassin parisien. Il délimite en outre les grands pays qui entourent et influencent les caractères des paysages haut-normands : la Picardie au nord, le Vexin français

à l'est, la Beauce et le Mantois au sud-est, le Perche au sud et le pays d'Auge à l'ouest.

Tous les pays riverains marquent de leur empreinte les paysages de la Haute-Normandie. L'influence picarde se ressent sur les vallées amont de la Bresle et de l'Yères ; le pays de Bray est à cheval entre l'Oise et la Seine-Maritime ; le Vexin français se prolonge sur le Vexin normand ; le Mantois et la Beauce poursuivent leur influence jusqu'aux portes de Rouen ; le pays d'Ouche est à cheval sur l'Eure et l'Orne et enfin le pays d'Auge en Basse-Normandie, transparait jusqu'aux bords de la Risle aval. Seul le pays de Caux reste intrinsèquement un pays haut-normand.

A l'interface de ces pays, l'ample vallée de la Seine déroule son sillon sur plus de deux cents kilomètres depuis Paris jusqu'à la Manche.



Le territoire de la Haute-Normandie se distingue très aisément de la Basse-Normandie par la différence des socles géologiques : cristallin (en gris) pour la Basse-Normandie, calcaire (en jaune) pour la Haute-Normandie.



La vallée de la Seine et la Boutonnière de Bray, deux incisions majeures dans les plateaux haut-normands.

De toutes ces influences et de sa propre histoire, sept grands ensembles de paysages se dégagent pour la Haute-Normandie.

Se dégage en premier lieu :

- **La vallée de la Seine**, axe majeur qui traverse la région sur 100 kilomètres à vol d'oiseau, sur une largeur d'une dizaine de kilomètres. Avec ses paysages complexes liés à l'eau, associant des paysages naturels ou forestiers, des paysages agricoles, des paysages urbains ou industriels, la vallée de la Seine forme le premier grand ensemble de paysages.

Viennent ensuite les pays de plateaux :

- **Le pays de Caux et le Petit Caux**, dont les plateaux ouverts de grandes cultures viennent s'interrompre brutalement sur les falaises de la Manche et dont les clos-masures forment un habitat unique en France,

- **Le Vexin normand**, paysages de plateau agricole dont la limite de la vallée de l'Epte avec le Vexin français traduit plus une histoire des hommes qu'une réalité géographique,

- **Le plateau de l'Eure** au sud de la Seine, dont l'horizontalité rappelle les grandes étendues de la Beauce voisine mais dont l'architecture reste incontestablement normande.

Aux côtés de ces cinq grands ensembles de paysages, deux territoires se distinguent par la singularité de leur sol et de leur sous-sol. Sur ces deux secteurs, la craie ou le calcaire ont été modifiés : soit par des altérations de surface, donnant des sols argileux et des terrains plus humides, soit par des effondrements géologiques remettant au jour des couches plus anciennes. Ils forment les deux derniers grands ensembles :

- **le pays de Bray et le territoire entre Caux et Vexin** au nord de la Seine.

- **les pays de l'ouest de l'Eure** regroupant le pays d'Ouche, le Lieuvin et le Roumois au sud,

Leurs paysages sont marqués par une place plus importante de l'herbe, de l'arbre et de la forêt, dessinant des paysages plus frais et plus verts et, pour certains d'entre eux, déroulés en inflexions de collines, phénomène plutôt rare dans une région de plateaux et de vallées.

A l'échelle interrégionale, le pays de Bray, le pays de Lyons et la forêt d'Eawy composent un isolat au sein des grands plateaux qui les cernent : Caux à l'ouest, Picardie à l'est, Vexin au sud.

Au sud-ouest, le grand ensemble du pays d'Ouche, du Lieuvin et du Roumois se prolonge en Basse-Normandie par le pays d'Auge à l'ouest et par le Perche au sud.



Les influences extérieures à la Haute-Normandie : la Picardie au nord, le Vexin à l'est, la Beauce et le Mantois au sud, le Perche et le pays d'Auge à l'ouest.

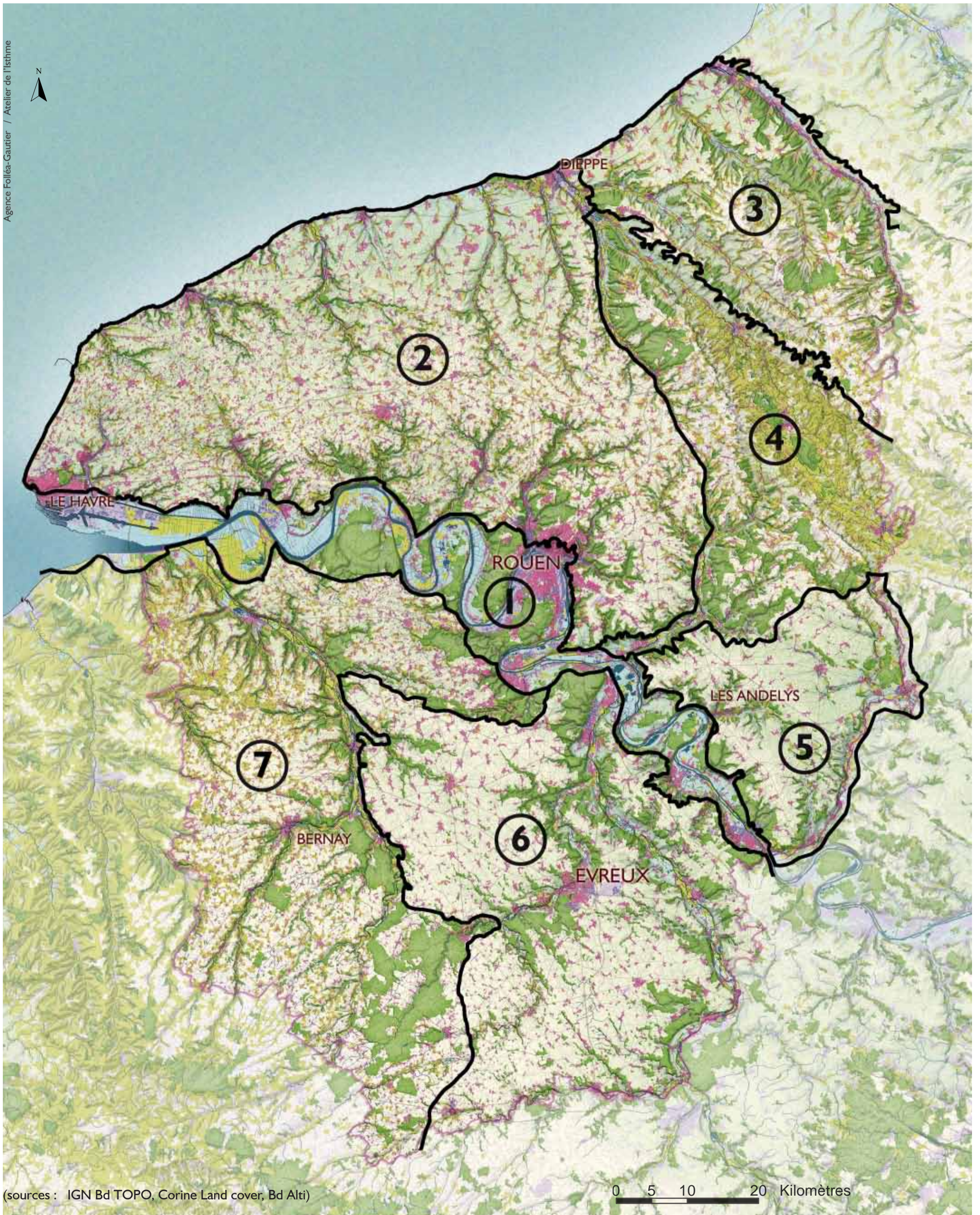


Seul le pays de Caux reste intrinsèquement un pays haut-normand.

Au final, sept grands ensembles de paysages se distinguent :

- 1 - la vallée de la Seine**
- 2 - le pays de Caux**
- 3 - le Petit Caux**
- 4 - le pays de Bray et le territoire entre Caux et Vexin**
- 5 - le Vexin Normand**
- 6 - le plateau de l'Eure**
- 7 - les pays de l'ouest de l'Eure**

CARTE DES GRANDS ENSEMBLES DE PAYSAGES



3 - Des sept grands ensembles aux 44 unités de paysage

A l'intérieur de chaque grand ensemble, des différences marquantes permettent de distinguer plus précisément les unités de paysage. Elles sont ici différenciées avec le souci d'associer la nécessité de la précision et le besoin de synthèse propres à un atlas d'échelle régionale. Un travail à échelle intercommunale ou communale permettrait d'affiner ce découpage. L'identification des unités a pour principal objet, rappelons-le, de reconnaître des différences de paysages pour agir de façon plus circonstanciée, plus adaptée au contexte, à une échelle de cohérence (ou d'harmonie) qui assure l'équilibre délicat entre unité et diversité, intérêt général et intérêt particulier.

Une unité de paysage est une portion de territoire présentant des caractères de paysage homogènes. L'identification des unités de paysage permet de mesurer la diversité des paysages pour un territoire donné, et d'identifier les traits de caractères qui les différencient. Sa délimitation procède en particulier de la perception de ses limites sur le terrain, pouvant être constituées par des reliefs, des secteurs urbanisés, un changement de la couverture végétale naturelle, agricole et forestière, changement pouvant être rapide ou progressif. L'unité de paysage se définit tout autant par ses caractéristiques propres que par comparaison à celle de ces voisines : comme la pièce d'un puzzle, elle ne prend son sens qu'au sein de la mosaïque de paysages d'un territoire plus vaste auquel elle appartient.

Chacune de ces unités de paysage fera l'objet d'une description détaillée dans la suite de cette première partie de l'atlas faisant ressortir leurs caractéristiques principales, ce qui fait leurs valeurs paysagères et les risques et les problèmes qu'elles subissent.

Au final, 44 unités de paysages se distinguent :

La vallée de la Seine

- 1 - la vallée de Vernon à Gaillon
- 2 - les méandres des Andelys
- 3 - les étangs de Léry-Poses
- 4 - la boucle d'Elbeuf
- 5 - la boucle de Rouen
- 6 - les trois boucles-aval de Rouen
- 7 - la boucle de Brotonne
- 8 - les marais de l'estuaire
- 9 - le Marais Vernier
- 10 - l'estuaire de la Seine

Le pays de Caux

- 11 - le Caux maritime
- 12 - les vallées littorales
- 13 - la vallée de Dieppe
- 14 - le Cap d'Ailly
- 15 - le pays de Caux
- 16 - la pointe de Caux
- 17 - le pays de Caux au nord du Havre
- 18 - les petites vallées affluentes de la Seine
- 19 - le pays de Caux autour de Rouen

Le Petit Caux

- 20 - le Petit Caux et l'Aliermont
- 21 - la vallée de la Bresle
- 22 - les vallées de l'Yères et de l'Eaulne

Le pays de Bray et le territoire entre Caux et Vexin

- 23 - la boutonnière du pays de Bray
- 24 - la vallée de la Varenne
- 25 - la forêt d'Eawy et son plateau
- 26 - le pays de Lyons
- 27 - la vallée de l'Andelle

Le Vexin Normand

- 28 - la vallée de l'Epte
- 29 - le plateau du Vexin
- 30 - le Vexin bossu
- 31 - la vallée du Gambon

Le plateau de l'Eure

- 32 - le plateau du Neubourg
- 33 - la vallée de l'Iton
- 34 - la plaine de Saint-André
- 35 - la vallée de l'Avre
- 36 - la vallée de l'Eure de Saint-Georges-Motel à Acquigny
- 37 - la vallée urbanisée de l'Eure de Louviers à Léry
- 38 - le plateau de Madrie

Les pays de l'ouest de l'Eure

- 39 - le pays d'Ouche
- 40 - le Lieuvin
- 41 - le Roumois
- 42 - la vallée de la Risle
- 43 - la vallée de la Charentonne et de la Guiel
- 44 - la vallée de la Calonne

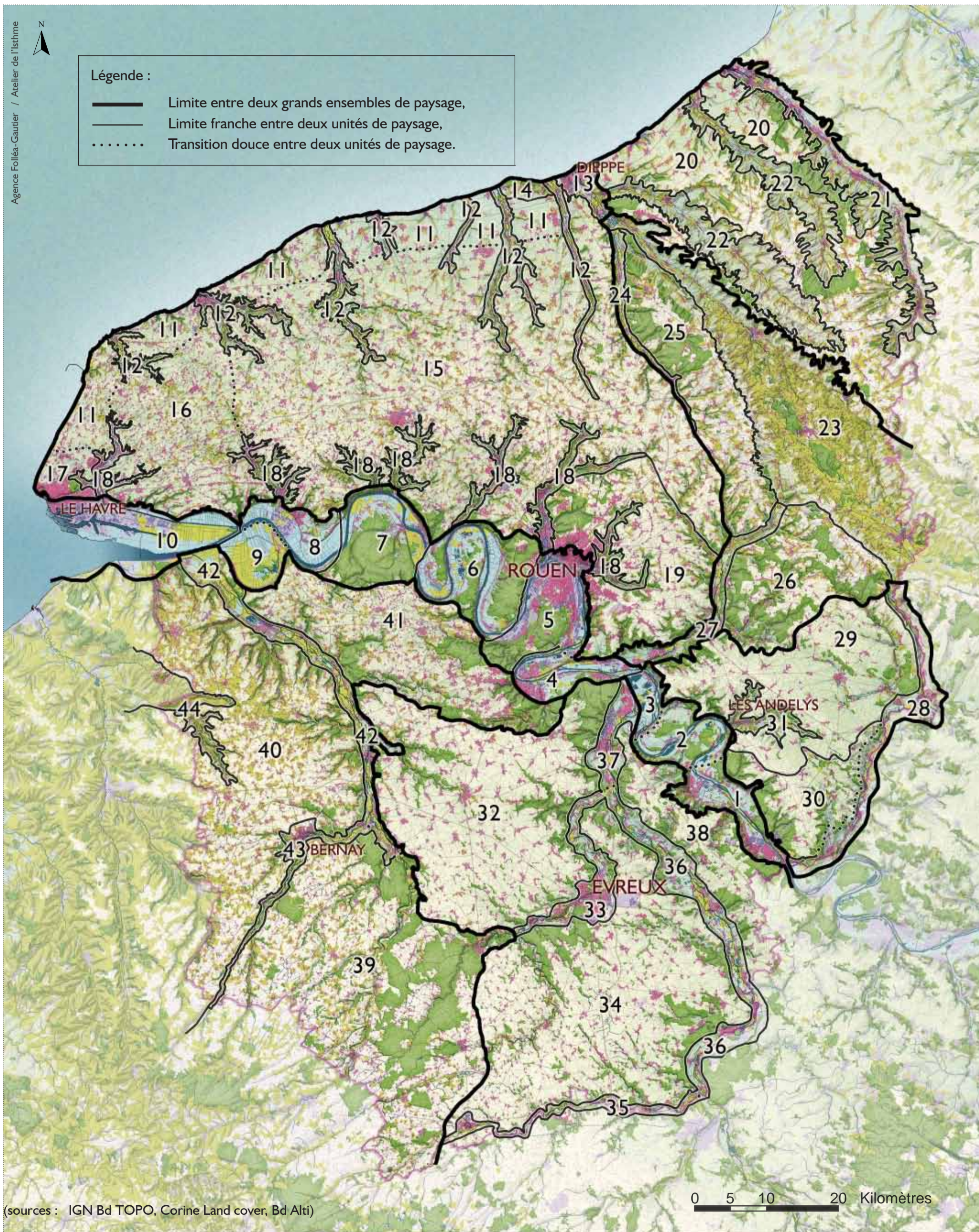
CARTE DES UNITÉS DE PAYSAGE

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Légende :

- Limite entre deux grands ensembles de paysage,
- Limite franche entre deux unités de paysage,
- Transition douce entre deux unités de paysage.



(sources : IGN Bd TOPO, Corine Land cover, Bd Alti)



Clos-masure à Ardouval.

LES UNITÉS DE PAYSAGE



LA VALLÉE DE LA SEINE

Dans la vallée de la Seine, l'eau a contribué à composer des paysages naturels, forestiers et agricoles aussi bien qu'urbains et industriels. Sur l'essentiel du parcours fluvial à travers la région, ces paysages contrastés ne se succèdent pas en séquences, mais cohabitent de façon plus étroite, dans l'épaisseur même de la vallée, en lanières. Cela conduit à des contrastes surprenants, voire à d'étranges apparitions : c'est le cas par exemple des énormes bateaux pétroliers ou porte-conteneurs qui, remontant la Seine vers Rouen, semblent glisser directement sur les paisibles prairies du fond de vallée. C'est aussi le cas du site industriel gigantesque de Port Jérôme qui paraît démesuré face à la petite ville perchée de Quillebeuf-sur-Seine ou bien encore de la ville nouvelle de Val de Reuil qui cohabite avec les étangs de Lery-Poses. La ville de Rouen offre, elle aussi, de forts contrastes, faisant se côtoyer dans un même site les flèches de la cathédrale et les cheminées fumantes de Petit Couronne. Même l'aval du cours du fleuve et son épanouissement en estuaire offre des séquences de paysages composites : celle du Marais Vernier face au pont de Tancarville puis celle du port industriel du Havre implanté dans la réserve naturelle de l'Estuaire.

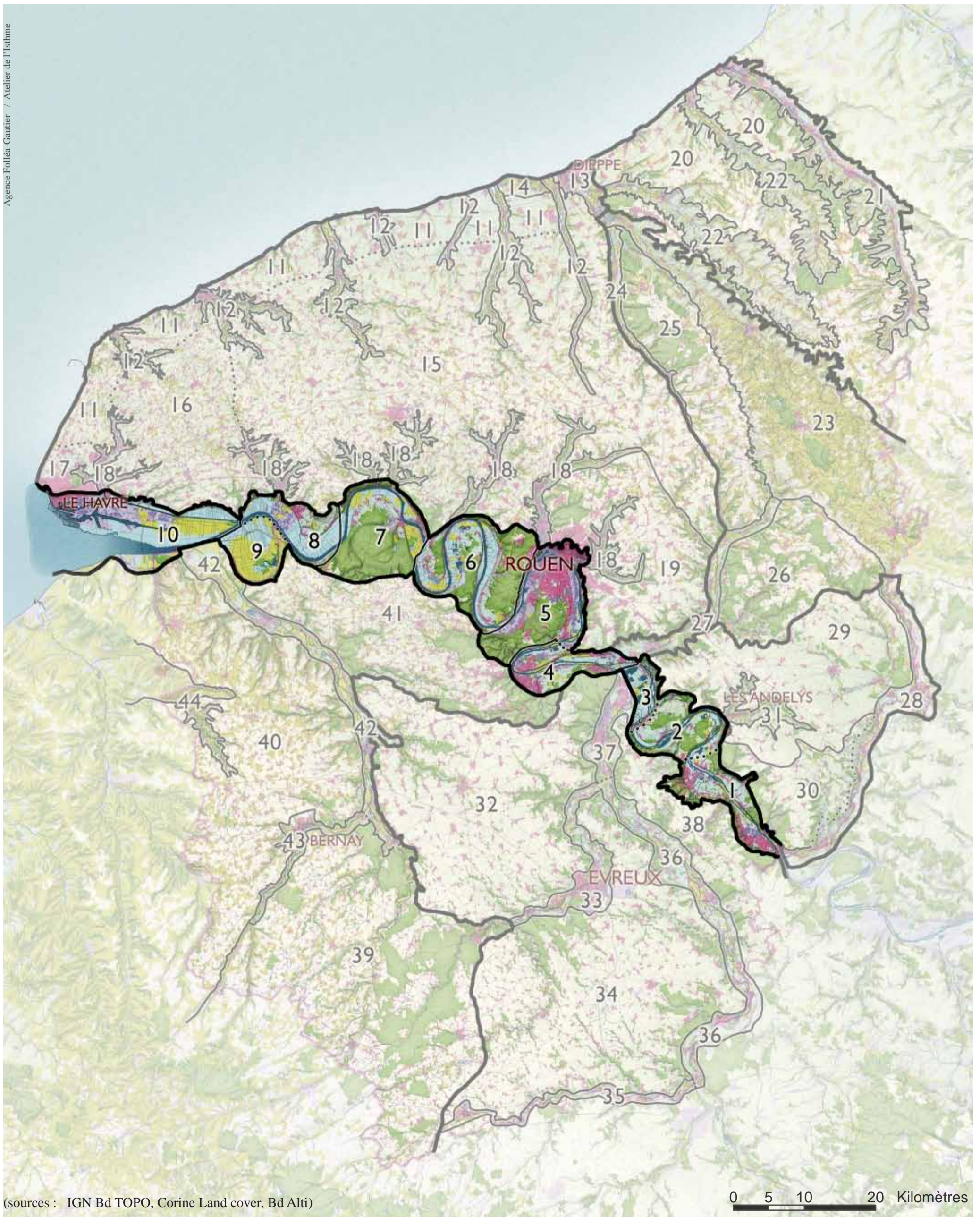
Au-delà de ces contrastes, des unités cohérentes de paysage se révèlent. Prenant appui sur la morphologie forte des méandres, la vallée peut se lire en dix séquences offrant chacune une dominance dans son occupation du sol, urbaine, naturelle, agricole, forestière, industrielle.

Au total, 10 unités de paysages se succèdent d'amont en aval :

- 1 - la vallée de Vernon à Gaillon
- 2 - les méandres des Andelys
- 3 - les étangs de Léry-Poses
- 4 - la boucle d'Elbeuf
- 5 - la boucle de Rouen
- 6 - les trois boucles-aval de Rouen
- 7 - la boucle de Brotonne
- 8 - les marais de l'estuaire
- 9 - le Marais Vernier
- 10 - l'estuaire de la Seine

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DE PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



I. LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON

SITUATION

La vallée de la Seine entre Vernon et Gaillon se situe aux portes de la Normandie. Placé entre deux boucles serrées (boucle de Bennecourt et boucle des Andelys), ce tronçon de vallée, relativement rectiligne s'étend sur une vingtaine de kilomètres. Il est bordé au nord par le plateau du Vexin et au sud par le plateau de Madrie, dominant tous deux la vallée de plus de 100 mètres de hauteur. La limite amont du paysage de la vallée apparaît clairement à la confluence de la vallée de l'Epte, marquée par un pincement entre les deux plateaux, ne laissant qu'un kilomètre de large pour le passage du fleuve. A l'aval, en revanche, la transition est plus douce avec le paysage de la boucle des Andelys. Si le changement semble s'amorcer dès le virage de la Seine en rive gauche (Villers-sur-le-Roule), il n'est effectif qu'à la hauteur de Bouafles en rive droite. Marqué par la présence de deux grandes villes Vernon et Gaillon, cette unité de paysage a pour caractère dominant celui d'une vallée urbanisée.

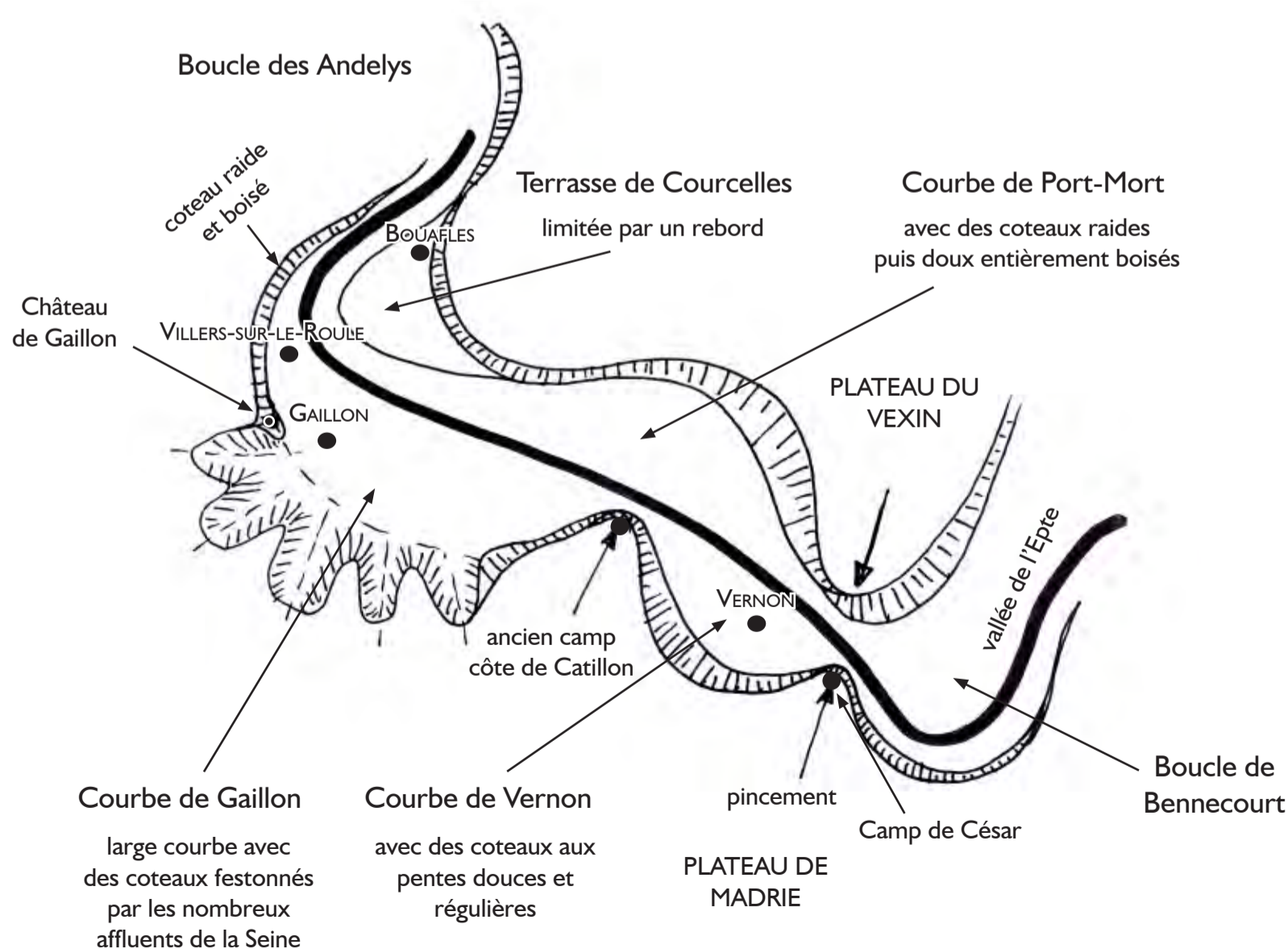


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une Seine rectiligne et des coteaux qui ondulent

C'est en observant la forme des coteaux qui accompagnent le cours de la Seine que l'on peut reconstituer les tracés sinueux empruntés par le fleuve dans son histoire géologique. Dessinant des courbes et des contre-courbes, la Seine a sculpté les coteaux, alternant des pentes raides et linéaires avec des pentes douces et festonnées. Aujourd'hui, le fleuve emprunte le plus court chemin et de larges plaines alluviales occupent le pied des coteaux qui prennent la forme d'un amphithéâtre étiré, ouvert

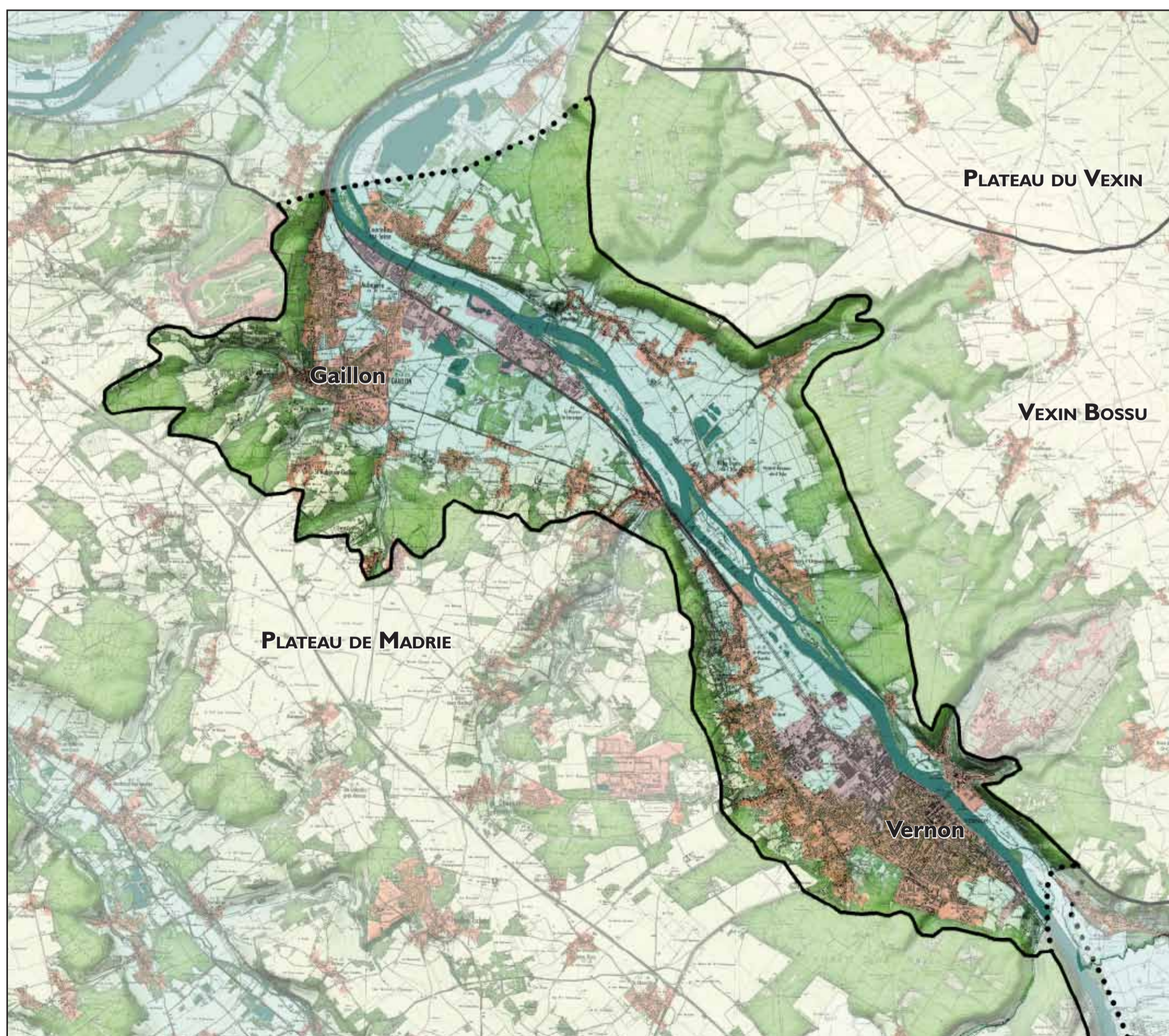
sur la Seine. Ainsi se succèdent et s'alternent la courbe de Vernon, la courbe de Port-Mort et la courbe de Gaillon. Au-delà, le virage de la Seine dégage en rive droite une grande terrasse alluviale, la terrasse de Courcelles. Dans ces reliefs doux et amples, trois pointes s'imposent dans le paysage, trois lieux stratégiques, trois lieux historiques : la pointe du château de Gaillon, la pointe de la côte de Catillon entre Gaillon et Vernon et enfin la pointe du camp César, face à Giverny.



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°1 : LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des coteaux qui ondulent
- Une image naturelle du fleuve
- Des forêts qui encadrent la vallée
- Des espaces agricoles en sursis
- Des implantations industrielles près du fleuve
- Vernon, une agglomération qui s'étend dans la plaine
- Gaillon, un site bâti qui prend appui au pied du coteau





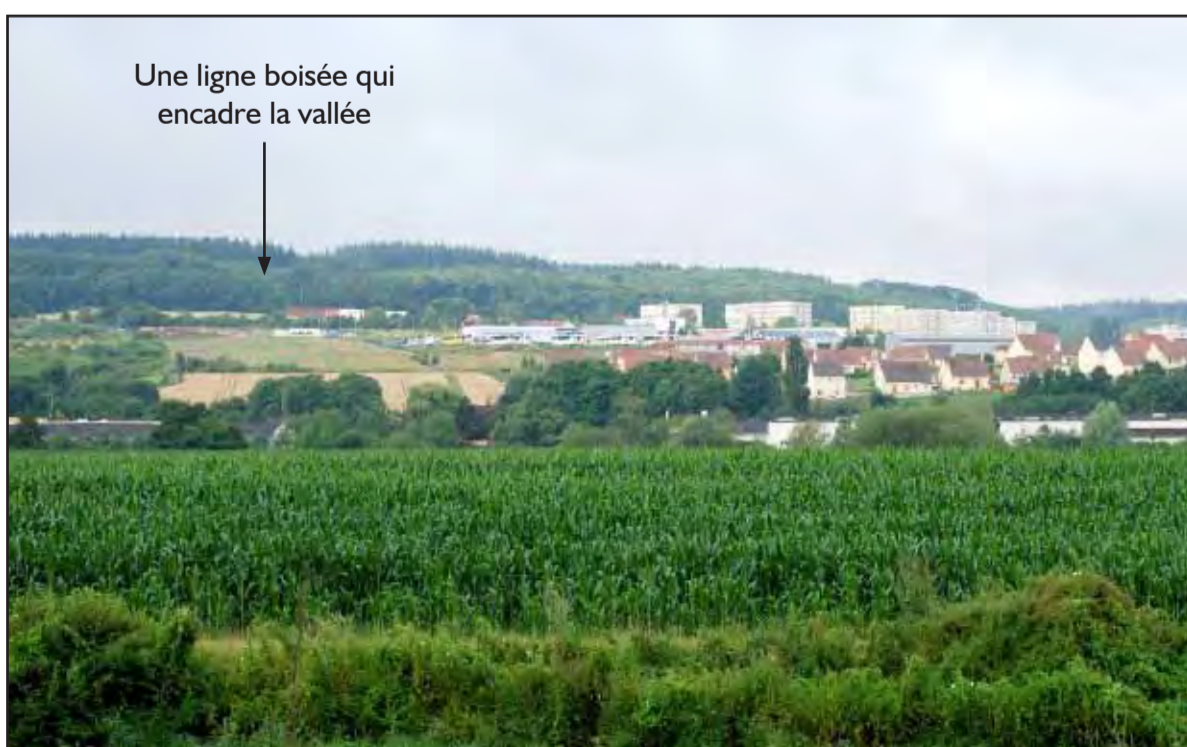
Les bords de Seine entre Vernon et Gaillon : une ripisylve quasi-continue qui enveloppe le fleuve. (2009 - commune de Port -Villez)

Dans les secteurs agricoles, les champs cultivés des plaines alluviales viennent au plus près de l'eau, ne laissant aucune place aux zones humides, aux forêts alluviales, aux roselières. Dans les secteurs urbanisés, les bords de l'eau sont «nettoyés», transformés en pelouse tondue. Dans les secteurs d'activités, les plateformes minérales et les routes empiètent jusqu'aux limites de la berge. En dehors de certaines îles non exploitées par l'agriculture, la biodiversité liée aux espaces naturels est fortement limitée.

Globalement les bords de l'eau restent peu accessibles. Les chemins de halage sont discontinus, les îles sont inaccessibles, les routes se maintiennent en retrait et les ponts sont rares. Il est donc très difficile, en dehors des secteurs urbains et des zones d'activités portuaires, de s'approcher du fleuve.



Les espaces publics de bord de Seine à Vernon : une gestion très jardinée des bords de Seine, une perte de biodiversité des espaces naturels humides . (2009 - commune de Vernon)



Les coteaux à Vernon : une ligne verte continue dans le paysage de la vallée. (2009 - commune de Vernon)

Un fleuve dont l'aspect naturel s'efface

De Giverny à Courcelles-sur-Seine, les berges de Seine ont un caractère naturel dominant. Talus enherbés et rarement empierrés s'accompagnent d'une bande boisée quasi continue sauf dans les tronçons urbains. Il reste, en outre, de très nombreuses îles, aux rives végétalisées, qui accentuent l'aspect naturel du bord de l'eau.

Cependant, la faible épaisseur des bords de Seine rend ces espaces naturels fragiles. Il ne s'agit que de minces rubans d'arbres ou d'arbustes.

Des forêts qui cernent la vallée

Même s'ils demeurent aux marges de la vallée, les boisements sont très présents dans le paysage. Ils coiffent notamment le haut des coteaux, soulignant les horizons d'une ligne verte continue. Au-delà, les plateaux cultivés du Vexin et de Madrie, restent invisibles depuis la vallée. Avec l'abandon du pastoralisme, les pentes les plus abruptes se sont vues colonisées par les boisements, effaçant les prairies pâturées des coteaux.

Les peuplements sont majoritairement de feuillus avec quelques parcelles de résineux au cœur des boisements notamment dans la forêt de Bizy et qui sont visibles en ligne de crête au-dessus de Vernon.

Des espaces agricoles en sursis face à la poussée urbaine

Les surfaces agricoles de la plaine alluviale, lisibles sur la carte d'État Major du 19^{ème} siècle, se sont considérablement réduites en 100 ans. L'urbanisation s'est énormément développée, s'étalant dans la plaine alluviale et morcelant les parcelles agricoles. La plaine dans la courbe de Vernon ne possède plus que 250 d'un seul tenant sur les communes de Saint-Pierre-d'Autils et de Saint-Just. Deux cent cinquante ha qui semblent sous forte pression avec la proximité de la ville et de la zone industrielle de Saint-Just.

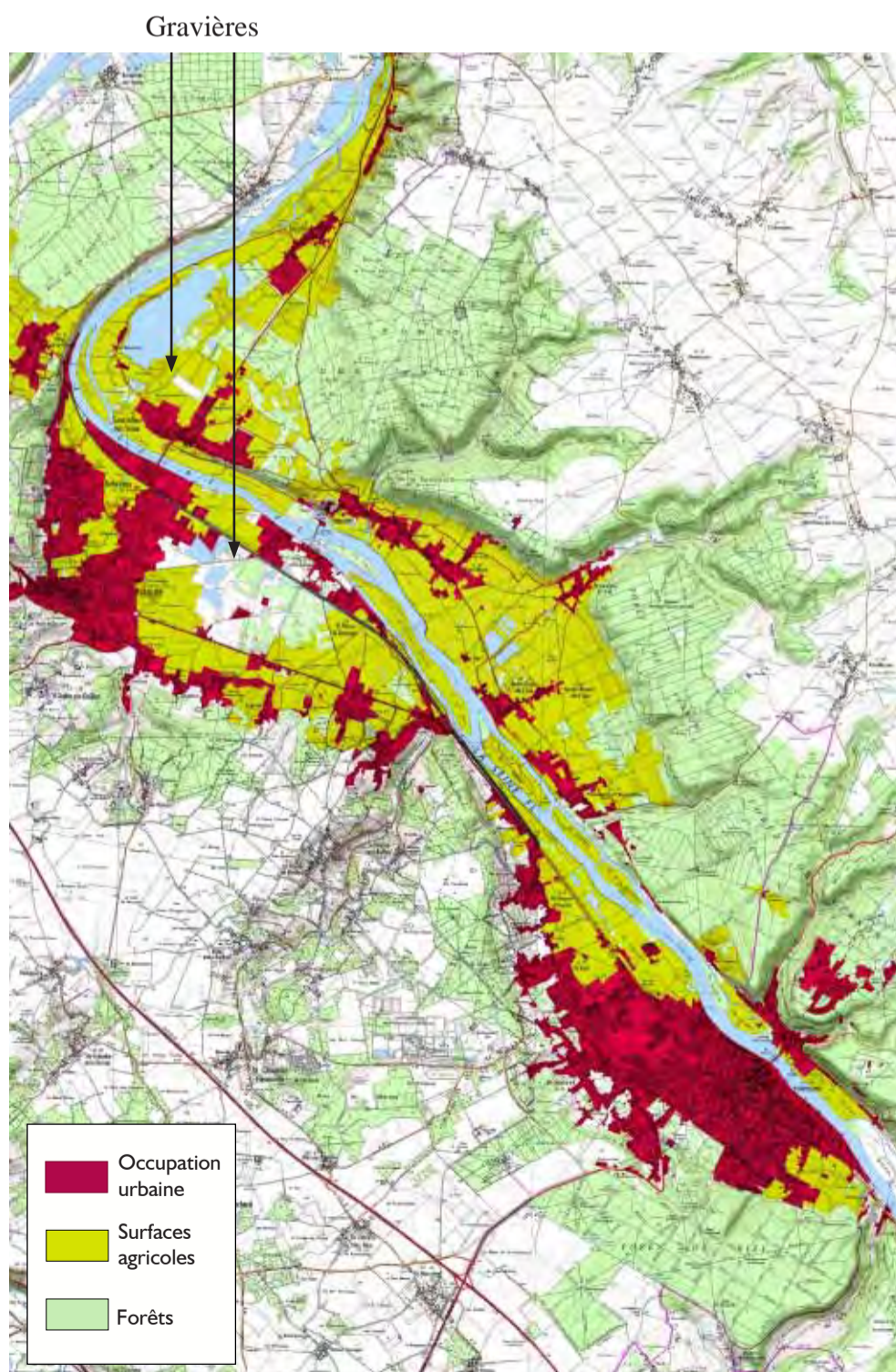
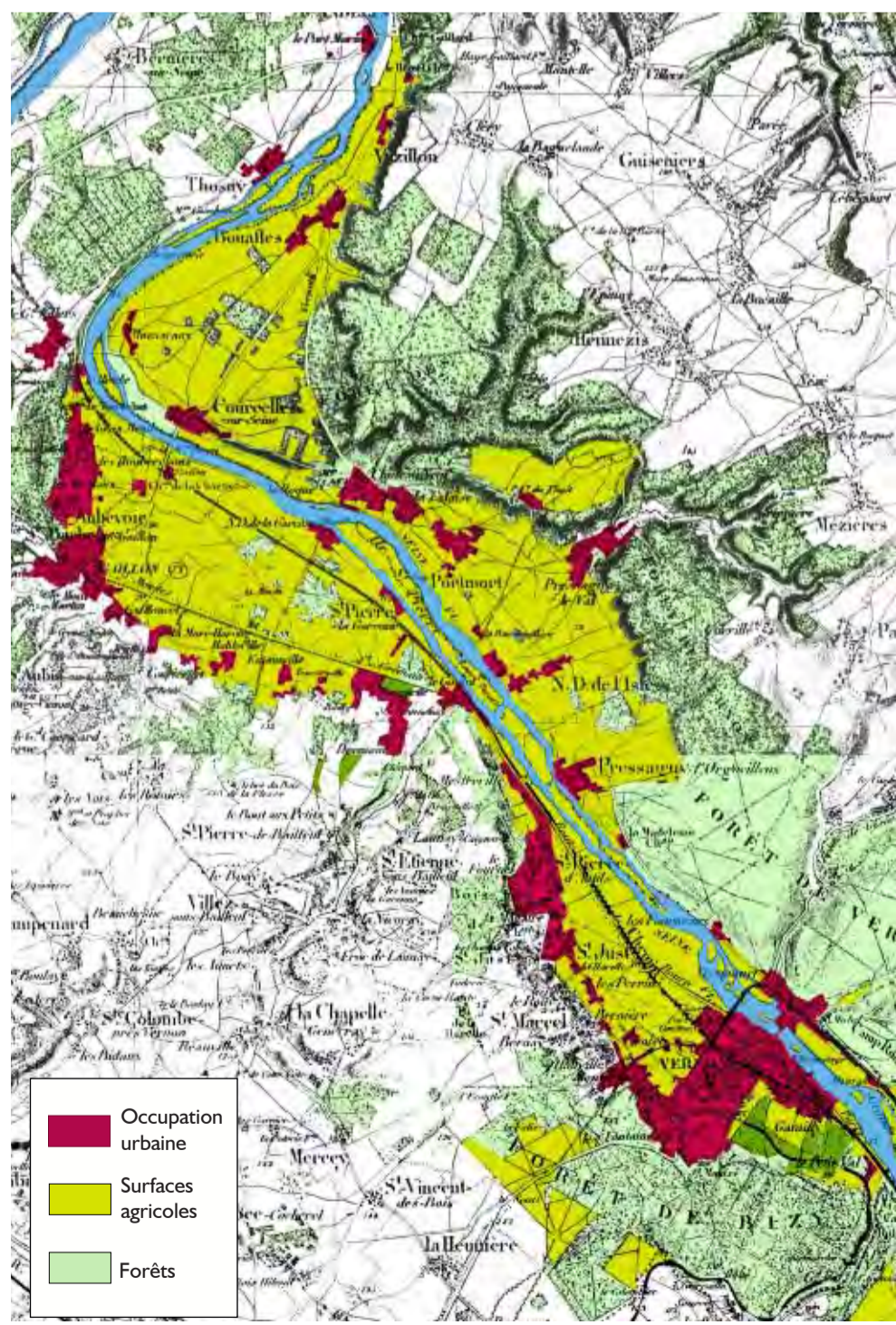
Dans la plaine de Gaillon, la surface agricole restante est plus importante (environ 600 ha) mais beaucoup plus morcelée. L'urbanisation et les zones d'activités, y compris les zones d'extraction des sablières, découpent le territoire, isolant les parcelles agricoles les unes des autres, et condamnant certaines parcelles à la friche, en raison des accès trop contraignants pour l'agriculteur.

La plaine agricole de Port-Mort reste la plus pé-



Les zones d'activités à la sortie de Vernon sur la RD 6015 qui empiètent sur les terres agricoles. (2009 - commune de Saint-Marcel)

renne de la vallée. L'urbanisation y est moins étendue et les parcelles demeurent groupées et facilement accessibles pour leur exploitation. Ces paysages agricoles de grandes cultures sont donc en sursis si des mesures de protection ne sont pas mises en place rapidement.



Cartes comparatives de la vallée de la Seine entre la fin du 19^{ème} siècle (Carte d'Etat-Major) et la situation actuelle (2008).



L'entrée de ville de Vernon sur la RD 6015, une image bien peu valorisante pour la ville. (2009 - commune de Vernon)

Des occupations industrielles qui dévalorisent les paysages urbains

Les zones industrielles de Vernon et de Gaillon n'ont pas l'envergure des grands sites industriels de la vallée de la Seine aval comme Port-Jérôme, Grand-Couronne ou Porcheville. Il s'agit plutôt de zones d'activités avec de petites unités industrielles. C'est sans doute pour cela que ces secteurs ne sont pas «détachés» des zones urbaines, s'associant globalement à l'agglomération urbaine. Si la présence d'une zone d'activité affirme une véritable dynamique de la ville, son implantation trop proche des quartiers habités lui donne souvent une image peu flatteuse, notamment sur les grands axes d'entrée de ville avec son cortège publicitaire d'accompagnement.

Vernon et son agglomération, une ville qui «gagne» sur toute la plaine

Vernon est à l'origine une ville fluviale, accrochée sur la Seine et dont la trame viaire du centre ville s'organise à partir du fleuve. Mais Vernon fut partiellement détruite pendant la deuxième guerre mondiale, et la destruction du pont ainsi que du centre a engendré une réorganisation du bord de Seine. La voiture a pris le dessus avec la mise en place d'un échangeur routier sur les quais, coupant la ville du fleuve. Des espaces publics ont pourtant été aménagés au bord de l'eau mais ils ne sont pas toujours en lien avec la ville.



Le front bâti de Vernon. (IGN 2008 - commune de Vernon)



L'urbanisation résidentielle en cours sur les coteaux à Vernon : une consommation excessive de l'espace. (2009 - commune de Vernon)

Vernon et son agglomération (Saint-Marcel, Saint-Just, Saint-Pierre d'Autils) forment un ensemble urbain presque continu sur près de 10 km de longueur. La pression urbaine qui s'exerce sur les portes de l'Eure voit ici son point culminant. Deux logiques d'urbanisation sont en concurrence : résidentielle et végétale sur les coteaux, plus dense et ouverte aux activités dans la plaine, notamment autour de la RD 6015. Le développement récent de nombreux lotissements en périphérie de ville font apparaître des espaces urbains standardisés, qui pourraient être transposés partout en France, tant le style architectural y est banal et la forme urbaine médiocre.

Si Vernon demeure une ville attractive organisée sur le fleuve, l'agglomération urbaine étalée produit des quartiers périphériques très éloignés du centre de l'agglomération, consommateurs d'espaces et souvent mal reliés entre eux.

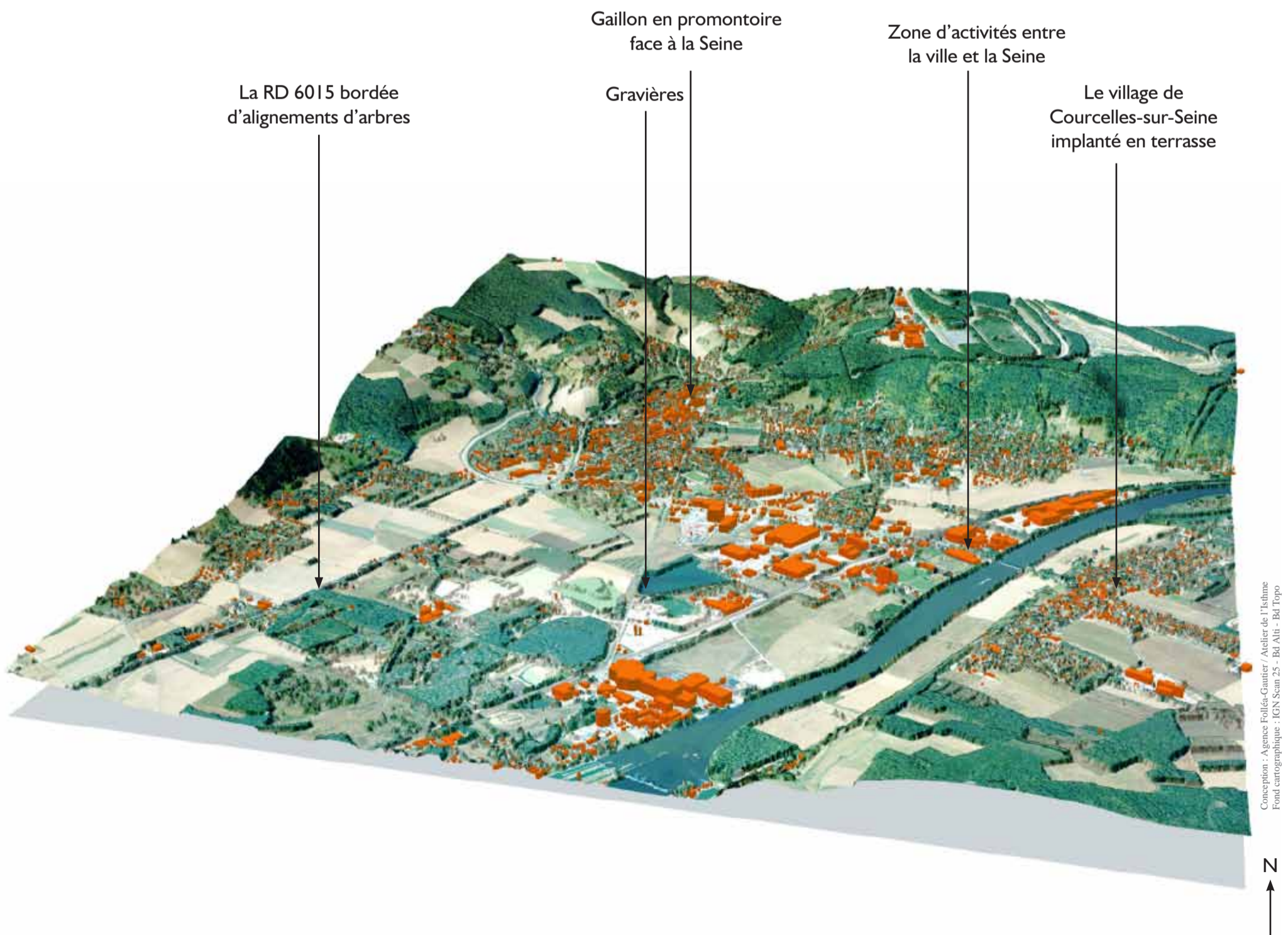
Gaillon, un site bâti accroché au coteau qui progresse dans la plaine

Gaillon a choisi un autre type d'implantation dans la vallée : elle occupe les coteaux à bonne distance du fleuve. Le château autour duquel s'est développée la ville s'accroche sur une pointe du coteau dominant la plaine et la vallée ainsi que toutes les petites vallées affluentes de la Seine. L'extension de la ville a gagné la plaine mais aussi les coteaux festonnés à l'arrière du château. En bordure de Seine et non loin de la gare, la zone industrielle occupe la plaine entre la ville et la Seine.

A l'instar de Vernon, Gaillon et les communes riveraines se développent, créant des faubourgs qui ont tendance à s'étendre le long des routes de la vallée et notamment de la RD 6015.



Le site de Gaillon au début du 20^{me} siècle. (Source : Archives départementales de l'Eure)



Conception : Agence Folléau-Gautier / Atelier de l'Iskème
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

Bloc-diagramme du site de Gaillon

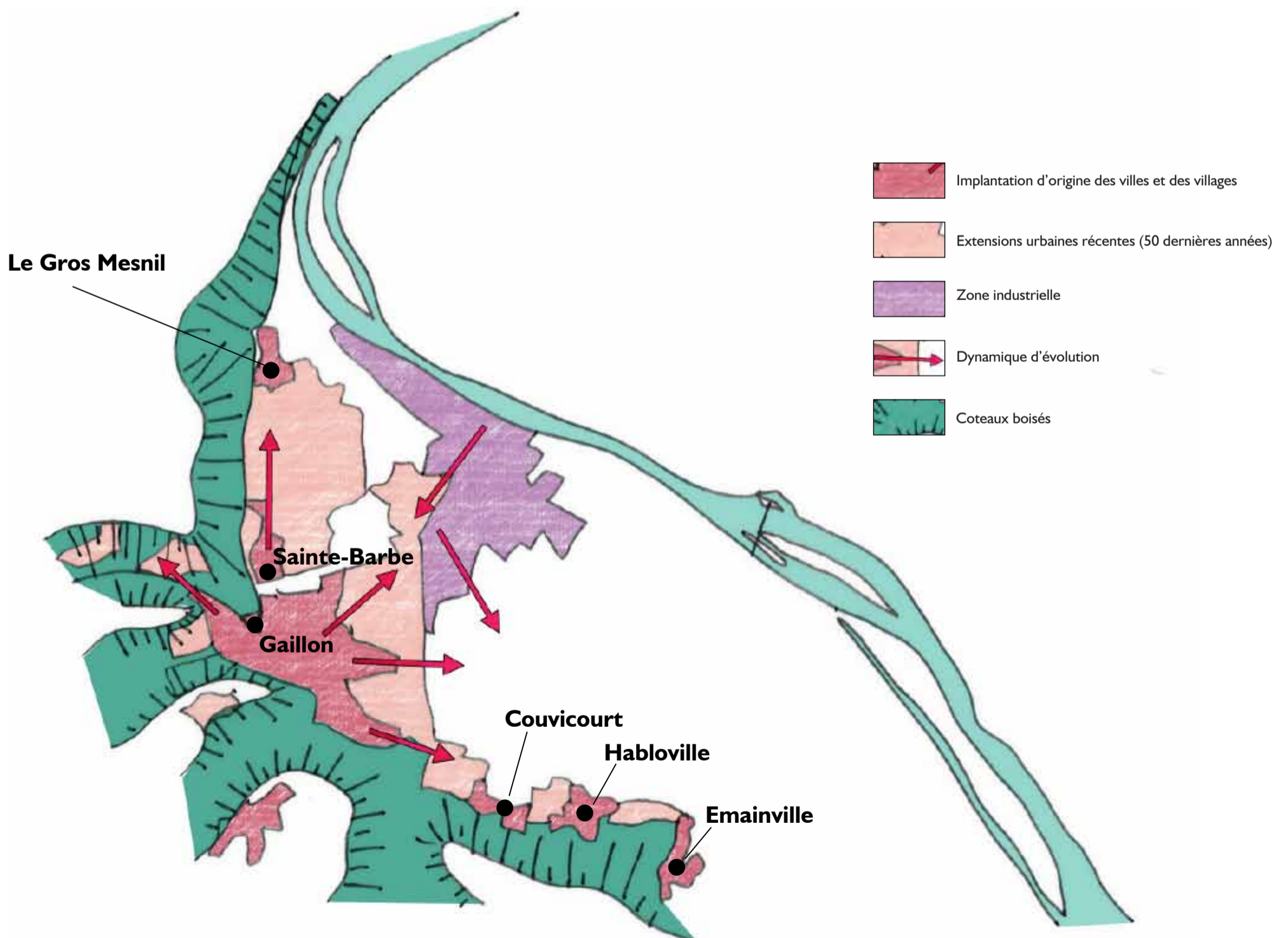
I. LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON



Le château de Gaillon : un site emblématique de la vallée. (2009 - commune de Gaillon)

Avec ces différentes extensions dans la plaine et sur les coteaux, la position perchée de la ville d'origine a tendance à s'effacer.

Cependant, bien que très étendue, la ville garde le château Renaissance et son coteau boisé comme élément emblématique dans le paysage de la vallée. Visible depuis la rive opposée, Il s'impose comme un repère dans le territoire, aussi est-il important d'organiser les extensions urbaines en veillant à ne pas affaiblir ce monument dans le paysage.



Agence Folléa-Gautier

Schéma des dynamiques d'extensions urbaines dans la plaine de Gaillon : les villages se sont rejoints et les tissus bâtis se sont accolés aux zones d'activités. En revanche, les coteaux sont restés non bâtis, maintenant la ville dans son site d'origine.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Les dernières parcelles agricoles de la plaine apportent une respiration et une ouverture dans la vallée urbanisée.

Les espaces agricoles de la plaine, des espaces de respiration :

- Maintien et gestion des paysages agricoles proches des villes.
- Préservation de grandes unités d'exploitation sans morcellement.
- Maintien des accès et des dessertes agricoles indépendantes des voies urbaines.

Les structures végétales le long de la Seine :

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Maintien d'un recul entre les grandes cultures et le bord de Seine.

Les îles et les petits bras de Seine, des espaces naturels pittoresques :

- Préservation des berges naturelles et de leur ripisylve.
- Gestion par une agriculture soucieuse de la biodiversité.
- Reconquête des espaces naturels sur les îles non exploitées.
- Organisation de l'accessibilité et de l'accueil du public pour quelques unes d'entre elles.
- Entretien des petits bras de Seine.



C'est grâce à la ripisylve que la Seine conserve son image naturelle.

Le site bâti de Gaillon, la silhouette urbaine :

- Repérage des points de vue sur le château, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Préservation du coteau boisé et du parc du château.
- Encouragement à l'entretien et à la réhabilitation.
- Préservation du jardin bas du château contre l'urbanisation, information et animations autour des jardins potagers et fruitiers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...), aide à la plantation et à l'entretien d'essences indigènes ou anciennes.



Une ligne boisée continue qui maintient la ville dans la vallée.

Les coteaux, un cadre vert et boisé :

- Arrêt de l'urbanisation sur les coteaux encore exempts de constructions.
- Lutte contre l'enfrichement qui referme la vallée et fait disparaître les pelouses calcaires, riches en biodiversité.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Préservation des lignes de crêtes boisées.
- Aménagement d'une promenade continue des coteaux.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



L'implantation de la zone industrielle sur les bords de Seine empêche le développement de la ripisylve sur les berges.

La non-accessibilité des berges de Seine :

- Aménagement et valorisation des berges de Seine, mise en place de pontons ponctuels pour s'approcher de l'eau.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins existants et à venir.
- Réouverture des circulations sur les chemins de halage.

La disparition d'espaces non bâti entre les villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages, le long des routes et notamment entre Vernon et Gaillon et sur la rive droite.

Les limites non traitées des extensions urbaines :

- Reconstitution en limite de ville d'espaces de transition accueillant des circulations douces, des jardins ouvriers, etc...



Les coupures d'urbanisation entre les villes sont aujourd'hui très courtes le long des routes principales.



Des quais peu mis en valeur par une chaussée trop large et des clôtures trop opaques.

La relation peu valorisée entre la ville et le fleuve dans le centre de Vernon :

- Diminution de l'impact de la route et des zones de stationnement.
- Transformation en voie urbaine ou en circulation douce.
- Dégagement visuel de la ville sur la Seine.
- Continuité piétonne au bord de l'eau.

L'image dégradée des traversées urbaines par la RD 6015 :

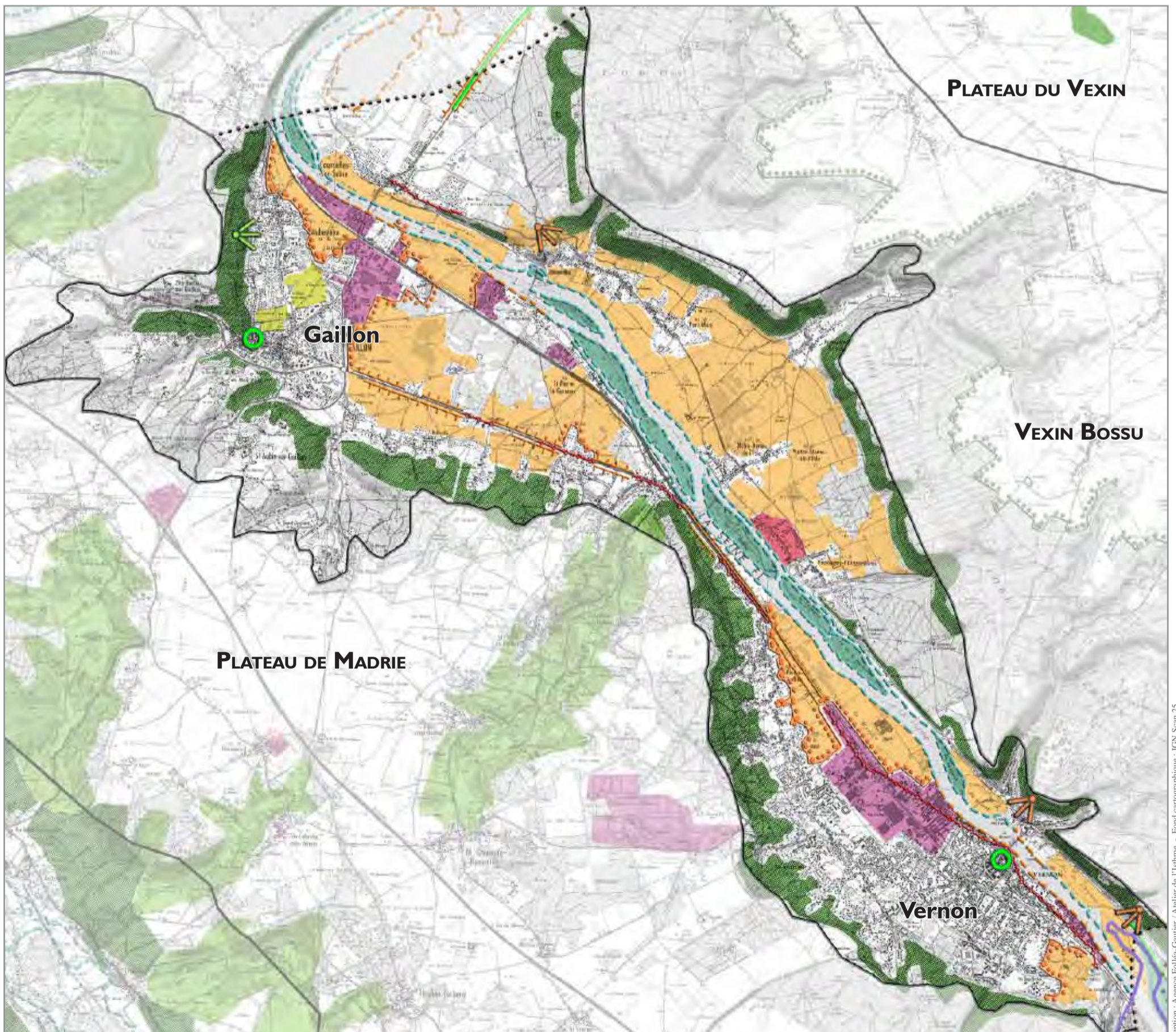
- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Plantations d'arbres.
- Enfouissement des réseaux.
- Revalorisation de clôtures et des accès dans les zones d'activités.
- Réglementation de l'affichage publicitaire.



Une traversée de ville encore trop routière (largeur excessive de la chaussée, réseaux aériens et panneaux publicitaires...).

CARTE DES ENJEUX N°1 : LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON

Légende des enjeux en dernière page



0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

N
41

2. LES MÉANDRES DES ANDELYS

SITUATION

A l'aval de Gaillon, la Seine forme deux boucles très prononcées, qui donnent naissance à un paysage à la fois vertical, marqué par des coteaux majestueux, et horizontal dans les grandes étendues de forêts et de cultures. Les limites de cette unité de paysage s'appuient au nord et au sud sur les lignes de crêtes des coteaux, au-delà desquels les plateaux du Vexin et de Madrie débutent. A l'ouest, la transition est plus floue, l'occupation urbaine venant «troubler» la lecture morphologique du paysage. Il se crée une sorte de «fondu-enchaîné» entre le paysage agricole de la boucle de Muids et le paysage urbanisé de la zone de confluence de l'Eure et de la Seine. Le Petit Andely, au débouché de la vallée du Gambon est, par sa qualité architecturale, l'élément urbain emblématique de ce paysage.



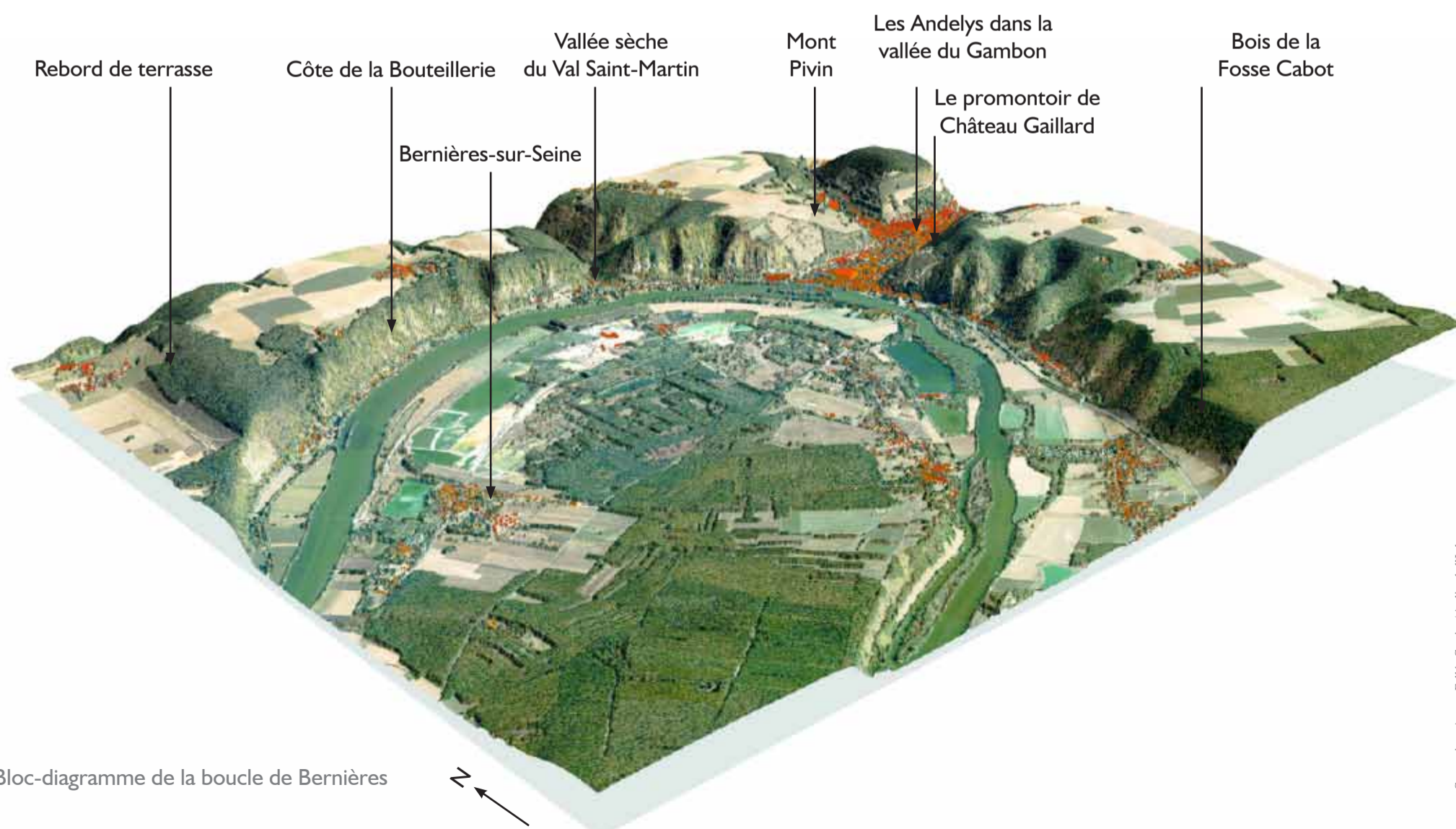
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Deux boucles symétriques qui se répondent

La Seine, à l'aval de Gaillon, réamorçait une succession de méandres, qui ne finira qu'à son débouché dans la mer. Les deux premières boucles normandes se singularisent par la parfaite symétrie de leur tracé. La direction sud-ouest/nord-est marque l'orientation générale des deux méandres, à partir de laquelle les courbes semi-circulaires des coteaux alternent et se répondent. Grâce à ce jeu de symétrie, une co-visibilité s'installe entre les coteaux des Andelys et celui de Vironvay. Culminant à plus de 130 mètres au-dessus de la vallée, les coteaux sont très abrupts, laissant affleurer entre Château-Gaillard et La Roque, des murs de craie blanche, bien visibles grâce à l'orientation sud des pentes.

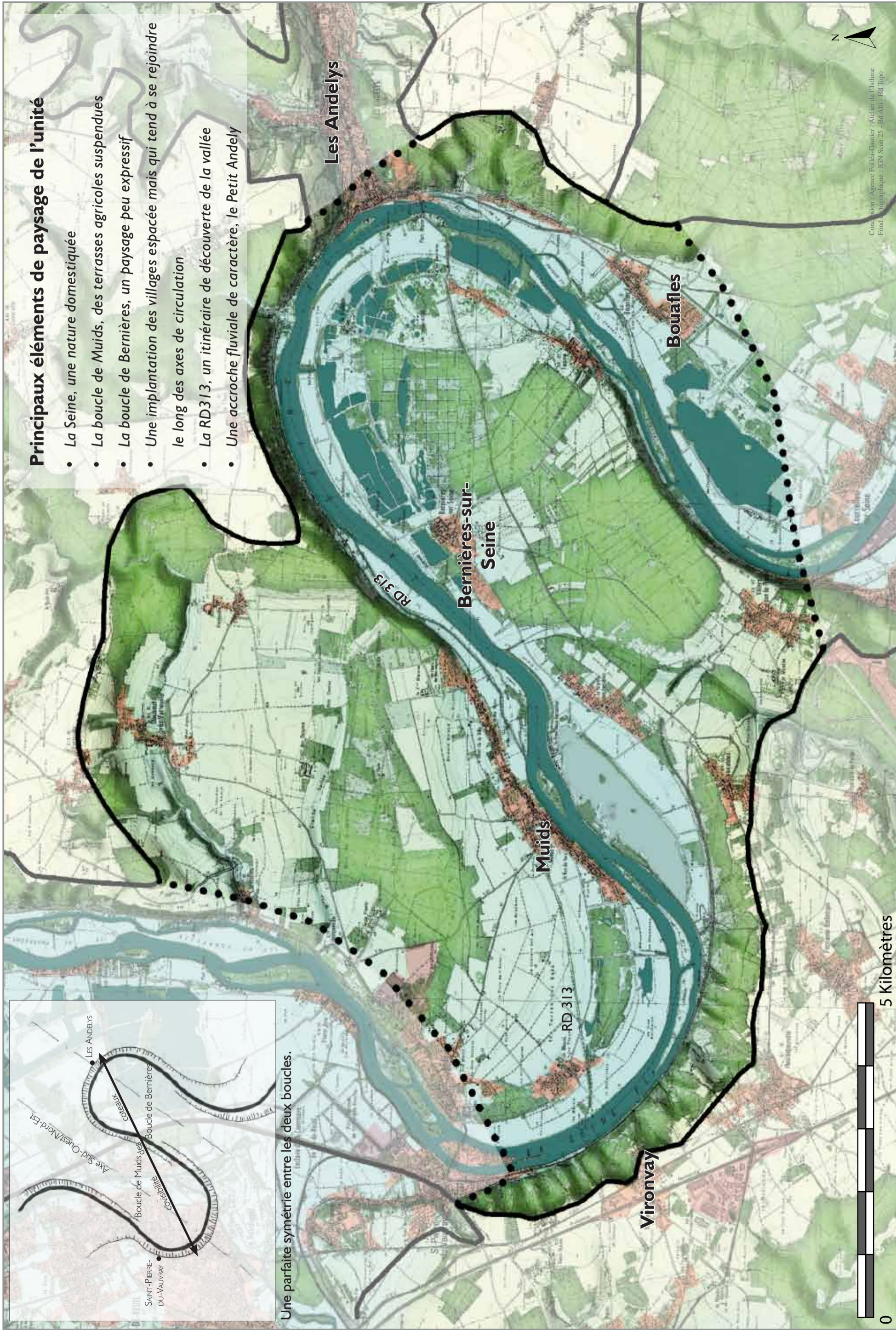
Les ruines monumentales de Château-Gaillard forment le point d'orgue de ces coteaux. Ces affleurements spectaculaires et largement reconnus constituent un des éléments emblématiques de la vallée de la Seine. Les coteaux de Vironvay, à l'opposé, moins raides et sans affleurement, sont orientés au nord. Fortement boisés aujourd'hui, (par l'abandon des pratiques pastorales), ils forment une ligne sombre et continue autour de la boucle de Muids.

A l'image des coteaux sud et nord qui se répondent, les boucles intérieures offrent des paysages complémentaires : l'une est dégagée et vouée à l'agriculture, l'autre plus fermée est dévolue à la forêt.



Bloc-diagramme de la boucle de Bernières

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°2 : LES MÉANDRES DES ANDELYS



Principaux éléments de paysage de l'unité

- La Seine, une nature domestiquée
- La boucle de Muïds, des terrasses agricoles suspendues
- La boucle de Bernières, un paysage peu expressif
- Une implantation des villages espacée mais qui tend à se rejoindre le long des axes de circulation
- La RD313, un itinéraire de découverte de la vallée
- Une accroche fluviale de caractère, le Petit Andely

Une parfaite symétrie entre les deux boucles.



Consultation : Agence Follée-Gautier / Atelier de l'Ischne
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo

2. LES MÉANDRES DES ANDELYS



Les bords de Seine aux Andelys : une ambiance de nature par la conjugaison de la ripisylve et des coteaux. (2009 - commune des Andelys)

La Seine, une nature domestiquée

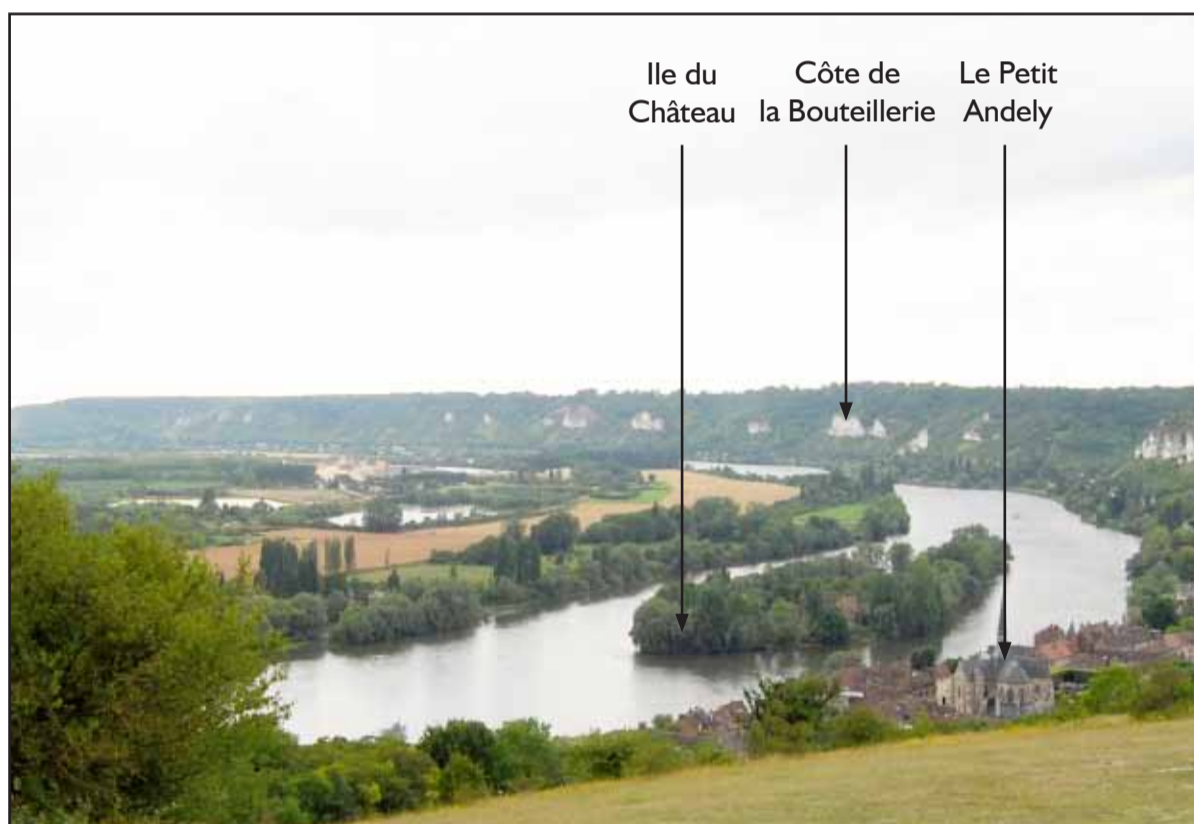
De Gaillon à Saint-Pierre-du-Vauvray, la Seine offre une image de nature continue. La végétation qui borde le fleuve est très présente et les nombreuses îles qui découpent le lit de la Seine en plusieurs bras accentuent le caractère pittoresque de ce paysage largement reconnu. Pourtant les espaces naturels en tant que tels occupent des surfaces de plus en plus restreintes.

Deux phénomènes se conjuguent pour limiter leur développement :

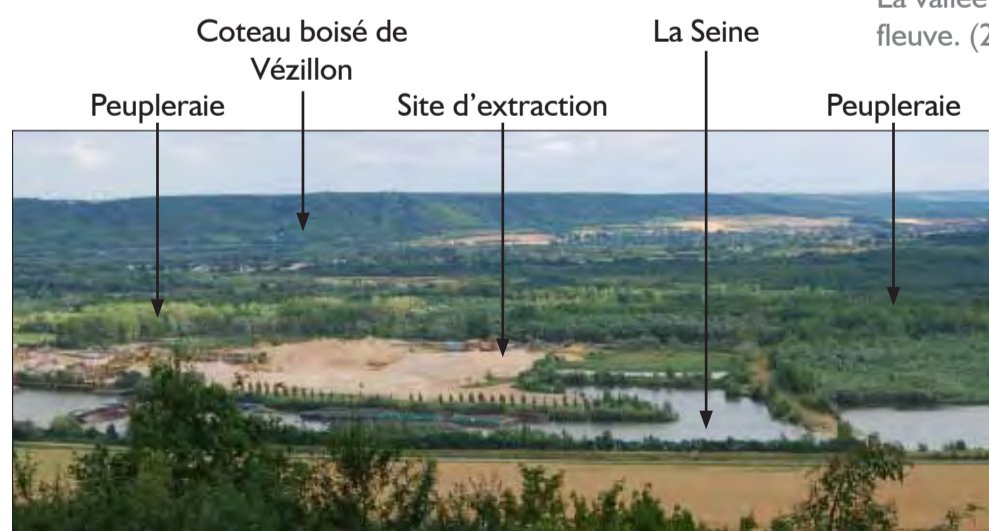
- l'agriculture a colonisé tout l'espace de la plaine et des terrasses, ne laissant qu'une étroite ligne de ripisylve sur les berges du fleuve,
- les très nombreux sites d'extraction de sables et de graviers ont pris la place des marais, des roselières, des prairies humides et des forêts alluviales.

Les derniers espaces naturels conséquents se situent sur les îles non exploitées par l'agriculture.

Dans l'ensemble, les bords de la Seine sont difficiles d'accès. Les grandes parcelles agricoles et les sites des gravières empêchent bien souvent la continuité des chemins de halage qui disparaissent petit à petit.



La vallée de la Seine vue depuis Château-Gaillard : de nombreuses îles découpent le lit du fleuve. (2009 - commune des Andelys)



Les gravières et les boisements de la boucle de Muids. (2009 - commune de Bernières-sur-Seine)

La boucle de Bernières-sur-Seine, un paysage sans identité forte

Les bois et les forêts couvrent près de 80 % de l'intérieur de la boucle. 10% sont des sites d'extraction des sables et des graviers et les 10% restants, sont des espaces ouverts cultivés. Ce déséquilibre d'espace fermé (la forêt) et d'espaces non accessibles et cloisonnés (les gravières), fait que le paysage de la boucle reste peu perceptible. S'y succèdent, clairières et forêt, sans identité forte, seules les vues depuis les hauteurs des coteaux permettent d'appréhender le site. Même les villages n'arrivent pas à affirmer un caractère prégnant. Seul le bourg de Tosny, installé sur le rebord de terrasse, s'ouvre largement sur la vallée et les étangs de Port-Morin. Les boisements de la boucle, d'origine récente, sont un mélange de taillis pauvres et de futaies de conifères (environ 50%). Au 18e siècle, l'intérieur de la boucle était dégagé, vraisemblablement cultivé.



Les terrasses agricoles suspendues entre Fretteville et Daubeuf-près-Vatteville. (2009 - commune de Daubeuf-près-Vatteville)

La boucle de Muids, des terrasses agricoles suspendues

Contrairement à la boucle de Bernières qui descend en pente douce, le coteau de Daubeuf et les niveaux successifs de la boucle de Muids témoignent d'un ancien passage de la Seine qui a façonné des terrasses suspendues 60 mètres au-dessus du fleuve actuel. Largement hors d'eau, ces terres riches de dépôts alluvionnaires sont propices à l'agriculture céréalière de grands champs. Maïs, blé et colza recouvrent les terrasses, donnant un camaïeu de couleur ponctué de quelques bosquets isolés. Au nord un doux coteaux, cultivé et boisé, délimite la vallée de la Seine du plateau du Vexin. Cette morphologie bien particulière et l'occupation du sol qui en découle donnent un paysage de grande qualité, très ouvert, d'où l'on peut admirer tout le déroulé des coteaux de la Seine.

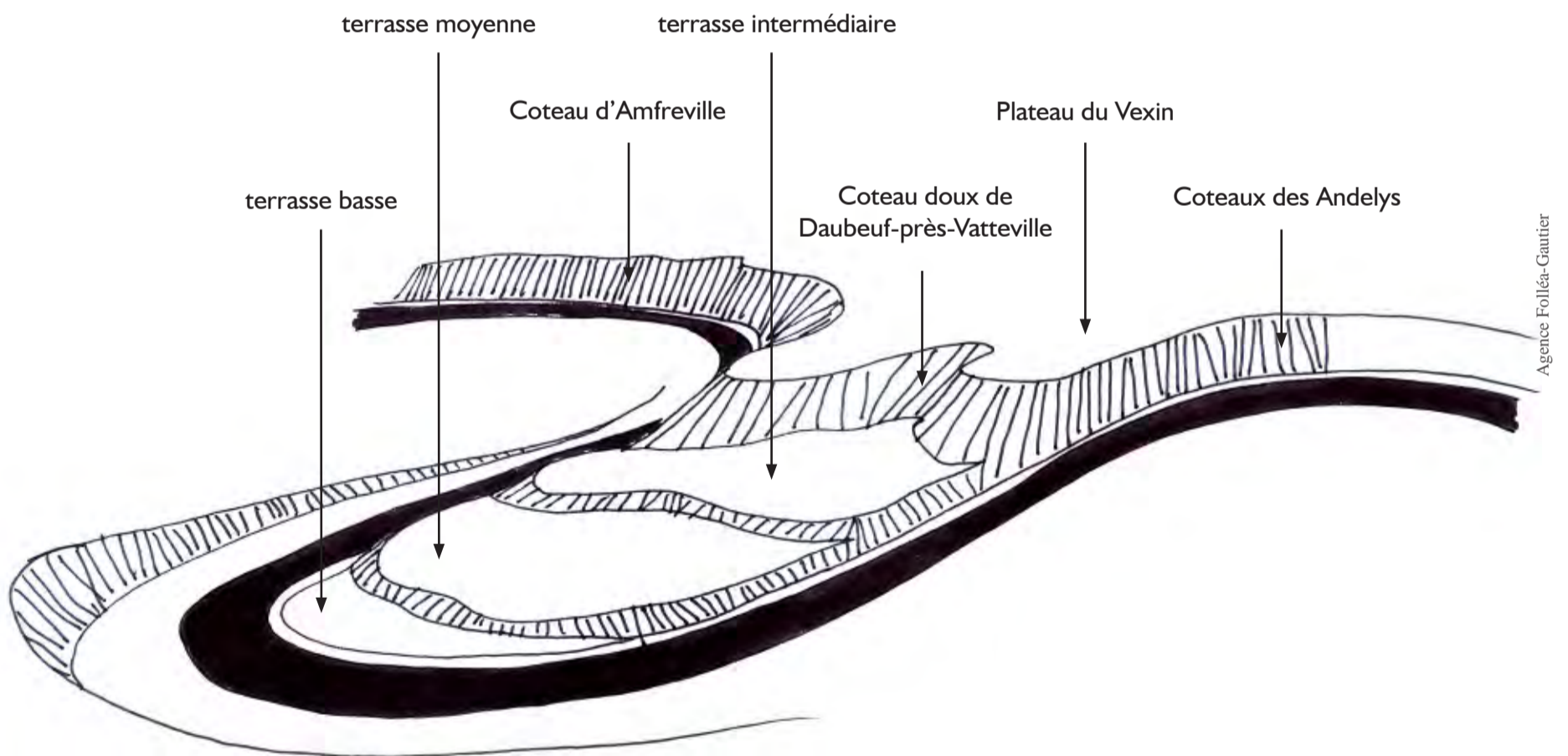


Schéma de la boucle de Muids



La terrasse agricole entre Muids et Andé. (2009 - commune de Muids)

2. LES MÉANDRES DES ANDELYS



Vézillon et le Petit Andely des villages qui tendent à se rejoindre.
(IGN 2008)

Fond cartographique : IGN Scan 25

Une implantation des villages espacée mais qui tend à se rejoindre

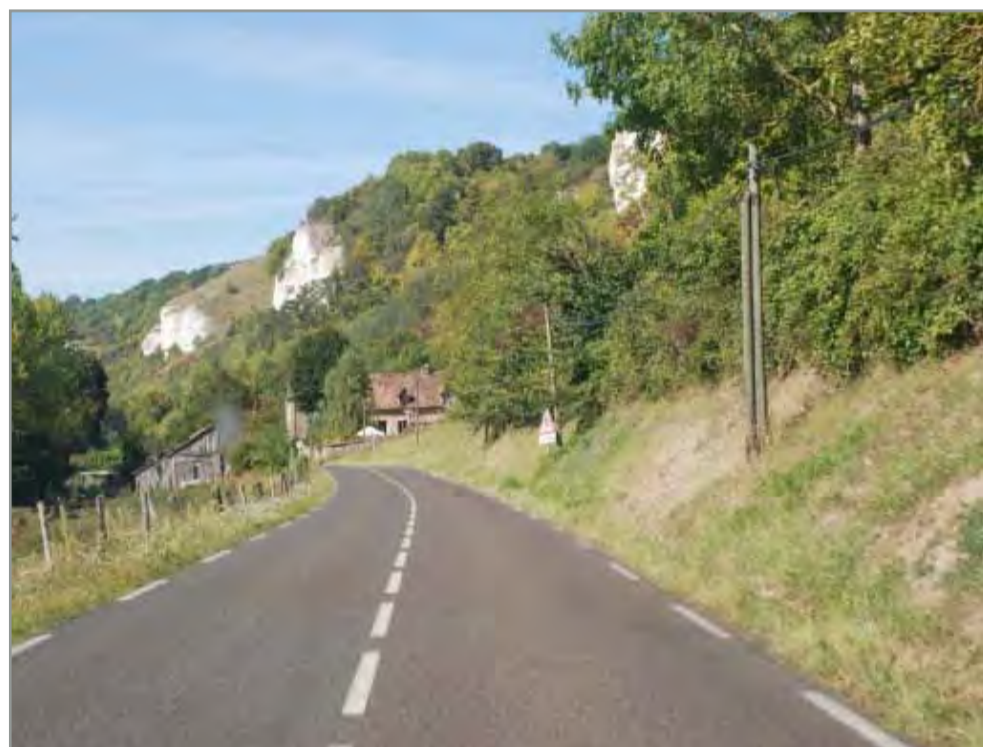
A l'écart des grandes voies de circulation et en dehors des Andelys – qui se développe dans la vallée du Cambon – ces deux boucles de Seine ne comptent aucune ville. Des villages de 200 à 800 habitants s'égrènent à distance de la Seine. Régulièrement implantés tous les 3 ou 4 km, ils ont profité des terrasses légèrement surélevées par rapport à l'eau pour s'implanter, limitant les risques d'inondation.

Contraint par les reliefs et les zones inondables, le développement des villages, ces dernières années, s'est effectué le long des routes, s'allongeant jusqu'à se rejoindre pour certains d'entre eux. C'est le cas de Muids, la Roque, Val St-Martin, Vézillon et le Petit Andely. Ces extensions, maisons par maisons, posent le problème de l'image urbanisée continue sur toute la boucle, notamment en rive droite, de Bouafles à Muids ; image qui ne reflète pas la réalité d'une boucle plutôt rurale. Cela pose, en outre des problèmes liés à la circulation et à la gestion d'une urbanisation très étalée sur le territoire (ramassage scolaire, ramassage des déchets, centralités, utilisation obligatoire de la voiture...)

La RD 313, un itinéraire de découverte de la vallée

La route qui relie Courcelles-sur-Seine à Andé en passant par le Petit Andely et Muids permet d'avoir une bonne lecture des paysages de la vallée. Elle traverse les principaux villages et ouvre de larges vues sur la plaine alluviale et les coteaux. Avec un gabarit de petite route implantée sur le bas des pentes du coteau, elle constitue une route-paysage pour ces deux boucles de Seine.

Elle concentre néanmoins une urbanisation linéaire qui lorsqu'elle s'implante à l'aval de la route, occulte les vues sur la Seine et la vallée. D'autres routes ont ce potentiel de route-paysage, notamment celles situées sur les coteaux, comme la RD 176 entre Villers-sur-le-Roule et Tosny et la RD 126 au Thuit qui dégage de très belles ouvertures sur le coteau de Château-Gaillard.



La RD 313 : une route étroite et sobre qui ouvre de très belles vues sur la vallée. (2009 - commune de Vernon)



La traversée du Petit Andely : un patrimoine architectural et urbain en bord de Seine. (2009 - commune des Andelys)

Une accroche fluviale de caractère, Les Andelys

Au coeur de ces boucles, le quartier du Petit Andely occupe une place importante dans la vallée. Seule grande ville du secteur, les Andelys s'installe en bord de Seine, au débouché de la vallée du Gambon, petite rivière dévalant du plateau du Vexin. Tenue entre deux coteaux qui culminent à 150 mètres d'altitude, la ville s'accroche au fleuve et se développe en profondeur dans la vallée du Gambon. Elle reste donc discrète et modeste dans la vallée de la Seine et l'est d'autant plus, que sa façade fluviale offre une image mi-urbaine et mi-végétale. Contrairement à Caudebec-en-Caux ou Duclair, qui s'organisent sur un quai urbain maçonné, elle garde des rives naturelles enherbées et plantées d'une riche ripisylve. Les belles maisons à pans de bois s'implantent en retrait d'un espace public enherbé.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



La ripisylve des berges forme un ourlet végétal aux bords du fleuve.

Les structures végétales le long de la Seine, biodiversité et paysage de nature :

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Protection des îles non agricoles, création de réserves naturelles, sanctuaire de biodiversité.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnée complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins existants et à venir.

Le site du Petit Andely, un patrimoine architectural et urbain :

- Préservation de la silhouette de la ville, de sa façade fluviale et de ses berges végétales.
- Inventaire, repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.

Les espaces ouverts des coteaux et le site de Château- Gaillard :

- Préservation des espaces ouverts des coteaux, notamment les pentes du Mont Pivin et de Château-Gaillard.
- Lutte contre l'enfrichement, mise en place d'une gestion légère par du pastoralisme sur les parcelles non boisées.
- Préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Création d'un cheminement des coteaux.



Les espaces ouverts des pentes, cultivés ou pâturés, apportent une diversité paysagère dans la continuité des coteaux. Le site de Château- Gaillard : une vigie dans la boucle de la Seine.



Les routes de coteaux offrent parfois des vues panoramiques sur la vallée.

Les routes-paysages, des itinéraires de découverte des paysages :

- Maintien d'ouvertures visuelles sur la vallée.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes.
- Valorisation du patrimoine (bâti, murs, jardins...) en place .
- Maintien d'une voirie à petit gabarit (2 voies).

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Un accueil bien peu mis en valeur pour l'arrivée sur le site remarquable de Château-Gaillard.

La disparition d'espaces non bâtis entre les villages:

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux, le long des routes.

Les abords non valorisés des gravières :

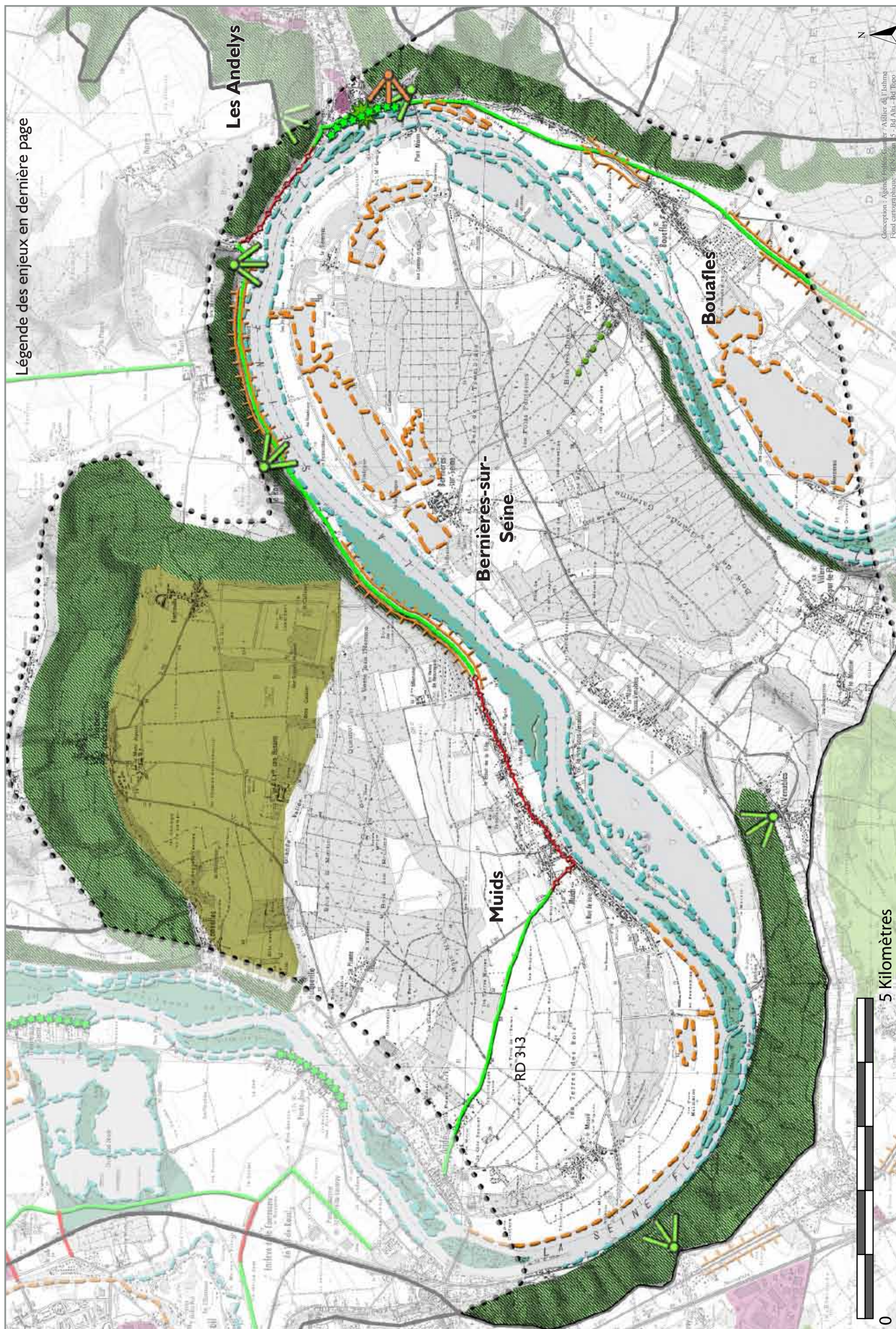
- Aménagements et valorisation des abords de gravières avec des circulations douces, des replantations, etc...

Le site peu qualifié du parking d'accueil de

Château-Gaillard :

- Aménagement des abords immédiats de Château-Gaillard.
- Requalification des parkings.
- Aménagement des circulations douces.

CARTE DES ENJEUX N°2 : LES MÉANDRES DES ANDELYS



Conception : Agence Poplin-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN, Scm 5 - Bd Aht - Bd Topo

3. LES ÉTANGS DE LÉRY-POSES

SITUATION

A partir d'Andé et de Saint-Pierre-du-Vauvray, la plaine alluviale de la Seine s'élargit avec le débouché de la vallée de l'Eure, encadrée par quatre plateaux : le plateau du Vexin à l'est délimité par le coteau abrupt d'Amfreville-sous-les-Monts, le plateau de Caux au nord, prolongeant l'axe de la vallée de l'Andelle, le plateau du Neubourg à l'ouest délimité par le coteau boisé de la forêt de Bord-Louviers et le plateau de Madrie au sud, dont la pointe est occupée par Saint-Etienne-du-Vauvray.

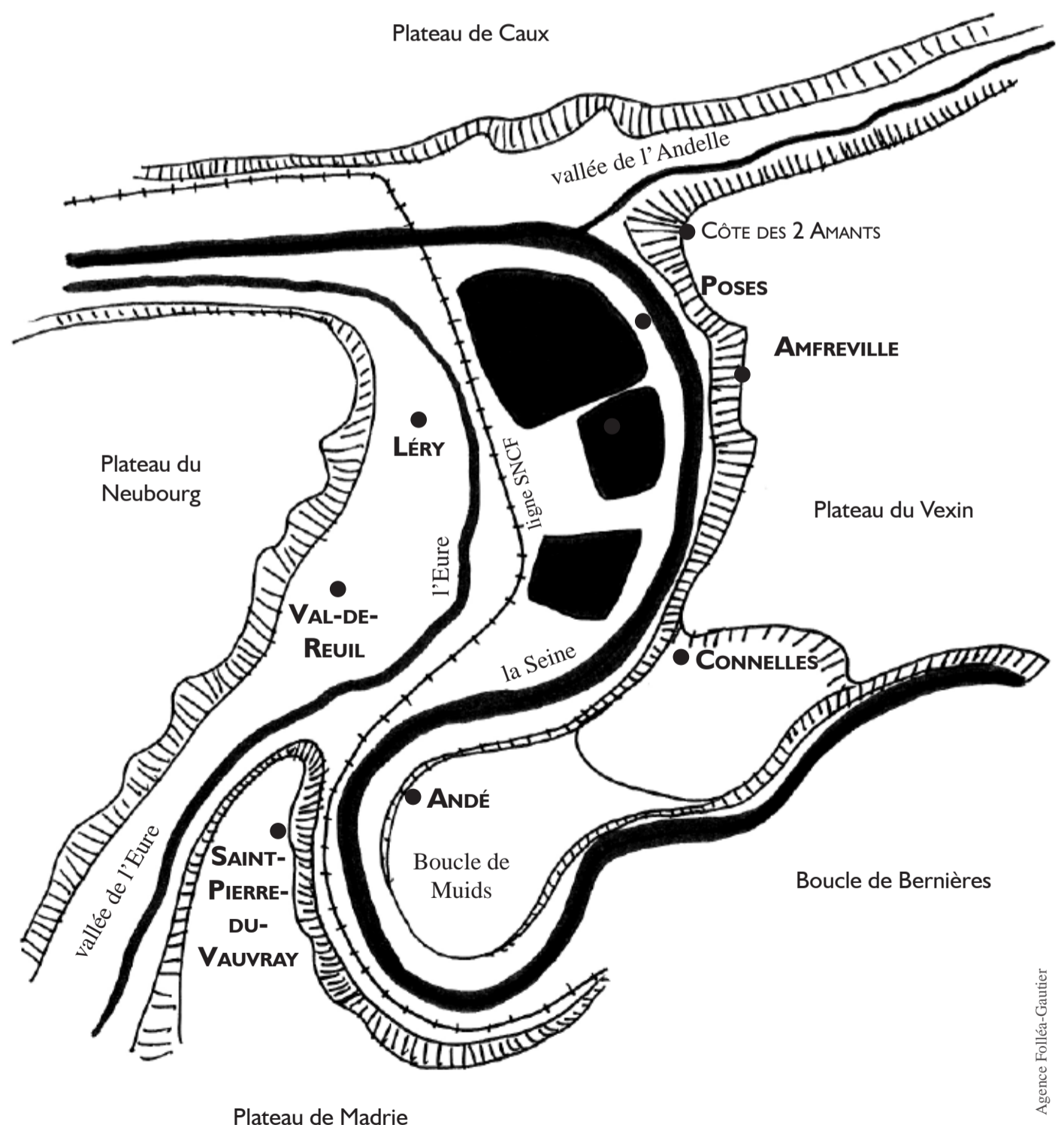
Si cette plaine forme une seule unité géographique, l'occupation du sol très différenciée entre l'est et l'ouest a créé deux unités de paysage : l'une à l'ouest de la rivière de l'Eure, très urbanisée qui se rattache à la vallée de l'Eure, l'autre à l'est, plus naturelle qui se concentre sur la Seine et les étangs de Léry-Poses. C'est cette dernière unité qui est ici décrite.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un coteau en rive droite qui structure la vallée

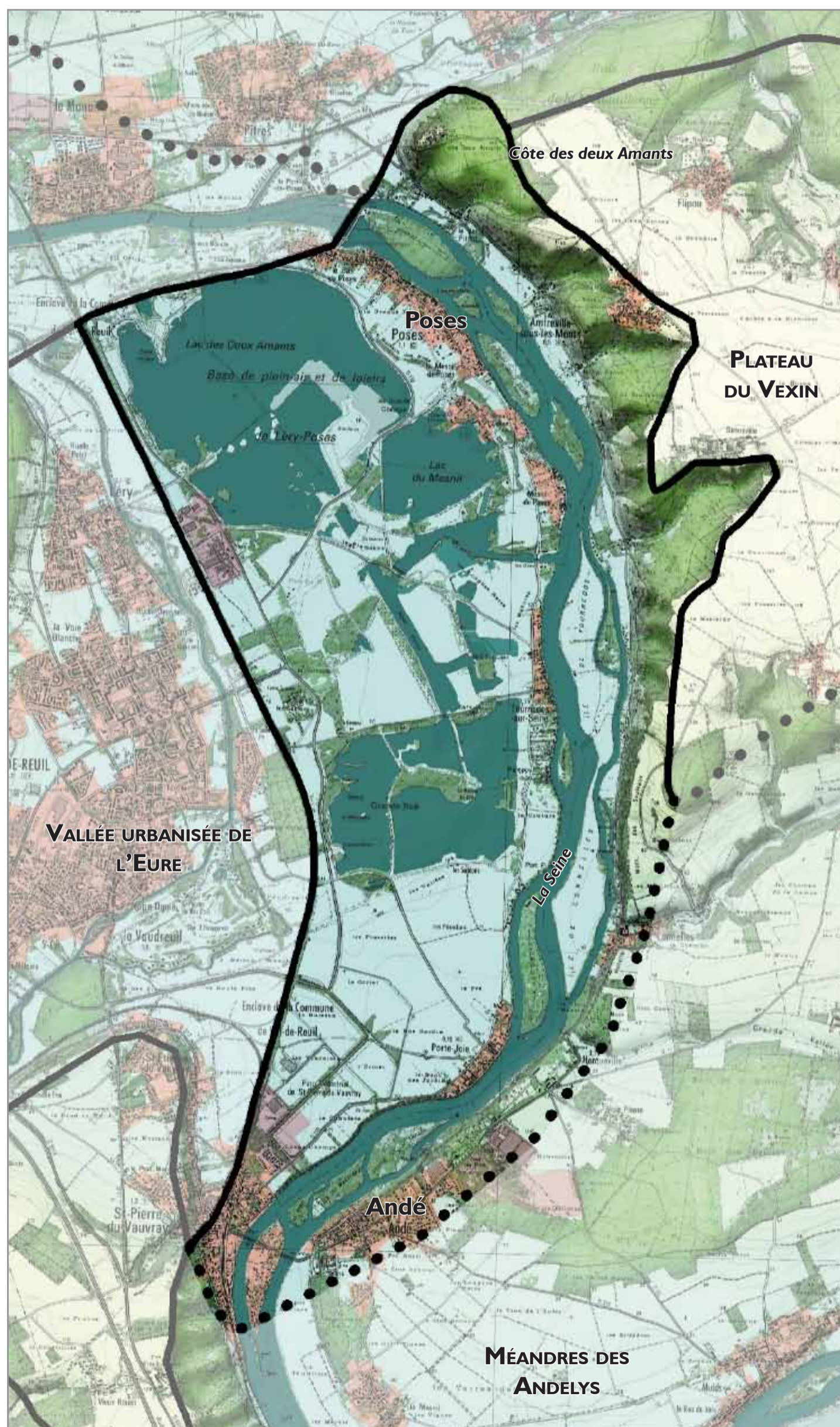
De Connelles à la côte des Deux Amants, le coteau domine la Seine de plus de 140 mètres de dénivelé. Il prend même des allures de falaises, laissant régulièrement entrevoir des affleurements de craie entre ses pans boisés. Cadrant la large plaine alluviale et épousant la courbe de la Seine, cette ligne verte de coteau forme la toile de fond de ce paysage et dessine un repère fort dans le territoire. La côte de Deux Amants, pointe ultime de ce coteau à la confluence de la vallée de l'Andelle, en est le repère emblématique largement reconnu (site classé).



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°3 : LES ÉTANGS DE LÉRY-POSES

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un coteau en rive droite qui structure la vallée
- Un fleuve confidentiel et garni d'îles
- Des villages accrochés au fleuve
- Une boucle devenue lacustre
- Une voie de chemin de fer, une frontière entre deux paysages



0 2 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES



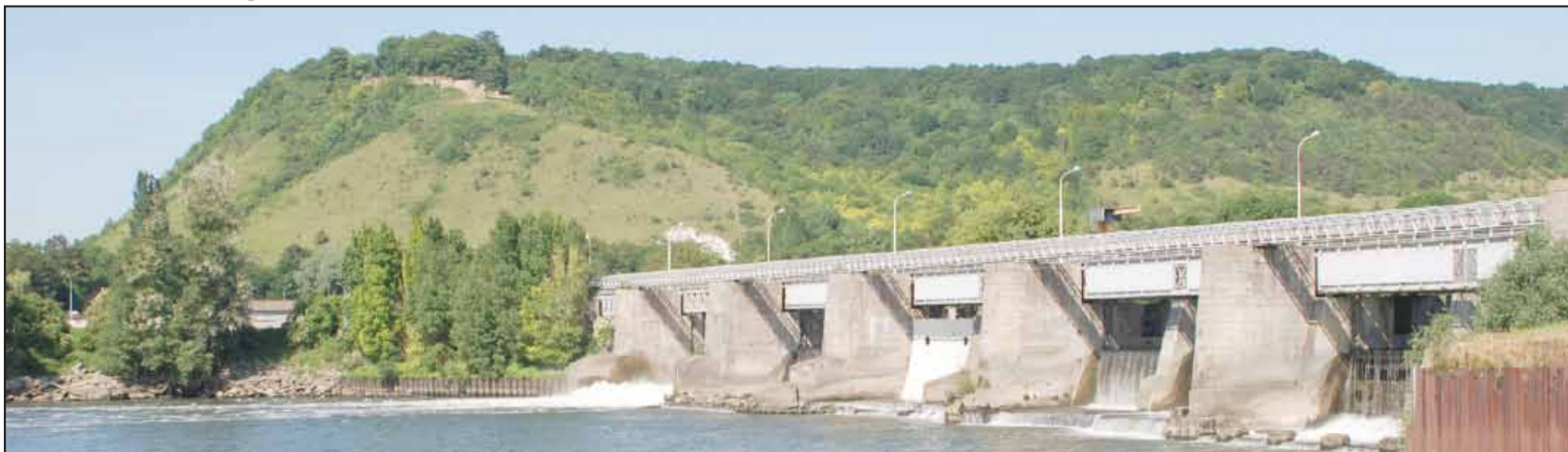
3. LES ÉTANGS DE LÉRY-POSES



La construction du barrage.

Un fleuve confidentiel et garni d'îles

C'est sans aucun doute entre Andé et le barrage de Poses-Amfreville que la Seine conserve la plus forte densité d'îles. Sur seulement onze kilomètres, huit îles et une dizaine d'îlots découpent en de nombreux bras le cours de la Seine. Le fleuve se démultiplie et la nombreuse végétation qui borde ces îlots renforce l'impression de cloisonnement. Aussi, la Seine devient-elle plus discrète et confidentielle se donnant même des allures de calme rivière pittoresque, si ce n'est le passage très régulier des péniches chargées de matériaux faisant le transit entre Paris et Rouen.



Le barrage de Poses et la côte des Deux Amants. (2009 - commune de Poses)

A l'aval, le barrage de Poses-Amfreville, dernière écluse avant la mer dont on ressent jusqu'ici l'influence des marées (niveau de marnage), marque la fin de ce tronçon à l'image pittoresque : les îles seront plus rares et la végétation se limitera à une étroite ripisylve sur les berges.

Les bords de Seine restent facilement accessibles grâce aux deux petites routes qui longent le fleuve, rive droite et rive gauche et dont le modeste trafic permet aux piétons et aux cyclistes de profiter du bord de l'eau.



Les bords de Seine en amont du barrage : une ambiance naturelle grâce aux ripisylves et aux coteaux boisés. (2009 - commune d'Amfreville-sous-les-Monts)

Des villages accrochés au fleuve

Les villages de Poses, Le Mesnil-de-Poses, Tournedos-sur-Seine, Portejoie et Andé, aux confins du territoire des étangs, sont tous des villages d'anciens bateliers travaillant en liaison avec la navigation fluviale.

Accrochés au fleuve, les villages s'allongent sur le bourrelet alluvial, alignant de petites habitations pleines de charme, sur plus de 4 ou 5 km. La route qui les dessert est une petite voie, peu passante, s'ouvrant directement sur le fleuve. L'espace public s'agrément de bas-côtés enherbés, ponctués d'arbres et d'arbustes adaptés aux milieux humides. La qualité de ces villages tient beaucoup au charme modeste de ces habitations. Construites pour la plupart en brique, elles se parent de couleurs vives et gaies pour leurs huisseries et s'ornent de jardins fleuris en devanture. Les nombreux promeneurs du bord de Seine profitent autant de la vue sur la Seine que de la vue sur ce front bâti.



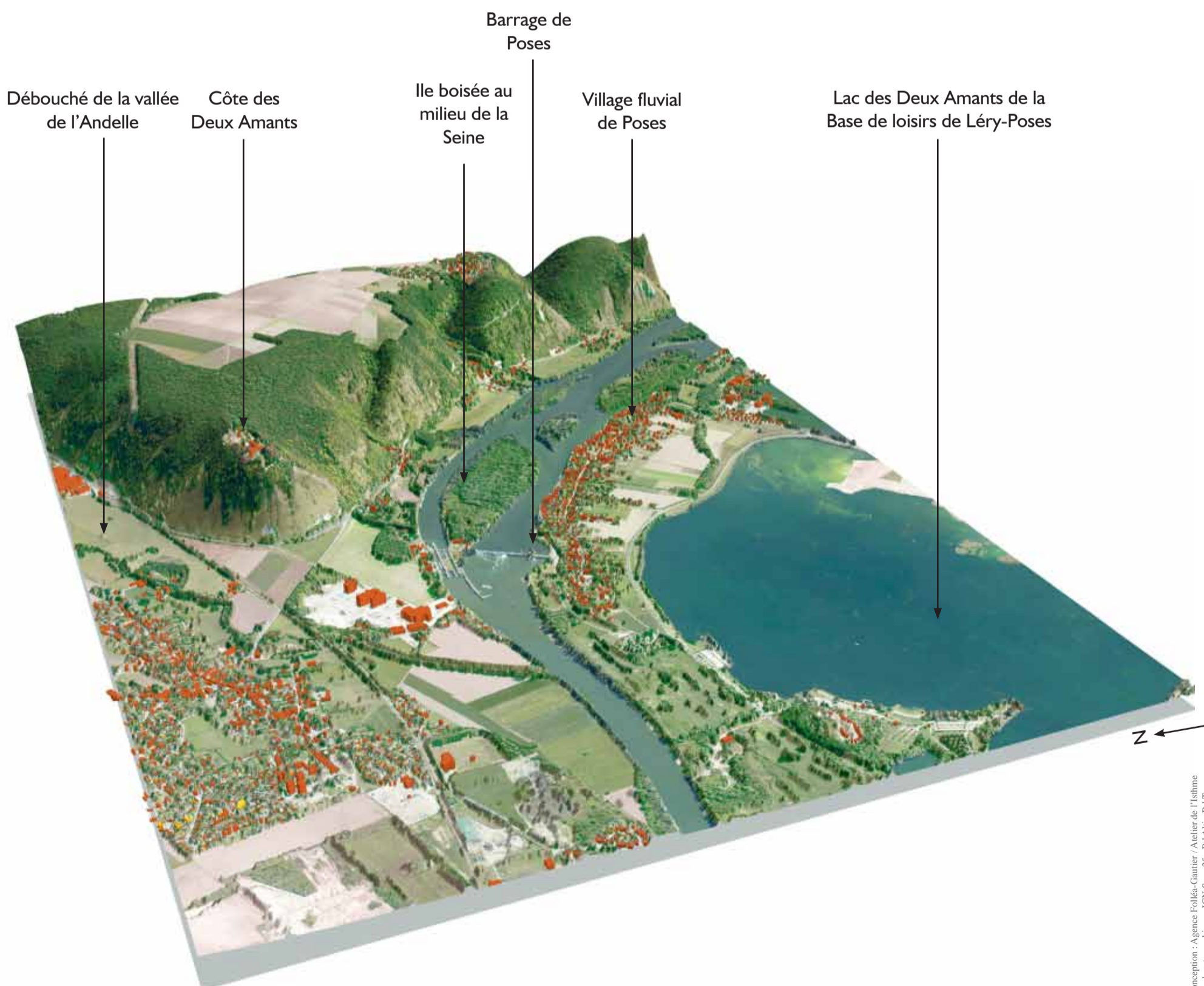
Le village de Poses le long de la Seine. (2009 - commune de Poses)

Une boucle devenue lacustre

Le coeur de la boucle est aujourd'hui occupé par de très grandes surfaces en étangs. Ils sont nés du plus grand site d'extraction de matériaux de Haute-Normandie. Couvrant plus de 750 ha, le site industriel a peu à peu couvert la moitié de la plaine alluviale. 40 millions de tonnes de granulats y ont été extraits. Aujourd'hui les exploitations des sablières et gravières couvrent encore 100 hectares et le reste de la plaine s'est reconvertie en espaces de nature, dévolus aux loisirs nautiques avec près de 400 ha de superficie en eau, 170 ha revenus en culture et 65 ha de réserve ornithologique.



Le village de Poses et le lac des Deux-Amants : une grande partie de la plaine alluviale est aujourd'hui en eau. (2009 - commune d'Amfreville-sous-les-Monts)



Bloc-diagramme au niveau de la confluence de la Seine et de l'Andelle

Conception : Agence Follié-Cautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

3. LES ÉTANGS DE LÉRY-POSES

Cette reconversion radicale du site industriel a profondément bouleversé le paysage de cette boucle de la Seine dans les 100 dernières années. De la plaine alluviale cultivée et sans arbres, paysage très ouvert comme on peut le voir sur les vieilles cartes postales du début du 20^{ème} siècle, le

site s'est transformé en un immense champ industriel entre les années 1960 et 1990, avec d'énormes mouvements de terres, des trous, des tas, des cloisonnements, puis il a, à nouveau, muté pour devenir un espace lacustre, très arboré et cloisonné. Grâce à ses grandes surfaces en eau, le site propose de très belles ouvertures, desquelles on peut percevoir tous les coteaux de la Seine.



Plaine agricole autour du village de Léry. (1910)



Les bords du lac de la base de loisirs de Léry-Poses : un espace de nature reconstitué. (2009 - commune de Léry)

La voie de chemin de fer, une frontière entre deux paysages

La ligne SNCF reliant Paris à Rouen coupe la plaine alluviale en son centre, passant en digue sur la rive droite de l'Eure. Cette ligne droite très plantée de part et d'autre, marque une césure radicale entre les étangs de la base de loisirs et les villes de Léry et de Val-de-Reuil. Elle agit comme une coupure visuelle, mais aussi et surtout comme une coupure fonctionnelle. Les passages peu nombreux sous l'ouvrage relient mal les quartiers habités à l'ouest aux espaces de nature autour des étangs à l'est.



La voie de chemin de fer Paris-Rouen qui forme une frontière. (2009 - commune du Vaudreuil)

LES VALEURS PAYSAGÈRES



La côte des Deux Amants, un repère emblématique des bords de Seine.

Les coteaux et les lignes de crêtes, le cadre de la vallée :

- Protection contre l'urbanisation, maintien de la ligne de crête boisée ou agricole.
- Protection du site de la côte des Deux Amants, mise en valeur du belvédère, gestion de la végétation.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Maintien des espaces ouverts pâturés sur les pentes.

Les espaces naturels et les berges végétalisées :

- Protection des îles, maintien de la biodiversité, notamment sur celles non gérées par l'agriculture.
- Préservation de la ripisylve des bords de Seine et des îles.



Ripisylve et forêt alluviale, des structures végétales essentielles à la qualité des paysages de bords de Seine.



Architecture, espaces publics et berges de Seine : un ensemble de qualité pour les bords de Seine.

Le front bâti en bord de Seine, un patrimoine architectural et urbain :

- Maintien d'une architecture de qualité, inventaire, repérage, identification et préservation du patrimoine architectural et urbain dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation.

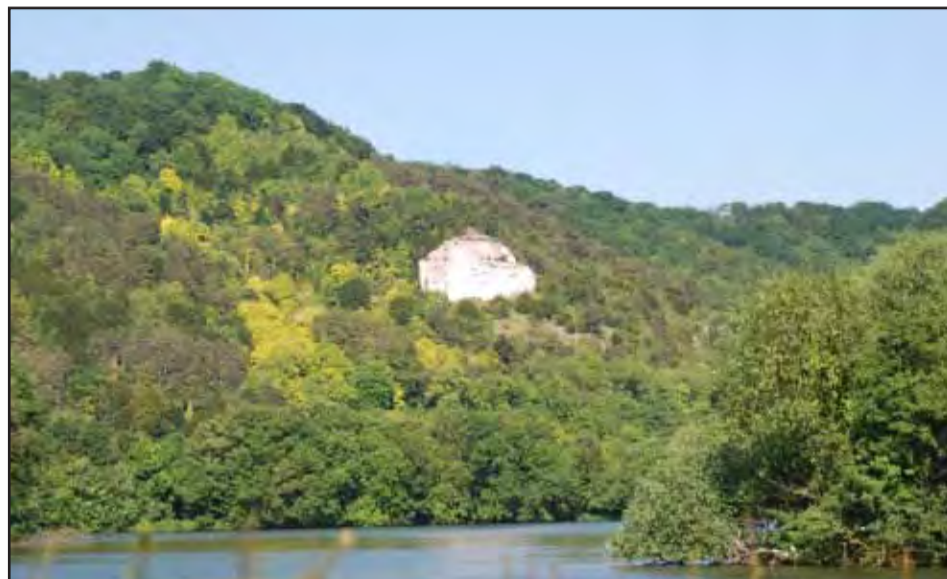
Les routes-paysages, des itinéraires de découverte des bords de Seine :

- Maintien d'une voie à petit gabarit.
- Gestion des plantations le long de la voie avec préservation de fenêtres ouvertes sur la Seine.
- Maintien d'un aménagement sobre des routes au sein des espaces de nature (panneaux signalétique, sécurité routière,...).

RISQUES ET PROBLÈMES

Les boisements des coteaux :

- Lutte contre l'enfrichement qui referme la vallée et développement du pastoralisme sur les pentes gagnées par les boisements.
- Création d'un cheminement des coteaux, de la Cote des Deux Amants à Connelles,



L'enfrichement des coteaux produit une perte de biodiversité et une simplification du paysage de la vallée.



Les abords de la gare, un espace potentiel de développement urbain qualitatif.

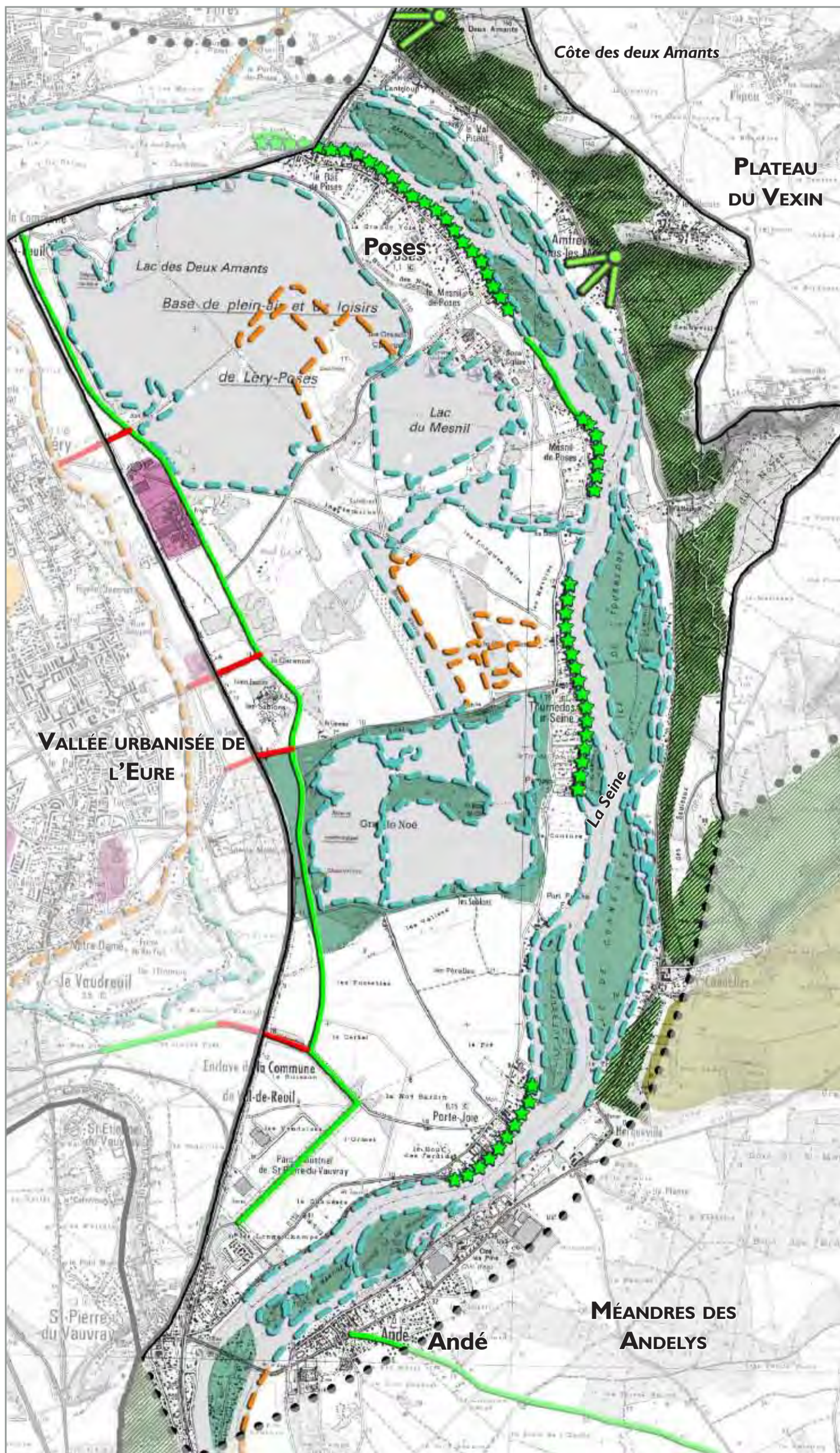
en préservant des ouvertures visuelles vers la vallée.

La coupure de la ligne SNCF :

- Développement des liaisons entre ville et espaces naturels.
- Création de cheminements, pistes cyclables pour rejoindre la Seine.
- Réaménagement des abords de la gare et notamment de l'aire de stationnement.

CARTE DES ENJEUX N°3 : LES ÉTANGS DE LÉRY-POSES

Légende des enjeux en dernière page



0 2 Kilomètres

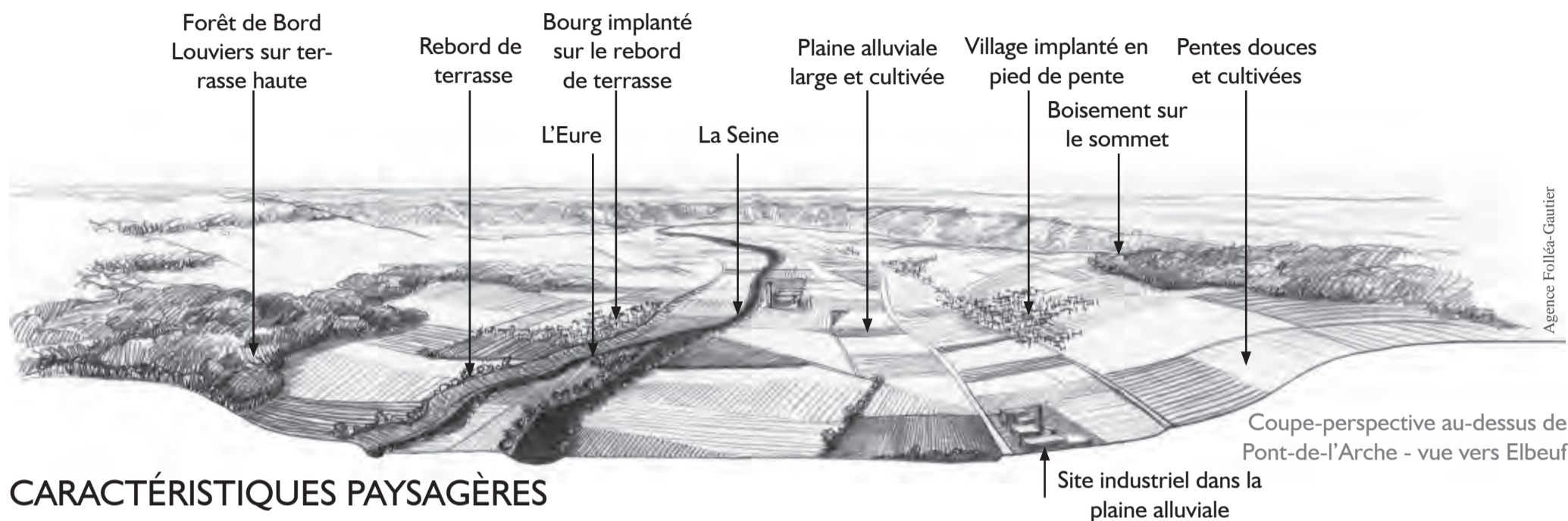
LES UNITÉS DE PAYSAGES

Conception : Agence Folké-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scam 25 - Bd Alti - Bd Topo

4. LA BOUCLE D'ELBEUF

SITUATION

A la limite du département de l'Eure et de la Seine-Maritime, la vallée de la Seine forme une boucle allongée entre la confluence avec l'Andelle et l'entrée dans l'agglomération de Rouen. Les paysages des bords de Seine se transforment alors progressivement pour devenir urbanisés, marqués par les villes de Pont de l'Arche, Elbeuf et Cléon. Le passage dans l'agglomération de Rouen se fait après un virage à 90° plein nord au niveau de Tourville-la-Rivière. Cette boucle se situe aux limites du Caux rouennais au nord, du Roumois à l'ouest et de la plaine du Neubourg au sud.



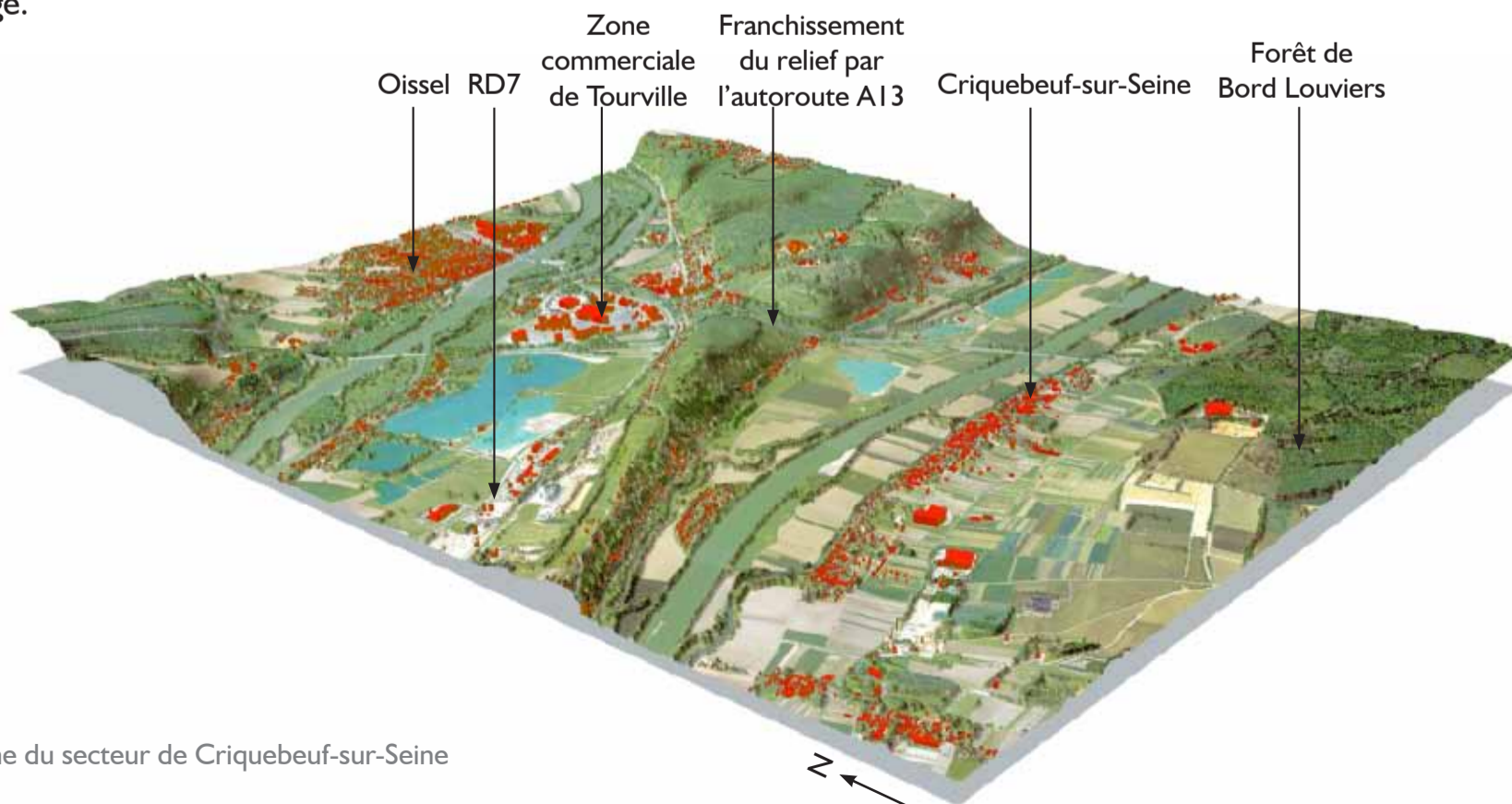
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un relief étiré pour un profil de vallée plus doux et plus ouvert

Passé le barrage de Poses-Amfreville, la Seine amorce un virage à 90° et s'oriente sur un axe est/ouest, prolongeant la direction de la vallée de l'Andelle. Cette nouvelle direction de la vallée de la Seine se trouve soulignée par un petit coteau au pied duquel les villages et les bourgs de Saint-Aubin, Freneuse, Sotteville et Alizay prennent appui. La vallée rectiligne prend un profil plus doux et moins encaissé. La plaine alluviale se répartit sur les deux rives et s'y développe une agriculture de proximité, notamment beaucoup de maraîchage.

Une boucle de la Seine qui crée la confusion

Dans la pointe de Saint-Aubin, le fleuve dessine un méandre très serré, si serré qu'il semble que la Seine se soit dédoublée en deux vallées parallèles ! Cette complication de la lecture géographique est d'autant plus troublante que l'autoroute A 13, l'axe le plus emprunté de la Haute-Normandie, traverse à deux reprises la vallée mettant l'automobiliste dans la confusion de savoir dans quel sens s'écoule le fleuve et s'il s'agit bien de la même vallée.

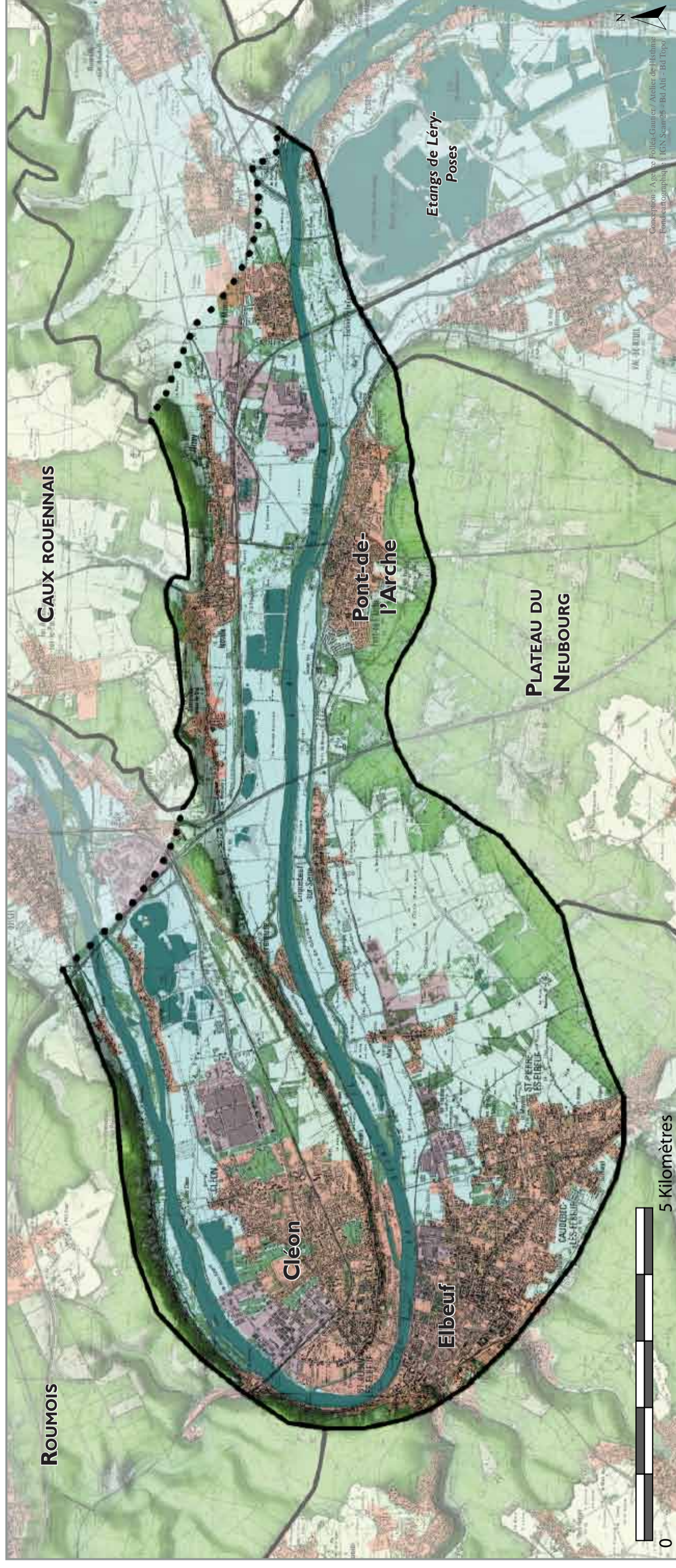
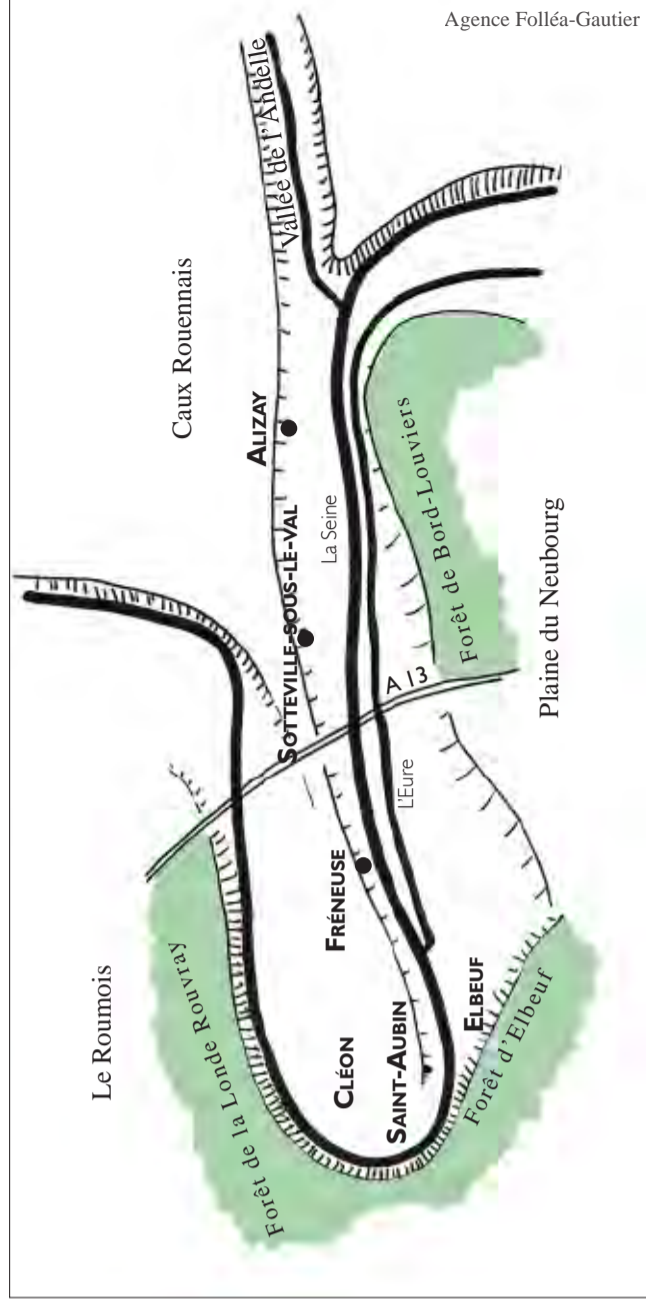


Bloc-diagramme du secteur de Criquebeuf-sur-Seine

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°4 : LA BOUCLE D'ELBEUF

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un relief étiré pour un profil de vallée plus doux et plus ouvert
- Une boucle de Seine qui crée la confusion
- Des coteaux verts qui annoncent la forêt
- Un fleuve aux allures naturelles qui fait son entrée dans l'agglomération rouennaise
- Un paysage agricole contraint et consommé par l'urbanisation ou les gravières
- Un territoire traversé et fragmenté par les infrastructures
- Une urbanisation qui gagne la plaine alluviale et les petits coteaux





Les falaises d'Orival : un paysage emblématique de la vallée de la Seine. (2009 - commune de Cléon)

Des coteaux verts qui annoncent la forêt D'Elbeuf à Oissel, les coteaux verts et abrupts forment la toile de fond de ce paysage de vallée. Les Roches d'Orival en sont le point d'orgue avec une magnifique série de pyramides crayeuses, dessinée par l'érosion. Orientés au sud, les affleurements crayeux captent le soleil, réchauffant et illuminant le fond de vallée. Le château le Clos Glosse et le Château d'Orival, perchés sur le relief, sont les seuls bâtiments à émerger du boisement. Tout autour, les plateaux se couvrent de forêts : forêt de La Londe Rouvray, forêt d'Elbeuf et forêt de Bord-Louviers.



La Seine vue depuis le pont de Pont de l'Arche : une image de nature liée aux berges naturelles plantées. (2009 - commune de Pont-de-l'Arche)



La base de loisirs sur le territoire de Tourville-la-Rivière. (2009 - commune de Tourville-la-Rivière)

Un fleuve aux allures naturelles qui fait son entrée dans l'agglomération rouennaise

Tout au long de la boucle d'Elbeuf, la Seine garde une image très végétale avec des berges naturelles plantées de ripisylves généreuses. En outre, la marée qui se ressent jusque là renforce ce caractère, en créant un estran fluvial.

La présence de quelques îles, et notamment la bande de terre reliant la Seine et l'Eure, crée des plans successifs de végétation, étoffant le fleuve dans une enveloppe verte.

En dehors des berges de Seine ou de l'Eure, les espaces naturels sont rares, si ce n'est les espaces de la base de loisirs de Cléon, fruit d'une reconversion d'un site d'extraction.

Ces espaces de nature, si ténus soient-ils, prennent d'autant plus d'importance, qu'ils se situent dans un contexte de plus en plus urbanisé à mesure que l'on se rapproche de Rouen.

Les accès au fleuve et aux espaces naturels sont fréquents dans cette boucle, grâce à des petites routes, des chemins de halage ou des chemins de randonnées (GR2), permettant de profiter des espaces naturels proches des villes et des villages.

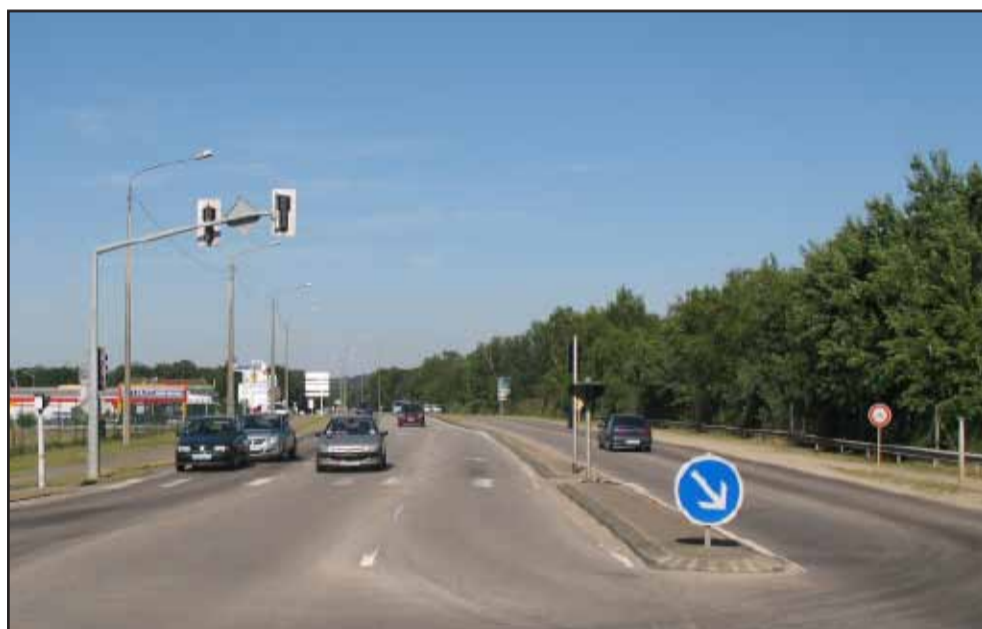
Un paysage agricole contraint et consommé par l'urbanisation ou par les gravières

Les plaines alluviales propices à l'agriculture ont, depuis quelques années, subi une colonisation par le bâti. Les villes d'Elbeuf et de Cléon s'agrandissent aux dépens des espaces agricoles qui se réduisent progressivement, notamment dans la boucle intérieure de Cléon. Rive droite, les dernières parcelles agricoles coiffent le coteau de Freneuse et bordent la Seine dans la plaine alluviale entre Alizay et Sotteville-sous-Val. Rive gauche, il ne reste que quelques centaines d'hectares entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Criquebeuf-sur-Seine, où les pressions ne sont pas seulement urbaines mais aussi liées aux activités des sablières. Mais ces espaces agricoles maintiennent encore quelques belles coupures entre les villes.

Le maraîchage qui dominait dans les exploitations agricoles proches de l'eau, a tendance à diminuer au profit de cultures plus vastes de maïs ou de blé. Une grande majorité des îles est exploitée en grandes parcelles agricoles. Les prairies, qui couvraient les coteaux, tendent aussi à disparaître avec l'abandon des pratiques pastorales. Les pentes non gérées se boisent peu à peu ou sont occupées par l'urbanisation.



Une des dernières prairies au-dessus de la zone commerciale de Tourville-la-Rivière. (2009 - commune de Tourville-la-Rivière)



La RD 7 au niveau de Cléon : une image très routière au coeur de la boucle. (2009 - commune de Cléon)

Un territoire traversé et découpé par les infrastructures

Contrairement à toutes les autres boucles de Seine, la boucle d'Elbeuf est parcourue par de grosses infrastructures routières. L'autoroute A 13 profite du profil plus doux de la vallée pour la traverser à deux reprises en y aménageant 3 échangeurs. Ces ouvrages ont un impact très fort dans la vallée d'autant qu'ils s'accompagnent d'un cortège de bâtiments d'activités commerciales ou industrielles.

Au-delà de l'image peu valorisante des abords de l'infrastructure, l'autoroute crée une véritable coupure entre la boucle de Cléon et la commune de Tourville-la-Rivière. Les passages sous l'ouvrage sont peu valorisants.

Des sites industriels qui ponctuent la vallée mais qui restent enveloppés d'espaces agricoles ou naturels

Plusieurs implantations industrielles prennent place dans la plaine alluviale. Entre la commune du Manoir et celle de Cléon, les usines avec leur cortège de cheminées et leur zone de dépôts, se détachent dans le paysage, insufflant un caractère industriel à cette boucle de Seine.

Toutefois, ces sites restent isolés les uns des autres, ne formant pas de grandes masses compactes et la végétation des bords de Seine qui les entoure maintient une image valorisante de «nature industrielle».



L'usine M-Real à proximité de Pont de l'Arche : une association valorisante entre nature et site industriel. (2009 - commune de Damps)



Les coteaux construits à Freneuse. (2009 - commune de Freneuse)

Aussi l'urbanisation, s'étend-elle sans discontinuer d'Alizay à Saint-Aubin-lès-Elbeuf sur plus de 13 km le long de la RD 92. En rive gauche les intervalles non bâtis diminuent entre Pont-de-l'Arche, Criquebeuf-sur-Seine et Elbeuf, le long de la RD 321. Ils sont tout aussi menacés sur la RDI 44 entre Cléon et Tourville-la-Rivière. Avec ces allongements linéaires, c'est l'ensemble du paysage de la boucle qui souffre d'une image urbanisée un peu caricaturale. En outre, les extensions récentes manquent cruellement d'originalité ou de qualité, reprenant des compositions urbaines peu denses, très consommatrices d'espaces et mal reliées entre elles. C'est aussi un catalogue d'architecture souvent banale, oubliant les archétypes reconnus de l'architecture normande.



Lotissement à proximité de la Seine à Freneuse. (2009 - commune de Freneuse)

Une urbanisation qui gagne la plaine alluviale et les petits coteaux

A l'origine les villages et les bourgs se sont installés à l'abri des crues.

Occupant le pied des coteaux ou les rebords de terrasses, ils se maintenaient hors des zones inondables et préservaient les pentes des coteaux et la plaine agricole.

La proximité de Rouen a bouleversé cette organisation ces dernières décennies et le développement urbain a poussé la ville à sortir de ces implantations d'origine, conquérant aussi bien la plaine que les coteaux, s'allongeant principalement le long des routes.

Elbeuf, une image trop routière des rives fluviales

Avec son orientation au nord et ses quais très routiers, la ville d'Elbeuf a du mal à affirmer son accroche au fleuve. Même les ponts, ouvrages qui symbolisent le lien, survolent les berges. Cette ancienne cité industrielle du textile a payé un lourd tribut lors de la seconde guerre mondiale et la reconstruction d'un front urbain sur les quais n'a pas su reconnecter les quartiers habités et les rives de la Seine.



Les bords de Seine à Elbeuf : une accroche au fleuve peu valorisée. (2009 - commune d'Elbeuf)

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Les coteaux d'Orival : paysage emblématique aux portes de Rouen.

Les coteaux, le cadre spectaculaire de la vallée :

- Protection des coteaux d'Orival, paysage emblématique aux portes de Rouen.
- Arrêt de l'urbanisation sur les coteaux encore exempts de constructions.
- Lutte contre l'enfrichement.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.

Les espaces agricoles, des espaces de respiration entre les zones urbaines:

- Maintien et gestion des paysages agricoles proches des villes.
- Gestion des prairies des coteaux.
- Soutien au maraîchage.

Les structures végétales le long de la Seine, une image de nature dans la vallée:

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Protection des îles et gestion écologique des espaces insulaires.



La plaine alluviale compte encore de grandes parcelles agricoles qui isolent les zones urbaines et industrielles.



Les berges de l'Eure et de la Seine : des lieux de promenade et de détente.

Les berges de Seine et de l'Eure, des espaces de promenade et de détente :

- Aménagement et valorisation des berges de Seine.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins avec les centres-villes.

LES RISQUES ET PROBLÈMES

La disparition des respirations entre les bourgs :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les bourgs et les villes, le long des routes.

Les limites non-traitées des extensions urbaines :

- Reconstitution de lisières urbaines en limite de ville accueillant des circulations douces, des jardins ouvriers, etc...

Les traversées très routières de la Seine :

- Aménagement de traversées piétonnes et cyclistes confortables sur les ponts.



Des routes au gabarit et au mobilier très routier, ne mettant pas en valeur les paysages traversés.

Les abords dégradés des grandes routes, RD 7 et RD 321 :

- Maintien d'un gabarit de route secondaire.
- Traitement des abords soigné avec des bas-côtés enherbés et des plantations d'alignement.
- Réglementation de la publicité et des enseignes commerciales.
- Maintien des coupures d'urbanisation.

Les traversées peu confortables des villages et des bourgs pour les riverains :

- Requalification des chaussées avec réduction des sur-largeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Enfouissement des réseaux.

Les quais routiers d'Elbeuf :

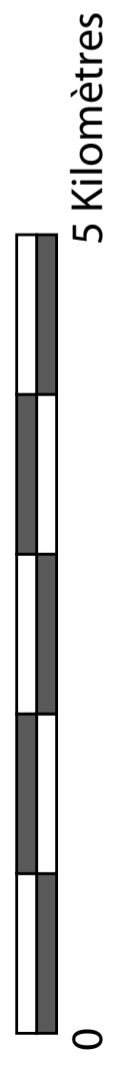
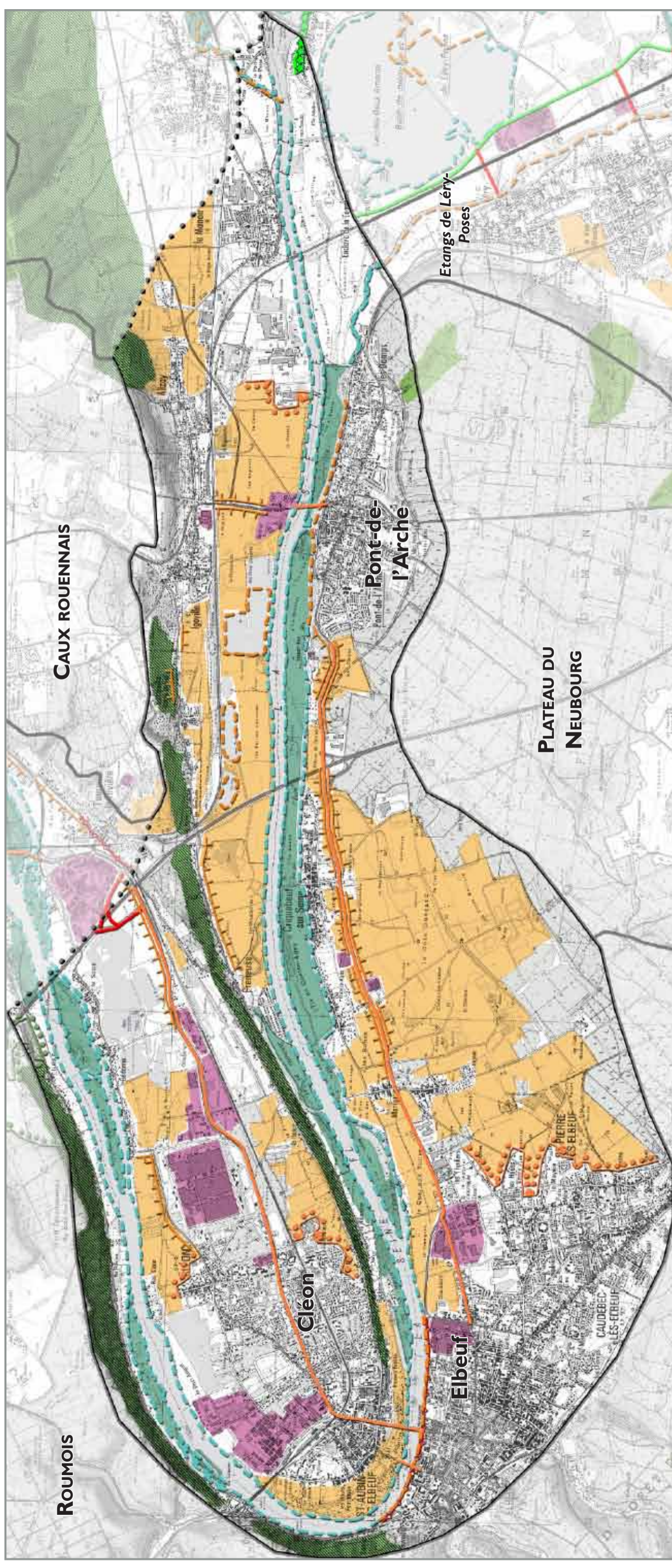
- Requalification des berges de Seine à Elbeuf et dans son agglomération sur la rive gauche.
- Réaménagement moins routier et plus urbain sur les quais, traversées piétonnes.
- Développement d'espaces publics urbains continus le long de la Seine.



Des quais très minéralisés et peu valorisants à l'entrée d'Elbeuf.

CARTE DES ENJEUX N°4 : LA BOUCLE D'ELBEUF

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isdhme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

5. LA BOUCLE DE ROUEN

SITUATION

Dès les premiers sites industriels de Oissel, le paysage de la vallée de la Seine achève sa transformation pour devenir complètement urbanisé. Toujours dominé par des coteaux abrupts, la grande boucle vient rejoindre Rouen au nord avant de s'infléchir à nouveau vers le sud vers Grand Couronne. Les lignes de crêtes des coteaux marquent les limites de paysage de la vallée de la Seine. Les coteaux enserrant un immense secteur urbain qui vient butter sur la forêt de la Londe Rouvray au sud. Cette forêt est l'un des maillons de la couronne forestière qui enserre l'agglomération rouennaise. En aval de Grand-Couronne, la transition vers les boucles aval se fait par un effet de cisaillement, quand la rive gauche est encore industrielle, la rive droite a laissé la place à une campagne pittoresque et jardinée.

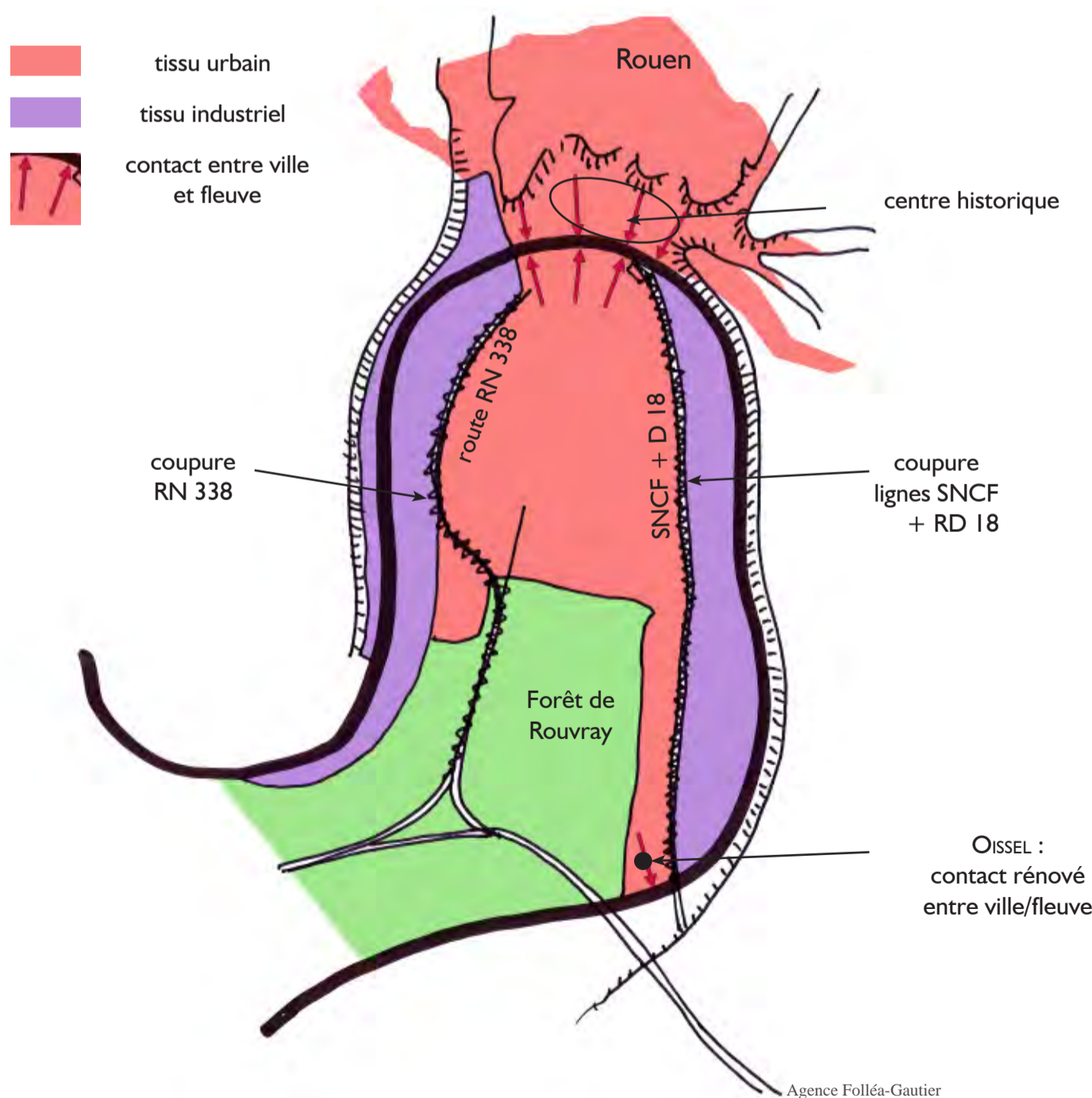


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une boucle urbaine cernée d'industrie

C'est au creux de la vallée, dans une large boucle de Seine que Rouen s'est bâtie. Profitant d'un élargissement de la plaine au pied des coteaux, la ville s'est implantée en rive droite puis elle s'est développée, gagnant la rive gauche jusqu'à occuper tout l'espace disponible de la boucle de Seine. Avec l'industrialisation et le renforcement de la zone portuaire, quartiers urbains, faubourgs et

zones industrielles ont progressés de concert et tous se concentrent dans la plaine, donnant un paysage mi-urbain, mi-industriel, sans qu'il soit possible de les dissocier. Le cœur de Rouen en est un parfait exemple offrant une gradation en épaisseur, sous forme de plans successifs entre les hangars fluviaux, les anciens docks, les façades urbaines et la silhouette de la cathédrale.

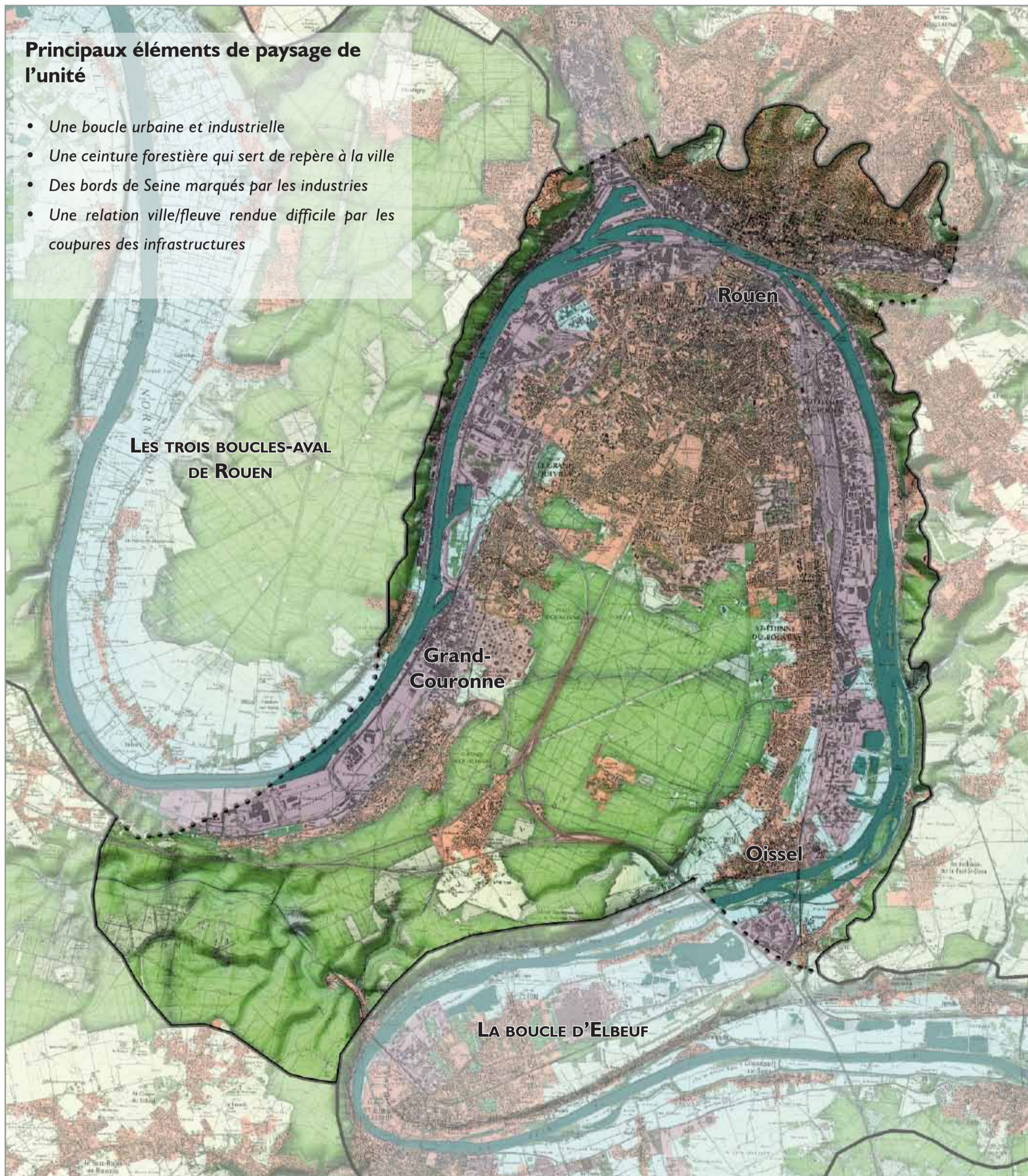


Des contacts rares et précieux entre la ville et le fleuve

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°5 : LA BOUCLE DE ROUEN

Principaux éléments de paysage de l'unité

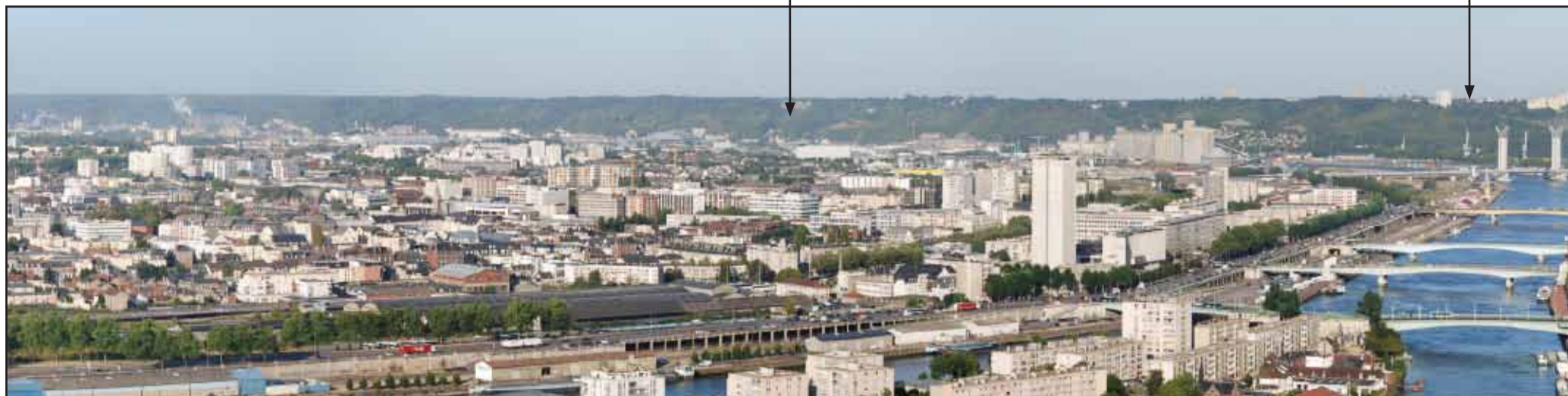
- Une boucle urbaine et industrielle
- Une ceinture forestière qui sert de repère à la ville
- Des bords de Seine marqués par les industries
- Une relation ville/fleuve rendue difficile par les coupures des infrastructures



5. LA BOUCLE DE ROUEN

Ligne verte continue du coteau

Cité Verte



La rive gauche de l'agglomération rouennaise vue depuis la côte Sainte-Catherine : une ville encadrée par ses coteaux boisés. (2009 - commune de Rouen)



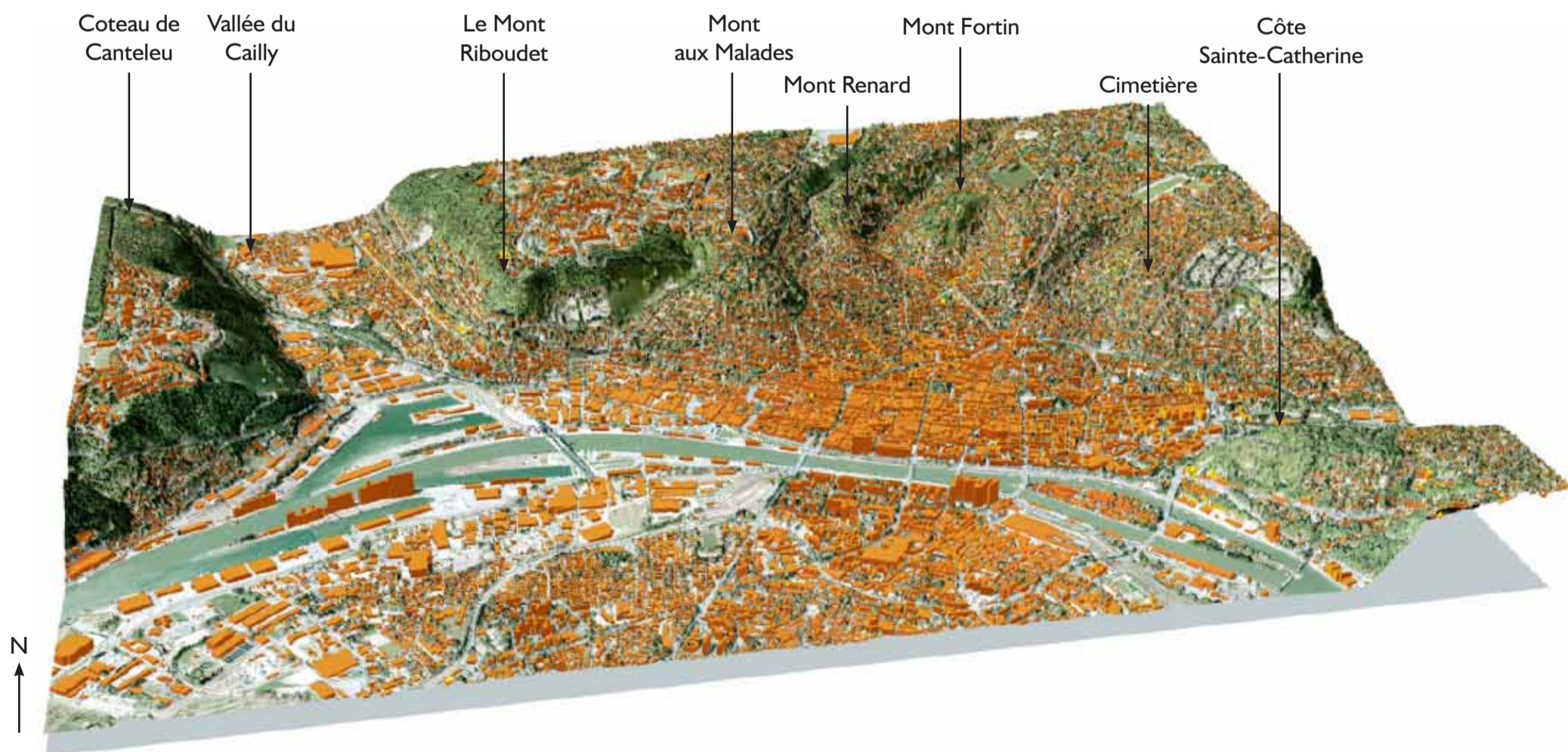
Coteau de Canteleu

Mont Riboudet

Une ceinture forestière qui sert de repère à la ville

Tout autour de la plaine alluviale, les coteaux cernent la ville. De l'est et à l'ouest, ils forment des lignes boisées continues facilement repérables. En revanche, au nord, les pentes plus douces ont été colonisées par le bâti et se fondent avec les autres quartiers de la ville. Il reste cependant quelques fragments de coteaux boisés qui ponctuent les pentes de la ville. Plus abruptes, ces versants sont restés vierges de constructions. Il s'agit du Mont Riboudet, du Mont aux Malades, du Mont Renard, du Mont Fortin, des pentes du cimetière nord et des hauteurs de la Grand Mare. Ensemble, ces espaces dessinent en pointillés la ligne de crête du coteau de la Seine, dominant le centre-ville.

Le Mont Riboudet, une proéminence du relief au coeur de la ville prise dans une épaisseur végétale. (2009 - commune de Rouen)



Si la Seine forme le lien entre tous les quartiers urbains ou industriels, les coteaux qui ceignent la vallée en sont les repères. Perceptibles depuis tous les lieux de l'agglomération, ils donnent par leur présence des limites à la ville fluviale et permettent à l'observateur de mieux s'orienter dans l'aire urbaine.

C'est souvent grâce à ces ouvertures sur les coteaux qu'il est possible de situer la Seine et les centralités urbaines.

Ces hauteurs offrent aussi des lieux privilégiés pour contempler la ville, à l'image de la côte Sainte-Catherine, depuis laquelle toute la cité se dévoile.

Ces vues remarquables sur le site urbain sont observables tout du long du chemin de grande randonnée (GR25A) qui longe les coteaux de la Seine jusqu'à la côte Sainte-Catherine et qui reprend à Canteleu au-dessus de la Seine avant de traverser la forêt de Roumare.



Les coteaux habités en amont du centre de Rouen : la ligne de crête conserve une silhouette arborée et la présence végétale sur les pentes diminue l'impact de l'urbanisation. (2009 - commune d'Amfreville-le-Mi-Voie)



Les industries le long de la Seine en amont de Rouen. (2009 - commune d'Amfreville-le-Mi-Voie)

Des bords de Seine marqués par les industries

Le parcours de la Seine de Oissel à Grand-Couronne est essentiellement industriel. En dehors du petit tronçon urbain entre les ponts Mathilde et Gustave Flaubert, l'occupation des bords de Seine est exclusivement destinée à l'activité économique. Sur les 27 km de la Seine, seulement 3 km ont une destination urbaine. Les quartiers habités situés au cœur de la boucle (Sotteville-lès-Rouen, le Petit-Quevilly, le Grand-Quevilly et Saint-Etienne-du-Rouvray), n'ont pas de contacts directs avec le fleuve. La rive droite est, elle aussi, marquée par l'industrie. Les rares replats entre le coteau et le fleuve sont le plus souvent occupés par des usines ou des entrepôts.

En amont de Rouen, cette perception purement industrielle des deux rives, est atténuée par la présence de nombreuses îles boisées et une ripisylve conséquente. La rive gauche, toujours occupée par les industries (ZI de la Poudrerie) disparaît totalement derrière les rideaux d'arbres et la circulation sur la RD 6015, en rive droite, le long du coteau, se trouve plongée dans un couloir boisé. Grâce à cette présence végétale, nature et industries se côtoient aisément et des espaces publics agréables et confortables peuvent exister au bord de l'eau.

A l'aval de Rouen, en revanche, les berges sont maçonnées et sans végétation. Elles sont longées par les zones industrielles du Grand-Quevilly et de Grand-Couronne sur la rive gauche, et les silos s'égrènent sur la rive droite.



Silo le long de la Seine en aval de Rouen. (2009 - commune de Canteleu)

5. LA BOUCLE DE ROUEN

Une relation ville/fleuve rendue difficile par les coupures des infrastructures

Sur les 3 kilomètres de quais urbains au cœur de Rouen, force est de constater que la relation entre la ville et le fleuve est aujourd'hui complexe avec les faisceaux routiers et ferroviaires qui se superposent sur les quais des deux rives. L'espace public des quais est entièrement dévolu aux voitures et les piétons n'y trouvent pas leur place.

En amont et en aval, les relations ville/fleuve sont inexistantes. Cette absence de liens entre la ville et le fleuve (en dehors de Rouen) est dû en partie au positionnement en retrait de la zone inondable des bourgs de Quevilly et de Couronne. Les zones industrielles sont venues combler cette interface dans un deuxième temps, lorsque le fleuve fut aménagé en vue de sa navigabilité.



Les industries en aval de Rouen qui font écran entre la ville et le fleuve. (2009 - commune de Canteleu)



Les aménagements de bord de Seine au niveau de Quai 269. (2009 - commune de Rouen)

Les zones industrielles qui bordent le fleuve sont délimitées des quartiers habités par les faisceaux des voies ferrées ou par les deux grands axes de circulation desservant Rouen, la RD 18 et la RN 338. De chaque côté ces infrastructures forment des coupures quasi infranchissables.

De nouveaux projets tentent à présent de reconquérir les bords de l'eau. La belle opération de réhabilitation des quais de la Seine dans la ville, sur le Quai 269, permet de retrouver un espace public piéton au bord de l'eau.

Toutefois, les liaisons avec les quartiers sur le coteau sont toujours difficiles en raison de la coupure de la grande route (RD 6015). Le réaménagement récent des berges à Oissel, illustre bien les vertus d'une reconquête qualitative de l'espace public : la ville se tourne à nouveau vers le fleuve et la qualité de vie en est améliorée.



Les aménagements récents des bords de Seine à Oissel ont permis de retrouver des usages urbains confortables à ces lieux. (2009 - commune de Oissel)



LES VALEURS PAYSAGÈRES



Retour du pastoralisme sur les coteaux de Sainte-Catherine pour entretenir les espaces ouverts des pentes.



Qu'ils soient boisés, pâturés ou bâtis, les coteaux composent le cadre vert de la boucle de Rouen.

Les coteaux boisés et pâturés, une ceinture verte pour la ville :

- Protection des pentes non construites au Nord de Rouen.
- Arrêt de l'urbanisation sur les coteaux encore exempts de constructions, notamment sur les pentes Nord de Rouen.
- Lutte contre l'enfrichement, soutien au pastoralisme.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Maintien de la présence végétale dans les pentes urbanisées.

Les structures végétales le long de la Seine en amont de Rouen, une image de nature qui contraste avec les tissus industriels :

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Protection des îles et gestion écologique des espaces insulaires



Ripisylve et piste cyclable en bord de Seine, à l'amont de Rouen : un espace de nature et de détente au coeur des tissus industriels.



Un aménagement de qualité sur les bords de Seine qui donne enfin priorité au piéton.

Les nouvelles relations ville/fleuve en milieu urbain :

- Diminution de l'emprise de la voiture.
- Création d'espace public piéton facilement accessible.
- Traversées aménagées au travers des grandes infrastructures.
- Création de circulations douces le long du fleuve.

5. LA BOUCLE DE ROUEN

La forêt et la relation ville/forêt

- Patrimoine forestier remarquable au coeur de la ville.
- Développement d'itinéraires de découverte des différents milieux forestiers.
- Aménagement pour l'accueil du public (aires de stationnement...).
- Maintien d'un recul d'implantation pour les nouvelles constructions par rapport à la lisière forestière, pour aménager un espace public accessible.
- Renforcement de la diversité végétale et paysagère de la lisière forestière.
- Préservation d'un espace public autour des boisements.
- Préservation d'arbres forestiers dans les parcelles construites.



Transition douce entre la ville et la forêt à Saint-Etienne-de-Rouvray.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Entrée de ville peu valorisée en amont de Rouen.

Le manque de relation ville/fleuve dans les tissus industriels :

- Reconquête de la nature sur les berges et gestion de la ripisylve.
- Aménagement d'espaces publics naturels accessibles.
- Création de circulations douces depuis Oissel jusqu'à Rouen.
- Mise en place d'un tramway sur la voie ferrée.

Les routes d'entrée de ville dégradées :

- Aménagement d'un boulevard urbain planté et facilement franchissable sur la RD 18.
- Suppression des trémies souterraines et de l'image autoroutière des grands axes urbains.
- Mise en place de feux.
- Réglementation de la publicité et des enseignes des bâtiments.

Les abords peu soignés des zones industrielles et commerciales :

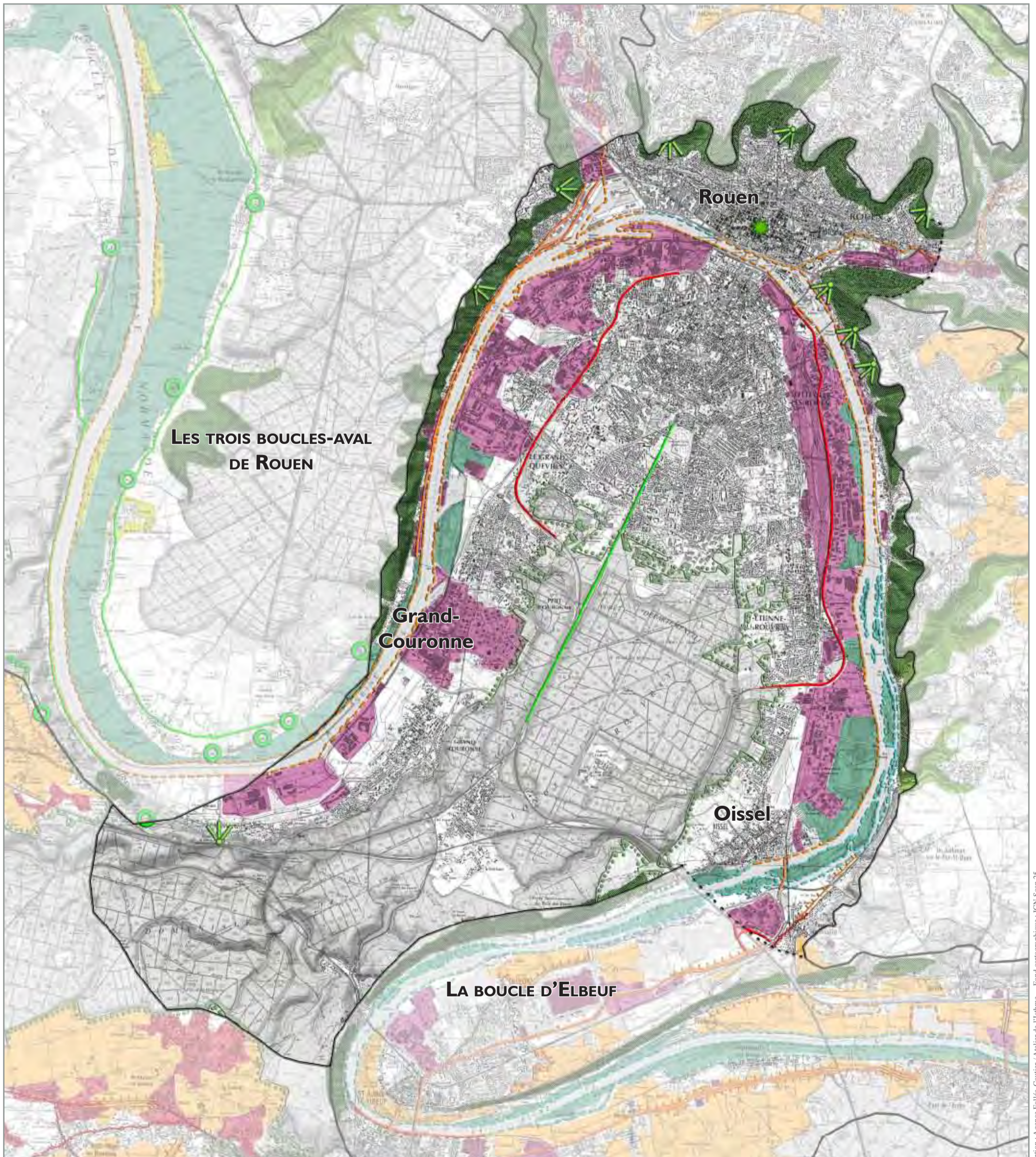
- Bas-côtés enherbés et soignés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantations d'arbres sur les grandes voies.
- Charte graphique des enseignes.
- Signalétique sobre et discrète.
- Co-visibilité avec la rive opposée à prendre en compte.



Les espaces de circulation forment un circuit labyrinthique où chaque enseigne tente d'accrocher l'oeil du visiteur.

CARTE DES ENJEUX N°5 : LA BOUCLE DE ROUEN

Légende des enjeux en dernière page



0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

6. LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

SITUATION

A l'aval de Rouen, passé les derniers grands sites industriels de Grand Couronne, le paysage de la vallée de la Seine se transforme totalement laissant place à une campagne pittoresque et jardinée. Les trois boucles de Seine qui s'enchaînent ne sont plus qu'un territoire dévolu à l'agriculture de plein champ et de verger, au milieu duquel le fleuve s'écoule doucement. C'est aussi un paysage fortement humanisé où les habitations s'alignent le long des routes, à distance raisonnable du fleuve.



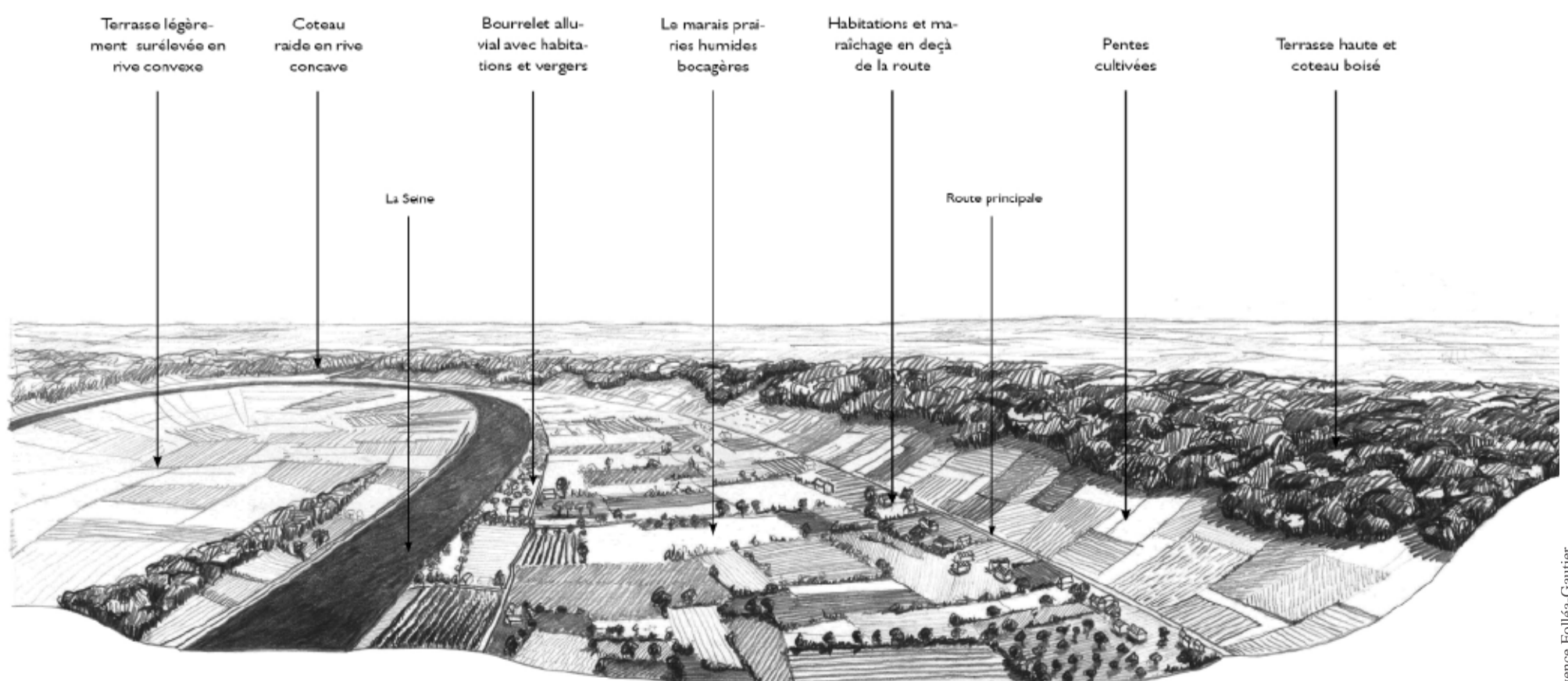
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Trois boucles serrées qui dessinent des coteaux abrupts et boisés et des plaines humides et cultivées

La Seine à l'aval de Rouen dessine de grandes boucles serrées, creusées dans la craie, entre le plateau cauchois et le Roumois. Avec près de 100 mètres de dénivelé entre les plateaux et la vallée, le contraste est fort entre les coteaux abrupts aux pentes raides des rives concaves et les rives convexes aux pentes douces, tapissées d'alluvions. L'enchaînement des méandres produit, en outre, une alternance des reliefs, et le paysage de la vallée s'en trouve continuellement diversifié.

Sur les rives concaves, la Seine borde les coteaux sombres recouverts de boisements, où la clarté des affleurements de calcaire réfléchit la lumière et la chaleur. Sur les rives convexes, les douces terrasses d'alluvions profitent à une agriculture généreuse, protégée des vents.

Coteaux abrupts et pentes douces, à chacun ses villages ou ses bourgs : de villes denses et resserrées au pied des coteaux boisés - La Bouille et Duclair -, des bourgs longilignes et diffus sur les pentes cultivées - Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville, Le Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges.

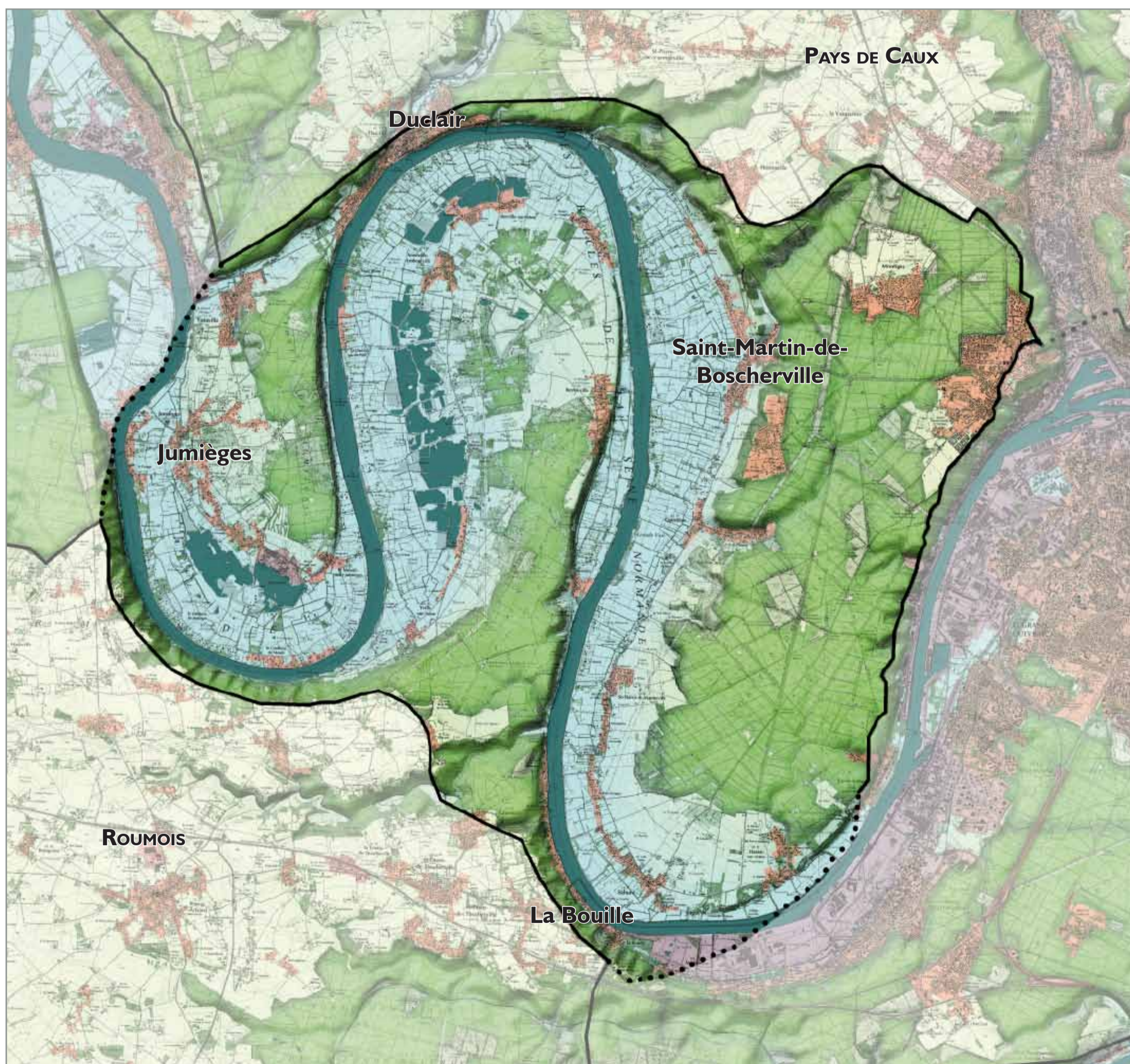


Coupe perspective à la hauteur de Saint-Martin-de-Boscherville

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°6 : LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Trois boucles serrées qui dessinent des coteaux abrupts et boisés et des plaines humides et cultivées
- Un paysage de campagne aux portes de Rouen
- Une agriculture mixte (vergers, pâturage, cultures et maraîchage) organisée par rapport au fleuve
- Un fleuve canalisé pour la navigation avec des berges bétonnées
- Des forêts au cœur des méandres
- Des implantations bâties linéaires qui s'étirent le long des routes
- Duclair, une ville qui s'ouvre sur le fleuve
- Un patrimoine bâti de qualité
- Les routes de la vallée, des itinéraires de découverte des paysages



0 5 Kilomètres

6. LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

Un paysage de campagne aux portes de Rouen

Sur une courte distance, entre les communes de Val-de-la-Haye, Hautot-sur-Seine, Grand-Couronne et Moulineaux, paysage industriel et paysage de campagne se chevauchent, chaque rive révélant la fin de l'un et le début de l'autre.

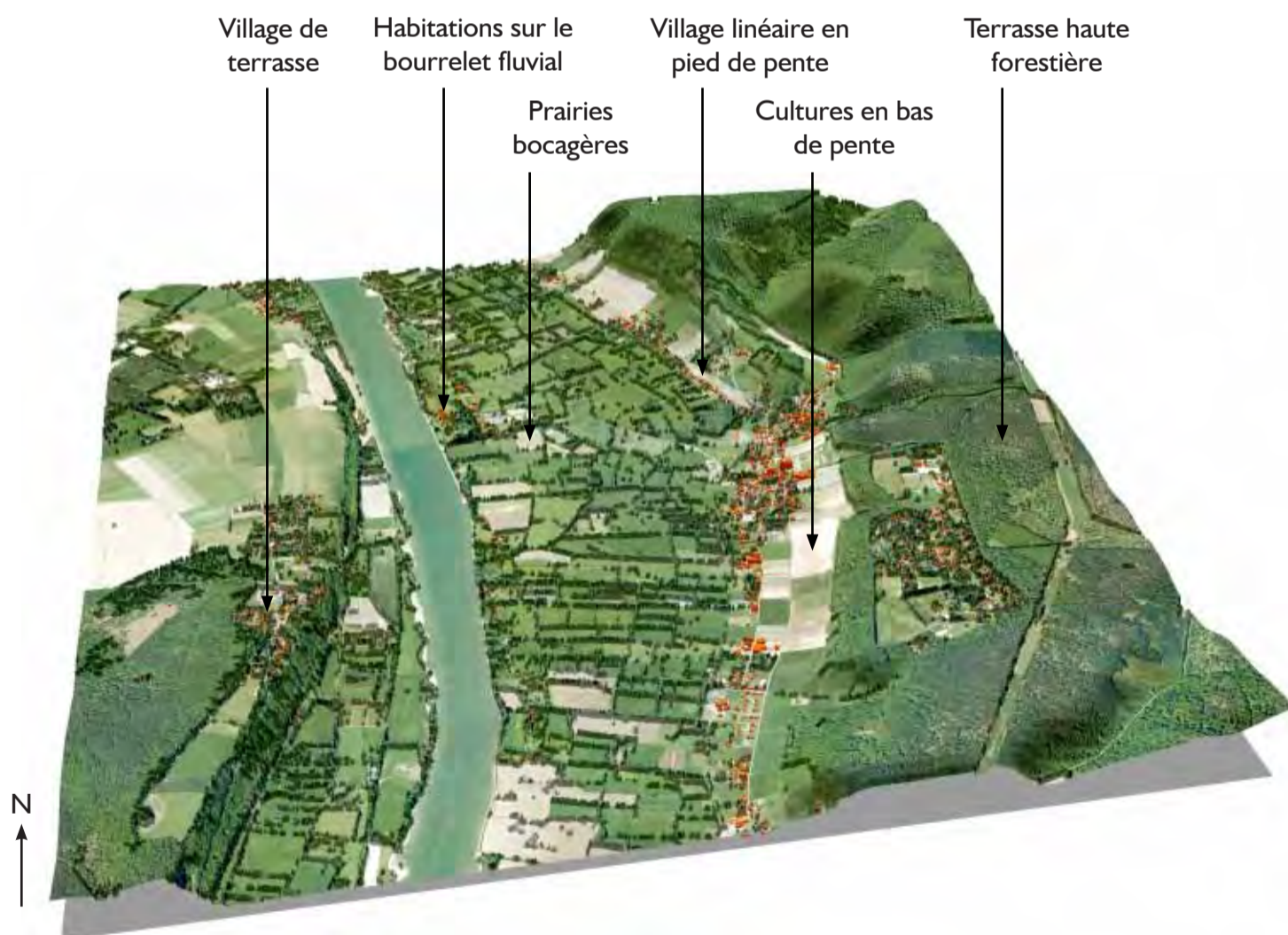


La Seine à Val-de-la-Haye : un paysage industriel rive gauche, un paysage de campagne rive droite. (2009 - commune de Val-de-la-Haye)

La géographie particulière de la boucle allongée de la Seine dans laquelle la forêt domaniale de Roumare occupe une grande partie du méandre, a créé un rempart puissant à la progression de la ville. Alors que le centre de Rouen n'est qu'à 8 kilomètres, Saint-Martin-de-Boscherville arbore une image rurale de campagne qui semble bien éloignée de tout centre urbain. Déjà au 19^e siècle, le village de la Bouille symbolise la sortie de la ville. Attirés par ses nombreux restaurants ou guinguettes et grâce au populaire «bateau de la Bouille» qui faisait le lien entre Rouen et la campagne, les rouennais en avaient fait leur lieu de visite privilégiée le dimanche.

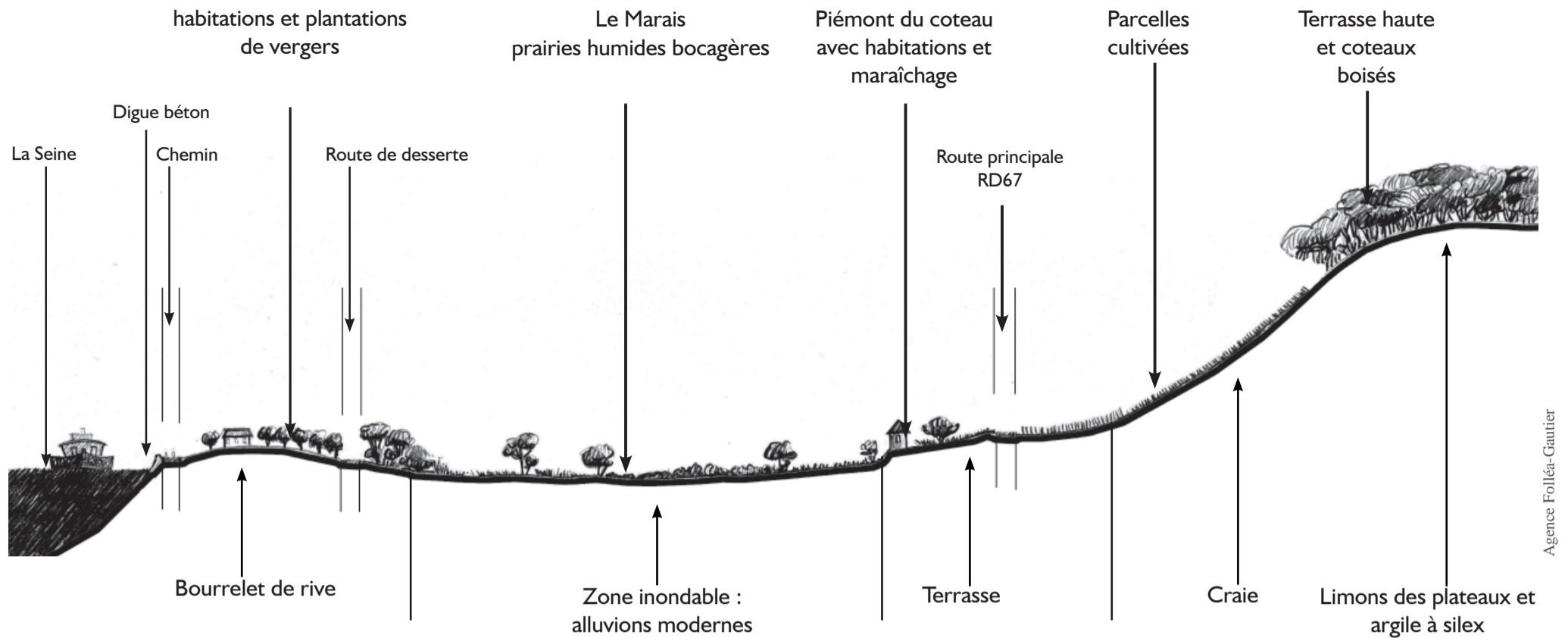
Une agriculture mixte (vergers, pâturage, cultures et maraîchage) organisée par rapport au fleuve

A la faveur d'un climat plus tempéré (abrité du vent, précipitations abondantes) et de terres alluvionnaires riches, l'agriculture a trouvé sur les terrasses de la Seine, une situation idéale pour développer des cultures variées, plus sensibles et nécessitant davantage de main d'œuvre que les grandes cultures du plateau.



Bloc-diagramme du secteur de Saint-Martin-de-Boscherville

La proximité de Rouen et la navigation sur la Seine vers le Havre et l'Angleterre en ont fait depuis très longtemps le jardin fruitier et le potager de la Haute-Normandie. Si la vigne fut abandonnée dès le 17^e siècle, les fruitiers se sont maintenus et développés et sont même reconnus pour leur valeur identitaire des paysages, au travers de l'appellation de la «route des fruits». Ces plantations fruitières (pommiers, poires, cerises et groseilles) occupent des positions privilégiées dans la vallée : sur le bourrelet alluvial, dont le hameau Conihout au sud de Jumièges présente le site le plus typique, et sur les premières pentes des terrasses appelées les Sablons, dont les abords de l'abbaye de Jumièges sont recouverts de pommiers en cordon.



Agence Folléa-Gautier

Coupe schématique de la vallée



Les parcelles maraîchères et les prairies humides à l'entrée de Saint-Martin-de-Boscherville. (2009 - commune de Saint-Martin-de-Boscherville)

Entre les deux, des prairies inondables occupent une vaste zone de marais, cloisonnées par des lignes d'arbres parfois taillés en «têtard».

Viennent ensuite des parcelles de maraîchage situées non loin des habitations et enfin des parcelles labourées qui occupent les pentes avant le haut des terrasses dont les sols plus caillouteux restent dévolus aux forêts. Dans cette composition, chaque élément occupe une place adaptée au type de sol et à son besoin en eau.

Un fleuve canalisé pour la navigation avec des berges bétonnées

Au cœur de la vallée jardinée, la Seine déroule son long ruban sur plus de 42 km. Loin du fleuve sauvage et capricieux qu'il a pu être durant des millénaires, le fleuve est aujourd'hui entièrement domestiqué. Depuis la sortie du port industriel de Grand-Couronne, les berges de la Seine gardent un aspect très ouvragé avec des digues bétonnées sur chaque rive, des rives qui donnent à la Seine des allures de grand canal. Sur les trois boucles, les berges naturelles plantées de ripisylves sont rares.



La Seine à Saint-Pierre-de-Manneville : une image durcie par les berges bétonnées. (2009 - commune de Saint-Pierre-de-Manneville)

6. LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN



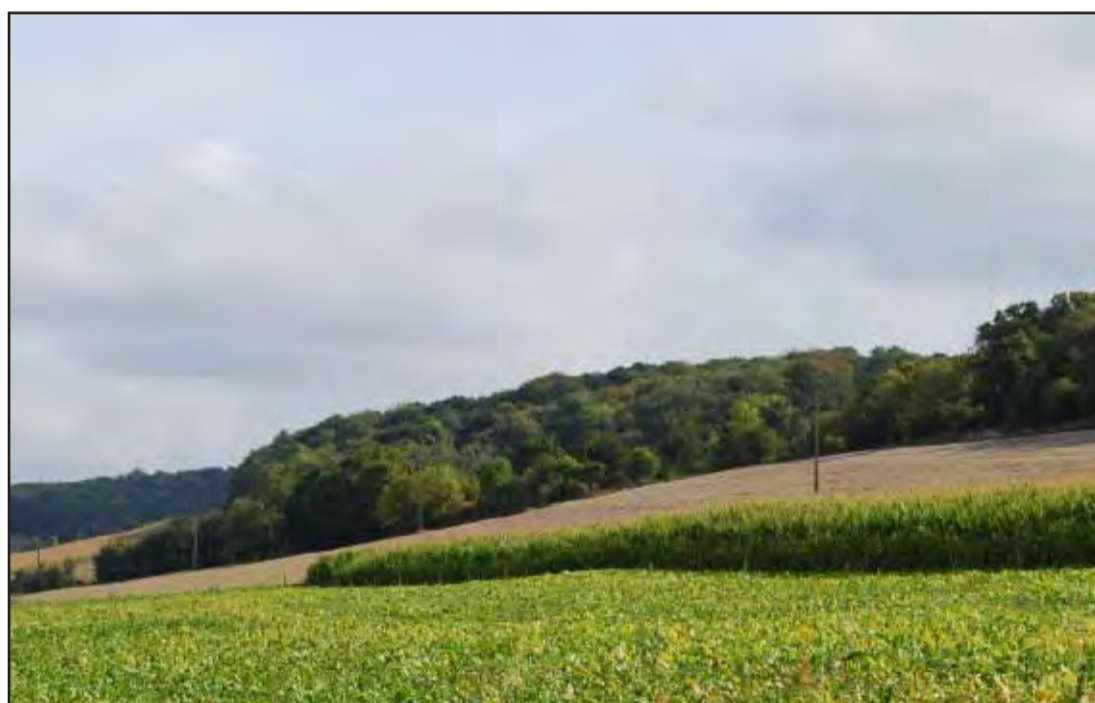
La carte de Cassini montre l'importance des massifs forestiers des 3 boucles aval de Rouen au 18e siècle



Des forêts au cœur des méandres

Sur les terrasses hautes au centre des méandres, les boisements occupent les terres plus caillouteuses et les plus pauvres. La forêt domaniale de Roumare et les forêts de Mauny et de Jumièges couvrent plus de 6 000 hectares dans leur ensemble. Ce sont des peuplements de feuillus (chênes, hêtres et charmes) et de conifères (pins sylvestres, sapins Douglas, pins noirs d'Autriche et pins laricio). On connaît peu de choses sur les origines de ces massifs forestiers. Michel Prévost qui fit une «étude sur la forêt de Roumare» en 1906, conclut en ces termes : «...Sauf une ou deux mentions, son histoire ne remonte pas au-delà des dernières années du 11e siècle. Elle paraît avoir été toujours une forêt domaniale...l'histoire de la forêt de Roumare et son organisation au Moyen-Age n'offre que peu de différence avec l'état administratif des temps modernes.»

Elles sont traversées par de très nombreux chemins, facilement accessibles pour la promenade et les loisirs. Située aux portes de Rouen, la forêt domaniale de Roumare est un lieu très fréquenté pour la détente et les loisirs des rouennais. L'accueil du public n'est pas sans poser de problèmes, notamment pour le stationnement des véhicules qui, chaque week-end, envahissent les bas-côtés des routes, fragilisant les lisières forestières du massif.



La forêt au-dessus de Quevillon. (2009 - commune de Quevillon)



Habitations sur le bourrelet alluvial entre Saint-Pierre-de-Manneville et Saint-Martin-de-Boscherville. (2009 - commune de Quevillon)

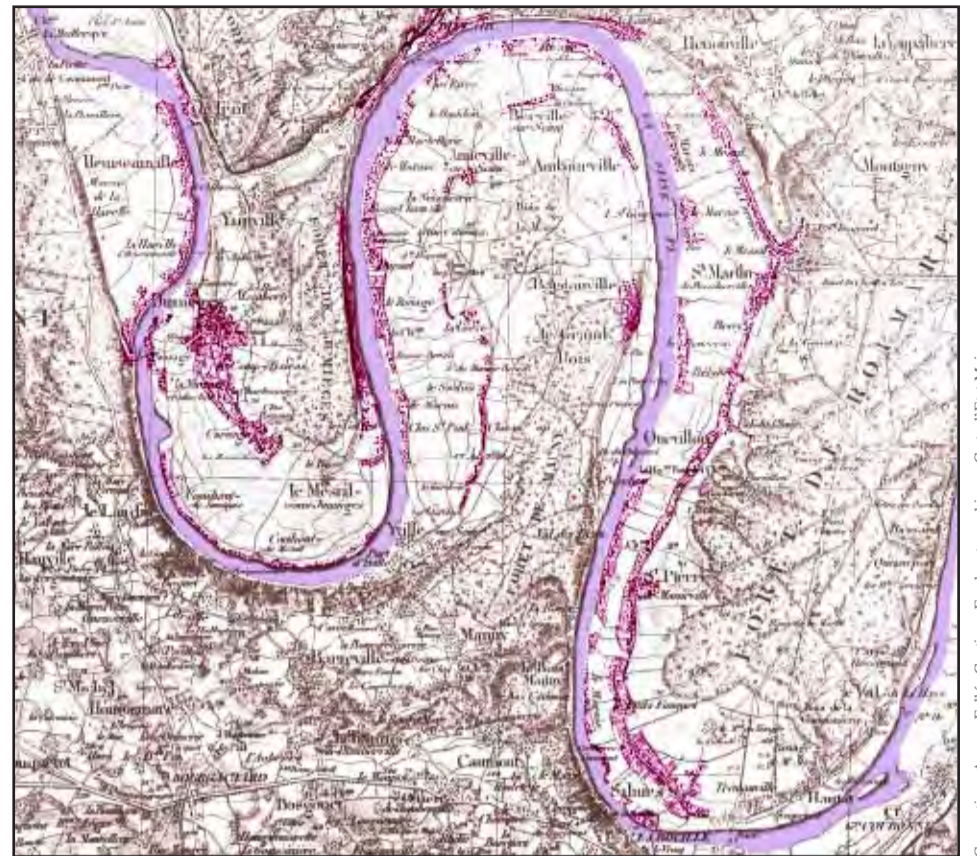
De largeur constante, environ 300 m de large, le fleuve est tout entier voué à la navigation et ne compte plus une seule île jusqu'à l'estuaire ; la carte de Cassini en laisse pourtant voir quelques unes notamment à Val-de-la-Haye, à Saint-Pierre-de-Manneville ou à Jumièges. Avec cette image d'infrastructure fluviale, le fleuve contraste fortement avec son environnement de campagne et seule la courbe des méandres permet d'adoucir la rigidité des abords du fleuve.

Le spectacle étonnant du cargo descendant le fleuve, écrasant le paysage qu'il traverse, vient d'un travail considérable pour rendre la Seine accessible jusqu'à Rouen, aux bateaux à fort tonnage. Depuis plus d'un siècle, des travaux d'endiguement ont eu pour conséquence de canaliser et réguler l'eau du fleuve. On est bien loin des peintures de Sisley dans la boucle de la Bouille avec des berges naturelles plantées de saules et de peupliers !

Des implantations bâties linéaires qui s'étirent le long des routes

L'occupation humaine dans la vallée tient particulièrement compte de la topographie, du niveau de l'eau et de la qualité des terres cultivées. Aussi les habitations s'alignent-elles le long des routes, sans épaisseur pour occuper le moins de terres cultivables et rester en dehors des zones inondables. Deux lignes principales se développent : la première occupe le piémont des terrasses alluviales, légèrement au-dessus de

la zone humide, c'est le cas des communes de Sahurs à Saint-Martin-de-Boscherville le long de la RD 67 ; la seconde s'implante sur le bourrelet alluvial, au plus près du fleuve, comme sur les hameaux de Conihout et de la Chaussée du Pont. Les cœurs des villages restent très modestes en comparaison des longueurs extensives de l'urbanisation et les centres de St-Martin de Boscherville, St-Pierre de Manneville ou Jumièges ne regroupent que deux ou trois rues autour de l'église et de la mairie. Cet habitat linéaire n'est pas récent, puisqu'il correspond au besoin de l'agriculteur d'être près de sa production fruitière ou maraîchère. La carte d'Etat major de 1888 montre déjà ce type d'urbanisation. En revanche, il s'est développé ces dernières années par un comblement des parcelles vacantes entre les constructions anciennes. Mais la route principale reste très agréable à parcourir du fait que toutes les maisons sont en deçà de la voie, laissant une ouverture continue sur la pente agricole en amont.



Carte d'Etat-Major de Lisieux - Tirage de 1888 En rouge apparaît déjà l'urbanisation de Sahurs à Jumièges

Duclair, une ville qui s'ouvre sur le fleuve

Duclair est une petite ville qui s'implante sur les bords de la Seine à la confluence de l'Austreberthe. Discrète dans le creux du vallon, elle offre une façade fluviale harmonieuse et unitaire. Récemment aménagés, les quais ont su concilier trafic routier de la RD 982 et accroche urbaine sur le fleuve avec une promenade piétonne sur les berges.

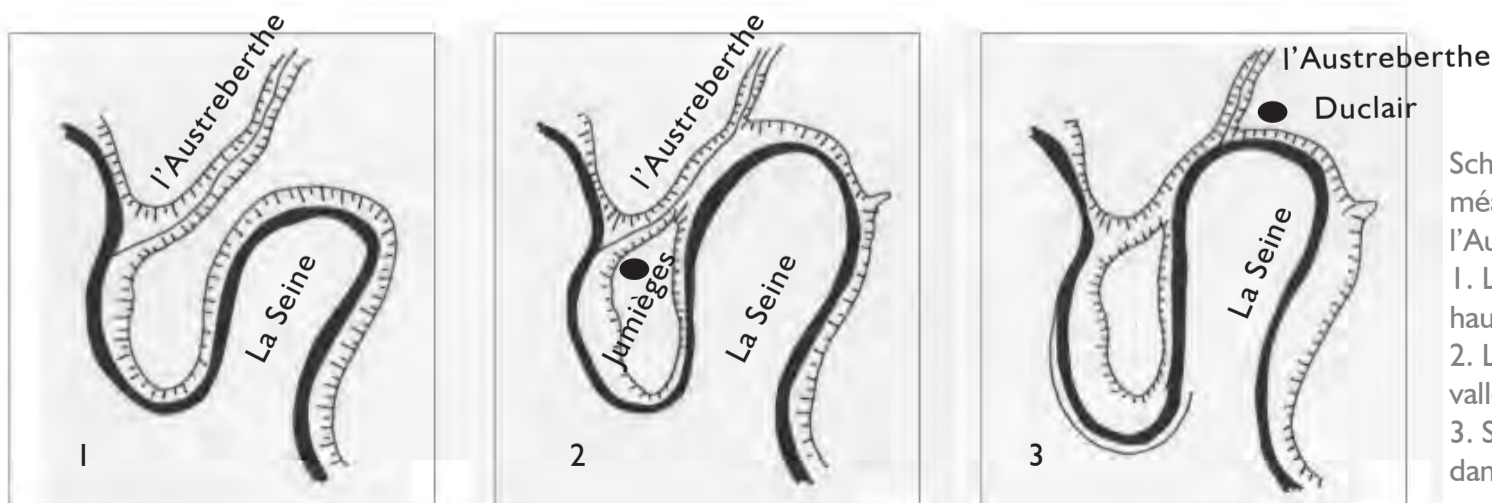


Le front de Seine à Duclair : de bonnes relations entre la ville et le fleuve. (2009 - commune de Duclair)

A l'instar de La Bouille, Duclair offre une traversée de la Seine par bac. A l'origine, le passage était desservi par une simple barque et le gros du trafic était constitué par le transport du foin entre les riches prairies humides de la vallée et les élevages du pays de Caux. Aujourd'hui, le bac motorisé sert au transport des voitures et des camions d'une rive à l'autre. Il fait partie des trois bacs possibles accessibles aux véhicules lourds (Duclair, La Bouille et Quillebeuf).

Au-delà de Duclair vers l'ouest la route RD 982 occupe un ancien

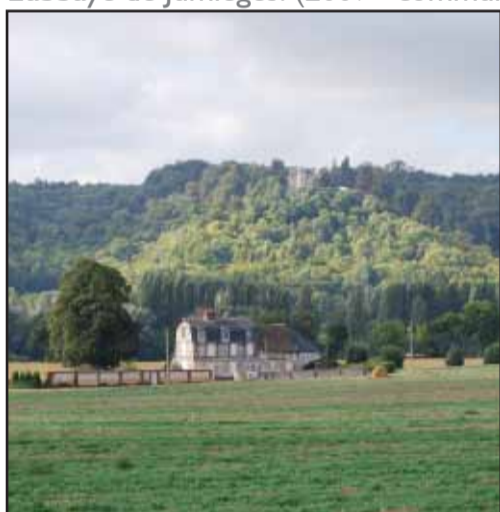
débouché de l'Austreberthe, dont on distingue bien la vallée abandonnée entre Yainville et Duclair ; c'est là un exemple bien connu de capture latérale d'un affluent par les déplacements des grands méandres de la Seine vers l'aval. Si la ville de Duclair se maintient sur la boucle de Seine, l'urbanisation de Yainville tend à se développer le long de la route, prenant place dans cette ancienne vallée et courant le risque de rabouter les deux communes en une seule agglomération. Il y a là, un enjeu de coupure verte, de maintien de l'agriculture et de la forêt entre Duclair et Yainville.



- Schémas successifs de la migration des méandres de la Seine et du débouché de l'Austreberthe.
1. L'Austreberthe se jette dans la Seine à la hauteur de Jumièges.
 2. Le méandre de la Seine se «rapproche» de la vallée de l'Austreberthe.
 3. Situation actuelle : l'Austreberthe se jette dans la Seine à la hauteur de Duclair.



L'abbaye de Jumièges. (2009 - commune de Jumièges)



Château du Rouvray. (2009 - commune de Moulineaux)



Château La Rivière Bourdet. (2009 - commune de Quevillon)

Les routes de la vallée, des itinéraires de découverte des paysages

Les grandes infrastructures routières desservant Rouen évitent les reliefs complexes des boucles de Duclair et de Jumièges, préférant le plateau de Caux ou le plateau du Roumois. Les routes de la vallée restent donc modestes avec un trafic local modéré. D'une emprise à deux voies, les routes, qu'elles soient rive gauche ou rive droite, glissent le long du fleuve ou s'appuient sur les pentes des terrasses alluvionnaires. Chacune offre un itinéraire de découverte de la vallée intéressant, permettant de traverser les sites bâtis remarquables, d'admirer les pentes cultivées et de suivre les reliefs accidentés des boucles.



La RD 982 - une route paysage qui longe la Seine. (2009 - commune de Duclair)

Un patrimoine bâti de qualité

Les boucles aval de Rouen ont depuis longtemps été recherchées pour leur qualité paysagère et nombreux sont les demeures et les châteaux qui jalonnent le fleuve en rive droite comme en rive gauche. Les châteaux du Val de la Haye, de Soquence, de Trémauville, le Manoir de Villers s'entourent de leur parc, à distance raisonnable du fleuve. Sur les coteaux, de grands châteaux surplombent la vallée, se laissant apercevoir au travers des frondaisons des arbres. Au côté de ces bâtiments prestigieux datant du 17^e au 19^e siècles, des parcs et des jardins fleuris renforcent l'image jardinée de la vallée en aval de Rouen.

Bien avant les constructions des châteaux, la vallée de la Seine fut un territoire de choix pour la création des abbayes. Les premiers édifices prestigieux de Haute Normandie sont les églises des riches abbayes. Saint-Georges de Boscherville et Saint-Pierre de Jumièges occupent toutes deux les méandres en aval de Rouen.

C'est au 7^e siècle que fut créé l'abbaye de Jumièges par l'ordre des Bénédictins. Détruite puis reconstruite progressivement jusqu'au milieu du 11^e siècle, l'abbaye, en ruines aujourd'hui, témoigne d'une architecture romane dont certains procédés de construction deviendront courants dans l'architecture anglo-normande. L'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville fut construite au 12^e siècle, sur l'emplacement d'un ancien temple gallo-romain, converti en chapelle puis en collégiale. L'abbaye compose un ensemble d'une grande harmonie, parfaitement conservé et s'entourant de jardins inspirés des modèles renaissance.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Lignes soignées de maraîchage à Saint-Martin-de-Boscherville.

Les paysages agricoles mixtes, une diversité

paysagère :

- Maintien et gestion de la diversité des pratiques agricoles, vergers, maraîchage, cultures et prairies.

Les structures végétales du marais, une trame

bocagère de qualité paysagère et écologique :

- Préservation et entretien des arbres de haies dans les prairies humides.
- Préservation des formes arborées têtards.
- Valorisation d'une filière bois...

Le patrimoine architectural et urbain :

- Inventaire, repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Encouragement à l'entretien et à la réhabilitation.

Le patrimoine des jardins :

- Préservation de parcelles jardinées contre l'urbanisation.
- Information et animations autour des jardins potagers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...).
- Aide à la plantation et à l'entretien d'essences locales.



Tout au long de la route, s'égrènent de belles maisons entourées de leurs jardins.



Les coteaux boisés soulignent les courbes de la Seine.

Les coteaux, le cadre continu de la vallée:

- Arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux encore exempts de constructions.
- Lutte contre l'enfrichement.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.

Les routes-paysages, des itinéraires de découverte de la

vallée :

- Maintien d'ouvertures sur le grand paysage notamment en amont de la route.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes.
- Valorisation du patrimoine (architecture, murs, jardins...) en place.
- Valorisation paysagère des abords de la route.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Les berges maçonnées mettent peu en valeur le bord de Seine.

La minéralisation des berges de Seine :

- Aménagement et valorisation des berges de Seine.
- Recréation d'une ripisylve sur les berges.
- Maîtrise et organisation de l'accès au public et du stationnement.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins existants et à venir.

La diminution des respirations entre les villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux, le long des routes.

Les abords peu soignés des sites d'extraction de la boucle de Berville :

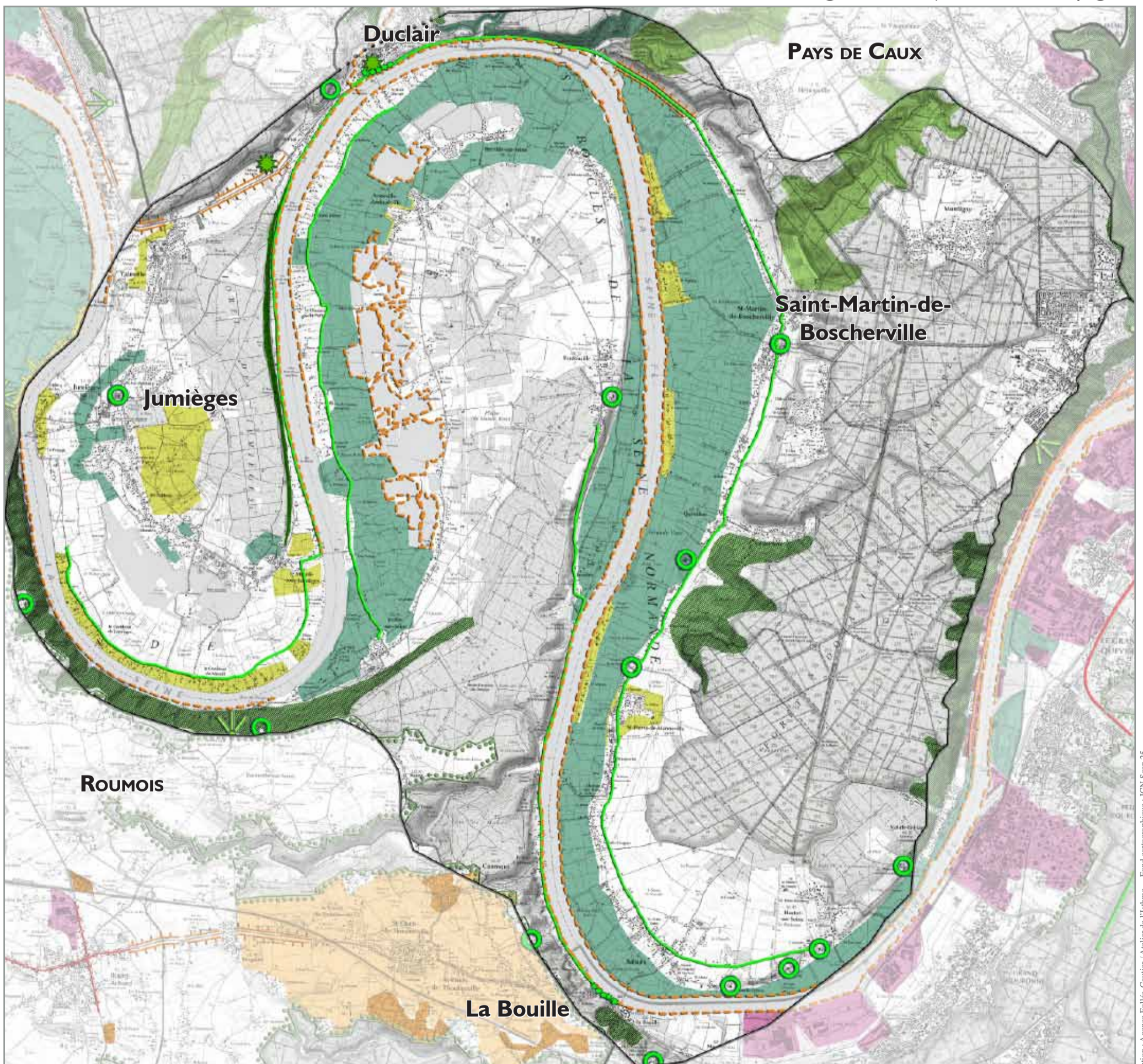
- Valorisation des abords des sites (routes d'accès, limites, clôtures).
- Maintien de la végétation et plantation autour des sites.



Des coupures très étroites entre les villages.

CARTE DES ENJEUX N°6 : LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

Légende des enjeux en dernière page



7. LA BOUCLE DE BROTONNE

SITUATION

A l'aval de la boucle de Jumièges, la Seine amorce un large méandre contournant la forêt de Brotonne. Débutant dans le marais d'Heurteville et finissant sur les hauteurs d'Aizier, face à Saint-Maurice d'Etelan, cette boucle de la vallée de la Seine se positionne comme un espace de transition entre les paysages de la Seine fluviale des trois boucles aval de Rouen et ceux très ouverts de la Seine estuarienne, où les limites est et ouest implantées au milieu du fleuve offrent sur chacune des rives des paysages différents. La limite nord s'appuie sur la ligne de crête du coteau boisé, limite franche à partir de laquelle débute le pays de Caux. La limite sud s'implante sur le plateau crayeux et suit la lisière méridionale de la forêt de Brotonne, au-delà de laquelle commence le Roumois.

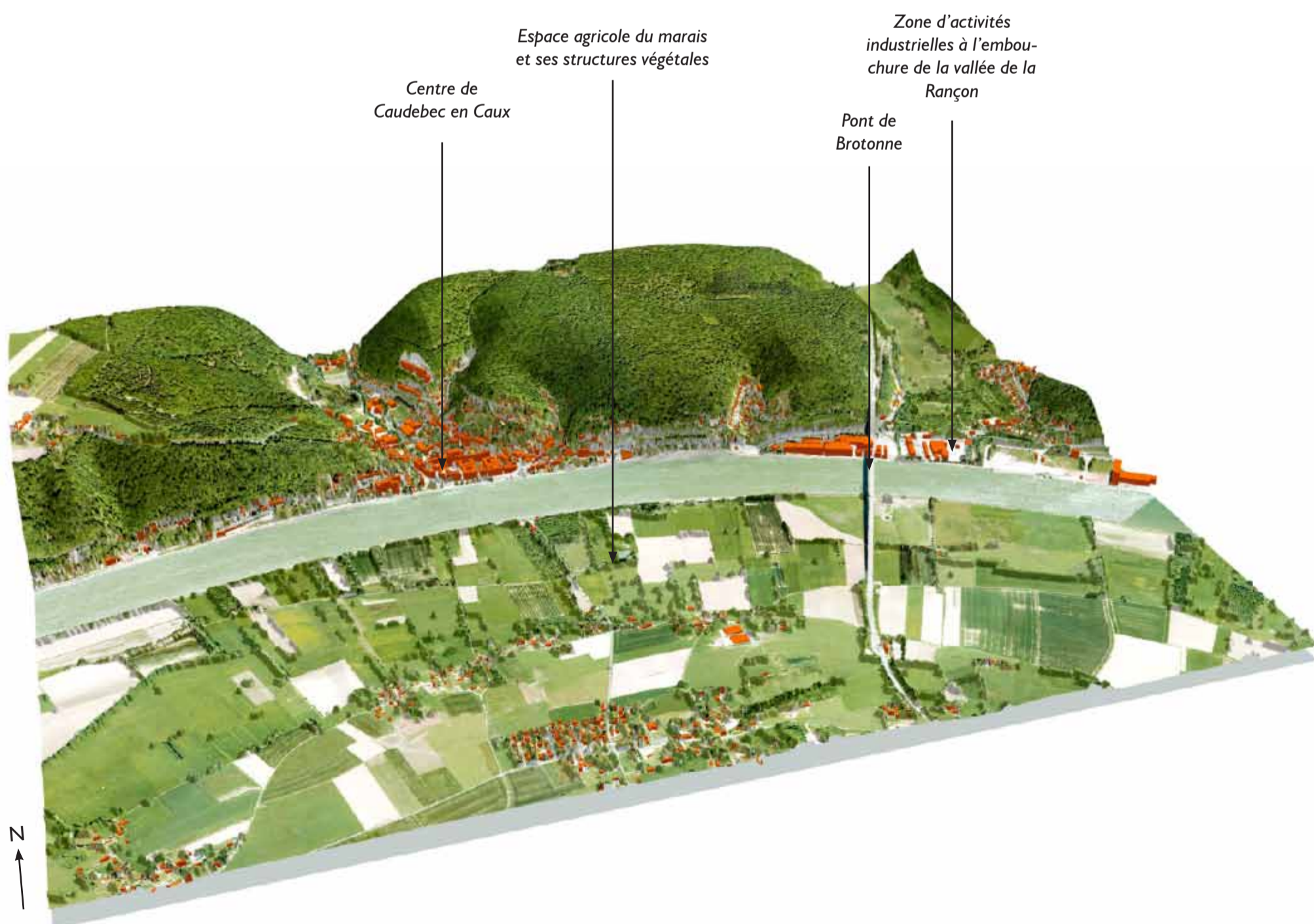


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Des coteaux abrupts sur la rive concave couronnés par des boisements

Depuis le Trait jusqu'à Villequier, la rive droite est cernée par un coteau raide et boisé dessinant une ligne verte continue largement perceptible en tout point de la plaine alluviale. De hauteur presque constante (entre 100 et 130 mètres de dénivelé), le coteau reste toujours très abrupt et mis à part la ville du Trait, aucune urba-

nisation ne vient interrompre cette ligne boisée. La crête est facilement parcourable grâce à de nombreux chemins et notamment le GR2 qui offre des points de vues sur la boucle de Brotonne.

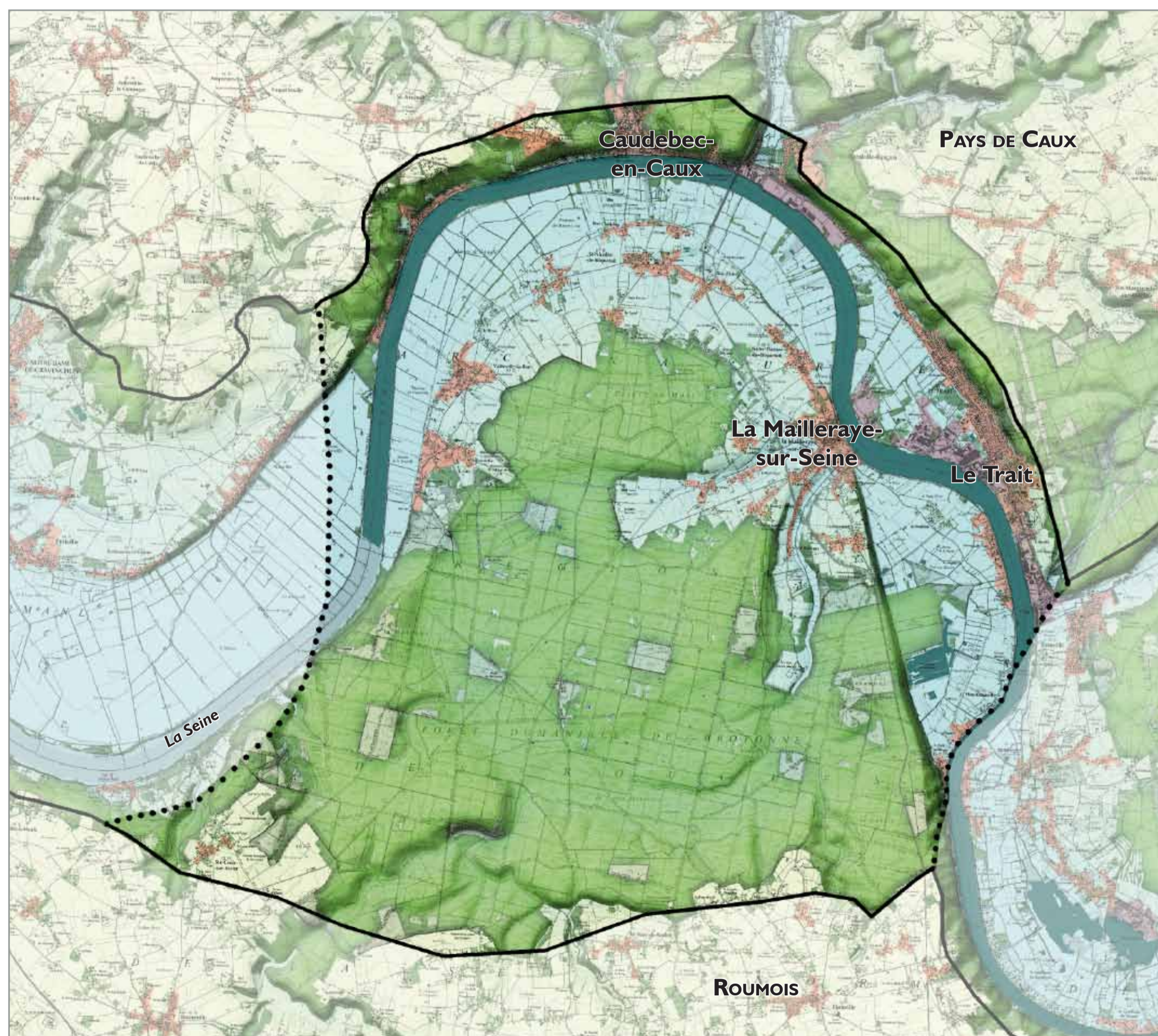


Bloc-diagramme du site de Caudebec

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°7 : LA BOUCLE DE BROTONNE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des coteaux abrupts et boisés sur la rive concave
- La Seine, un ruban large et constant
- Une forêt qui dessine les horizons de la rive gauche
- Une plaine alluviale associant grandes cultures et prairies
- Des zones humides rares
- Une urbanisation qui se diffuse sur les terrasses alluviales
- Caudebec-en-Caux, une ville fluviale
- Le Trait, une ville industrielle des années 20
- Un pont-paysage : le pont de Brotonne
- Des implantations industrielles clairsemées



0 5 Kilomètres



Les bords de Seine à Caudebec-en-Caux : les berges sont le plus souvent bétonnées ou enrochées. (2009 - commune de Caudebec-en-Caux)

La Seine, un ruban large et constant peu mis en valeur par des berges presque toutes bétonnées

Tout au long de cette boucle, la Seine dessine un long ruban de 300 à 400 mètres de large dont les berges bétonnées et l'absence d'îles affirment la vocation unique d'espace de navigation. Perrés de béton, enrochements et digues dessinent un bord de Seine net et artificiel, peu avenant à la promenade. Il demeure pourtant accessible avec ses chemins ou petites routes presque continus sur les deux rives. Le fleuve et ses abords forment un espace vide et peu vivant, seulement animé par le passage des grands navires.

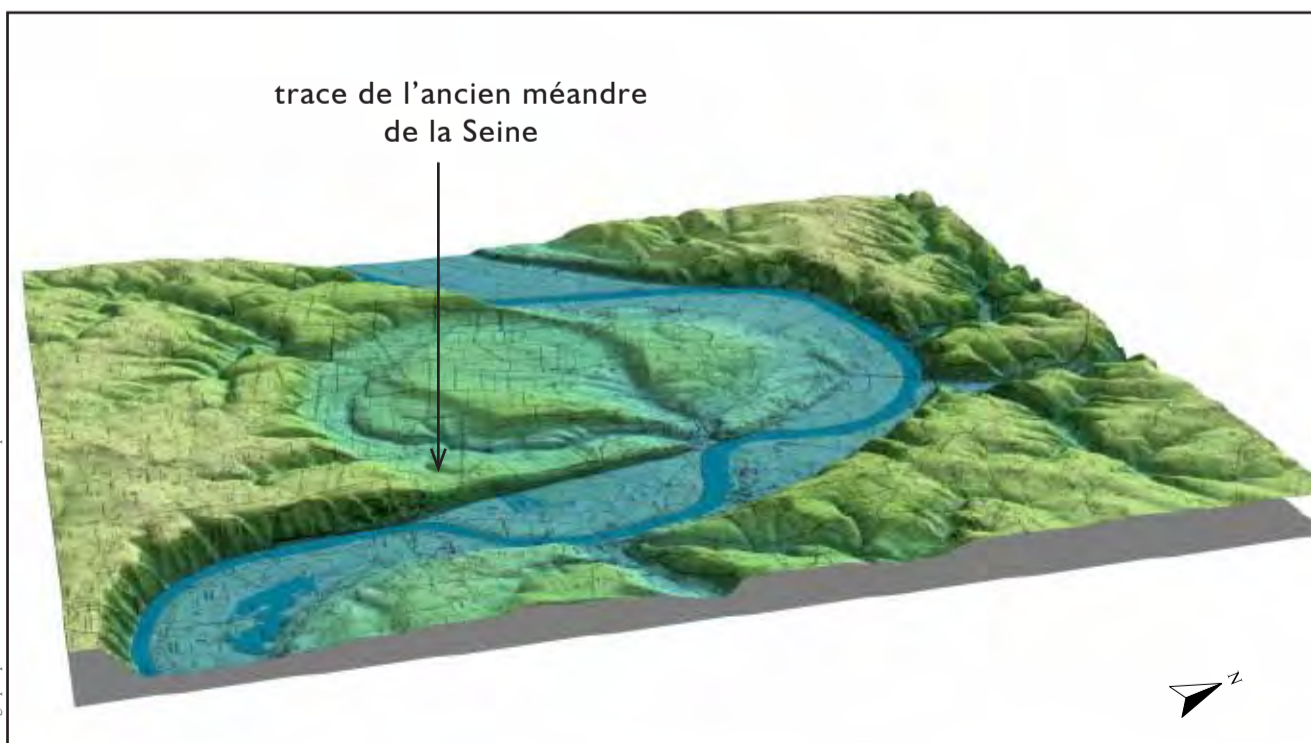
Si le fleuve ne révèle pas encore pleinement son caractère maritime, comme ce sera le cas à partir de Vieux Port, l'influence des marées se ressent fortement et modifie le paysage du fleuve au cours de la journée.

Une forêt qui dessine les horizons de la rive gauche

S'étendant sur plus de 6700 ha la forêt domaniale de Brotonne se compose majoritairement de futaies de hêtres et de futaies de pins sylvestres dans la partie septentrionale. Mais du fait de sa grande étendue, elle offre des paysages forestiers ou habitats forestiers très variés, au cœur desquels se développent des formations telles que des pelouses calcaires, des corniches à ifs, des bois tourbeux ou des mares. C'est grâce au statut très précoce de



Les horizons marqués par la forêt de Brotonne. (2009 - commune de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit)



Conception : Agence Follé-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scam 25 - Bd Alti - Bd Topo

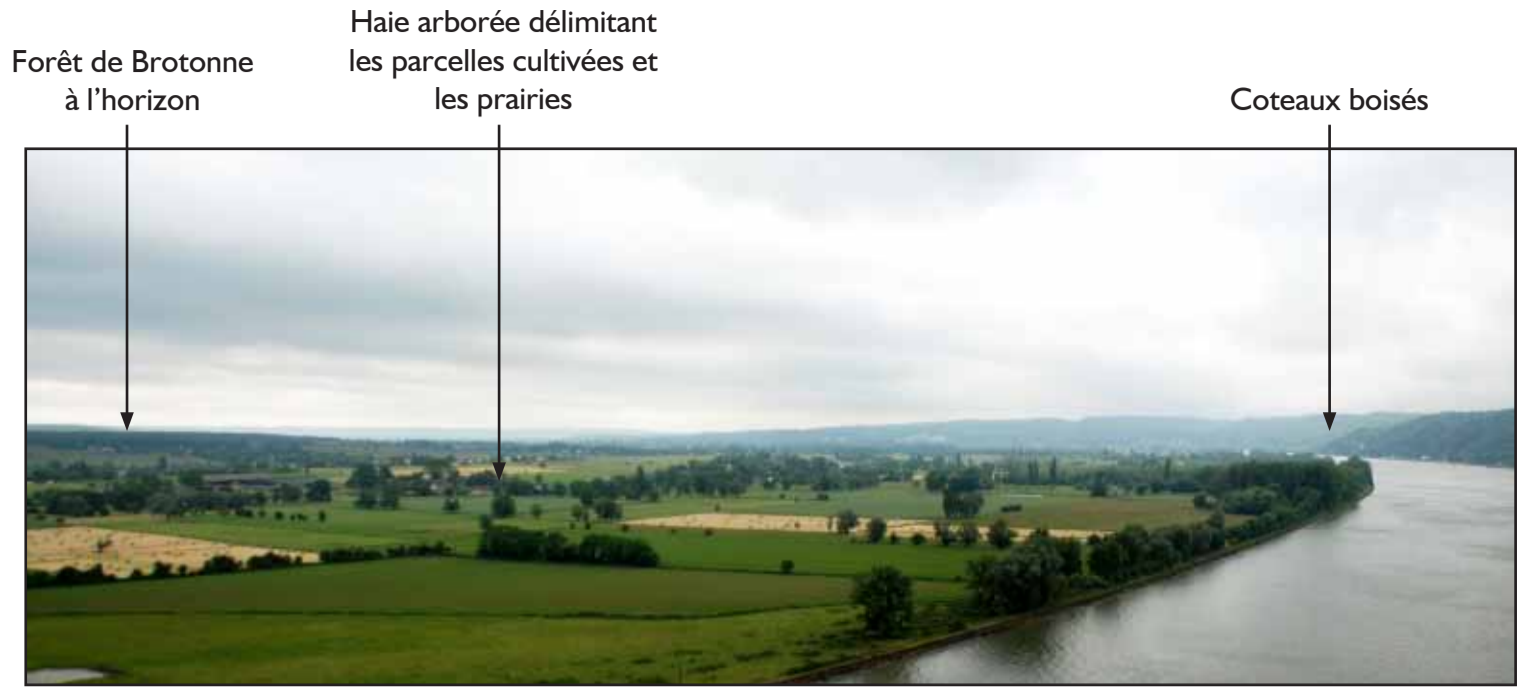
Bloc-diagramme révélant le relief très particulier «sous» la forêt de Brotonne, dû à l'ancien méandre de la Seine.

forêt royale par édit de Charles VIII que la forêt de Brotonne évita d'être défrichée comme le fut le Roumois. Elle est aujourd'hui gérée par l'Office National des Forêts.

Le massif forestier se perçoit essentiellement par les horizons qu'il dessine et notamment par la ligne de crête du coteau de l'ancien méandre de la Seine. Mais cette particularité géomorphologique reste très discrète et peu visible.

Une plaine alluviale associant grandes cultures et prairies

Le type d'agriculture pratiquée dans la boucle de Brotonne est un des éléments permettant d'illustrer cette position de transition entre deux paysages clairement identifiés. La plaine alluviale de la boucle de Brotonne ne présente ni de grandes parcelles céréalières aux découpes géométriques, ni des mosaïques de



Les grandes cultures de la plaine alluviale et les très nombreuses structures végétales. (2009 - commune de Caudebec-en-Caux)

petits parcelles produisant une agriculture mixte. Elle se situe en position intermédiaire entre ces deux types d'agriculture : des parcelles de taille moyenne associant des cultures de labour et des prairies de fauche. La qualité de ces paysages agricoles vient en grande partie des nombreuses structures végétales (haies arborées, arbres isolés) qui soulignent les limites des champs. Les cultures pérennes comme les vergers ou la vigne, ont totalement disparu au profit des labours ou de l'herbage.



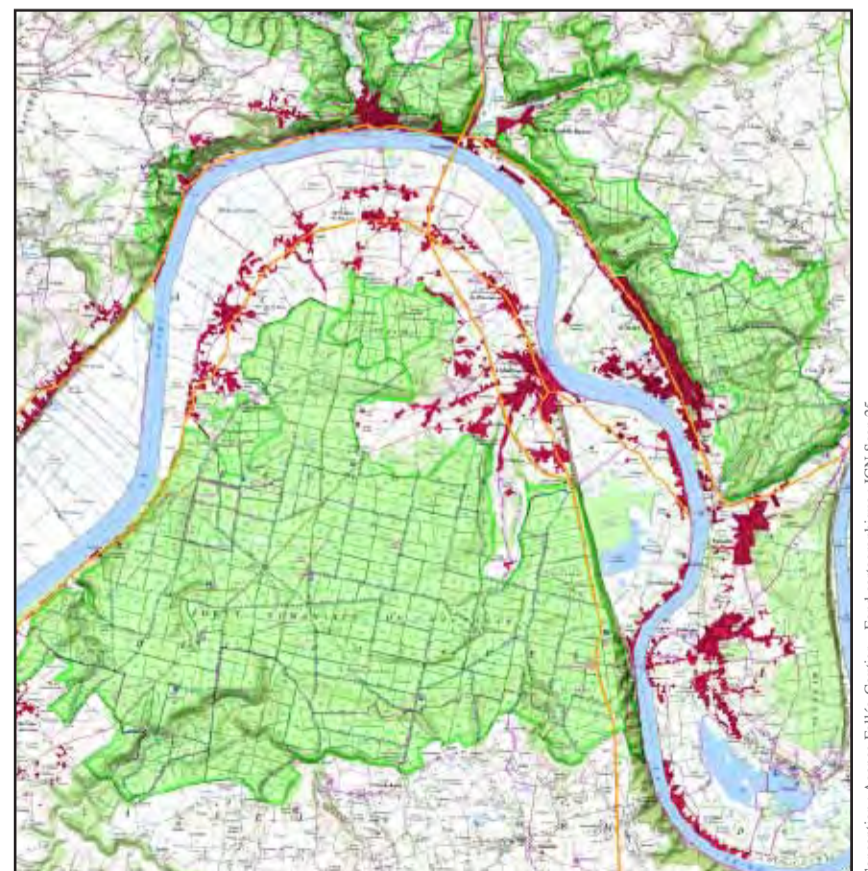
Les bords de Seine au Trait : l'influence maritime fait apparaître des vasières sur les berges. (2009 - commune du Trait)

Des zones humides rares, à proximité immédiate de la Seine

Les aménagements successifs de la Seine et de ses berges ont fait disparaître de nombreuses zones humides, poldérisant de grandes surfaces qui, une fois drainées, ont pu être mises en culture. Il reste cependant quelques zones humides dont l'intérêt écologique va de pair avec l'intérêt paysager. Ce sont les tourbières d'Heurteauville, les vasières de Petiville et du Trait, la forêt alluviale de la Vaquerie et quelques cours tronçons de berges naturelles et de ripisylves qui sont les témoins de cette nature liée à l'eau. Souvent peu accessibles, ces espaces naturels sont peu reconnus et les messages de protection et de gestion (Znieff, natura 2000) risquent d'avoir un faible impact face au développement économique du fleuve.

Une urbanisation qui se diffuse sur les terrasses alluviales

Contrainte par les coteaux raides, la zone inondable et la forêt domaniale, l'urbanisation s'est organisée à l'origine, de façon linéaire, sur le rebord des terrasses alluviales ou sur le bas des pentes du coteau. On retrouve quelques similitudes avec les bords de Seine de la boucle de Jumièges, notamment entre Port Jumièges et le Passage du Trait (Heurteauville) où le bourrelet alluvial au bord de la Seine permet l'implantation d'un linéaire de maisons et de quelques vergers. Mais en dehors de ce court passage, les bords de Seine sont peu habités. A partir de cette implantation d'origine, l'urbanisation s'est beaucoup développée ces dernières décennies, s'allongeant le long du coteau et s'étendant sur les terrasses, notamment entre la Mailleraye-sur-Seine, Saint-Nicolas de Bliquetuit et Vatteville-la-Rue. Les hameaux et les villages prenant de l'épaisseur se sont rejoints, tant et si bien, qu'il est difficile sur cette presque île d'identifier le village où l'on se trouve. L'urbanisation y est diffuse et très peu dense, occupant et morcelant fortement l'espace agricole de la terrasse.



L'urbanisation de la boucle de Brotonne : une urbanisation très diffuse dans la boucle intérieure (source Bd carto IGN 2008)

7. LA BOUCLE DE BROTONNE

Caudebec-en-Caux, une ville fluviale au débouché d'une vallée du pays de Caux

A l'instar de beaucoup de ville de la vallée de la Seine, Caudebec-en-Caux profite du débouché du vallon de la Sainte-Gertrude creusée dans le plateau de Caux, pour s'implanter confortablement au bord de l'eau. Comme Duclair, c'est une ville fluviale offrant une façade ouverte sur la Seine avec des quais et un ponton de ferries. Mais, malgré des aménagements récents, les quais sont aujourd'hui envahis par les stationnements des voitures et la relation de la ville à la Seine s'en trouve amoindrit.



Le site de Caudebec-en-Caux au débouché de la vallée de la Sainte-Gertrude : une ville contenue dans son site, qui n'a pas débordé sur les coteaux. (2009 - commune de Caudebec-en-Caux)



Notre Dame de Caudebec-en-Caux (2009 - commune de Caudebec-en-Caux)



Le centre de Caudebec-en-Caux : un aménagement très envahi par la voiture. (2009 - commune de Caudebec-en-Caux)

Ravagé par un incendie en 1940, le centre de Caudebec-en-Caux fut reconstruit dans les années 1950, enserrant de très près la remarquable église Notre-Dame de style gothique flamboyant, qu'Henri IV appelait «la plus belle chapelle du Royaume».

Maintenue entre deux coteaux raides et boisés, la ville s'est développée sensiblement le long du fleuve mais surtout en profondeur dans le vallon de la Sainte-Gertrude, préservant sa silhouette d'origine.

Le Trait, une ville industrielle des années 20 qui s'allonge sur le coteau

Construite par la société Worms, dès 1918, la cité du Nouveau Trait s'étire sur les pentes du coteau qui domine le fleuve. Conçu pour loger le personnel des chantiers navals, cette ville nouvelle qui compte à la veille de la seconde guerre mondiale plus de 3000 habitants a prospéré jusqu'au milieu des années 1960 pour atteindre plus de 6000 habitants en 1972, année de fermeture des chantiers navals. Cette histoire particulière a façonné un paysage urbain extrêmement homogène et suivant une organisation planifiée. La ville, ces dernières décennies, a poursuivi son développement doublant sa surface d'activité au bord du fleuve et prolongeant son développement urbain le long de la route RD982 vers Gauville. Cet allongement sur plus de 6 km du tissu urbain crée aujourd'hui un problème de centralité dans la ville.



Les installations industrialo-portuaires du Trait. (2009 - commune du Trait)



Le Pont de Brotonne : une silhouette remarquable dans le paysage de la vallée.
(2009 - commune de Caudebec-en-Caux)

Un pont-paysage : le pont de Brotonne

Au centre de la boucle de Brotonne le pont du même nom s'impose dans le paysage de la vallée. Inauguré en 1977, ce pont à haubans dont le tablier s'élève à plus de 50 mètres au-dessus du fleuve s'offre à la vue de tous et affirme le lien entre le Pays de Caux et le Roumois. La boucle de Brotonne n'est plus une presqu'île.

Il offre aussi des perspectives sur le territoire et notamment la vallée de la Seine comme seules les vues d'avions le permettent. Ces vues panoramiques permettent de prendre conscience de l'ampleur de la vallée et de la composition savante du parcellaire agricole dans la plaine alluviale.



La Seine de part et d'autre du Pont de Brotonne : vers l'amont. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon et Notre-Dame-de-Bliquetuit)



La Seine de part et d'autre du Pont de Brotonne : vers l'aval. (2009 - commune de Caudebec-en-Caux et Saint-Nicolas-de-Bliquetuit)

Des implantations industrielles clairsemées

Avec l'implantation précoce des chantiers navals du Trait, la boucle de Brotonne a développé un autre site industriel autour de Caudebec-en-Caux, près de la vallée de la Rançon, destiné à la production d'hydravions, aujourd'hui reconverti dans les moteurs et trains d'atterrissage du groupe Air France.

Même si elle reste isolée de Caudebec-en-Caux, cette zone industrielle a un fort impact visuel dans la vallée de la Seine. Très visible depuis le pont de Brotonne, elle occulte totalement le débouché de la vallée de la Rançon.



Les installations industrielles au débouché de la vallée de la Rançon : une implantation malheureuse qui coupe la continuité paysagère et écologique de la vallée de la Rançon avec la vallée de la Seine.
(2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

LES VALEURS PAYSAGÈRES



La ripisylve le long de la Seine apporte une diversité végétale et une continuité écologique, et offre une image naturelle au fleuve.

Les zones humides et les berges naturelles, une continuité écologique et paysagère dans la vallée :

- Protection des zones humides dans les documents d'urbanisme.
- Préservation et entretien de la ripisylve.
- Limitation des constructions dans la plaine alluviale.
- Maintien des continuités écologiques avec les vallées affluentes (vallée de la Rançon).

Le coteau boisé non urbanisé et les lignes de crête, les points de vue, le cadre naturel de la vallée :

- Préservation dans les documents d'urbanisme.
- Soutien à l'entretien et à la gestion des boisements.
- Repérage des ouvertures visuelles.
- Préservation et mise en valeur des sites de belvédère.



Une continuité verte le long du fleuve.



Les structures végétales donnent une échelle à ce vaste territoire agricole.

Les structures végétales dans l'espace agricole, une trame paysagère qui souligne le parcellaire:

- Repérage sur les cartes, préservation et entretien des arbres en limite des parcelles agricoles.
- Mesures agri-environnementales pour maintenir les prairies.
- Entretien du bocage.
- Valorisation des filières bois.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Des bords de seine durcis par la minéralisation des berges.

Le durcissement des berges de Seine

- Aménagement et valorisation des berges de Seine et des petites routes de bord de Seine.
- Création de circulations douces.
- Reconquête d'espaces naturels au bord de l'eau.

Les quais de Caudebec-en-Caux et la relation ville/ fleuve

- Aménagement des quais et diminution de l'impact de la route, traversée piétonne sécurisée, ouverture sur le fleuve.

Le manque de centralité de la ville du Trait :

- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes et maintien des coupures d'urbanisation.
- Intensification des centralités dans la ville.
- Diminution de l'impact de la route, rétrécissement de la chaussée dans la traversée urbaine.



Une rue principale rectiligne de plus de 5 kilomètres et un manque de centralité.



Les villages s'allongent le long des routes et se diffusent sur la terrasse alluviale.

La diffusion du bâti sur les terrasses alluviales :

- Densification des villages.
- Arrêt de l'urbanisation diffuse.

7. LA BOUCLE DE BROTONNE

L'ouverture visuelle du pont de

Brotonne

- Aménagement d'arrêts pour points de vues sur le pont de Brotonne.



Les rambardes du pont de Brotonne occultent en grande partie le paysage de la vallée.



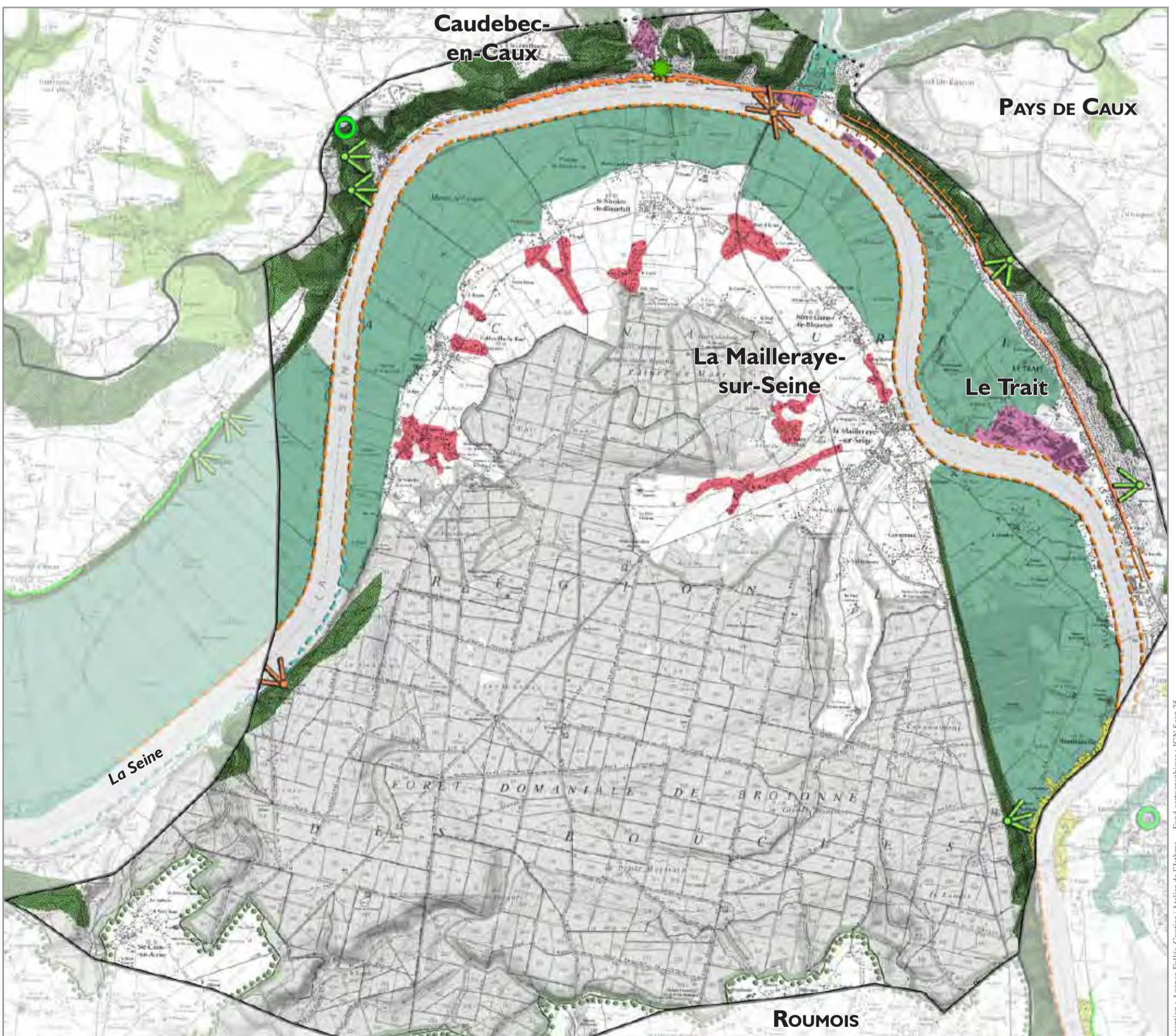
Des abords de sites industriels peu valorisés depuis les routes principales.

Les sites industriels

- Valorisation des abords des sites industriels le long de la Seine et au débouché des vallées.

CARTE DES ENJEUX N°7 : LA BOUCLE DE BROTONNE

Légende des enjeux en dernière page



0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

8. LES MARAIS DE L'ESTUAIRE

SITUATION

Au droit de Norville, la Seine suit des courbes plus tendues et plus larges avant d'amorcer une dernière ligne droite dans l'estuaire. De Norville à Tancarville, la vallée s'élargit dégagant de larges plaines agricoles bordées de coteaux. Au cœur de la plaine agricole, le site industriel de Port-Jérôme occupe une position centrale dans ce paysage.

Entre Quillebeuf-sur-Seine et la pointe de la Roque, le paysage de la vallée longe le Marais Vernier, incluant les plaines agricoles drainées. Une ligne virtuelle entre la pointe de Tancarville et la pointe de la Roque marque la transition avec la dernière unité de paysage de la vallée, l'estuaire de la Seine.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

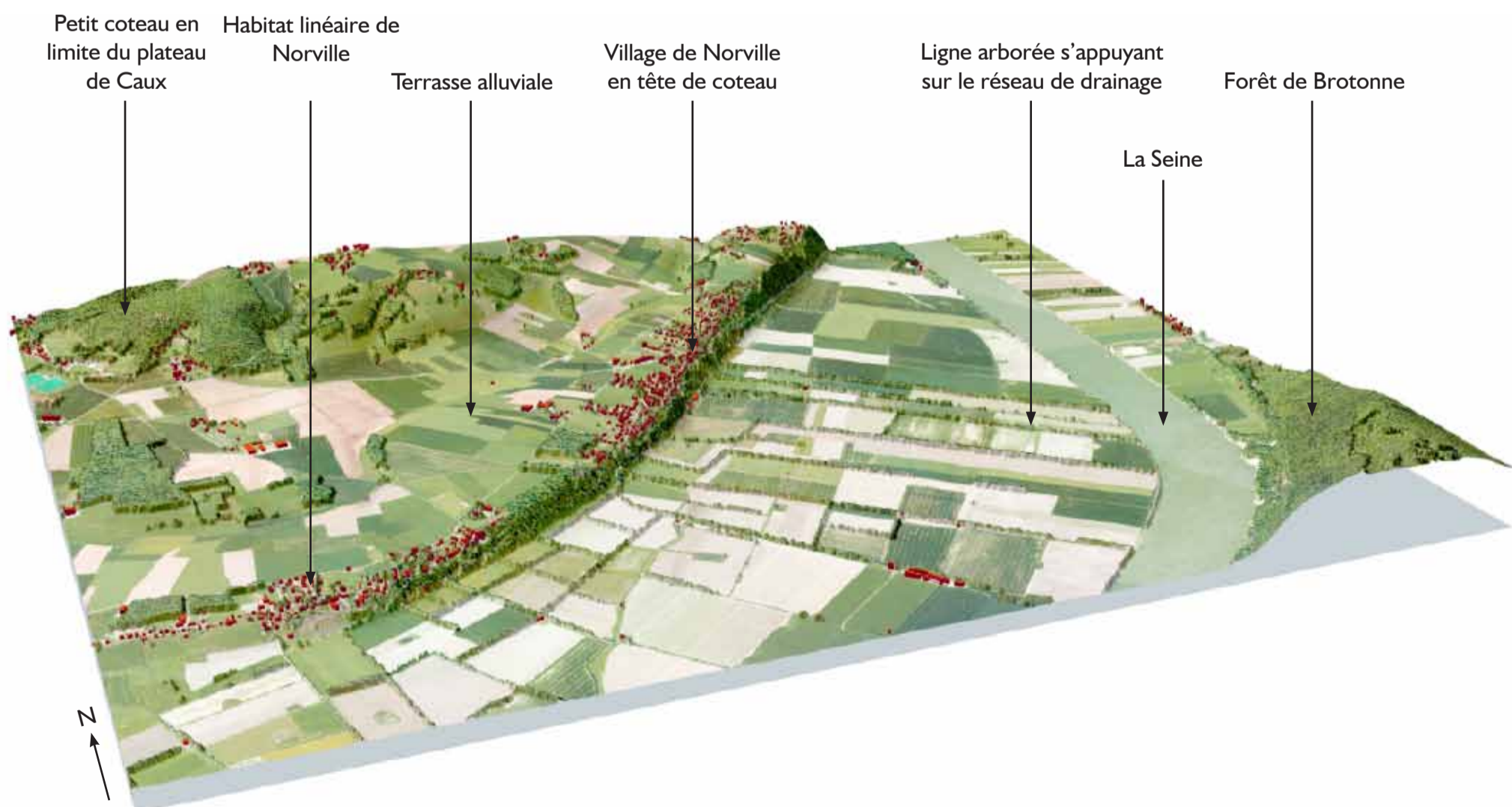
Des plaines alluviales drainées vouées à l'agriculture intensive

L'agriculture intensive sur de très grandes parcelles est une des particularités principales des plaines alluviales entre Norville et Tancarville. Sur les immenses surfaces de marais et de tourbières, les hommes ont creusés des fossés drainants pour rendre cultivables des terres autrefois incultes. Il en résulte un paysage très étendu, dessiné et organisé selon une trame rayonnant à partir de la courbe du fleuve. Les fossés, soulignés par des haies arborées, découpent le territoire en longues lanières où poussent

maïs, blé, colza. Les prairies, autrefois dominantes, sont réduites aux parcelles les plus humides souvent proches de la Seine.

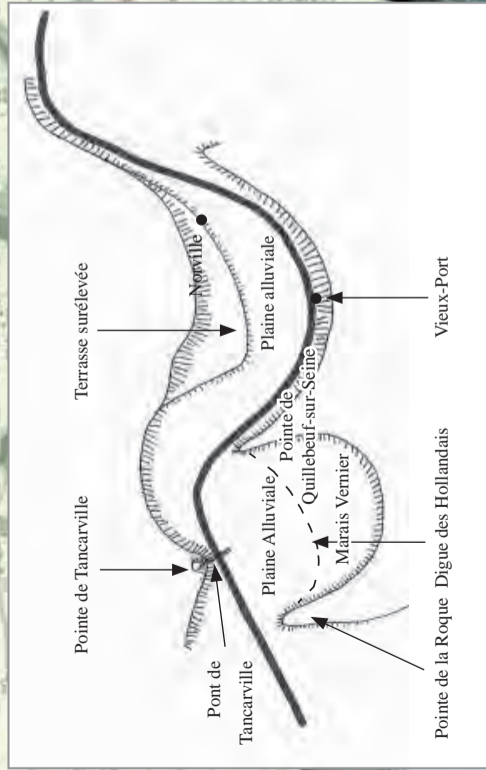
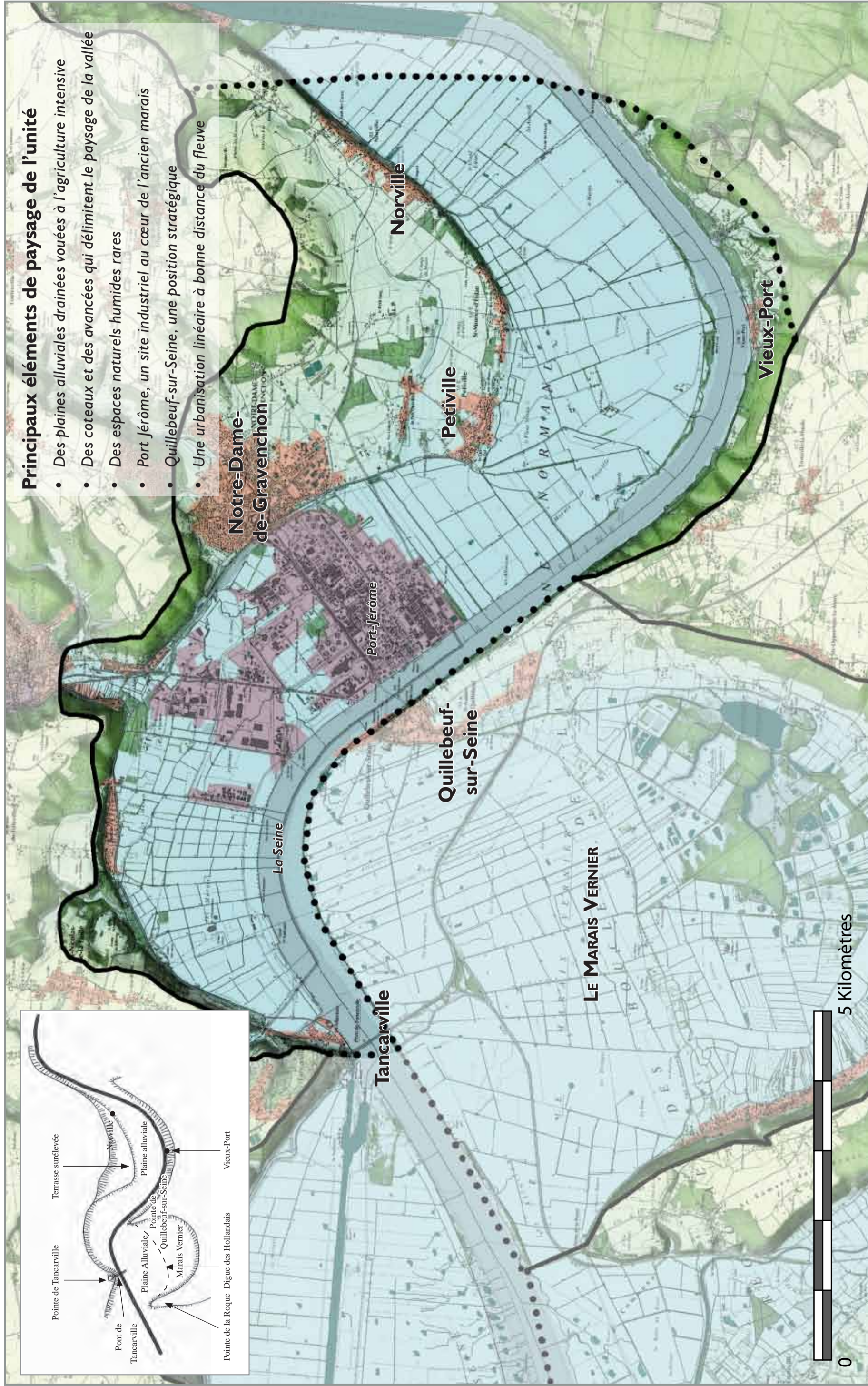
Difficilement parcourables en dehors de quelques chemins de dessertes, ces grands territoires agricoles sont très peu habités mais ils sont clairement visibles depuis les hauteurs des coteaux environnants.

Au-dessus de Norville et Petiville, une petite terrasse surélevée offre un paysage agricole plus traditionnel avec un mélange de prairies et de cultures, ponctué de quelques bosquets boisés.

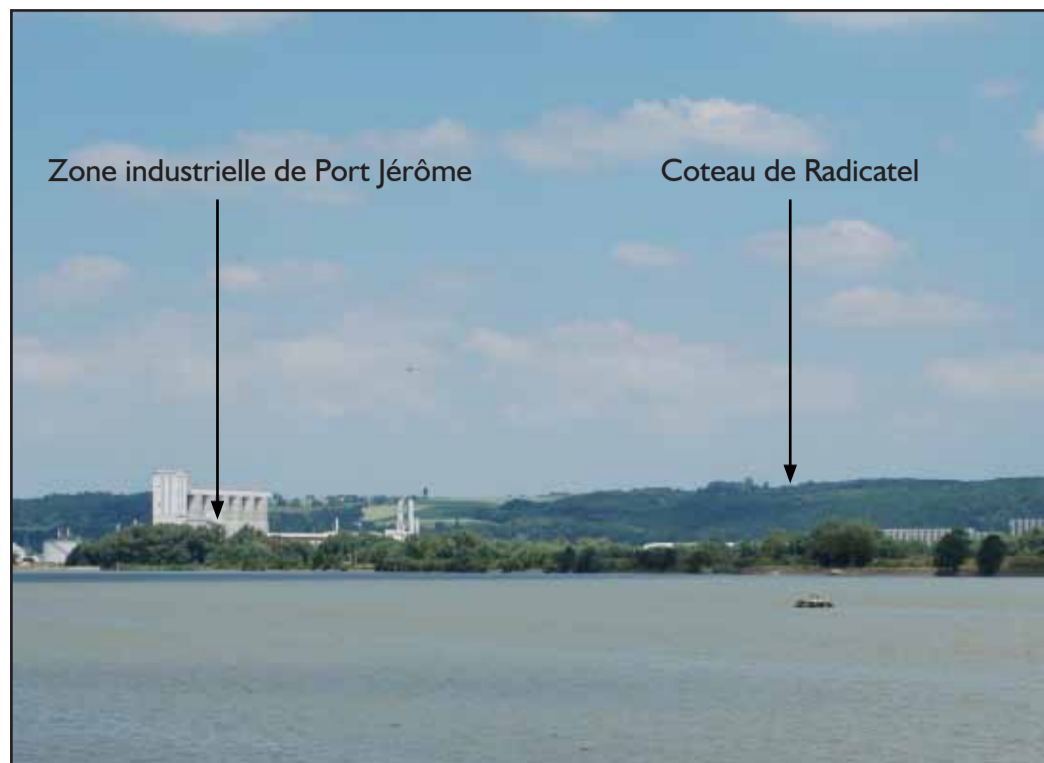


Bloc-diagramme du site de Norville

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°8 : LES MARAIS DE L'ESTUAIRE



- Principaux éléments de paysage de l'unité**
- Des plaines alluviales drainées vouées à l'agriculture intensive
 - Des coteaux et des avancées qui délimitent le paysage de la vallée
 - Des espaces naturels humides rares
 - Port Jérôme, un site industriel au cœur de l'ancien marais
 - Quillebeuf-sur-Seine, une position stratégique
 - Une urbanisation linéaire à bonne distance du fleuve



Le coteau de Radicatel face à Quillebeuf-sur-Seine, une toile de fond aux marais de l'estuaire. (2009 - commune de Quillebeuf-sur-Seine)

Des coteaux verts et des avancées qui délimitent le paysage de la vallée

Dans ce paysage très ouvert, les coteaux forment les toiles de fond de la vallée. Le coteau de Vieux Port comme le coteau de Tancarville, hauts de plus de 120 mètres, sont couverts en totalité de boisements, entrecoupés localement par des fronts de taille des carrières de craie. Trop raides pour être construits, leur gestion autrefois liée au pastoralisme, permettait le développement d'une flore très abondante et très spécifique des pelouses calcaires. Ils sont aujourd'hui laissés à l'abandon et les boisements peu diversifiés ont repris le dessus anéantissant toute cette biodiversité.

Sur ces lignes de coteaux, les avancées constituent les points de repère majeurs de la vallée. Par leur positionnement en quinconce le long de la Seine, Quillebeuf, Tancarville, ou la pointe de la Roque, rythment et signalent le passage du fleuve dans la vallée.

Port Jérôme, un site industriel au cœur de l'ancien marais

Créé en 1933 sur le port qui doit son nom à Napoléon III en l'honneur de son frère Jérôme, le site industriel vient de la fusion de deux grandes raffineries Esso et Mobil. Occupant une longue bande de terrain entre le coteau et le fleuve, l'implantation du site industriel a nécessité de gros travaux de drainage pour construire ces bâtiments dans un marais. L'organisation du site reprend, toutefois, la même direction que les fossés de drainage des terres agricoles. Toutes les voies principales mènent au fleuve.

Si le site laisse peu de place à la nature, de larges haies arborées bordent les emprises industrielles, créant une lisière naturelle entre les installations et les grandes cultures. Ces haies diminuent considérablement l'impact de la raffinerie dans son environnement immédiat.



Le complexe pétro-chimique de Port-Jérôme vu depuis les coteaux de Quillebeuf : une vue frontale forte (2009 - commune de Quillebeuf-sur-Seine)



La lisière végétale en bordure du site industriel diminue considérablement l'impact des équipements. (2009 - commune de Petiville)

Des espaces naturels humides qui se limitent aux berges du fleuve

Dans cette portion de vallée très aménagée par l'homme, tant pour l'agriculture, les sites industriels, la navigation ou l'urbanisation, les espaces naturels humides n'ont plus beaucoup de place et sont réduits à quelques berges accompagnées de leurs ripisylves, notamment en rive droite face à Vieux-Port ou tout au long de la rive gauche entre la Vaquerie et la Pointe de la Roque. Grâce à cette frange arborée, parfois très ténue, le fleuve conserve une image de nature même si les grands navires pétroliers et le site industriel de Port Jérôme annoncent déjà la très grande zone portuaire du Havre.



Une ripisylve peu épaisse des bords de Seine, préservant malgré tout l'aspect naturel du fleuve, face à Tancarville. (2009 - Tancarville)



Bords de Seine à Quillebeuf : un réaménagement récent qui permet une belle promenade piétonne sur les quais. (2009 - commune de Quillebeuf)

Quillebeuf-sur-Seine, une position stratégique

Implantée à la fin du coteau sud de la Seine, la ville de Quillebeuf s'installe sur le fleuve comme une vigie. Cité maritime d'importance au Moyen-Age, la ville était le dernier port avant l'embouchure du fleuve et de très nombreux navires y faisaient halte en attendant des conditions favorables pour gagner la mer. Aujourd'hui le temps semble s'être arrêté à Quillebeuf, l'activité économique s'est déplacée sur l'autre rive et la ville est comme écrasée face à la zone industrielle de Port-Jérôme ; le rapport d'échelle entre les immenses bâtiments de pétrochimie et les maisons accrochées à la pente du coteau paraît déséquilibré.



Rue principale de Quillebeuf : un patrimoine architectural et urbain de grande qualité en cours de restauration. (2009 - commune de Quillebeuf)

Quillebeuf a pourtant beaucoup d'atout ; la ville, bien que bombardée pendant la deuxième guerre mondiale, conserve un important patrimoine architectural et urbain qui, peu à peu, se trouve restauré. Récemment la commune a réaménagé ses quais, créant une promenade piétonne au bord de l'eau, retrouvant cette relation intime entre la ville et le fleuve.

Enfin, sur la pente du coteau, les espaces publics ouvrent de larges panoramas sur la vallée.

C'est sans doute depuis le fleuve, et notamment pendant la traversée par bac, que la ville offre sa plus belle silhouette, dessinant un front de Seine bâti régulier avec en arrière plan le petit coteau où les maisons se mêlent aux jardins.



Façade de la ville au début du 20^{ème} siècle (Source : Archives départementales de l'Eure)

Une urbanisation linéaire à bonne distance du fleuve

En dehors de Quillebeuf et du hameau des Alluvions au pied du pont de Tancarville, les autres villes se tiennent à bonne distance du fleuve. Norville, St-Maurice d'Etelan et Petiville occupent le petit rebord de terrasse au dessus de la plaine alluviale. Cette implantation en linéaire s'est peu à peu étendue pour se rejoindre presque totalement si ce n'est la petite coupure d'urbanisation liée au parc du château d'Etelan.

Notre-Dame-de-Gravenchon, à l'origine implantée sur les pentes du coteau, s'étend aujourd'hui sur la terrasse dominant le site industriel de Port Jérôme. Depuis l'installation en 1930 de deux raffineries de pétroles, la ville de Notre-Dame-de-Gravenchon s'est développée pour loger les ouvriers et les cadres de l'industrie. Les lotissements occupent à présent une grande partie de la terrasse autrefois agricole. La ville est encore aujourd'hui entièrement ouverte vers le site industriel dont les panaches de fumées s'aperçoivent en tout point de la ville.



Rebord de terrasse à Petiville : une urbanisation linéaire continue. (2009 - commune de Petiville)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les structures végétales de la plaine, une trame régulière et géométrique :

- Repérage sur carte, maintien et gestion des structures végétales, notamment celles qui bordent le site de Port Jérôme.
- Recomposition de structures végétales autour des sites industriels.
- Préservation des systèmes agronomiques.



Plaine agricole structurée par des lignes végétales.



Petit coteau cultivé délimitant la terrasse alluviale et le plateau de Caux.

Les coteaux et les avancées, de grands repères du paysage :

- Préservation et gestion des espaces ouverts des coteaux, notamment sur le petit coteau de Norville.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Aménagement de point de vue en belvédère depuis les hauteurs.
- Ouverture et gestion des boisements en contrebas des points de vue notamment depuis le château de Tancarville.
- Aménagement sobre des belvédères.
- Préservation des systèmes agronomiques.

Les espaces naturels humides

- Protection et gestion des berges naturelles et des ripisylves.

Le site bâti de Quillebeuf, un patrimoine architectural et urbain :

- Préservation du front bâti homogène.
- Maintien de la silhouette de la ville depuis le fleuve avec préservation des arbres en crête.
- Préservation et restauration du patrimoine architectural et urbain.
- Aménagement d'espace public en belvédère sur le haut du coteau.



Front bâti de Quillebeuf-sur-Seine : une belle silhouette depuis la Seine.

8. LES MARAIS DE L'ESTUAIRE

Les bords de Seine :

- Préservation et gestion de la ripisylve.
- Reconquête d'espaces naturels au bord de l'eau.
- Valorisation du cheminement et des accès.
- Création d'un itinéraire de piste cyclable de Quillebeuf à la pointe de la Roque.



Berges naturelles et ripisylve tendent à disparaître dans le contexte industriel.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Les espaces publics et les clôtures sont peu soignés dans le site industriel de Port-Jérôme.

Les espaces publics peu soignés du site industriel de Port Jérôme :

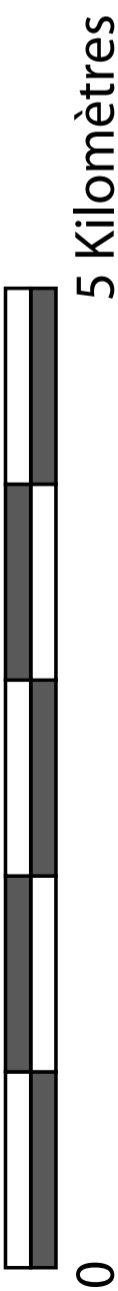
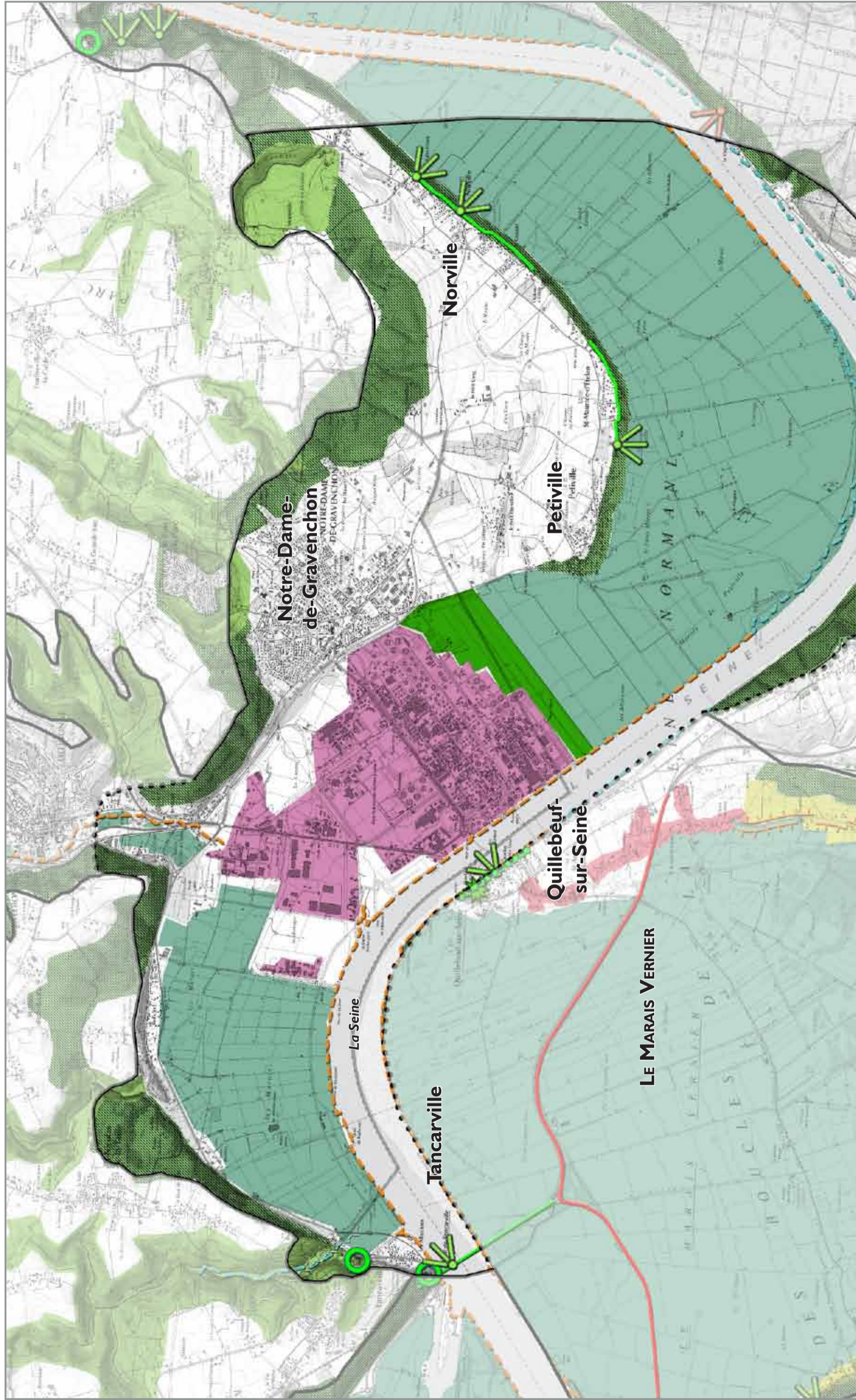
- Bas-côtés enherbés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantation d'arbres sur les grandes voies.
- Maintien de la lisière végétale sur les abords.

L'extension du site de Port-Jérôme

- Prise en compte de la trame hydraulique perpendiculaire au fleuve.
- Préservation de bandes cultivées de bonne largeur entre les sites industriels et plantations abondantes d'espèces végétales adaptées aux milieux humides.
- Création d'espaces publics de qualité largement plantées.
- Maintien de la ripisylve sur le bord du fleuve et recul.
- d'implantation des bâtiments industriels par rapport à l'eau.

CARTE DES ENJEUX N°8 : LES MARAIS DE L'ESTUAIRE

Légende des enjeux en dernière page



9. LE MARAIS VERNIER

SITUATION

Le Marais Vernier est une plaine marécageuse de 4 500 ha occupant le fond d'un ancien méandre en forme de fer à cheval, proche de l'estuaire de la Seine. Limité au nord par le dernier coude de la Seine, il se termine au sud sur la ligne de crête du coteau de l'ancien méandre au delà duquel débute le Roumois. Parce qu'il a deux visages, le marais proprement dit et le marais cultivé et drainé, l'unité de paysage du marais Vernier longe celle des marais de l'estuaire (UP 8) dans sa partie la plus proche du fleuve. Les deux pointes de Quillebeuf et de la Roque forment les deux extrémités du marais. Le pont de Tancarville, au centre, symbolise l'accroche sur le fleuve de tout ce territoire.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

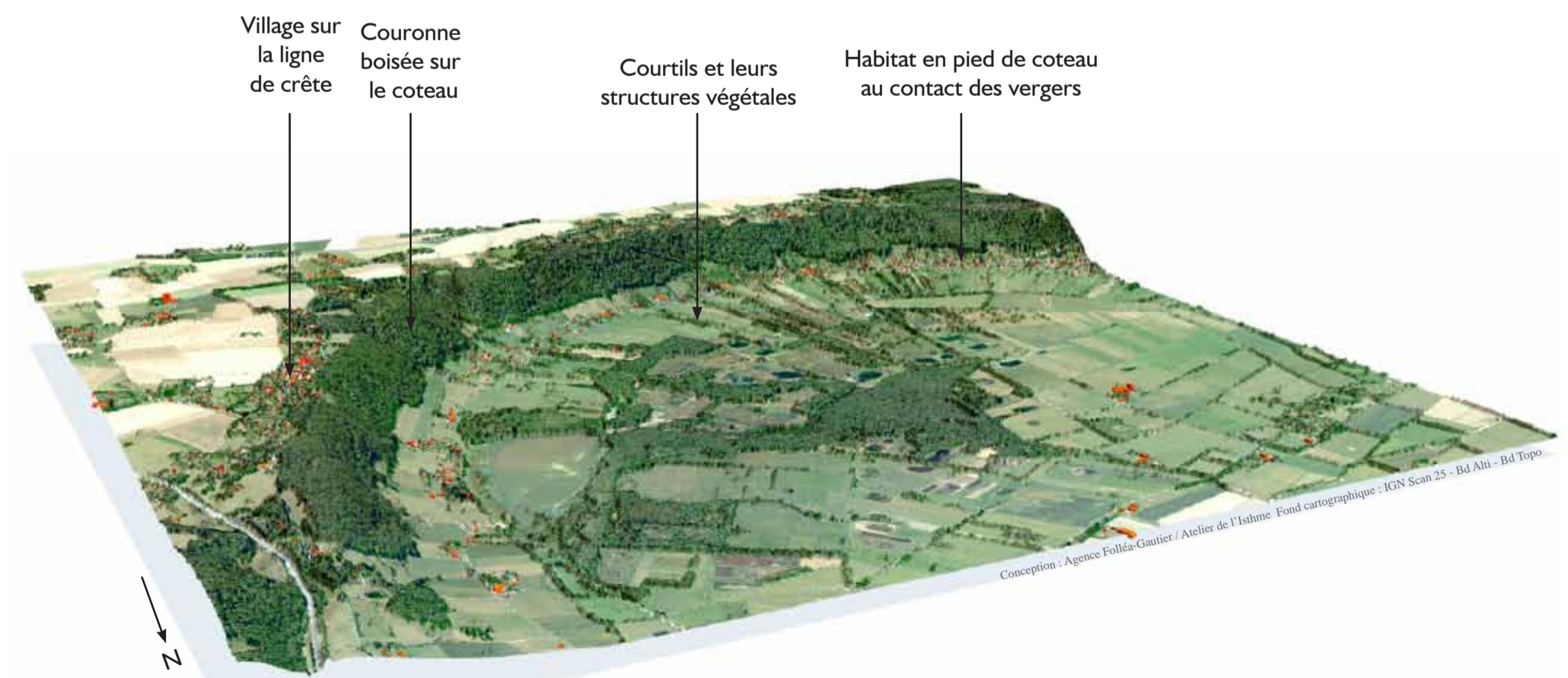


Les vergers et prairies sur les pentes douces du marais Vernier. (2009 - commune de Marais-Vernier)

Un coteau qui ceinture le marais et qui s'ouvre sur la Seine

Culminant à plus de 100 m d'altitude, le coteau semi-circulaire du Marais Vernier dessine un immense amphithéâtre perceptible dans sa totalité depuis le centre du marais. Il est entièrement boisé et sa ligne de crête verte ne laisse rien percevoir du plateau cultivé et habité du Roumois. Facilement accessible par des routes ou des chemins qui le parcourent ou le longent, le coteau offre parfois, au travers de la frondaison des arbres, des ouvertures panoramiques sur l'ensemble du marais, donnant presque l'illusion de survoler en

avion cet espace. Le regard depuis ce coteau porte loin, embrassant les terres plates du marais et les coteaux de la rive opposée. Même depuis ces points hauts, le cours du fleuve reste discret, souvent masqué derrière une ligne d'arbres. Les deux grandes piles du pont de Tancarville sont là pour révéler le passage du fleuve.

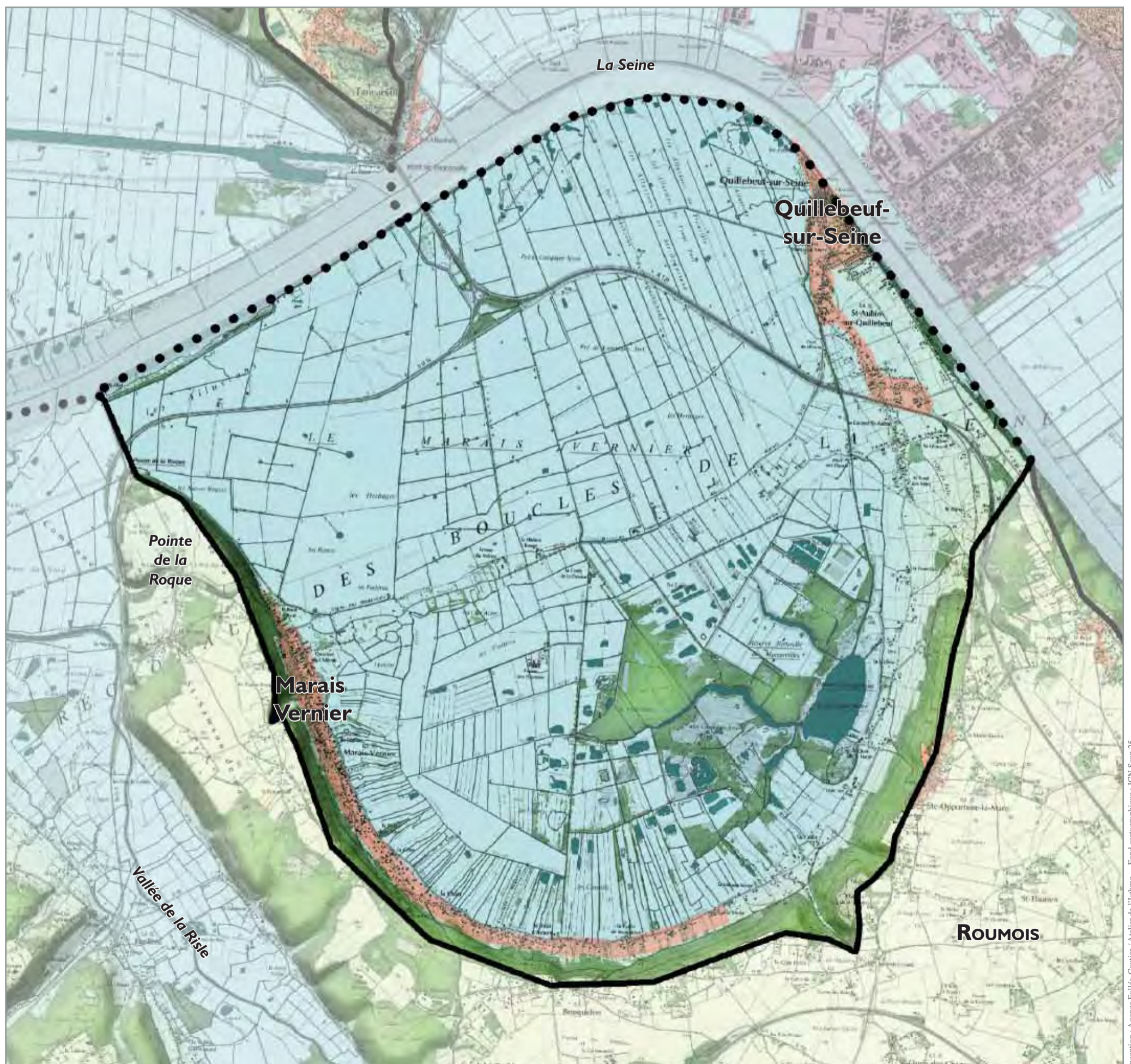


Bloc-diagramme du Marais Vernier

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°9 : LE MARAIS VERNIER

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un site en forme d'amphithéâtre
- Un territoire façonné par l'homme
- Un parcellaire qui s'efface
- Des espaces naturels protégés et gérés
- Une urbanisation qui évolue modérément mais une accélération récente à surveiller



0 2 Kilomètres



Les prairies du Marais Vernier. (2009 - commune de Marais-Vernier)

Une organisation du territoire intimement liée à l'eau et au travail de l'homme

Ce marais compose un paysage unique, par sa forme et son organisation résultant des contraintes naturelles et des actions de l'homme pendant des siècles.

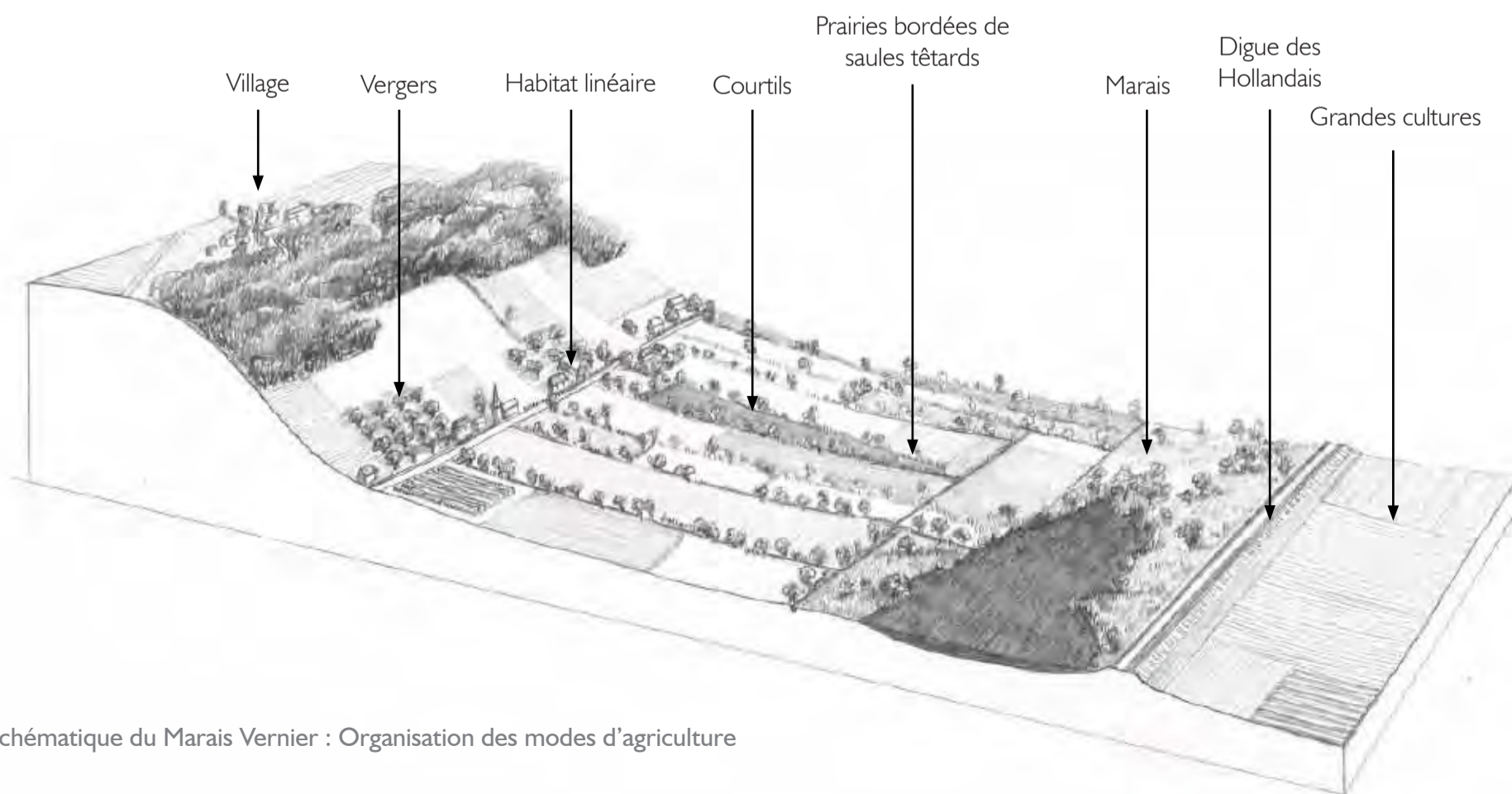
Ainsi, le territoire s'organise par étages successifs où les bois occupent les pentes raides du coteau, les vergers s'installent sur le bas des pentes non loin des habitations et de la route. Puis arrivent les courtils (jardins) en lanières longues et étroites, enfin, le centre du marais est partagé en de grandes parcelles herbagères ou de fauche.

Au-delà, la digue des Hollandais, construite au 17^e siècle et largement détruite par remembrement, délimitait et isolait le marais «ancien» des crues de la Seine. Enfin, viennent les terres polderisées par l'endiguement de la Seine au 19^e siècle.

Le marais subit des transformations successives, par le drainage du sol avec le plan Marschall de l'après-guerre puis par la mise en culture intensive des terrains polderisés au nord entre 1970 et 1990. Cette volonté manifeste d'exploiter toutes les terres du marais et de favoriser la culture intensive a créé un déséquilibre dans la gestion de l'eau et du territoire. Les inondations sont plus fréquentes du fait de l'affaissement des tourbières, les fossés s'ensavent par manque d'entretien et le pâturage (qui a beaucoup de vertu dans un marais) tend à disparaître.



Les vergers au pied de coteaux au contact des maisons. (2009 - commune de Marais-Vernier)



Coupe schématique du Marais Vernier : Organisation des modes d'agriculture



Le parcellaire en lanières en voie de disparition. Le Marais-Vernier doit son appellation aux très nombreux aulnes plantés sur les limites de parcelles, car l'ancien nom de l'aulne est «le verne». (2009 - commune de Marais-Vernier)

Des espaces naturels qui regagnent du terrain ?

Le cœur du marais existe grâce à un fonctionnement hydraulique complexe. L'apport en eau vient principalement des eaux pluviales de ruissellements associées aux résurgences des sources subaffleurantes au pied du coteau. Ces eaux sont conduites au fossé de ceinture via les fossés bordant les courtils puis l'eau est collectée dans la Grand'mare qui se vide ensuite dans la Seine. Ce système hydraulique se conjugue à des espaces naturels en zones humides, bordant la Grand'mare et à de nombreuses petites mares naturelles ou creusées pour la chasse. Ces zones humides constituent un des éléments fondateurs des paysages du marais, ils en sont la clef de voûte. Or la menace d'envasement et d'assèchement des zones humides est forte. Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande organise et met en place depuis plus de 15 ans des mesures agri-environnementales pour sauvegarder ces zones humides (opération de curage de la Grand'mare).



Les grandes cultures à proximité de la Seine : un visage du marais beaucoup moins pittoresque. (2009 - commune de Marais-Vernier)

Un parcellaire issu de l'histoire et qui continue d'évoluer

Les études du cadastre napoléonien, aide à comprendre le poids de l'histoire et des divisions successives des parcelles des courtils. Afin que chaque habitant puisse exploiter le marais, les parcelles étaient découpées en lanières de plus en plus étroites s'allongeant depuis la maison d'habitation ou la route jusqu'à l'eau. Ainsi chaque exploitant possédait un jardin pour le maraîchage, une parcelle pour le pâturage et une parcelle de fauche pour le foin. Les fossés plantés de saules têtards ou d'aulnes délimitaient les parcelles. Si ce découpage parcellaire existe encore sur les cadastres, il n'est plus très visible aujourd'hui sur le terrain. Depuis 50 ans, l'abandon progressif de parcelles pâturées ou fauchées a conduit à l'enfrichement des prairies ou au regroupement des parcelles et à l'arrachage des arbres. Le délicat laniérage souligné d'aulnes, tend à disparaître. Avec lui, c'est un paysage patrimonial qui s'efface peu à peu.



La Grand'mare. (2009 - commune de Marais-Vernier)

Un bord de Seine peu accessible où les espaces naturels sont rares

Si l'ensemble du territoire du marais s'ouvre sur la Seine, le bord de l'eau reste peu accessible. La présence de la nouvelle route RN 182 et RN 178 en digue, qui rejoint le pont de Tancarville, dessine une coupure dans les terres cultivées, limitant l'accès aux berges du fleuve. Une petite route permet sur une partie, de longer le fleuve mais il faut emprunter des passages inférieurs peu accueillants sous la RN 178 pour y accéder. Les terres cultivées laissent, en outre, peu de place aux espaces naturels au bord de l'eau et la promenade longe surtout des champs de maïs et de colza où les structures végétales – haies arbustives ou arborées, arbres isolés – se font rares.

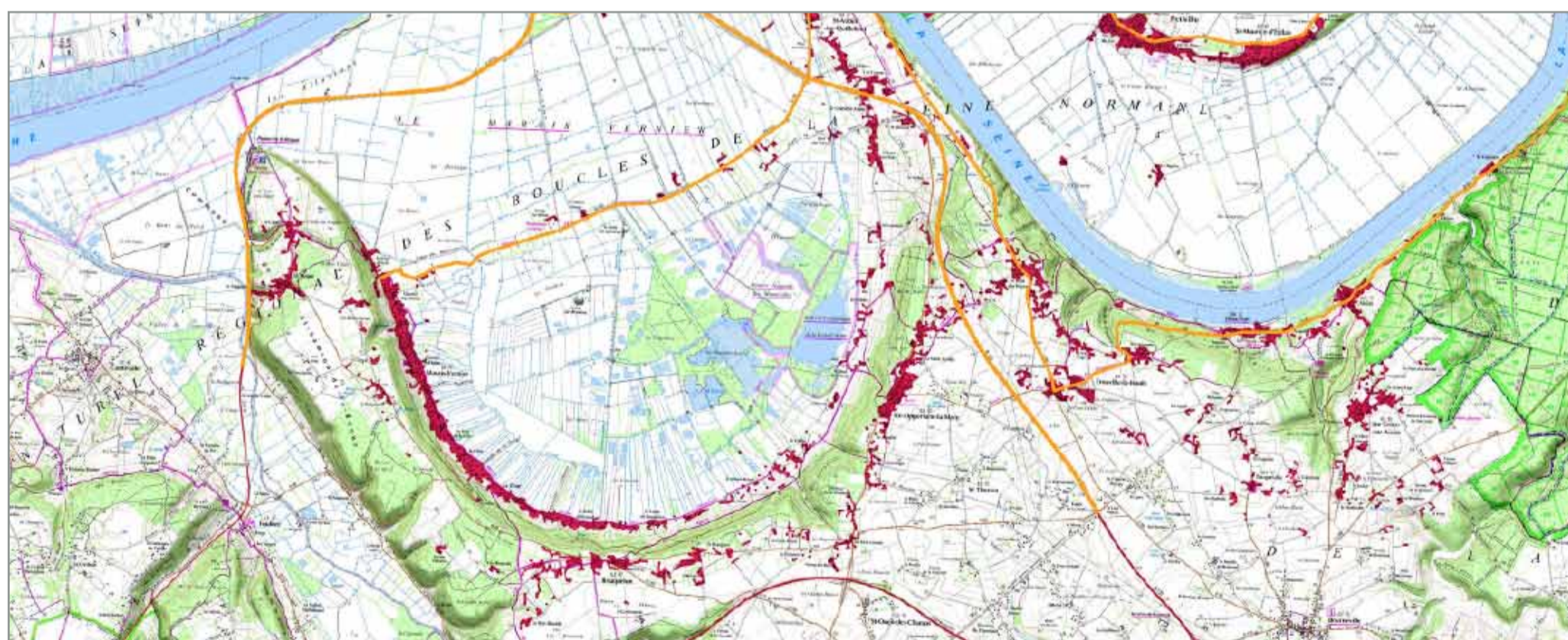


Carte d'Etat-Major- Fin 19^{ème} siècle.

Un bâti qui évolue doucement

A la lecture de la carte d'Etat-major datant de 1850 comparativement à celle d'aujourd'hui, il apparaît clairement que l'urbanisation du Marais Vernier a peu évolué. Fortement contraint par la présence de l'eau ou les pentes trop raides du coteau, le bâti est resté concentré le long de la route au pied du coteau, préservant l'implantation d'origine des villages.

Il s'est en revanche affranchi de ces contraintes à l'approche de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf où les maisons éparées ont façonné un paysage d'urbanisation diffuse, réparti de part et d'autre de l'autoroute A 131. L'association de la grande route et du bâti diffus crée dans ce secteur un paysage banalisé.



Cartes comparées de l'urbanisation, situation à la fin du 19^{ème} siècle et actuellement (2008).

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Le coteau est coiffé d'une ligne boisée et les bas de pentes restent cultivés.

Le coteau semi-circulaire, un amphithéâtre naturel:

- Préservation des bois et de la ligne de crête boisée.
- Gestion des espaces ouverts en bas de pentes (prairies, vergers...).
- Encourager un habitat de qualité et des coupures d'urbanisation.
- Aucune construction à mi-pente.

Le découpage parcellaire en lanières, les traces d'une histoire agricole spécifique :

- Repérage sur carte, maintien et gestion des structures végétales.
- Préservation de courtils.
- Soutien d'une agriculture spécifique (élevage extensif, vergers...).

Les espaces naturels humides, un système hydraulique complexe :

- Protection et gestion des zones humides.
- Soutien au pâturage des prairies humides entretien des canaux, fossés, mares.
- Organisation de l'accueil du public au coeur du marais.



Une gestion rigoureuse de l'eau est nécessaire pour la survie de cet écosystème.



Point de vue depuis le coteau de Marais Vernier : un des rares panoramas sur le site.

Les points de vue sur les coteaux, des lieux de lecture et de compréhension du Marais Vernier :

- Ouverture et gestion des boisements en contrebas des points de vue.
- Aménagement sobre des belvédères.
- Valorisation du site de la Pointe de la Roque.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

La disparition de la ripisylve sur les bords de Seine :

- Préservation et gestion de la ripisylve.
- Reconquête d'espaces naturels au bord de l'eau.
- Valorisation du cheminement et des accès à l'écart du bord de l'eau.

L'urbanisation diffuse à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf :

- Arrêt de l'urbanisation diffuse.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villes et les villages.
- Qualité architecturale des nouvelles constructions.
- Choix des matériaux et des couleurs de façades et de toitures.
- Choix d'une palette végétale moins horticole pour les jardins et les clôtures et plus inspirée des haies champêtres.



Habitat diffus le long des routes.



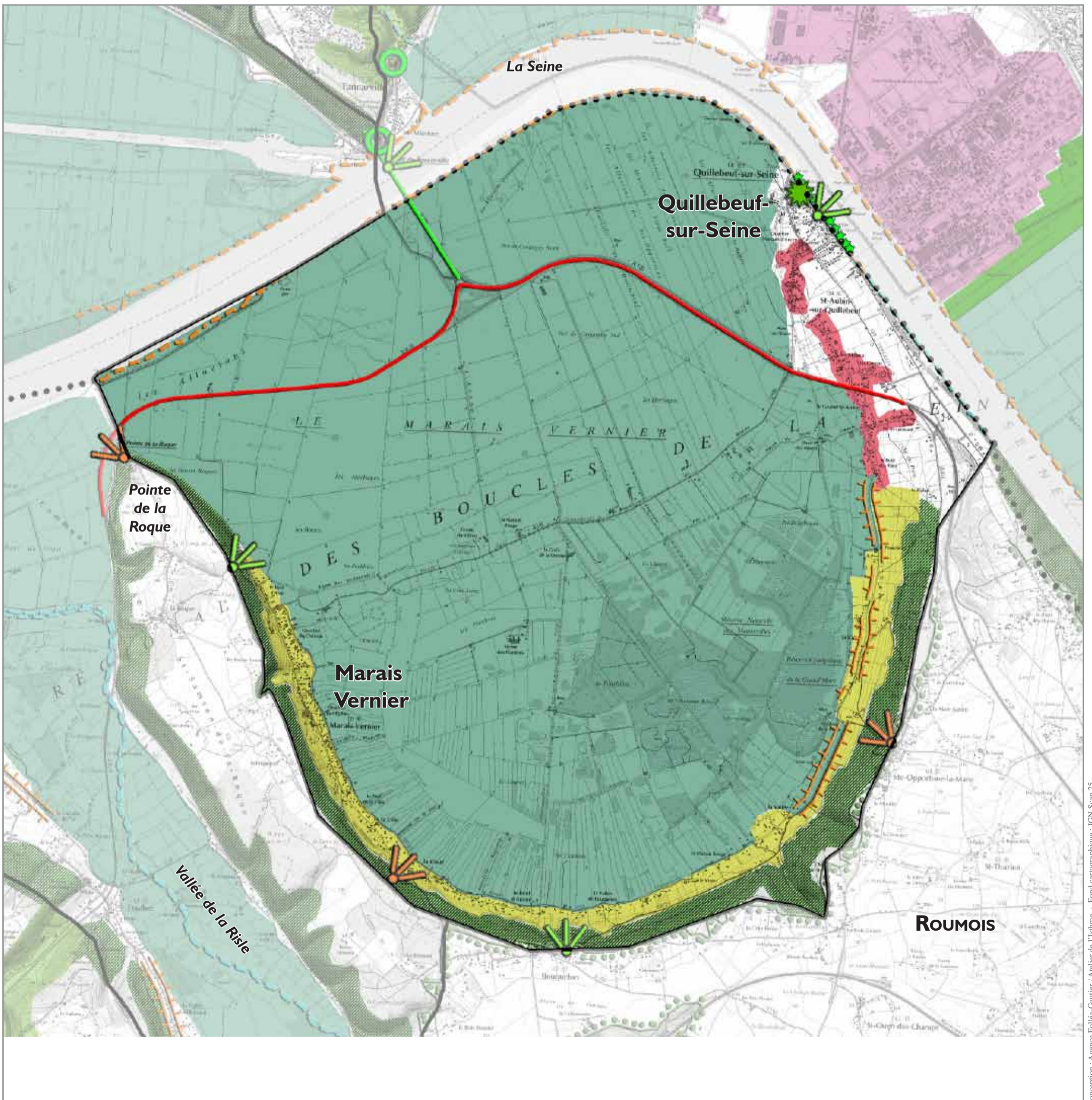
L'autoroute A 131, un axe dont les abords mettent peu en valeur le marais.

Les abords peu valorisés de l'autoroute A131 :

- Projet de mise en valeur de la route dans le marais.
- Plantation des abords près des habitations.
- Aménagement de fenêtres visuelles limitées sur le Marais Vernier.

CARTE DES ENJEUX N°9 : LE MARAIS VERNIER

Légende des enjeux en dernière page



10. L'ESTUAIRE DE LA SEINE

SITUATION

Passé le pont de Tancarville, la vallée s'élargit très nettement pour s'ouvrir sur la mer. Bordé au nord et au sud par les coteaux du pays de Caux et du pays d'Auge, l'estuaire de la Seine forme une immense étendue plane que l'imbrication terre-mer rend difficilement praticable. Une très grande zone industrielle et portuaire occupe la partie nord de la plaine, tenue entre deux canaux, le canal de Tancarville et le grand canal du Havre. A son extrémité la ville du Havre s'implante en front de mer et organise son port en continuité de la zone industrielle. Ultime traversée de la vallée, le pont de Normandie relie physiquement et symboliquement les deux rives de la Basse et de la Haute-Normandie.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un espace d'imbrication entre terre et mer

L'estuaire de la Seine se caractérise par ses grandes étendues planes que forment les terrains humides et marécageux au cœur desquels s'écoule un réseau hydrographique dense. Terres et eaux sont indissociables, tant et si bien qu'il est difficile d'y pénétrer en dehors des routes sur digue.

Le réseau est structuré par l'estuaire de la Seine qui mesure 750 mètres de large au niveau du chenal de Rouen pour s'ouvrir sur 6 km de large au niveau du Havre. L'estuaire est aussi marqué par les canaux portuaires (le canal du Havre à Tancarville, le Grand Canal) et les bassins portuaires du Havre.

Les zones considérées comme inondables sont paradoxalement peu nombreuses. L'essentiel des terrains naturels aux abords de l'estuaire sont des vasières soumises aux marées (estran).

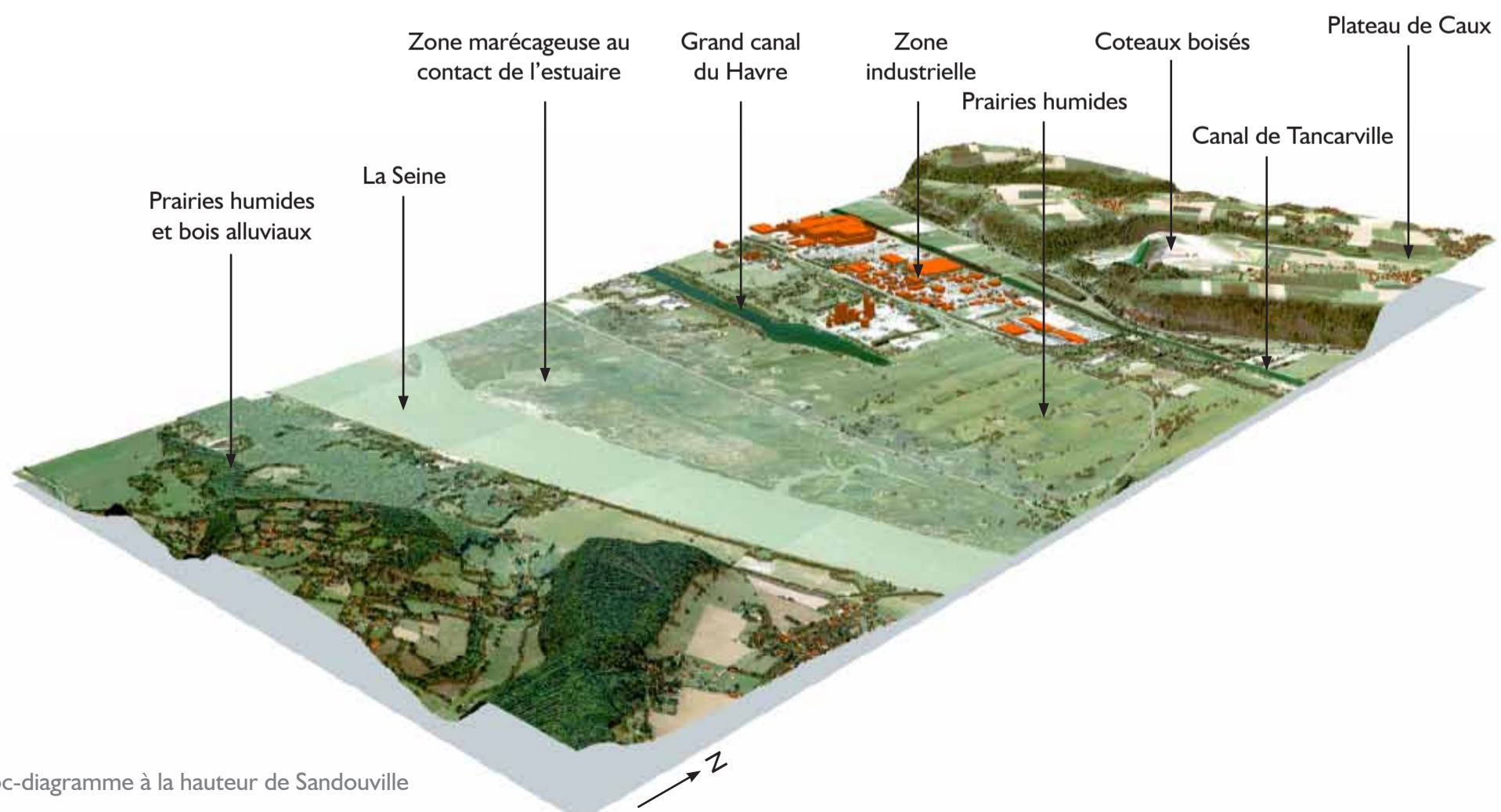
Cette imbrication terre-mer s'est pourtant simplifiée avec les nombreux aménagements hydrauliques : creusement du chenal de Rouen, création du grand canal du Havre, et création du canal de Tancarville. Les zones de marais ont beaucoup diminuées avec



Carte ancienne représentant l'estuaire de la Seine au 18ème siècle - source gallica.bfn.fr

la création du port industriel du Havre. Pourtant, il est démontré que les prairies sèches et humides ainsi que les roselières comme celles du marais du Hode ont un rôle épurateur ou de stockage des nitrates, essentiel pour la vallée de la Seine.

La Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, créée en 1997, couvre une surface de 8528 ha et protège cet écosystème d'un très grand intérêt écologique et de grande valeur paysagère.

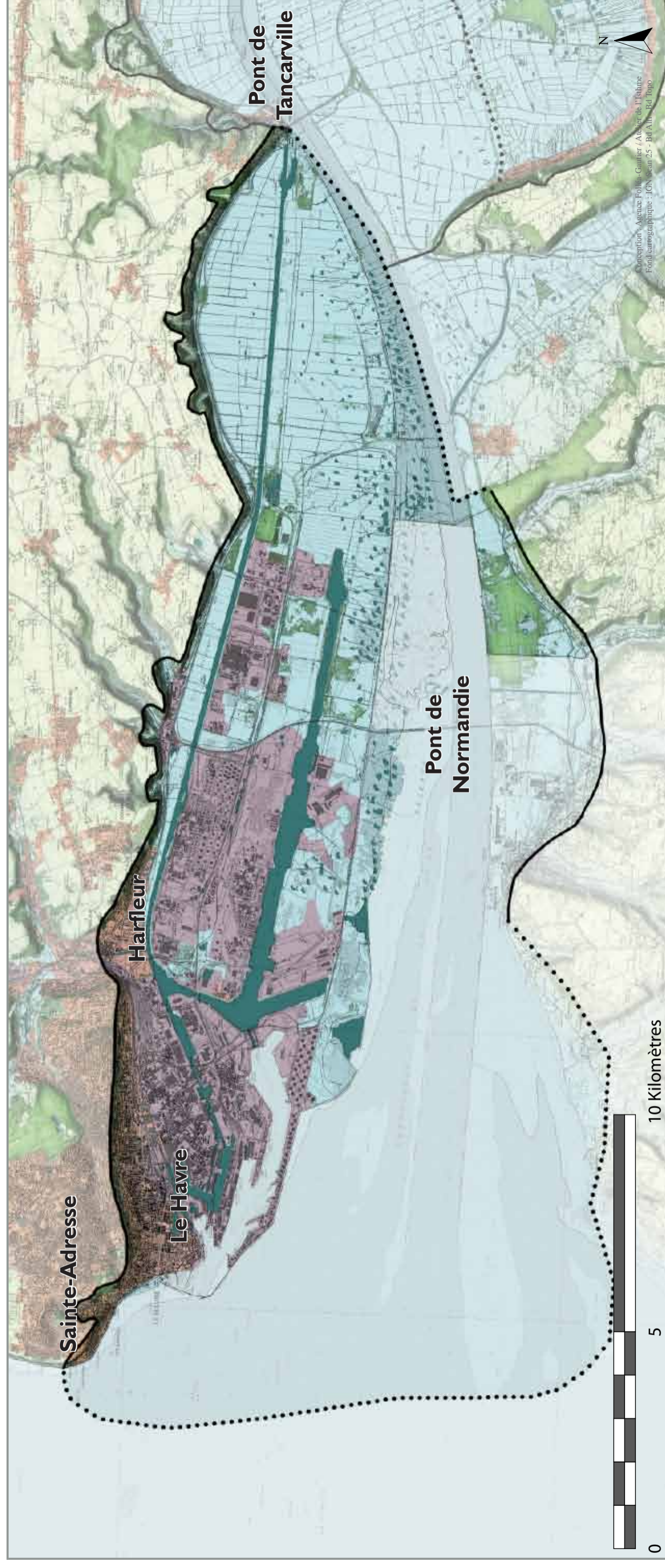


Bloc-diagramme à la hauteur de Sandouville

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°10 : L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- *Un espace d'imbrication entre terre et mer*
- *Des lignes de coteaux réguliers*
- *Des espaces agricoles gérés en prairies*
- *Une zone industrielle qui s'associe aux espaces naturels*
- *Le Havre, une ville basse intimement liée à son port*
- *Les coteaux du Havre, une silhouette boisée dominant la ville*
- *La RD 6015, une entrée de ville majeure*
- *Le pont de Normandie, une silhouette dans l'estuaire*



Des lignes de coteaux réguliers dans les horizons lointains

Au nord comme au sud, des coteaux forment les horizons de la vallée. Culminants à plus de cent mètres de haut, leur présence demeurent cependant moins prégnante dans le paysage très ouvert de la vallée tant ils sont éloignés l'un de l'autre. Ils dessinent les horizons lointains, où les avancées constituent les grands repères géographiques, (pointe de Honfleur, Cap du Hode, Cap de la Hève). Ils restent pourtant très abrupts entre le Pont de Tancarville et Le Havre avec des boisements qui occupent les pentes et la ligne de crête.



La ligne verte des coteaux, un repère constant dans l'estuaire. (2009 - commune de Saint-Vigor-d'Ymonville)



Les petites vallées sèches, un paysage qui se referme rapidement avec la fin de l'agriculture sur les pentes. (2009 - commune d'Oudalle)

Des petites vallées affluentes se jettent dans l'estuaire (L'Oudalle, La Lézarde) formant des ouvertures dans le coteau. Entre ces petites vallées, s'intercalent de petites vallées sèches qui forment elles aussi des entailles.

Les boisements qui coiffent les lignes de crête et occupent les vallées affluentes de l'estuaire sont en grande majorité des feuillus qui ont gagnés les pentes suite à l'abandon des pratiques agricoles (pastoralisme, vergers).

En raison de la couverture végétale dense des pentes, rares sont les points de vues possibles depuis les hauteurs et les chemins en lignes de crête ou sur les pentes sont presque inexistantes.

Des espaces agricoles gérés en prairies

Les espaces agricoles sont essentiellement constitués de prairies humides ou mésophiles ainsi que quelques cultures dans le marais du Hode. Le parcellaire est organisé en bandes régulières et perpendiculaires au fleuve, direction qui correspond parfois à des lignes de fossés drainants.

Soulignant le découpage parcellaire, l'espace agricole est structuré par des haies arborées essentiellement constituées de saules. S'ajoutent à ces trames arborées des arbres isolés (aulnes/saules) au milieu des prairies humides.



Un parcellaire organisé en bandes perpendiculaires au fleuve. (Bd Ortho 2008 - commune de Saint-Vigor-d'Ymonville)



Les prairies de l'estuaire soulignées par des petites haies et des trames arborées qui s'appuient sur les fossés drainants. (2009 - commune de Saint-Victor-d'Ymonville)

Une zone industrielle qui s'associe aux espaces naturels

Un grand tiers de la plaine de l'estuaire est occupé par des installations industrielles liées au port. Implanté sur une immense plateforme entre le canal de Tancarville et le grand canal du Havre, le site industriel s'organise en une série d'enclos dans lesquels bâtiments, usines, zones de stockage des conteneurs ou des voitures et tuyauteries en tout genre composent un paysage démesuré, hors d'échelle pour l'homme et pourtant fascinant par sa technicité.

Le choix d'implanter ces industries lourdes au cœur du milieu naturel de l'estuaire, fait de ce lieu un paysage unique où la nature partout présente (coteau, fleuve, marais, mare ou roselières...) s'associe aux monstres géants de l'industrie.



Le paysage industriel du port avec pour repère constant, les coteaux. (2009 - commune de Gonfreville-l'Orcher)



La cohabitation entre infrastructures portuaires et espaces naturels de l'estuaire améliore les abords de la zone industrielle dans l'estuaire. (2009 - commune de Gonfreville-l'Orcher)

C'est souvent grâce à l'association de lisières végétales sur les limites d'emprise industrielle que l'impact de bâtiments ou des usines s'en trouve réduit.

La politique environnementale appliquée autour de ces zones à hauts risques, ne portent pas seulement sur la résorption des nuisances liées à la pollution mais aussi à la qualité paysagère des limites des sites et de leur impact visuel depuis l'espace public. Aussi trouve-t-on de grands espaces de prairies, des lignes arborées, des bas-côtés de routes enherbés au cœur même de la zone portuaire.

Pour autant, il reste encore de très nombreux abords peu qualitatifs dans le site industriel : délaissés minéralisés, zones de stationnement, bordures de béton, aires de stockage... où un énorme travail de reconquête de l'image paysagère est à entreprendre.

Le Havre, une ville basse intimement liée à son port

Le Havre est une ville à vocation maritime dont l'origine du noyau urbain est située sur le littoral, en limite de l'estuaire. Créé de toutes pièces par François Ier en 1517, le Havre avait pour objectif de remplacer les ports de Honfleur et Harfleur qui étaient soumis à l'ensablement. Si l'objectif militaire fut prioritaire, il s'est très vite complété par une activité commerciale. Richelieu entreprit la consolidation des appontements et le port et la ville se développèrent conjointement pendant plus de quatre siècles pour devenir aujourd'hui une agglomération de plus de 250 000 habitants.



Carte de Cassini de la ville du Havre (18^{ème} siècle).



Le coeur du Havre, accroché aux bassins portuaires. (2009 - commune du Havre)

Les bombardements extrêmement destructeurs subis par la ville durant la deuxième guerre mondiale ont imposé une nouvelle image à une grande partie de la ville, notamment près du port. La reconstruction par l'équipe dirigée par Auguste Perret (Architecte français 1874-1954) du centre-ville a pérennisé cette relation étroite entre la ville et son port, dessinant la nouvelle trame urbaine organisée autour des bassins portuaires. Au cœur du centre ville, de longues perspectives s'ouvrent sur les bassins et ses quais. Reconnu pour sa valeur urbanistique et historique, ce site est aujourd'hui protégé au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Aujourd'hui, la ville s'unit un peu plus à son port, par le renouvellement urbain d'anciens bâtiments portuaires reconvertis en bâtiments culturels ou commerciaux. De nouveaux quartiers d'habitations voient le jour autour des anciens docks du port.



Réhabilitation de vieux bâtiments et construction hi-tech donnant une nouvelle image à ces quartiers de villes. (2009 - commune du Havre)



Les bassins du port au pied des immeubles classés au titre de l'UNESCO. (2009 - commune du Havre)



Schéma de l'imbrication entre la ville du Havre et le port.



Point de vue depuis les coteaux du Havre, au début du 20ème siècle, carte postale ancienne.

Les coteaux du Havre et de Sainte Adresse, une silhouette boisée dominant la ville

L'élément de paysage le plus fort avec les falaises de la côte est sans conteste le coteau-parc qui domine la ville du Havre. Urbanisé de manière très aérée, il fait le lien entre la ville haute et la ville basse. Une succession de boisements et de jardins ménage des belvédères offrant de magnifiques vues sur les toits du Havre. Ce coteau se retourne vers l'ouest à l'approche de la côte pour former le Cap de la Hève .

Dès le 19^{ème} siècle, ces coteaux furent conquis par des habitations bourgeoises, profitant de l'orientation sud et de la vue sur la mer. Des villas, entourées de leur jardin, prirent possession de la pente, créant un quartier à l'image balnéaire, qui lui vaudra le nom de Nice havrais. Ce site a très tôt été reconnu pour ses paysages maritimes et Claude Monet y peindra l'un de ses tableaux les plus connus : «Terrasse à Sainte-Adresse».



Terrasse à Sainte-Adresse. (Claude Monet - 1867)



Les coteaux du Havre et de Sainte-Adresse : un quartier belvédère et point de repère. (2009 - commune du Havre)

10. L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Depuis, la ville s'est largement développée sur le plateau et sur le coteau tout en gardant une image assez boisée et jardinée. Cette ligne «verte» habitée reste très perceptible depuis la ville basse et constitue un repère permanent dans la ville.

Aujourd'hui, les principaux risques pour ces coteaux sont :

- la privatisation des vues avec la construction des dernières parcelles encore vierges,
- le risque de banalisation de l'architecture sur des coteaux qui ont depuis le 19^{ème} siècle fait l'objet de constructions exceptionnelles (Hôtels particuliers, Grosses demeures, etc...).



Rare point de vue sur la ville depuis les coteaux. (2009 - commune du Havre)



L'entrée de la RD 6015 dans le Havre, un axe routier récemment aménagé avec toutefois des portions peu valorisantes. (2009 - commune du Havre)

La RD 6015, une entrée de ville majeur

L'estuaire constitue un axe de communication majeur. Il est parcouru par des lignes de chemin de fer et emprunté par de nombreuses routes et une autoroute (A 15). Les infrastructures routières sont pour la plupart concentrées en pied de coteau. La RD 6015 se poursuit jusqu'au centre ville, prolongeant sa ligne droite jusqu'aux bassins du port. Cet axe majeur d'entrée de ville, récemment aménagé, offre la double image de la ville et de son port, très révélatrice de ce paysage urbain et industriel.

Le pont de Normandie, une silhouette dans l'estuaire

Symbole de l'union entre la Basse-Normandie et la Haute-Normandie, le pont de Normandie, par son ampleur, marque l'estuaire de sa silhouette. Le traversant de part en part, il est l'évènement architectural de cet immense espace. Il est, en outre, un «pont paysage» dévoilant à l'automobiliste ce vaste paysage comme il ne l'avait jamais vu.



Le pont de Normandie : une silhouette qui se détache dans la vallée de la Seine. (2009 - commune de Berville-sur-Mer)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les coteaux, un repère constant dans l'estuaire :

- Préservation de la présence végétale dans les coteaux urbanisés du Havre.
- Maintien de la ligne de crête boisée.
- Repérage et aménagement de points de vue belvédère sur la vallée.
- Création d'un cheminement des hauteurs et de sentiers reliant la ville basse et la ville haute.

Les espaces naturels humides, des milieux rares et riches en biodiversité :

- Protection et gestion des zones humides.
- Repérage des structures végétales, préservation de la biodiversité et entretien.
- Création de cheminements de découverte, mise en place d'une signalétique pédagogique.



Les coteaux et les espaces naturels humides se côtoient en permanence dans l'estuaire.



Le quartier des Docks, de vastes espaces en cours de réaménagement.

Les bassins portuaires et la ville, une reconquête urbaine du port :

- Revalorisation des abords des bassins pour des usages urbains.
- Plantations avec des espèces propices aux zones humides.
- Création de promenades piétonnes et cyclables.

Les abords de l'autoroute A29 et du pont de Normandie, un site de renommée nationale :

- Maintien d'espaces naturels aux abords de l'infrastructure.
- Recul d'implantations des bâtiments industriels.
- Plantation des zones d'échangeurs.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les espaces non bâtis (publics et privés) peu soignés des sites industriels :

- Bas-côtés enherbés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantation d'arbres sur les grandes voies.
- Maintien et replantation de larges bandes arborées autour des sites.

La RD 6015, entrée de ville encore trop routière :

- Mise en scène de l'entrée de ville depuis la vallée de la Lézarde.
- Aménagement urbain avec des traversées piétonnes.
- Réorganisation des façades de la zone industrielle (accès, stationnements, zone de stockage...).
- Ouvertures visuelles sur les bassins du port.
- Plantation d'alignement d'arbres de hautes tiges.
- Mise en scène du paysage des marais.
- Gestion douce des arbres par un élagage équilibré.



Les abords des sites industriels et notamment les sols sont souvent peu mis en valeur, formant de grands espaces délaissés.

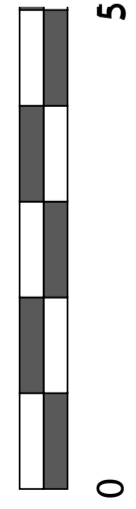
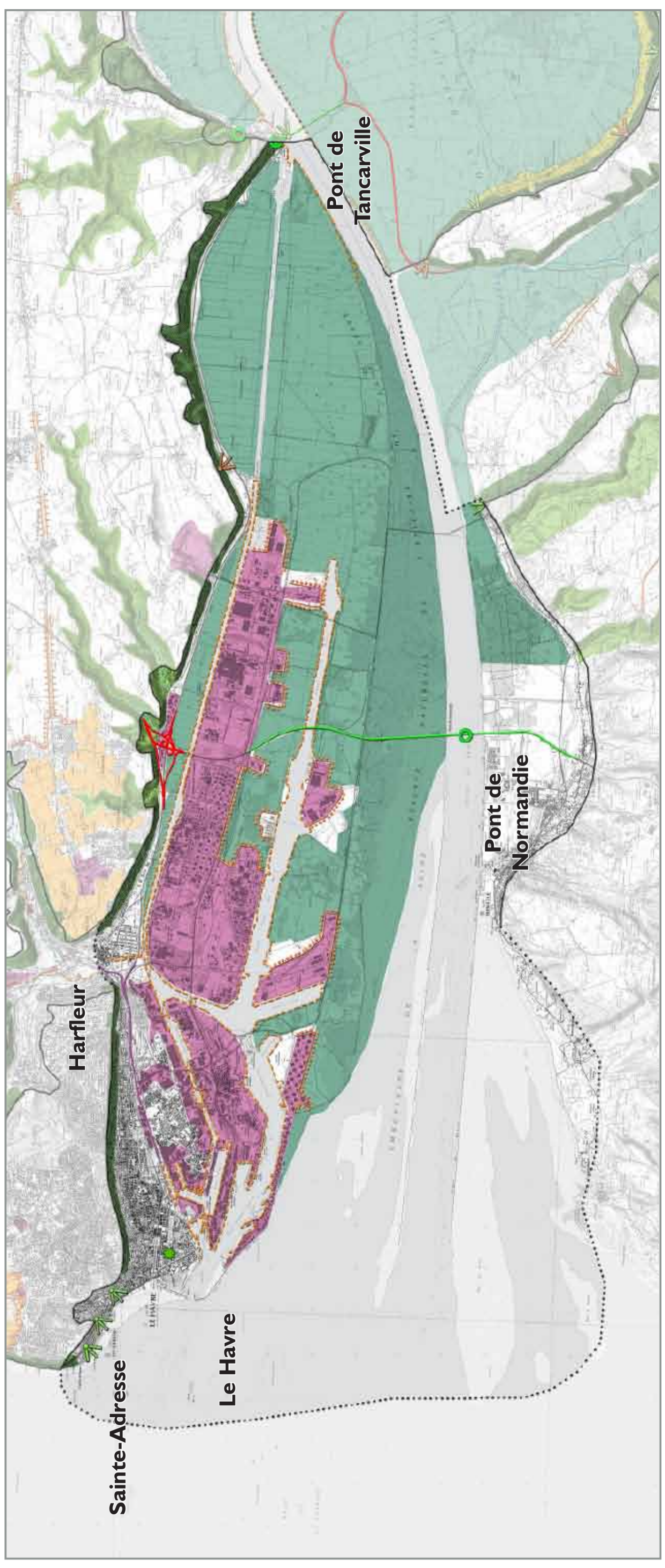


Le canal de Tancarville au Havre : des berges en palplanches métalliques et une absence totale de végétation d'accompagnement.

Les berges peu qualifiées des bassins et canaux :

- Réintroduction ponctuelle de végétation aux abords de l'eau.
- Aménagements de circulations douces le long des bassins.

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Follié-Gautier / Atelier de l'Iskime
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo

LE PAYS DE CAUX

Le Pays de Caux est globalement composé d'un immense plateau vallonné, entaillé de vallées et situé entre la Manche et la vallée de la Seine. L'habitat caractéristique est celui des clos-masures, isolés ou regroupés en villages et en bourgs.

Le plateau se divise lui-même en six parties. Les critères de différenciation des paysages s'appuient sur la proximité de la mer et l'organisation de l'habitat :

- Le Caux maritime forme le premier ensemble. Le long de la côte de la Manche, sur une largeur de 10 km environ, l'influence maritime se perçoit avec ses vents permanents et un habitat plus rare, privilégiant les replis des petites vallées.
- Le Cap d'Ailly se singularise nettement du Caux maritime par la présence d'une végétation acidophile, atypique en Haute-Normandie associée à un habitat balnéaire de grande qualité.
- Le pays de Caux autour d'Yvetot et de Doudeville, et dont la limite orientale s'appuie sur les vallées de la Varenne et de l'Andelle, se caractérise par la présence de grands clos-masures regroupés en hameaux et villages.
- La pointe de Caux, limitée par la vallée de Bolbec, compte peu de villages mais un habitat dispersé et isolé, de grandes ou petites fermes.
- Le Caux au nord du Havre, dominant l'estuaire, accueille une grande partie de l'agglomération du Havre. C'est un territoire de grande dynamique urbaine.
- Le Caux autour de Rouen, qui ceinture et englobe une partie de la ville de Rouen, voit ses villages se transformer avec de nombreuses extensions d'habitat et d'activités sous l'influence urbaine de l'agglomération.

Les vallées s'organisent également en trois groupes distincts :

- Les vallées littorales : sur sa façade littorale, le plateau de Caux est entaillé par de petits fleuves côtiers et des vallonnes ; ces courtes entailles qui débouchent sur la mer, offre des paysages tout à fait singuliers dans l'environnement extrêmement dégagé du plateau et de la mer. On y découvre les sites les plus fréquentés de la Haute-Normandie.
- La vallée de Dieppe : sur l'ensemble de ces embouchures maritimes, elle occupe une position particulière avec son urbanisation qui s'étend dans toute la vallée et sur les plateaux limitrophes

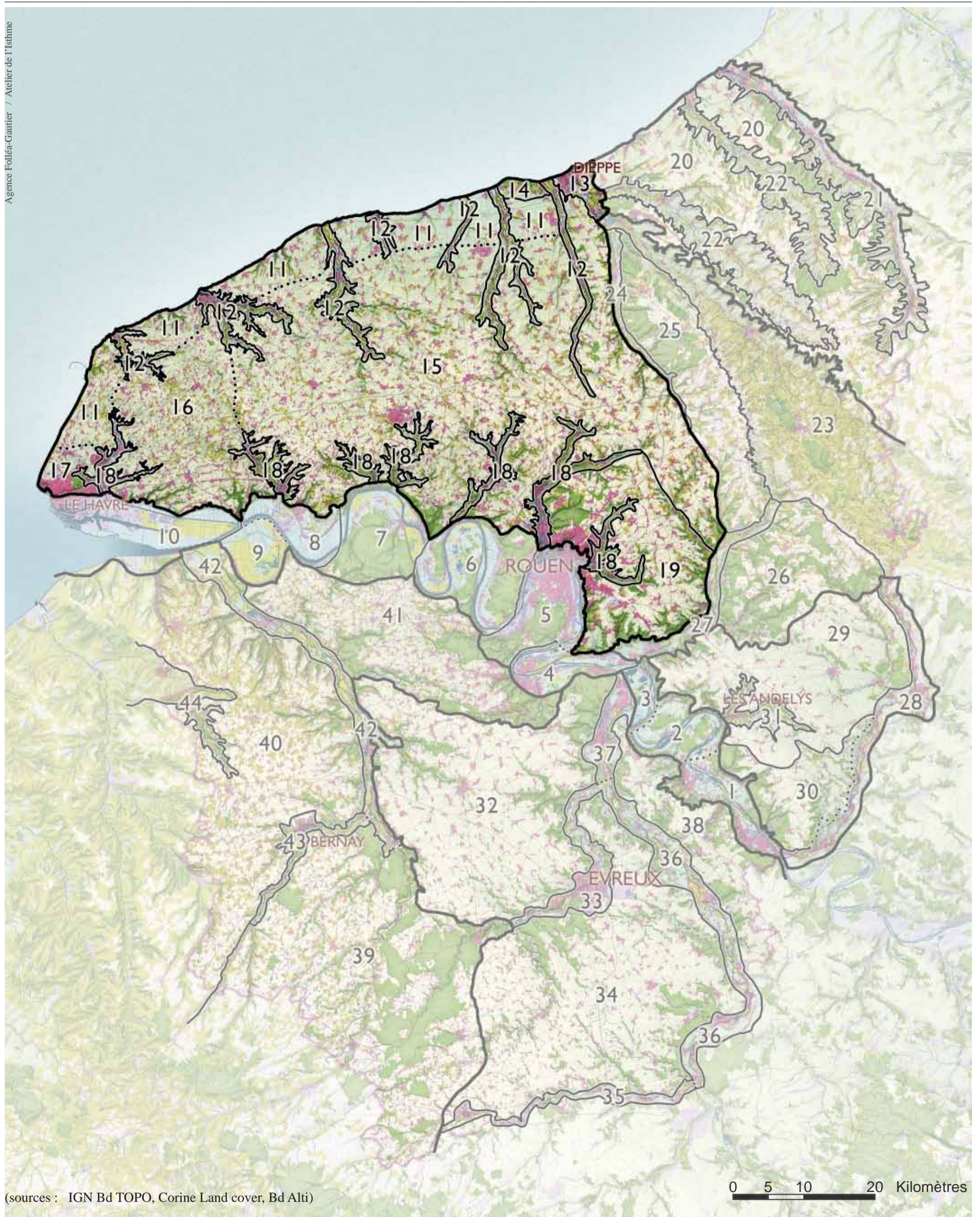
- Les petites vallées affluentes de la Seine : sur la façade fluviale que dessine la Seine, le pays de Caux est entaillé par de petites vallées, qui composent des espaces intimes et verdoyants, dans lesquels les villes de Rouen, Duclair, Caudebec-en-Caux ou Lillebonne se sont nichées. On retrouve pour chacune d'elles, à peu près les mêmes caractéristiques paysagères.

Au final, 9 unités de paysage se distinguent dans le pays de Caux :

- 11 - le Caux maritime
- 12- les vallées littorales
- 13 - la vallée de Dieppe
- 14 - le Cap d'Ailly
- 15 - le pays de Caux
- 16 - la pointe de Caux
- 17 - le pays de Caux au nord du Havre
- 18 - les petites vallées affluentes de la Seine
- 19 - le pays de Caux autour de Rouen

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DE PAYSAGES DU PAYS DE CAUX

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



(sources : IGN Bd TOPO, Corine Land cover, Bd Alti)



II. LE CAUX MARITIME

SITUATION

Le Caux maritime correspond au secteur nord du pays de Caux de Dieppe au Havre. Il s'agit d'une bande d'une dizaine de kilomètres de largeur qui s'enfonce dans les terres depuis le bord de mer. Plateau en pente douce débouchant sur la mer, une série d'indices y laissent percevoir la proximité de la Manche. Entre les hautes falaises de craie, des valleuses et des vallées plus ou moins importantes entaillent le plateau et forment les points de contact avec l'univers côtier.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Les grands horizons agricoles à proximité du Tilleul. (2009 - commune du Tilleul)

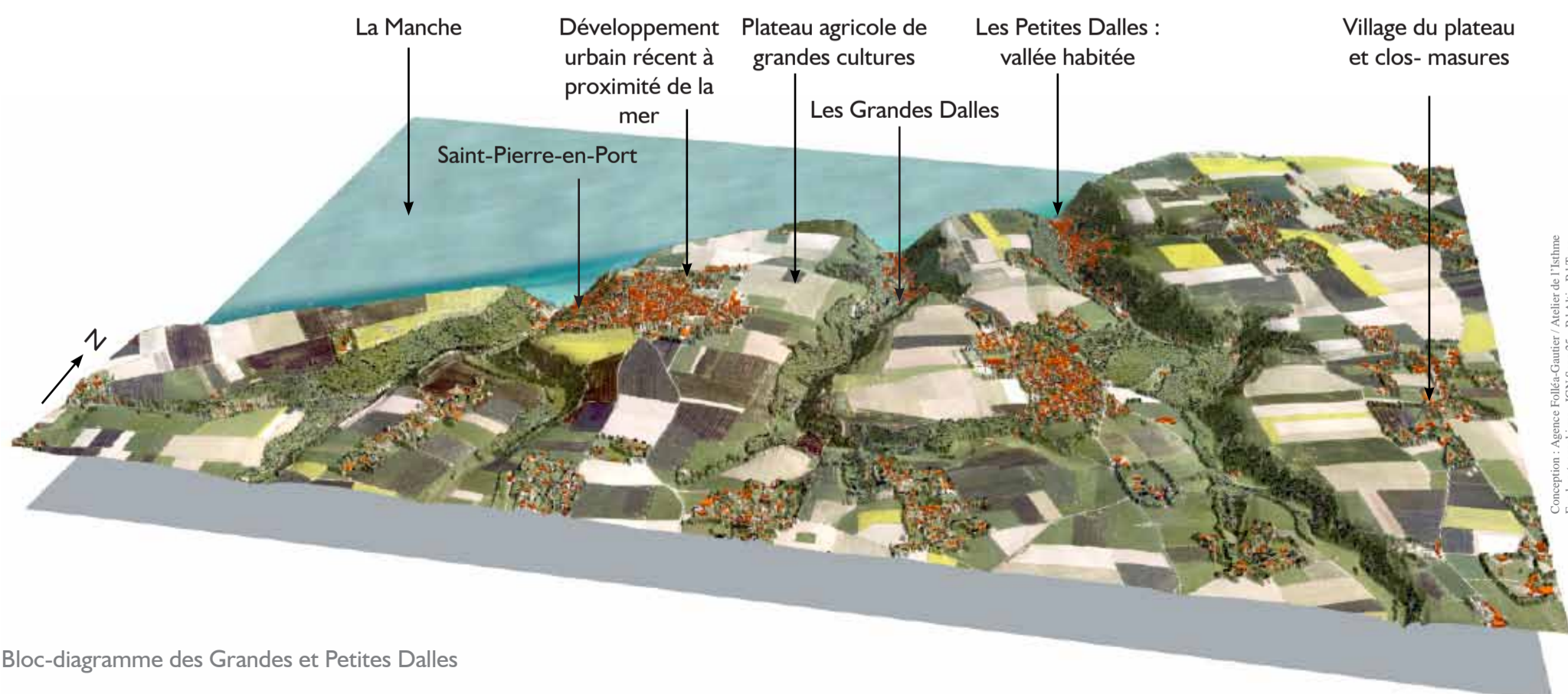
Un plateau ouvert sur les horizons lointains de la mer

Ce secteur du pays de Caux est marqué par de grands horizons de plus en plus larges au fur et à mesure que l'on se rapproche de la mer tandis que le ciel devient lui de plus en plus présent. L'horizontalité des champs, qui semble ne jamais s'interrompre, s'accompagne d'une raréfaction des clos-masures, des villages, des alignements d'arbres et des routes à l'approche des falaises.

C'est cette lente métamorphose du paysage rural vers un paysage maritime qui est d'abord perçue, avant que l'on puisse appréhender physiquement la mer. Ces changements graduels se traduisent par exemple par l'anémomorphose des arbres qui adoptent un «port en drapeau».

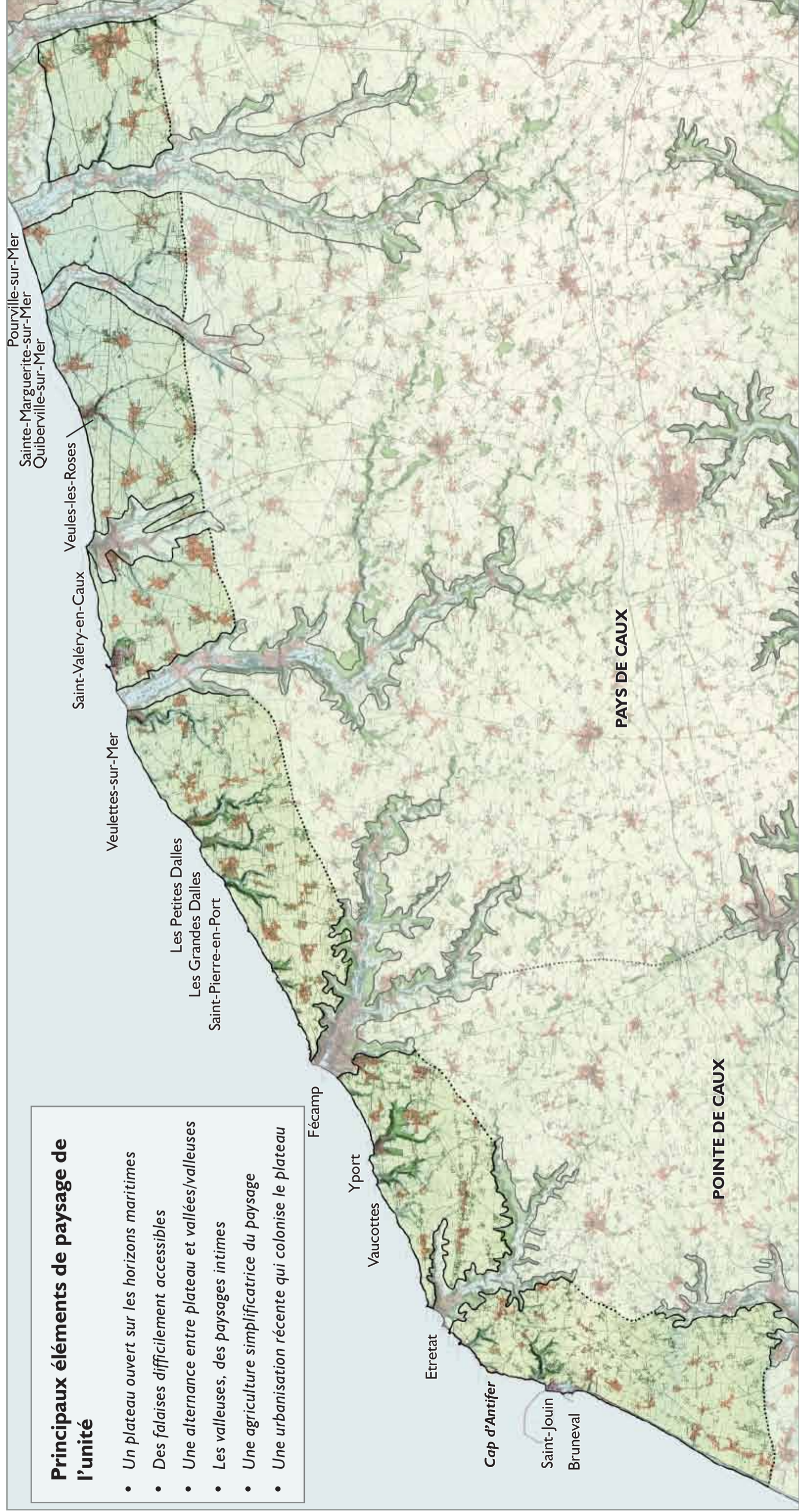
Dans cette configuration où la mer dessine l'horizon du paysage agricole, il demeure cependant difficile de s'approcher sur les derniers kilomètres de la ligne de rupture pour admirer le paysage maritime. La route qui longe le littoral reste en retrait de 500 mètres au minimum et les rares chemins qui mènent au bord de la falaise, sont peu mis en valeur (voie en cul de sac, stationnement sauvage, bornage béton).

C'est aussi sur cette ligne de rupture que se maintiennent les derniers espaces naturels du plateau, riches d'une grande diversité végétale et faunistique.



Bloc-diagramme des Grandes et Petites Dalles

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°11 : LE CAUX MARITIME



Les falaises, un paysage majestueux difficilement accessible

Si les falaises de la côte d'Albâtre sont, sans nul doute, un des lieux les plus emblématiques de la Haute-Normandie, s'en approcher et les admirer restent souvent difficile, si ce n'est depuis la mer à bord d'un bateau et depuis les plages.

Par nature instable, le haut des falaises est en perpétuel recul et le bord du rivage forme une bande trop étroite pour y cheminer aisément. Seul le débouché des vallées et les caps dominant ces ouvertures offrent des vues panoramiques sur le défilé des falaises. Très ponctuels, ces espaces sont des lieux essentiels à la découverte des paysages maritimes.

Le Cap d'Antifer permet d'apprécier de façon atypique les falaises et le trait de côte. Profondément remanié par l'homme avec la création d'un terminal pétrolier dans les années 70, le terminal est devenu avec le temps un lieu de récréation. Sous l'effet des courants marins, une plage s'est formée spontanément accueillant durant la belle saison un public nombreux. Mais le contraste reste puissant entre la plage et le terminal pétrolier et les nouveaux aménagements (sentier de découverte de la flore littoral) liés à l'accès du public n'ont pas réussi à rendre le paysage attirant et valorisant.



Les falaises du Cap d'Antifer, un paysage majestueux. (2009 - commune de Saint-Jouin-Bruneval)



La route qui s'enfonce dans le relief à l'entrée de la vallée d'Étretat. (2009 - commune d'Étretat)

L'alternance entre plateau et vallées/valleuses, source de contrastes

Le Caux maritime est aussi marqué par l'opposition entre les paysages ouverts des bords de falaises et les paysages des vallées et des valleuses. L'horizontalité du plateau est brusquement interrompue par les entailles profondes et brutales qui descendent à la mer. Il s'y produit un changement complet d'ambiance, passant d'un espace ouvert, lumineux et plat à un espace souvent boisé, confiné et intime. La route littorale qui longe la côte est l'axe privilégié pour apprécier ce contraste entre plateau et vallées. Rectiligne et dégagée sur le plateau, la route devient sinueuse dans les pentes raides et s'enfonce dans la pénombre des vallées végétales pour ressortir à la lumière sur le plateau suivant.

Les lignes boisées de rebord de coteau sont particulièrement perceptibles depuis le plateau et forment des corridors écologiques précieux dans ce paysage où les monocultures dominent.

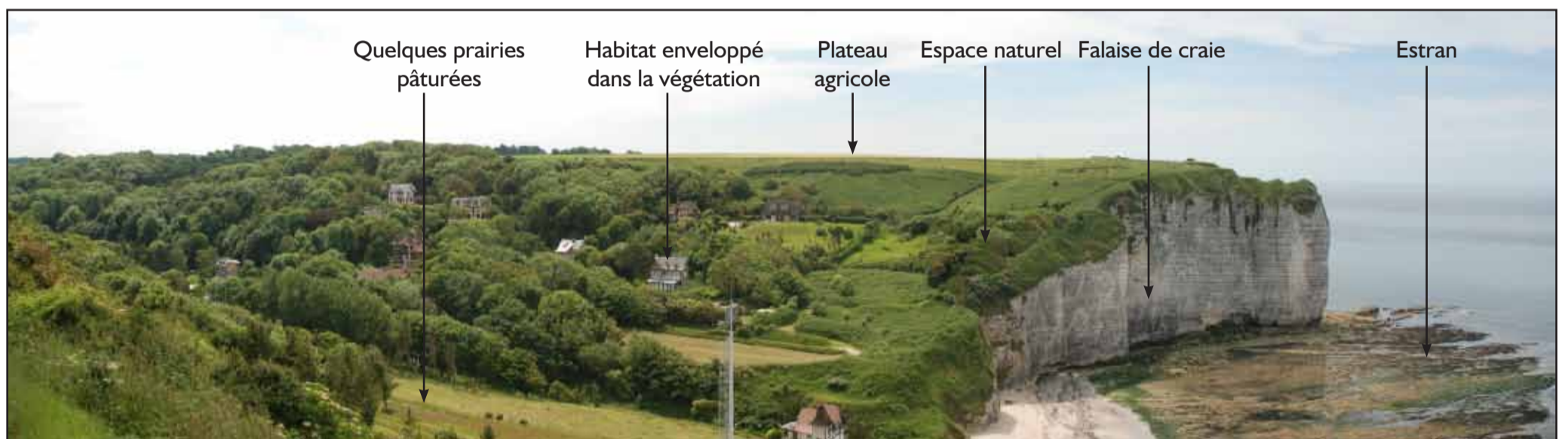
Les vallées et les valleuses, des paysages intimes en limite du plateau

Comme cela a déjà été analysé dans la partie «fondements des paysages», le relief très particulier de ces petites vallées ou valleuses et leur climat plus doux ont favorisé le développement d'un tourisme de bord de mer et d'une forme urbaine spécifique des stations balnéaires du 19e siècle.

De part et d'autre d'une route principale située au fond du talweg, les villas anglo-normandes ou de style mauresque ou italiennes, occupent les pentes, dissimulées, au coeur d'une végétation luxuriante. L'ensemble compose un paysage de parc habité de grande qualité.



Les maisons à l'architecture typique des cités balnéaires dans la valleuse de Vaucottes.



Une entaille dans le plateau qui débouche sur le littoral. (2009 - commune de Vattetot-sur-Mer)



A Bruneval, le chemin qui mène à la plage bordé par les maisons. (2009 - commune de Saint-Jouin-Bruneval)

Rares sont les vallées non habitées, hormis le val d'Antifer et le val d'Ausson. Certaines sont même très construites, développant des petites façades urbaines comme à Veules-les-Roses, les Grandes Dalles ou à Bruneval. Mais, dans tous les cas, le caractère jardiné de ces vallées est resté très présent.

Ces micro-paysages littoraux qui font la richesse et la qualité du Caux maritime, sont à présent reconnus. Les vallées de Bruneval, Antifer, Vaucottes et Yport sont protégées au titre des sites classés ou inscrits. Elles sont dans le rayon de protection des falaises d'Etretat. Les autres vallées n'ont pas de protection réglementaire mais sont inscrites à l'inventaire des zones naturelles (ZNIEFF 1 et 2) ou citées comme espace remarquable du littoral.

Une agriculture simplificatrice du paysage

Sur le plateau, l'agriculture de grands champs domine largement. Néanmoins, des cultures comme celle du lin ou les quelques parcelles de maraîchage encore présentes apportent une certaine diversité.

Cette agriculture intensive a rejeté les espaces de biodiversité dans les valleuses et les vallées et les structures arbustives et arborés dans l'espace agricole deviennent de plus en plus rares.



Les grands espaces agricoles ouverts. (2009 - commune de Bordeaux-Saint-Clair)



Clos-masure isolé dans le plateau agricole. (2009 - commune des Loges)

Les prairies restantes se concentrent au contact immédiat des villages, permettant du même coup le maintien de haies, souvent issues d'anciens clos-masures. A titre d'exemple, le village de Vattetot-sur-Mer comptait en 2000, 20% de prairies sur la totalité de sa SAU (surface agricole utile).

La disparition des structures végétales provoque le même phénomène que celui constaté dans le pays de Caux voisin, c'est-à-dire l'érosion des terres et les inondations. Des ouvrages hydrauliques ont été aménagés pour tenter de palier ce problème.

Des clos-masures aux villages

A la différence du cœur du Pays de Caux, l'habitat et les exploitations agricoles ont tendance à se regrouper pour former des villages, au tissu urbain relativement lâche. Ils sont, de manière générale, situés dans de légères dépressions les mettant à l'abri du vent. Ces bourgs issus du regroupement de maisons et d'exploitations agricoles ne possèdent pas réellement de centre urbain dense. Le *carreau*, place du village ou du bourg est toujours présent et regroupe les bâtiments principaux de la commune : l'église, la mairie et l'école.



Photo aérienne de Senneville-sur-Fécamp (IGN Bd Ortho 2008) On y lit encore les traces d'anciens clos-masures qui ont été lotis.

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond cartographique : IGN Bd Ortho



Jardin et pré-verger au coeur du village à Bordeaux-Saint-Clair. (2009 - commune de Bordeaux-Saint-Clair)

Conservant les structures végétales qui délimitent les clos-masures, ces villages offrent une ambiance très végétale et jardinée, avec au coeur du tissu bâti des parcelles en vergers ou en prairies. Dans de rares cas, ils peuvent prendre une forme comparable à celle rencontrée dans l'Aliermont, à l'image de Bordeaux Saint-Clair, véritable village-rue jardiné qui occupe une ligne de crête dominant la vallée d'Etretat.

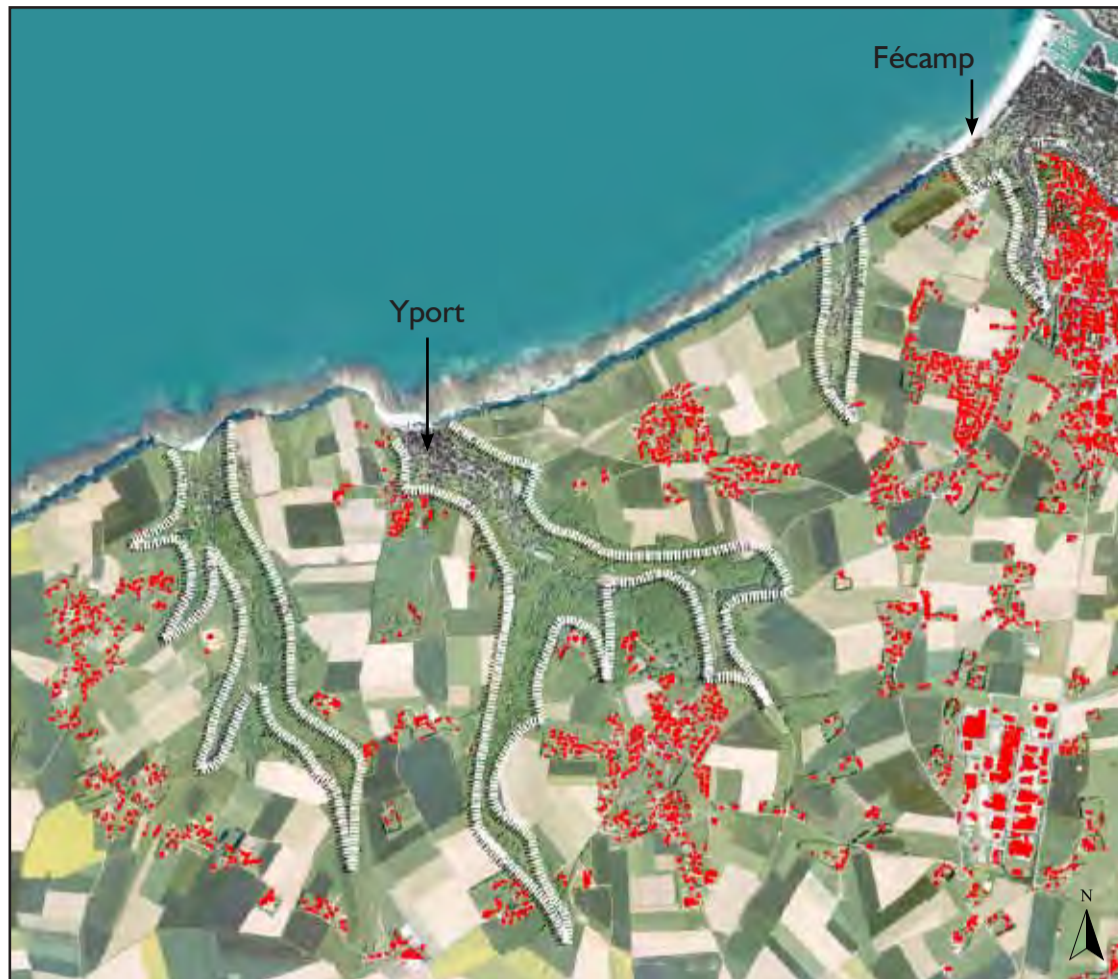
Sous les effets de la pression immobilière liée à la proximité de la mer, la plupart des villages du Caux maritime s'agrandissent. Ces extensions se font généralement aux dépens de la ceinture végétale qui entourait la plupart de ces villages (haies d'arbres de haut-jet, jardins, etc...). Cette évolution rend les fronts bâtis très perceptibles sur le plateau.



Une extension récente de Bénouville très visible sur le plateau. (2009 - commune de Bordeaux-Saint-Clair)

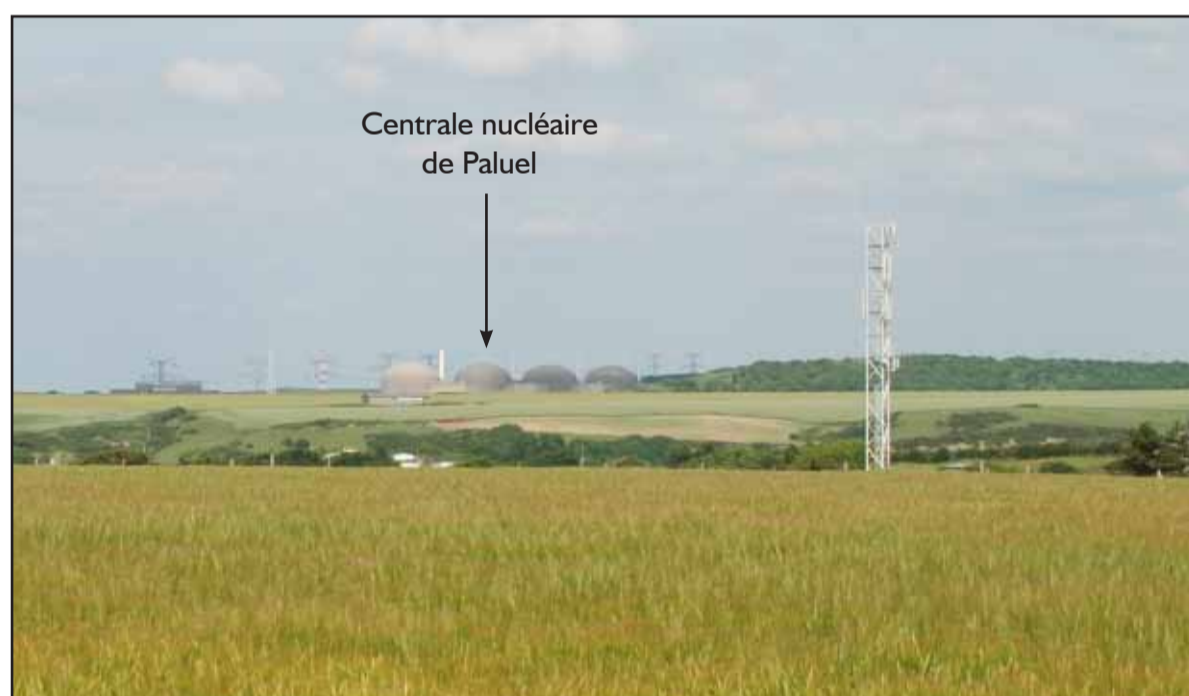
Une urbanisation récente qui colonise le plateau

Ces phénomènes d'urbanisation accélérés du plateau sont d'autant plus marquants qu'ils ont lieu dans des paysages ouverts et donc fragiles. Des urbanisations de toutes sortes, induites par l'attrait du bord de mer, ont tendance à «grignoter» le territoire. Dans certains secteurs, des villages se rejoignent formant ainsi des continuités urbaines dans l'espace agricole, notamment entre Etretat et Fécamp. A cela s'ajoute le mitage de certaines parcelles agricoles le long des axes de communication. Cependant, les extensions les plus marquantes sur les plateaux sont autour des grandes villes (Saint-Valéry-en-Caux et Fécamp) qui, faute de place, consomment les rebords de coteaux avant d'entamer le plateau proprement dit. Lotissements après lotissements, les villes font disparaître les lignes boisées des coteaux et occupent le plateau agricole sans qu'aucune limite naturelle ne puisse stopper leur progression. La ligne de leur front bâti, souvent banal, s'impose au paysage agricole.



Extrait de carte IGN 1/25000 montrant l'urbanisation croissante en dehors des vallées, entre Fécamp et Yport.

Conception : Agence Foltès-Gautier - Fond cartographique : IGN Bd Ortho



La centrale nucléaire de Paluel vue depuis Veulettes-sur-Mer. (2009 - commune de Veulettes-sur-Mer)

La production d'énergie, source de transformation des paysages du Caux maritime

Le Caux maritime, comme le secteur littoral du Petit-Caux est un lieu majeur pour la production d'énergie. La première installation fut la centrale nucléaire de Paluel. Installée en contrebas de la falaise, comme celle de Penly, elle est relativement discrète. Néanmoins, beaucoup d'aménagements induits trahissent sa présence, des dispositifs de sécurité entourant son périmètre, aux lignes à haute-tension parcourant le plateau.

Depuis quelques années, des parcs éoliens viennent compléter ces équipements. Isolés, ils ne comptent rarement plus de quatre à cinq éoliennes, ce qui est peu face à l'ampleur du paysage des grandes cultures. Cependant, leur positionnement peut poser problèmes notamment lorsqu'ils sont trop proches des vallées, les mâts provoquent des ruptures d'échelle avec les coteaux. Des projets de parcs éoliens offshore sont en cours d'élaboration notamment au large de Veulettes-sur-Mer. Leur impact à terme fait débat et aucun projet n'a encore été réalisé.



Parc éolien entre Septimanville et Veulettes-sur-Mer, ce paysage ouvert pourrait facilement accueillir un groupe plus important d'éoliennes. (2009 - commune de Saint-Martin-aux-Buneaux)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les structures végétales dans l'espace agricole :

- Maintien et gestion des prairies et des vergers proches des villes et des villages.
- Maintien des structures végétales dans l'espace agricole, repérage et entretien.



Les prés-vergers composent des ceintures végétales autour des villages.



Une image jardinée du village depuis l'espace public.

Les clos-masures et l'image jardinée des villages, une enveloppe végétale protectrice :

- Maintien, identification et préservation des alignements d'arbres des «fossés cauchois».
- Maintien, identification et préservation des mares.
- Protection et gestion des vergers au cœur des villages et au sein des clos-masures.
- Préservation de l'image végétale des espaces publics : bas côtés et places enherbées, plantations d'arbres, talus enherbés.
- Travail sur les ceintures des bourgs et des villages (interface entre parcelles bâties et parcelles agricoles).

Le patrimoine architectural et urbain :

- Maintien d'une qualité architecturale dans les nouvelles constructions.
- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Valorisation de filières de production de matériaux traditionnels.
- Préservation des arbres remarquables.
- Maintien de la présence végétale.



La qualité du paysage des vallées tient autant au patrimoine architectural qu'à la forte présence végétale dans les jardins privés.

Les lignes boisées des vallons, des continuités paysagères et écologiques :

- Entretien et gestion des coteaux.
- Protection des boisements.
- Préservation des lignes de crêtes continues.
- Recul des champs cultivés sur la lisière boisée.
- Aménagement de chemins et de circulations douces le long de la lisière.
- Gestion écologique des boisements pour le maintien de la biodiversité.



La ligne de boisement : une continuité écologique et paysagère.



Un axe de découverte des paysages.

Les routes départementales longeant le littoral, des itinéraires de découverte du littoral :

- Maintien d'une chaussée étroite.
- Sobriété du mobilier de signalisation et interdiction des panneaux publicitaires en dehors des villes.
- Aménagement des points d'arrêt.

Les rebords des falaises, des milieux naturels rares et spectaculaires :

- Préservation d'espaces naturels en rebord de falaises, recul des champs cultivés sur une large bande.
- Aménagements de points de vue dans un souci de valoriser et de maintenir les espaces naturels du rebord de falaise.
- Aménagement d'un cheminement au travers des espaces naturels sur quelques tronçons de haut de falaise.



Les espaces naturels en rebord de falaise restent très étroits, concurrencés par les grandes cultures du plateau.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Des extensions urbaines qui s'allongent le long des routes, sans transition avec l'espace agricole.

La disparition des respirations entre les villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux, le long des routes.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.

Le contact sans transition entre les extensions urbaines et l'espace agricole :

- Reconstitution, en limite de villages, d'espaces de transition accueillant des circulations douces des jardins potagers, etc...
- Insertion des petites extensions urbaines au contact ou au cœur des villages.
- Création de transitions végétales entre l'espace agricole et les quartiers nouvellement urbanisés aux abords des grandes villes (Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux).

Les abords peu valorisés de la centrale nucléaire de Paluel :

- Mise en valeur et aménagement des abords immédiats et notamment les infrastructures routières.
- Réaménagement des parcs de stationnement.



Grillage de sécurité et aménagements routiers donnent une image dévalorisante aux abords de la centrale nucléaire.

Les abords peu valorisés de la plage d'Antifer :

- Aménagement du parking dans des dispositions moins routières.
- Mise en scène des installations industrielles.

Les projets de parcs éoliens :

- Maintien à l'écart et sans covisibilité depuis les vallées des nouveaux champs éoliens en conformité avec le schéma régional éolien.



La plage d'Antifer, un espace de loisir qui surprend aux côtés d'un terminal pétrolier.



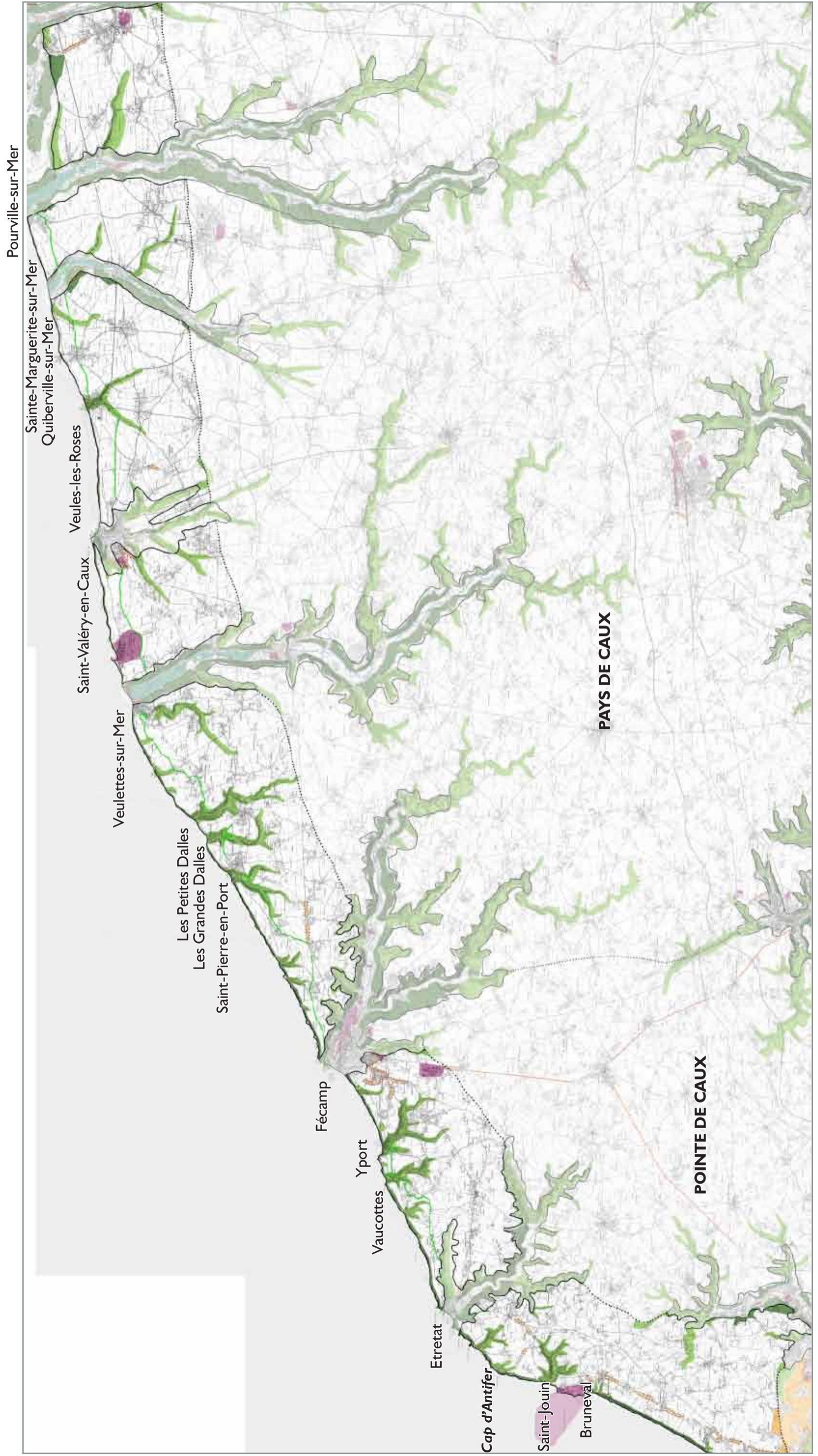
Un bosquet d'arbres et les bandes enherbées inondables ne seraient-ils pas tout aussi performants pour infiltrer les eaux de ruissellement et beaucoup plus qualitatif dans ce paysage de plateau agricole ?

Le ruissellement et l'érosion des terres :

- Organisation des retenues d'eau sur l'ensemble du bassin versant en privilégiant des espaces plantés capables de retenir et d'infiltrer l'eau.
- Aménagement dans des dispositions paysagères et plantation des abords des bassins de rétention et des aménagements hydrauliques en s'appuyant sur les lignes de force du paysage et sur le vocabulaire paysager existant.

CARTE DES ENJEUX N°11 : LE CAUX MARITIME

Légende des enjeux en dernière page



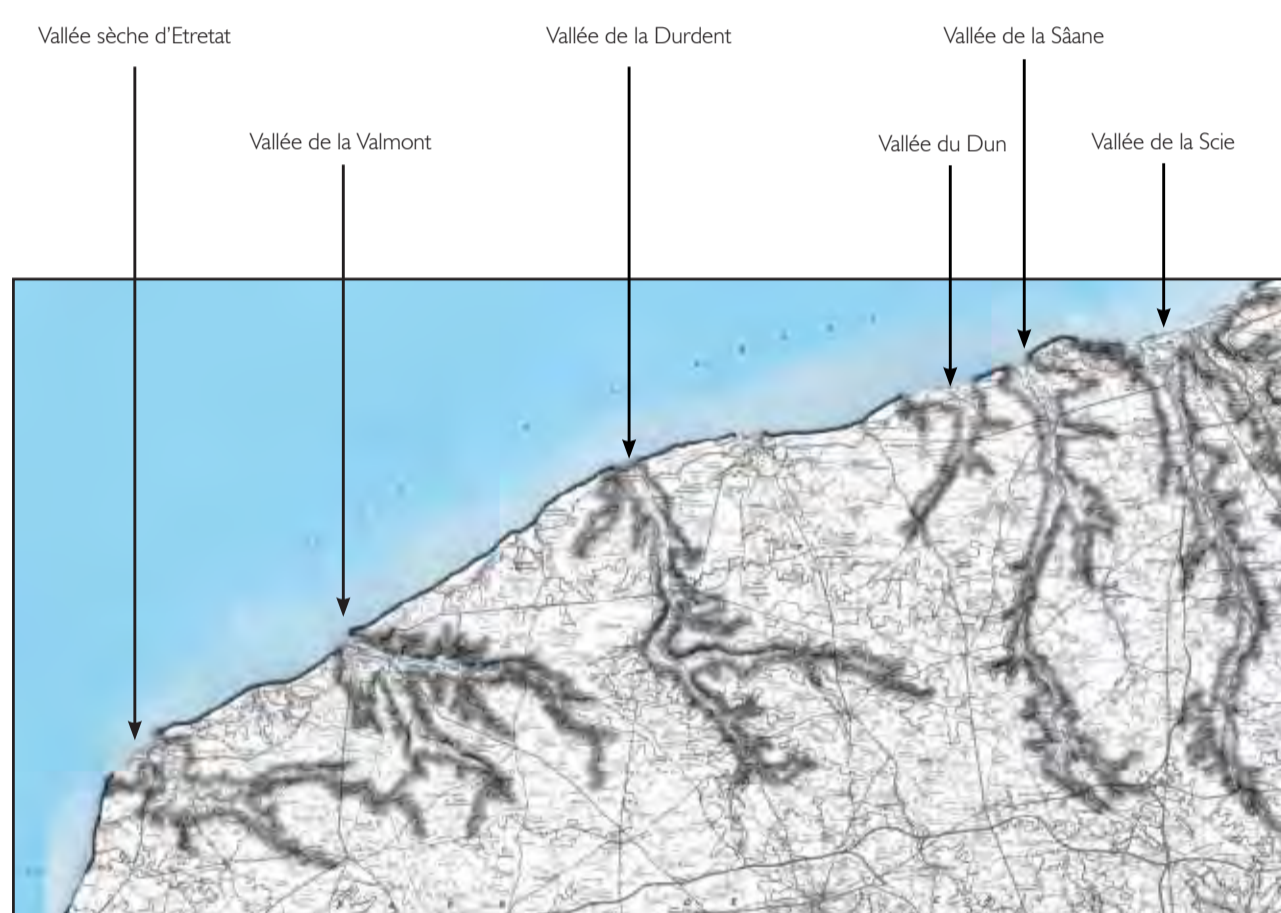
12. LES VALLÉES LITTORALES

SITUATION

Les fleuves côtiers du pays de Caux constituent des points de contact, entre l'univers littoral et le cœur du pays de Caux. Clairement séparés du plateau, ces reliefs en creux prennent naissance au centre du pays de Caux pour les plus grandes vallées comme celles de la Durdent, de la Saâne, de la Valmont ou de la Scie qui peuvent faire plus de 25 kilomètres de longueur. Les grandes villes maritimes d'Étretat ou de Fécamp sont implantées sur ces sites idéaux au débouché des vallées, entre plateau et façade maritime, face à la Manche.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Les vallées littorales du pays de Caux.

Les vallées, des reliefs en creux

Les fleuves côtiers forment la structure d'un réseau de vallées qui découpent l'extrémité du pays de Caux. Ces vallées naissent à proximité de la ligne de partage des eaux entre les bassins versants de la Seine et de la Manche. Formant un profil en V au départ, elles adoptent des fonds plats à l'approche de la côte, transformant leur profil en U. Toutes ne sont pas parcourues par un fleuve, et certaines sont sèches comme la vallée d'Étretat. A proximité de la côte, les vastes étendues des fonds de vallées sont occupées par de grandes prairies, à caractère inondables, ce qui induit une qualité écologique et paysagère reconnue.

Ces vallées forment des liens forts entre le cœur du plateau et la côte. Elles ont très tôt servi d'axes de communication et sont empruntées par de nombreuses routes et parfois par des voies de chemin de fer. Au contact de la Manche, toutes les embouchures sont dominées par les falaises formant des sites spectaculaires. Sur le littoral, un cordon de galets forme systématiquement une plage séparant l'estran de la vallée elle-même.



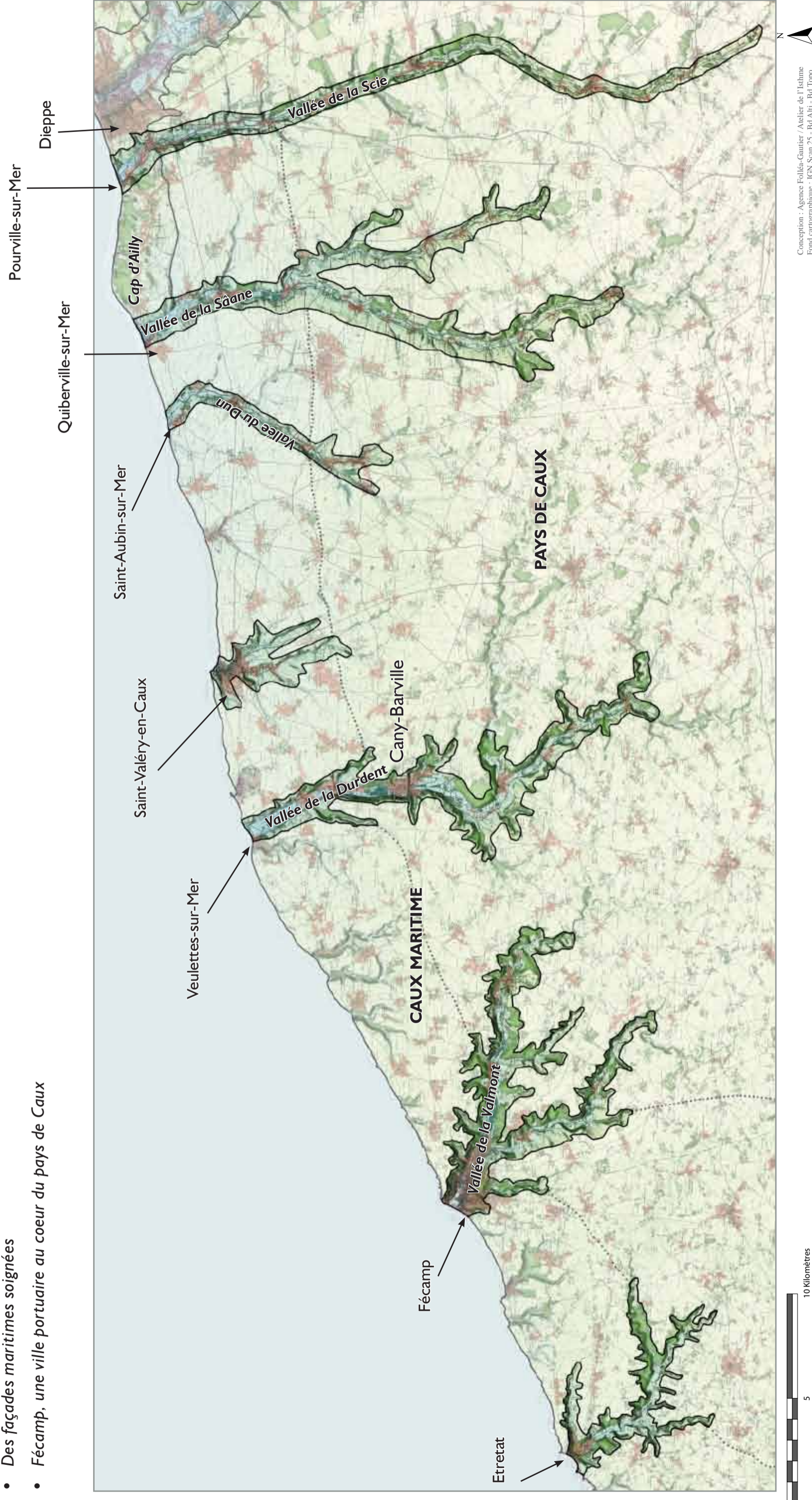
Le débouché des vallées du littoral est un évènement spectaculaire. (2009 - commune d'Étretat)

Ces sites d'embouchure peuvent avoir conservé leur aspect naturel (Vallées de la Durdent, du Dun, de la Saâne et de la Scie dans une certaine mesure), ou être totalement urbanisés (Vallée d'Étretat et de la Valmont). Constamment menacés par les assauts de la mer, les embouchures ont été protégées par des digues de béton massives que l'on tente aujourd'hui de masquer par des aménagements plus doux. Ces sites très particuliers sont très souvent dominés par des bâtiments protecteurs (chapelle à Fécamp et à Étretat, Sémaphore à Fécamp) qui marquent la ligne de crête.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 12 : LES VALLÉES LITTORALES

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Les vallées, des reliefs en creux
- Des paysages agricoles qui contrastent avec ceux du plateau
- Des vallées urbaines et des vallées naturelles
- Des façades maritimes soignées
- Fécamp, une ville portuaire au coeur du pays de Caux



12. LES VALLÉES LITTORALES

Des paysages agricoles de fond de vallées qui contrastent avec ceux du plateau

Au-delà du relief, les paysages agricoles des vallées littorales sont structurés par des éléments fondamentaux que sont :

- les coteaux boisés qui renforcent le cadre de la vallée. Véritables écrans avec le plateau, ils sont présents dès l'origine des vallées au cœur du plateau, dans des secteurs où les seuls arbres sont ceux des clos-masures. Ils forment d'importantes continuités écologiques et paysagères depuis le cœur du pays de Caux jusqu'à la mer.



Dans la vallée de la Valmont, les boisements dessinent la silhouette des coteaux. Au creux, des prairies et des cultures alternent et composent un paysage soigné. (2009 - commune de Valmont)

- l'agriculture mixte qui contraste avec l'agriculture intensive du plateau. Les nombreuses prairies de fond de vallée sont complétées par des parcelles de maraîchage ou des exploitations horticoles. Cette agriculture mixte occupe les fonds de vallées, très peu bâtis. Ces espaces agricoles encore très préservés, possèdent de nombreuses structures arborées, notamment des alignements de saules têtards.



Prairies de fauche dans la vallée d'Etretat. (2009 - commune d'Etretat)

- les espaces naturels humides, qui dans les estuaires, occupent la quasi-totalité des fonds plats. Essentiellement constitués de prairies, il s'y développe une flore et une faune extrêmement riche et diversifiée, propre à ce type de milieu. En traversant ces espaces, la rivière suit de larges méandres avant de se jeter dans la mer. Ces espaces humides sont en cours d'atterrissement, suite aux barrages des embouchures. Autrefois la mer entraît dans les vallées, on y trouvait des salines et des prés salés.

Dans ces vallées, de vastes secteurs ont été exploités en gravières, notamment dans la vallée de la Valmont. Il en reste aujourd'hui de nombreux étangs qui sont reconvertis peu à peu en espaces de loisirs et de nature.



Les prairies humides de la vallée de la Durdent. (2009 - commune de Paluel)

Fécamp, une ville portuaire au coeur du pays de Caux

A l'origine, la ville de Fécamp est implantée au pied du coteau sud de la vallée de la Valmont, laissant la plaine alluviale vierge de toute urbanisation. Avec le très fort développement des activités portuaires et commerciales au 19^{me} siècle, la ville a investi la totalité de la vallée, transformant les zones naturelles en port industriel.

Depuis les années 60, la ville a investi le plateau par ses extensions. Désormais, des immeubles de plusieurs étages occupent la ligne de crête au sud de la vallée, tandis que des maisons s'agrippent au coteau nord au prix de nombreux terrassements.

Néanmoins, il reste des hauts de coteaux non bâtis et il convient d'en faire des lieux protégés, car ils permettent de maintenir la relation intime entre la ville et sa vallée.



La ville de Fécamp est « sortie » de la vallée. Les extensions urbaines n'ont pas organisé la transition entre le bâti et l'espace agricole. (2009 - commune d'Étretat)

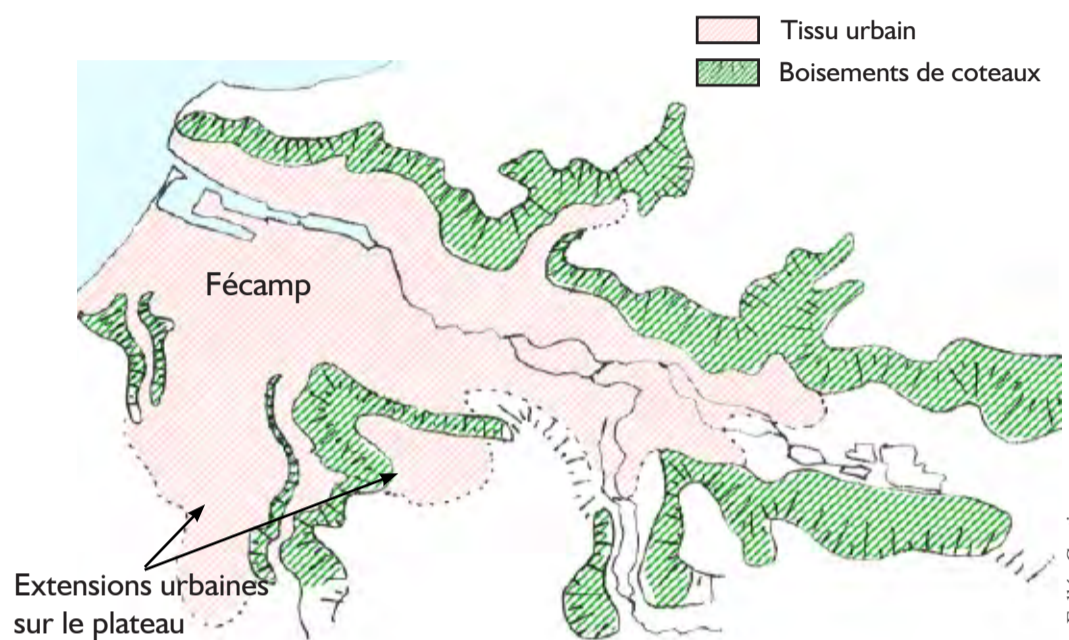


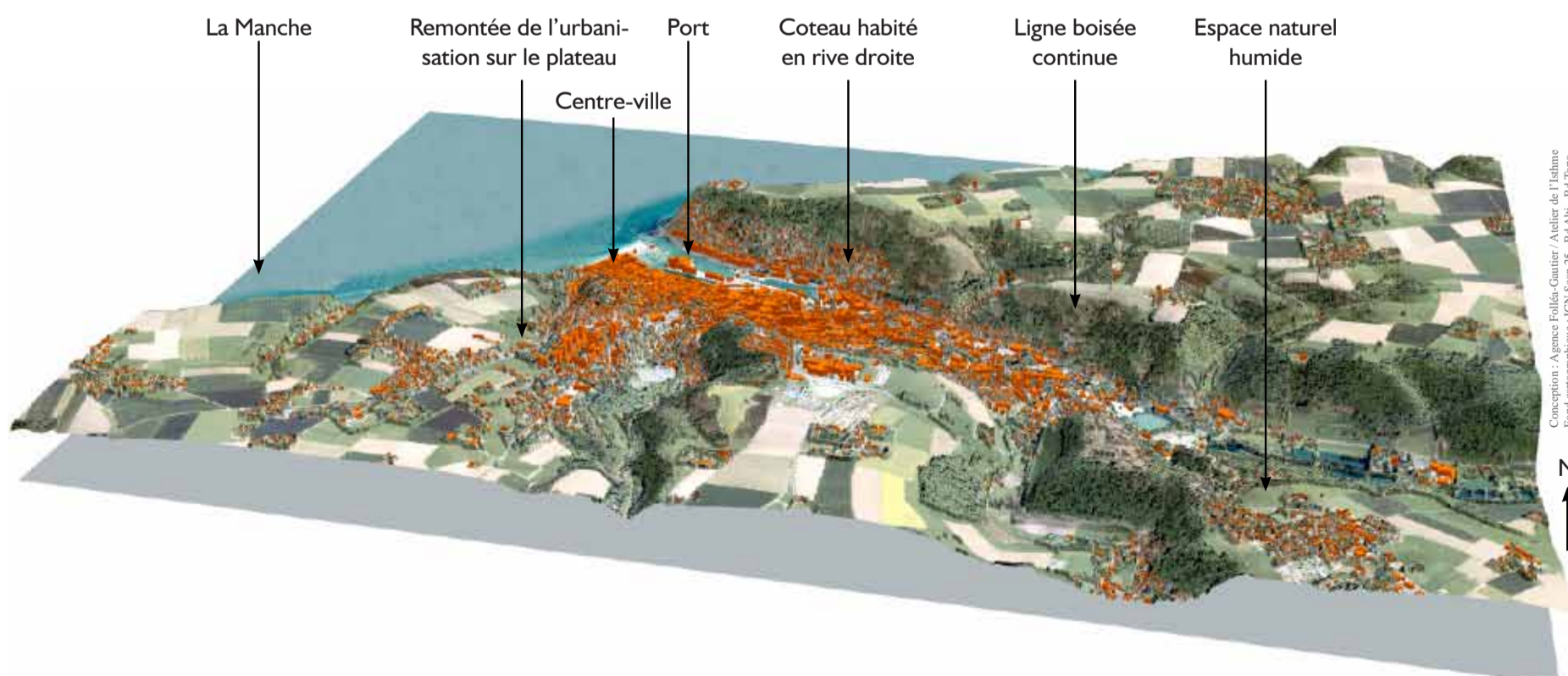
Schéma d'organisation de Fécamp : malgré les coteaux boisés, la ville s'est affranchie de son site bâti initial, le fond de vallée.

Agence Folléa-Gautier



Les coteaux restés naturels au nord de la ville de Fécamp, un cadre essentiel au tissu urbain. (2009 - commune de Fécamp)

A cela s'est ajouté un parc éolien très proche de la vallée de la Valmont. Cette proximité provoque une covisibilité depuis le cœur de la ville entraînant une rupture d'échelle dans un site aux reliefs déjà fragilisés sur le plan du paysage.



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Edilisme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd/Alt - Bd/Topo

Bloc-diagramme de Fécamp dans la vallée de la Valmont.

Des façades maritimes durcies par le béton

La plupart des points de contacts avec la mer sont assez durs. Nombreux sont les parapets, les digues et autres ouvrages en béton construits après la seconde guerre mondiale pour lutter contre les intrusions maritimes dans les vallées. Ils confèrent à de très nombreuses plages un aspect figé. Néanmoins, on assiste depuis plusieurs années à une prise de conscience de cet état de fait et la plupart des fronts de mer ont été réaménagés rendant beaucoup plus aimables ces sites. A Yport comme à Etretat ou à Saint-Valéry-en-Caux, les bords de mer ont été réaménagés en privilégiant une relation plus douce entre la vallée et la mer. Faute d'une suppression complète des digues, on crée des aménagements destinés aux piétons.



La digue réaménagée sur l'embouchure de la Durdent confère beaucoup plus d'espace aux piétons, mais conserve son aspect figé. (2009 - commune de Veulettes-sur-Mer)

Ce réinvestissement des espaces littoraux accompagne une évolution des pratiques et notamment touristiques. La plupart des bassins portuaires sont désormais dévolus à la plaisance. Il ressort de ces transformations une image soignée des espaces publics. Au-delà du littoral, l'aménagement des espaces publics nécessiterait une attention particulière pour réduire la part accordée aux automobiles.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les débouchés des vallées sur la mer, urbanisés ou naturels, des lieux précieux très convoités :

- Prise en compte du relief très particulier: préservation des coteaux boisés, protections des lignes de crêtes.
- Maintien d'une relation entre la vallée et la mer malgré la présence d'une digue de protection.
- Mise en valeur du bâti en front de mer parallèlement à la réorganisation des espaces publics et des parkings.

Les zones humides, des espaces naturels remarquables en bord de mer

- Protection et poursuite des acquisitions du conservatoire du littoral dans les vallées et sur les coteaux (soutien aux projets de ré-estuarisation).
- Protection, entretien et replantations des lignes boisées dans les prairies de fond de vallée.
- Maintien des espaces ouverts, prairies humides, marais.
- Gestion des ripisylves.



Les prairies humides sont des espaces indispensables pour l'épanchement des crues.

Les coteaux, cadre naturel des vallées :

- Protection des lignes de crête contre tout type d'urbanisation.
- Gestion des espaces ouverts sur les pentes.
- Maintien d'une présence végétale sur les coteaux, en particulier les groupements arbustifs ou arborés spécifique.
- Repérage et aménagement de points de vue sur la vallée.
- Création de cheminements sur les hauteurs.
- Mise en valeur des lisières de boisements des coteaux et des boisements eux-mêmes.
- Maintien d'un débouché de la rivière vers la mer.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.



Même construit, le coteau doit préserver sa ligne de crête naturelle.

Le patrimoine architectural et urbain :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanismes (élaboration d'aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine).
- Soutien à l'entretien et à la réhabilitation du patrimoine bâti.



Etretat, un patrimoine architectural et urbain reconnu.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les espaces publics envahis de voitures dans les villes et les villages :

- Aménagement des espaces avec une réduction de la part accordée aux voitures.
- Maintien du caractère balnéaire du site.

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace agricole :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Traitement des lisières urbaines.

Le positionnement des éoliennes du plateau par rapport aux coteaux

- Positionnement des éoliennes en-dehors du champ de covisibilité des vallées.



Zone de stationnement occupant une trop grande surface en centre-ville. (Étretat)



Constructions le long de la digue à Sainte-Marguerite-sur-Mer : une continuité naturelle qui disparaît peu à peu.

Les ouvrages techniques de lutte contre la mer :

- Limitation des ouvrages techniques dans les vallées les plus naturelles, pour ne pas continuer à durcir le littoral.

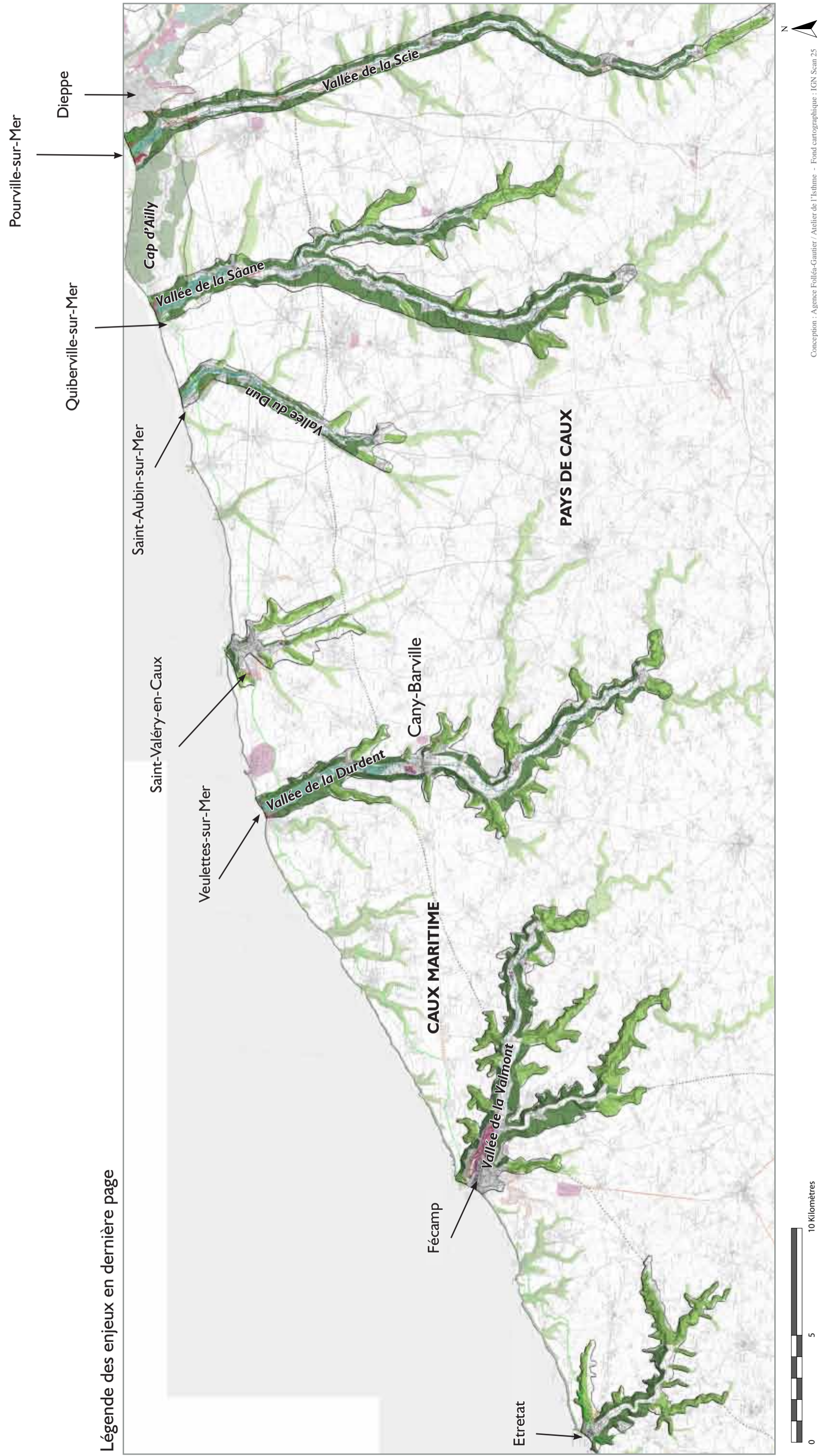


Ouvrages en béton dévalorisant les sites balnéaires.

L'urbanisation des digues littorales :

- Limitation des bungalows et autres types d'habitat provisoire (camping) en voie de sédentarisation sur les digues littorales.

CARTE DES ENJEUX N° 12 : LES VALLÉES LITTORALES



Légende des enjeux en dernière page

I3. LA VALLÉE DE DIEPPE

SITUATION

Sur le littoral cauchois, l'agglomération de Dieppe se situe à une soixantaine de kilomètres au nord de Rouen. Entre le pays de Caux et le Petit Caux, Dieppe et sa vallée se situent dans la vallée de l'Arques, à la convergence de trois vallées, l'Eaulne, la Béthune et la Varenne. Dieppe constitue la limite nord du pays de Bray. Entre des falaises hautes d'une centaine de mètres, l'agglomération s'est implantée dans le fond de vallée et plus récemment sur les coteaux et le plateau.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Dieppe depuis le belvédère : le boulevard de la mer et la ville sont dominés par des monuments repères. (2009 - commune de Dieppe)

Une ville cernée par les falaises du pays de Caux

Entre les hautes falaises du pays de Caux, la ville de Dieppe s'est lovée au creux de l'estuaire de la vallée de l'Arques. La ville occupe conjointement, une petite vallée voisine, celle du Puy qui entaille elle aussi la falaise. Les reliefs marqués se retournent sur la vallée de l'Arques devenant des coteaux habités qui dominent la ville. On y trouve une étroite imbrication des habitations et de la végétation.

Ces reliefs ont permis l'implantation d'ensembles architecturaux forts dont la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours avec ses coteaux préservés, véritable repère au nord des bassins portuaires et le château (édifié au 4^e siècle) sur la rive sud. En amont, toujours dans la vallée de l'Arques, le château d'Arques-la-Bataille s'appuie lui aussi sur le relief.

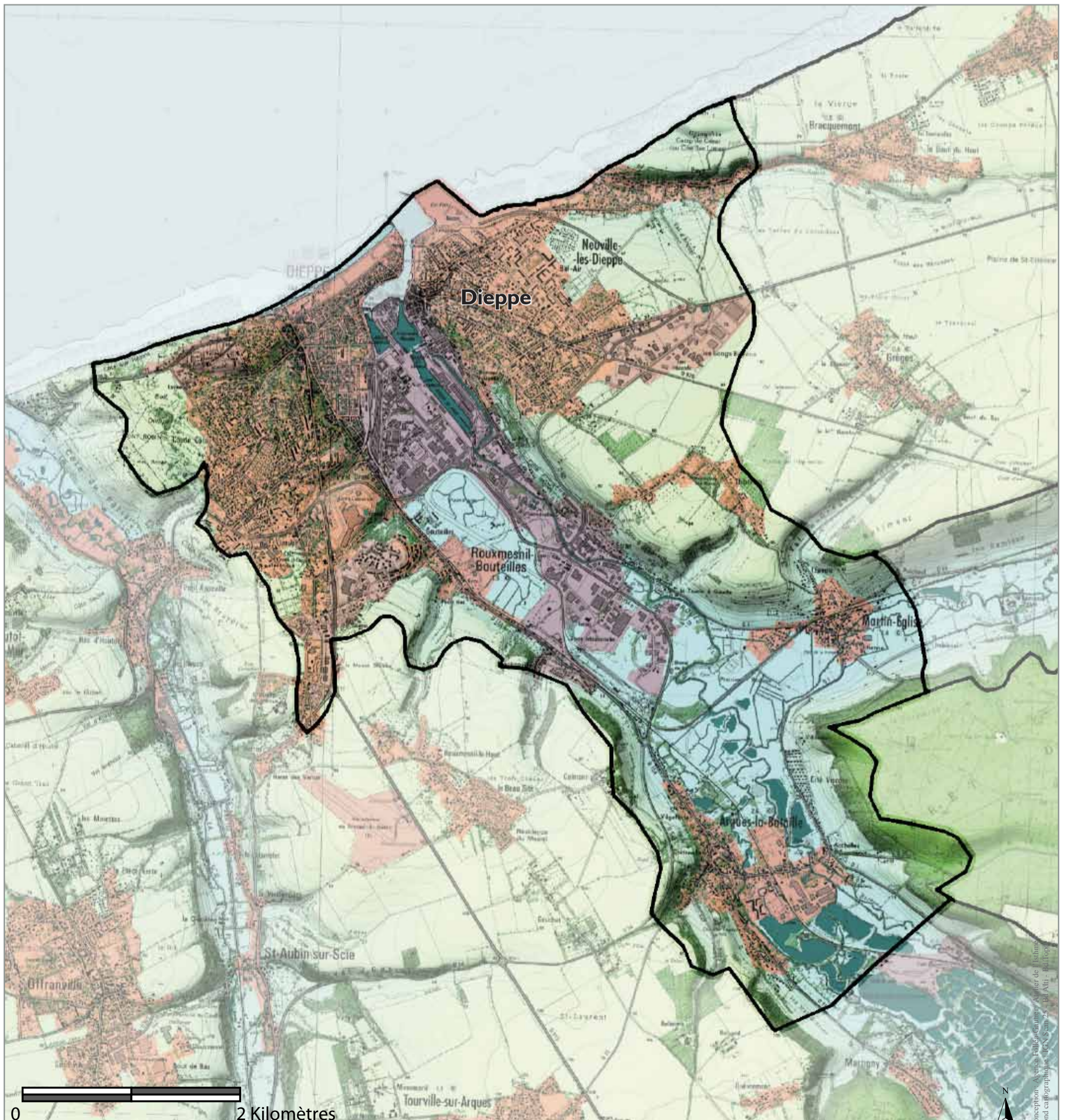


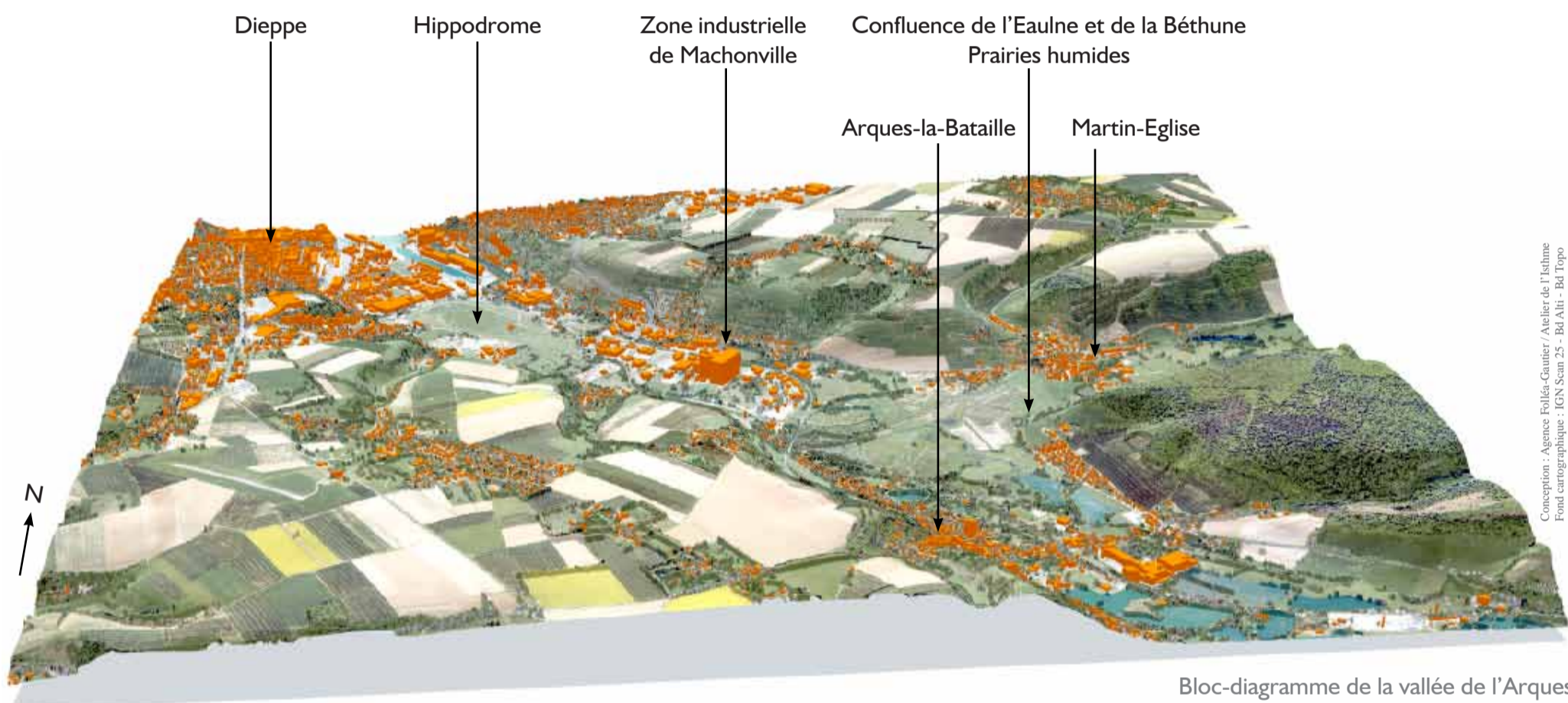
Carte postale ancienne montrant une vue générale de Dieppe.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 13 : LA VALLÉE DE DIEPPE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une ville cernée par les falaises du pays de Caux
- Une imbrication entre centre urbain, port industriel et station balnéaire
- Une agglomération qui s'étend aussi sur les plateaux
- Des zones humides de l'estuaire corsetées





Une agglomération qui est sortie du site de la vallée

A l'origine, la ville de Dieppe s'implantait dans le creux de la vallée, en front de mer. Seul le château en rive gauche et la chapelle en rive droite ressortaient de l'emprise des coteaux. La ville s'est ensuite développée en amont de la vallée. Ces dernières décennies, elle s'est affranchie des coteaux pour gagner les plateaux vers l'est comme vers l'ouest. Ce phénomène d'extension rapide de la ville se traduit par le développement de nombreux lotissements et de zones d'activités, peu denses et très consommateurs d'espace.

Sans transition avec l'espace agricole des plateaux, ces fronts bâtis trahissent la présence de la ville bien avant qu'on ne perçoive le site de la vallée. Ces développements urbains sont particulièrement visibles aux abords des entrées de ville, la RD 925 et la RD 915. Depuis la vallée, les extensions sont pénalisantes quant elles sont construites sur les crêtes de coteaux, effaçant la ligne qui cadre la vallée et dominant même les monuments repères comme le château ou la chapelle.



Carte ancienne de Dieppe. (Gallica.bnf.fr)



Vue de la plage de Dieppe, par Edouard Holstein, 1954. (source : Destination Normandie - Musée de Normandie de Caen - 2009)



Les lotissements situés sur la ligne de crête. (2009 - commune de Rouxmesnil-Bouteille)



Développement des extensions urbaines autour de Dieppe à partir des villages des plateaux, s'étalant jusqu'à rejoindre la ville centre.



La vallée de la Scie, vallée préservée à proximité immédiate de Dieppe. (2009 - commune de Hautot-sur-Mer)

De grandes emprises qui jouent un rôle de coupures vertes

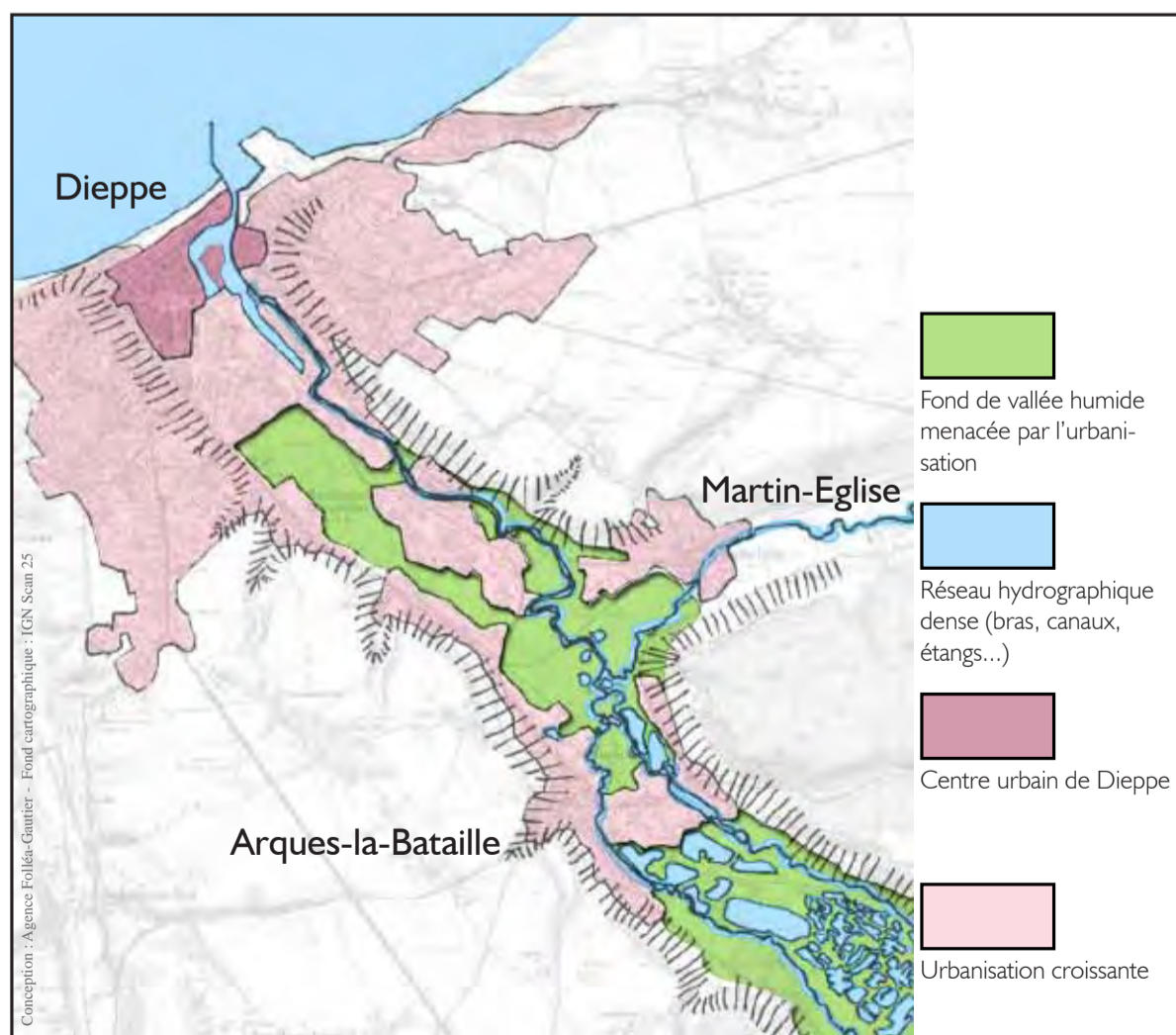
Au cœur des secteurs soumis à ces développements urbains rapides, de grosses emprises d'équipements sportifs forment de véritables coupures vertes, très précieuses, entre les différentes communes de l'agglomération. En direction d'Hautot-sur-Mer, la ville est retenue par la présence d'un golf qui maintient vierge d'urbanisation la ligne de crête qui domine la vallée de la Scie (Golf datant de 1897). On remarque le même phénomène dans la vallée, avec l'hippodrome qui reste la dernière zone inondable en amont de Dieppe. Enfin et plus éloigné du cœur de la ville, l'aérodrome et le Camp de César, restent des zones protégées et sont amenées à former les futures coupures vertes de la périphérie dieppoise.

Des zones humides corsetées de l'estuaire

L'Arques constitue en réalité la rencontre de 3 rivières (Eaulne, Varenne, Béthune). Cette rencontre a lieu dans une vaste zone humide entre les zones industrielles de Roumesnil-Bouteilles, Arques-la-Bataille et Martin-Eglise. Ce site est reconnu à la fois comme espace «Natura 2000» au titre de la directive oiseaux mais aussi comme «site inscrit» au titre de la vallée de l'Eaulne. Il constitue le dernier espace vierge de remblais en amont de Dieppe.



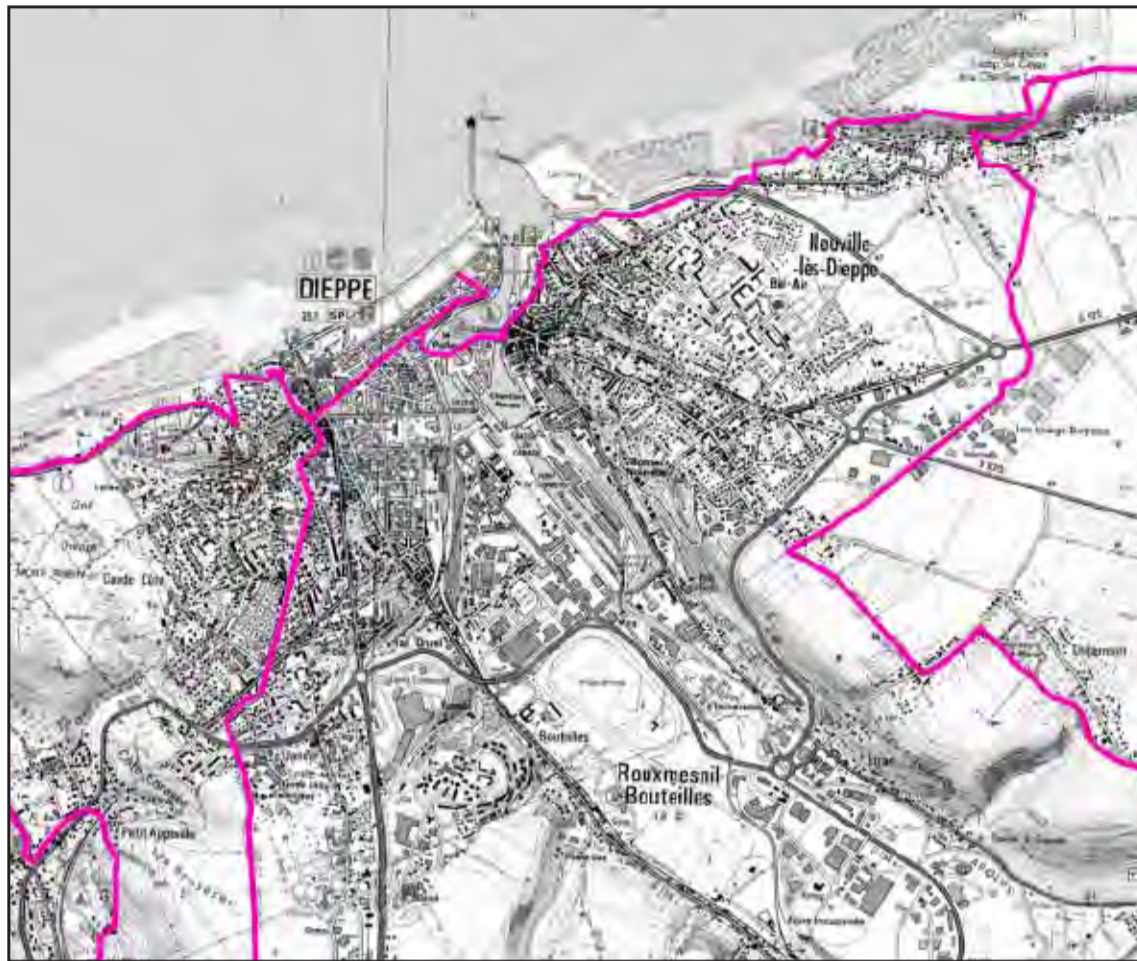
La zone humide en amont de Dieppe, un espace de nature à préserver. (2009 - commune de Martin-Eglise)



Le remblaiement des sols à Dieppe n'empêche pas les phénomènes de crue et l'agglomération basse reste soumise aux inondations dont la dernière très importante date de 1999. Ces phénomènes sont notamment dus à la disparition des zones d'expansions des crues en amont du bassin versant.

Un réseau dense de circulations douces qui traverse un territoire peu aménagé

Situé en bord de littoral et au débouché d'une vallée, le site de Dieppe est un lieu propice aux randonnées et aux circulations douces. Il existe de nombreux chemins, dont le GR 21 qui suit la côte en rentrant dans le centre de Dieppe. Un autre chemin, le GR de pays traverse la forêt d'Arques et Martin-Eglise avant de ressortir de l'agglomération par la zone d'activité des Longs Boyaux, tandis qu'un troisième GR provient de la vallée de la Scie avant d'entrer dans Dieppe à proximité du golf. Ce réseau dense est une opportunité pour l'agglomération qui tient là une structure de base pour organiser un maillage de chemins entre ville et campagne.



Extrait de carte IGN 1/25000 du réseau de chemins de randonnées de l'agglomération de Dieppe.

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les silhouettes bâties et monuments repères :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique dans les choix d'urbanisme.
- Préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur (reculs, dégagements visuels...).

Les prairies humides, zones d'expansion des crues en amont de Dieppe :

- Gestion des zones d'expansion des crues.
- Maintien et gestion du site de confluences des trois rivières (Béthune, Varenne et Eaulne).



Confluence des trois rivières : de grandes prairies humides.

Les coteaux, le cadre de la vallée :

- Maintien hors des zones constructibles des coteaux vierges d'urbanisation.
- Recul des nouvelles constructions sur le plateau par rapport à la ligne de crête.
- Maintien des structures végétales sur les coteaux urbanisés.
- Repérage et aménagement des points de vues sur la vallée.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Des extensions d'urbanisation sur le plateau qui s'imposent dans le paysage agricole.

Les limites des extensions urbaines sur les plateaux :

- Création de bandes plantées entre l'espace agricole et les implantations urbaines sur le plateau.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des infrastructures routières.
- Valorisation des espaces publics et diminution de la part des voitures.

Les entrées de ville, des infrastructures trop routières :

- Aménagement des abords d'infrastructures routières pénétrant dans Dieppe.
- Plantation d'arbres de haute-tige.
- Mise en place d'une charte des entrées de l'agglomération dieppoise.

Les projets d'extensions des zones industrielles en amont de Dieppe :

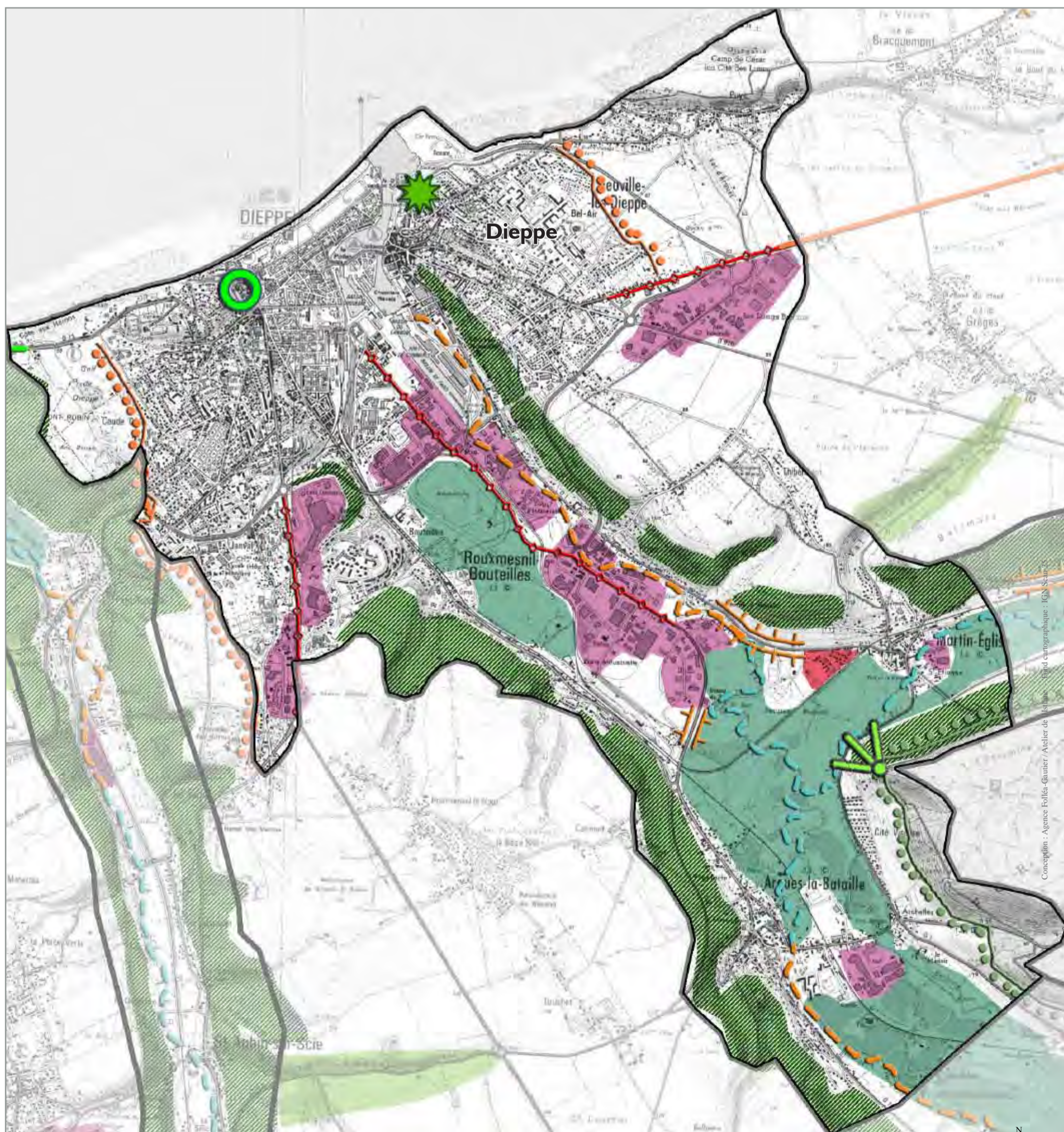
- Arrêt des constructions de bâtiments d'activités dans les prairies humides.
- Aménagement des espaces publics des zones d'activités existantes, plantations abondantes des parcelles non bâties, organisation optimisée des stationnements.
- Réflexion sur les architectures (volumétries, couleurs, insertion paysagère...).



Des bâtiments d'activités «posés» sans souci de qualité paysagère.

CARTE DES ENJEUX N° 13 : LA VALLÉE DE DIEPPE

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Estuaire - Fond cartographique : IGN Scan 25

I4. LE CAP D'AILLY

SITUATION

Situé entre les vallées de la Scie au sud-ouest, et de la Saône au nord-est, l'unité de paysage du Cap d'Ailly correspond aux trois communes de Sainte-Marguerite-sur-Mer, Varengueville-sur-Mer, et Hautot-sur-Mer. Émergeant d'une trentaine de mètres environ au-dessus du plateau du Pays de Caux, le Cap d'Ailly est perçu depuis les territoires qui l'entourent comme un couvert boisé qui coiffe les falaises du littoral.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

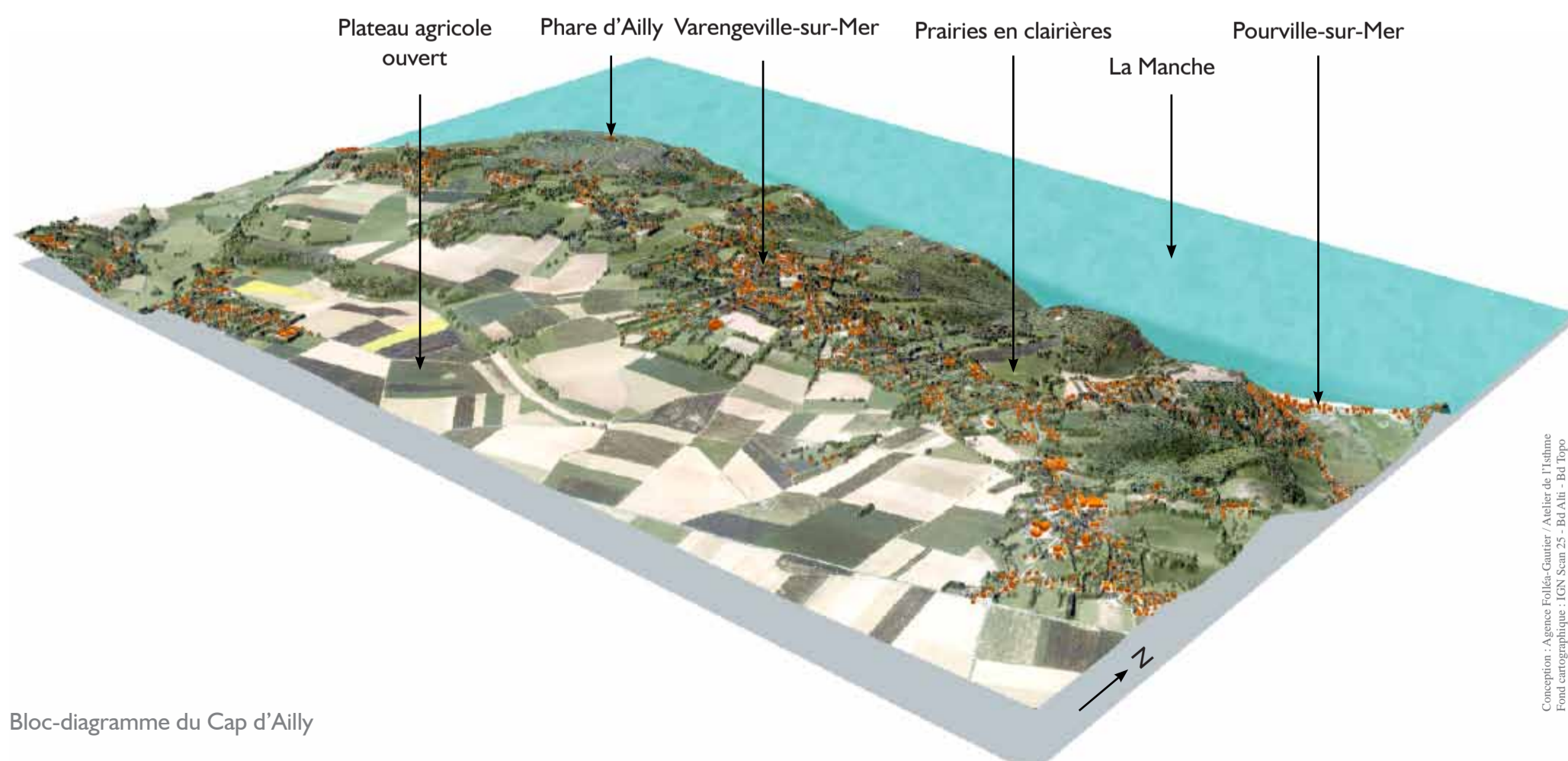


Vue sur le Cap d'Ailly depuis les falaises de Dieppe. (2009 - commune de Hautot-sur-Mer)

Une exception géologique qui fait figure de paysage emblématique

Paysage original, très boisé, il contraste de façon surprenante avec le paysage ouvert du pays de Caux. Depuis ce relief, véritable belvédère, le paysage s'ouvre à la fois sur les falaises de la côte d'Albâtre au nord et sur les paysages de campagne du pays de Caux au sud. L'ensemble forestier repose sur des sédiments argilo-sableux déposés dans le creux d'un plissement de la craie. Il s'y est développé une végétation acidophile très particulière. L'ensemble

compose un biotope remarquable et unique dans cette partie de la région. Très tôt apprécié, ce paysage est reconnu dès le 19^{ème} siècle et notamment par les impressionnistes. Ces paysages seront notamment peints par Claude Monet et Georges Braque. Cette reconnaissance précoce vaudra à plusieurs sites du Cap d'être classés au titre des sites classés, le Bois des Moutiers et les abords de l'église de Varengueville-sur-Mer par exemple où repose le peintre Braque dans le cimetière marin.

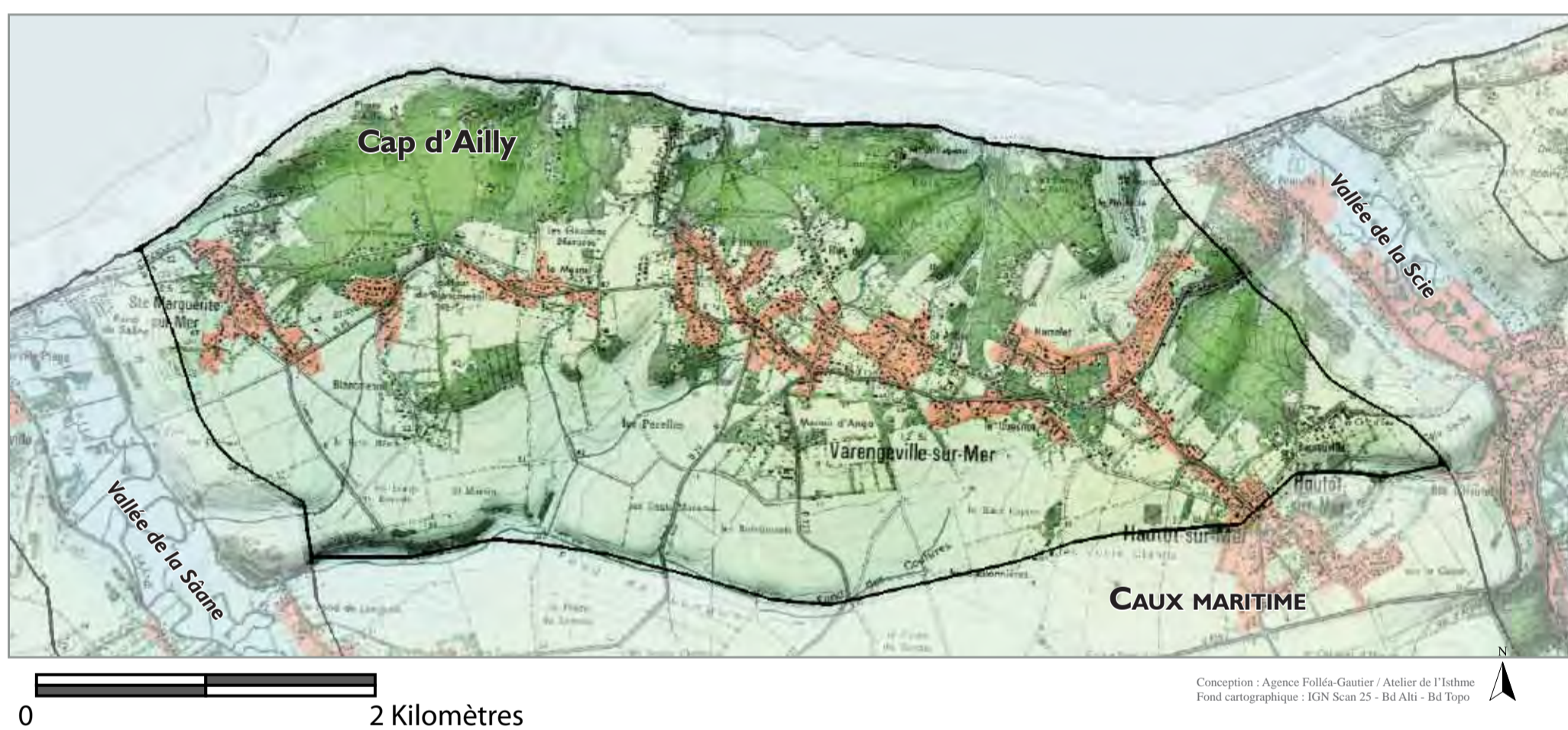


Bloc-diagramme du Cap d'Ailly

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°14 : LE CAP D'AILLY

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une exception géologique qui fait figure de paysage emblématique.
- Un paysage forestier ouvert par quelques clairières.
- Des habitations imbriquées dans la végétation.
- Des relations très étroites avec le littoral.



14. LE CAP D'AILLY

Un paysage forestier ouvert par quelques clairières

Les forêts, privées pour la plupart, qui composent le massif du Cap d'Ailly sont essentiellement des futaies de feuillus acidophiles (chênes, châtaigniers, bouleaux et pins) avec de grands espaces de lande. Uniques en Haute-Normandie, ces ambiances liées aux milieux des landes, signent la spécificité des paysages du Cap d'Ailly. Ce paysage forestier littoral est ponctué de clairières qui prennent place dans les dépressions.

Le site était autrefois exploité pour les cailloutis du sous-sol qui servaient à la construction des maisons et des routes. Leur extraction a laissé des dépressions encore visibles aujourd'hui.

Elles ouvrent de larges vues sur la côte et la mer.



La Gorge des Moutiers, une clairière littorale. (2009 - commune de Varengeville-sur-Mer)



L'entrée du jardin du Bois des Moutiers. (2009 - commune de Varengeville-sur-Mer)

Des habitations imbriquées dans la végétation

Ce qui marque de manière très forte ces paysages, c'est l'imbrication très intime des habitations et de la végétation. Les jardins s'épanouissent sous la frondaison des arbres et la strate arbustive fait l'objet d'une attention particulière. Il n'est pas rare de longer des talus entiers plantés de rhododendrons .

Tout espace est prétexte au jardinage. Le bois des Moutiers, le Jardin de Vasterival ou encore le jardin Shamrock constituent les plus belles illustrations de cette tradition qui pousse à soigner l'aménagement du plus simple espace : les routes comme les parkings sont aménagés avec autant de soin que les parcs.

Ces clairières, tout comme les terres agricoles immédiatement contiguës aux boisements sont essentiellement occupées par des prairies. Ainsi, le commune d'Hautot-sur-Mer comptait encore 363ha de prairies sur un total de 655ha en Surface Agricole Utile en 2000. Prairies de fauche ou pâturées, elles créent des respirations et des ouvertures dans le paysage boisé. Sur le littoral, elles ouvrent de larges vues sur la côte et la mer.

Deux sites particuliers font l'objet d'une protection au titre des espaces naturels sensibles : le Cap d'Ailly d'une superficie de 46 ha et le bois des Communes d'une superficie de 5 ha.



Le parking très soigné du Bois des Moutiers.

Un littoral difficile d'accès

Paradoxalement, et malgré la grande proximité qui existe entre le Cap d'Ailly et la mer, l'accès au littoral est difficile. De petites gorges (du Petit Ailly et des Moutiers) permettent un accès piétons aux plages. Mais elles restent très confidentielles.

Plus en hauteur, le cimetière marin de Varengville et le phare du Cap d'Ailly permettent d'observer le littoral mais la fermeture du site du phare rend cette observation très difficile.



L'église de Varengville-sur-Mer face à la Manche, une des rares ouvertures sur la mer. (2009 - commune de Varengville-sur-Mer)

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Un ensemble paysager remarquable :

- Mise en place d'une protection type «Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine» ou Plan de paysage.

Le massif boisé :

- Protection, suivi et gestion d'ensemble des forêts du Cap d'Ailly.

Les prairies en clairières :

- Maintien et protection des prairies dans les clairières et autour des villages.
- Gestion des espaces ouverts, notamment sur le littoral.



Prairie en clairière : un espace lumineux au coeur du massif.



Les Moutiers : un patrimoine architectural et paysager.

Le patrimoine architectural :

- Reconnaissance, identification du patrimoine bâti et du patrimoine végétal des jardins.

Les secteurs habités :

- Maintien de l'aspect forestier des zones résidentielles.

Les routes et les espaces publics :

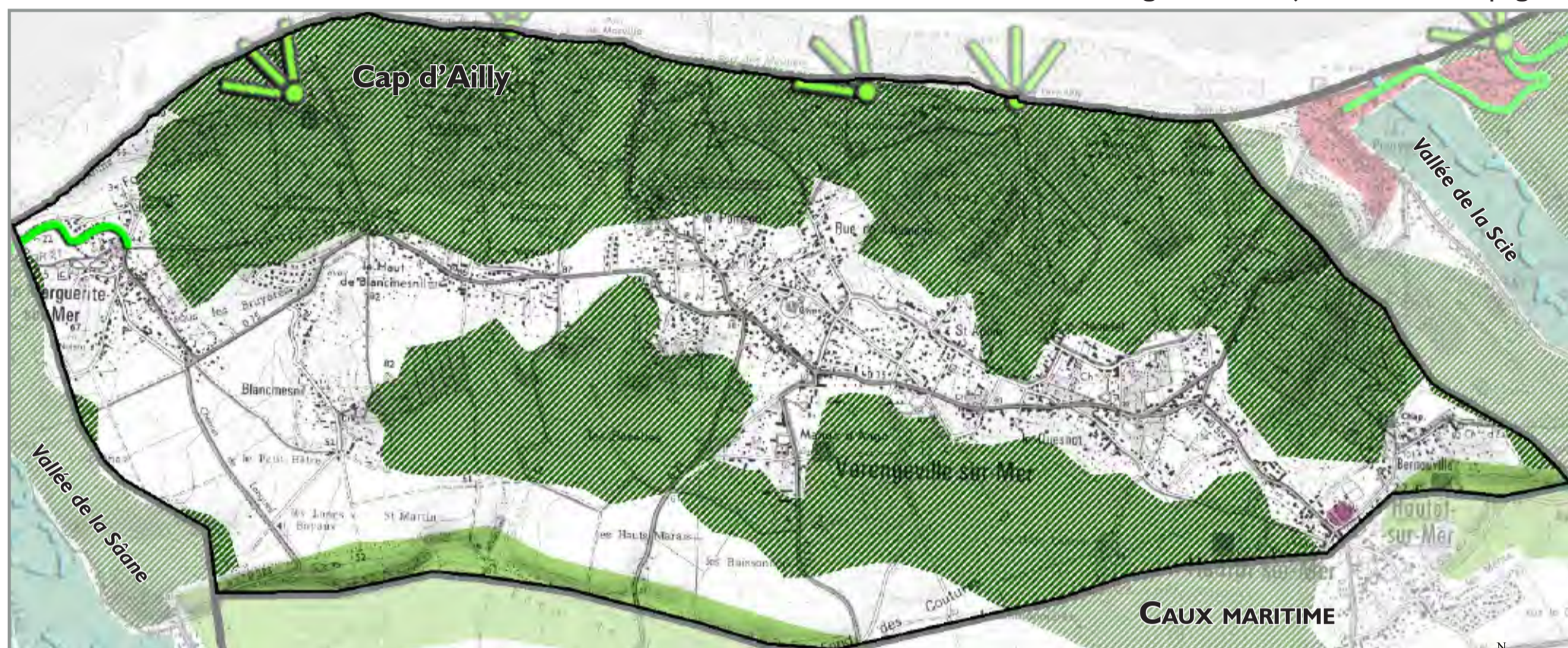
- Maintien de l'image jardinée des espaces publics (Bas côtés enherbés, plantation des abords, enherbement des places, talus enherbés, limitation du mobilier...).



Route forestière et jardinée au coeur de Varengueville.

CARTE DES ENJEUX N°14 : LE CAP D'AILLY

Légende des enjeux en dernière page



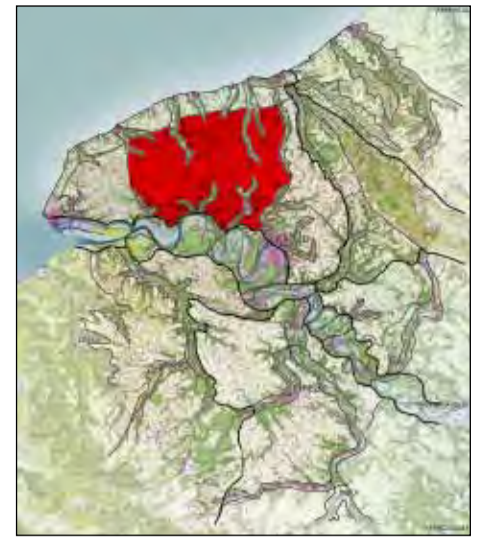
0 2 Kilomètres

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme - Fond cartographique : IGN Scan 25

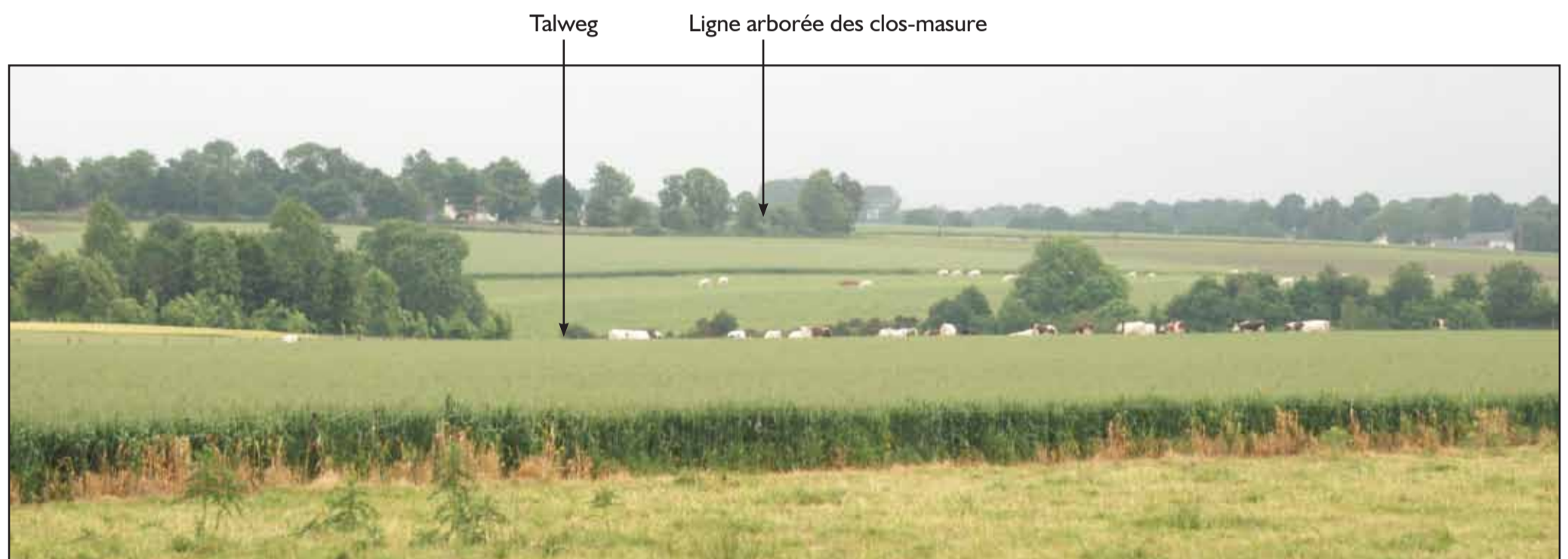
I5. LE PAYS DE CAUX

SITUATION

Le pays de Caux se situe au cœur de la Seine-Maritime. Limité à l'est par les vallées de la Varenne et de l'Andelle et par la vallée de la Seine au sud, il occupe la quasi-totalité du grand plateau calcaire qui prend place au nord de la Seine. A l'approche de la côte, sous l'influence maritime de la Manche, le paysage prend un autre caractère, plus aérien et plus ouvert, que l'on nomme le Caux maritime. Aux abords des grandes villes du Havre et de Rouen, le paysage rural du pays de Caux se transforme sous l'influence des extensions urbaines. Ils font l'objet de deux autres unités de paysage : le Caux au nord du Havre et le Caux autour de Rouen.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Le début d'un talweg. (2009 - commune d'Emanville)

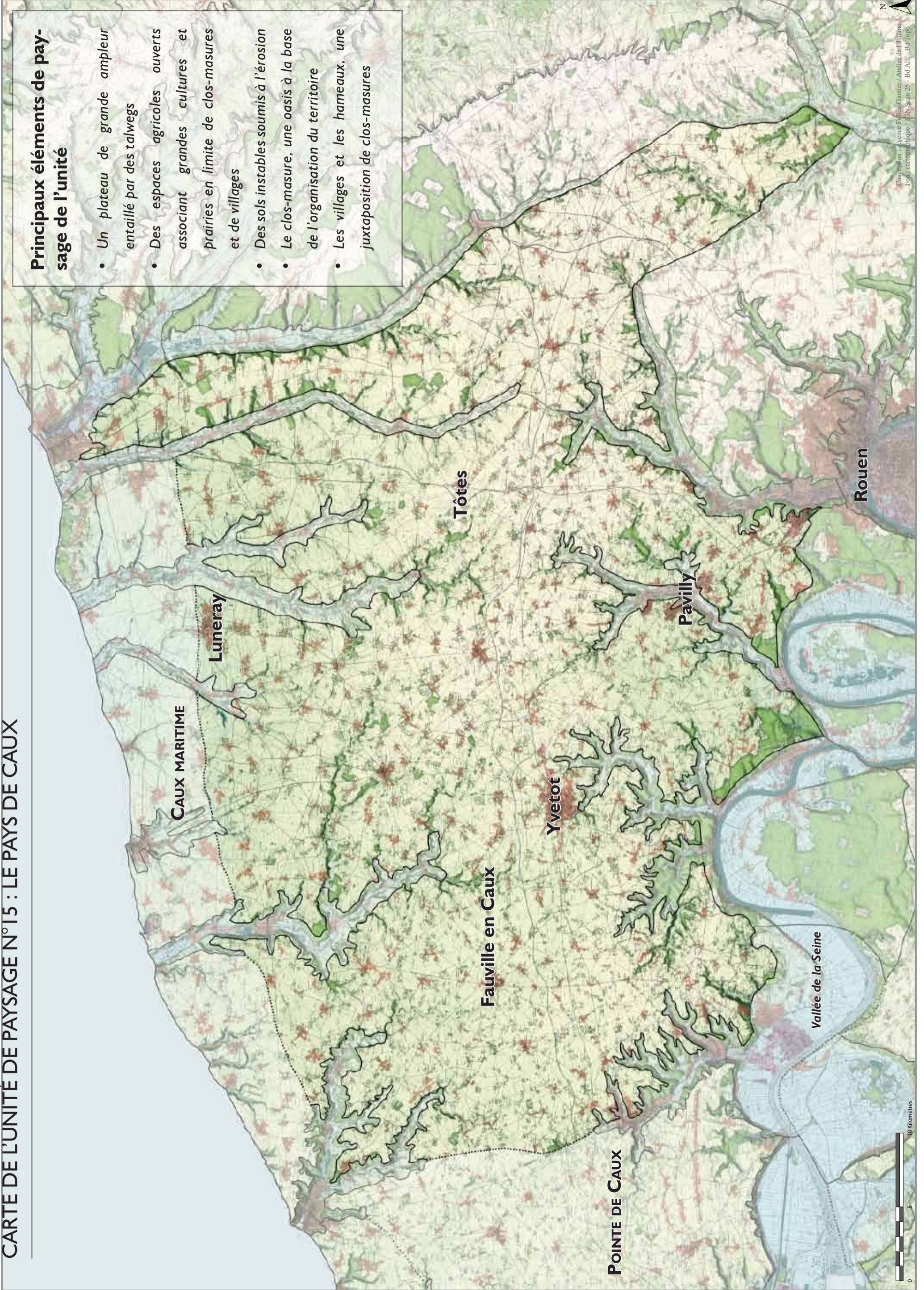
Un plateau de grande ampleur entaillé par des talwegs préfigurant les vallées littorales et affluentes de la Seine

Le pays de Caux constitue le cœur d'un vaste plateau qui ondule légèrement. Ces ondulations donnent naissance à de très nombreux valls, aux basses vallées littorales et aux vallées affluentes de la Seine qui entaillent littéralement le plateau sur ces rebords.

Les talwegs naissent à proximité de la ligne de partage des eaux (entre Manche et vallée de la Seine) qui culmine à 170 mètres

environ. Ces reliefs discrets, qui proviennent aussi des variations d'épaisseur des dépôts éoliens (limons) sont alors perceptibles grâce aux petits boisements qui s'accrochent à leurs coteaux. C'est là que se concentre la plus grande biodiversité végétale et animale du pays de Caux. Linéaires et relativement continus, ces boisements forment des continuités écologiques et paysagères qui sont indispensables dans ce paysage agricole.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 15 : LE PAYS DE CAUX



Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un plateau de grande ampleur entaillé par des talwegs
- Des espaces agricoles ouverts associant grandes cultures et prairies en limite de clos-masures et de villages
- Des sols instables soumis à l'érosion
- Le clos-masure, une oasis à la base de l'organisation du territoire
- Les villages et les hameaux, une juxtaposition de clos-masures

Conception : Agence Frédéric Gamier / Atelier de la Kibine
Fond cartographique : IGN, Scan 25 - Bd. Alt. - Bul Topo

Le clos-masure, une oasis à la base de l'organisation du territoire

Véritable oasis au milieu de l'espace agricole, le clos-masure est certainement l'élément le plus caractéristique du pays de Caux. Marqué par ses fossés cauchois (talus surmontés d'alignements d'arbres de haut-jet), le clos-masure occupe généralement une surface de 1 à 2 hectares. Il en existe néanmoins de tailles très variables allant de quelques dizaines d'ares à plus de 5 hectares pour les très grands domaines datant du 19^{ème} siècle.

Les alignements d'arbres qui le ceinturent sont généralement constitués de hêtres sur une à deux rangées en quinconce mais les arbres peuvent être de variétés différentes (chênes, frênes, et autrefois ormes). On trouve quelques cas rares où le nombre de rangées d'arbres peut aller jusqu'à cinq.

Ainsi protégé du vent, l'espace au cœur du clos-masure abrite la ferme et ses dépendances, entourées de près-vergers. Ceux-ci étaient historiquement plantés de vergers haute-tiges, constitués de pommiers mais aussi de pruniers, noyers ou cerisiers, très souvent complétés par un potager.

Autre élément indissociable du clos-masure, la mare, seule source d'eau permanente. Entretien avec beaucoup de soin jusqu'à l'adduction en eau courante, les mares ont tendance aujourd'hui à disparaître faute d'entretien.



« Fossé » à Ectot l'Auber (2009)

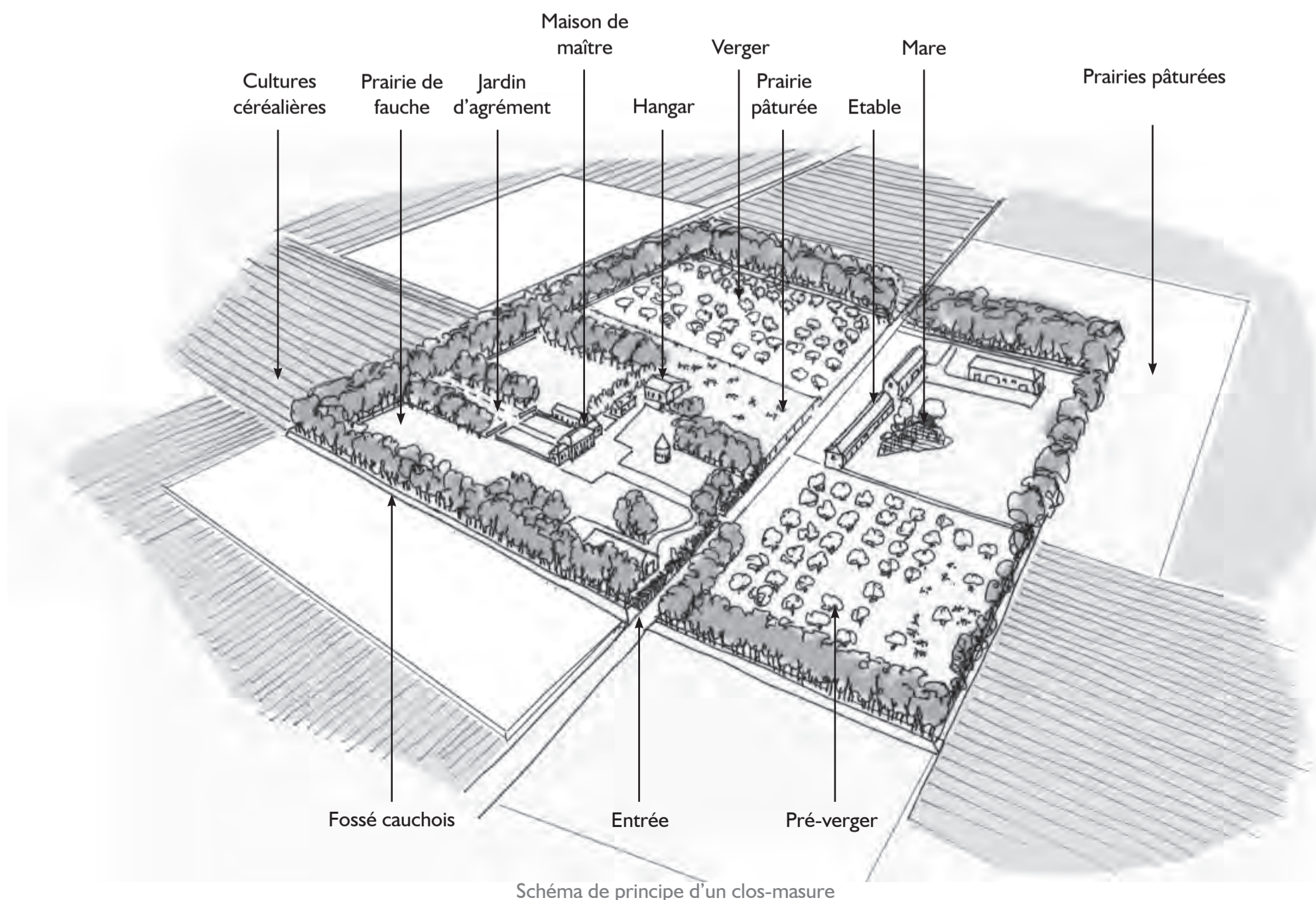


Schéma de principe d'un clos-masure

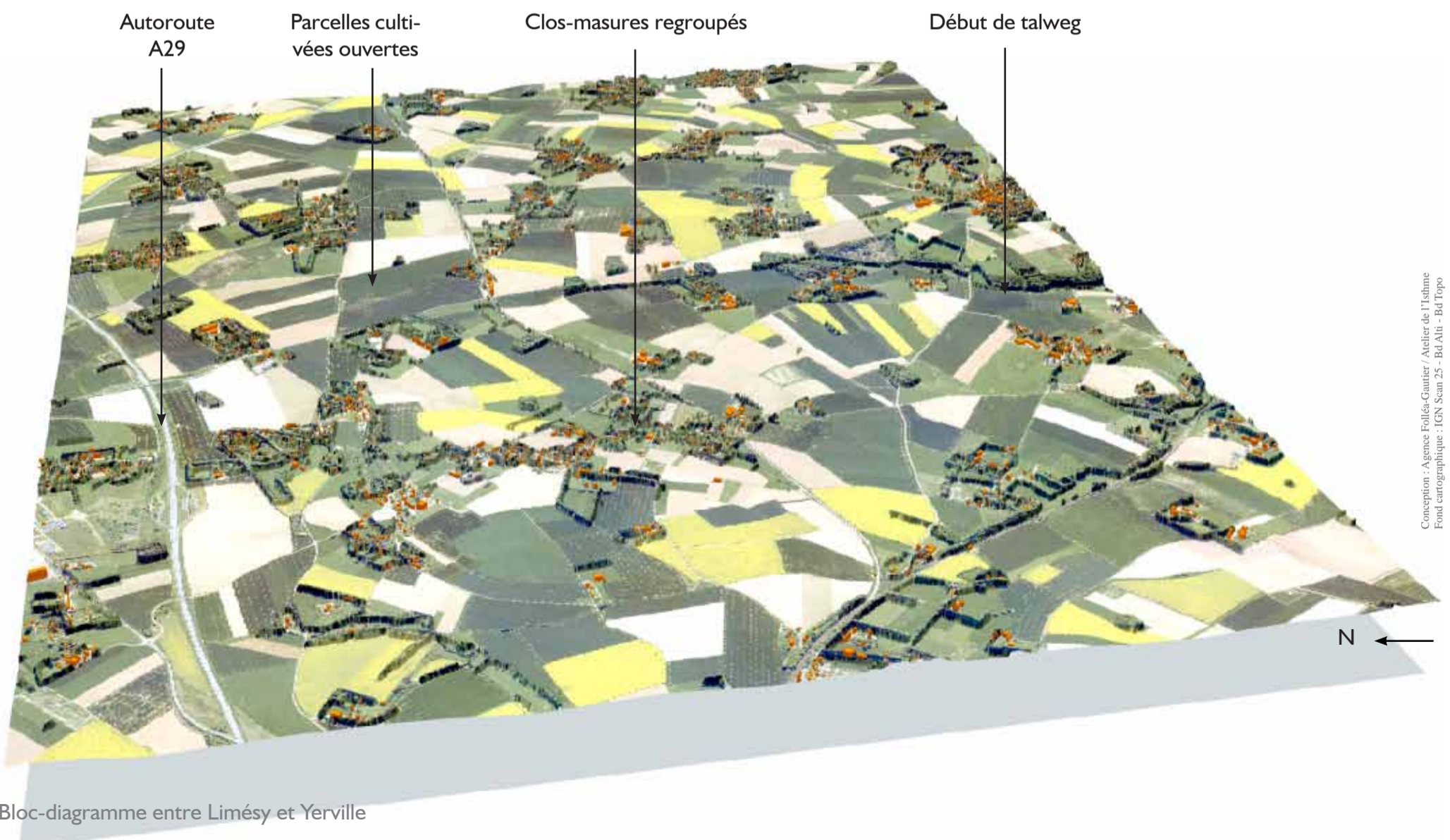


Clos-masure bien préservé à Omonville : arbres plantés sur un talus de manière très rapprochée. (IGN Bd Ortho 2008)

De manière générale, les bâtiments de l'exploitation agricole sont dispersés dans l'espace du clos-masure. En parallèle des lignes de fossés plantés, l'espacement entre les bâtiments limite les risques d'incendie et permet une meilleure protection contre les vents. Plusieurs types de bâtiments peuvent être identifiés, l'habitation, l'étable, la grange, le manège, ou encore le colombier qui trône encore très souvent au milieu du clos.

Parmi les clos-masure, on distingue les clos antérieurs au 18^{me} siècle, souvent de taille relativement modeste (inférieurs à 2 hectares) au découpage parcellaire non-rectangulaire, des clos apparus au 19^{me} siècle. Ces derniers, aux très grandes dimensions, remaniés, témoignent de l'évolution sociale des propriétaires (souvent issus de la bourgeoisie des grandes villes voisines). Ils détiennent alors 80 % des fermes du pays de Caux et investissent dans leur modernisation.

Malgré la quasi absence de boisements dans le pays de Caux, les « fossés cauchois » procurent un aspect boisé au paysage agricole. La succession des clos-masure dans l'espace agricole crée un paysage de rideaux et constitue la principale source de biodiversité du pays. Avec la transformation et la modernisation des exploitations agricoles, les haies ont tendance à régresser faisant disparaître d'un seul coup la limite entre la plaine et le cœur du clos-masure.



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isième
Fond cartographique : IGN Scam 25 - Bd Altir - Bd Topo

Bloc-diagramme entre Limésy et Yerville

Des espaces agricoles ouverts associant grandes cultures et prairies en limite des clos-masures et des villages

Le paysage agricole du pays de Caux se présente sous la forme de grandes plaines cultivées, dessinant des mosaïques de champs ouverts consacrés à la production de blé tendre, au maïs, à l'orge, à la pomme de terre, au colza, à la betterave à sucre et fourragère, au lin et aux pois protéagineux. Jamais démesuré, ce paysage possède des horizons toujours proches grâce aux lignes d'arbres de haut jet qui bordent les villages, les hameaux et les clos-masures.



Un champ de lin. (2009 - commune d'Ectot-lès-Baons)

Conjointement, l'élevage reste encore très

important. Ainsi, la commune d'Hattenville possédait en 2000, 232 ha de prairies sur un total de 722 ha de SAU et un cheptel de 368 vaches. Malgré ces chiffres relativement conséquents, il faut relativiser la part occupée par l'élevage qui diminue constamment. De plus en plus de prairies sont retournées et les crises laitières successives n'ont fait qu'amplifier ce phénomène.

Cette double activité élevage/culture bascule largement en faveur des cultures à l'approche du Caux maritime, secteur dans lequel seules 10% environ des terres sont en prairies.



Pré-verger à l'entrée d'un village. (2009 - commune de Roumare)

Les vergers ont quant à eux disparus de la plaine. Il faut pénétrer dans les villages et les clos-masures pour voir des vergers clairsemés dont la plupart des arbres sont sénescents.

Cet « openfield » particulier et unique n'a jamais été un pays de bocage malgré la présence de nombreuses lignes d'arbres. Plus fréquentes dans la plaine jusqu'au 19^{ème} siècle, elles ont aujourd'hui disparues. En effet, à cette époque, la plupart des routes étaient plantées de pommiers qui ont depuis été coupés.

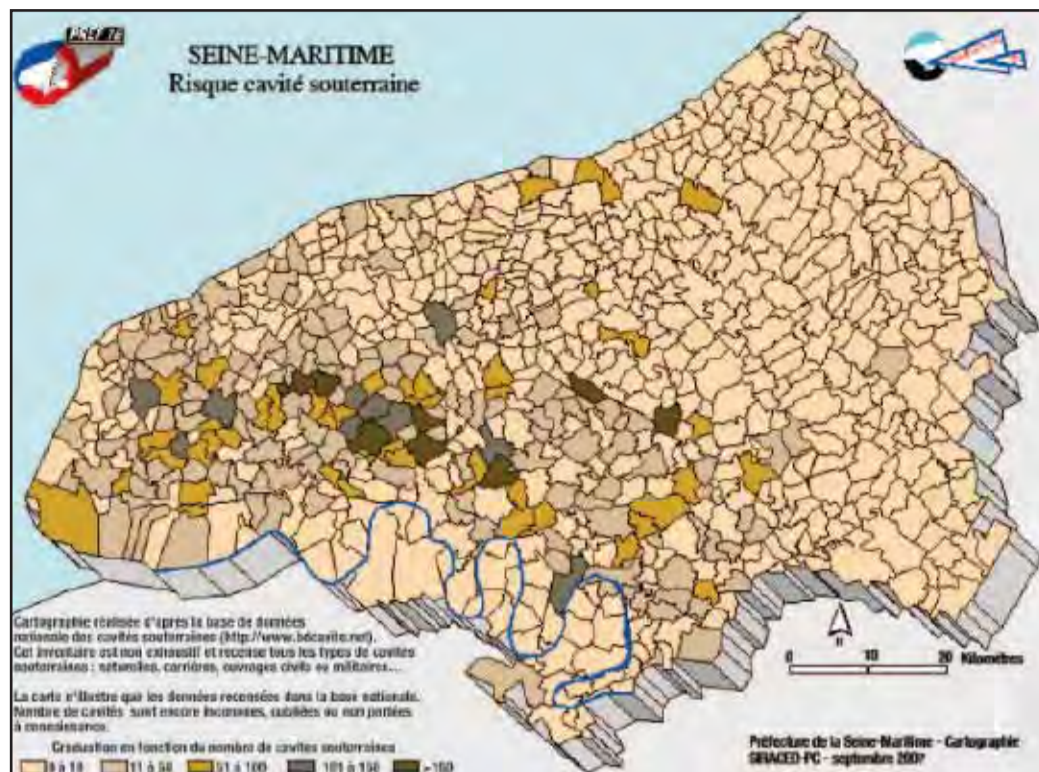


Au 18^{ème} siècle, les clos-masures s'entouraient de très nombreuses parcelles de vergers. (Atlas de Trudaine - 18^{ème} siècle)

Des sols instables soumis à l'érosion

Durant le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle, des marnières ont été creusées pour extraire de la "marne" destinée à l'amendement des terres. Ces petites carrières souterraines permettaient de recharger en calcium les terres qui avaient tendance à s'acidifier.

Creusées à plusieurs dizaines de mètres (jusqu'à une trentaine) de profondeur, on y accédait aux moyens de puits que l'on rebouchait une fois l'exploitation terminée. Ces ouvrages souterrains sont devenus une très importante contrainte de nos jours, empêchant l'implantation de nouvelles maisons ou provoquant des effondrements du sol inattendus. Une fois rebouchés, ces puits étaient autrefois signalés par la plantation d'un petit groupe d'arbres. Les bétoires sont aussi des cavités souterraines potentiellement dangereuses, mais leur origine est naturelle. Elles sont issues d'une dégradation physique et chimique de la craie, causée par l'infiltration des eaux de pluie.



Carte des marnières de Seine-Maritime : les communes les plus sombres sont celles où l'on dénombre le plus grand nombre de cavités - source : Préfecture de la Seine-Maritime.



Marnière dans un pré-verger.

Ainsi trouve-t-on par endroit, en plein milieu des champs, des arbres isolés vieillissant. Aujourd'hui, beaucoup de ces repères ont disparu rendant la localisation des puits très difficile.

A ces phénomènes s'ajoute celui des ruissellements. Le pays de Caux est particulièrement touché par ce phénomène qui se traduit par une érosion des sols, provoquée par la pluviométrie et la structure limoneuse du sol à très faible stabilité structurale. La disparition d'une partie des prairies n'a fait qu'amplifier ce phénomène. Des ouvrages hydrauliques de retenue d'eau ont récemment été mis en place pour palier ce problème, mais la lutte contre les inondations paraît démesurée, tant les sols labourés peinent à infiltrer les eaux pluviales.

Il résulte une perte de fertilité des sols agricoles (ce sont les limons fertiles qui partent dans les torrents d'eau boueuse).

Les villages et les hameaux, une juxtaposition de clos-masures

«C'était un petit village, planté au beau milieu du pays de Caux, semé de fermes qui dressent ça et là leurs carrés d'arbres dans les champs. La commune, en dehors des chaumes disséminés par la plaine, ne comptait que six maisons alignées des deux côtés de la grande route, avec l'église à un bout du pays et la mairie neuve à l'autre bout.» Guy de Maupassant, Une surprise, Gil Blas, 1883.

Cette citation de Guy de Maupassant exprime bien la manière avec laquelle les villages cauchois s'organisent. Formés par le regroupement de clos-masures autour d'une route ou d'un carrefour, le village possède une place dite «carreau» où l'on retrouve l'église et la mairie. Entre les clos-masures, des chemins creux appelés «ruettes» structurent le village et font le lien entre les différents clos. Les villages en tirent un aspect très jardiné.

En périphérie du village, on retrouve très souvent un chemin dit «forrières» qui forme le tour de village, fréquemment planté, on le confond avec les «fossés» voisins. Les villages du pays de Caux sont soumis à des pressions urbaines de plus en plus fortes et plus particulièrement pour ceux situés à proximité des axes menant à Rouen ou aux villes littorales. Les extensions récentes de villages se sont faites la plupart du temps à l'intérieur des clos-masures et des structures végétales pré-existantes. Néanmoins, il arrive que des alignements aient été abattus révélant alors, de manière brutale, les quartiers neufs. Prises dans une végétation abondante, ces extensions sont alors relativement discrètes et se fondent dans le cadre boisé.

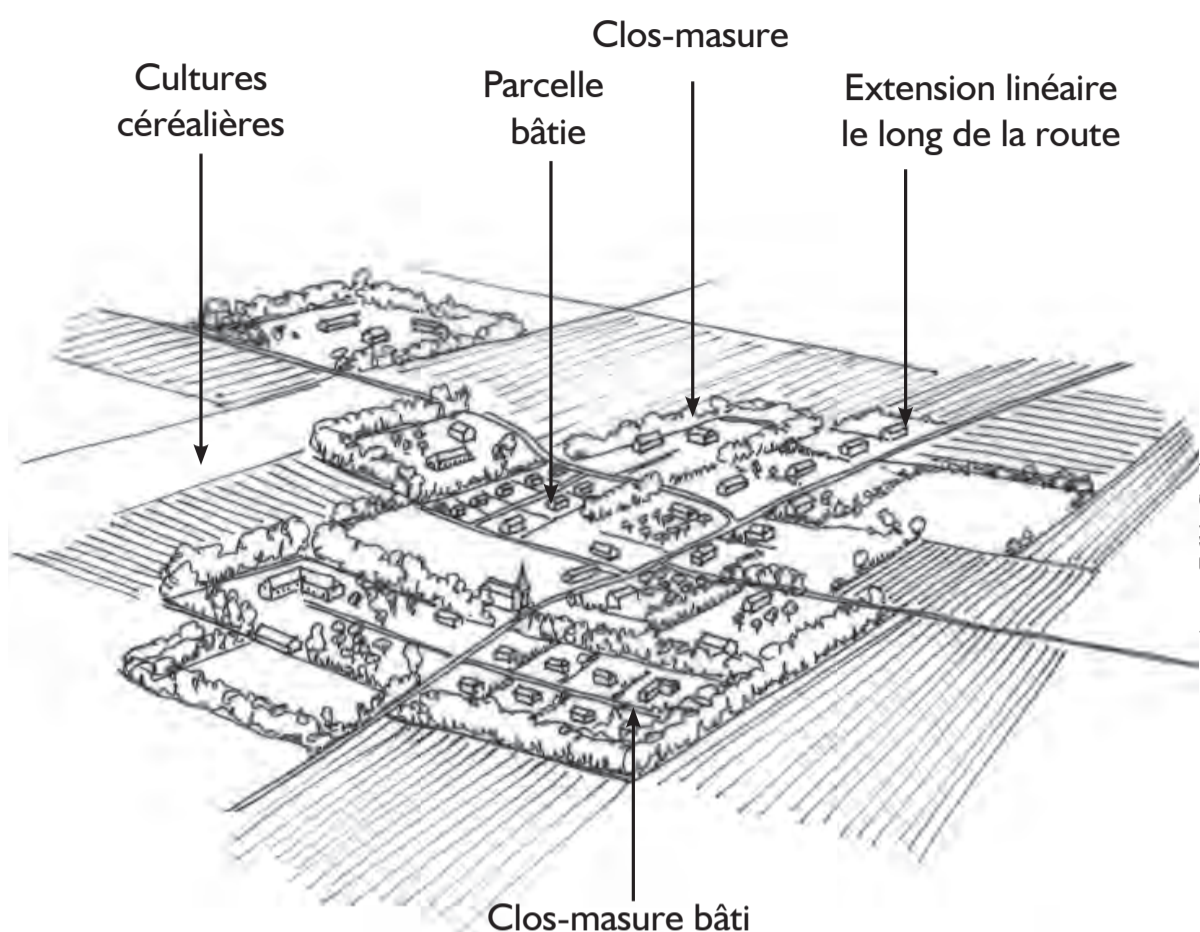


Schéma d'organisation des villages cauchois

Agence Folléa-Gautier



L'aspect jardiné du village à Criquetot-sur-Ouville



Les arbres de haut jets et pommiers envahissent les villages comme le montre ce plan terrier de la Paroisse d'Houdetot. Source : Clos-masures et paysage cauchois - CAUE de la Seine-Maritime (document des Archives Départementales de la Seine-Maritime).

Des villes qui s'étendent sur le plateau

Accrochées à l'ancienne RN 29 et aux routes qui relient Rouen à la côte, les villes du pays de Caux (Yvetot, Doudeville, Luneray, Yerville et Tôtes pour les plus grandes d'entre elles) se répartissent régulièrement sur le territoire, espacées d'une quinzaine de kilomètres en moyenne. Elles sont très souvent situées à l'amorce des talwegs qui rejoignent la Seine ou la Manche.

Situées à l'intersection des chemins, elles ont très tôt joué le rôle de villes-marchés pour les territoires agricoles qui les entourent, tout en constituant sur le plateau les satellites urbains des grandes villes de la côte et de la vallée de la Seine.

Yvetot, située sur la ligne ferroviaire Paris-Le Havre a été en grande partie reconstruite après la seconde guerre mondiale suite aux bombardements.



Le centre dense d'Yvetot, des quartiers reconstruits marqués par l'architecture des années 50. (2009 - commune d'Yvetot)



Les zones d'activités à l'entrée de Yerville dégradent fortement le paysage perçu depuis la RD929. (2009 - commune de Yerville)

En périphérie de ces villes, les secteurs nouvellement urbanisés sont nombreux et les zones d'activités tendent à se développer sur le plateau sans trouver de limite forte dans le paysage pour les stopper. Aucun accompagnement végétal ne vient atténuer l'impact de leur front bâti dans la plaine agricole.

Un territoire qui accueille les infrastructures sans être déstructuré

Le pays de Caux est traversé par de très nombreuses infrastructures routières (A 29, A 28, A 150, A 151), ferroviaires (lignes Rouen/Le Havre, Rouen/Dieppe, Le Havre/Fécamp) et plusieurs lignes électriques sillonnent le plateau en provenance des centrales nucléaires littorales.

Malgré cette surabondance d'infrastructures, le pays de Caux présente une formidable capacité à absorber les effets du passage des infrastructures, lorsque celles-ci sont situées dans la plaine. Le passage en «léger» creux des voies, la discrétion du mobilier routier et la non prolifération de l'urbanisation autour de l'infrastructure ont permis une relative discrétion des routes dans le pays de Caux.



L'A150 au niveau de Roumare. (2009)



RD 6015 (2009 - Commune de Bouville)

Néanmoins, les traversées de villages par les anciennes routes nationales et les départementales à gros gabarit (RD 6015, RD 20, RD 926) qui relient Rouen aux villes de la côte ou encore la RD 929 qui traverse le pays de part en part, sont largement détériorées par des largeurs de voies trop importantes (trois voies la plupart du temps) et des abords dégradés . Par les nuisances nombreuses dues au trafic routier qui les traverse, les bourgs offrent souvent une image dégradée et peu sécurisée.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les clos-masures et les villages, une organisation urbaine particulièrement originale :

- Entretien des prairies et des vergers au cœur et en périphérie des villages.
- Entretien des structures végétales (haies, bosquets et petits bois).
- Préservation et entretien des clos-masures les plus caractéristiques dans les bourgs et les hameaux .
- Rénovation du patrimoine bâti.
- Replantation du patrimoine végétal.
- Maintien de l'image jardinée des villages et de leurs espaces publics grâce au traitement végétal.
- Maintien, identification et préservation des alignements d'arbres des «fossés cauchois» pour une inscription dans les documents d'urbanisme.
- Maintien, identification et préservation des mares.
- Création d'un programme régional dédié à la protection et à la gestion des vergers.



Haie arborée entourant un clos-masure.



Des arbres isolés qui signalent la présence d'une marnière.

Arbres des marnières, des éléments de repère indispensables :

- Localisation et préservation des arbres repères dans l'espace agricole.
- Replantation sur les sites où ils ont disparu.
- Recherche dans les archives cadastrales.

Les talwegs et les vallons, des lieux de diversité paysagère :

- Protection contre l'urbanisation des coteaux.
- Protection des boisements et de leurs lisières riches en biodiversité.
- Maintien de la continuité écologique des boisements.
- Identification et protection des zones humides, des prairies humides, des ripisylves au bord des cours d'eau (Scie, ...).



Les talwegs accrochent la majorité des structures végétales du plateau.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les nouvelles constructions dans les clos-masures

- Accompagnement des projets d'extension d'exploitations agricoles par un programme de végétalisation des abords dans l'esprit des clos-masures, organisation des corps de ferme.
- Accompagnement des projets de concentration du bâti dans le tissu urbain au cœur des clos-masures.

La lutte contre le ruissellement

- Replantation de structures végétales dans l'espace agricole, remise en herbe de terres agricoles pour l'infiltration des eaux. Les MAE (mesures agri-environnementales) comprennent des bandes enherbées, des pièges à limons...
- Adoption de méthodes culturales compatibles avec les problématiques de ruissellement.



Un bâtiment agricole «sorti» du clos-masure.



Un front bâti très visible depuis le plateau agricole.

Le ruissellement et l'érosion des terres :

- Organisation des retenues d'eau sur l'ensemble du bassin versant en privilégiant des espaces plantés capables de retenir et d'infiltrer l'eau.
- Aménagement dans des dispositions paysagères et plantation des abords des bassins de rétention et des aménagements hydrauliques en s'appuyant sur les lignes de force du paysage et sur le vocabulaire paysager existant.

Les limites des extensions urbaines au contact de l'espace agricole :

- Création de transitions végétales entre l'espace agricole et les quartiers nouvellement urbanisés.

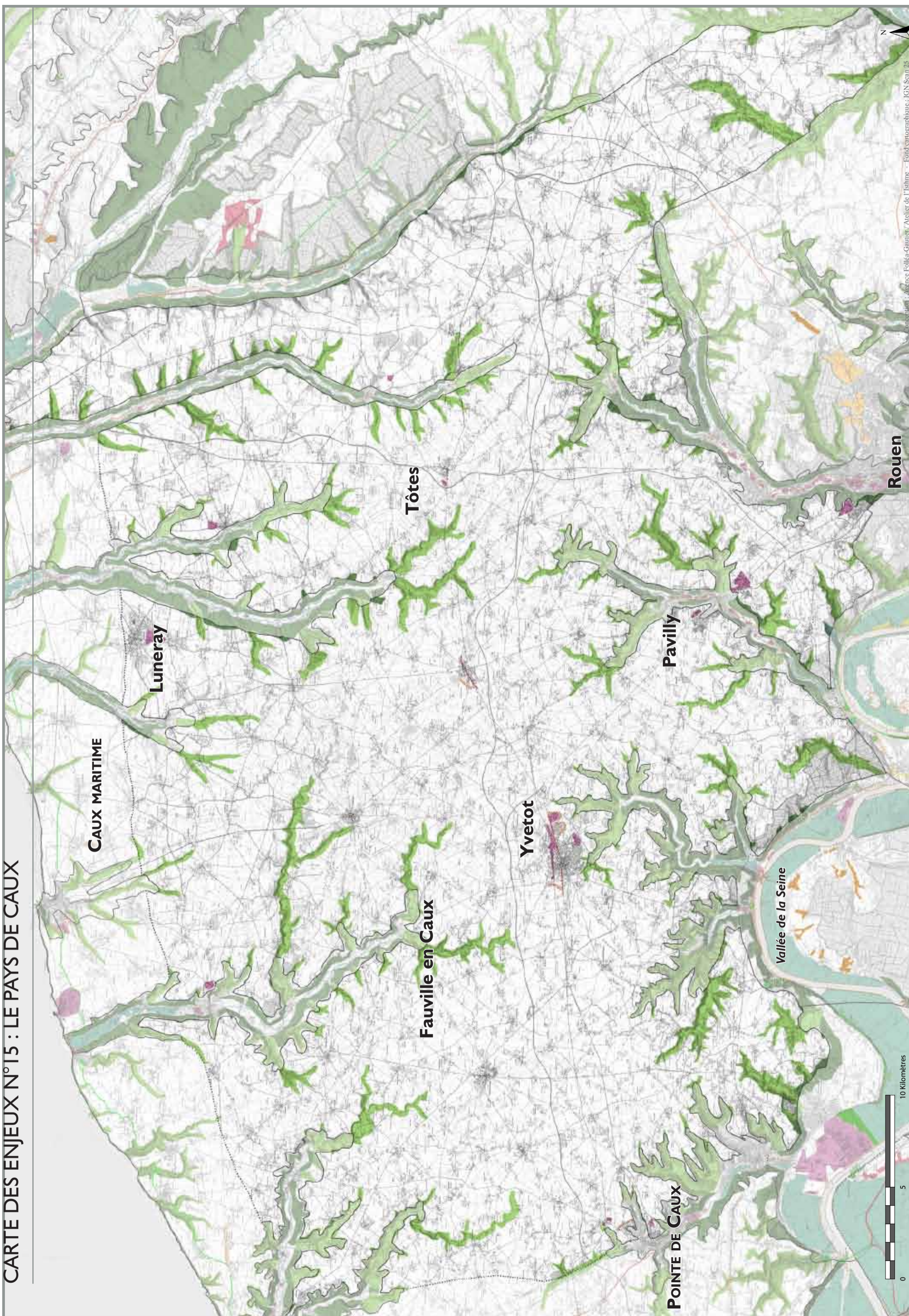
Les abords peu valorisés des principales routes départementales

- Requalification et aménagement des abords de l'ancienne RN 29 dans les traversées de villes.
- Réduction des largeurs de chaussées pour ralentir le trafic et agrandir les trottoirs.
- Choix d'un vocabulaire rural (accotements enherbés, limitation du mobilier urbain).



Des voies à l'aspect très routier dans les traversées de villes.

CARTE DES ENJEUX N°15 : LE PAYS DE CAUX



16. LA POINTE DE CAUX

SITUATION

A l'ouest d'une ligne entre la vallée de la Ganzeville au nord et la vallée du Commerce au sud, la pointe de Caux rejoint les bords de la Manche et la vallée de la Seine. Elle est séparée de la côte par une épaisseur d'une petite dizaine de kilomètres correspondant au Caux maritime, la route RD 940 faisant office de limite approximative. Entaillée par les vallées affluentes de la Seine et celles qui se jettent dans la Manche, la pointe de Caux est un plateau creusé par de nombreux petits talwegs. Elle se distingue du pays de Caux par une répartition diffuse des zones habitées dans la plaine agricole.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Des structures agricoles et paysagères proches de celle du pays de Caux

La pointe de Caux possède les mêmes caractéristiques paysagères que le pays de Caux à ceci près qu'ici le regard ne porte jamais aussi loin. Il butte très rapidement sur de multiples structures végétales, signalant des habitations ou des fermes dispersées dans la plaine agricole. Cette diffusion du bâti accompagnée de sa ceinture végétale, en fait un paysage semi-cloisonné, moins ouvert que le pays de Caux.

«Les fermes isolées sont nombreuses, s'éparpillant régulièrement sur le plateau et donnant l'impression d'un fourmillement, tant leur densité est importante.»

(source: Clos-masures et paysages cauchois - CAUE 76 éditions point de vue , 2008)

Entre les clos-masures, l'espace agricole est comme dans le pays de Caux constitué de grandes parcelles labourées. Les prairies se regroupent autour des fermes, accompagnées de quelques vergers. Des bosquets s'accrochent aux pentes naissantes des talwegs. Le fond de ces dépressions est lui en revanche très souvent maintenu en prairie .

La Pointe de Caux comme le pays de Caux est concerné par les problèmes de ruissellement particulièrement marqués. De nombreux ouvrages ont été aménagés pour contrer ce phénomène.

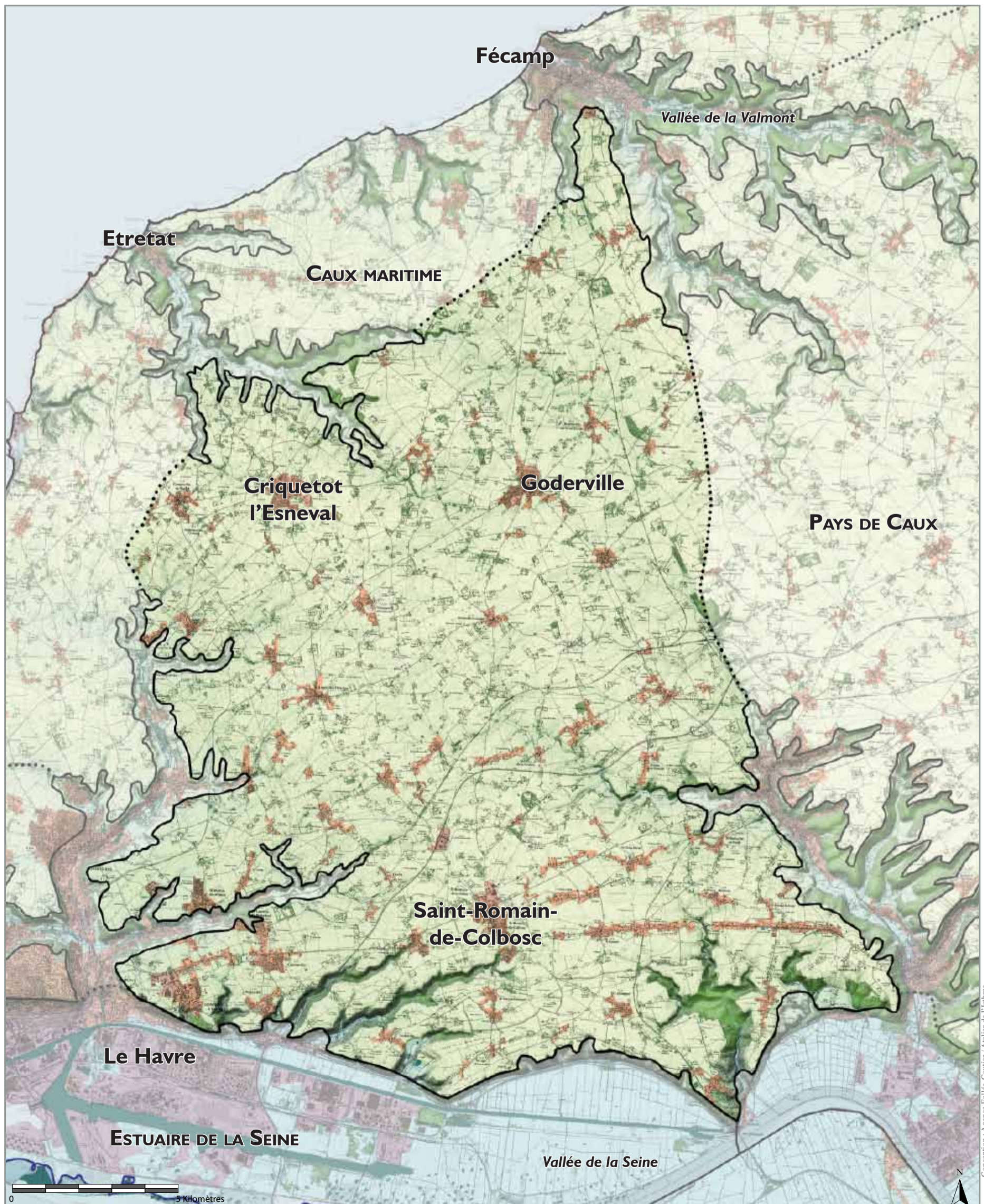


Prairies dans un talweg entre Mannevillette et Heuqueville. (2009 - commune de Mannevillette)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°16 : LA POINTE DE CAUX

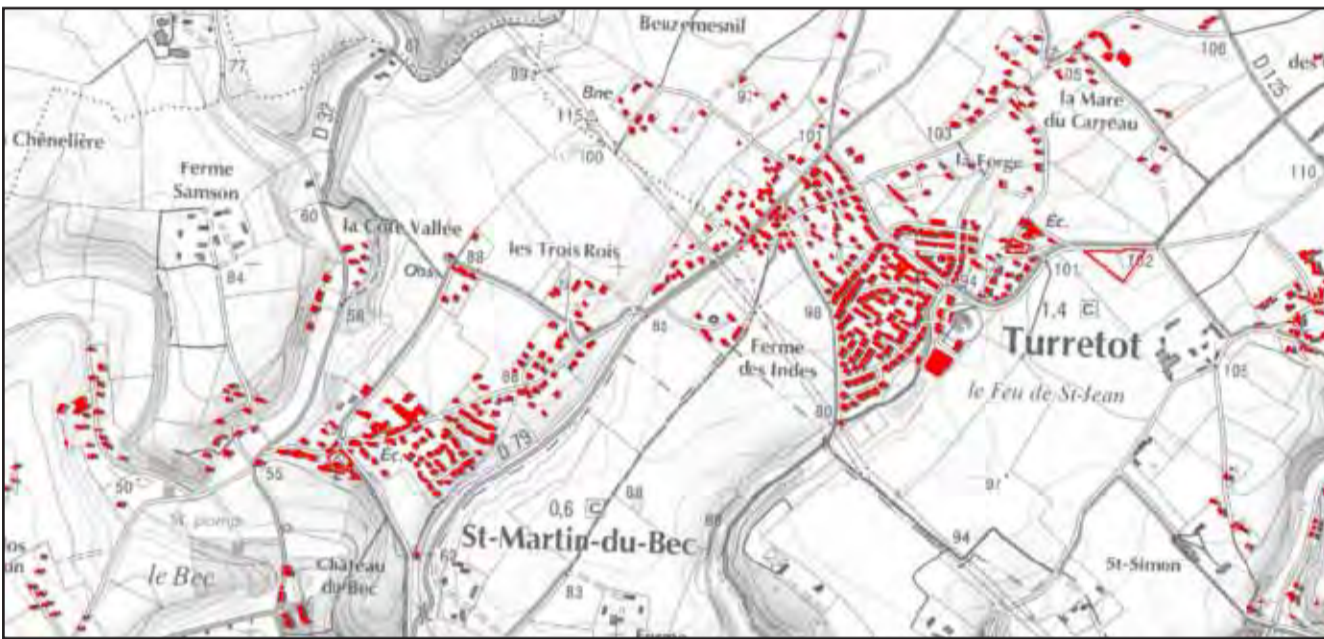
Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des structures agricoles et paysagères proches de celle du Pays de Caux
- Des petites vallées colonisées par les infrastructures
- Un secteur soumis à des pressions urbaines grandissantes





Extension d'urbanisation linéaire, maison par maison. (2009 - commune de Saint-Martin-du-Manoir)

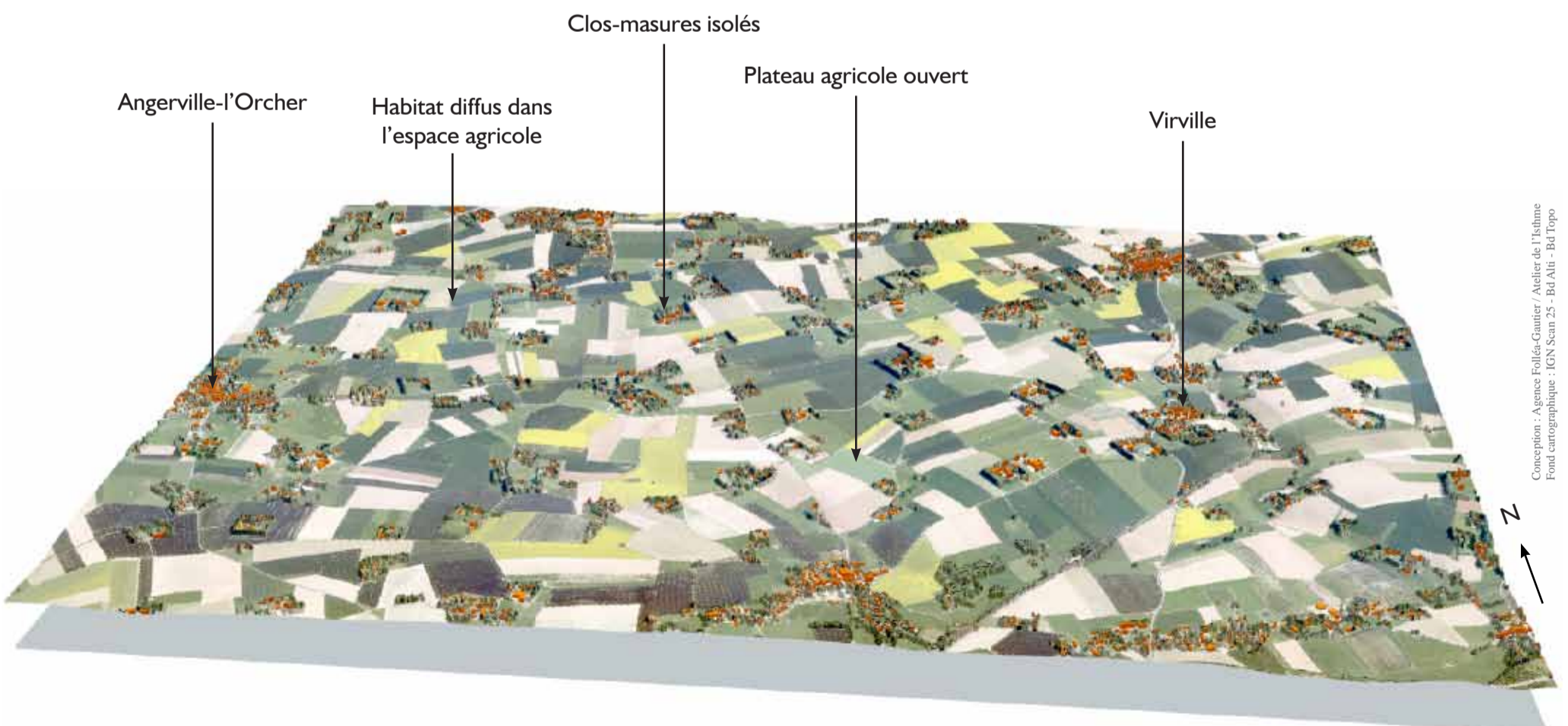


Une pression d'urbanisation sensible : la disparition des coupures entre les villages. (Bd Ortho 2008 - commune de Turretot et Saint-Martin-du-Bec)

Un secteur soumis à des pressions urbaines grandissantes

Malgré la ruralité prégnante de ce territoire, les villes et les villages sont soumis à de grosses pressions urbaines et notamment en rebord de plateau, au-dessus de la vallée de la Seine. Nombreuses sont les petites villes, comme Criquetot-Esneval, Gonneville-la-Mallet ou Goderville au cœur du plateau, qui se sont étendues par tâches successives de lotissements. Ces extensions se sont faites aux dépens de l'épaisseur végétale, périphérique aux villages.

Entre Tancarville et le Havre, les communes sous la pression de l'agglomération s'étalent rapidement. Celles situées le long des RN 15, RD 6015 et RD 81 voient cette pression démultipliée par la proximité de la route et forment aujourd'hui de véritables continuums urbains. Elles gardent néanmoins un aspect jardiné agréable.



Conception : Agence Follés-Gautier / Atelier de l'Isidme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

Bloc-diagramme entre Manneville-la-Goupil et Angerville-l'Orcher.

Des petites vallées colonisées par les infrastructures et exploitées par les carrières

Plusieurs grosses infrastructures (autoroute A 29, ligne ferroviaire Paris-Le Havre, autres lignes de chemin de fer) traversent les petits vallons des bords de plateau. Par leurs tailles, elles brisent les échelles de ces petits espaces. Ainsi, à Rogerville, le vallon a été littéralement absorbé par l'autoroute.

D'autres vallons comme celui de Mortemer ont été éventrés par des carrières, transformant complètement les reliefs et du même coup le paysage.



Carrière dans une vallée affluente de la Seine. (2009 - commune de Sandouville)

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les clos-masures et les villages, une organisation particulièrement originale :

- Maintien, identification et préservation des alignements d'arbres des «fossés cauchois» pour une inscription dans les documents d'urbanisme.
- Replantation du patrimoine végétal.
- Maintien, identification et préservation des mares.
- Création d'un programme régional dédié à la protection et à la gestion des vergers.
- Préservation des prairies et des vergers au cœur et en périphérie des villages.
- Préservation et entretien des clos-masures les plus caractéristiques.
- Rénovation du patrimoine bâti.



Alignement de hêtres sur un «fossé» cauchois : une architecture végétale monumentale.



Talweg du plateau de Caux où s'accrochent des structures végétales et une agriculture spécifique.

Les talwegs et les vallons, une diversité paysagère

- Protection contre l'urbanisation des coteaux.
- Protection des boisements et de leurs lisières riches en biodiversité dans les vallées et sur le plateau.
- Maintien de la continuité écologique des boisements.
- Protection et maintien en prairies des fonds de vallons.
- Identification et protection des zones humides.

Les arbres des marinières et des bétoires, des repères

indispensables

- Localisation et préservation des arbres repères dans l'espace agricole.
- Replantation sur les sites où ils ont disparu.
- Recherche dans les archives cadastrales.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation dans les clos-masures

- Accompagnement des projets d'extension d'exploitations agricoles par un programme de végétalisation des abords dans l'esprit des clos-masures.
- Aide à la rénovation et à l'entretien du patrimoine bâti.
- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.

Les extensions d'urbanisation et

la consommation des espaces agricoles :

- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.



Hangar agricole récent situé à l'extérieur du clos-masure. Il est par conséquent très visible depuis l'espace agricole. En revanche, son bardage en bois et sa volumétrie (toit à plusieurs pentes) lui donnent un caractère soigné.



A l'approche de l'agglomération du Havre, les bâtiments d'activités s'égrènent le long des routes, dévalorisant les entrées de villes et le paysage agricole environnant.

Les limites urbaines non traitées au contact

des espaces agricoles :

- Création de transitions végétales entre l'espace agricole et les quartiers nouvellement urbanisés.

Les lisières entre les villages et l'espace agricole

- Maintien des jardins, prairies, vergers et bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.

Le ruissellement et l'érosion des terres :

- Organisation des retenues d'eau sur l'ensemble du bassin versant en privilégiant des espaces plantés capables de retenir et d'infiltrer l'eau.
- Aménagement dans des dispositions paysagères et plantation des abords des bassins de rétention et des aménagements hydrauliques en s'appuyant sur les lignes de force du paysage et sur le vocabulaire paysager existant.

I 6. LA POINTE DE CAUX

Les projets des zones d'activités

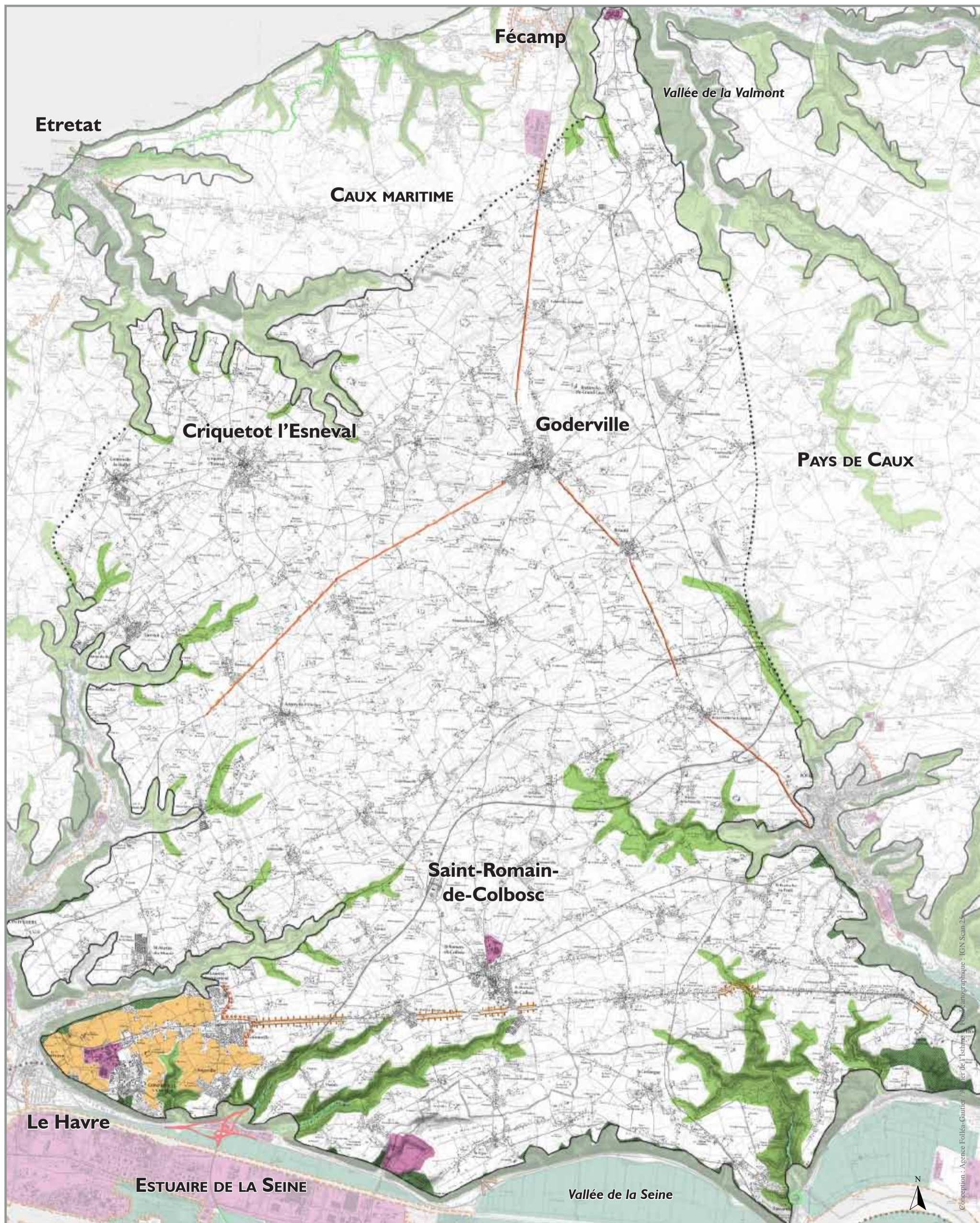
- Implantation des nouvelles zones d'activités en recul des axes principaux.
- Préverdissement des voies de dessertes de la ZA, plantation d'arbres sur les grandes voies, bas-côtés enherbés.
- Aménagement des entrées.
- Charte graphique des enseignes.
- Signalétique sobre et discrète.
- Création de lisières urbaines autour des zones d'activités.

Les abords des principales routes départementales

- Requalification et aménagement des abords de l'ancienne RN 29 dans les traversées de villes.
- Réduction des largeurs de chaussées pour ralentir le trafic et agrandir les trottoirs.
- Choix d'aménagements ruraux (accotements enherbés, limitation du mobilier urbain).



Des axes d'entrées de ville ayant des allures d'autoroutes.



17. LE PAYS DE CAUX AU NORD DU HAVRE

SITUATION

Le Caux au nord du Havre constitue le rebord du plateau de Caux urbanisé ou en voie de l'être. Il domine l'estuaire de la Seine et s'arrête au-dessus du coteau qui surplombe la ville basse et le port du Havre. Il est parcouru par un réseau de talwegs et de dépressions qui file vers la vallée de la Lézarde à l'est et vers les falaises naissantes de la côte d'Albâtre à l'ouest. Au nord, ses limites sont beaucoup plus floues. Elles correspondent aux limites des secteurs dans lesquels les pressions urbaines sont les plus fortes, c'est-à-dire les communes d'Octeville-sur-Mer, Fontaine-la-Mallet, Montivilliers et Fontenay.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

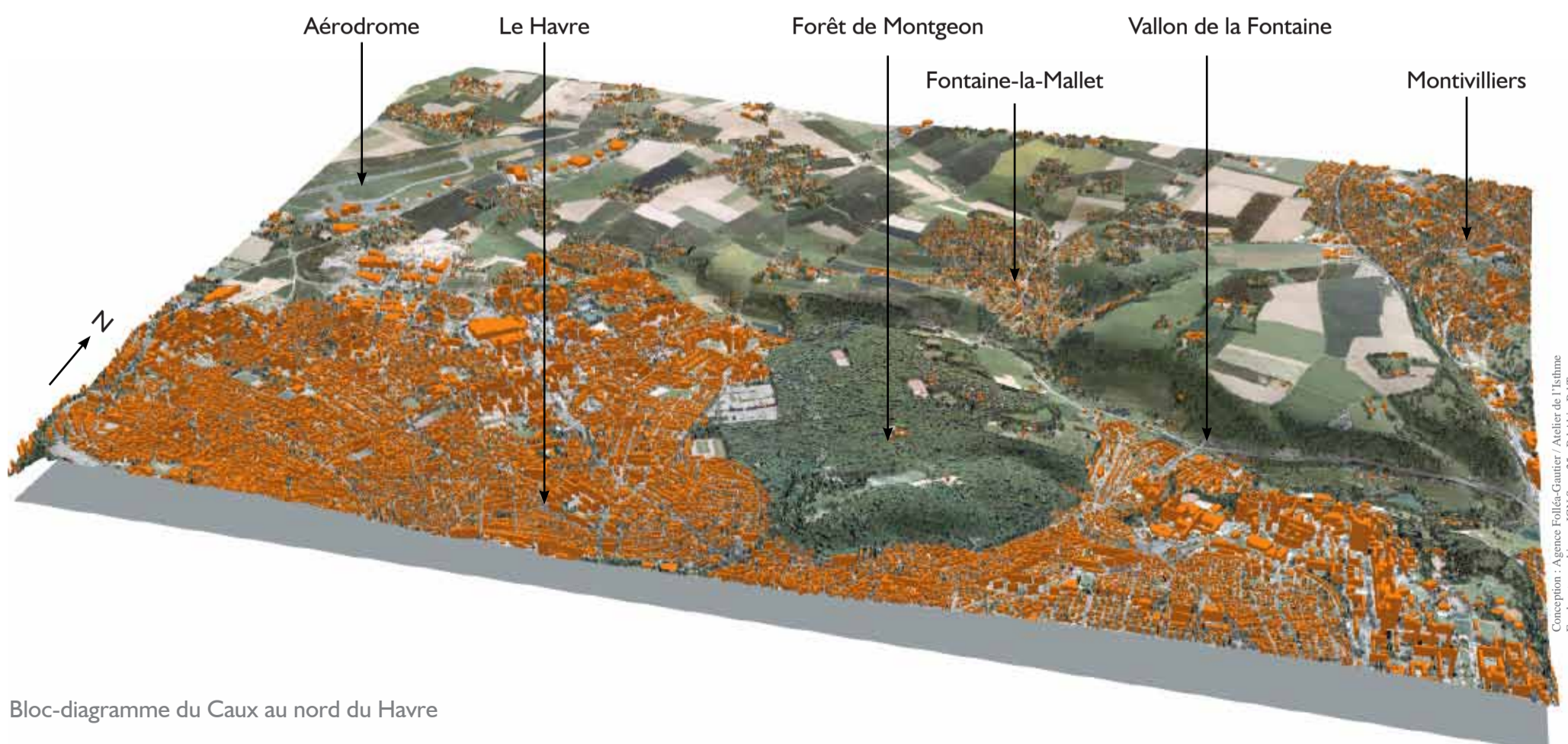


Plateau agricole et urbanisation croissante. 2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)

Des reliefs source de diversité paysagère

Le Caux au nord du Havre fait partie intégrante du plateau de Caux. Il est, comme l'ensemble du plateau, parcouru et creusé par de légères dépressions formées par des talwegs. A aucun moment l'horizontalité du plateau ne prédomine vraiment. La vallée de la Fontaine forme le plus fort de ces accidents et constitue une barrière naturelle entre le plateau très tôt urbanisé situé au-dessus de l'estuaire et le plateau resté longtemps agricole situé au nord. Ces reliefs abritent une végétation abondante, qui, sous les pressions conjointes de l'urbanisation et de l'agriculture, s'est

réfugiée dans les talwegs. Ces vallées sont peu bâties et seules les communes de Fontaine-la-Mallet et Rouelles occupent les franges de la vallée de Fontaine. Cette occupation urbaine très récente correspond essentiellement à des lotissements situés en arrière des noyaux villageois d'origine. Accrochée à plusieurs de ces vallées, la forêt de Montgeon est quant à elle située sur un éperon. Autrefois, limite forte entre le plateau agricole et la ville du Havre, la forêt est peu à peu prise dans une urbanisation qui l'isole des espaces naturels voisins.

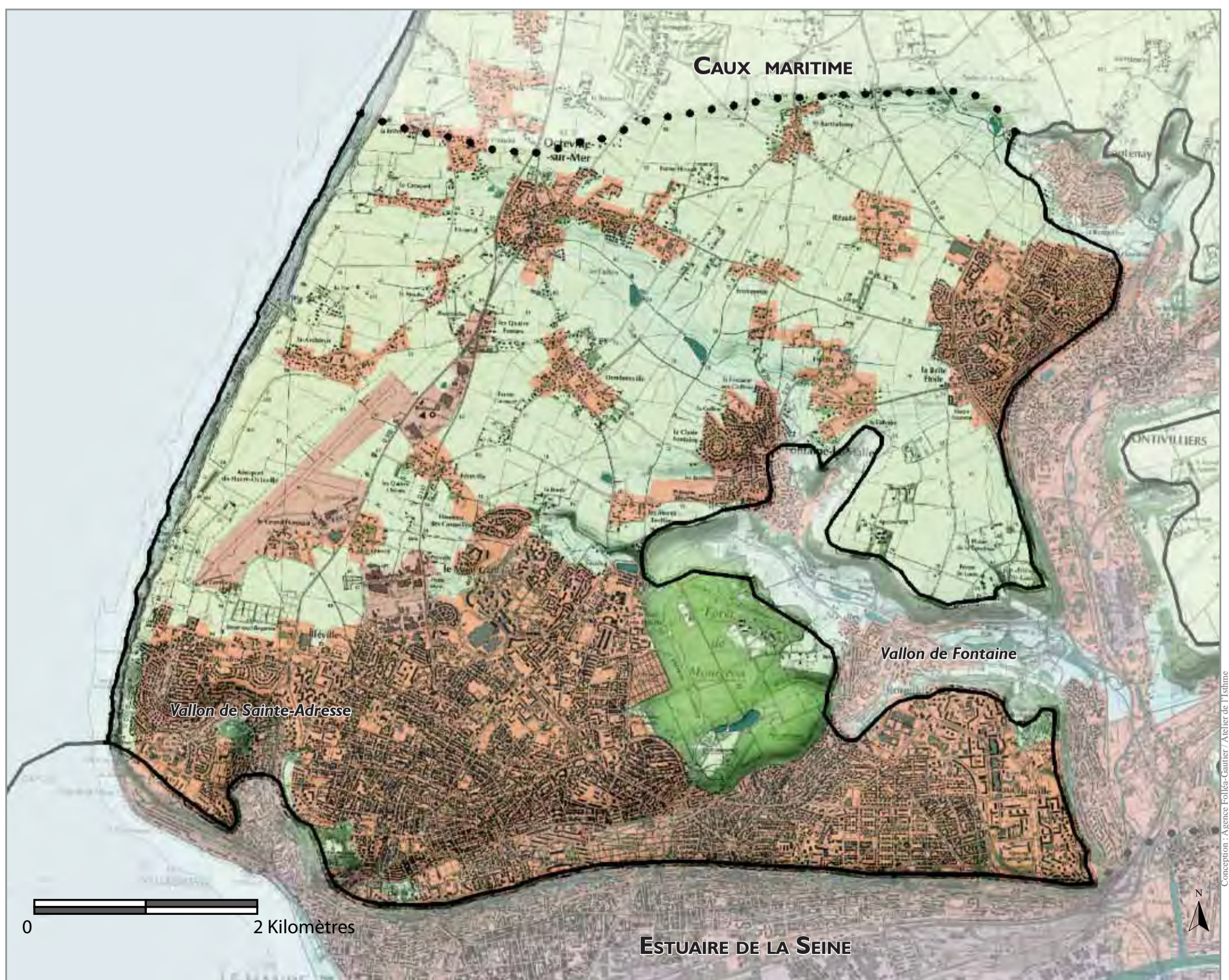


Bloc-diagramme du Caux au nord du Havre

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°17 : LE PAYS DE CAUX AU NORD DU HAVRE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des reliefs, source de diversité paysagère
- Un plateau à la fois urbanisé et agricole
- Des paysages agricoles riches mais en sursis
- De fortes pressions urbaines
- Un coteau, belvédère sur la ville basse et la Manche
- Des accroches au littoral peu valorisées

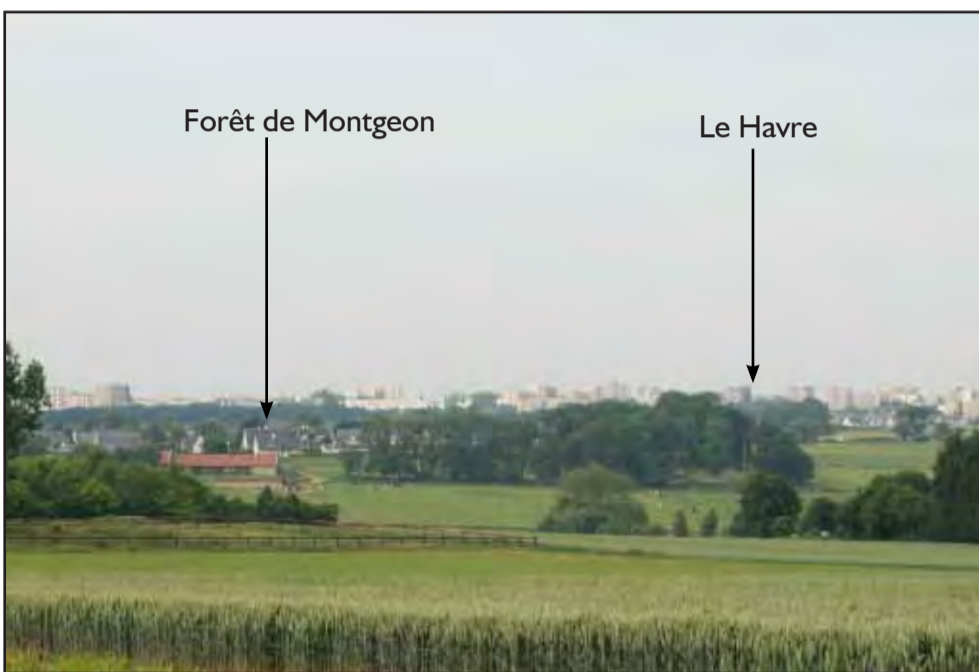


Un plateau mi-urbanisé, mi-agricole

A partir de noyaux villageois pré-existants (Sanvic, Rouelles et Bléville), l'agglomération du Havre s'est largement étendue sur le plateau au 20^{ème} siècle. Cette extension s'est d'abord faite sous forme de lotissements qui occupent l'essentiel du plateau. A partir des années 70, se sont ajoutés aux quartiers pavillonnaires, les grands ensembles du Mont Gaillard et de Caucriauville, transformant la silhouette de la ville haute du Havre. Cette rapide extension de la ville durant les 50 dernières années a provoqué un quasi encerclement de la forêt de Montgeon, véritable poumon vert de la ville haute.



Le centre ancien de Sanvic.

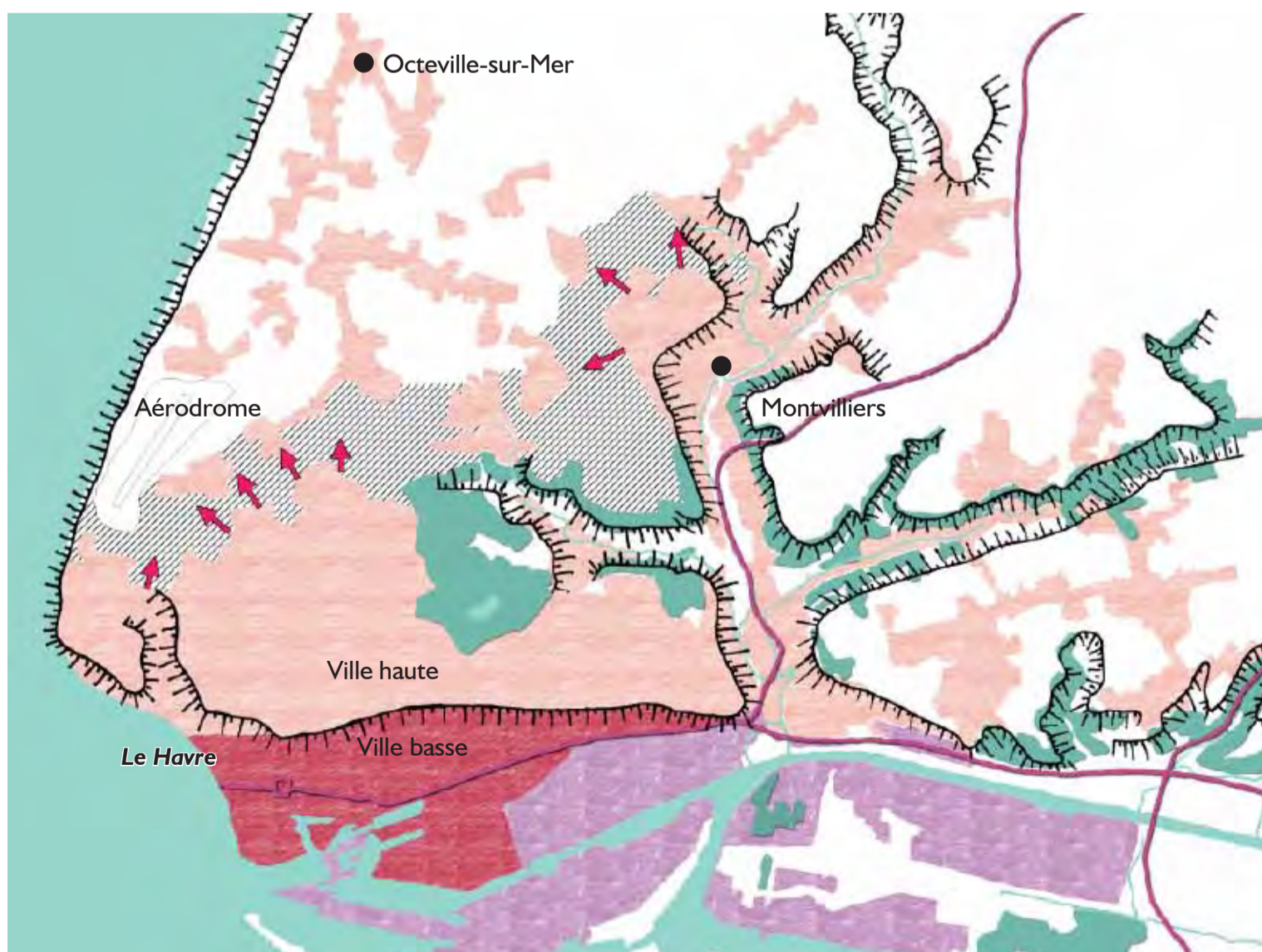


La forte présence végétale adoucit la transition entre le plateau urbanisé et les secteurs agricoles. (2009 - commune de Fontaine-la-Mallet)

Cet ensemble urbain butte au nord et à l'est sur la vallée de Fontaine qui joue un rôle de frontière pour l'urbanisation.

A l'ouest, aucun obstacle physique n'interrompt la progression de la ville. Seul l'aéroport crée une limite forte qui empêche la ville de complètement coloniser les abords du littoral. Néanmoins, la question de cette limite ouest reste posée. En effet, l'activité très irrégulière de l'aéroport rend son avenir incertain, d'où l'intérêt à porter sur cet espace à impact fort.

La transition entre la ville haute et le plateau agricole est dans l'ensemble peu maîtrisée, se développant sans organiser de lisières urbaines de qualité, mais l'impact de la ville reste cependant peu prégnant. En effet, la forte présence végétale, sous forme de rideaux arborés, adoucit la transition ville/campagne.



Une ville en forte croissance et des espaces agricoles menacés.

Agence Folléa-Cautier

Des paysages agricoles riches mais en sursis

Les territoires agricoles au nord du Havre sont des espaces en sursis. Tenus entre le front de ville du Havre au sud et les bourgs grossissants d'Octeville, de Fontaine-le-Mallet et Montivilliers au nord, ils se perçoivent plus comme des réserves foncières pour la ville que comme des territoires ruraux et pérennes. Ils présentent pourtant une grande diversité de pratiques agricoles : maraîchage, vergers, cultures céréalières et même prairies d'élevage ou prairie de fauche. Ils offrent ainsi des qualités paysagères fortes avec quelques haies arborées (vestiges de clos-masures) et des petits boisements. La proximité de la ville leur donne même une valeur encore plus grande par leur vocation très complémentaire à celle de la ville, apportant un sentiment d'évasion aux résidents urbains. Cela étant, ville et espace agricole se font face mais sans entretenir de liens entre eux. C'est par leur limite, que les relations entre la ville et l'espace agricole se détériorent. Le front bâti urbain conquiert peu à peu l'espace agricole sans se soucier de créer une

limite valorisante, ni pour l'un ni pour l'autre. L'espace agricole morcelé et phagocyté perd de son attractivité économique au regard d'une plus value foncière potentielle, l'agriculteur délaisse les terres et la ville peut s'y développer. L'urbanisation linéaire le long des routes et notamment le RD940 ne fait qu'accentuer ce phénomène. Ce processus d'évolution propre à toutes les grandes agglomérations françaises laisse peu de chance aux terres agricoles péri-urbaines même si les documents d'urbanisme en cours (SCOT du Havre) affichent le maintien d'activités agricoles aux portes de la ville.



Maraîchage à l'entrée d'Octeville-sur-Mer, une activité qui participe à la richesse agricole du Caux au nord du Havre. (2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)



La lisière urbaine au niveau du quartier du Grand Hameau. (2009 - commune du Havre)

De fortes pressions urbaines, facteur de banalisation des paysages

L'agglomération du Havre et ses extensions urbaines évoluent très vite sur le plateau. Malgré des paysages agricoles de bonne qualité, il semble que les projets routiers et urbains qui se profilent puissent rapidement faire basculer la situation. L'arrivée du contournement nord, la liaison RD 6382, RD 940 ou encore la possible fermeture de l'aéroport à Octeville-sur-Mer sont autant de déclencheurs possibles pour une urbanisation accélérée. L'étalement urbain et la banalisation des paysages qui en découlerait s'appuierait sur un phénomène déjà en cours : l'extension des gros bourgs comme Octeville-sur-Mer, Fontaine-la-Mallet et Fontenay.

Des accroches au littoral peu valorisées

Les bords de mer du Caux au nord du Havre ont toutes les caractéristiques paysagères du Caux maritime. Au-dessus des falaises d'une centaine de mètres de haut, une bande étroite très influencée par la Manche, est parsemée de prairies piquetées d'arbres déformés par le vent.

Des valleuses découpent le haut des falaises et forment des vallées perchées. On en compte trois entre Octeville-sur-Mer et Sainte-Adresse. Elles abritent très souvent une végétation beaucoup plus abondante que sur le plateau.



L'extrémité du Chemin de la mer et du Croquet à Octeville-sur-Mer, une impasse routière en guise de belvédère sur la mer. (2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)



Les falaises au niveau d'Octeville-sur-Mer, des coteaux aux allures de jardin, mais difficilement accessibles. (2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)

Elles s'ouvrent sur des falaises aux pentes largement occupées par une végétation qui s'agrippe dès qu'elle le peut. Ces falaises ont été reconnues et désignées au titre de Natura 2000.

Une partie de ces sites, sous pression urbaine, ont été achetés par le Conservatoire du Littoral et l'ensemble du littoral de la commune du Havre est considéré comme «périmètres d'intervention du conservatoire».

L'accès à ces sites est très peu mis en valeur. On arrive un peu par hasard au-dessus des falaises, attiré par le littoral.

Impasses routières mal entretenues, station d'épuration et petits chemins agricoles font office d'accroche à la mer.

Dans une agglomération de la taille du Havre, le littoral est une composante majeure d'une trame verte et bleue qui mérite d'être mis en valeur.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les terres agricoles du plateau, des espaces de respiration pour la ville :

- Protection du foncier agricole.
- Aides aux exploitants et diversification des productions agricoles.
- Développement des filières de distribution courtes.

Les talwegs et vallées du plateau :

- Protection du foncier.
- Projet hydraulique et de paysage pour chaque vallon.
- Maintien des prairies et de l'élevage.



Des espaces agricoles au contact de la ville.



Des percées visuelles sur la ville basse et le port : des espaces qui se raréfient.

Les rebords de falaises, des espaces naturels riches et spectaculaires :

- Préservation d'espaces naturels en rebord de falaises, recul des champs cultivés sur une large bande.
- Aménagements de points de vue dans un souci de maintenir les espaces naturels du rebord de falaise.
- Aménagement d'un cheminement au travers des espaces naturels.



Un basculement spectaculaire sur la mer.

Les rebords de coteaux, des belvédères sur la ville basse :

- Préservation de la présence végétale.
- Maintien de la ligne de crête boisée.
- Repérage et aménagements de points de vue belvédères sur la vallée.
- Création d'un cheminement reliant la ville haute et la ville basse.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les limites urbaines non traitées du plateau :

- Création de lisières autour de chaque extension urbaine.
- Mise en place de vergers et de jardins partagés.
- Création de chemins pour les engins agricoles.
- Création de circulations douces.

Les projets d'aménagements routiers du plateau (RD 940, contournement nord , ...) :

- Maintien des ouvertures visuelles sur l'espace agricole.
- Mise en recul des nouvelles zones d'activités.
- Création d'une charte des entrées de l'agglomération havraise.
- Prise en compte des qualités paysagères des vallons lors d'un projet routier.



Un contact un peu rude entre les quartiers habités et l'espace agricole.

Les aménagements des zones d'activités

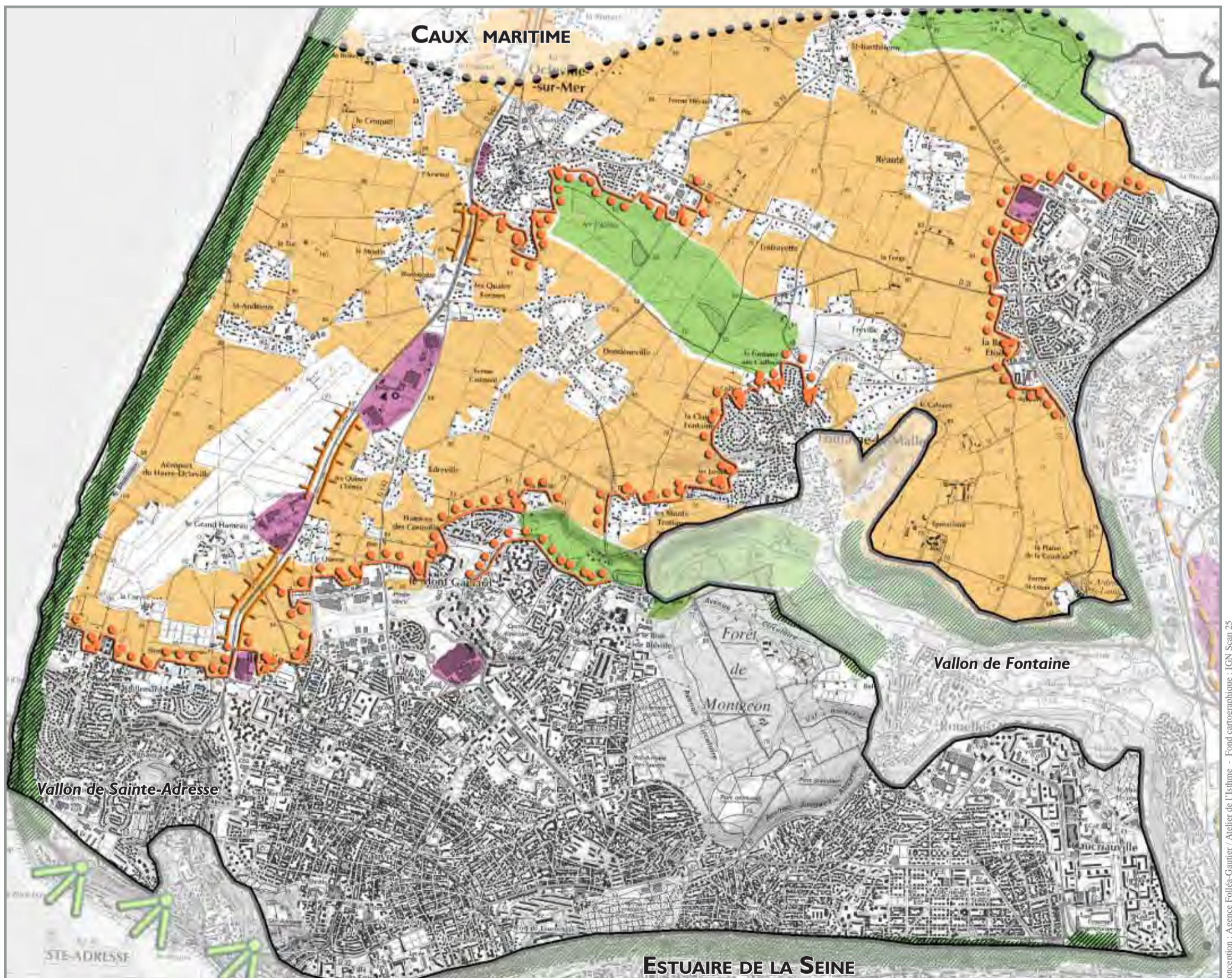
- Implantation des nouvelles zones d'activités en recul des axes principaux.
- Préverdissement des voies de dessertes de la ZA, plantation d'arbres sur les grandes voies, bas-côtés enherbés.
- Aménagement des entrées.
- Charte graphique des enseignes.
- Signalétique sobre et discrète.
- Création de lisières urbaines autour des zones d'activités.



Une zone d'activités exemplaire : bâtiments sombres et discrets, forte présence végétale aux abords, recul par rapport à la voie.(ZA le Calvaire à Edreville)

CARTE DES ENJEUX N° 17 : LE PAYS DE CAUX AU NORD DU HAVRE

Légende des enjeux en dernière page



0 2 Kilomètres

I 8. LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

SITUATION

Cette unité de paysage regroupe, au nord de la Seine entre Rouen et Le Havre, une série de sept vallées affluentes de la Seine en provenance du cœur du pays de Caux. Mesurant pour la plupart une vingtaine de kilomètres, elles trouvent leur origine parmi les innombrables talwegs qui découpent le plateau de Caux au sud de la ligne de partage des eaux. Il s'agit des vallées de l'Aubette/Robec, du Cailly, de l'Austreberthe, de la Rançon, de la Sainte-Gertrude, du Commerce et de la Lézarde/Saint-Laurent. Ces vallées abritent pour certaines des villes importantes comme Lillebonne dans la vallée du Commerce ou Barentin dans celle de l'Austreberthe ; d'autres débouchent sur les deux grandes villes de la région, Le Havre et Rouen.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Vallée de la Rançon. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

Des vallées sinueuses et complexes qui entaillent le plateau de Caux

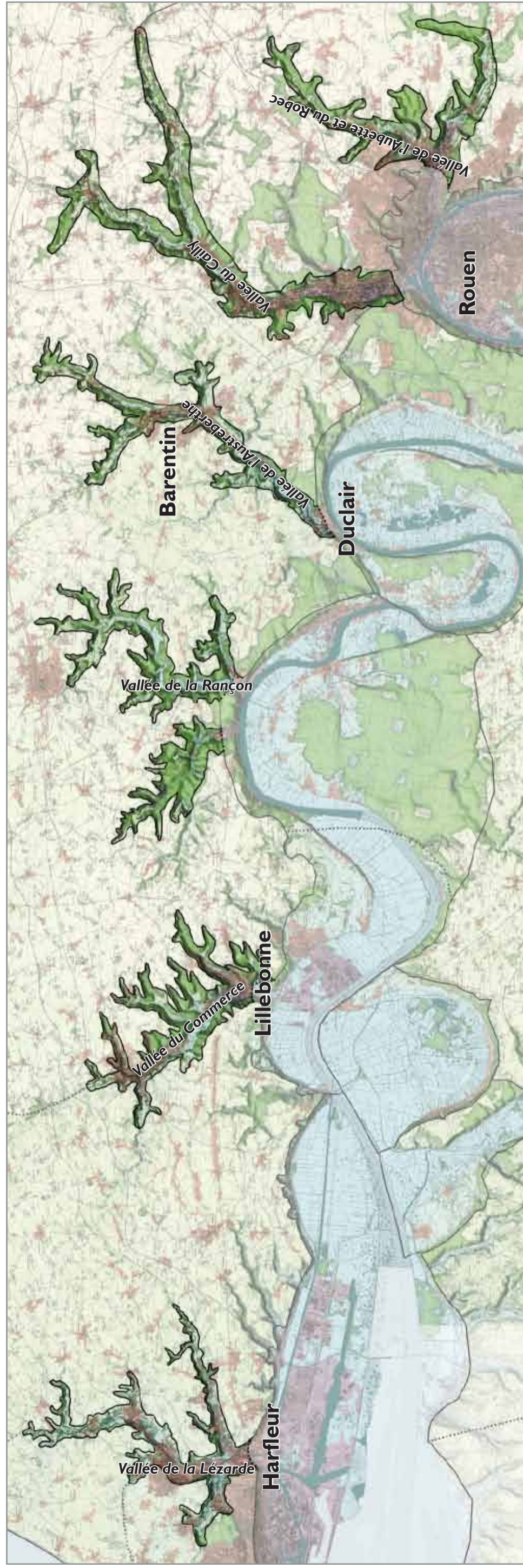
L'ensemble de ces vallées forment l'interface entre le cœur du pays de Caux et la vallée de la Seine. Ces vallées profondes aux tracés très torturés s'enfoncent profondément dans le plateau. Au niveau de Barentin par exemple, le fond de vallée est situé 60 mètres en-dessous du niveau du plateau tandis qu'à Notre-Dame de Bondeville, cette différence s'établit à plus de 100 mètres.

Les coteaux relativement abrupts accentuent l'impression d'encaissement dans les vallées. Néanmoins, elles ont pour la plupart un profil dissymétrique avec des coteaux est souvent beaucoup plus doux que ceux de l'ouest.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 18 : LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des vallées sinueuses et complexes qui entaillent le plateau
- Des coteaux soumis à la déprise agricole et de plus en plus boisés
- Des zones humides sources de richesse écologique et agricole
- Une organisation urbaine marquée par l'industrie
- Une urbanisation qui s'affranchit du cadre de la vallée



Des coteaux soumis à la déprise agricole et de plus en plus boisés

La plupart des coteaux de vallées et notamment les plus raides sont occupés par des boisements. Ils coiffent les lignes de crête. Ces vallées abritaient jusqu'à ces dernières décennies, une agriculture diversifiée de petites parcelles sur les coteaux : vergers, prairies d'élevage, prairie de fauche, maraîchage sur terrasses (vallée de la Rançon) composaient un paysage riche et très contrasté avec l'agriculture du plateau.

L'abandon de ces pratiques agricoles, peu rentables économiquement, facilite la reconquête boisée des coteaux, qui, aujourd'hui, couvre presque entièrement ces pentes.

Ce phénomène pose à la fois la question de la fermeture des vallées et de la disparition de pratiques agricoles propres à ces vallées.



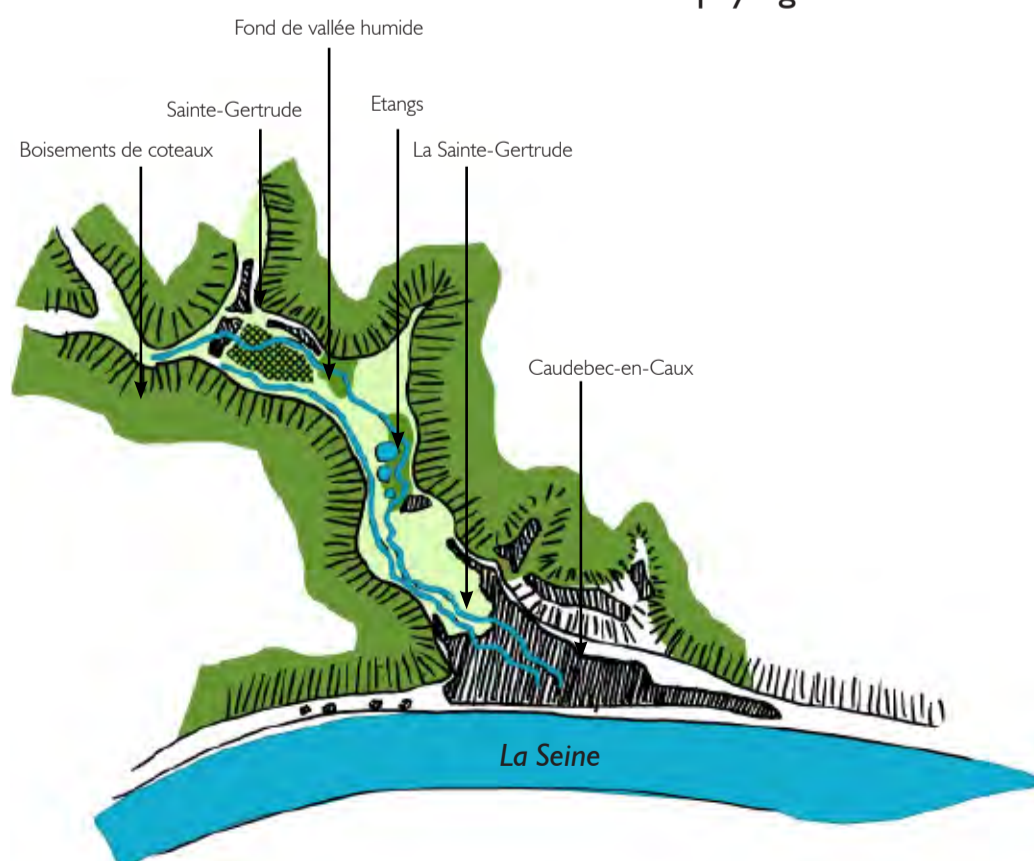
Des coteaux soumis à la déprise agricole. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)



Richesse écologique et agricole au coeur de la vallée de la Rançon. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

Des zones humides source de richesse écologique et agricole

En revanche, les fonds de vallées comptent de très nombreux espaces naturels qui accueillent des formes d'agriculture propres aux zones humides. On retrouve pêle-mêle des prairies humides, des cressonnières, du maraîchage. Cette imbrication de l'agriculture et des espaces naturels est source d'une grande richesse paysagère et biologique, et forme de véritables micro-paysages propres aux vallées. Cependant, ces continuités humides sont interrompues soit par des villes à l'étalement urbain important soit par des infrastructures (talus de voie de chemin de fer dans la vallée du Cailly, entrelacs de voies rapides en aval de la vallée de la Lézarde par exemple) qui viennent entraver l'écoulement des eaux et rompre les continuités naturelles. A cela s'ajoute de nombreuses peupleraies nouvellement plantées en vallée du Cailly ou sur le débouché de la Rançon par exemple, qui contribuent à refermer le paysage de la vallée.



Agence Folléa-Gautier

Schéma des zones humides au coeur des petites vallées affluentes de la Seine : les espaces agricoles y sont riches mais menacés par l'urbanisation.

Des sites géographiques clefs occupés par les villes

La plupart de ces vallées sont des lieux stratégiques. Elles sont situées entre la vallée de la Seine, axe commercial majeur, et le plateau cauchois, lieu de production agricole de premier plan. Cette situation a favorisé l'implantation de villes en aval, au niveau de la confluence avec la Seine (Rouen, Duclair, Caudebec-en-Caux, Lillebonne, Harfleur). En amont, se sont développées des villes moyennes et petites qui ont profité de la force hydraulique des rivières pour implanter leurs industries. Ces vallées ont donc été habitées très tôt et possèdent une tradition urbaine forte.



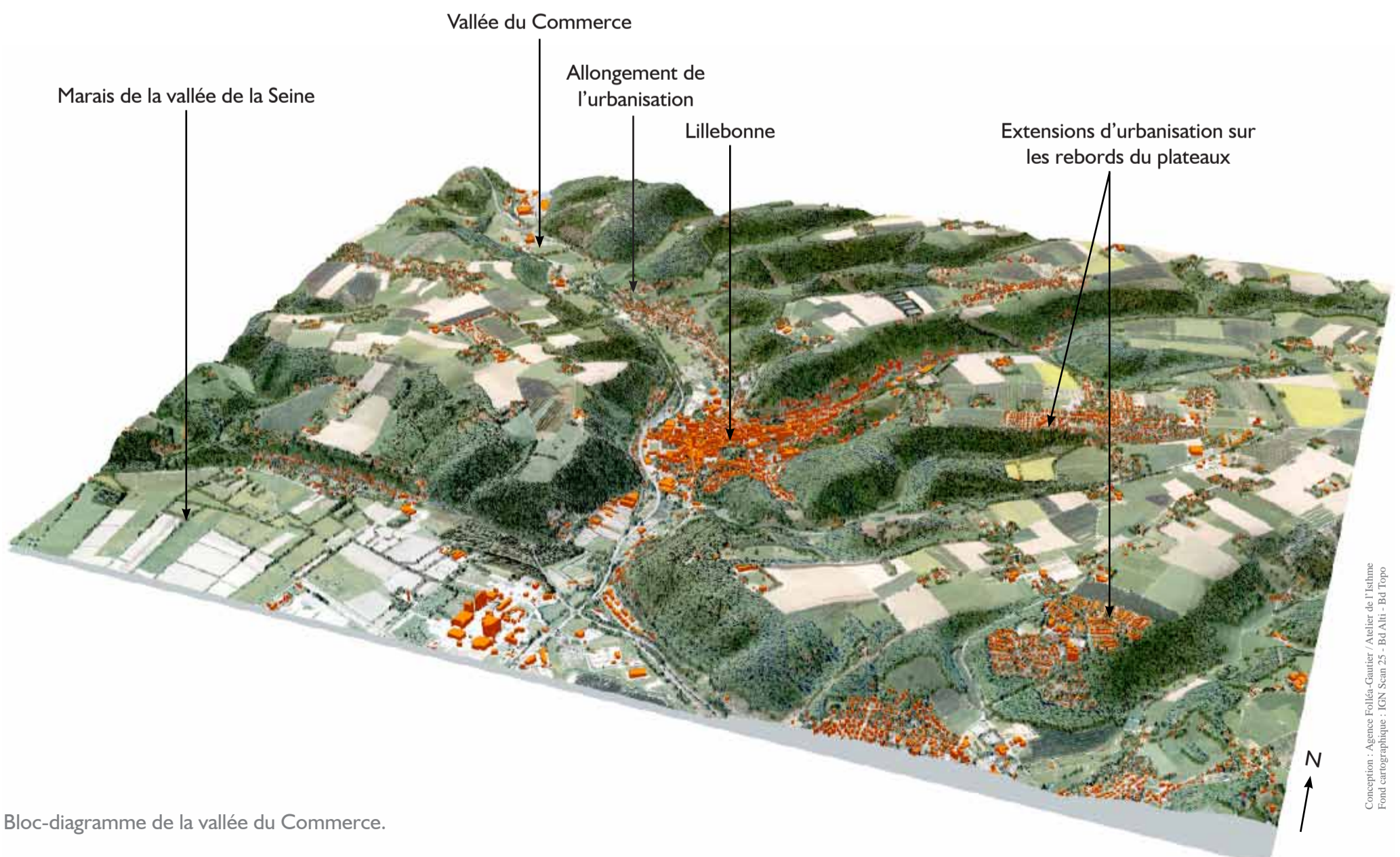
Barentin, logé au creux de la vallée de l'Austreberthe. (2009)

Néanmoins, les villes se sont considérablement développées ces dernières décennies, s'allongeant sur les axes routiers jusqu'à se rejoindre dans certains cas. Ainsi voit-on apparaître des continuums urbains reliant des villes dont les centres sont très éloignés les uns des autres.

Ce phénomène de conurbation peut se lire dans la vallée de la Lézarde entre Harfleur et Montivilliers, dans la vallée du Commerce

entre Lillebonne et Bolbec, dans la vallée de l'Austreberthe entre Barentin et Pavilly et plus encore dans la vallée du Cailly, de Rouen à Montville et dans la vallée du Robec de Rouen à Fontaine-sous-Préaux.

Au cœur de ces vallées, quelques coupures d'urbanisation résistent encore entre les villes et les villages mais leur devenir est incertain. Ce sont pourtant des espaces essentiels pour percevoir et comprendre l'enchaînement des différentes villes de la vallée.



Bloc-diagramme de la vallée du Commerce.

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Ischme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo

Une organisation urbaine marquée par l'industrie

Ces vallées ont très tôt constitué des lieux privilégiés pour le développement de l'industrie. Cette tradition remonte au 15^{ème} siècle, époque à laquelle les moulins et les industries textiles s'y sont implantés pour profiter de la force hydraulique des rivières. Mais la véritable explosion de leur nombre et de leur taille eut lieu au 19^{ème} siècle.

L'industrialisation provoqua une accélération de l'urbanisation des vallées (Cailly, Robec, Lézarde) et l'arrivée d'infrastructures nouvelles comme les lignes de chemin de fer de la Lézarde ou de la vallée de l'Austreberthe.



Cité industrielle à Barentin. (2009)



Cité industrielle isolée au milieu de l'espace agricole au Houlme. On distingue clairement des coteaux agricoles très entretenus au second plan.

Cette urbanisation a par ailleurs été marquée par la création de grands quartiers d'habitat ouvrier qui ont été construits à proximité des ensembles industriels. La rivière et ses biefs, utilisés par ces industries, traversent ces quartiers sans pour autant être mise en valeur. Leurs abords sont peu soignés et les chemins sont rares le long du cours d'eau. Même les cœurs de villes n'ont pas encore retrouvé une qualité d'espace publics aux abords de la rivière.

Depuis la seconde guerre mondiale, deux phénomènes marquent ces paysages urbains :

- une urbanisation qui tend à s'allonger le long des routes avec l'apparition de véritables continums entre les bourgs,
- l'apparition de vastes friches industrielles qui sont très difficiles à reconvertir.



Friche industrielle dans la vallée de l'Austreberthe en amont de Pavilly. (2009 - commune de Pavilly)

Une concentration exceptionnelle de patrimoine

Ces vallées concentrent des formes très différentes de patrimoine:

- les grands ouvrages d'art construits à l'occasion de la réalisation de la ligne ferroviaire Rouen-Le Havre en 1843 et qui franchissent les vallées (Viaduc de Barentin dans la vallée de l'Austreberthe ou le viaduc de Mirville en amont de Bolbec),
- le patrimoine religieux comme l'Abbaye de Fontenelle à Saint-Wandrille ou celle du Valasse à Guichet-le-Valasse,
- le patrimoine romain avec le théâtre de Lillebonne.

L'ensemble de ces édifices ont très tôt suscité l'admiration ; ainsi Turner peint-il Lillebonne et son théâtre romain au tout début du 19ème siècle. Cette rapide prise de conscience de la valeur du patrimoine a entraîné des protections qui ont permis de préserver une grande partie des sites bâtis dans lesquels ces édifices étaient inscrits.

Il ne faut cependant pas oublier le petit patrimoine lié à l'eau (ponts, barrages, moulins) qui jalonne les cours d'eau dans toutes les vallées et qui participe de leur charme discret.



L'abbaye de Saint-Wandrille dans la vallée de la Rançon, un élément majeur du patrimoine Haut-normand. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

18. LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

Une urbanisation qui s'affranchit du cadre de la vallée

Les villes sont désormais à l'étroit dans le cadre des vallées. Elles ont aujourd'hui tendance à déborder sur le plateau sortant de leur contexte initial.

Les zones d'activités, et de nombreux lotissements s'implantent désormais à proximité immédiate ou sur les lignes de crêtes. Ils privatisent ainsi les ouvertures sur les vallées et font disparaître sous une urbanisation homogénéisante les éléments forts du relief. A proximité du Havre, Montivilliers est un exemple presque caricatural. Les 3/4 de la surface urbanisée de la commune se trouve sur le plateau, alors que le centre est situé dans la vallée.



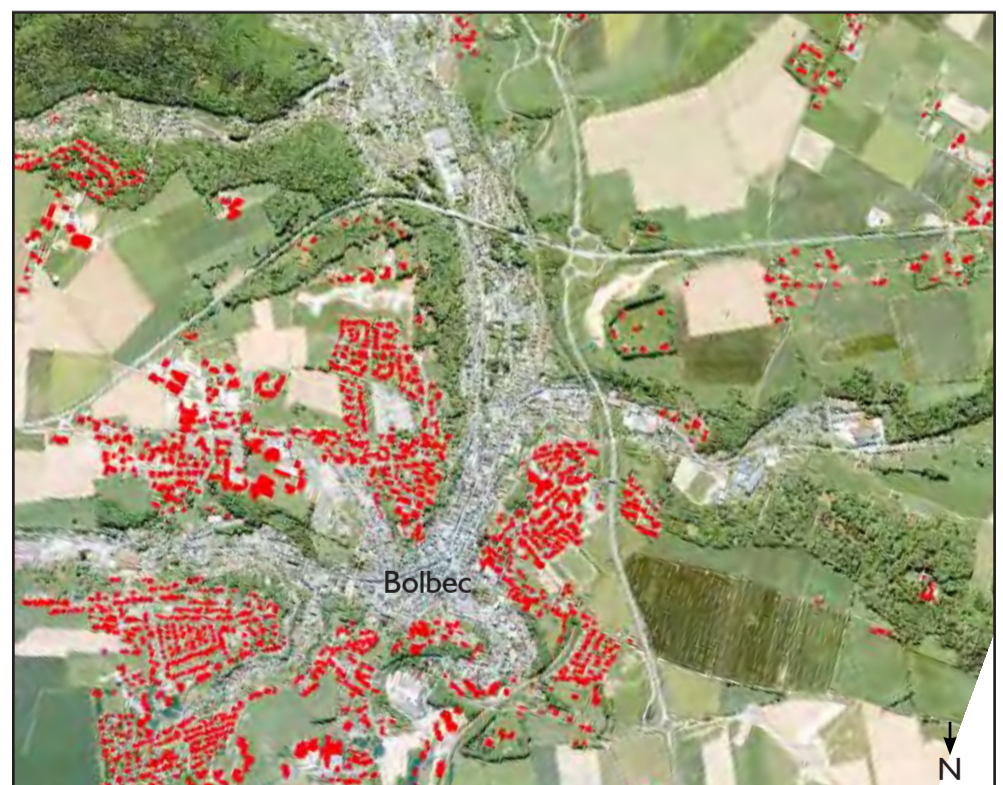
Carte ancienne de Montivilliers, bien logée au creux de la vallée de la Lézarde. (source : Gallica.bnf.fr)



Montivilliers, s'étalant sur le plateau. (IGN Scan 25 2009)



Extrait de l'atlas de Trudaine montrant Bolbec bien logée au creux de la vallée.



Extrait de photo aérienne (IGN Bd Ortho 2008) montrant les extensions urbaines en dehors des vallées et colonisant progressivement le plateau agricole.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les zones humides, des espaces naturels essentiels pour les vallées :

- Maintien et protection des prairies humides.
- Aide au maintien et à l'installation de pratiques agricoles originales (cressonnières, maraîchage, etc...).
- Gestion et aménagement pour l'accueil du public dans les zones humides et les prairies humides.
- Protection des jardins ouvriers à proximité des centres-villes.

Les sites bâtis et le patrimoine architectural et industriel :

- reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels.



Prairies humides et ripisylves composant des paysages de nature de grande qualité.



Petits ouvrages hydrauliques insuffisamment mis en valeur.

Le petit patrimoine lié à l'eau

- Recensement et protection du petit patrimoine lié à l'eau.
- Aide à la restauration et à la rénovation.
- Création d'itinéraires de découverte le long des cours d'eau.

Les lignes de crêtes et coteaux ouverts, le cadre de la vallée :

- Protection et classement en zone non-constructible des coteaux et des lignes de crêtes non-urbanisées.
- maintien des espaces ouverts sur les pentes (pastoralisme).

Les ouvrages d'art

- Valorisation des abords.
- Création de points de vue.



Ouvrage d'art exceptionnel du viaduc de chemin de fer à Barentin.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions urbaines le long des routes et sur le plateau :

- Arrêter les extensions linéaires le long des routes.
- Aménager de façon plus urbaine et paysagère les axes routiers concernés (trottoirs, pistes cyclables, etc...).

La gestion forestière des coteaux boisés :

- Mise en place de plan de gestion forestier pour les coteaux boisés.

Les secteurs soumis à la déprise agricole :

- Recensement des secteurs soumis à la déprise.
- Mise en place de plan de gestion des coteaux ouverts et accompagnement des friches forestières vers une gestion forestière.
- Mise en place de mode de gestion extensive par le pastoralisme.



Coteau en friche.

L'abandon des vergers de coteau :

- Replantation et création de filières commerciales courtes pour les vergers en voie de disparition.

Les abords oubliés des rivières dans les traversées urbaines :

- Réouverture des rivières et création d'espaces publics tournés vers l'eau.

Les extensions urbaines sur le plateau et le contact avec l'espace agricole :

- Création de lisières urbaines entre l'espace agricole et le quartier (circulations douces, jardins partagés, vergers collectifs, etc...).



Vergers à l'abandon et fermeture des vallées.

Le devenir des friches industrielles :

- Mise en place d'une stratégie de reconversion des friches de vallées.
- Création de projets de paysage temporaires sur ces friches: exposition, événement, spectacle...
- Création d'un fond de solidarité régional pour la reconversion des sites industriels.

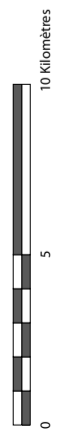
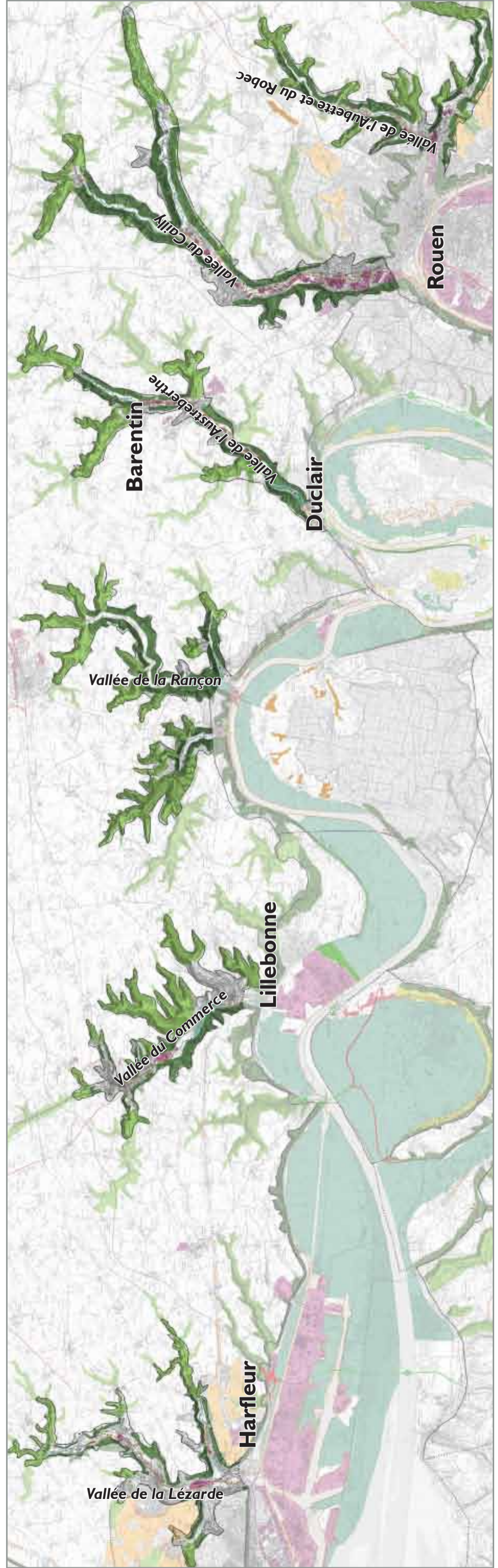
Les projets de zones d'activités :

- Aménagement d'espaces publics et création de circulations douces.
- Mise en place de systèmes écologiques de gestion des eaux pluviales.
- Création de lisières plantées en limite de l'espace public.



Patrimoine industriel et zone d'activités peu valorisée.

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Frolléa-Clauser / Atelier de l'Isahne - Fond cartographique : IGN Scan 25

19. LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

SITUATION

Le pays de Caux autour de Rouen correspond au plateau sur lequel est situé le nord de l'agglomération rouennaise. Pris entre les vallées du Cailly et du Crevon, il butte au sud sur la vallée de la Seine. La vallée du Robec ainsi que celle de l'Aubette, l'entaillent fortement à l'est au niveau de Darnétal. Dans l'agglomération elle-même, il s'appuie sur la ligne de crête dominant le cœur de la ville. Il englobe à peu de chose près les territoires urbanisés de Mont Saint-Aignan, Bois-Guillaume et Bihorel. Il se distingue du pays de Caux par l'influence urbaine très présente que subit les communes riveraines de Rouen.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



L'horizontalité des paysages agricoles à proximité de Coqueréaumont. (2010 - commune de Saint-Georges-sur-Fontaine)

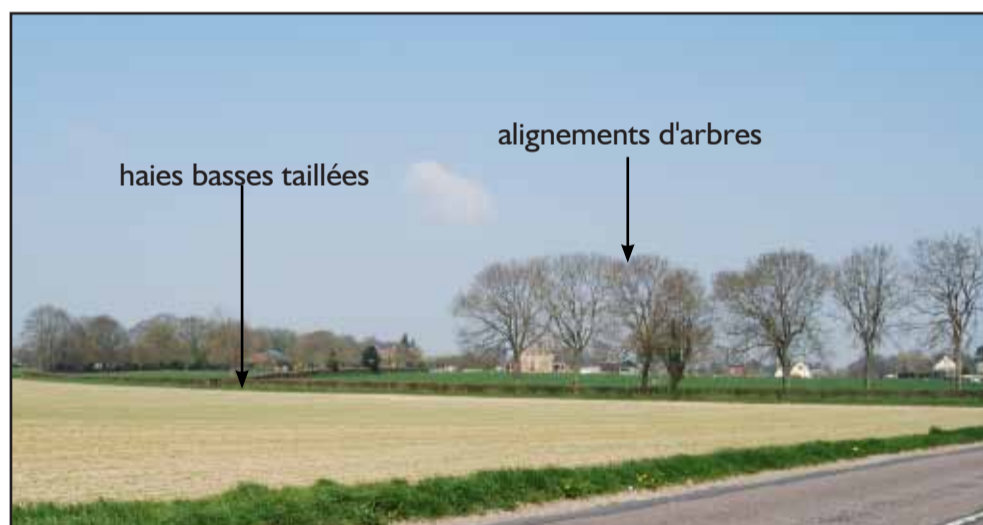
Une agriculture encore très présente aux portes de l'agglomération

Les plateaux agricoles qui constituent le pays de Caux autour de Rouen forment de grandes étendues ouvertes dans lesquelles les structures végétales ont souvent disparues. Néanmoins, on retrouve épisodiquement et parfois mêlées des haies ou des alignements d'arbres au contact des prairies et des champs. Au sud-est du plateau, entre la vallée de la Seine et la vallée de l'Andelle, quelques arbres isolés ponctuent les grandes terres agricoles. Ce sont des «arbres borniers» qui servaient de repère au bornage des parcelles agricoles.

En parcourant ces plateaux, malgré la prédominance des grandes cultures, les prairies sont encore très présentes. Accrochées aux lisières et aux villages, elles sont également très nombreuses dans les fonds de talwegs formant alors des clairières. Dans certains secteurs, leur proportion dans l'espace agricole était encore d'un tiers sur la totalité de la surface agricole utile (en 2000, à Auzouville-sur-Ry, 155 ha sur 479 étaient encore en prairies). Il faut noter que de nombreuses prairies sont encore consacrées à l'élevage extensif, chose de plus en plus rare en Haute-Normandie.

Outre les prairies, on retrouve marginalement des vergers sénescents, du maraîchage et quelques pépinières.

Avec la simplification des structures végétales et le retournement des prairies, se posent de manière cruciale la question de l'érosion des sols comme sur la plupart des plateaux du Nord de la Seine. De plus, les très nombreuses marnières constituent un danger permanent pour des constructions éventuelles, comme sur l'ensemble du plateau de Caux.



Les structures végétales en limite de village à Martainville-Epreville. (2010)

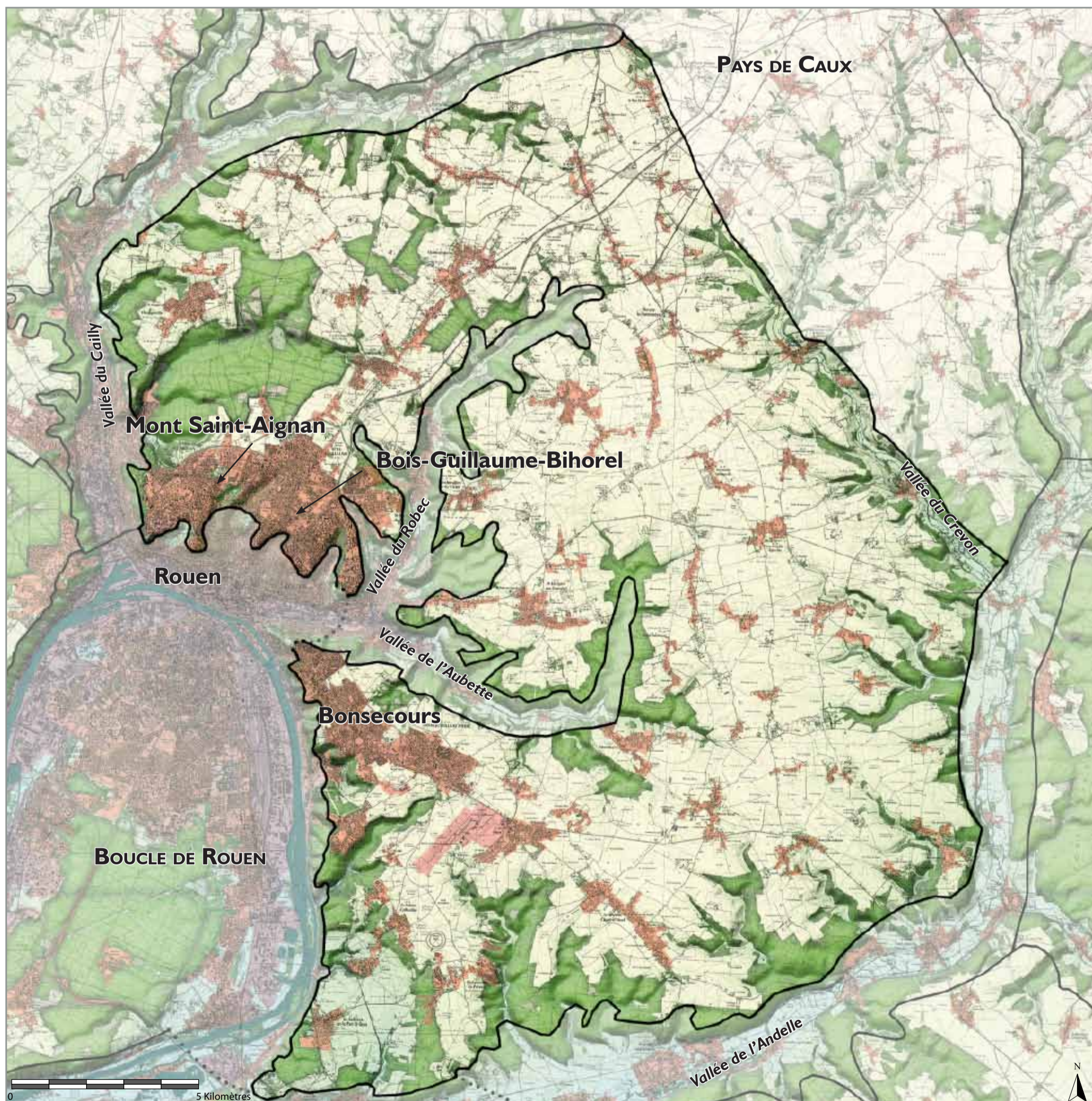


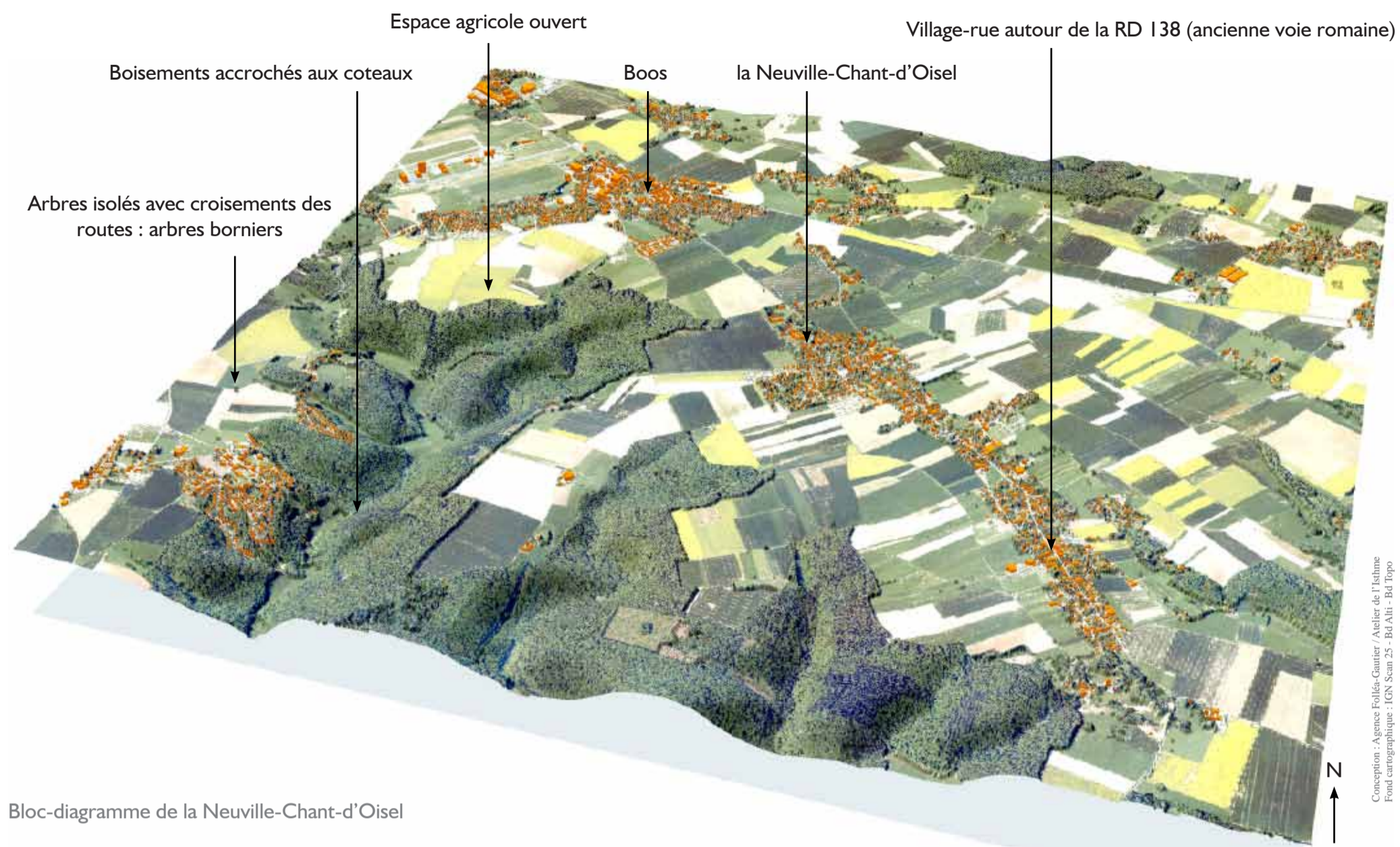
Pépinière le long de la RD6 au Sud d'Authieux-Ratiéville. (2010)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 19 : LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une agriculture encore très présente aux portes de l'agglomération
- Des plateaux découpés par de nombreux petits talwegs boisés
- Des bourgs ruraux qui s'agrandissent très vite
- Des infrastructures routières discrètes





Des plateaux découpés par de nombreux petits talwegs boisés

Le nord de l'agglomération de Rouen est donc entouré de plateaux agricoles. Jamais très plats, ils sont découpés par une multitude de talwegs qui rejoignent à l'est l'Andelle et le Crevon, tandis qu'à l'ouest ils rejoignent la vallée du Cailly. Ces inflexions du plateau apportent une richesse paysagère forte. Toujours accompagnés par des boisements, ils s'enfoncent très vite et constituent des micro-paysages qui finissent par déboucher au cœur des vallées. Les boisements qui les accompagnent forment un cadre constant au plateau qui crée dans certains secteurs et notamment à l'est de Rouen, de grandes clairières qui rappellent les franges du Vexin voisin.



Talweg boisé à proximité de Quévreville-la-Poterie. (2010)



L'entrée de la commune de Boos, un front urbain très dur qui s'impose dans l'espace agricole. (2010 - commune de Boos)

Des bourgs ruraux qui s'agrandissent très vite


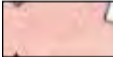


Les villages du plateau sont relativement discrets et se glissent la plupart du temps dans des plis du relief. Formée d'un tissu urbain relativement lâche, ces villages sont très souvent situés à la croisée des routes, donnant parfois l'impression d'être des carrefours bâtis.

Les villages sont séparés de l'espace agricole par une importante transition végétale. Ces ceintures vertes sont constituées de prairies, d'anciens vergers et de jardins potagers.

Relativement limitée jusque dans les années 70, l'urbanisation du plateau a depuis fortement augmenté. Elle a eu pour effet dans les villages, de remplacer les ceintures vertes de vergers,

par des lotissements. Malgré leur proximité avec les centres de villages, leur manque d'intégration dans le paysage et leur dessin qui s'affranchit des nuances de relief a eu pour effet de transformer le rapport village/espace agricole. Les villages autrefois cachés sont devenus très visibles et des fronts bâtis très durs visuellement ont fait leur apparition.



-  Centre ancien de Rouen
-  Secteurs urbanisés
-  Dynamique d'évolution
-  Coteaux boisés et forêts

Les espaces ruraux du nord de l'agglomération rouennaise sont soumis à de très fortes pressions urbaines notamment les poches agricoles situées au sud de la Forêt Verte et entre Isneauville et Bois-Guillaume autour de l'A28.

Ces espaces sont d'autant plus précieux qu'ils constituent le véritable lien entre l'agglomération et les grands paysages du plateau de Caux.

La mise en place de ceintures vertes semble essentielle pour préserver la lisière forestière, la richesse de sa biodiversité et les continuités écologiques entre les vallées et les forêts.

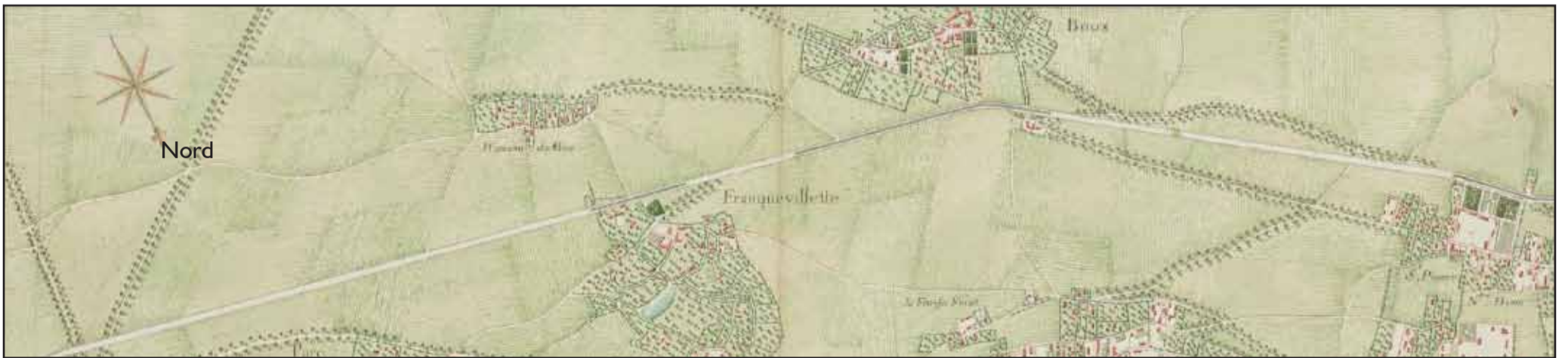
Cette expansion rapide des villages n'a pas toujours permis d'adapter l'espace public à la nouvelle physionomie des villages. Ainsi, retrouve-t-on des aménagements de qualité très inégale. Certains villages ont fait le choix d'aménagements très urbains, ancrant alors la commune dans la banlieue rouennaise, tandis que d'autres ont fait des choix plus modérés et ont tenté de maintenir une image rurale.

A la Neuville-Chant-d'Oisel, village-rue, la voie principale a été aménagée de manière simple, en aménageant sur le côté une piste cyclable en site propre.

Des infrastructures routières discrètes

Le plateau est traversé par de nombreuses infrastructures routières, tandis que les voies ferrées, se concentrent dans les grandes vallées voisines. Outre le réseau de routes de dessertes locales, d'anciennes nationales au tracé rectiligne traversent le pays de Caux autour de Rouen, la RD 928 en provenance de Neufchâtel-en-Bray, la RN 31 en provenance de Beauvais ou encore la RD 6014 en provenance de Pontoise. Ces routes collent la plupart du temps au terrain naturel sans engendrer de terrassements particuliers. Elles peuvent parfois être bordées d'arbres comme

la RD 928 à la sortie de Rouen et devenir des éléments forts du paysage. Néanmoins, depuis quelques années le réaménagement de carrefours provoquent une transformation du paysage de la route. La création d'îlots de giration et la multiplication du mobilier routier rendent les routes beaucoup moins discrètes. Par ailleurs, le manque de traitement paysager des zones d'activités, le long de grands axes comme la RD 928 et la RN 14, dévalorisent rapidement la qualité des paysages aux abords de ces infrastructures.



Extrait de l'Atlas de Trudaine autour de Boos (18ème siècle).



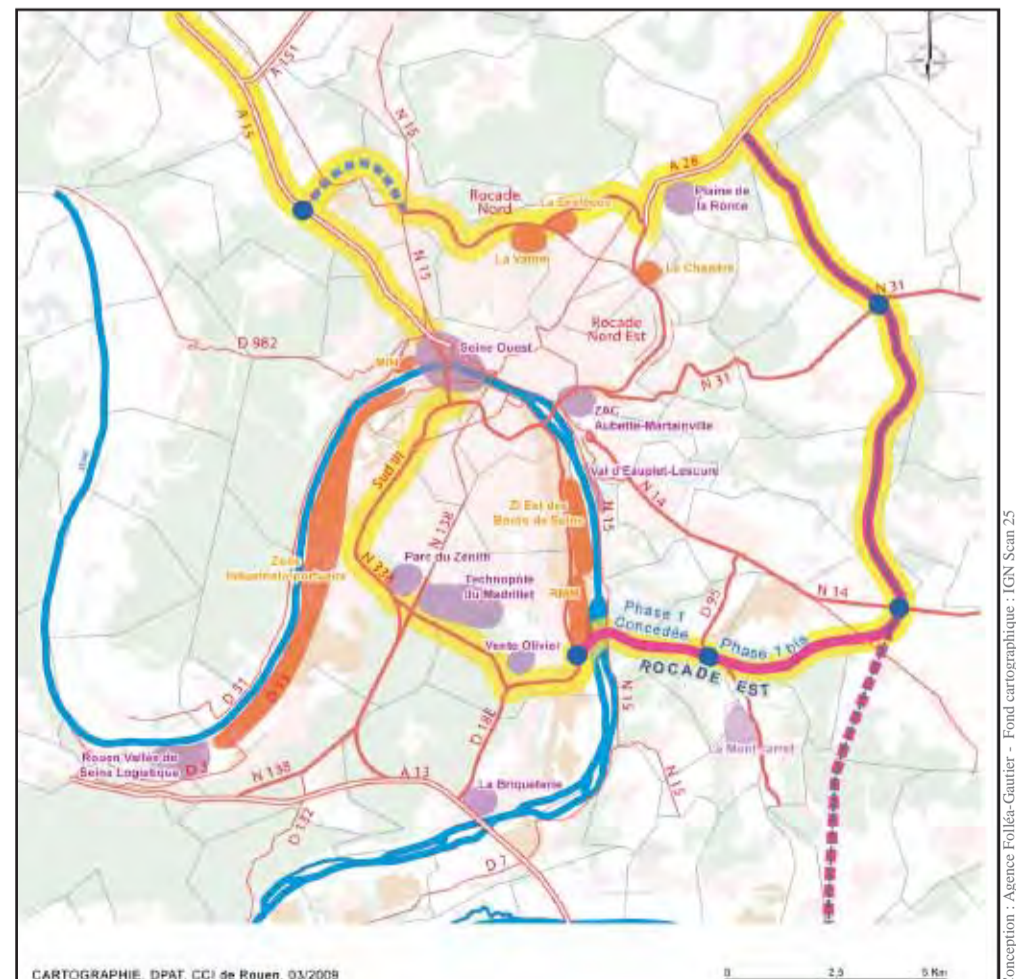
Extrait de photo aérienne (IGN Bd Ortho 2008) : alors que les villages d'origine étaient à distance de la grande route, le développement urbain s'est rapproché de la RD 6014, en concentrant surtout des zones d'activités le long de l'axe routier.

Quant à l'autoroute A 28, au nord de Bois-Guillaume et à la sortie de la vallée de Darnétal, elle traverse de manière relativement effacée le plateau et ne présente pas d'accompagnement végétal particulier.



La traversée discrète de l'A28 sur le plateau. (2010 - commune de Rocquemont)

Par ailleurs, dans les années à venir, le projet de contournement est de Rouen sera certainement amené à se concrétiser tel qu'il est prévu dans la DTA Seine estuaire. Le tracé envisagé emprunterait plusieurs vallées dont celle du Robec. Il semble évident, dans tous les cas de figure, que les passages de vallée à plateau seront des sites à forts enjeux de paysage.



Le tracé prévisionnel du contournement est de Rouen (Source: CCI de Rouen, DRE)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallons et les talwegs, source de diversité paysagère :

- Protection des boisements.
- Recul des champs cultivés sur la lisière boisée.
- Mise en place de plans de gestions forestiers et accompagnement des propriétaires forestiers privés.
- Gestion écologique des boisements pour le maintien de la biodiversité.
- Maintien des prairies de fond de talweg.
- Aménagement de chemins et de circulations douces le long de la lisière.



Haies taillée aux abords d'une ferme.

Les structures végétales dans l'espace agricole, des éléments qui soulignent le parcellaire :

- Identification et préservation des structures végétales.
- Replantation de haies adaptées au contexte.
- Maintien et replantation des arbres signalant les marnières.

La forêt Verte et ses lisières, un patrimoine forestier remarquable :

- Mise en place d'un recul minimum entre l'urbanisation et la lisière forestière.
- Maintien de prairies et d'espaces naturels dans ce recul.
- Création de façades urbaines tournées vers la forêt.



Problème de privatisation de la lisière forestière et diminution de la biodiversité.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les limites d'extensions urbaines non traitées dans l'espace agricole :

- Création de transitions végétales entre l'espace agricole et les quartiers nouvellement urbanisés.
- Replantation et création de filières commerciales courtes pour les vergers en voie de disparition.

Le ruissellement et l'érosion des terres :

- Organisation des retenues d'eau sur l'ensemble du bassin versant en privilégiant des espaces plantés capables de retenir et d'infiltrer l'eau.
- Aménagement dans des dispositions paysagères et plantation des abords des bassins de rétention et des aménagements hydrauliques en s'appuyant sur les lignes de force du paysage et sur le vocabulaire paysager existant.
- Réduction des surfaces imperméables.
- Mise en place mesures agri-environnementales (bandes enherbées, pièges à limons...)



Front bâti sans transition avec l'espace agricole.



Un aménagement récent qui diminue l'impact de la route. Il reste à enfouir les réseaux aériens.

Le paysage de la route

- Requalification et aménagement des abords des principales routes départementales et anciennes routes nationales dans les traversées de villes.
- Réduction des largeurs de chaussées pour ralentir le trafic et agrandir les trottoirs.
- Choix d'aménagements ruraux (accotements enherbés, limitation du mobilier urbain).

Le tracé du futur contournement Est de Rouen

- Préservation des vallées et des vallons.
- Maintien de l'infrastructure au niveau du sol et non en déblais.
- Prise en compte des structures végétales existantes pour intégrer les axes routiers dans le paysage.

Les projets de zones d'activités et leurs abords

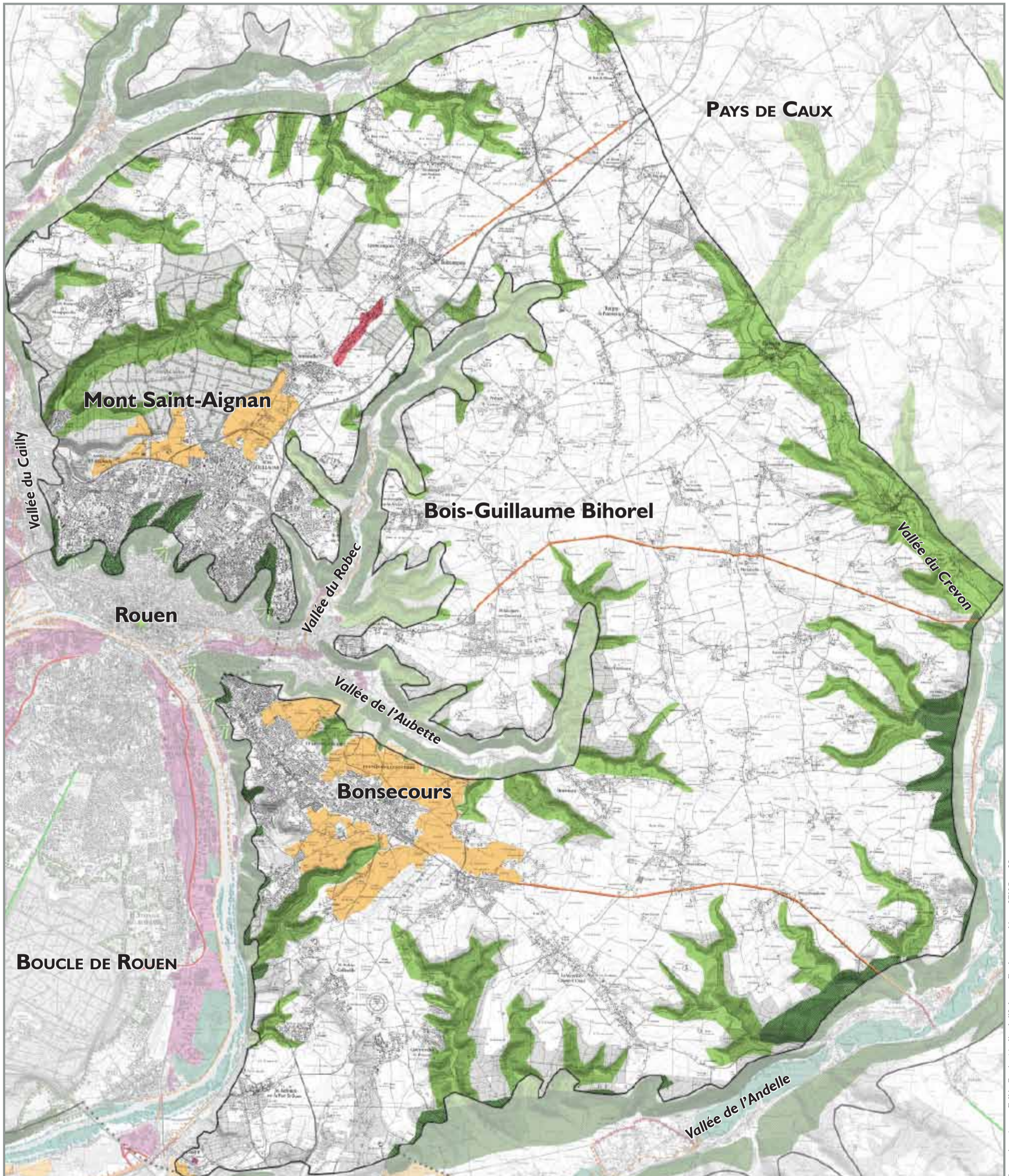
- Aménagement d'espaces publics et création de circulations douces.
- Mise en place de systèmes écologiques de gestion des eaux pluviales.
- Création de lisières plantées en limite de l'espace public.
- Réduction des surfaces utilisées.



Equipements routiers et zone d'activités banalisant les paysages traversés.

CARTE DES ENJEUX N°19 : LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme - Fond cartographique : IGN Scam 25

0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

LE PETIT CAUX

Situé à l'extrémité nord-est de la Haute-Normandie, le Petit Caux et l'Aliermont forment une continuité du plateau de Caux. Toutefois il se distingue du reste de cette dernière entité par la raréfaction des clos-masures et par une inversion des proportions entre plateau et vallées : un plateau étroitement laniéré par des vallées à l'inverse plus généreuses et larges. Sur les crêtes et plus particulièrement sur l'Aliermont, se développe aussi une forme urbaine assez originale : le village-rue qui peut atteindre 12 km de longueur.

Trois vallées principales entaillent le plateau :

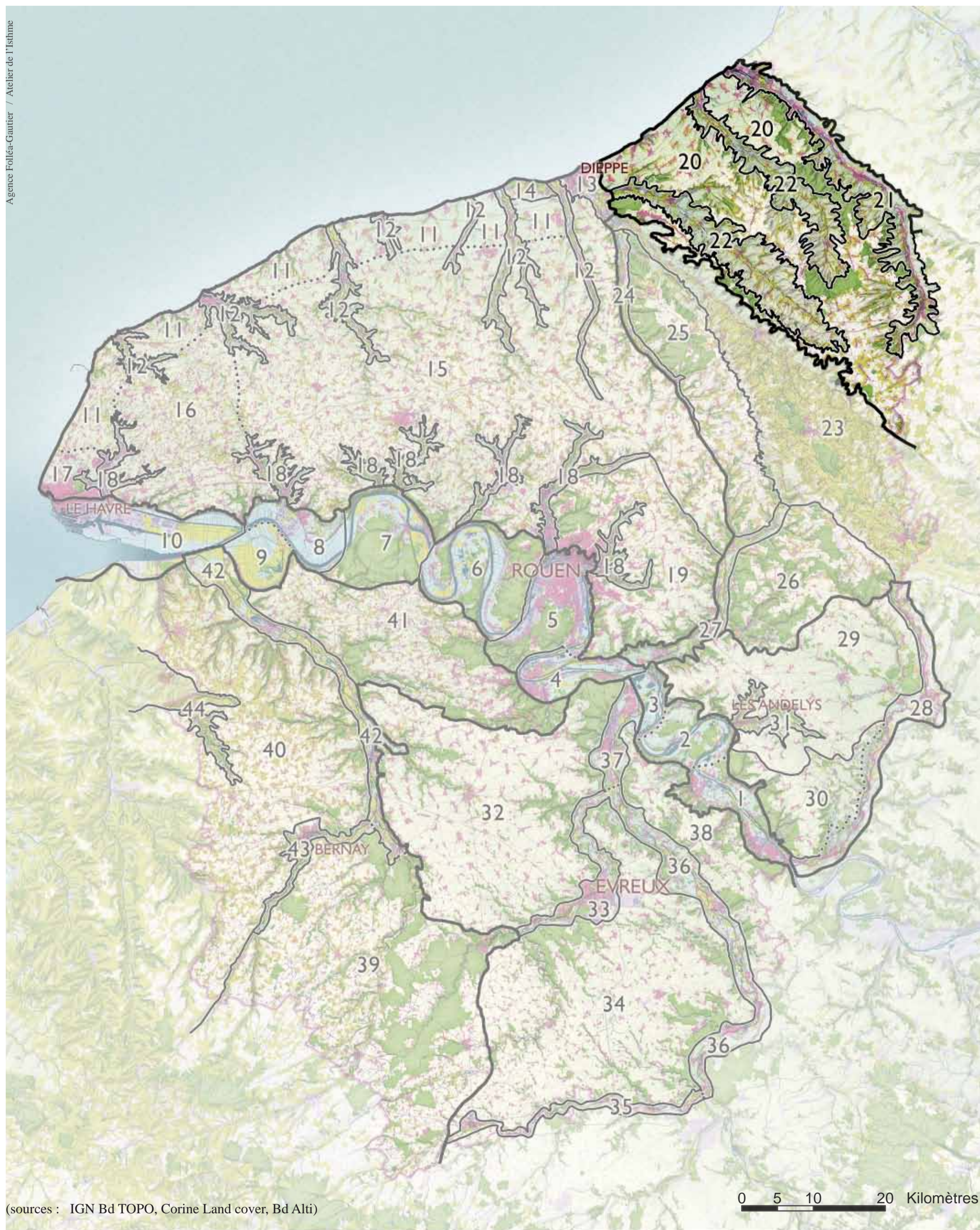
- La vallée de la Bresle : en limite de la Picardie, elle se distingue par son caractère industriel et agricole, où l'eau fut longtemps la force motrice de son économie.
- Les vallées de l'Eaulne et de l'Yères partagent les mêmes caractéristiques : moins industrielles, elles ont une vocation agricole affirmée et une urbanisation modérée.

Au total, 3 unités de paysage se distinguent dans le Petit Caux :

- 20 - le Petit Caux et l'Aliermont
- 21 - la vallée de la Bresle
- 22 - les vallées de l'Yères et de l'Eaulne

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DE PAYSAGES DU PETIT CAUX

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



(sources : IGN Bd TOPO, Corine Land cover, Bd Alti)

20. LE PETIT CAUX ET L'ALIERMONT

SITUATION

Le Petit Caux se situe au nord de la Normandie. Placé entre la vallée de la Bresle au nord et le pays de Bray au sud, cette série de trois plateaux parallèles, s'étire sur une quarantaine de kilomètres entre les portes de la Picardie et la Manche. Il est strié par les vallées parallèles de la Bresle, de l'Yères, de l'Eaulne et de la Béthune. En rebord du pays de Bray, il forme une bande étroite dont le secteur nord est appelé Aliermont. Marqué par une agriculture intensive, cette unité de paysage se distingue du pays de Caux par son contexte géomorphologique et par la forme d'urbanisation induite par son environnement.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Des plateaux étroits et festonnés par les nombreux affluents des grandes vallées

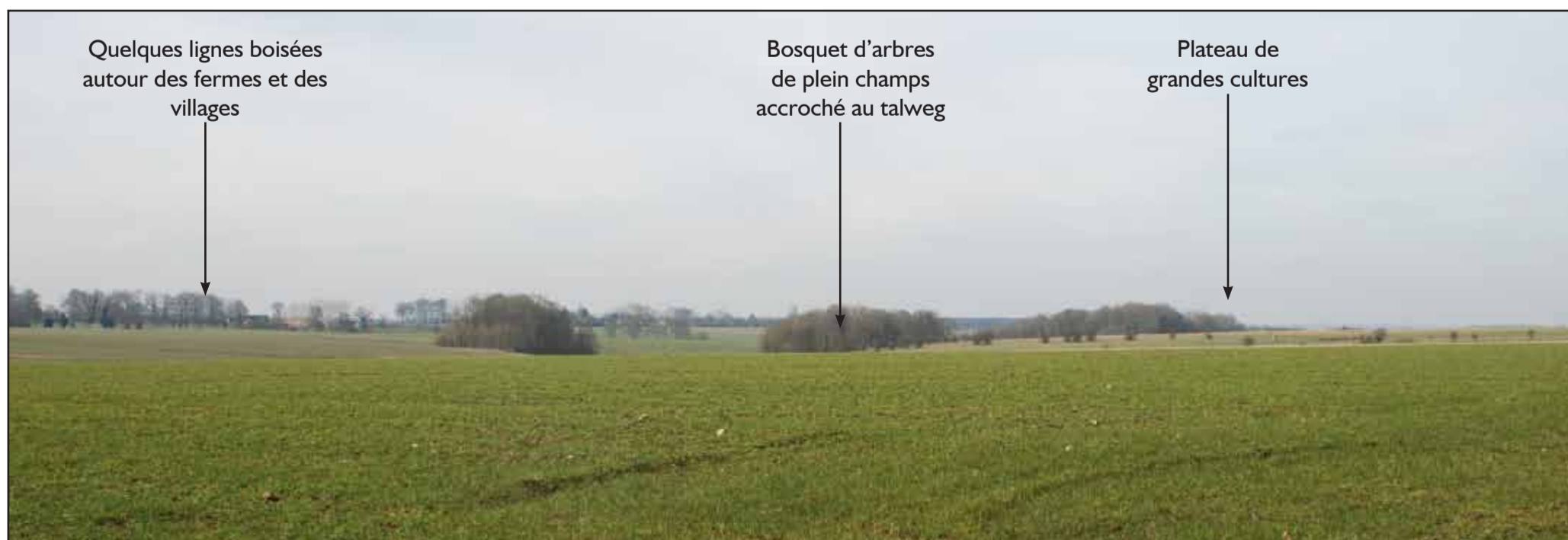
Outre l'Aliermont qui dessine une bande étroite entre la Béthune et l'Eaulne, deux autres plateaux plus larges prennent place respectivement entre l'Eaulne et l'Yères et entre l'Yères et la Bresle. Malgré des distances qui peuvent être importantes entre deux cours d'eau, ces plateaux sont découpés en leur cœur par des petits talwegs qui se creusent tout en se rapprochant des vallées principales. La plupart des routes qui lient les plateaux aux vallées voisines empruntent ces petits talwegs et vallées. Lorsqu'ils sont suffisamment importants, ceux-ci accueillent des villages et des bourgs qui se mettent à l'abri dans ces plis à l'image de Foucarmont ou de Bailly-en-Rivière.

Le sentiment de se trouver sur un plateau n'intervient qu'en s'approchant de la côte, zone dans laquelle les talwegs et leurs boisements deviennent rares.

Au contact de la Manche, ces plateaux s'interrompent brutalement sur les hautes falaises.

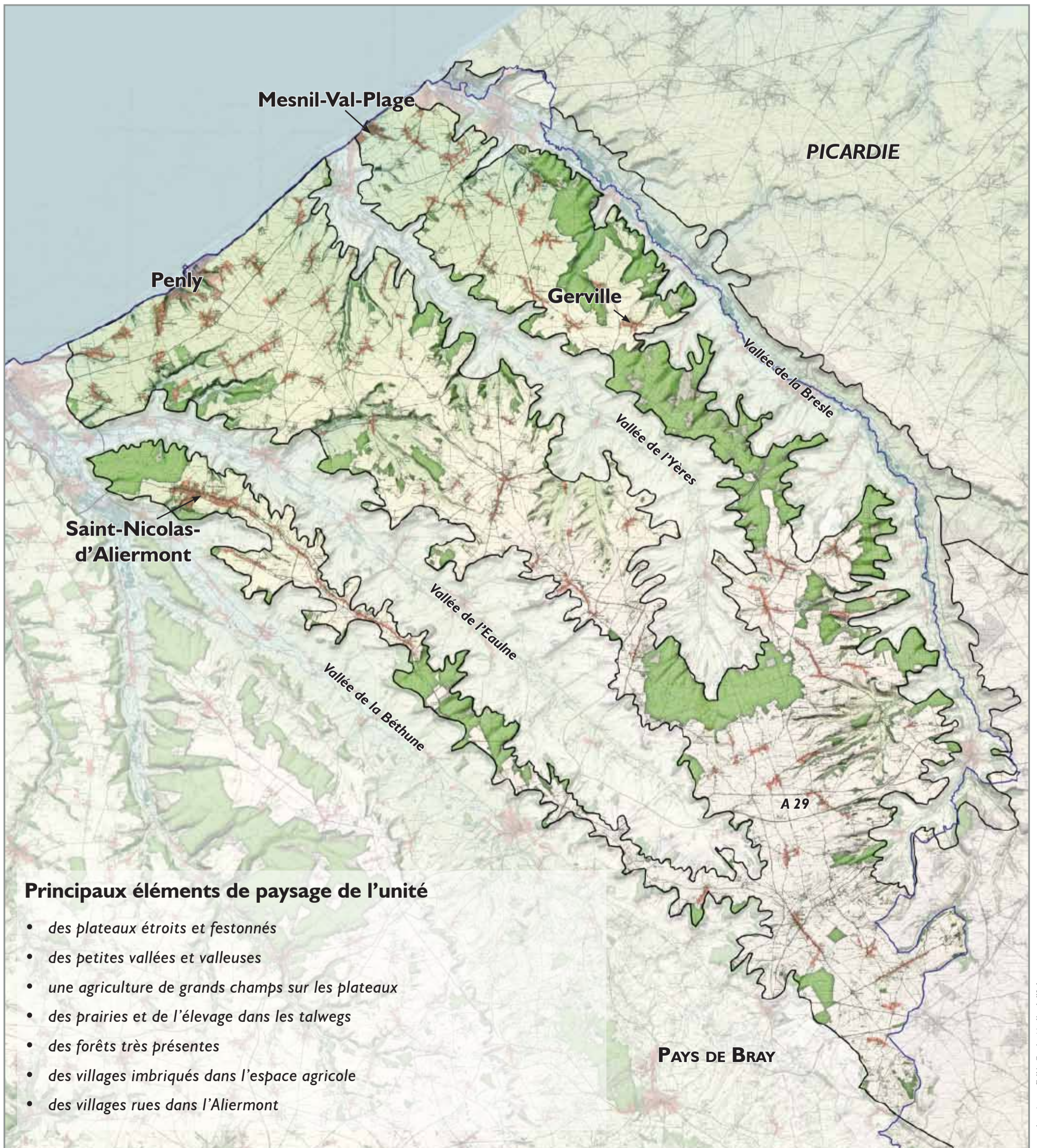


Le plateau agricole qui domine la Manche à Biville-sur-Mer : à la limite des champs, une falaise de 100m de haut s'ouvre sur la mer. (2009 - commune de Biville-sur-Mer)



Le plateau agricole entre l'Eaulne et l'Yères. (2010 - commune de Bailly-en-Rivière)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°20 : LE PETIT CAUX ET L'ALIERMONT



0 5 10 Kilomètres

Une agriculture de grands champs sur les plateaux et les prairies dans les talwegs

Le Petit Caux est marqué par une agriculture qui laisse encore beaucoup de place aux prairies concentrées dans les petits reliefs (talwegs et petites vallées) alors que les grandes cultures occupent majoritairement le cœur des plateaux, formant des ouvertures parfois très vastes. Ces ouvertures finissent toujours par butter sur des lisières forestières lointaines et des lambeaux de clos-masures qui complètent ces horizons.



Des structures végétales subsistantes à Regnévuit. (2010 - commune d'Avesnes-en-Val)

Les différences sont importantes entre les secteurs situés à proximité de la mer et ceux plus reculés dans les terres. A Brunville par exemple, commune proche du littoral, en 2000, 80% des terres agricoles étaient déjà consacrées aux grandes cultures alors qu'à Marques, commune située à proximité d'Aumale, la moitié des terres étaient maintenues en prairies.

Dans les secteurs dans lesquels les grandes cultures ont pris le des-

sus sur les prairies, les structures végétales ont pour la plupart été supprimées. Parmi elles, de très nombreux vergers entouraient les villages formant une enveloppe aujourd'hui quasiment disparue. Les villages sont aujourd'hui en contact direct avec l'espace agricole. Les rares fermes isolées sont entourées de haies et de quelques alignements de hêtres, formant des clos.



Un vallon occupé par des prairies entre Saint-Aignan et Regnévuit. (2010 - commune d'Avesnes-en-Val)

Les petites vallées et les valleuses, des paysages intimistes et marginaux

Les vallées et les valleuses constituent des points de contact entre le plateau et l'univers maritime des pieds de falaise. Peu nombreuses entre le Tréport et Dieppe, on en compte neuf au total (la vallée de Puys, le val du Prêtre, le Petit Berneval, le fond de Penly, Parfondval, Val du Mesnil, Val Pollet, la vallée de l'Yères et Mesnil-Val). Leur occupation du sol diffère de l'une de l'autre : une partie des vallées sont urbanisées par des extensions urbaines récentes (Puys, le

Petit-Berneval ou Mesnil-Val), tandis que celle de Penly a été profondément remaniée pour accueillir la centrale nucléaire du même nom. Les autres, non urbanisées, constituent des espaces très précieux d'autant qu'ils abritent des espaces de nature désormais rares sur le plateau. Au cœur du plateau agricole dégagé du Petit-Caux, les vallées et valleuses constituent des paysages beaucoup plus intimes et de grande qualité, associant prairies, végétation abondante et bâti et espaces naturels.

Néanmoins, ce sont des lieux sous pression, notamment en terme de développement urbain.



Les pavillons dans la vallée littorale à Saint-Martin-Plage. (2009 - commune de Saint-Martin-en-Campagne)

Le contact avec le bord de mer est souvent fragilisé par le passage de la route en digue et par de trop nombreuses constructions, même temporaires, qui s'égrènent sur le rivage. En outre, les aires de stationnement le long de la plage contribuent un peu plus à la coupure entre l'espace naturel de la vallée et la mer.



Littoral de Mesnil-Val. (2009)



Plage de Mesnil-Val. (2009)

Un territoire délimité par les lisières des grandes forêts et des petits boisements

Quelque soit le secteur du Petit Caux, des boisements ou des forêts viennent construire l'horizon par leurs lisières. Très souvent accrochés aux pentes, les petits boisements profitent des talwegs naissants. Plus grandes, les forêts domaniales prennent place au cœur des plateaux, que ce soit la forêt d'Arques ou la forêt d'Eu. Cette dernière qui fait plus de 9000 hectares, est découpée en plusieurs massifs entre la vallée de la Bresle qu'elle domine dans son cours inférieur, et la vallée de l'Eaulne.

La forêt d'Eu et sa configuration éclatée très particulière abrite plusieurs sites désignés en Natura 2000 et forme un ensemble écologique dit «cohérent sur le plan fonctionnel». La plupart de ces grandes forêts (Eu et Arques) sont constituées de futaies de feuillus, en particulier de hêtres formant des lisières bien délimitées avec l'espace agricole. Quelques parcelles de résineux et notamment d'épicéas, forment des tâches sombres dans ces peuplements majoritairement de feuillus. Quelques aménagements permettent d'accueillir le public mais ils restent peu nombreux notamment dans la forêt d'Eu très proche de l'agglomération d'Eu et du Tréport.



Grandes étendues labourées à Bosc-Rocourt. (2009 - commune de Saint-Rémy-Boscrocourt)



Futaie de hêtres dans la forêt d'Eu. (2009 - commune de Melleville)



Aménagement touristique dans la forêt d'Eu. (2009 - commune de Melleville)

Des villages et des hameaux enveloppés dans une ceinture végétale

Les villages du Petit Caux s'organisent à l'origine le long d'une route. Villages linéaires, ils forment un tissu lâche où chaque habitation s'entoure d'une prairie ou d'un verger. L'ensemble compose un village très arboré, enveloppé dans une ceinture végétale. Depuis le plateau agricole, le hameau ou le village reste dissimulé en partie derrière un rideau d'arbres.

Au cœur, l'espace public garde un caractère rural, avec peu d'aménagements routiers, des pieds de façades enherbés ou fleuris et une place centrale enherbée et plantée.



Brunville : une ceinture de prairies et de prés-vergers encore existante autour du village. (Bd Ortho 2008)

Aux abords du littoral, les villages subissent néanmoins des pressions urbaines, dues à la proximité de la mer. Des extensions urbaines se développent, aux dépens des prairies et des vergers qui entourent les villages, imposant au paysage du plateau les façades standardisées des nouveaux lotissements.



Village de Melleville : un caractère rural sobre avec des plantations et des trottoirs enherbés. (2009)

Les villages rues de l'Aliermont, un paysage urbain en voie de banalisation

Les villages de l'Aliermont regroupés autour d'une seule et même voie (appelée aujourd'hui RD 56) forment un ensemble urbain de plus de 12 km de long. Quatre communes se succèdent (Saint-Nicolas d'Aliermont, la plus importante, Notre-Dame d'Aliermont, Saint-Agathe d'Aliermont et Croixdalle). Cet ensemble urbain linéaire est installé sur une ligne de crête dominant les vallées de la Béthune et de l'Eaulne. L'une des grandes qualités de cet ensemble tenait dans les grandes ouvertures ménagées entre les maisons et permettant un contact direct entre l'espace public des villages et le grand paysage. Il s'agissait le plus souvent de prés-vergers, le plus souvent pâturés. Malheureusement, ces ouvertures se referment les unes après les autres sous l'effet de l'urbanisation.



La traversée de Saint-Nicolas-d'Aliermont : une centralité signalée par quelques commerces. (2010 - commune de Saint-Nicolas-d'Aliermont)

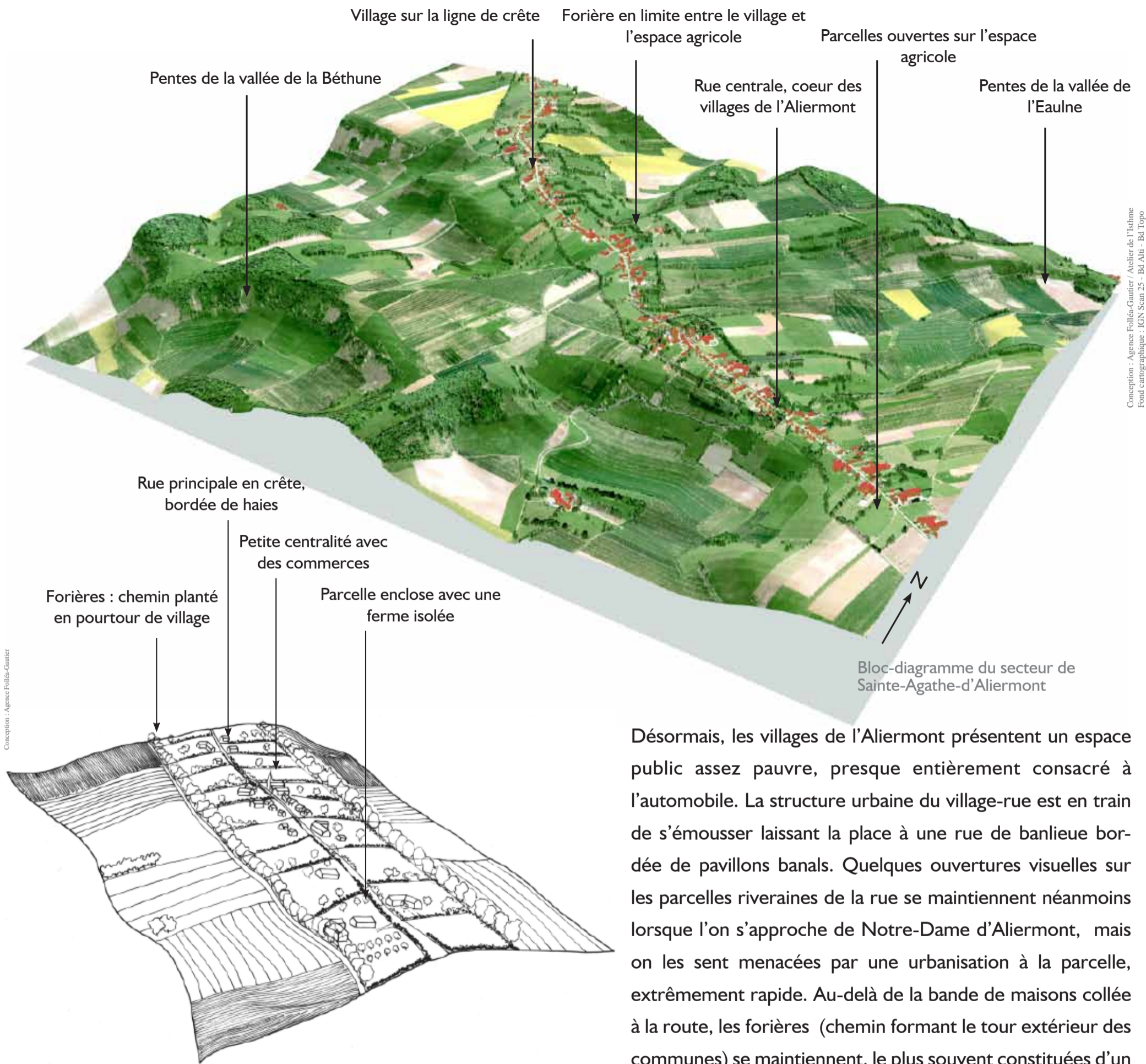
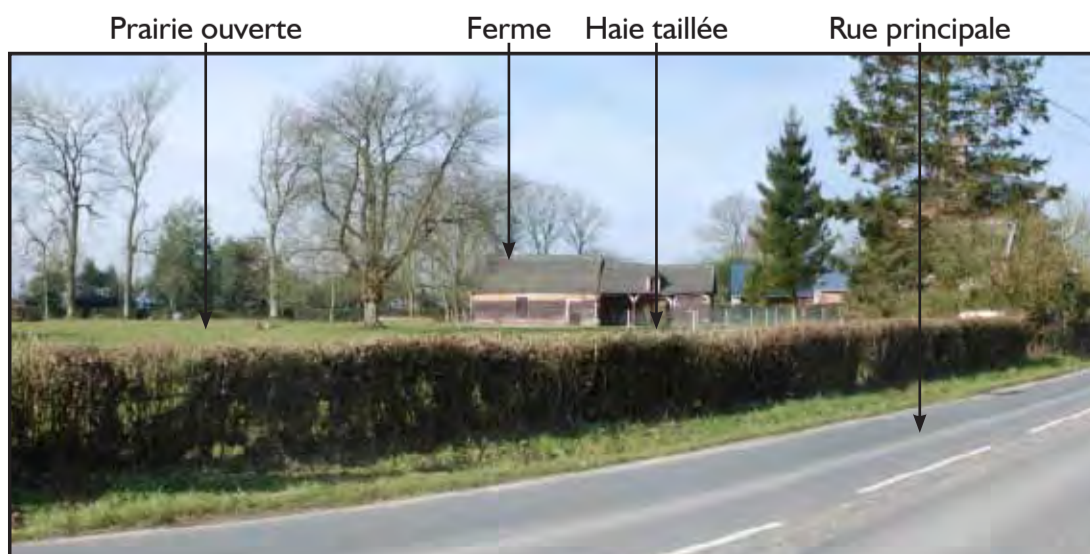


Schéma de principe détaillant l'organisation du village rue par rapport au relief et à l'espace agricole qui l'entoure.

Désormais, les villages de l'Aliermont présentent un espace public assez pauvre, presque entièrement consacré à l'automobile. La structure urbaine du village-rue est en train de s'éteindre laissant la place à une rue de banlieue bordée de pavillons banals. Quelques ouvertures visuelles sur les parcelles riveraines de la rue se maintiennent néanmoins lorsque l'on s'approche de Notre-Dame d'Aliermont, mais on les sent menacées par une urbanisation à la parcelle, extrêmement rapide. Au-delà de la bande de maisons collée à la route, les forières (chemin formant le tour extérieur des communes) se maintiennent, le plus souvent constituées d'un chemin de terre derrière une haie vive. Au-delà, le plateau agricole très dégagé caractéristique du Petit-Caux reprend ses droits avec de temps à autre de petites haies basses comme à Croixdalle.



Parcelles encloses avec une ferme isolée. La transparence des clôtures permet de conserver des ouvertures visuelles vers la campagne depuis la rue principale. (2010 - commune de Notre-Dame-d'Aliermont)



Haies de thuyas opaques et clôtures en béton donnent au village une image bien banale. (2010 - commune de Saint-Nicolas-d'Aliermont)



Les lignes à très haute-tension qui traversent le plateau à Biville-sur-Mer. (2009)

Des plateaux parcourus par les lignes à très haute tension et ponctués par les éoliennes

Trouvant leur origine dans la centrale nucléaire de Penly, les lignes à haute tension parcourent les champs des plateaux du Petit-Caux. Présentes partout dans le territoire, elles font désormais parti des paysages agricoles ouverts qui le caractérisent.

La centrale nucléaire de Penly quant à elle, est relativement discrète. Située en contrebas de la falaise, elle est plutôt perceptible du fait des nombreux aménagements induits (importantes protections de son emprise, route d'accès, parc de stationnement, concentration des lignes électriques à proximité, etc...) que par son allure et implantation générales.

Quant aux éoliennes, récemment apparues dans ce paysage, elles sont très souvent implantées sur les plateaux proches de la mer. Regroupées par trois ou quatre, elles forment de petits ensembles disparates légèrement écartés du trait de côte et parfois visibles depuis les vallées, notamment en situation un peu plus intérieure des terres.



Rupture d'échelle provoquée par l'implantation d'une éolienne au-dessus de la vallée de Saint-Ouen-sous-Bailly. (2010 - commune de Saint-Ouen-sous-Bailly)

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Prairies, cultures, structures végétales composent un paysage harmonieux et diversifié dans les vallées.

La mixité agricole, un facteur de diversité paysagère :

- Maintien et gestion des prairies et des vergers proches des villes et des villages.
- Maintien des structures végétales dans l'espace agricole, repérage et entretien.
- Maintien des parcelles agricoles au contact de la RD 56 dans l'Aliermont.

Les vallées et les valleuses, les accès à la mer :

- Lutte contre l'enfrichement.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers les vallées.
- Préservation des lignes de crêtes boisées.
- Préservation de la diversité des paysages.
- Maintien d'une agriculture liée à l'élevage et aux prairies de fauche.
- Maintien des structures végétales.
- Encouragement à une agriculture de qualité.
- Préservation des espaces naturels (zones humides et pelouses calcaires).
- Incitation à une qualité architecturale dans les nouvelles constructions, suivant un cahier de recommandations.
- Préservation de l'image jardinée dans l'espace public pour les vallées habitées.
- Réaménagement du bord de mer en organisant le stationnement à distance du rivage.



Un aménagement du littoral qui reste encore très minéral et trop accessible aux voitures.



Un des rares espaces d'accueil aménagés dans la forêt d'Eu.

Les grandes forêts, un patrimoine forestier remarquable :

- Gestion de l'accueil du public dans les grandes forêts domaniales (parcs de stationnement à prévoir, départ de chemins correctement fléchés).
- Préservation de la biodiversité des lisières forestières et maintien d'un recul des grandes cultures par rapport à la forêt.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Une extension d'urbanisation récente dans un village : le front bâti s'impose dans le paysage agricole.

La disparition des respirations entre les villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux, le long des routes.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.

Les lisières entre les villages et l'espace agricole :

- Reconstitution en limite de villages d'espaces de transition accueillant des circulations douces, des jardins potagers, etc...
- Contenir les petites extensions au contact des villages.
- Maintien des forières (tours de villages et plantations).

Les grandes routes non plantées (RD 1314) :

- Maintien d'un gabarit de route secondaire.
- Traitement des abords soignés avec des bas-côtés enherbés et des plantations d'alignement.
- Maintien des coupures d'urbanisation.



Route qui mériterait d'être plantée pour annoncer l'arrivée dans le village.

La disparition des structures végétales dans l'espace agricole

- Replantation de structures végétales dans l'espace agricole des plateaux.
- Mise en place de bandes enherbées et de structures végétales le long des fossés et de tous les cours d'eau.



La centrale électro-nucléaire à l'implantation discrète mais dont les abords sont peu valorisés.

Les abords peu soignés de la centrale nucléaire de Penly:

- Mise en valeur et aménagement des abords immédiats et notamment les infrastructures routières.
- Réaménagement des parcs de stationnement.
- Réflexion sur les pylônes électriques.

Les projets des parcs éoliens :

- Maintien à l'écart et sans covisibilité depuis les vallées des nouveaux champs éoliens.

Les traversées trop routières de village et notamment la RD 56 dans l'Aliermont :

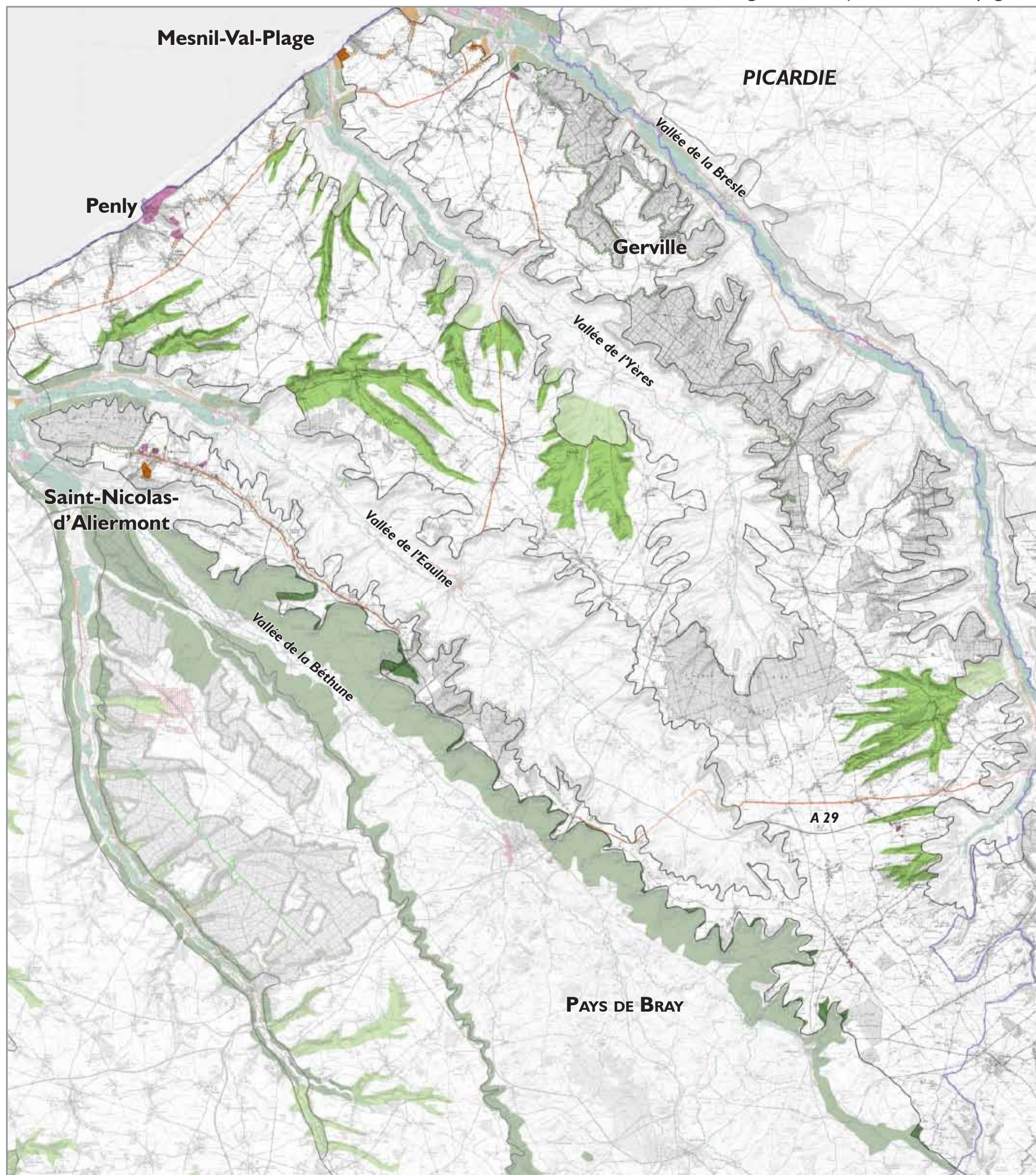
- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Enfouissement de réseaux.
- Cheminements linéaires et/ou piste cyclable.
- Sobriété des matériaux et du mobilier en conservant un caractère rural.



Une traversée de village trop routière (voie trop large), qui crée des nuisances sonores et une insécurité près des habitations.

CARTE DES ENJEUX N°20 : LE PETIT CAUX ET L'ALIERMONT

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scm 25

21. LA VALLÉE DE LA BRESLE

SITUATION

La vallée de la Bresle se situe à cheval entre la Haute-Normandie et la Picardie. Située entre le plateau picard et le Petit Caux, cette vallée s'allonge sur une soixantaine de kilomètres entre ses prémices en amont d'Aumale et son débouché dans la Manche entre Mers-les-Bains et le Tréport. Parallèle aux vallées de l'Yères et de l'Eaulne, elle participe au découpage du Petit Caux en plateaux striés orientés sud-est/nord-ouest. L'autoroute A 28 sépare la vallée en deux parties, l'une, en amont relativement étroite et l'autre en aval aux coteaux doux et amples. Marqué par une agriculture très présente, cette unité de paysage a pour caractère dominant celui d'une vallée rurale ponctuée par des villes industrielles.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

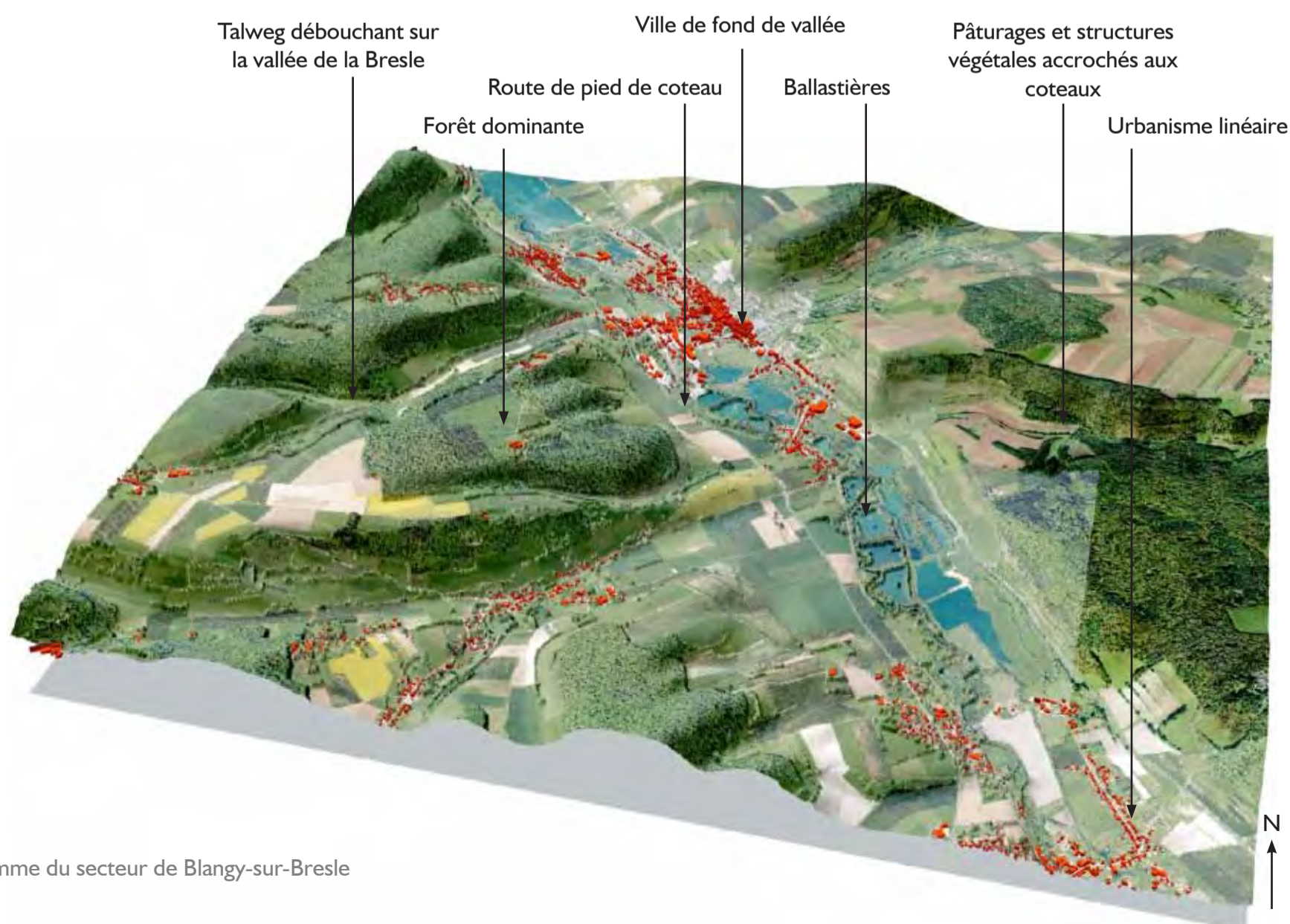
Une vallée dissymétrique, large et profonde

La vallée de la Bresle est marquée par des versants dissymétriques avec un versant nord pentu et un versant sud plus doux. Les coteaux, doux et amples, parfois festonnés assurent le lien entre les plateaux et le fond de vallée. Cette dernière peut atteindre plus de 2 kilomètres de large.

De manière ponctuelle, des proéminences ou des collines isolées à l'image du Mont Faucon entre Nesle-Normandeuse et Sénarpont s'avancent dans la vallée formant des belvédères privilégiés sur le cours de la rivière.

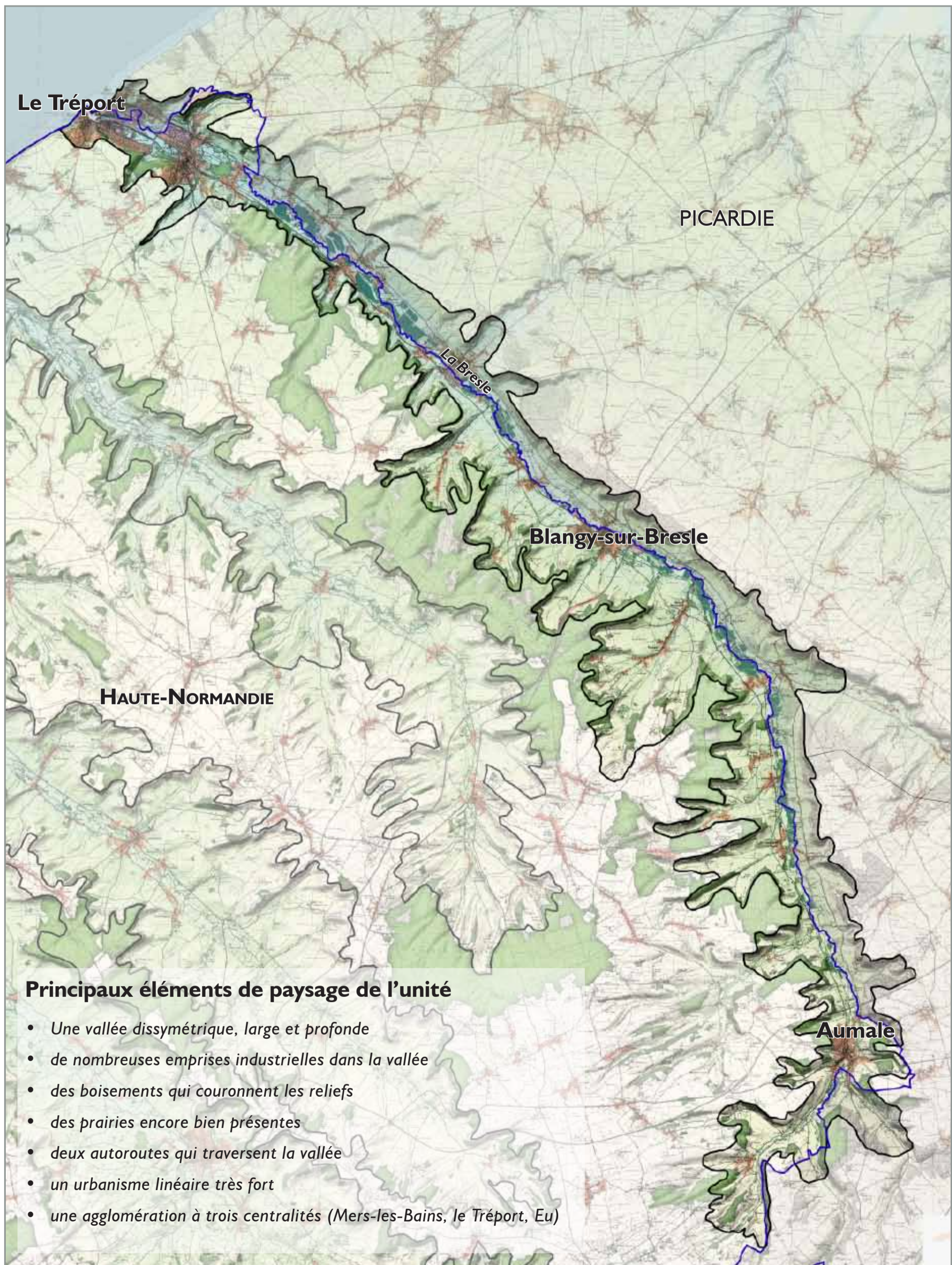


Entre Monthières et L'Épinoy : ouverture sur l'espace agricole depuis la RD 49. (2010 - commune de Monchaux-Soreng)



Bloc-diagramme du secteur de Blangy-sur-Bresle

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 21 : LA VALLÉE DE LA BRESLE



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo



La Bresle, une rivière exploitée par l'industrie qui retrouve aujourd'hui une image de nature

Le cours de la Bresle est ponctué par des industries isolées ou accolées aux bourgs. Malgré leur emprise et leur taille, ces industries sont très souvent imbriquées dans les structures végétales de la vallée.

La Bresle, qui prend sa source 150 mètres au-dessus du niveau de la mer a très tôt été exploitée pour son énergie hydraulique. La rivière a compté jusqu'à 130 moulins sur la totalité de son cours entre Aumale et le Tréport. Les industries textiles ont longtemps complété cette première activité jusqu'à leur disparition au 20^{ème} siècle.



L'usine de Vieux-Rouen-sur-Bresle, un site industriel encore actif. (2010 - commune de Vieux-Rouen-sur-Bresle)

En aval, la rivière fut canalisée en 1837 entre Eu et la mer afin de faciliter la navigation, donnant naissance au canal de Penthièvre.

Cette exploitation de la rivière s'est poursuivie au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle avec l'apparition des ballastières, qui forment un véritable chapelet de plans d'eau autour de la rivière entre Aumale et l'embouchure.

Aujourd'hui, l'exploitation de la rivière semble moins intense et la ripisylve semble peu à peu reprendre ses droits sur les berges.

Le cours d'eau, ses étangs et ses canaux retrouvent à présent une image de nature, accompagnés de prairies humides et d'une végétation abondante et diversifiée.



Ballastières réaménagées à Marest. (2010 - commune de Ponts-et-Marais)



Une verrerie à Ponts-et-Marais, au début du 20^{ème} siècle.

Depuis l'Antiquité, jusqu'à aujourd'hui, la vallée de la Bresle a été un lieu majeur de la production de verre. L'ensemble des matières premières (le sable notamment) nécessaires à cette production sont présentes sur place et ont permis de faire de la vallée, au début du 20^e siècle le premier site de production de flacons de parfum par exemple.

Depuis la crise des années 30, la plupart des verreries ont fermé, et il ne reste plus, aujourd'hui, que quelques sites industriels encore actifs.

Une vallée couronnée par de nombreux boisements

Dès sa source, la vallée de la Bresle est dominée par des bois et des forêts qui forment une couronne boisée quasi-continue, l'essentiel de ces boisements étant constitués par la forêt d'Eu. Les lisières s'écartent du cours du fleuve lorsque les pentes permettent à l'agriculture de s'installer. Au passage de Sénarpont, la vallée perd son caractère forestier avec l'apparition de grandes respirations qui laissent les prairies remonter très haut sur les pentes.



Pied de coteau cultivé à Marest. (2010 - commune de Ponts-et-Marais)

A la hauteur de l'agglomération d'Eu/Le Tréport, ces pentes sont sous pression de l'urbanisation qui progressivement colonise les prairies jusqu'au contact des lisières forestières.



La ville d'Eu vue depuis le coteau nord de la vallée de la Bresle : l'urbanisation a gagné les coteaux et se mêle aux boisements. (2010 - commune de Ponts-et-Marais)

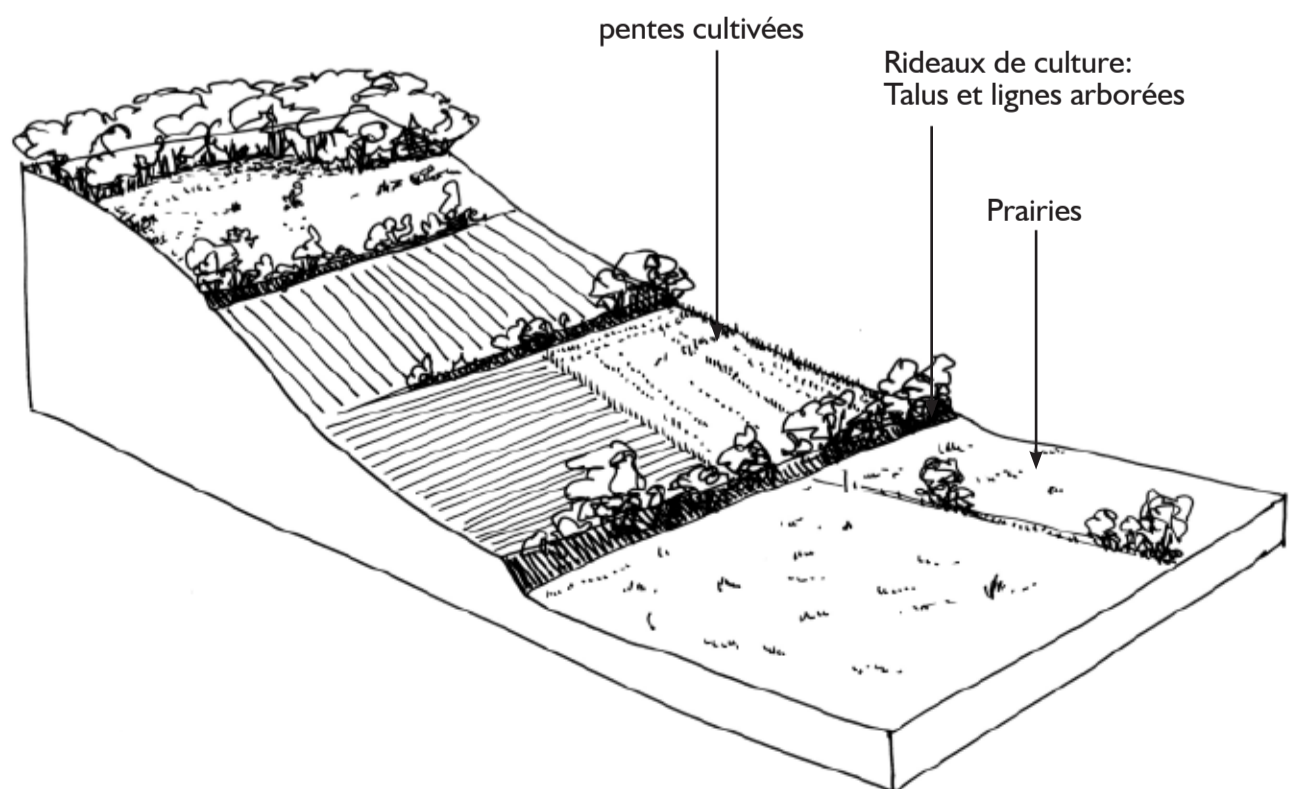
Le fond de vallée compte par ailleurs de très nombreux rideaux arborés qui pourraient parfois s'apparenter à du bocage. Ces lignes arbres sont très souvent complétées par des peupleraies qui occupent désormais de très grandes surfaces provoquant la fermeture du paysage dans certains secteurs.

Sur les pentes des lignes boisées appelées «rideaux de culture» marquent les prairies et soulignent souvent la présence d'un petit modelé de terrain.

Du côté picard, de nombreuses routes sont encore plantées, alors que du côté normand, les alignements d'arbres ont disparu.



Les coteaux de Blangy-sur-Bresle, sur lesquels se maintiennent des structures végétales : des lignes boisées soulignent un décroché du terrain. (2010 - commune de Blangy-sur-Bresle)



Coupe de principe des coteaux de la vallée de la Bresle

- ①: plantations de lignes arborées parallèles à la pente
- ②: érosion des sols qui viennent buter sur la ligne arborée, constituant petit à petit une pente plus douce, plus facile à cultiver

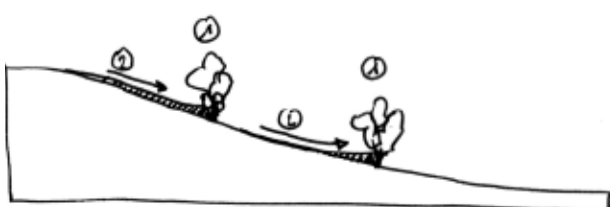


Schéma de principe des rideaux de cultures.

Des prairies nombreuses en fond de vallée

Entre les grands bourgs qui s'échelonnent le long de la rivière, de grands espaces agricoles se maintiennent et la vallée garde un aspect encore très rural. Dans ces espaces, les prairies sont très présentes. Elles occupent le fond de vallée et les pentes. A Hodeng-au-Bosc par exemple, commune au territoire complètement compris dans la vallée, la part des prairies était de 47% en 2000. Néanmoins, ces prairies ont tendance à disparaître au profit des grandes cultures et avec elles les structures végétales (rideaux d'arbres et ripisylves) qui très souvent les accompagnent.



Fermeture du fond de vallée entre Hodeng-au-Bosc et Bouafles, par manque d'entretien de la ripisylve. (2010 - commune de Hodeng-au-Bosc)



La traversée de la vallée de la Bresle par l'A 28 : une autoroute collée au relief, une insertion discrète dans la vallée. (2010 - commune de Blangy-sur-Bresle)

La traversée des autoroutes

La vallée est traversée par deux autoroutes, l'A 28 et l'A 29 respectivement à Blangy-sur-Bresle et à Aumale.

Ces deux traversées se font de manière très différente. L'A 28 épouse le relief, formant un large méandre qui colle au terrain naturel. L'A 29, quant à elle, traverse la vallée sur un viaduc avant de s'engouffrer dans les coteaux à travers deux rampes taillées dans le relief.

L'impact des autoroutes sur le territoire de la vallée est aussi perceptible au niveau des échangeurs. A Blangy-sur-Bresle, une vaste zone d'activités s'est développée au contact de l'échangeur, ayant un impact dévalorisant pour le paysage de la vallée.



Le franchissement de la vallée de la Bresle par l'A 29 : une infrastructure qui s'affranchit du relief, un ouvrage «transparent», mais des coteaux fortement entaillés. (2010 - commune d'Aumale)

Des villages qui s'étirent le long des routes

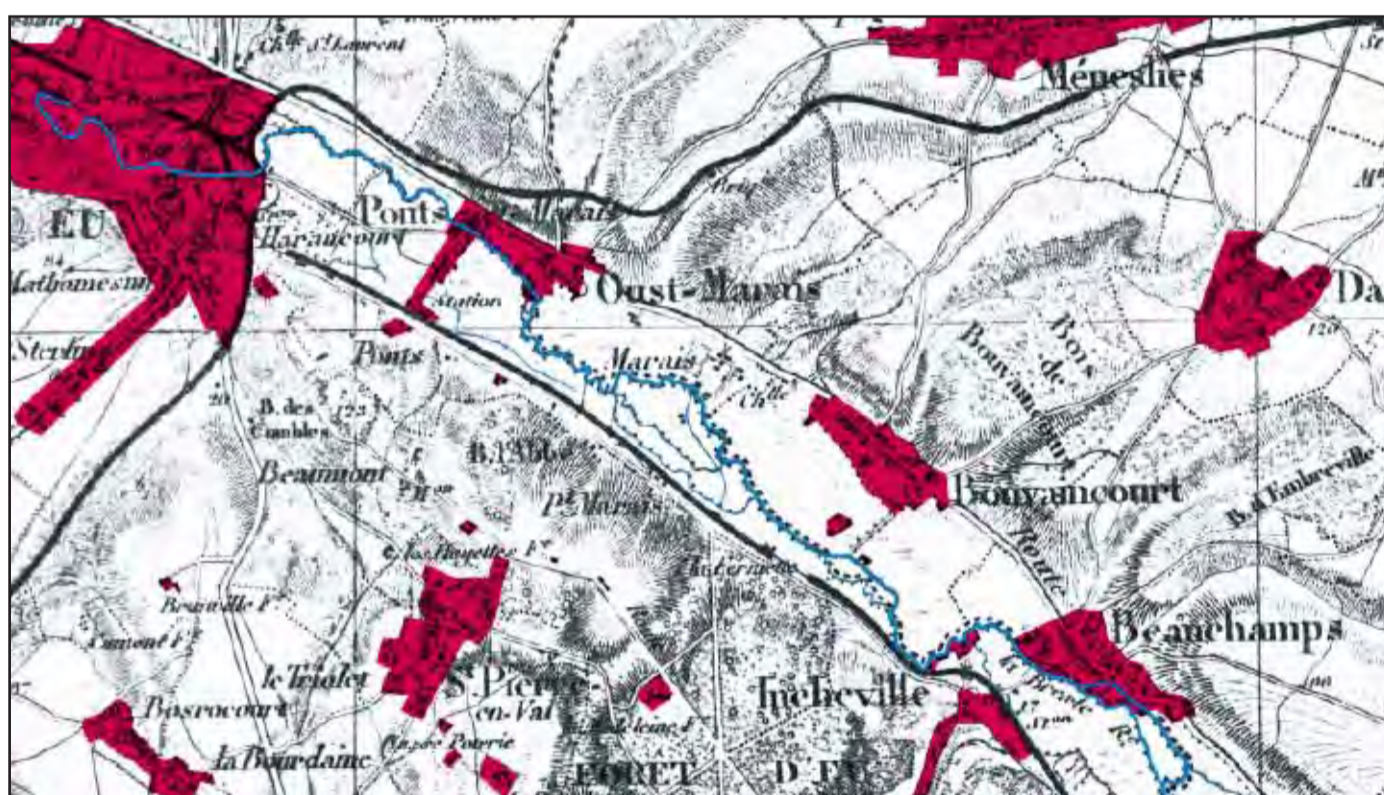
Les villages et les bourgs de la vallée de la Bresle situés en pied de coteau et en limite de zone inondable, forment un enchaînement qui jalonne les deux routes parallèles qui suivent le cours de la vallée, côté normand et côté picard.

Les traversées de villages offrent une image routière et peu aménagée, tandis qu'une tendance très forte à l'urbanisme linéaire se développe le long des routes. Certaines entrées de villes sont aujourd'hui très dégradées par une multitude de petites zones d'activités, parfois éparpillées comme à Aumale. A ce phénomène s'ajoute la présence de nombreuses friches industrielles non reconverties qui, sans transformation, forment des lieux peu avenants, où progressivement se développe une nature spontanée.

Entre ces villages et ces bourgs, l'espace agricole est relativement préservé et l'on ne rencontre pas de problèmes particuliers de mitage.



Implantation sporadique de maisons le long de la RD 49, à Ponts-et-Marais faisant disparaître les coupures d'urbanisation entre les villes de la vallée. (2009 - commune de Ponts-et-Marais)



Carte d'Etat Major (1880).

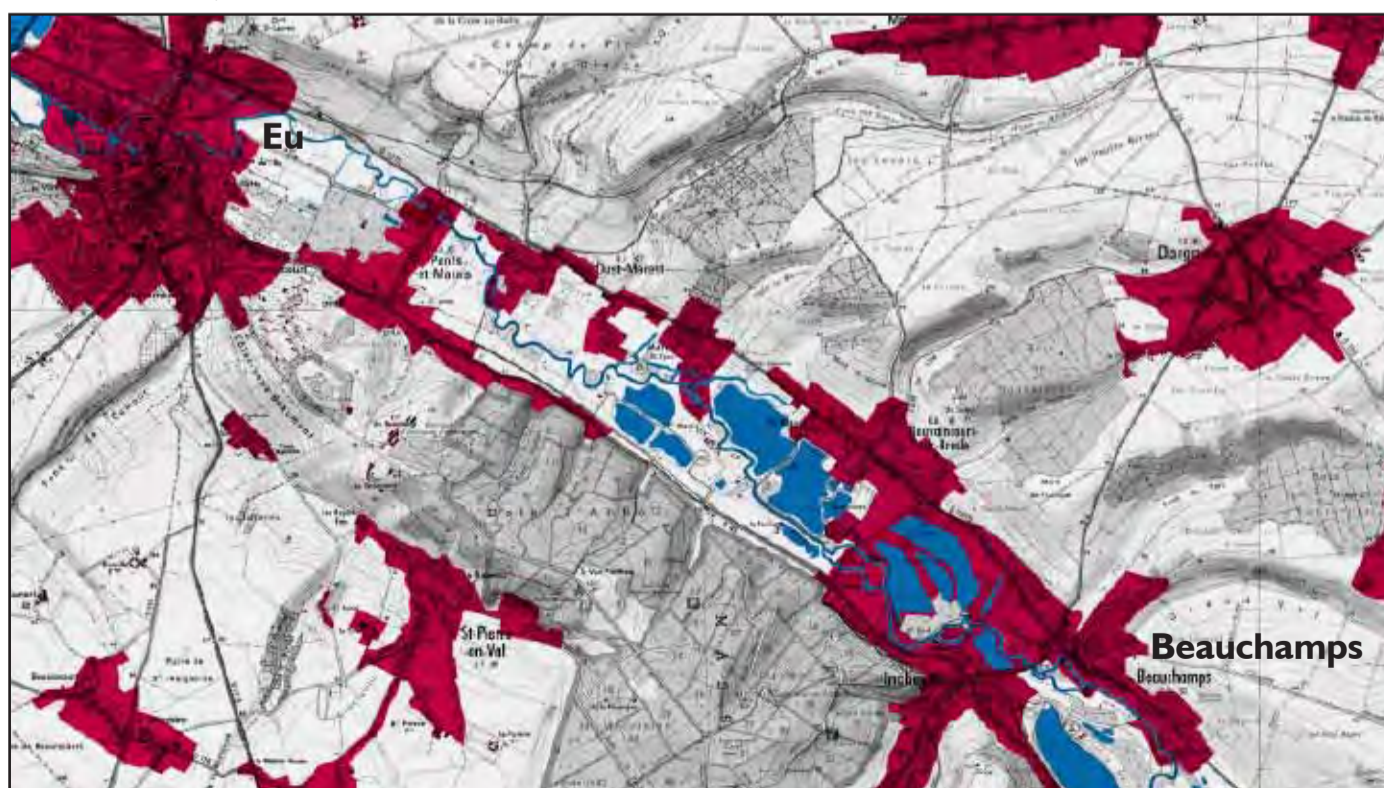


Schéma d'évolution de l'urbanisation de la vallée de la Bresle entre Eu et Beauchamps
Sources : carte d'Etat Major (19^{ème} siècle) et carte IGN 1/25 000 (2008)

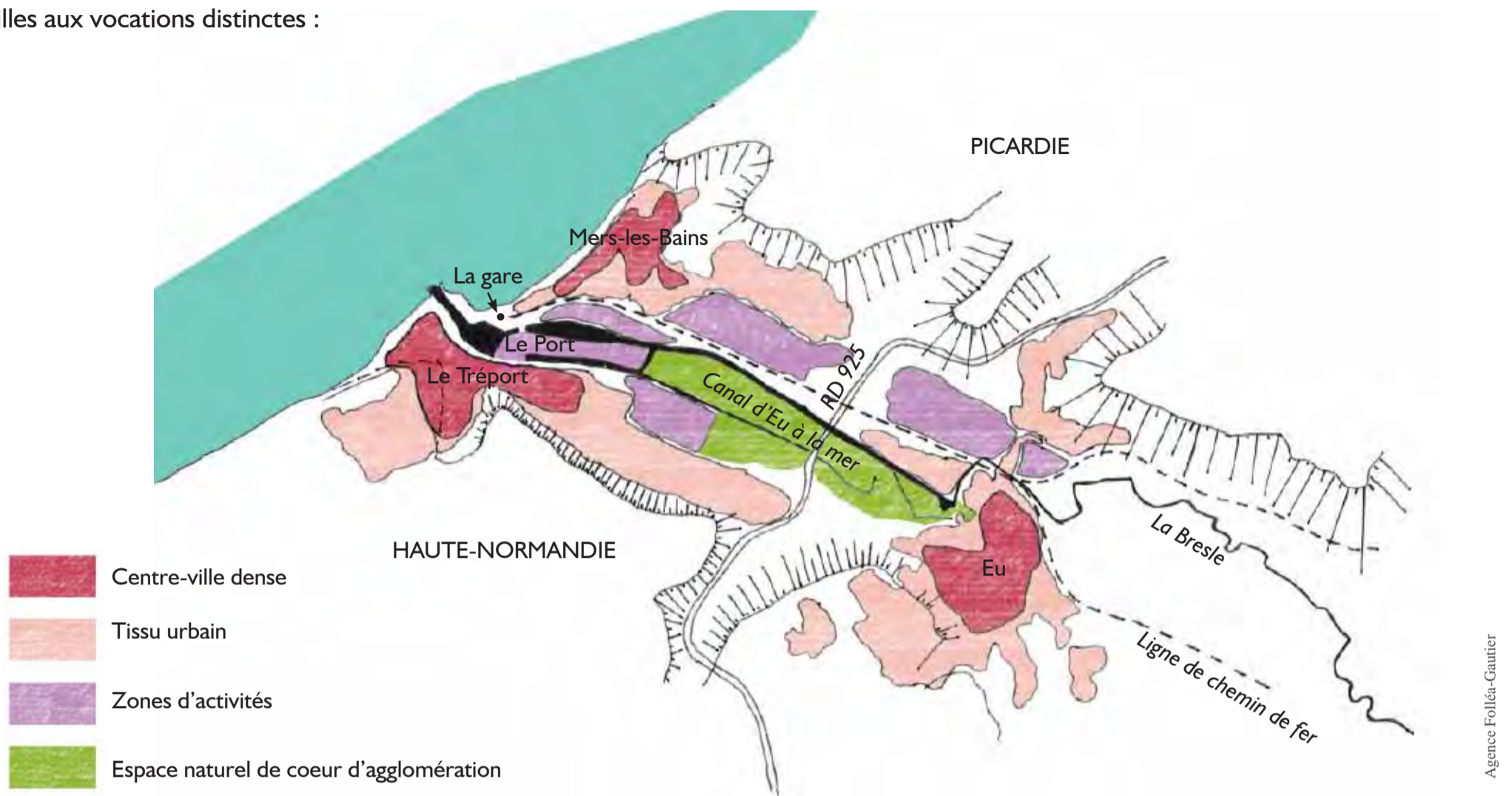
En 100 ans, la distance entre Beauchamps et Eu s'est «réduite» avec le développement d'une urbanisation linéaire le long des voies routières.

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond cartographique : Carte d'Etat Major

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond cartographique : IGN Scam 25

Un ensemble urbain à trois centralités

Au débouché de la vallée de la Bresle, l'ensemble Eu/Le Tréport/Mers-les-Bains forme un ensemble urbain à trois centralités, avec trois villes aux vocations distinctes :



- la station balnéaire à Mers-les-Bains avec une architecture typique de la fin du 19^{ème} siècle et dont le développement fut déclenché par l'arrivée du chemin de fer en 1873,



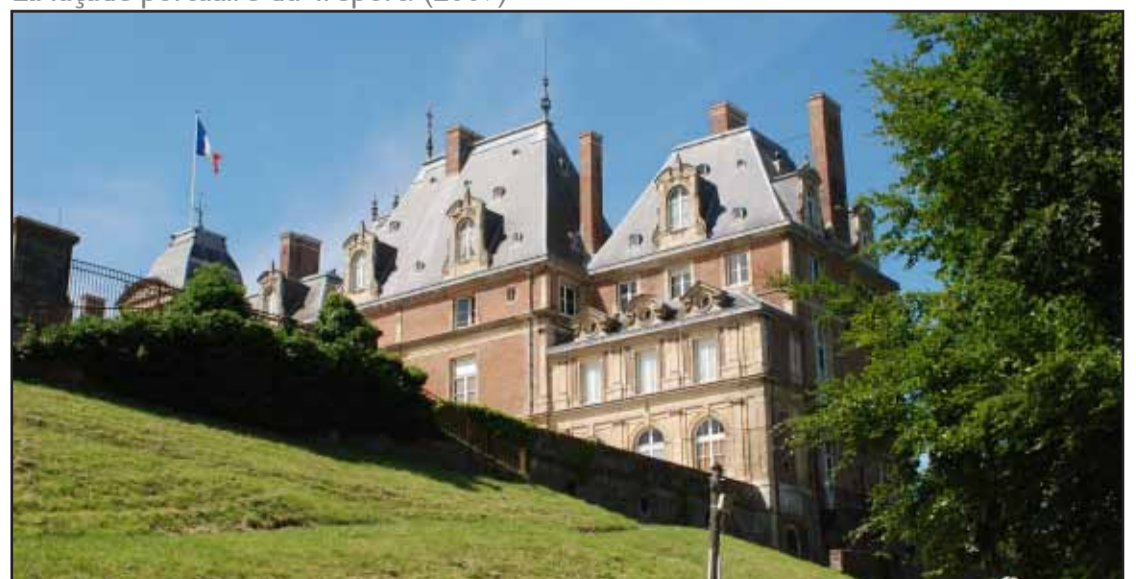
La façade maritime de Mers-les-Bains. (2009)

- la ville portuaire du Tréport avec sa façade ouverte sur les bassins, blottie au pied d'une falaise de 110 mètres de hauteur,



La façade portuaire du Tréport. (2009)

- la ville historique d'Eu, en amont à 3km des deux premières est accrochée à flanc de coteau. Son centre-ville en hauteur par rapport à la Bresle, est marqué par son château (construit au 16^{ème} siècle et plusieurs fois remanié) qui domine la vallée.



Château d'Eu, dominant la vallée de la Bresle. (2009)

Mers-les-Bains Le Tréport

La gare



Le point de vue au-dessus du Tréport : un paysage reconnu depuis l'arrivée du tourisme balnéaire au 19^{ème} siècle.

Les trois villes, liées par la Bresle canalisée, s'organisent autour d'une vaste zone inondable correspondant au lit majeur du fleuve. Cet espace a été très tôt aménagé par la canalisation de la Bresle au 15^{ème} siècle, et par l'installation des infrastructures portuaires et de la gare dans l'estuaire au 19^{ème} siècle. Depuis, cet espace n'a cessé d'être comblé par le développement des zones industrielles et d'activités.

La gare, au coeur de cette plaine, est potentiellement le lien entre tous ces quartiers. Elle reste néanmoins aujourd'hui isolée au milieu d'un no man's land.



Entrée de ville du Tréport : les zones d'activités gagnent sur la plaine alluviale cultivée. (2009)



Site industriel du Tréport au coeur de la vallée. (2009)



Lotissements du Tréport, sur le plateau : la ville sort de son site et s'impose sur le plateau agricole. (2009)

Contrainte entre les falaises et la vallée, l'urbanisation gagne aujourd'hui les pentes et les plateaux, tout en s'étalant le long de la vallée de la Bresle.

Suivant les villes, ces extensions se font de manière différente. Au Tréport, les quartiers récents occupent depuis peu les rebords du plateau et trahissent désormais la présence de la ville en dehors de la vallée.

Eu connaît le même phénomène avec des quartiers neufs d'habitation qui s'installent sur le plateau du Petit Caux, tout en s'étalant dans la vallée sous la pression des nouvelles zones d'activités.

La ville de Mers quant à elle occupe désormais les coteaux qui dominent la ville.

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

La rivière et les zones humides, des espaces

naturels de grande valeur :

- Lutte contre l'enfrichement.
- Entretien des ripisylves.
- Limitation des peupleraies.
- Création de cheminements le long de la rivière.
- Mise en valeur des anciennes ballastières.

Les espaces agricoles de fonds de vallées, des

espaces ouverts de respiration :

- Maintien et gestion des prairies et espaces naturels soumis aux pressions urbaines (notamment dans le secteur de Eu/Le Tréport et Blangy-sur-Bresle).
- Maintien des prairies et des structures végétales associées sur les coteaux.
- Préservation et gestion des zones humides de fond de vallées.



Prairies et structures végétales dans la plaine alluviale.



Coteaux boisés et cultivés menacés d'enfrichement.

Les coteaux, cadre naturel de la vallée :

- Lutte contre l'enfrichement des coteaux.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Préservation des lignes de crêtes boisées.
- Maintien de secteurs non-bâties en ligne de crête dans l'agglomération Eu/Le Tréport/Mers.
- Maintien d'une présence végétale sur les coteaux urbanisés.

Le site bâti d'Eu :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des espaces non bâtis qui le mettent en valeur.



Site bâti d'Eu, 18e et 19e siècle, accroché aux coteaux de la vallée de la Bresle.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

La disparition des respirations entre les

villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux, le long des routes notamment en aval de Blangy-sur-Bresle.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire dans l'ensemble de la vallée.

Les limites d'extensions sur le plateau

agricole :

- Création de lisières urbaines au contact des extensions urbaines sur le plateau (agglomération de Eu/Le Tréport).

Les abords peu valorisés des franchissements d'autoroutes :

- Maintien à distance du développement urbain.
- Préservation de l'agriculture à proximité de l'infrastructure.
- Végétalisation des talus trop raides entaillant les versants de la vallée.



Une végétalisation des talus permettrait de mieux «cicatriser» l'entaille de l'autoroute dans les coteaux.



L'agrandissement démesuré des parcelles agricoles a supprimé toute structure végétale.

La disparition des structures végétales dans l'espace agricole

- Replantation de structures végétales dans l'espace agricole (lignes d'arbres, haies, ripisylves).
- Identification et accompagnement des secteurs soumis à la déprise agricole sur les hauts de coteaux.

Les projets de parcs éoliens

- Maintien à l'écart et sans covisibilité depuis la vallée des nouveaux champs éoliens.

Les traversées trop routières des villages :

- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Enfouissement de réseaux.



Traversée de village peu valorisante avec ses trottoirs étroits et ses réseaux aériens.



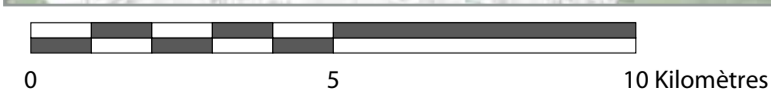
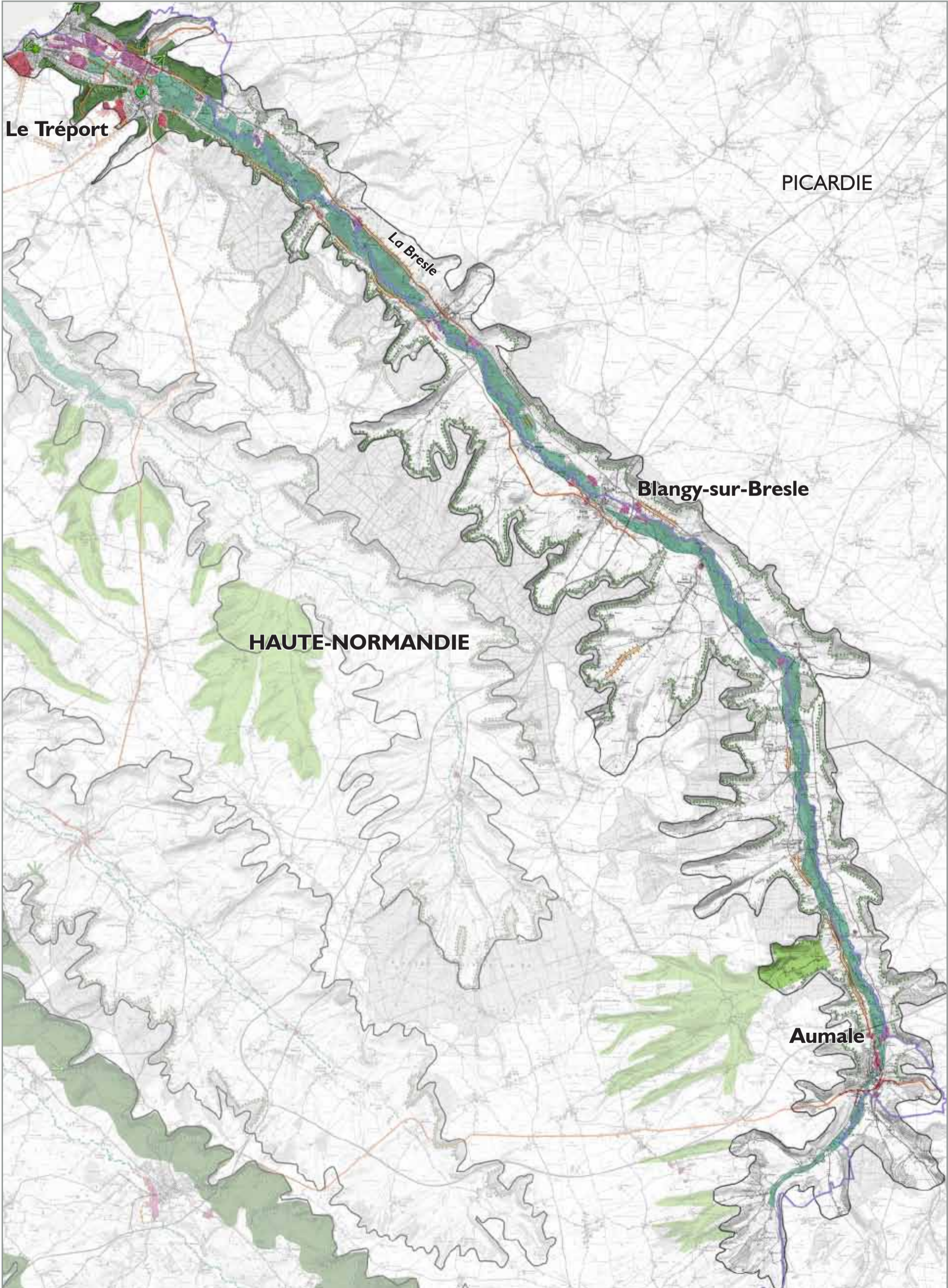
Zone d'activités implantée sur les pentes, bien trop en vue dans la vallée.

Les zones industrielles et d'activités

- Réhabilitation des espaces publics dans les zones d'activités aux abords des autoroutes et à l'entrée de l'agglomération Eu/Le Tréport.
- Réhabilitation des friches et sites industriels isolés dans les villages et les vallées.

CARTE DES ENJEUX N° 21 : LA VALLÉE DE LA BRESLE

Légende des enjeux en dernière page



LES UNITÉS DE PAYSAGES



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scan 25

22. LES VALLÉES DE L'YÈRES ET DE L'EAULNE

SITUATION

Les vallées de l'Yères et de l'Eaulne se situent au cœur du Petit Caux. Longues d'une quarantaine de kilomètres, ces deux vallées sont orientées nord-ouest/sud-est, prenant toutes les deux leurs sources, à proximité de la Basse Forêt d'Eu. Quoique parallèles durant l'essentiel de leurs parcours vers la Manche, elles s'achèvent de manière très différente, l'une se jetant directement dans la mer, tandis que l'autre rejoint la vallée de la Béthune pour former l'Arques entre Arques-la-Bataille et Dieppe. On ne peut envisager la vallée de l'Eaulne sans observer celle de la Béthune. Cette dernière, parallèle et très proche de la vallée de l'Eaulne, se distingue par son origine, située au cœur de la boutonnière du pays de Bray.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

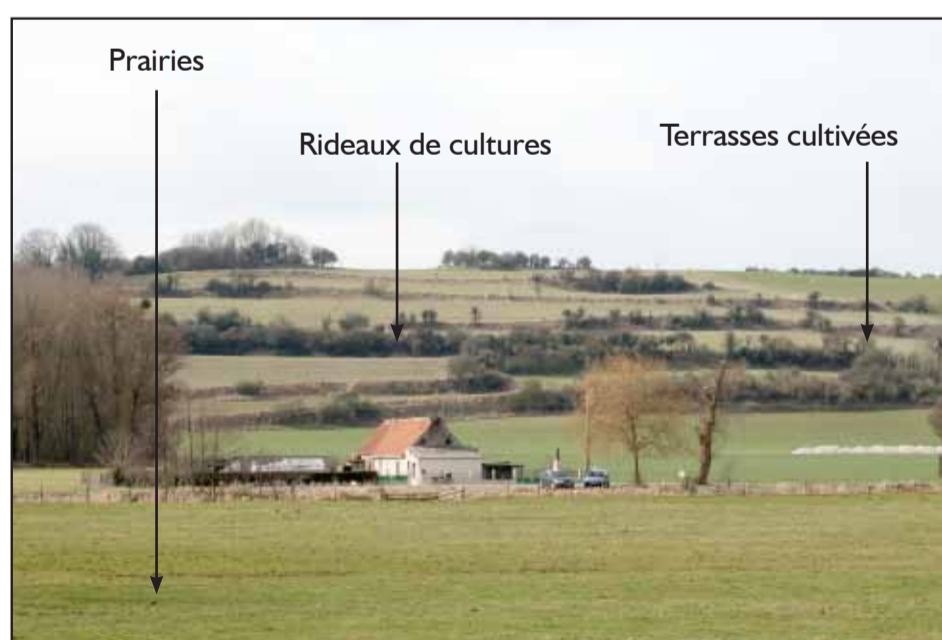
Des vallées agricoles en pleine mutation

Sur le plan agricole, les vallées de l'Eaulne et de l'Yères sont en pleine mutation. Les grandes cultures dans le fond de vallée et sur les coteaux occupent désormais une place importante dans ces vallées. Elles rejettent les prairies sur le haut des pentes ou au contact direct des rivières.



Les coteaux agricoles très ouverts le long de la RD 920 à proximité de Wanchy-Capval. (2010)

Ces pentes, parfois raides, sont marquées par des terrassements sur lesquels viennent s'accrocher des rideaux d'arbres. Ces derniers semblent disparaître rapidement au fur et à mesure de la simplification du parcellaire et du retournement des prairies. Cette disparition conjointe des structures végétales et des prairies entraîne des phénomènes d'érosion désormais visibles dans les deux vallées.



Les coteaux et leurs rideaux de cultures en amont de Criel-sur-Mer. (2010)



Les coteaux de Wanchy-Capval, encore structurés par des haies héritées d'anciens rideaux de cultures, et aujourd'hui voués à la grande culture. On perçoit ici une disparition progressive de ces rideaux et des terrassements au profit de grandes parcelles labourées uniformes. (2010)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 22 : LES VALLÉES DE L'YÈRES ET DE L'EAULNE



0 5 10 Kilomètres

22. LES VALLÉES DE L'YÈRES ET DE L'EAULNE

Des vallées aux bourgs compacts, épargnées par les pressions urbaines

Contrairement à beaucoup de vallées voisines et notamment celle de la Varenne, les vallées de l'Yères et de l'Eaulne sont relativement épargnées par les pressions urbaines hormis dans les secteurs de confluence ou d'embouchure.

L'urbanisation de la vallée de l'Eaulne est essentiellement constituée par des petits villages ou hameaux qui s'implantent à l'écart de la rivière en pied de coteaux. Dans la vallée de l'Yères, les villages s'implantent plus volontiers à cheval sur la rivière. Relativement ouverts, ils forment des ensembles jardinés et discrets dans le paysage de la vallée malgré la disparition généralisée des vergers.

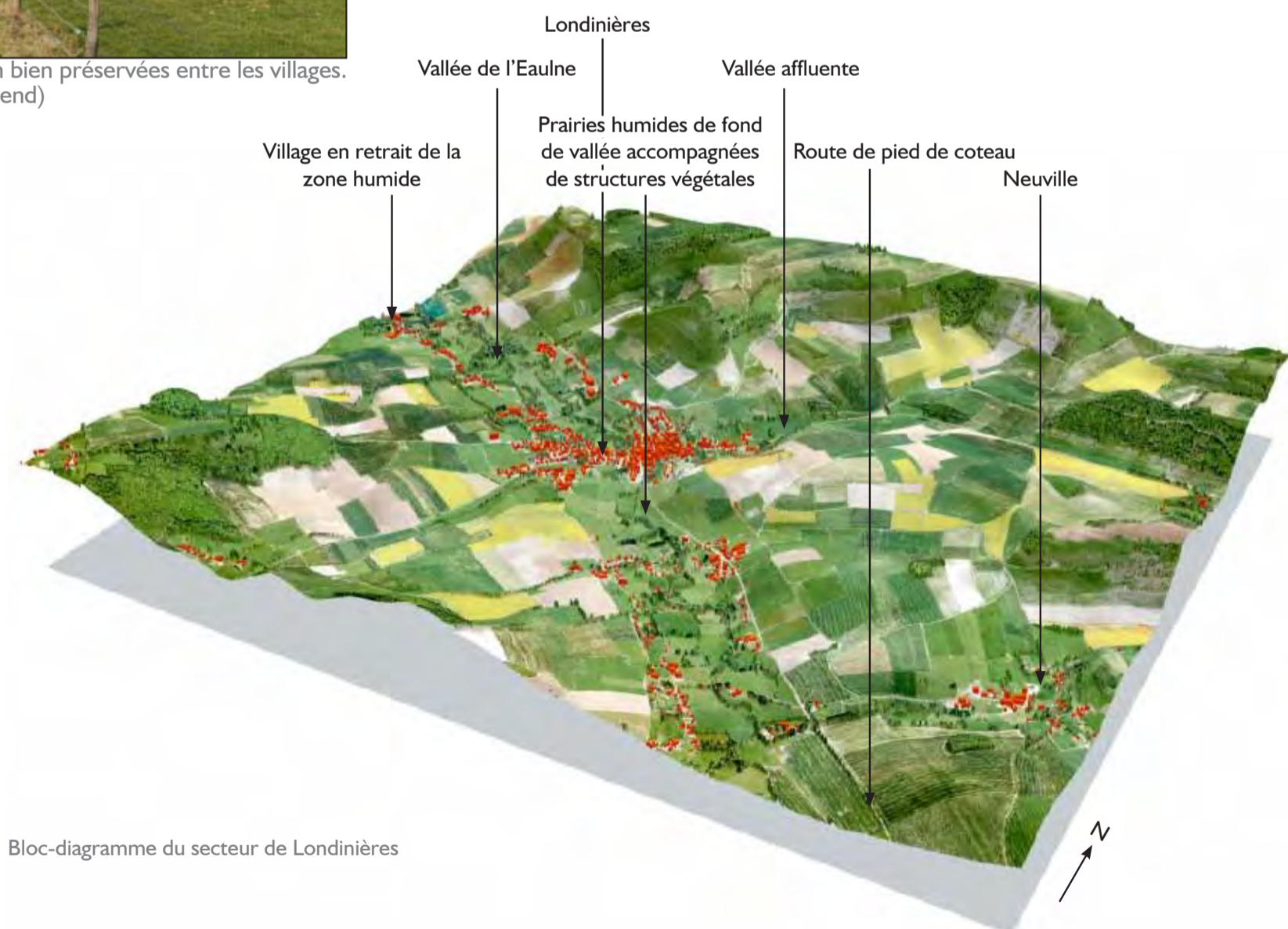


Le centre d'Envermeu, où les espaces publics sont largement occupés par la voiture. (2010 - commune d'Envermeu)

Entre ces petits ensembles, les coupures d'urbanisation sont encore très importantes. Quelques gros bourgs au centre relativement compact comme Envermeu ou Londinières complètent ces implantations bâties dans la vallée de l'Eaulne.



Des coupures d'urbanisation bien préservées entre les villages. (2010 - commune de Douvrend)



Bloc-diagramme du secteur de Londinières

Conception : Agence Follé-Gautier / Atelier de l'Esthète
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

L'autoroute A 28, une autoroute collée au terrain naturel dans les vallées

L'autoroute A 28, après s'être séparée de l'A 29 à proximité de Neufchâtel-en-Bray franchit les vallées de l'Eaulne et de l'Yères. Ces franchissements se font sans ouvrage d'art et l'autoroute descend au plus bas dans les vallées. Néanmoins, dans le cas de la vallée de l'Yères, la sortie de la vallée au nord se fait à travers d'importants terrassements qui entaillent largement les coteaux. En l'absence d'échangeur, on ne constate pas de développement urbain particulier dans les vallées.

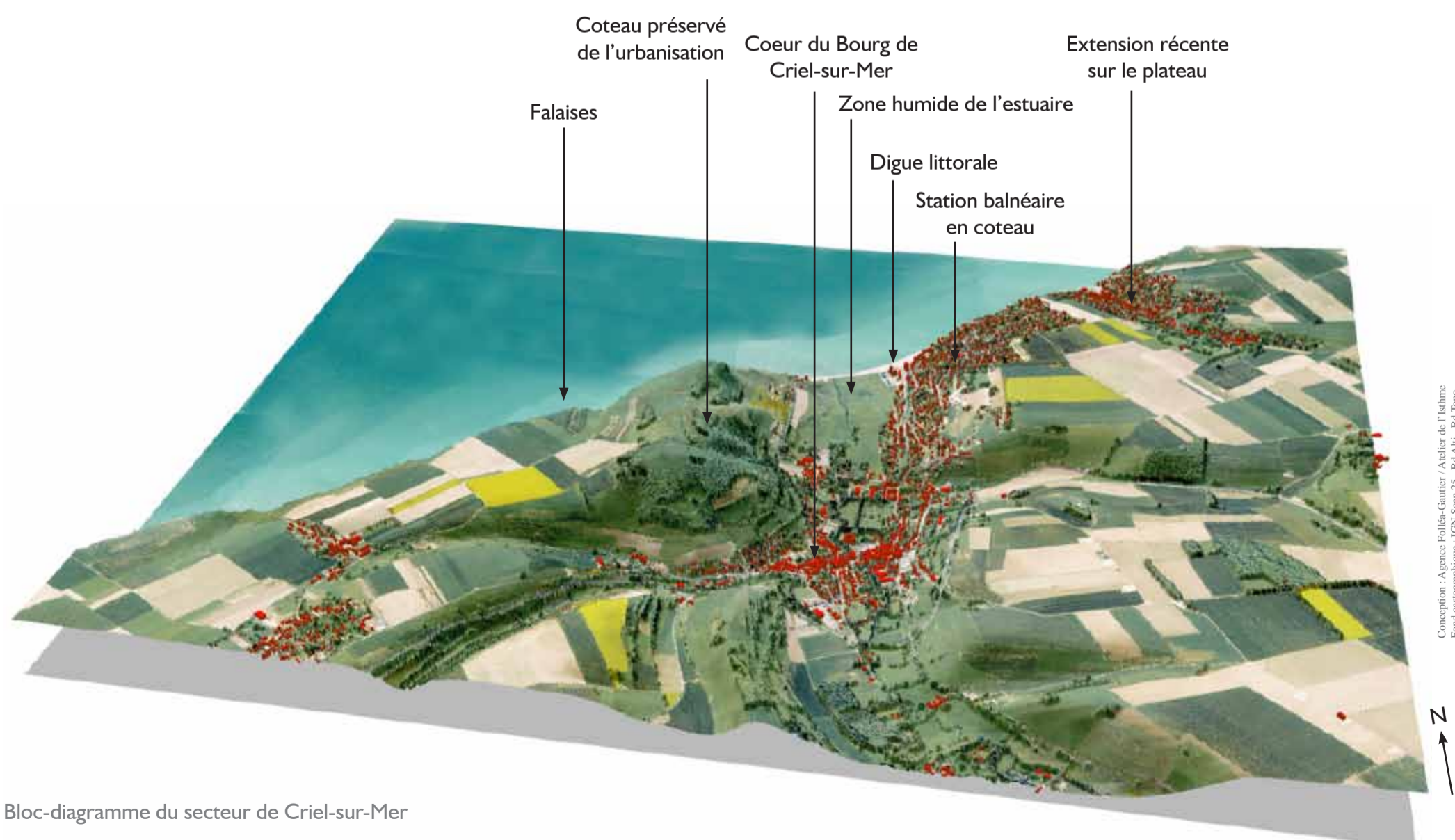
L'embouchure de l'Yères, un caractère maritime affirmé

En suivant le cours de l'Yères, l'aspect maritime de l'embouchure survient très tard. Le signe le plus fort est certainement l'élargissement progressif du fond de vallée aux abords de Criel-sur-Mer. Contrairement à ce qu'indique son nom, Criel-sur-Mer est en réalité un bourg que l'on pourrait qualifier de rural. Seuls les deux derniers kilomètres entre le cœur du bourg et le littoral laissent percevoir la proximité de la mer. Les maisons rurales deviennent progressivement des villas modestes de bord de mer, tandis que la vallée s'ouvre de plus en plus encadrée par deux coteaux au relief très prononcé. Sur le fond, les prairies humides s'étendent jusqu'à la digue littorale qui coupe la vallée de la plage.



Précieuses espaces humides de l'estuaire à Criel-sur-Mer, aujourd'hui sous pression urbaine. (2010)

Sur la rive droite, Criel-Plage s'est étendue sur le coteau et sur le rebord du plateau. Plus récemment, une opération immobilière, de facture assez banale, s'est installée en remblai sur la prairie inondable et marque désormais la limite de l'espace naturel et le centre de la petite station balnéaire. Ce type d'extension est non seulement dommageable pour le paysage de la vallée, en formant une barrière trop massive au contact de l'espace naturel, mais il est surtout catastrophique pour l'écoulement hydraulique. Les prairies sont des zones essentielles d'épanchement des crues. Un projet de ré-estuarisation prévoit de supprimer la digue, renforçant le caractère inondable du fond de vallée. Il apparaît compromis par les récentes opérations urbaines du front de mer.

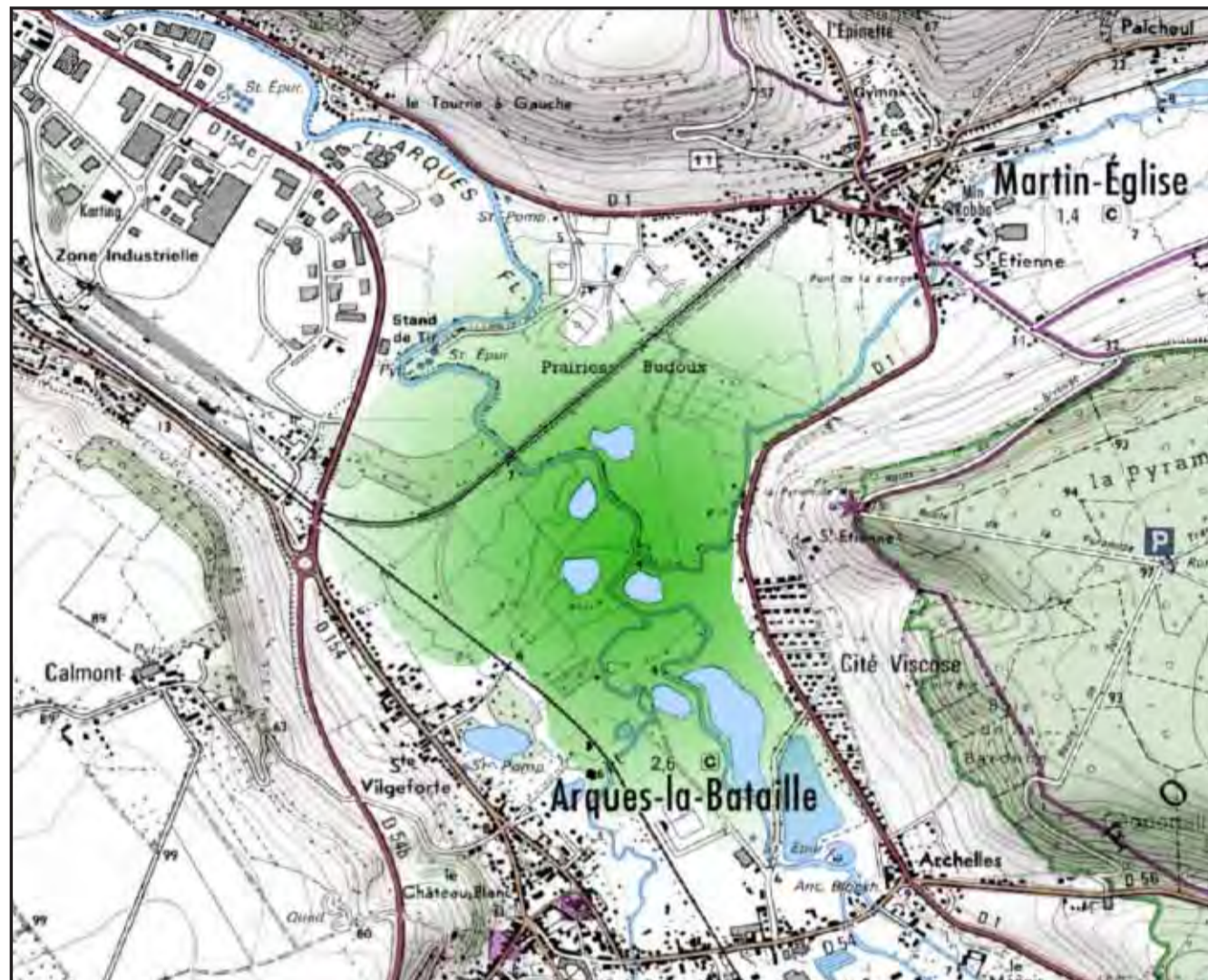


Bloc-diagramme du secteur de Criel-sur-Mer

La confluence de l'Eaulne et de la Béthune, l'espace naturel majeur de l'agglomération dieppoise sous la pression urbaine

En aval d'Ancourt et autour de Martin-Eglise, une vaste zone naturelle humide occupe l'essentiel du fond de vallée. Reconnu au titre des sites inscrits, cet espace est essentiellement constitué de prairies humides. Ponctuées d'arbres isolés et d'alignements de peupliers, ces prairies sont découpées par des fossés de drainage qui séparent les parcelles.

Cet espace aujourd'hui préservé est soumis à la pression urbaine de l'agglomération dieppoise. Tous les villages ont procédé à des extensions urbaines qui viennent au contact direct des zones humides. Par ailleurs, ce phénomène tend à fragiliser les coupures d'urbanisation à l'image de celle qui existe encore entre la zone industrielle de Rouxmesnil-Bouteilles et Martin-Eglise.



Zone humide riche et précieuse de la confluence de l'Eaulne et de la Varenne (Dieppe)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les structures végétales dans l'espace agricole, des éléments de lutte contre l'érosion des terres :

- Repérage sur cartes des structures végétales (rideaux de cultures), replantation et préservation.



Les rideaux de cultures sont non seulement des éléments de paysage de qualité, mais ils sont indispensables à la stabilisation des terres contre l'érosion.



Les prairies humides et leurs structures végétales (haies arborées et arbustes) sont des espaces riches en biodiversité.

Les espaces naturels humides, lieux

d'épanchement des crues :

- Préservation et gestion des ripisylves et des zones humides de fond de vallées.
- Création de circulations douces et de sentiers au bord de la rivière
- Limitation des peupleraies.
- Maintien de structures arborées et arbustives autour des prairies humides.

Les coteaux de Criel-sur-Mer, un patrimoine

architectural et paysager :

- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers les vallées.
- Préservation contre toute urbanisation des coteaux en rive gauche à l'embouchure de l'Yères.
- Maintien ou incitation à la présence végétale sur les coteaux urbanisés de Criel-sur-Mer.



Un coteau habité et riche d'une végétation abondante.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

La disparition des respirations entre les villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages dans les secteurs de confluence et d'embouchure (secteur de Criel-sur-Mer et entre Martin-Eglise et Envermeu).

L'espace public peu valorisé des villages :

- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Création et valorisation d'espaces publics.
- Enfouissement des réseaux électriques.
- Sobriété des matériaux et du mobilier en conservant un caractère rural.

La disparition des structures

végétales dans l'espace agricole :

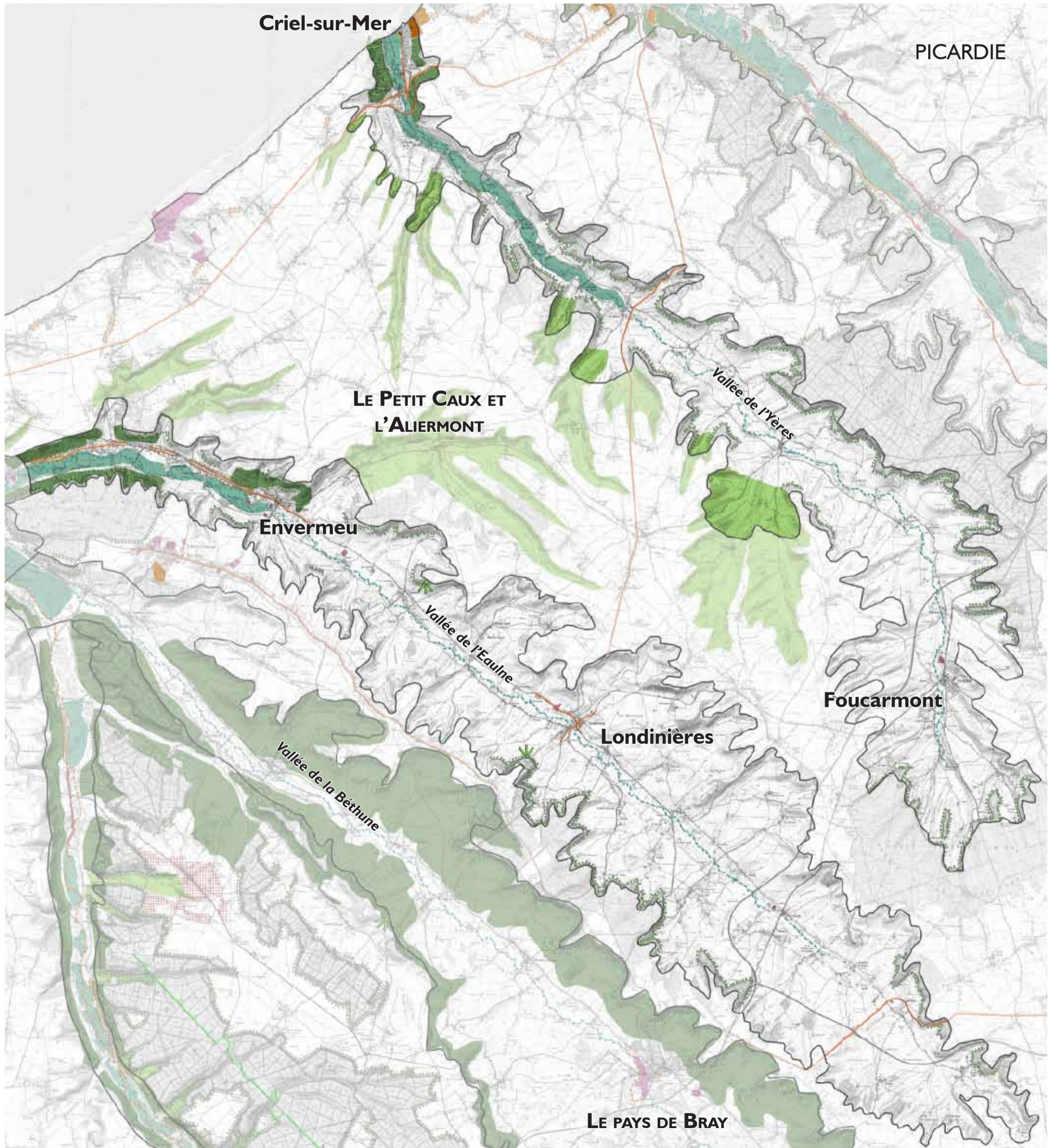
- Replantation de structures végétales dans l'espace agricole notamment sur les coteaux labourés.
- Maintien en prairies des secteurs soumis à l'enfrichement et à la fermeture du milieu sur les pentes les plus raides.



Les terres labourées sur les pentes de la vallée comme dans la plaine voient peu à peu disparaître les haies ou les arbres isolés.

CARTE DES ENJEUX N° 22 : LES VALLÉES DE L'YÈRES ET DE L'EAULNE

Légende des enjeux en dernière page



0 5 10 Kilomètres

Regroupant des paysages singuliers, ce grand ensemble forme un territoire moins unitaire que les autres. Pays de collines, pays de forêts, il se trouve à l'interface des plateaux du Petit Caux au nord, du plateau de Caux à l'ouest et du Vexin normand au sud. Par ses paysages de collines, son bocage dense et ses rebords facilement repérables, la boutonnière du pays de Bray s'individualise aisément au coeur de ces plateaux.

La vallée de la Varenne dessine la limite entre le pays de Caux et le pays de Bray. Profonde et boisée sur ses rebords, elle se distingue par ses paysages intimes et son habitat linéaire.

Entre le pays de Bray et la Varenne, la forêt d'Eawy occupe un plateau étroit et peu habité. Avec ses hêtres majestueux, ses grandes allées cavalières, la forêt représente à elle seule un paysage unique en Haute-Normandie.

Au sud, le pays de Lyons dont la forêt est plus étendue mais plus morcelée, se distingue par des paysages plus complexes, associant de grands massifs forestiers et des clairières habitées.

A la limite du pays de Caux et du Vexin normand, la vallée de l'Andelle marque une rupture forte entre les deux plateaux. Très boisée sur ses versants et plus habitée, elle prolonge le pays de Lyons pour rejoindre la vallée de la Seine.

Au final, 5 unités de paysage composent l'ensemble pays de Bray et le territoire entre Caux et Vexin :

- 23 - la boutonnière du pays de Bray
- 24 - la vallée de la Varenne
- 25 - la forêt d'Eawy et son plateau
- 26 - le pays de Lyons
- 27 - la vallée de l'Andelle

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DE PAYSAGES DU PAYS DE BRAY ET LE TERRITOIRE ENTRE CAUX ET VEXIN



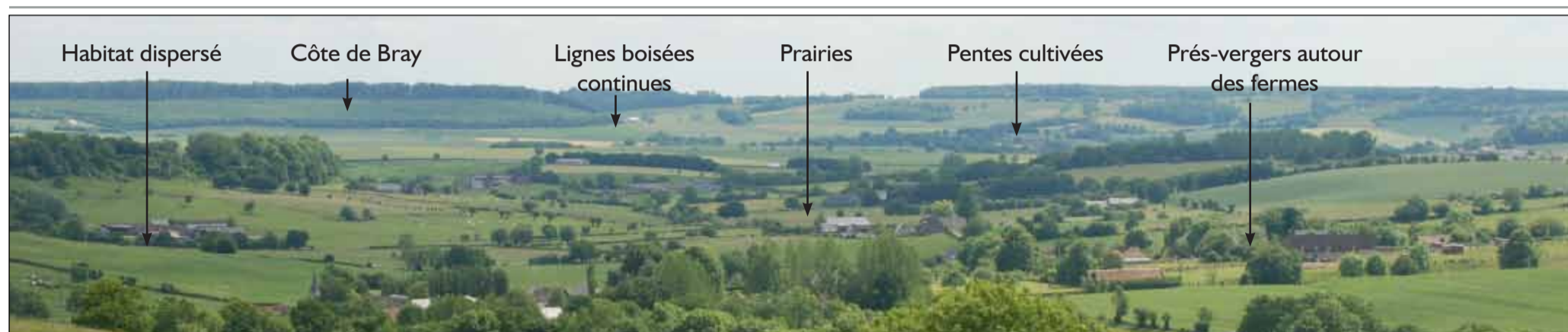
23. LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

SITUATION

La boutonnière du pays de Bray, échancre en forme d'amande parsemée de petits reliefs, constitue une entité géographique qui se prolonge au sud en Picardie. Elle s'étire entre Beauvais et Dieppe dans une orientation nord-est/sud-ouest, sur 60 km de long environ dont 40 km en Haute-Normandie, pour 2 à 20 km au plus de large. En creux par rapport aux plateaux voisins, elle est entourée par le plateau picard, le pays de Lyons, le pays de Caux et le Petit Caux. Véritable château d'eau de la Seine-Maritime, la boutonnière est à l'origine de très nombreuses sources, qui se rejoignant, forment les vallées de l'Epte et de l'Andelle au sud-ouest vers la Seine, la vallée du Thérain au sud vers l'Oise et la vallée de la Béthune au nord en direction de la Manche.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



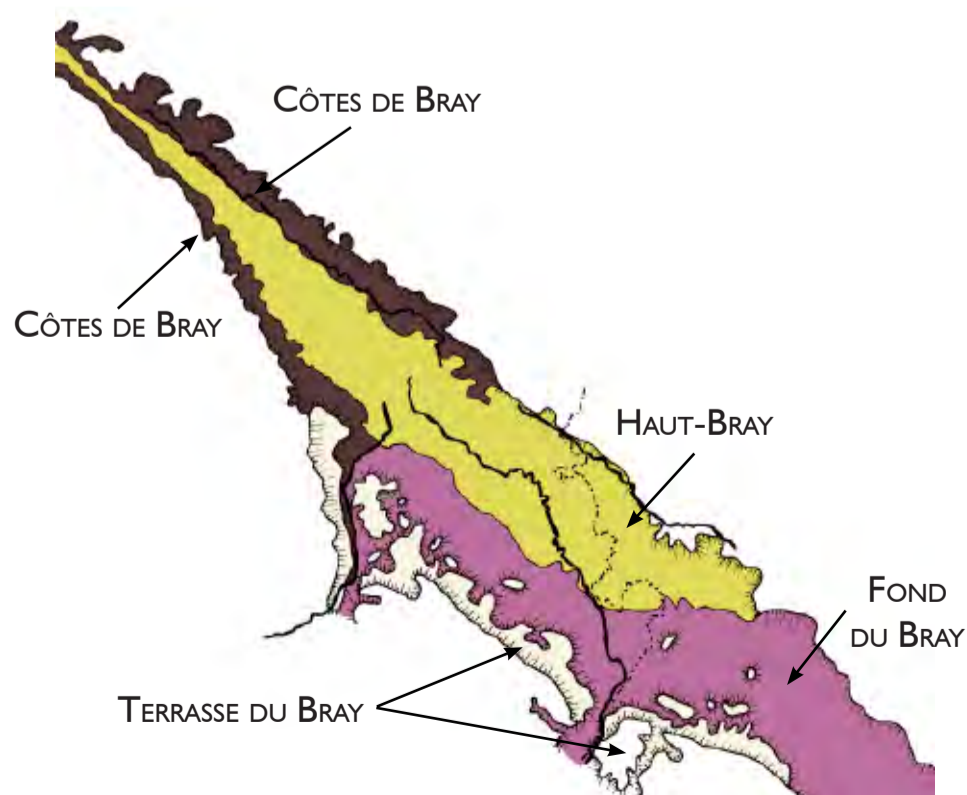
Vue de la Boutonnière de Bray depuis la Ferté-Saint-Samson. Un paysage composé et extrêmement varié. (2009)

Une exception géologique et géomorphologique, source de diversité paysagère

Par leurs particularités géologiques et géomorphologiques évoqués dans la partie «fondements de paysages», le territoire de la boutonnière forment un ensemble unique et clos, dont les limites sont définies par une cuesta festonnée et dont les horizons boisés sont perceptibles en tout point depuis l'intérieur de la boutonnière. Dans cette dépression fermée, les exutoires des rivières forment les seules sorties naturelles. En prolongement de la boutonnière, la Béthune et le Thérain se transforment doucement en vallée, tandis que l'Epte et l'Andelle entaillent fortement le coteau pour s'écouler vers la Seine. Ces passages en force dans la côte sud du Bray dessinent des portes spectaculaires, surtout depuis les vallées vers la boutonnière, où les coteaux raides signalent le franchissement d'un paysage à l'autre. Au cœur de la dépression, on retrouve plusieurs nuances de reliefs qui forment chacune des paysages originaux :

- au centre de la boutonnière, «le fond du Bray» est une zone relativement plate, très humide formant une langue irrégulière de marais et de prairies bocagères humides qui s'étend de Gournay à Forges-les-Eaux,
- au nord-est, le «Haut-Bray» est un secteur de collines et de vallons de l'ère jurassique, composés d'un bocage à mailles larges, localement ouvert, avec des herbages, des cultures, et ponctuellement quelques marais. L'habitat y est dispersé avec de nombreuses fermes et des petits hameaux,

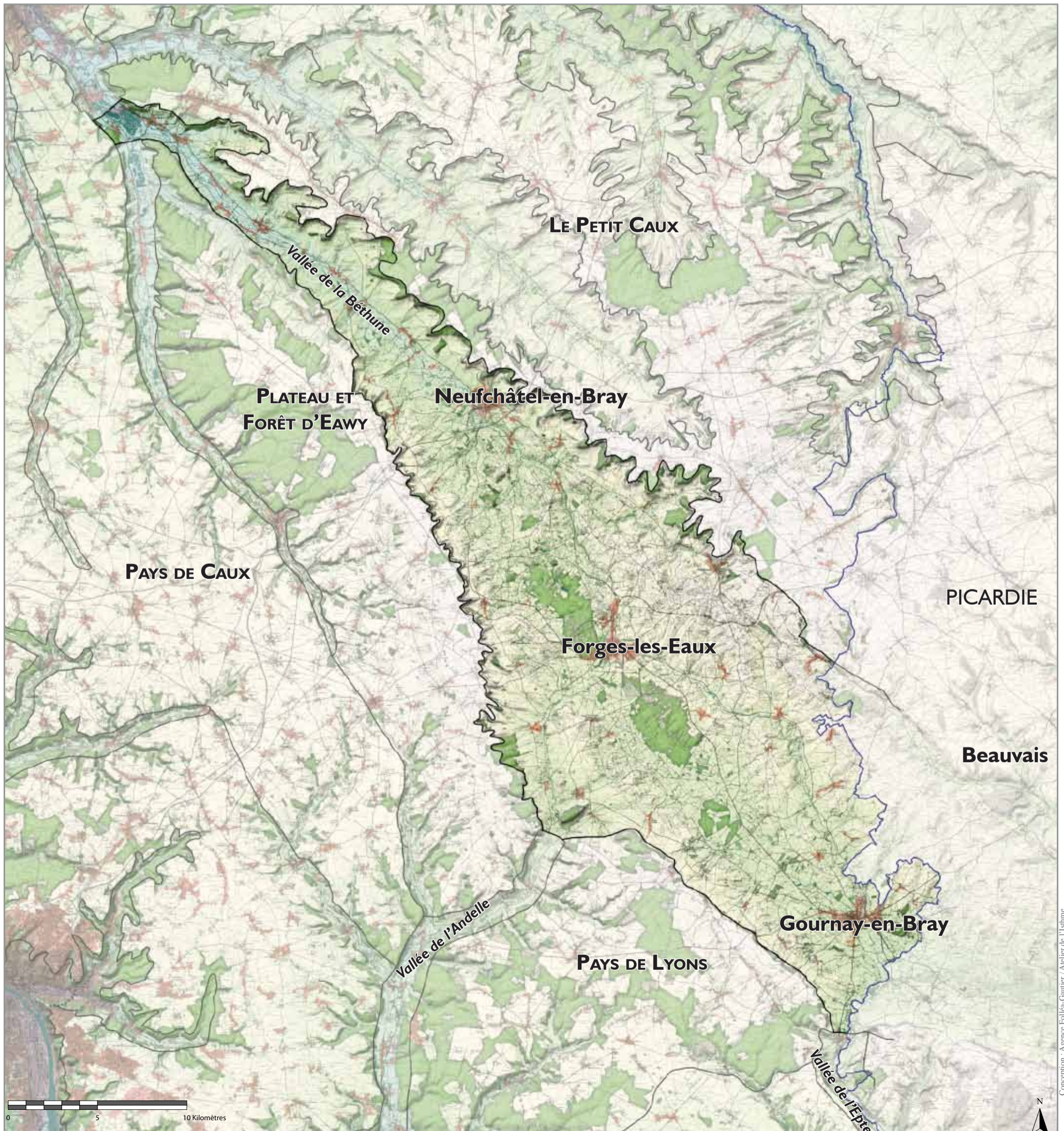
- au sud-ouest, les «Terrasses du Bray», versants à pente très douce, situés à 100-120 mètres d'altitude. Ces terrasses sont ponctuées autour d'Argueil par des monts crayeux, (Ferté Saint-Samson, Sigy-en-Bray), paysage typique de buttes en larges dômes, cultivées ou boisées, qui dominent un paysage de cultures en grandes parcelles sur de faibles ondulations du relief,
- de part et d'autre, «les côtes de Bray», secteur de coteaux et de vallonnements, très ouverts avec de grandes parcelles de cultures, accueillant également quelques bourgs groupés sur le bas des pentes et les reliefs.



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°23 : LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

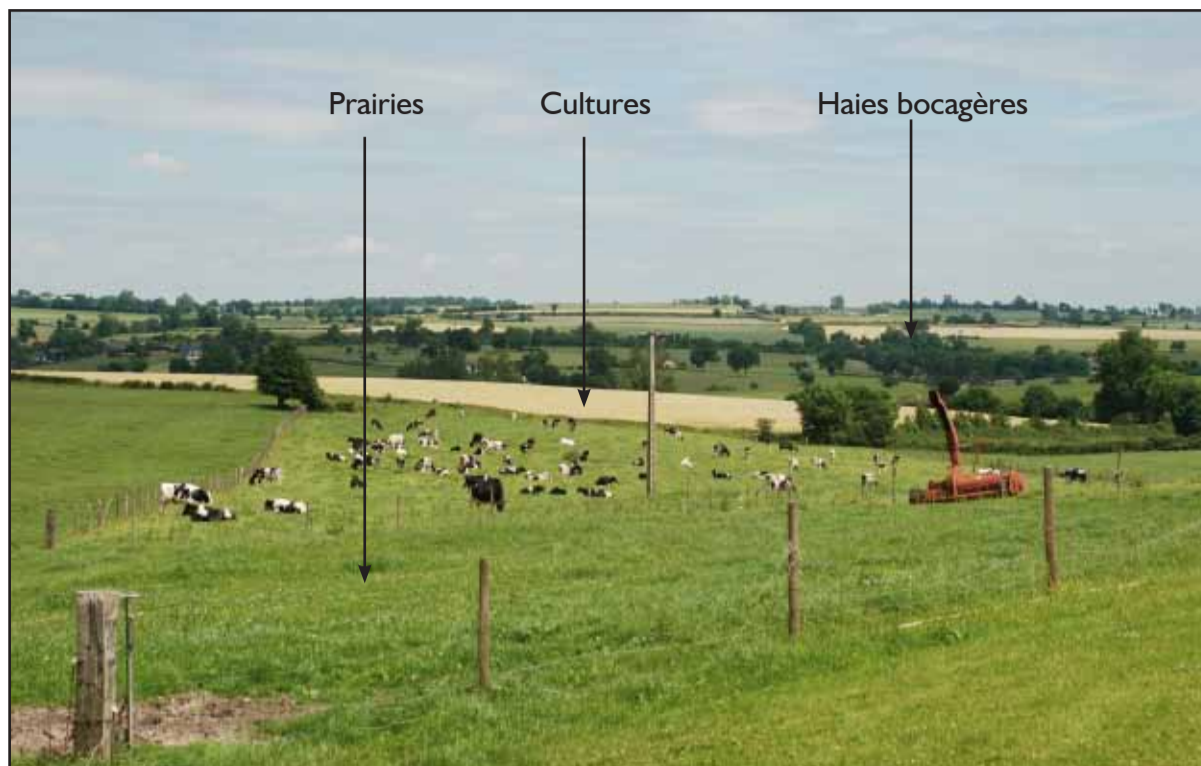
Principaux éléments de paysage de l'unité

- une exception géologique et morphologique
- un paysage de bocage d'élevage
- des espaces naturels préservés
- un habitat dispersé sur le territoire
- trois villes, trois urbanités



Un paysage de bocage et d'élevage qui évolue vers la polyculture

L'agriculture de la boutonnière du pays de Bray se singularise par une étroite imbrication entre les parcelles en herbe et les parcelles labourées. Si les premières dominent très nettement, les cultures céréalières ne sont pas absentes, profitant de chaque relief pour occuper les terres les plus drainées. Mais ce qui fait surtout la particularité des paysages de la boutonnière, c'est la forte densité de son bocage. Découpé en fin parcellaire aux formes diverses, l'espace agricole est parcouru par un réseau de haies qui délimitent aussi bien les prairies, les vergers et les champs cultivés. Les haies arbustives ou arborées bordent aussi les routes, les sentiers et les habitations. On les retrouve égale-

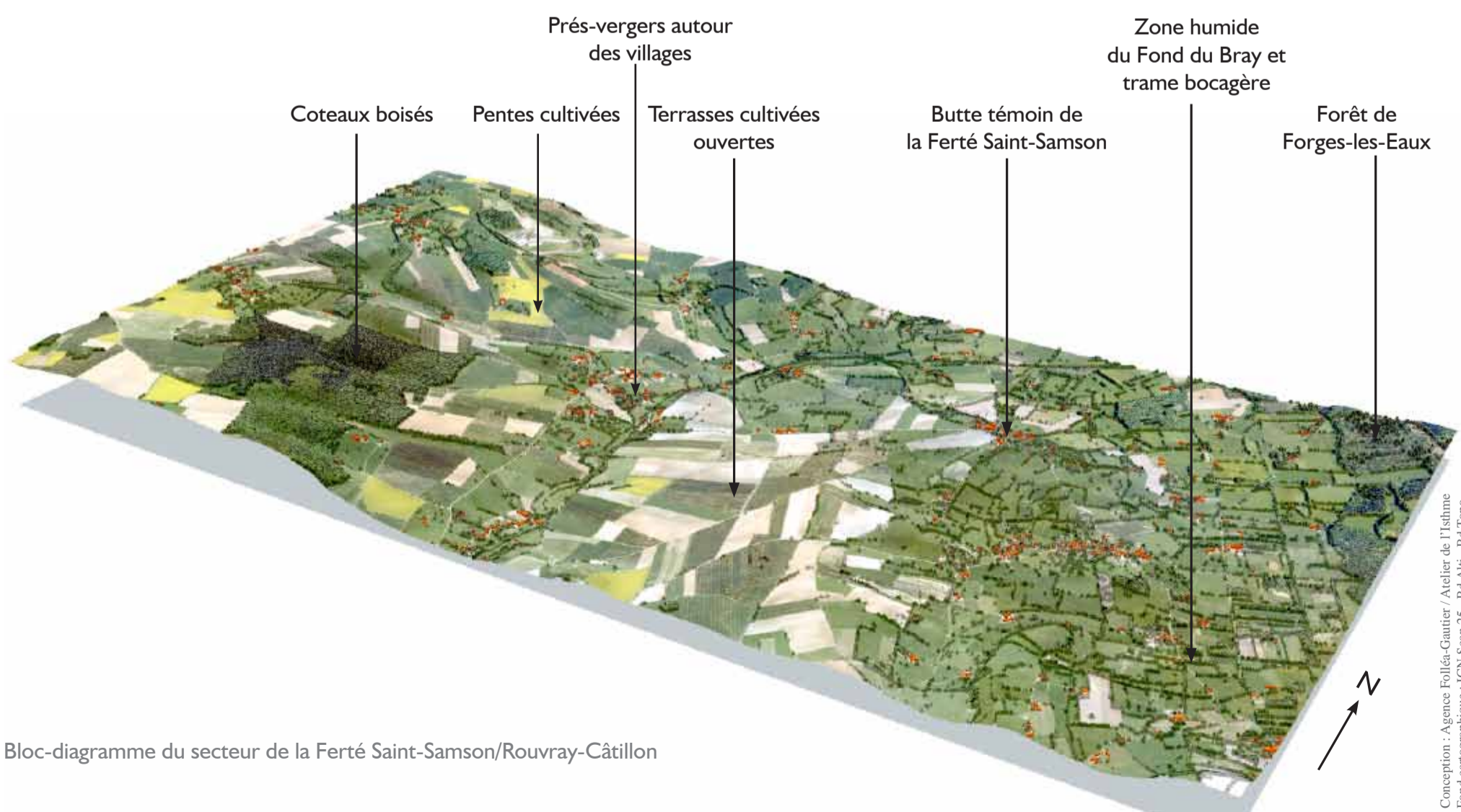


Prairies ouvertes sur la boutonnière à Ménéval. (2009)

ment dans les fonds humides et sous forme de lambeaux épars, sur les pentes des coteaux. L'ensemble compose un paysage très dessiné où les arbres et les haies arbustives soulignent chaque transition entre les parcelles.

Jouant un rôle essentiel autrefois, pour la production du bois de chauffage, de menuiserie, mais aussi pour la consommation des fruits et des feuillages alimentaires, ces haies bocagères ont gardé leur fonction de clôture, de coupe-vent et de retenue des sols. La technique du clayonnage est traditionnellement employée pour permettre la formation des haies basses : des jalons de bois entrecroisés servent de support aux jeunes plants tout au long de leur croissance. Ces haies bocagères sont reconnues aujourd'hui pour leur valeur paysagère et identitaire. Des actions sont menées pour développer une filière bois/ énergie pour retrouver un débouché économique à la gestion des haies.

Sous ses apparences stables, le paysage agricole de la boutonnière du pays de Bray s'est beaucoup transformé au fil des siècles et continue d'évoluer. Cette terre ancienne d'élevage était en grande partie consacrée au pâturage des moutons. Le paysage était ouvert et peu cloisonné. Ce n'est qu'au milieu du 19^e siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, que se développa l'élevage de bovins pour sa production laitière (rapidement acheminés sur les marchés parisiens, les fromages frais du pays de Bray connurent un vif succès). Le bocage apparut alors et couvrit l'ensemble de la boutonnière au cœur duquel des fermes isolées – des bouveries- se dissimulaient.



Bloc-diagramme du secteur de la Ferté Saint-Samson/Rouvray-Câtilion



Maillage bocager resté dense à Epinay, à proximité de Forges-les-Eaux. (Bd Ortho 2008 - commune de Roncherolles-en-Bray)



Très grande ouverture du maillage bocager à Bully, au-dessus de Neufchâtel. (Bd Ortho 2008 - commune de Bully)

Depuis 1950, avec la mécanisation des cultures et plus récemment, l'application des quotas laitiers, les cultures céréalières gagnent de plus en plus de surface. En 30 ans les terres labourables ont été multipliées par deux, tandis que les surfaces en herbe ont perdu un quart de leur surface.

Certains secteurs sont désormais des zones de polyculture, à l'image des «Terrasses du pays de Bray» et le «Haut-Bray». Ainsi, la commune de Fry, située sur les «Terrasses du pays de Bray» connaissait une égalité quasi-parfaite entre terres cultivées et terres labourées en 2000.

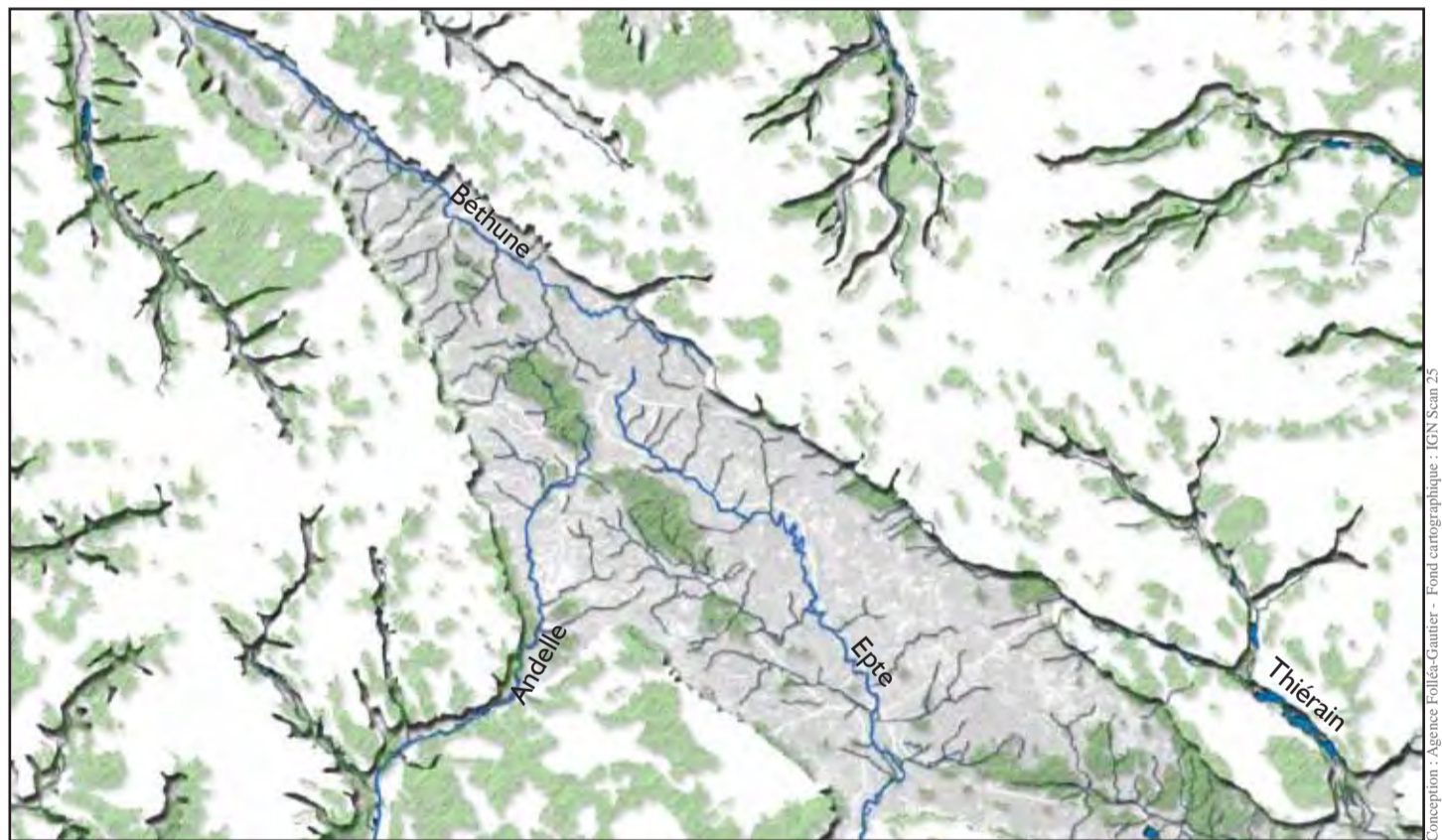
Ce phénomène s'accompagne d'un agrandissement des parcelles et la taille moyenne des exploitations est passée de 27,5 à 50,8 ha entre 1979 et 2000.

L'ensemble se traduit par une disparition progressive des haies qui accompagnaient les prairies et par une raréfaction des vergers, dont les surfaces ont été divisées par dix depuis la Seconde guerre mondiale.

Parallèlement à ces évolutions dans l'occupation du sol, on constate une déprise agricole très forte sur les pentes les plus raides. Les pelouses calcaires riches d'espèces végétales rares disparaissent sous les friches et les boisements. Les parcours à moutons qui les maintenaient ouvertes se perpétuent dans le Haut-Bray mais tendent à disparaître.

Des espaces naturels préservés

Parcourue par un réseau hydrographique très dense, la boutonnière du pays de Bray possède des milieux particulièrement humides aux caractéristiques bien spécifiques : sols hydromorphes, marais, forêt humides, landes, prairies humides, mégaphorbiaies, roselières et tourbières. Leur valeur écologique est largement reconnue et certains d'entre eux sont classés au titre de Natura 2000 comme les secteurs dits du «Bray humide» et des «Cuesta nord et sud».



Le réseau hydrographique de la boutonnière du pays de Bray, une densité exceptionnelle de petits ruisseaux



Entre Fry et le Mesnil-Lieubray, coteaux en prairie surmontés par la forêt. (2009 - commune du Mesnil-Lieubray)

Sur les reliefs et sur la ligne de crête qui entoure la dépression, des boisements dominent les escarpements et signalent la proximité des grandes forêts de Lyons et d'Eawy. Au cœur de la boutonnière, la forêt de Forges les Eaux constitue la principale forêt en dehors de quelques petits boisements épars qui ponctuent l'espace agricole.

La forêt de Forges, essentiellement privée, s'étend sur 25 km². Futaie de feuillus à l'origine, elle a depuis quelques dizaines d'années été largement enrésinée, stérilisant les sols et posant des problèmes pour le renouvellement de ses peuplements forestiers.

Un habitat dispersé sur le territoire

L'habitat traditionnel dans la boutonnière est spontanément dispersé. Cette dispersion a été favorisée par l'accès facile à l'eau, en particulier sous forme de sources, qui caractérise l'ensemble de ce territoire. Chaque ferme se fond dans le paysage, dissimulé dans le bocage et si tout le territoire est habité, il semble peu construit tant la végétation est dense.



Village de Nesle-Hodeng, isolé au coeur des prairies de la boutonnière. (2009 - commune de Nesle-Hodeng)

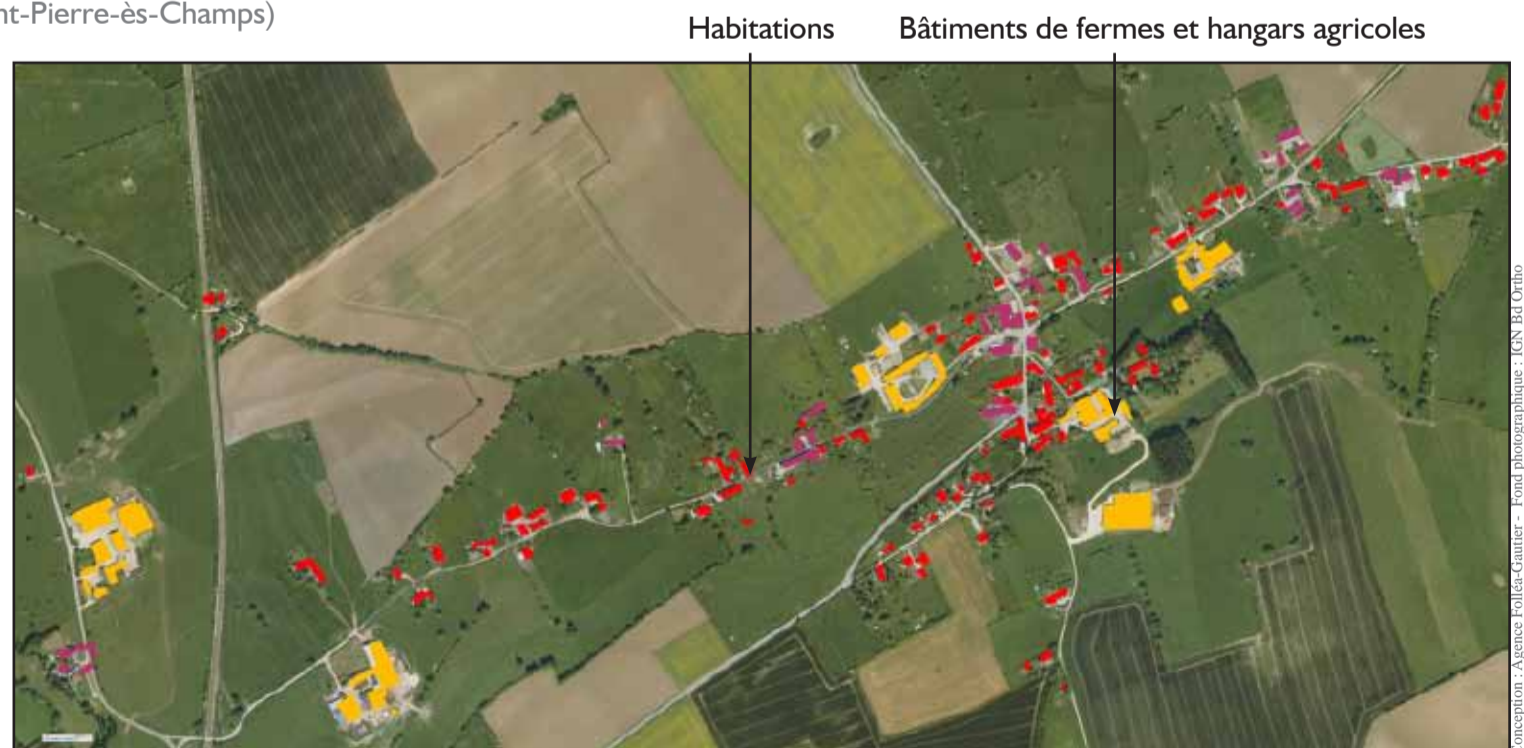


Village aux rues jardinées à Saint-Pierre-ès-Champs, sur la limite régionale Haute-Normandie/Picardie. (2009 - commune de Saint-Pierre-ès-Champs)

Les villages sont localisés pour la plupart dans le Haut-Bray, et les Côtes de Bray, là où les cultures dominent. Regroupées autour de l'église, les habitations restent distantes les unes des autres, enveloppées de jardins et de prés-vergers. Cette configuration donne un caractère très jardiné aux villages, dont les espaces publics autour de la route sont bordés de bandes enherbées et de plantations fleuries, débordant des jardins privés.

Les constructions traditionnelles utilisent prioritairement la brique. Ponctuellement, elle s'associe à d'autres matériaux locaux comme le calcaire ou le grès ferrugineux.

Les constructions récentes abandonnent, en règle générale, les matériaux locaux pour l'utilisation de techniques standardisées du parpaing et de l'enduit clair. Cet appauvrissement de l'architecture, malheureusement très courant, a néanmoins un impact faible, dans le paysage, grâce à la forte densité du bocage. En revanche, les normes imposant de nouveaux bâtiments agricoles peuvent poser problème, notamment par la taille démesurée de ces constructions, qui ne peuvent plus se dissimuler derrière la végétation. De plus, les matériaux employés, le plus souvent en bardage métallique, et leur couleur (trop claire) rendent le bâtiment très visible et très prégnant dans le paysage.



A Gancourt Saint-Etienne, les bâtiments agricoles (en jaune) sont aujourd'hui disproportionnés par rapport aux volumes des habitations. (Bd Ortho 2008 - commune de Gancourt-Saint-Etienne)

Trois villes principales s'échelonnent régulièrement dans la boutonnière : Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray. Chacune a développé une industrie dont les produits ont fait la renommée du pays de Bray, à l'échelle nationale. Neufchâtel exporte ses fromages, Forges-les-Eaux fut réputée pour ses ferronneries et ses faïences et à présent pour ses eaux thermales et Gournay s'est rendue célèbre par son «petit suisse».

A l'écart des grandes métropoles et des sites touristiques majeurs, ces villes, dont les centres anciens possèdent un charme certain, n'ont pas encore complètement revalorisé leurs espaces publics ou leurs façades urbaines. Aussi leur image est-elle un peu endormie, malgré leur histoire et leur renommée.



La place centrale de Gournay-en-Bray, rénovée récemment. (2009 - commune de Gournay-en-Bray)



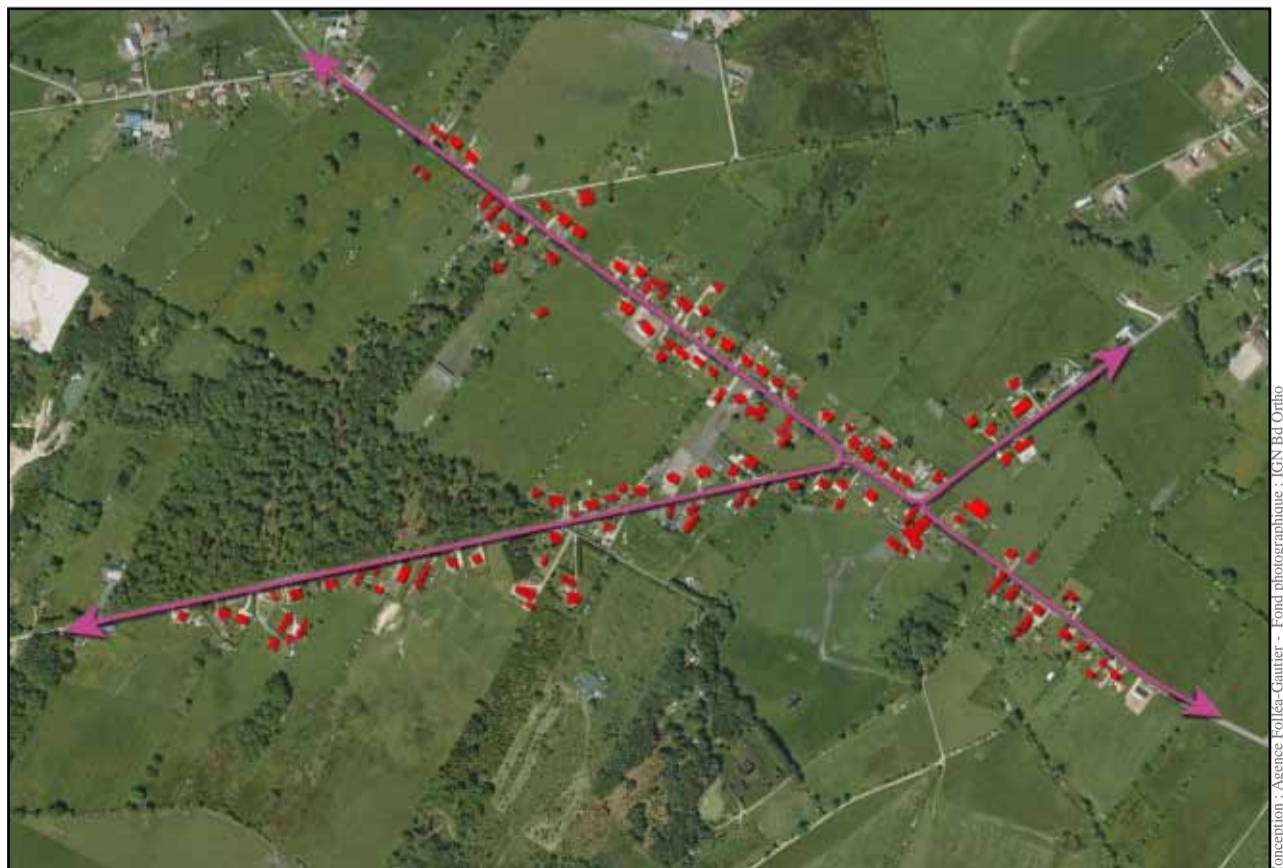
La zone d'activité de Neufchâtel-en-Bray s'implante sur les prairies humides au bord de la Béthune. (2009 - commune de Neufchâtel-en-Bray)

Ce sont elles qui concentrent les plus fortes pressions foncières sur leurs périphéries, même si cela reste modeste au regard des grandes villes de la Seine-Maritime. Il n'empêche que les zones d'activités fragilisent les abords de la ville dès lors qu'elles sont implantées de façon totalement autonome comme sur la périphérie de Forges-les-Eaux et Neufchâtel-en-Bray.

Malgré la cinquantaine de kilomètres qui séparent Neufchâtel - en-Bray et Gournay-en-Bray de Rouen, le Pays de Bray s'avère être dans l'aire d'influence rouennaise. Ceci a pour conséquence le développement de petites extensions de villages notamment au sud-ouest de la boutonnière.

Cet effet de péri-urbanisation a été amplifié avec l'arrivée de l'autoroute A 28 mettant les communes situées à proximité de cet axe à moins d'une demi-heure du centre de Rouen.

Dans le pays et en dehors des zones d'influence de l'autoroute, on trouve quelques zones au développement urbain accéléré comme à Cuy-Saint-Fiacre, commune voisine de Gournay-en-Bray. On assiste dans cette commune à l'apparition de véritables continums urbains.



A Cuy-Saint-Fiacre, on assiste à l'apparition de véritables continums urbains constitués au gré des constructions de maisons individuelles. (Bd Ortho 2008 - commune de Cuy-Saint-Fiacre)

23. LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

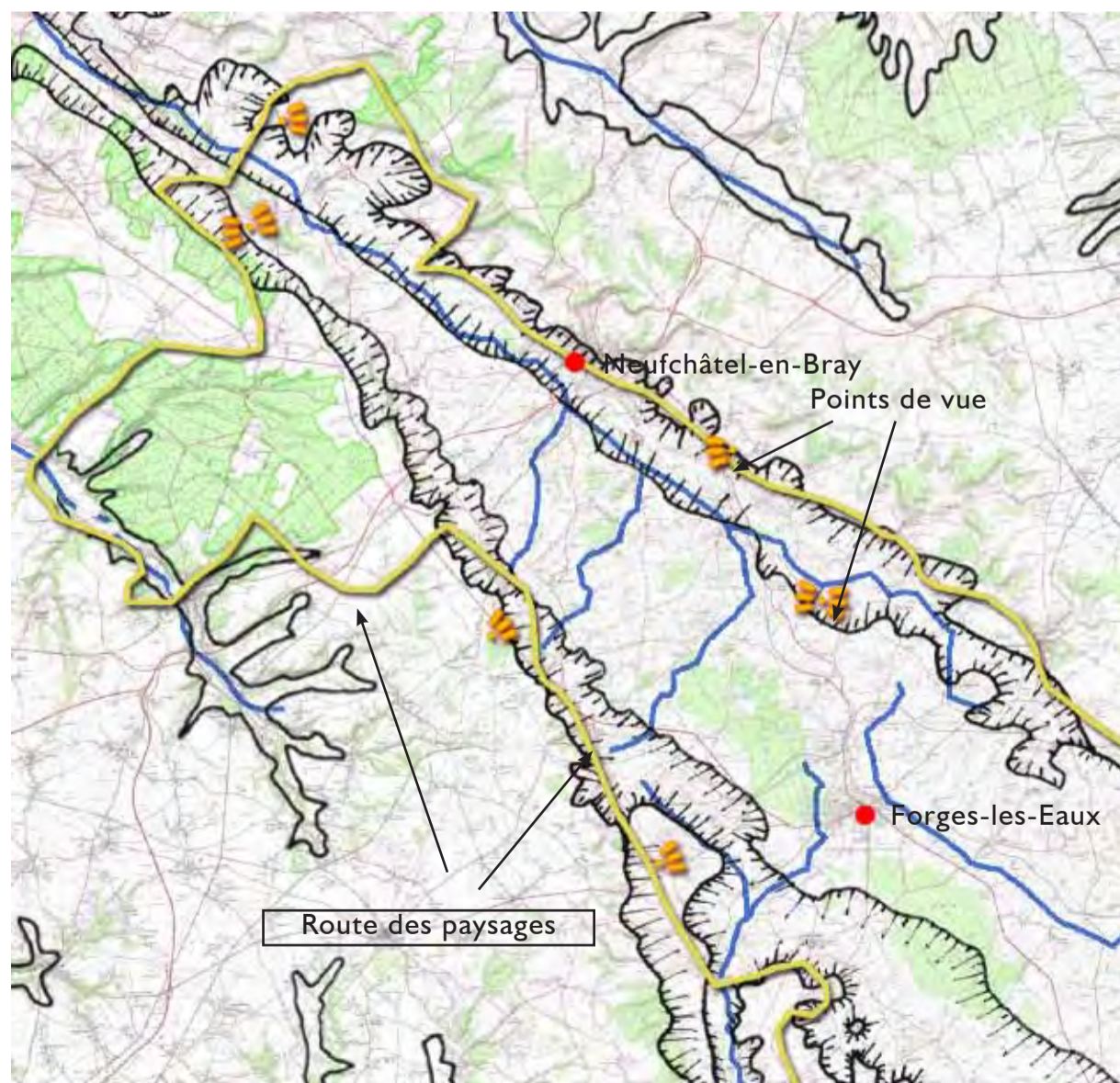
Des routes et des infrastructures discrètes

La boutonnière du pays de Bray, par sa morphologie, constitue une zone de passage entre Dieppe et Beauvais, et par extension Paris. C'est pourquoi la ligne de chemin de fer Paris-Dieppe parcourait la boutonnière de part en part avant d'être en partie désaffectée. Aussi, les grandes routes sont nombreuses à parcourir le territoire. Toutes s'adaptent au terrain naturel, suivant les ondulations des collines et des cuestas. Même l'autoroute A 28, la plus importante d'entre elles, suit le terrain naturel sans créer de terrassements trop importants, restant très discrète dans ce paysage sensible.



L'autoroute A 28 dissimulée dans la végétation à proximité de Neufchâtel-en-Bray. (2009)

Néanmoins, de nouveaux tracés de routes apparaissent en contournement des villes, dont les tracés ne tiennent pas toujours compte de la morphologie du site, comblant des vallons de remblais et formant des déblais sur les coteaux. Un projet est en cours à Gournay-en-Bray. Le pays compte également de nombreux itinéraires touristiques dont une «route des paysages» qui fait le tour de la boutonnière avec de nombreuses haltes aménagées, offrant des vues panoramiques et des tables d'orientation. Une partie de la voie ferrée Gisors-Dieppe est transformée en «avenue verte», axe cyclable qui relie le pays de Bray à la côte d'Albâtre et, au-delà, fait le lien avec les green-way en Angleterre.



Le plan de la route des paysages.



L'«Avenue verte», une piste cyclable qui emprunte l'ancienne voie de chemin de fer entre Serqueux et Dieppe. (2009 - commune de Beaubec-la-Rosière)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les zones humides et les pelouses calcaires, des espaces naturels de grandes valeurs

- Patrimoine écologique et paysager.
- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public .
- Entretien des ouvrages hydrauliques.
- Gestion des pentes pâturées sur les côtes du pays de Bray.



Pelouse calcaire sur les coteaux en cours de reconquête par la friche.



La butte de la Ferté-Saint-Samson, une butte-témoin surmontée d'une motte féodale : un site historique emblématique.

Les cuestas, les portes des vallées et les buttes

témoins, des reliefs repères de la boutonnière du pays de Bray :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Maintien des espaces ouverts sur les pentes par le pâturage ou les cultures.

Les structures végétales du bocage, une trame

identitaire :

- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien d'un petit parcellaire en évitant le regroupement des parcelles.
- Proposition d'un choix d'essences végétales adaptées pour les haies.
- Transmission des savoirs-faire pour la réalisation des haies à galons.



Le cloisonnement des prairies et des champs par les haies donne une profondeur à la lecture de ce paysage de bocage.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Les vergers sont de plus en plus rares sur les pentes. Ils se maintiennent encore à peu près, en proximité des villages.

La disparition des vergers et des prés sur les pentes :

- Soutien à l'entretien et à la revalorisation des espaces agricoles en pied de coteau, lutte contre l'enfrichement.
- Programme de replantation ciblée de vergers.

L'implantation des nouveaux hangars agricoles :

- Préconisation pour les choix de matériaux des bâtiments.
- Replantation de haies arborées en enclos.



Bâtiments agricoles trop clairs et absence d'un enclos végétal.



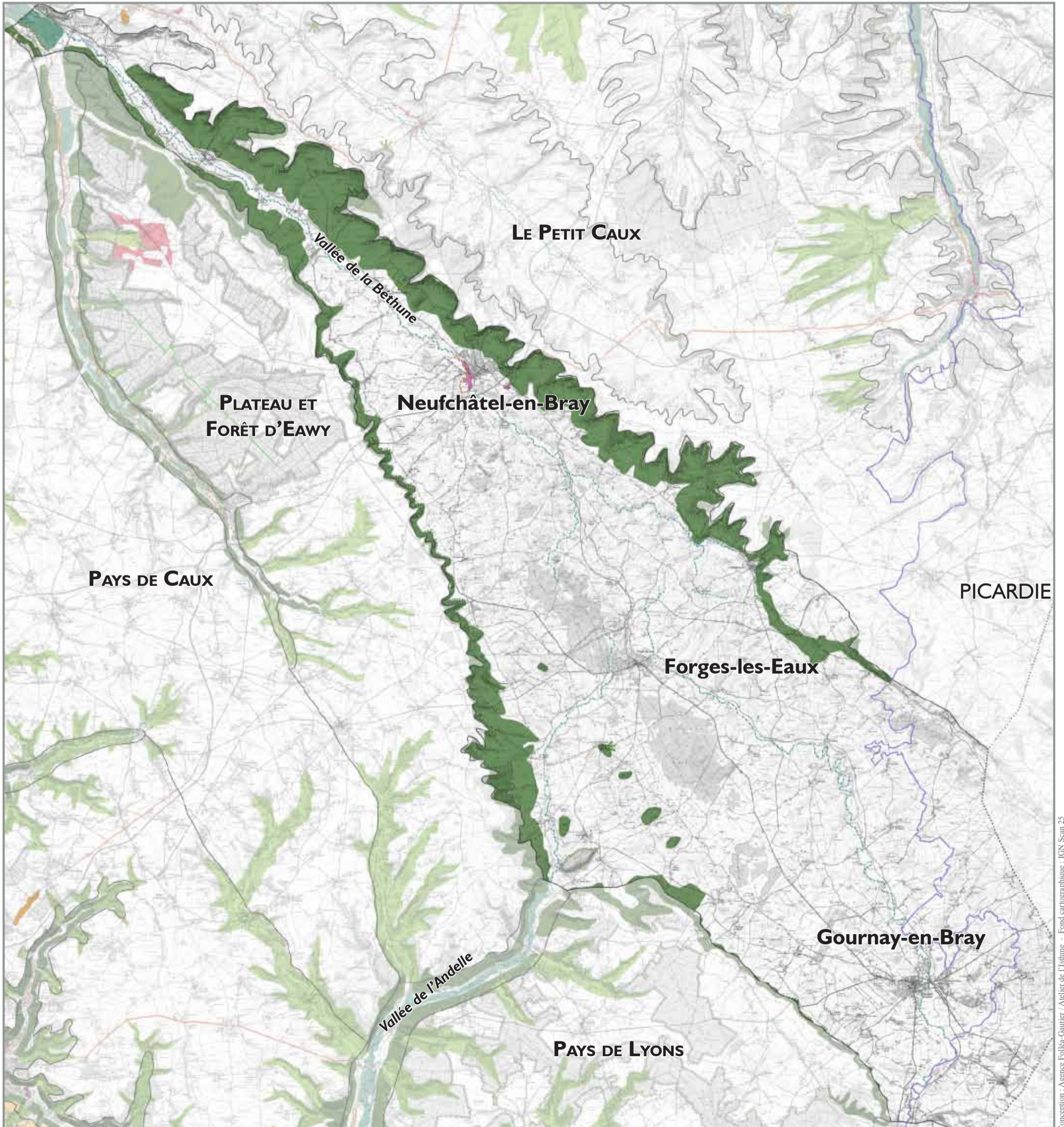
Les bâtiments de la zone d'activités viennent se coller à la rivière et occupent les prairies humides de la vallée.

L'implantation et l'aménagement des zones d'activités :

- Aménagement des espaces publics dans des dispositions environnementales.
- Création de lisières urbaines autour des zones d'activités.
- Recul d'implantation par rapport aux rivières et aux zones humides.

CARTE DES ENJEUX N°23 : LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

Légende des enjeux en dernière page



0 5 10 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

245

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme - Fond cartographique : IGN Scan 25

24. LA VALLÉE DE LA VARENNE

SITUATION

La vallée de la Varenne fait partie de ces nombreuses vallées parallèles qui trouvent leur source au cœur du plateau de Caux. Prenant un axe sud-est/nord-ouest, elle se dirige vers la Manche et mesure une trentaine de kilomètres. En aval, elle forme une confluence avec la Bêthune au niveau de Saint-Aubin-le-Cauf avant d'être rejointe par l'Eaulne pour former l'Arques, fleuve qui se jette dans la Manche à Dieppe. La vallée forme la frontière entre le plateau de Caux et la forêt d'Eawy, amorce forestière du pays de Bray.



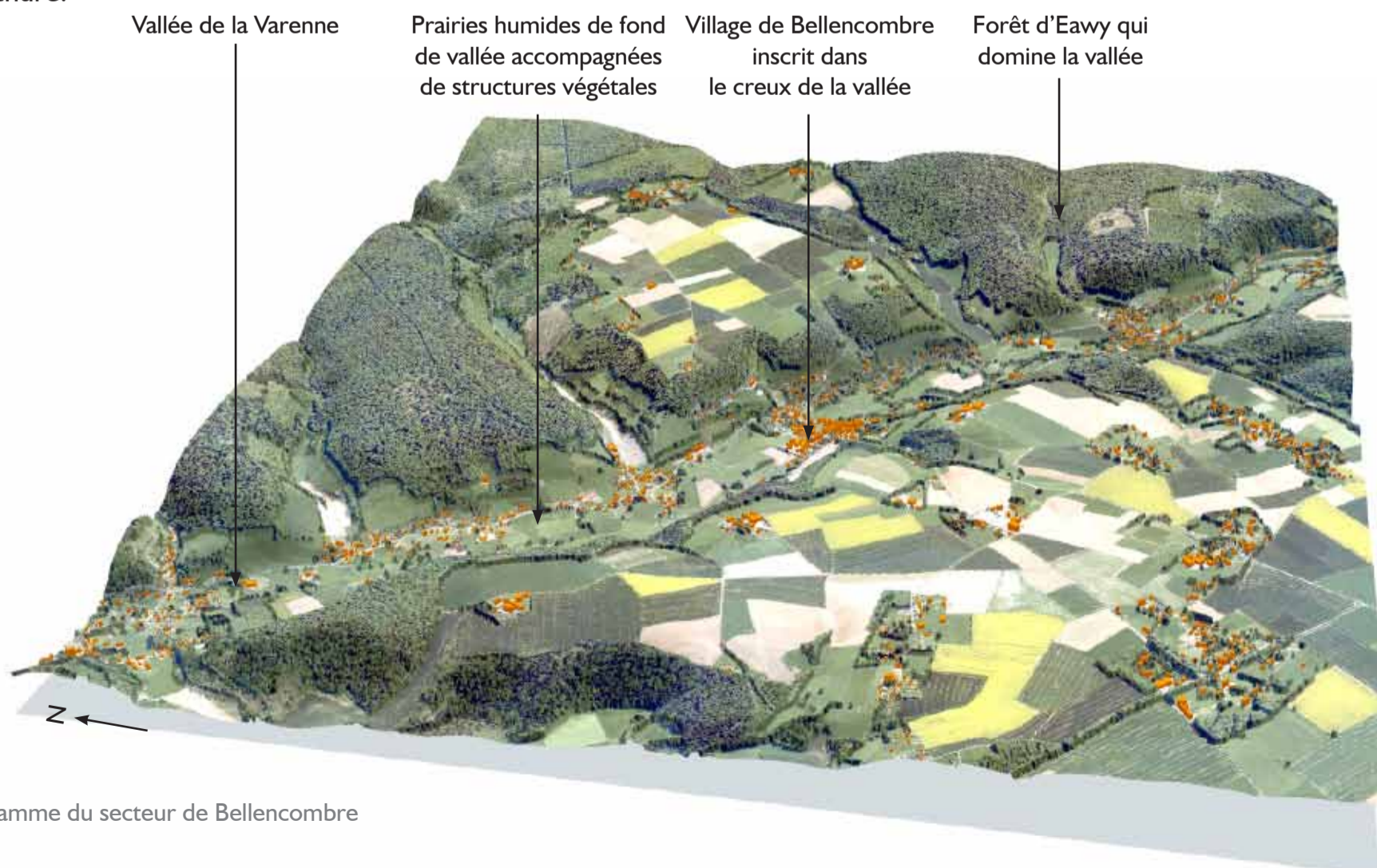
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Les coteaux boisés qui dominent le fond de vallée à Rosay. (2010)

Une vallée étroite aux coteaux raides et boisés

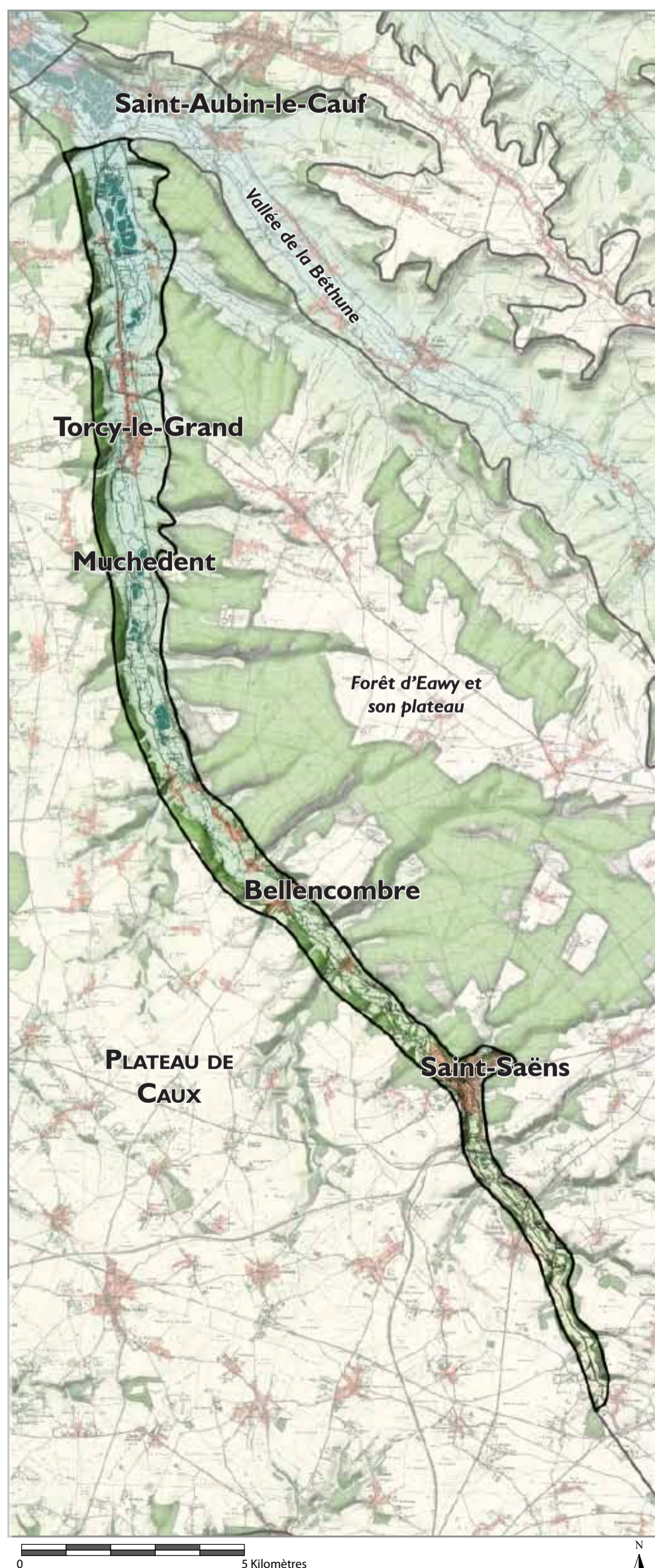
En amont, la vallée, très étroite, est dominée par des coteaux boisés souvent assez abrupts. A titre d'exemple, au niveau de Saint-Saëns, la différence entre les plateaux avoisinants et le fond de la vallée est de l'ordre de 70 mètres. Malgré les nombreux petits talwegs qui la rejoignent, la vallée reste prise dans une enveloppe exiguë. En suivant le cours de la Varenne, à partir de Bellencombre, le profil en V initial se transforme en U, dégagant un fond plat, formé des dépôts d'alluvions, du fait de la très faible déclivité de la pente à l'approche de l'embouchure.



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

Bloc-diagramme du secteur de Bellencombre

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°24 : LA VALLÉE DE LA VARENNE



Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une vallée étroite aux coteaux raides et boisés
- Une rivière peu mise en valeur
- Des prairies en fond de vallée, des grandes cultures sur les coteaux les plus doux
- De petits noyaux urbains isolés dans la vallée

Plus bas encore, dans le secteur de Muchedent, les coteaux s'adoucissent, et permettent aux cultures de venir investir les coteaux, jusque là exclusivement forestiers.

Les boisements sont essentiellement constitués de feuillus. Descendant très bas dans la vallée, ils forment un cadre, une ligne continue le long de la vallée. Le cadre forestier est marqué par la lisière sud-ouest de la forêt d'Eawy d'un côté et de l'autre par des taillis devenus boisements après l'abandon du pastoralisme sur les pentes.



Les parcelles de résineux en aval de Muchedent. (2010)



La Varenne isolée dans les prairies en aval de Muchedent. (2010 - commune de Torcy-le-Grand)

En aval de Saint-Hellier, la vallée est jalonnée de plans d'eau (anciennes gravières ou ballastières). Peu aménagés, ils ont acquis au fil du temps un aspect naturel. La vallée est également marquée par des élevages piscicoles. Ces installations de grande taille s'intègrent de manière générale assez mal dans cette vallée étroite. De longs bassins bétonnés prennent place à proximité de la route, formant un premier plan qui dévalorise le cœur de la vallée resté naturel.



En aval de Saint-Germain-d'Étables, les anciennes ballastières occupent de grands espaces en fond de vallée. (2010 - commune de Saint-Germain-d'Étable)

Une rivière peu mise en valeur

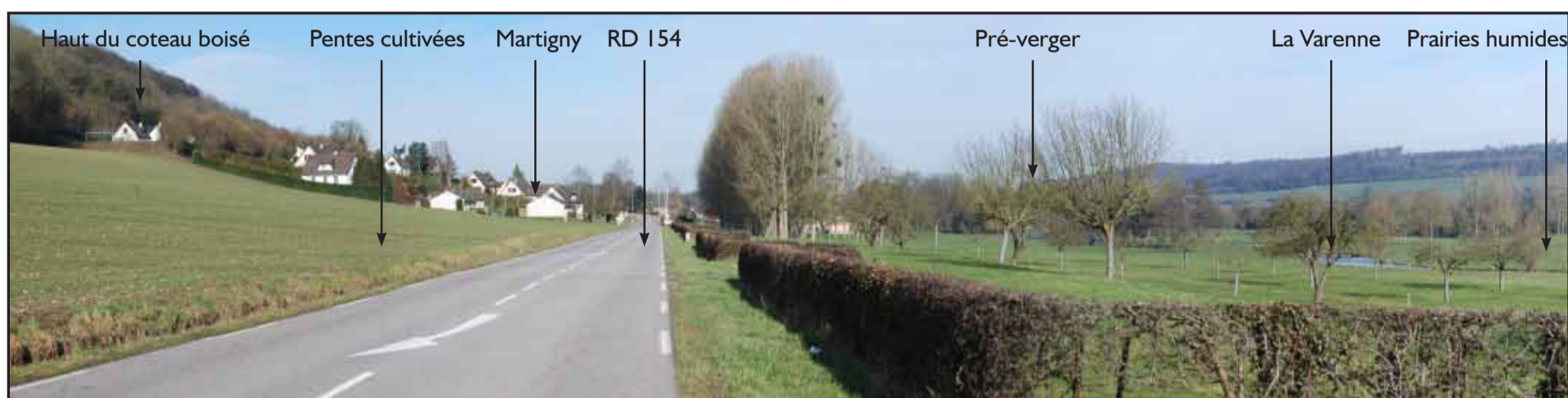
La rivière possède une ripisylve qui indique la présence de la rivière. Peu entretenue, on pourrait parfois la confondre avec un secteur enrichi avec de temps à autre, des peupleraies qui obstruent le regard et qui tendent à fermer la vallée. Ce sentiment s'estompe lorsque la rivière atteint des secteurs de prairies. La rivière, qui forme alors de larges méandres, perd toute végétation d'accompagnement. On a alors du mal à la distinguer dans un secteur entièrement plat, dans lequel les prairies humides sont soulignées en pied de coteau par quelques haies.

Des prairies en fond de vallée, des grandes cultures sur les coteaux les plus doux

L'espace agricole de la vallée est marqué par les très nombreuses prairies qui occupent le fond de vallée mais aussi les coteaux, en contraste avec les grandes cultures du plateau de Caux voisin. Cette présence encore massive des prairies a permis le maintien de structures végétales notamment des haies basses caractéristiques du pays de Bray. Rejetées sur les coteaux les plus doux en aval de Muchedent, les grandes cultures restent marginales jusqu'à la confluence avec la vallée de la Béthune.

Dans la vallée de la Varenne, les prairies constituent par l'ouverture qu'elles procurent, une véritable valeur paysagère. Elles contrastent avec les boisements qui tendent à être de plus en plus présents dans la vallée. Par ailleurs, elles permettent de mettre en valeur la rivière et ses abords ainsi que les villages.

Quelques prés-vergers existent encore, autour des villages, mais très vieillissants et non replantés, ils disparaissent très rapidement. Disséminées dans la vallée, quelques parcelles de maraîchage ponctuent les prairies.



A l'entrée de Martigny, les cultures remontent sur les coteaux. Les prairies et les vergers occupent le fond de vallée. (2010 - commune de Martigny)

De petits noyaux urbains nichés dans la vallée

Implantés à proximité de la rivière, les villes et les villages s'égrènent le long des deux routes qui parcourent la vallée, en pied de coteau. A l'étroit dans le fond de vallée, en amont de Bellecombres, les villages occupent la totalité de la largeur de la vallée. On constate parfois une colonisation des coteaux, où l'urbanisation remonte jusqu'à la ligne de crête, à l'image des quartiers périphériques de Saint-Saëns. Ce phénomène pose le problème de l'implantation des constructions dans la pente. Très souvent, l'installation en force dans le coteau a entraîné des terrassements peu heureux et rarement cicatrisés qui peuvent provoquer une forte érosion des sols et des coulées de boues.

En aval de Bellecombres, le fond de vallée plus large permet aux villages de s'étendre de façon plus linéaire. Néanmoins, malgré une géographie moins contrainte, ces villages ont tendance à s'étirer le long des routes. Ainsi, Torcy-le-Grand et Torcy-le-Petit forment un village-rue de plus de 3 kilomètres, le long des RD 149 et RD 154. Les traversées de villages sont, de manière générale, très peu aménagées. La route occupe presque tout l'espace public et l'image des villages est très minérale. On remarquera néanmoins quelques aménagements récents à l'image de la place centrale de Saint-Saëns, rénovée de manière sobre et dégagée des voitures en stationnement.



Saint-Saëns, un patrimoine urbain niché au creux de la vallée. (2010)

Des infrastructures routières assez peu discrètes

La vallée de la Varenne compte très peu de grandes routes. L'autoroute A 28 est la seule à la traverser mais elle reste relativement discrète dans le paysage car aucun bâtiment n'accompagne l'infrastructure. En revanche, les aménagements adjacents dégradent beaucoup plus l'image de la vallée. Ainsi, le carrefour de la RN 29, de la RD 928 et de la RD 38 est un véritable échangeur autoroutier dans la vallée. Son implantation dans le talweg a provoqué de nombreux terrassements qui ont bouleversé la topographie de la vallée.



A proximité de Saint-Martin d'Osmonville et de l'A 28, le carrefour RN 29, RD 928, RD 38 auquel s'associent des constructions récentes dégrade l'image naturelle de la vallée amont par son aspect très routier et très minéral. (Bd Ortho 2008 - commune de Saint-Martin-Osmonville)



A la Frenaye, les maisons isolées dans la pente entraînent de lourds terrassements qui abîment sérieusement les coteaux. (2010 - commune de Saint-Hellier)

En aval, deux routes parallèles discontinues circulent à flanc de coteau de part et d'autre de la vallée. Elles offrent de belles ouvertures sur le fond de vallée, constituant de véritables routes-paysages. Entre les villages, quelques hameaux et fermes isolées balisent la vallée notamment dans les secteurs plats du fond de vallée. Épisodiquement des maisons récentes s'implantent sur les coteaux raides. Ceci entraîne de lourds travaux de terrassements, très visibles dans la vallée.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les prairies et les structures végétales, des espaces ouverts et composés :

- Identification et préservation des prairies de fond de vallée et sur les coteaux, gestion des espaces ouverts.
- Aide à l'élevage bovin et ovin.
- Maintien des structures végétales du fond de vallée : arbres isolés, haies taillées, arbres d'alignement...
- Préservation des vergers de hautes-tiges.



Arbres isolés et arbres d'alignement dans les prairies du fond de vallée.



Rivière et étangs éclairent le fond de vallée.

Les rivières et les zones humides, des espaces naturels riches de biodiversité :

- Protection et mise en valeur des structures végétales de la ripisylve et des prairies humides.
- Préservation des prairies humides et des zones d'expansion des crues.
- Renaturation des berges et des pourtours des anciennes gravières.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les traversées trop routières des villages :

- Rénovation des traversées de villages avec réduction de la largeur des chaussées.
- Maintien de l'image rurale des espaces publics.



La traversée de Bellencombe, des aménagements urbains très routiers.

Les implantations de maisons sur les coteaux et l'urbanisation linéaire :

- Arrêt du mitage lié à l'urbanisation.
- Maintien des extensions urbaines à proximité des centres.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.



L'implantation des constructions sur les pentes nécessite une plus grande attention des abords et des terrassements.



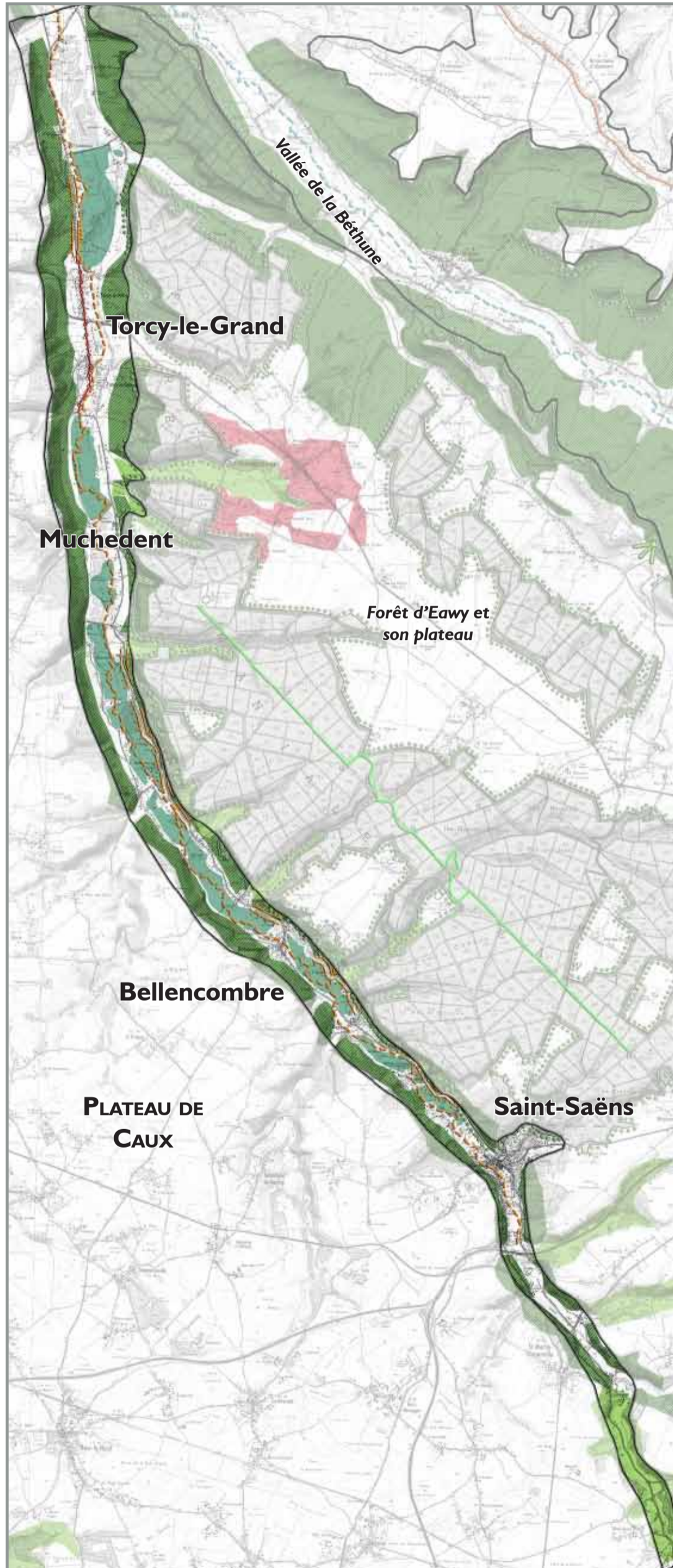
Le développement des peupleraies peut créer une fermeture de la vallée.

La fermeture des fonds de vallée :

- Limitation des peupleraies et remise en prairies des sites proches de la rivière.
- Aménagement et intégration paysagère des abords de sites piscicoles.
- Entretien réguliers des ripisylves et replantation lorsqu'elle a disparu.
- Création d'une circulation douce le long de la rivière.

CARTE DES ENJEUX N°24 : LA VALLÉE DE LA VARENNE

Légende des enjeux en dernière page



5 Kilomètres
LES UNITÉS DE PAYSAGES



Conception : Agence Folleau-Cautier / Atelier de l'Islande - Fond cartographique : IGN Scan 25

25. LA FORÊT D'EAWY ET SON PLATEAU

SITUATION

La forêt et le plateau d'Eawy s'étendent entre la vallée de l'Andelle au sud, la vallée de la Varenne et du Héron à l'ouest et le Pays de Bray au nord-est. Son altitude est comprise entre 130 et 230 mètres d'altitude. Au nord, la Forêt d'Eawy, une des plus grandes forêts de Haute-Normandie, s'étend sur 6550 hectares entre les communes de Saint-Saëns et d'Arques-la-Bataille. Au cœur de la forêt, le village des Grandes Ventes fait figure de commune centre.



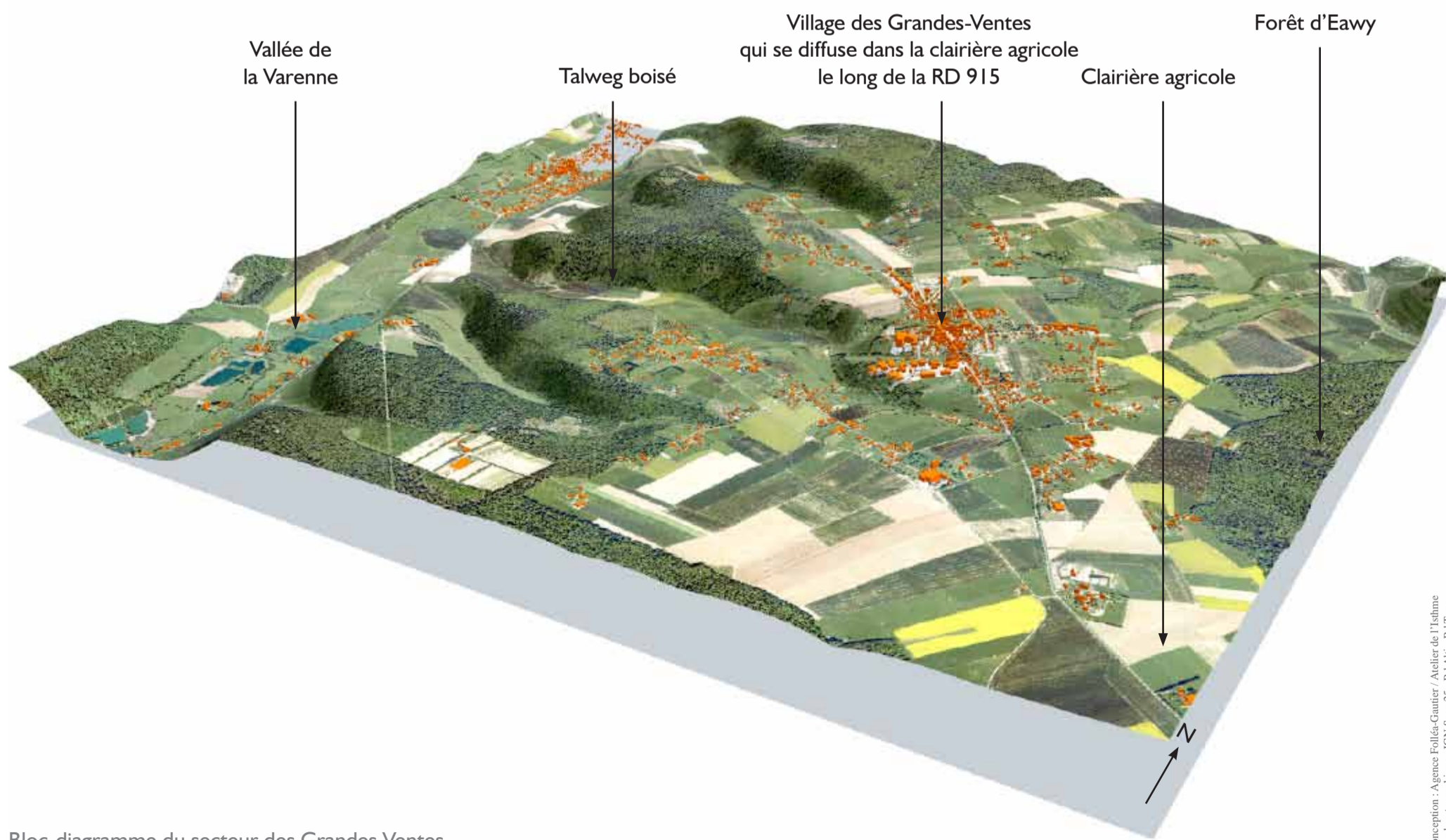
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Un plateau agricole et forestier. (2010 - commune d'Ardouval)

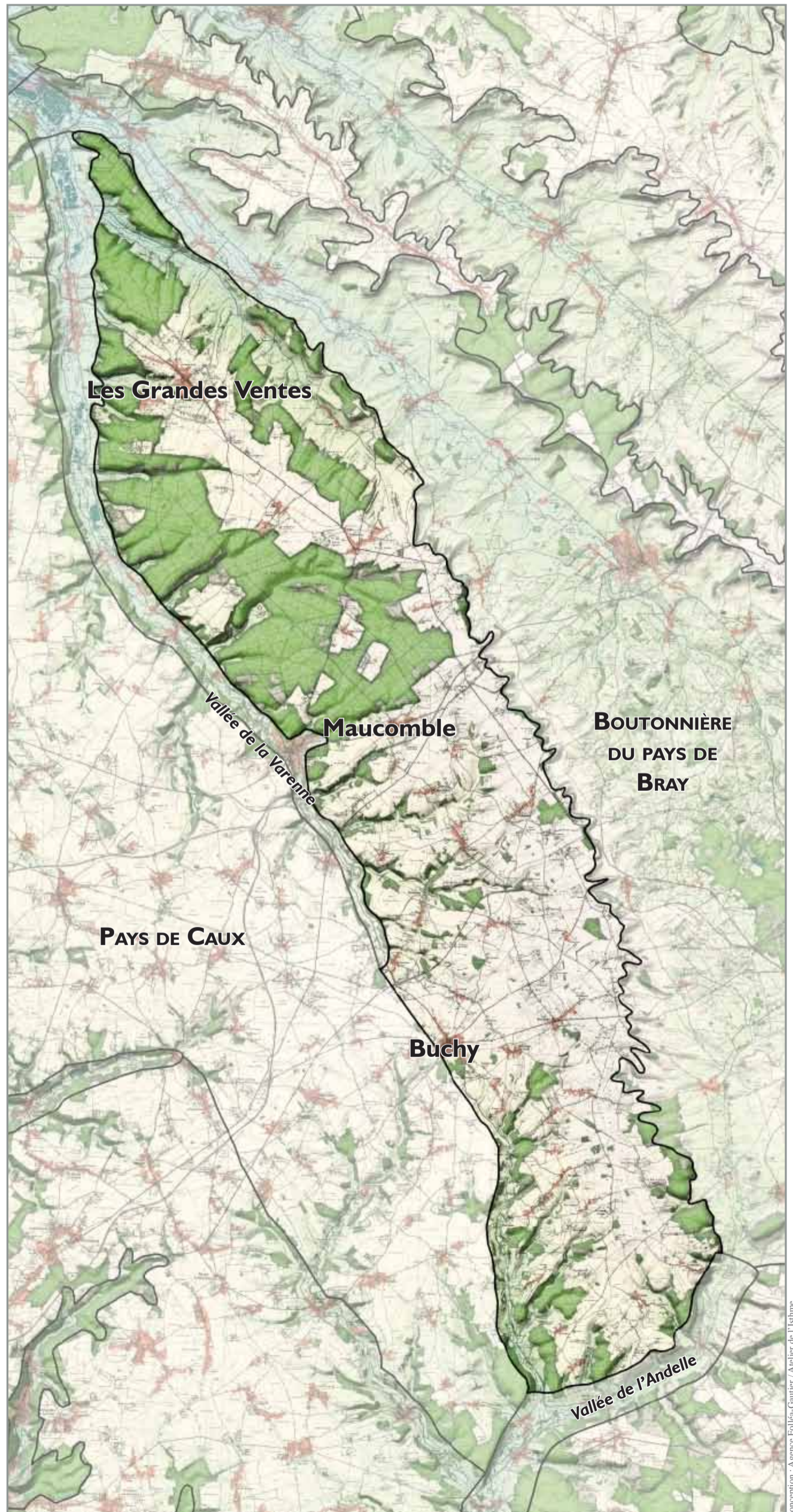
Un plateau qui fait le lien entre la forêt d'Eawy et la forêt de Lyons

Allongé sur plus de 40 km et longeant la boutonnière du pays de Bray, le plateau est en grande partie couvert de forêts. Forêt d'Eawy au nord, forêt de Lyons au sud, on retrouve aussi des fragments de boisements sur tous les talwegs qui rejoignent la vallée de la Varenne et sur les rebords de la cuesta de la boutonnière.



Bloc-diagramme du secteur des Grandes Ventes

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 25 : LA FORÊT D'EAWY ET SON PLATEAU



Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un plateau agricole et forestier
- La forêt d'Eawy, un massif forestier entrecoupé de clairières
- Un plateau agricole qui se simplifie
- Des villages pris dans une couronne verte

25. LA FORÊT D'EAWY ET SON PLATEAU

La forêt d'Eawy, un massif forestier entrecoupé de clairières

La forêt d'Eawy est formée de 6 massifs distincts : le grand massif d'Eawy, les Basses Bréhoulles, le canton du Croc, le bois de Pimont, la forêt des Nappes, le bois de Croixdalle.

Mesurant 22 km sur sa plus grande longueur et 8 km sur sa plus grande largeur, il s'agit d'une forêt humide en raison de la présence d'argile à silex.

Ancienne chênaie avant le 19^{ème} siècle, elle est aujourd'hui essentiellement peuplée de hêtres, dont certains sont remarquables. La forêt d'Eawy est un vestige des grandes forêts couvrant la région avant l'an mil et ayant subi les grands défrichements du Moyen-Age. Mal gérée et abondamment coupée pour les charpentes des maisons dieppoises, les mâts des navires et l'énergie des industries du verre de la vallée de la Bresle, la forêt était en ruine à l'aube du 19^e siècle.

Les forestiers de l'État entreprirent une replantation massive de hêtre, choisi pour sa croissance rapide. Son implantation fut une réussite mais le hêtre ne laisse aucune place aux autres espèces végétales, aussi le paysage forestier y est très homogène avec une futaie aux sous-bois clairs. Néanmoins, grâce à de nouvelles campagnes de replantations, d'autres essences y sont de plus en plus présentes: chêne, charme, frêne, merisier, érable sycomore.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la forêt a abrité sous ses couverts, au Val-Ygot (Ardouval), des rampes de lancement de V1 de l'armée allemande. Les dégâts occasionnés par l'installation de ces infrastructures militaires et par les bombardements alliés ayant pour objectif de les détruire ont été réparés par les Allemands après le conflit ; les zones ravagées ont été reboisées avec des conifères.

La forêt est structurée par l'Allée des Limousins, (ouverte par Gabriel de Limoges au 16^{ème} siècle), vaste percée de 14 kilomètres de long et de 20 à 30 mètres de large. Rectiligne, elle offre une perspective monumentale à travers la futaie. Très aménagée, la forêt compte de nombreux départs de sentiers avec des panneaux de signalétiques et des petits parcs de stationnement.



Forêt d'Eawy : un paysage forestier remarquable mais parfois monotone par l'omniprésence du hêtre. (2010 - commune de Maucomble)



La traversée de Ventes-Saint-Rémy. Même dans les clairières, la présence végétale reste très forte : haies champêtres taillées en clôtures et arbres forestiers et fruitiers. (2010)

Au cœur du massif forestier, de grandes clairières sont cultivées, formant un cœur agricole au sein du massif. Les lisières toujours présentes forment un cadre fort et opaque sur le pourtour. Au milieu de ces clairières, les villages des Grandes Ventes, Ardouval et Pommeréval prennent place au milieu d'un halo de prairies autrefois complantées de vergers. Ces dernières ont néanmoins tendance à disparaître au profit des grandes cultures toujours plus présentes.

On retrouve dans l'espace agricole et notamment en pourtour de village, les indices marquant la proximité de la boutonnière de Bray avec la présence de haies basses, très courantes autour des prairies.

Un plateau agricole dont le paysage se simplifie de plus en plus

Au sud du massif d'Eawy, le plateau se transforme et devient beaucoup plus agricole. Les boisements sont rejetés sur les flancs (Bois de Sigy par exemple) et en rebord de talweg formant une alternance entre petits bois et espaces agricoles .

Les terres se partagent équitablement entre grandes cultures et prairies, et l'élevage occupe une grande part des exploitations agricoles. Cependant la présence de très grands cheptels bovins sur le plateau ne s'accompagne pas des caractéristiques habituelles des pays d'élevage, comme on en trouve dans la boutonnière du pays de

Bray. Sur le plateau, le bocage est totalement absent, les vaches paissent dans de vastes prairies dont les limites sont peu perceptibles au milieu des terres de labours. L'habitat diffus des petites fermes n'existe pas; ce sont ici de très grandes fermes isolées au milieu des terres, dont les abords sont souvent peu soignés.

Dans l'espace agricole, les structures végétales ont disparu avec les remembrements successifs, provoquant une ouverture et une simplification des paysages.



L'espace agricole à Bosc-Roger-sur-Buchy, dépourvu de toute structure végétale : le plateau agricole associe prairies pâturées et cultures céréalières : un paysage simplifié qui manque d'attrait. (2010)

Des talwegs où se maintient une diversité paysagère

Entre forêts et grandes clairières cultivées, c'est dans les petits talwegs ou vallons qui rejoignent la vallée de la Varenne que se concentre une plus grande diversité des paysages. Sur ces débuts de pentes, la végétation arborée est plus présente : fragments de boisements, haies arborées, vergers, haies arbustives taillées s'associent aux prairies pour composer des paysages plus complexes et plus riches que les grandes étendues du plateau. Quelques villages profitent aussi de ces replis pour se nicher dans cette ambiance végétale, façonnant des paysages de campagne harmonieux.



C'est dans les talwegs que se maintiennent des paysages de campagne harmonieux. (2010 - commune de Montérolier)



Village à peine perceptible dans sa ceinture végétale. (2010 - commune de Mesnil-Follempriise)

Les espaces publics sont en général peu définis et les bâtiments publics (églises et mairies) relativement isolés. Entre une végétation abondante, les bas-cotés de la route enherbés et les clôtures de haies taillées confèrent aux villages une image jardinée.

Dans le massif de la forêt d'Eawy, les villages autrefois regroupés au centre de la clairière, ont tendance à s'étaler sur tout l'espace agricole. Cet étalement et ce mitage de l'habitat pose la question de l'avenir des terres agricoles au coeur des forêts.



Traversée de village à l'ambiance agréablement sobre et végétale. (2010 - commune de Bosc-Edeline)

Des villages pris dans une couronne verte

Les villages du plateau, qu'ils soient dans le massif de la forêt d'Eawy ou sur le plateau agricole présentent des caractéristiques assez similaires. Plus regroupés que ceux de la Boutonnière, ils s'apparentent à ceux du Petit Caux, privilégiant une forme allongée de type village-rue. Les habitations restent espacées les unes des autres et l'imbrication entre pré-vergers et habitat individuel constitue la base des villages. Une couronne verte se maintient autour des constructions et les haies hautes et basses forment un cadre fort qui sépare clairement le cœur villageois de l'espace agricole ouvert. Si l'on retrouve parfois quelques haies d'arbres autour des fermes, on ne peut pas les assimiler aux clos-masures, comme il en existe dans le pays de Caux voisin, car ni l'organisation du bâti ni les limites de l'enclos ne ressemblent à la forme particulière de la ferme cauchoise.



Le village-rue de Bradiancourt, avec ses prairies closes et ses vergers. (IGN Bd Ortho 2008)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

La forêt et ses allées cavalières, un patrimoine

forestier remarquable :

- Maintien du recul entre urbanisation et lisière forestière.
- Mise en place d'un mode de gestion écologique des lisières.
- Patrimoine forestier de grande valeur avec des arbres remarquables.
- Belles perspectives (allée des Limousins).
- Parcours et itinéraires de découverte de la forêt, de ces différents milieux (plateaux, talwegs, lisières, zones humides).
- Accueil du public, signalétique des cheminements et des pistes vélo, aménagement sobre des parcs de stationnement.
- Départ des promenades au cœur des villages et des bourgs.



Allée des Limousins, dans la forêt d'Eawy, une perspective longue de 14 kilomètres.



Les prés-vergers, une association emblématique de la Normandie qui tend à disparaître.

Les prés-vergers et les prairies autour des villages et dans les talwegs, des ambiances champêtres :

- Identification dans les documents d'urbanisme des prairies et des vergers.
- Protection et replantation des vergers.

Les structures végétales dans l'espace agricole, des éléments qui soulignent le parcellaire :

- Identification, maintien et replantation des haies et des arbres dans les prairies et les champs.
- Proposition d'une liste d'espèces végétales adaptées pour les haies taillées.
- Protection de toutes les haies remarquables.



Haies arbustives taillées, arbres isolés, haies arborées et bosquets de plein champs : des structures végétales qui dessinent le parcellaire.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Le mitage de l'habitat dans les clairières agricoles :

- Reconnaissance de la valeur de l'espace agricole dans les clairières en tant qu'espace ouvert.
- Maintien d'un recul d'implantation du bâti par rapport à la lisière forestière.
- Incitation au regroupement et à la densification de l'habitat au coeur des villages.



Habitat diffus dans les clairières agricoles de la forêt d'Eawy.



Abords peu valorisés d'une grande ferme d'élevage sur le plateau.

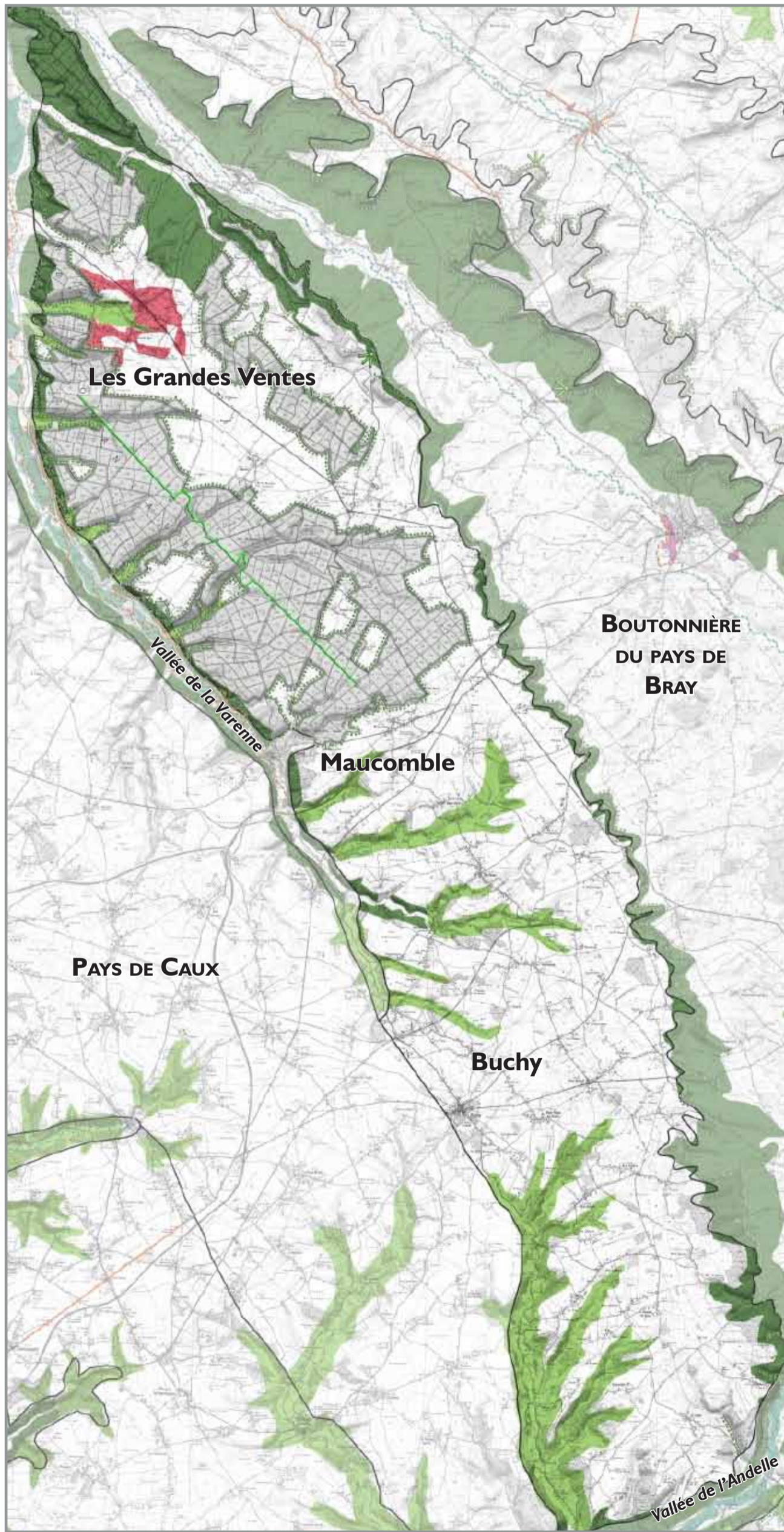
Les abords dégradés des grandes fermes

d'élevage :

- Replantation d'arbres ou de haies en enclos autour des fermes.
- Proposition d'un choix de matériaux pour la construction ou la rénovation des hangars agricoles.
- Mise en scène des entrées dans l'enclos de la ferme.

CARTE DES ENJEUX N° 25 : LA FORÊT D'EAUWY ET SON PLATEAU

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme - Fond cartographique : IGN Scan 25

0 5 10 Kilomètres
LES UNITÉS DE PAYSAGES



26. LE PAYS DE LYONS

SITUATION

Le pays de Lyons, situé au nord du Vexin normand, est pris en tenaille entre la vallée de l'Andelle à l'ouest et au nord et la boutonnière du pays de Bray au nord-est. Au sud, la transition avec le plateau du Vexin reste floue tant l'influence des grandes cultures se ressent au cœur des clairières forestières. Marqué par un massif forestier éclaté de 10700 hectares, ce territoire a pris le nom de sa principale et emblématique ville, Lyons-la-Forêt.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

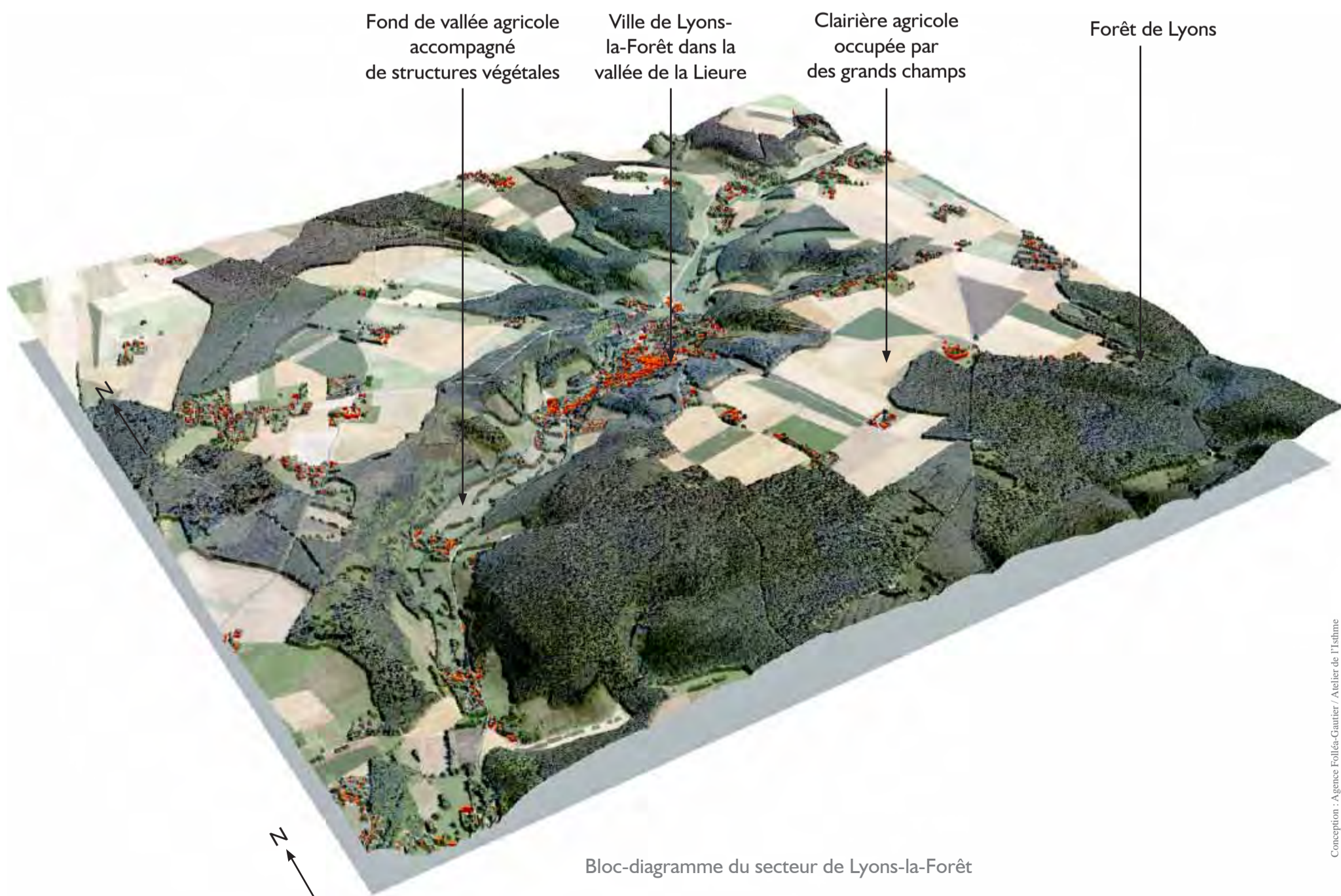
Un massif forestier ouvert par de nombreuses clairières

Le pays de Lyons est avant tout un pays forestier. Ce massif, géré en forêt domaniale, a pour principale particularité d'être morcelé, et de renfermer de très nombreuses clairières. Avoisinant le Vexin normand, la vallée de l'Andelle ou encore le pays de Bray, l'influence de chacun de ces pays alentour se ressent dans les clairières forestières.

Le massif forestier est essentiellement constitué de hêtraies majestueuses gérées en futaies par l'ONF. Très homogène, cette cathédrale forestière est parfois mélangée à quelques parcelles de résineux comme des mélèzes.

Très organisé, le massif est parcouru par d'innombrables routes forestières et d'allées cavalières permettant de le parcourir et de découvrir ses différents milieux.

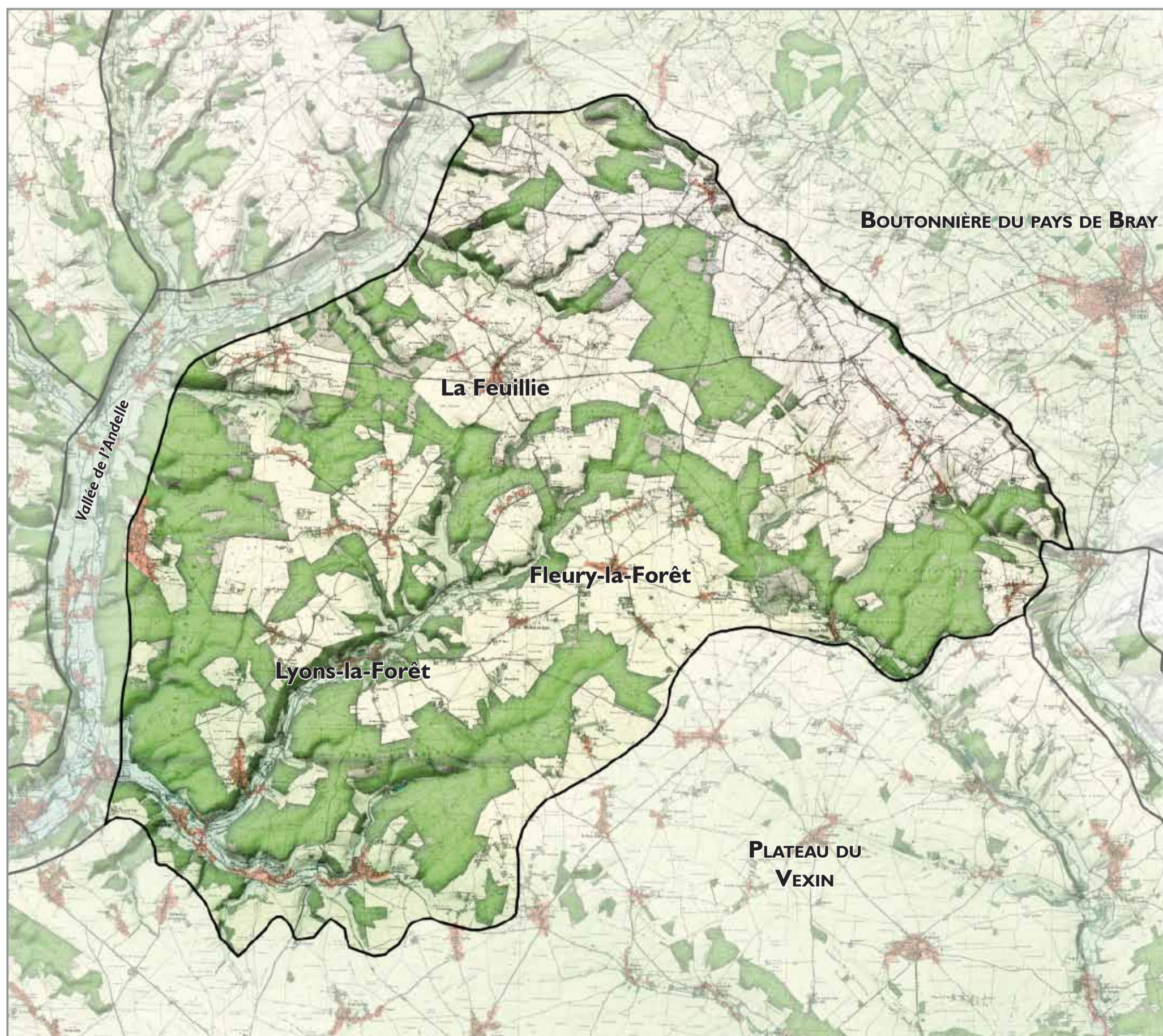
Cette forêt qui s'étendait beaucoup plus loin à l'origine, allant jusqu'à Gisors, a longtemps été surexploitée. Après les nombreux essartages du Moyen-âge qui ont ouvert les principales clairières, la forêt dut fournir l'énergie nécessaire à la production de verre (industrie très gourmande en bois : 200kg de bois pour 100kg de verre) et les peuplements périclitèrent peu à peu. Après la révolution, l'administration forestière reprit l'initiative en 1826 de son reboisement, en plantant une forêt de hêtres et en réglementant sévèrement son exploitation.



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°26 : LE PAYS DE LYONS

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un massif forestier ouvert par de nombreuses clairières
- Une agriculture dans les clairières sous influence des pays voisins
- Des petites vallées discrètes
- Une urbanisation lâche au cœur des clairières



0 5 Kilomètres

Une agriculture dans les clairières sous influence des pays voisins

Les clairières constituent de vastes espaces agricoles qui reprennent les caractéristiques du pays voisin le plus proche. Ainsi, la clairière située autour de Fleury-la-Forêt se rapproche beaucoup du Vexin normand. Dans ce secteur, 80% des terres sont consacrées aux grandes cultures. A l'inverse, dans la clairière de la Feuillie, 40% des terres sont consacrées aux prairies, se rapprochant des proportions existantes dans le pays de Bray.

Suivant la nature de l'agriculture dominante, la pression sur les lisières forestières n'est pas la même. Dans les secteurs de grandes cultures, la pression est extrêmement forte et réduit la lisière à une simple limite, sans transition entre champs cultivés et futaie. A l'inverse, dans les secteurs aux nombreuses prairies, les structures végétales encore présentes dans l'espace agricole assurent une continuité et une transition riche et complexe tant sur le plan du paysage que des milieux naturels.



Lisière très simplifiée en limite des grandes cultures entre Bézancourt et le Pavillon. (2009 - commune de la Feuillie)



Ourlet forestier dense dans un vallon à proximité du Carreaux. (2009 - commune de Beauvoir-en-Lyons)



Haies basses en limite de prairies à l'entrée du Pavillon. (2009 - commune de la Feuillie)

Ces structures végétales présentes dans les clairières sont essentiellement des haies basses que l'on retrouve dans le pays de Bray, mais aussi des arbres isolés comme des pins ou des chênes qui ponctuent les haies basses.

Dans les secteurs aux nombreuses prairies, le réseau de haies s'appuie aussi sur des routes légèrement en creux qui par leurs talus apportent un élément de diversité paysagère supplémentaire. A l'inverse, dans les secteurs de grandes cultures, l'essentiel des structures végétales ont aujourd'hui disparues.

Des petites vallées discrètes

Au cœur du massif, de petites vallées discrètes animent un plateau qui pourrait paraître, à première vue, uniforme. La plus importante d'entre elle, est parcourue par la Lieure, petite rivière qui se jette dans l'Andelle au niveau de Charleval. Cette vallée, dans laquelle s'est implantée la ville de Lyons-la-Forêt est dominée par des lisières forestières qui descendent très bas formant un cadre fort. Au fond, une langue cultivée suit le cours de la rivière apportant un peu de lumière. Ces espaces forment des paysages de campagne soignée dans lesquels se nichent quelques villages.



Une vallée cultivée ponctuée de quelques arbres isolés. (2009 - commune de Rosay-sur-Lieure)

Les autres vallées, pour la plupart sèches, rejoignent directement la vallée de l'Andelle. Leur organisation répond aux mêmes critères que ceux de la vallée de la Lieure, avec des cultures qui occupent le fond de vallée et les pieds de coteaux, dominés par les lisières du massif forestier.

Discrètes, elles n'en sont pas moins précieuses car elles apportent par leurs paysages ouverts et cultivés de la diversité, dans un paysage dominé par les boisements.

Une urbanisation lâche au cœur des clairières



Une enveloppe végétale si dense que le village reste peu perceptible. (2009 - commune de Beauvoir-en-Lyons)

Les communes les plus importantes du pays de Lyons comme la Feuillie, la Haye, le Tronquay, Fleury-la-Forêt, Beauficel-en-Lyons et Rosay-sur-Lieure s'étendent toutes au milieu de leur clairière à la croisée des chemins. Cette organisation urbaine héritée de la période des essartages au Moyen-Age n'a pas engendré la création de centres urbains importants. En revanche, ils ont conservé une ceinture végétale les isolants de l'espace agricole. Ils ont tendance dans l'ensemble à s'étirer le long des voies formant des villages en étoile, où l'espace public est sobre et rural.



Au cœur des villages, la forte présence végétale donne une image très jardinée aux espaces publics. (2009 - commune de Beauvoir-en-Lyons)



Fleury-la-Forêt, un village isolé au milieu des grandes cultures, mais contenu dans une enveloppe végétale. (2009)

Conception : Agence Holléa-Gautier - Fond photographique : IGN Rd Ortho



Les ouvertures sur le coteau forestier de la vallée de la Lieure, à Lyons-la-Forêt : une belle relation entre la ville et la forêt. (2009)

Lyons-la-Forêt, une ville historique préservée

La commune la plus importante du Pays, Lyons-la-Forêt est accrochée au coteau sud de la vallée de la Lieure. Ce gros bourg au centre très préservé, possède un patrimoine architectural et urbain remarquable et ses espaces publics sont soignés. Les nombreuses maisons à colombage lui confèrent un aspect pittoresque déjà largement reconnu, la ville ayant servi de cadre à de nombreux tournages cinématographiques.

La ville s'est relativement peu étendue ces dernières années. Cependant, on constate une tendance à l'urbanisation linéaire et ponctuelle le long des routes départementales à la sortie de la ville.



Un patrimoine architectural et urbain reconnu. (2009 - commune de Lyons-la-Forêt)



Maisons de briques roses et parc arboré font le charme du centre-bourg à Lyons-la-Forêt. (2009)



Belle demeure à pans de bois remplis de briques à Lyons-la-Forêt. (2009)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Le patrimoine architectural et urbain de Lyons-la-Forêt :

- Ensemble architectural remarquable.
- Perspectives depuis le centre-ville vers la forêt.

La forêt de Lyons, un patrimoine forestier

remarquable :

- Patrimoine forestier de grande valeur.
- Quelques arbres remarquables isolés.
- Belle perspectives cavalières.
- Parcours et itinéraires de découverte de la forêt et de ses différents milieux.
- Accueil du public, signalétique et aménagement sobre des parcs de stationnement.



La superbe halle au centre de Lyons-la-Forêt.



Haies taillées délimitant prairies et cultures.

Les structures végétales des clairières, des

éléments de transition entre forêt et clairières :

- Identification, maintien et replantation des haies et des arbres dans l'espace agricole.
- Proposition d'une liste d'essences végétales adaptées pour les haies taillées (CAUE 27).

Les vallées, des paysages plus intimes et

pittoresques :

- Maintien de l'agriculture et identification des secteurs soumis à la déprise.
- Entretien des lisières dans les vallées et mise en place d'un recul entre les zones de cultures et la forêt.



Vallée cultivée et habitée au coeur du massif boisé.

Les couronnes végétales autour des villages, des enveloppes protectrices :

- Identification des zones de prairies et de vergers dans les documents d'urbanisme.
- Protection et mise en place d'un plan de gestion communal ou inter-communal de ces secteurs.



Haies taillées et présence végétale adoucissent la relation entre le village et l'espace agricole.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Des lisières forestières appauvries par la trop grande proximité des cultures labourées.

Les lisières forestières simplifiées dans les secteurs de grandes cultures :

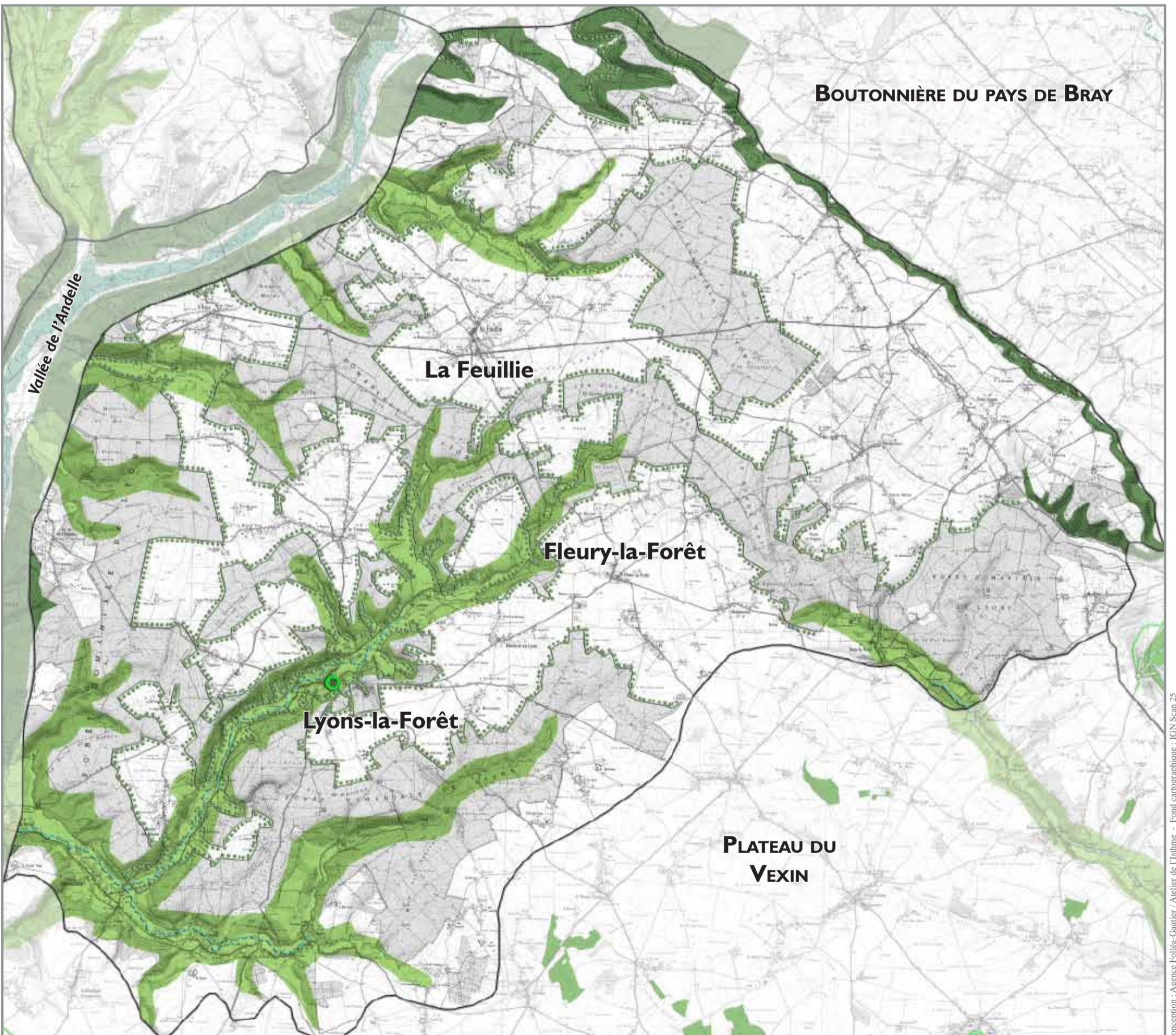
- Maintien d'un recul entre les grandes cultures et les lisières forestières et entre l'urbanisation et la forêt.

L'allongement de l'urbanisation linéaire :

- Arrêt de l'urbanisation le long des voies.

CARTE DES ENJEUX N°26 : LE PAYS DE LYONS

Légende des enjeux en dernière page



LES UNITÉS DE PAYSAGES

27. LA VALLÉE DE L'ANDELLE

SITUATION

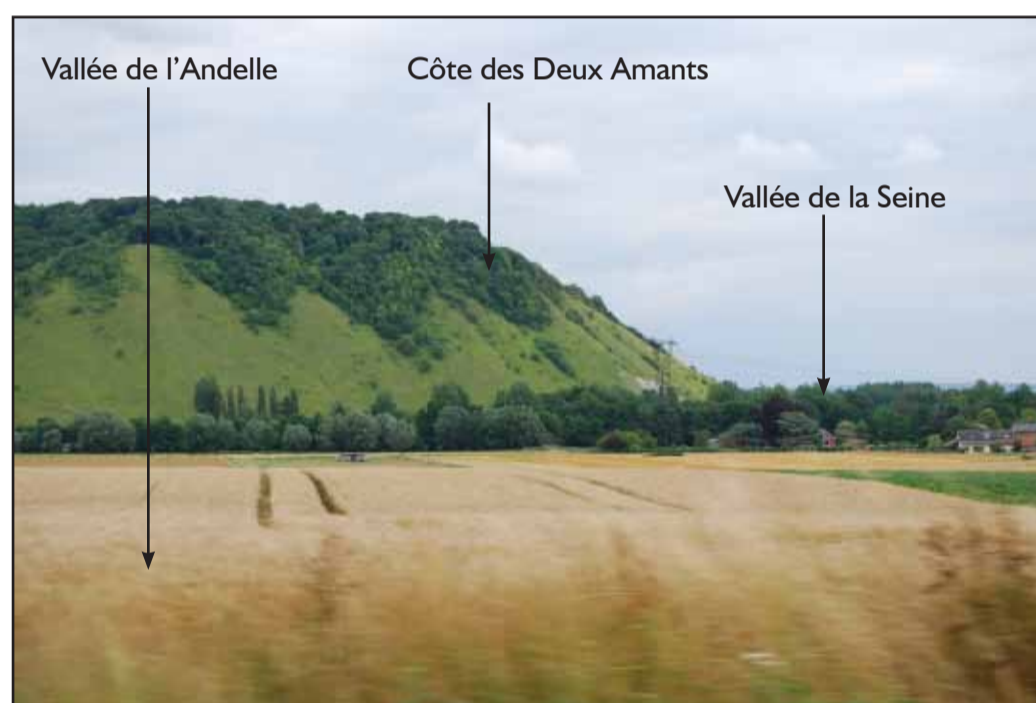
La vallée de l'Andelle fait le lien entre le pays de Bray et la vallée de la Seine séparant le Vexin Normand et le pays de Lyons du plateau de Caux. Longue d'une quarantaine de kilomètres, elle rejoint la Seine au nord de la plaine alluviale de Poses sur la commune de Pitres. La confluence des deux vallées forme un site très vaste dominé par la côte des Deux Amants. L'Andelle est rejointe par trois affluents principaux, le Héron au niveau d'Elbeuf-sur-Andelle, le Crevon au niveau de Vascoeuil et la Lieure au niveau de Charleval.



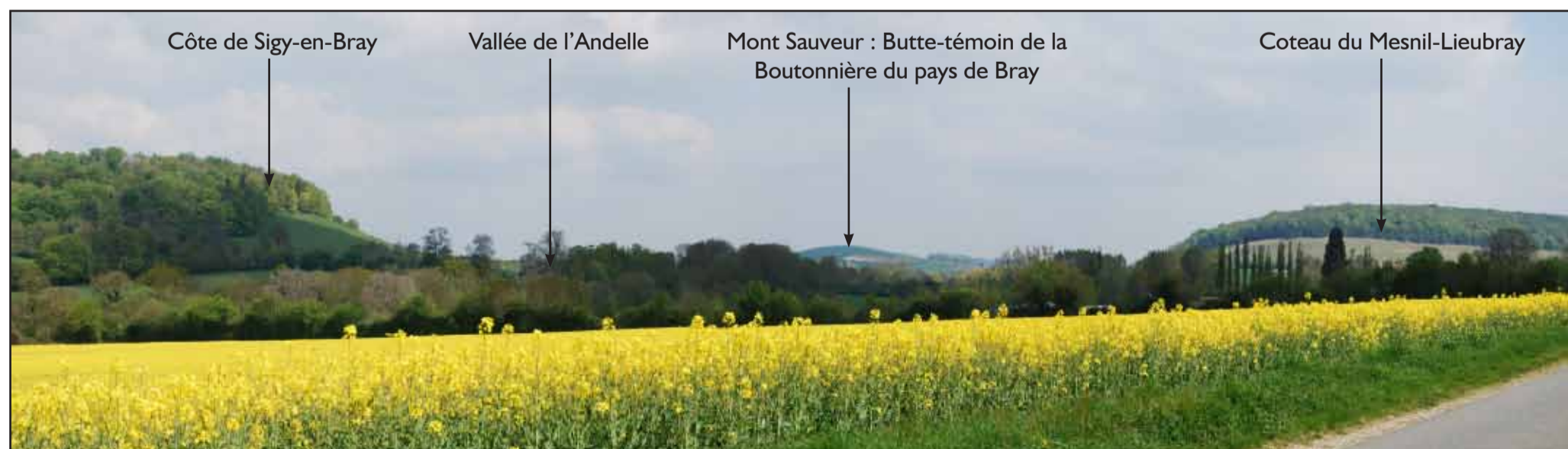
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une vallée agricole encaissée et dominée par la forêt

La vallée de l'Andelle est marquée par un profond encaissement par rapport au plateau. La différence de 100 mètres entre le fond de la vallée et le plateau, vers Nolléval, passe à plus de 130 mètres à la hauteur de Pitres. Cette différence de niveau crée des sites au relief très fort à l'image de la côte des Deux Amants qui marque la confluence avec la Seine. Les coteaux sont, pour l'essentiel, cultivés sur le bas des pentes et boisés sur leur sommet. En aval de Charleval, les coteaux deviennent trop abrupts pour être cultivés et sont alors uniquement occupés par la forêt. Ces boisements sont essentiellement constitués de futaie de hêtres qui marquent le début du massif forestier de Lyons.



La côte des Deux Amants vue depuis la vallée de l'Andelle : un site remarquable qui marque la confluence avec la Seine (site classé). (2009 - commune du Manoir)

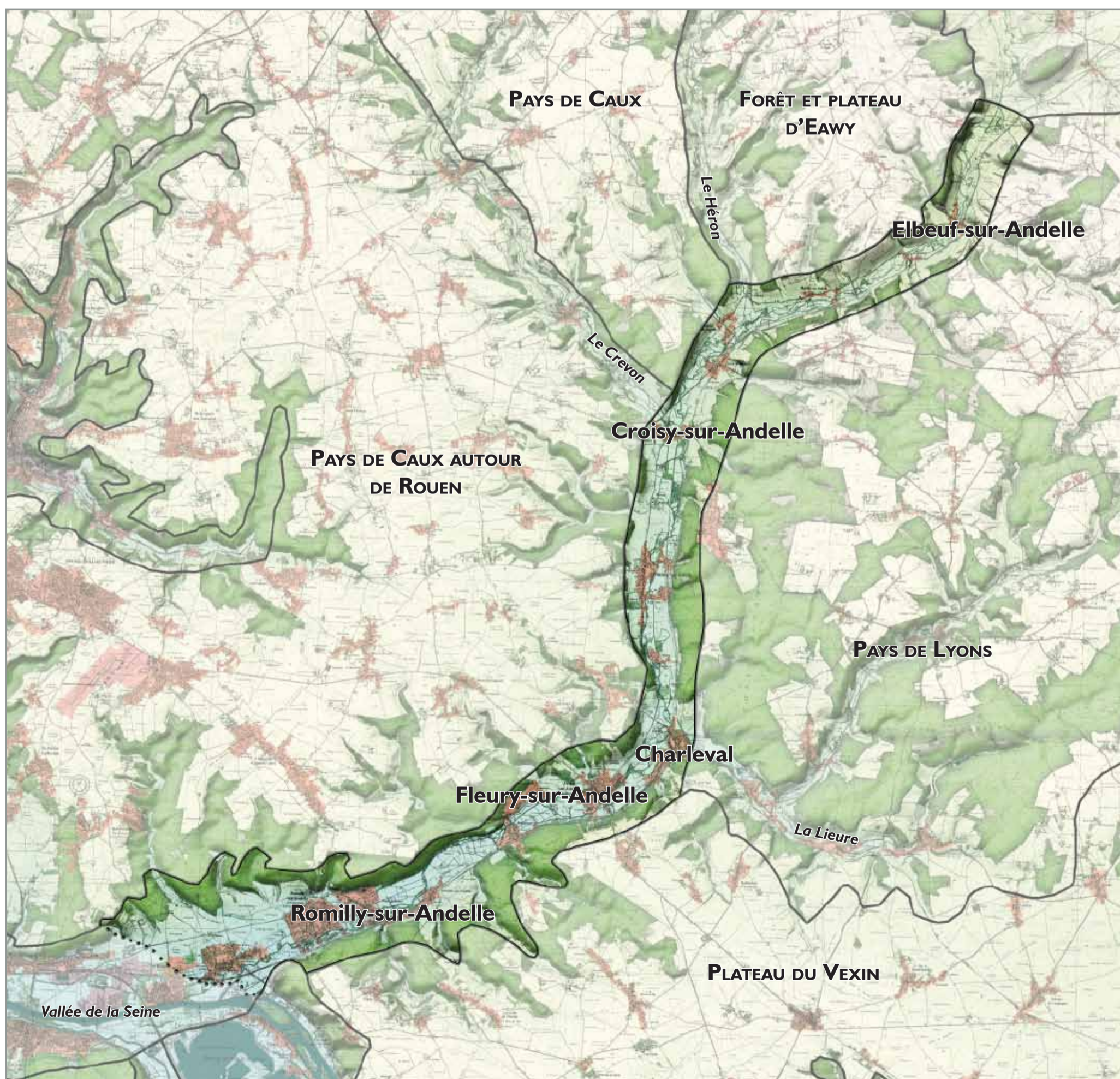


A l'amont, la vallée se resserre, les structures végétales se font plus nombreuses et la boutonnière du pays de Bray apparaît, signalée par un effet de porte monumentale entre deux coteaux abrupts. (2009 - commune du Mesnil-Lieubray)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°27 : LA VALLÉE DE L'ANDELLE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une vallée agricole encaissée et dominée par la forêt
- Une urbanisation qui se développe à l'aval
- Une industrie intimement liée à l'eau



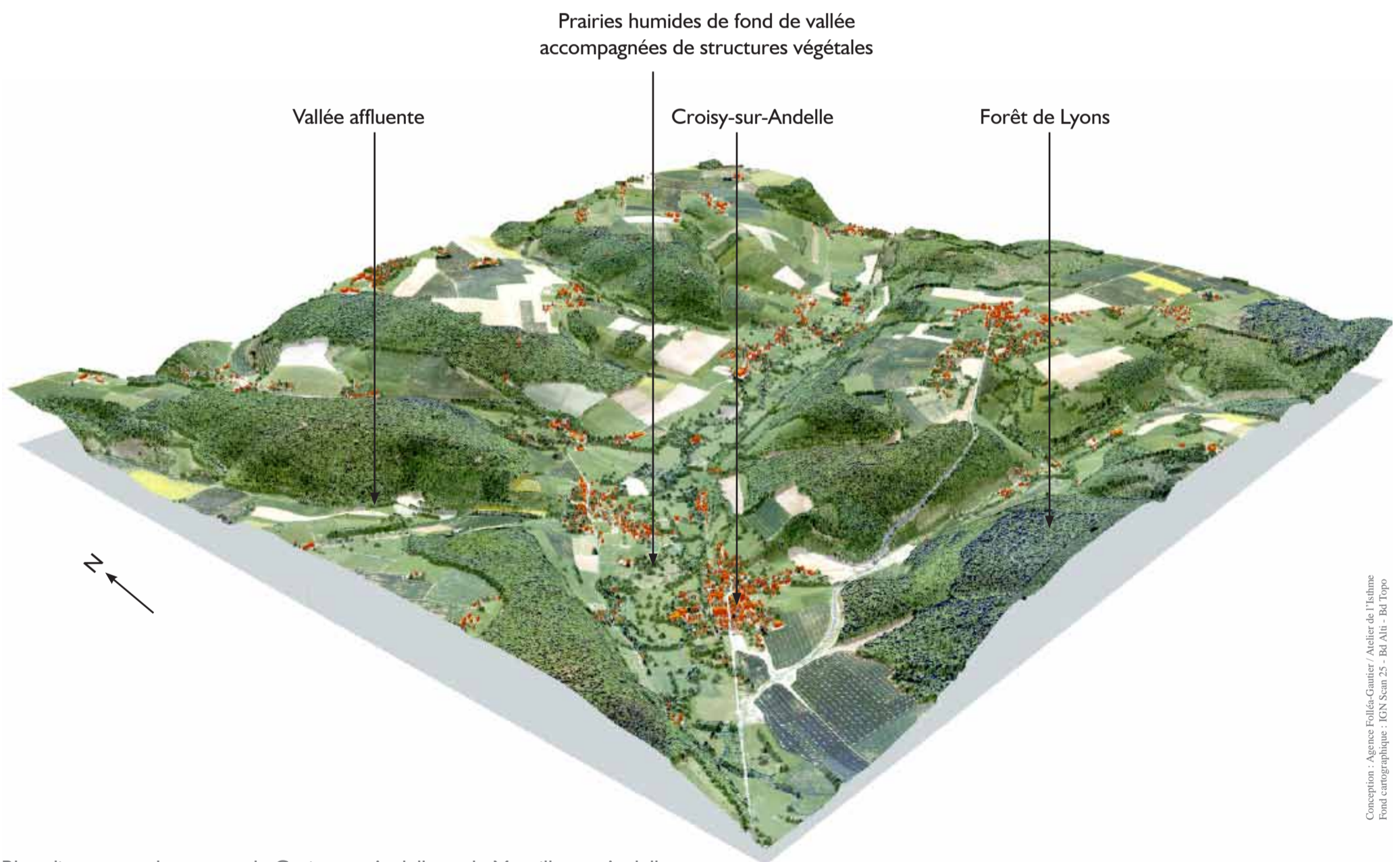
0 5 Kilomètres

27. LA VALLÉE DE L'ANDELLE

Le fond de vallée est, quant à lui, occupé par des prairies humides, accompagnées de nombreuses structures végétales qui peuvent prendre des allures de bocage au niveau de Nolléval. Entre forêt au sommet des coteaux et prairies humides de fond de vallée, on retrouve des cultures de céréales et parfois de lin.



Belles prairies humides et coteaux boisés. (2009 - commune du Mesnil-Lieubray)



Bloc-diagramme du secteur de Croisy-sur-Andelle et de Morville-sur-Andelle

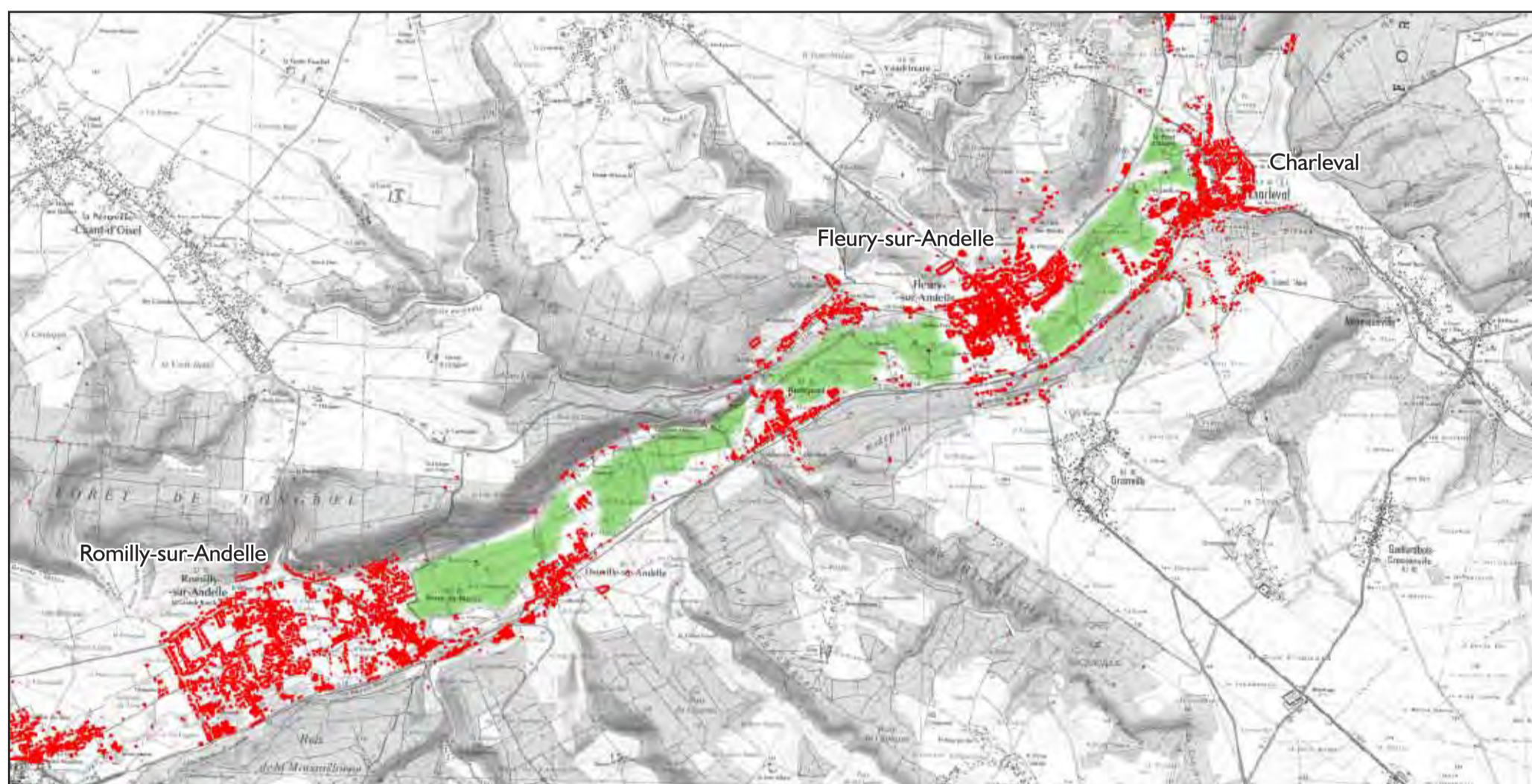
Une forte pression urbaine à l'aval

Tout au long de la rivière, les villages s'égrènent régulièrement, occupant le pied des pentes de la vallée ou les rebords du cours d'eau. A l'aval, à partir de Charleval jusqu'à la confluence, les villages se sont fortement développés ces dernières années, sous l'influence de la forte pression urbaine de la vallée de la Seine et la proximité de Rouen.

Lotissements et urbanisation linéaire sont apparus, avec leur cortège de petites maisons blanches aux toits rouges, banalisant le caractère rural des villages d'origine.

Les espaces publics ont été réaménagés dans un style routier, fonctionnel et standardisé. Les extensions récentes arrivent aujourd'hui au contact des espaces agricoles de la vallée, sans que soit travaillée l'interface entre bâti et champs cultivés.

Cette évolution de l'habitat a profondément transformé le paysages de la vallée dans sa partie aval. Néanmoins, les communes maintiennent encore des interruptions d'urbanisation entre les villages, mais la progression continue et les quelques prairies marquant les coupures sont soumises à une forte pression.



Les villes et villages de la vallée, à l'aval de l'Andelle, se rejoignent peu à peu sous la pression de l'urbanisation de Rouen. (IGN Scan 25 2009)



Une limite brutale d'un lotissement au contact de la plaine agricole. (2009 - commune de Fleury-sur-Andelle)



Petit barrage sur l'Andelle à Charleval.

Une industrie intimement liée à l'eau

Le cours de l'Andelle a très tôt été exploité pour son énergie. On compte encore actuellement une centaine d'ouvrages hydrauliques sur les 50 km que compte la rivière depuis sa source située dans le pays de Bray. Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, la vallée est essentiellement occupée par des moulins avant l'arrivée d'industries plus lourdes, d'impressions sur étoffe, de filature et de tissage. Cette vague d'industrialisation a entraîné la création de grands ensembles bâtis situés à proximité de la rivière.



Traversée de l'Andelle à Charleval ; un moulin et un lavoir, un patrimoine encore très présent le long de la rivière. (2010 - commune de Charleval)

L'un des vestiges, les plus spectaculaires est la filature Levasseur, non loin de l'abbaye de Fontaine-Guérard. Elle n'aura fonctionné que quelques années, détruite par un incendie en 1874.

Ces implantations en dehors des noyaux urbains ont entraîné la constitution de nouveaux quartiers et poussé les villes à se développer dans la zone inondable.

Aujourd'hui se pose, de manière cruciale, la reconversion de friches immenses qui trouvent rarement de repreneurs.



A Pont-Saint-Pierre, les aménagements du site industriel ne mettent pas la rivière en valeur. (2010 - commune de Romilly-sur-Andelle)



La filature Levasseur à proximité de Fontaine-Guérard, un monument industriel. (2010 - commune de Douville-sur-Andelle)

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Prairies pâturées de fond de vallée : des espaces ouverts et lumineux autour des villages.

Les prairies humides de fond de vallée, des espaces de respiration entre les villages :

- Identification et protection des prairies de fond de vallée.
- Arrêt de l'urbanisation dans les zones inondables et le long des routes.

Le patrimoine bâti industriel :

- Identification et restauration du patrimoine remarquable.
- Reconversion vers des équipements publics.
- Mise en valeur des abords.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

L'urbanisation linéaire le long des routes de pied de coteau :

- Arrêt de l'urbanisme linéaire le long des routes.
- Création de charte de gestion pour les axes routiers situés en pied de coteau.



Urbanisation linéaire en sortie de village le long de la RD321.



Contact brutal entre le lotissement et l'espace agricole.

Les limites non traitées des extensions d'urbanisation :

- Création d'épaisseurs végétales autour des nouveaux quartiers d'habitation.
- Création de circulations douces et d'activités compatibles avec une périphérie de villages (jardins ouvriers, terrains de sport, etc...).

Les espaces publics peu valorisés des villages :

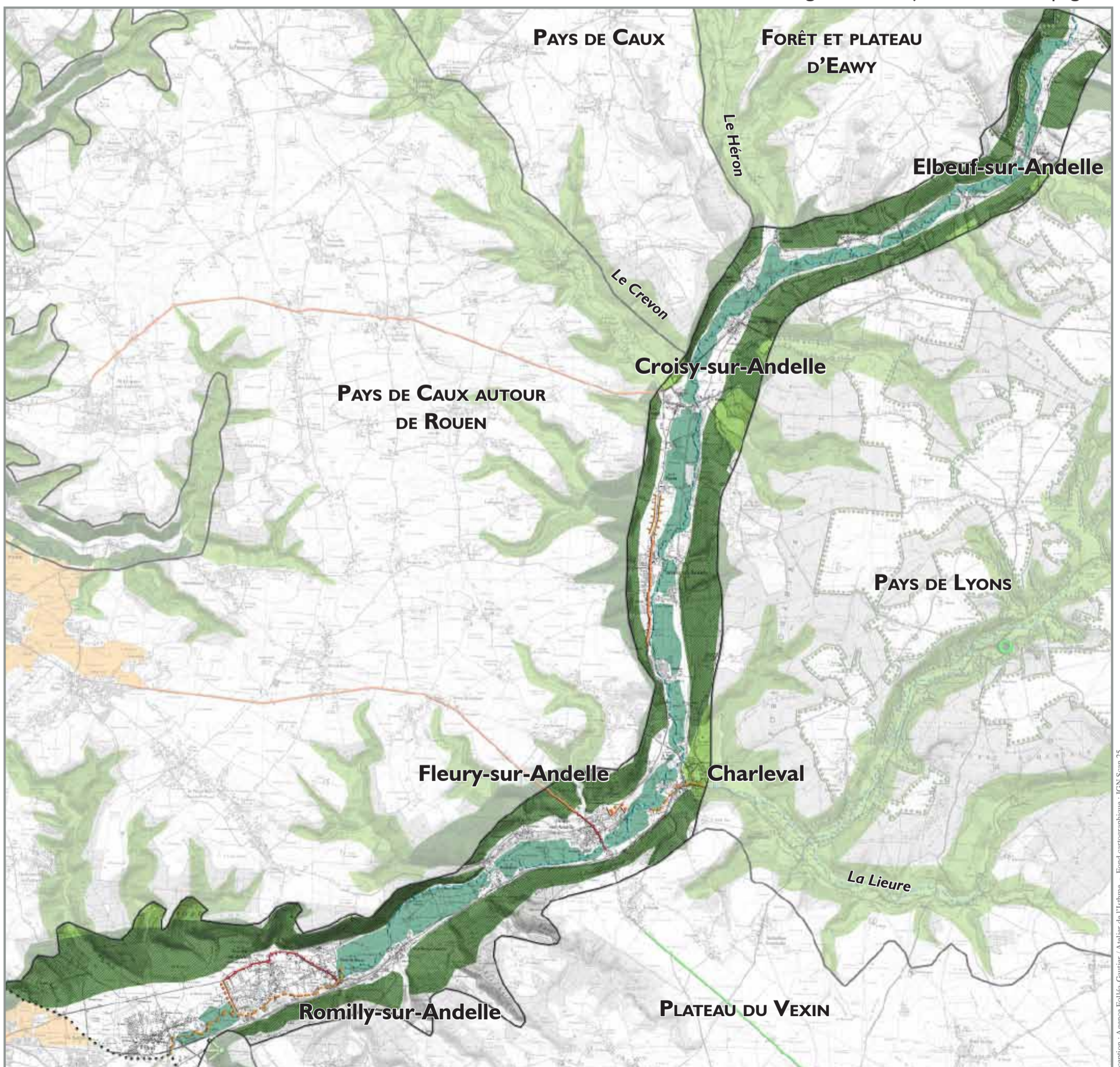
- Rétrécissement de la chaussée au profit des trottoirs, à la faveur du piéton.
- Maintien du caractère rural des espaces publics (sobriété des aménagements, des matériaux et du mobilier, enherbement des accotements, etc...).



Traversée de village uniquement aménagée au profit de l'automobile ; le piéton y est peu à l'aise.

CARTE DES ENJEUX N°27 : LA VALLÉE DE L'ANDELLE

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scan 25

Situé à l'extrémité est du département de l'Eure, le Vexin normand est géographiquement un prolongement du Vexin français. Situé entre la vallée de la Seine à l'ouest et le pays de Lyons au nord, il couvre un petit territoire où la vallée de l'Epte marque la frontière entre la Région Ile-de-France et la Région Haute-Normandie.

Le Vexin normand aux ondulations amples et à l'habitat regroupé en gros villages, montre plusieurs types de paysages en fonction des sols et de la morphologie.

Le plateau du Vexin offre les paysages les plus étendus avec des horizons lointains ponctués de boisements épars.

Le Vexin bossu, en marge des vallées de la Seine et de l'Epte, développe des paysages plus vallonnés avec une agriculture moins unitaire en raison de la moins grande qualité des terres.

La vallée de l'Epte qui prend sa source au coeur du pays de Bray dessine une profonde et longue entaille dans les plateaux cultivés et offre des paysages de coteaux festonnés dominant une large plaine humide.

La vallée du Gambon, qui creuse le plateau pour rejoindre la vallée de la Seine aux Andelys, se distingue par ses paysages plus intimes, plus boisés et plus habités à la confluence.

Au final, 4 unités de paysage composent le Vexin normand:

28 - la vallée de l'Epte

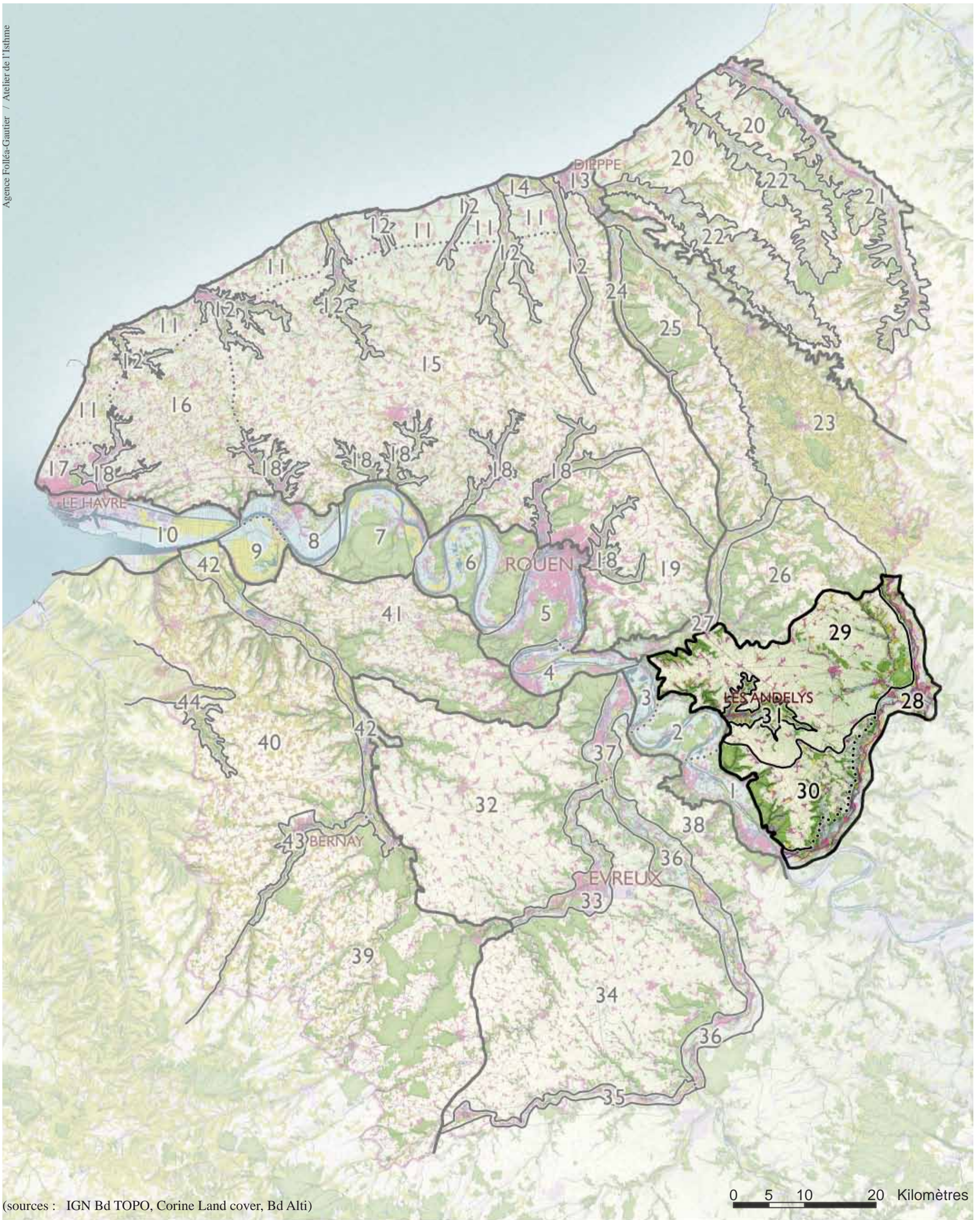
29 - le plateau du Vexin

30 - le Vexin bossu

31 - la vallée du Gambon

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DE PAYSAGES DU VEXIN NORMAND

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



(sources : IGN Bd TOPO, Corine Land cover, Bd Alti)

0 5 10 20 Kilomètres



28. LA VALLÉE DE L'EPTE

SITUATION

A la limite du département de l'Eure et du Val d'Oise, la vallée de l'Epte forme la frontière historique entre le Vexin français et le Vexin normand. Prenant sa source dans la boutonnière du pays de Bray, non loin de Forges-les Eaux, la rivière de l'Epte s'écoule vers le sud pour se jeter, une soixantaine de kilomètres plus loin, dans la Seine à l'amont de Vernon.

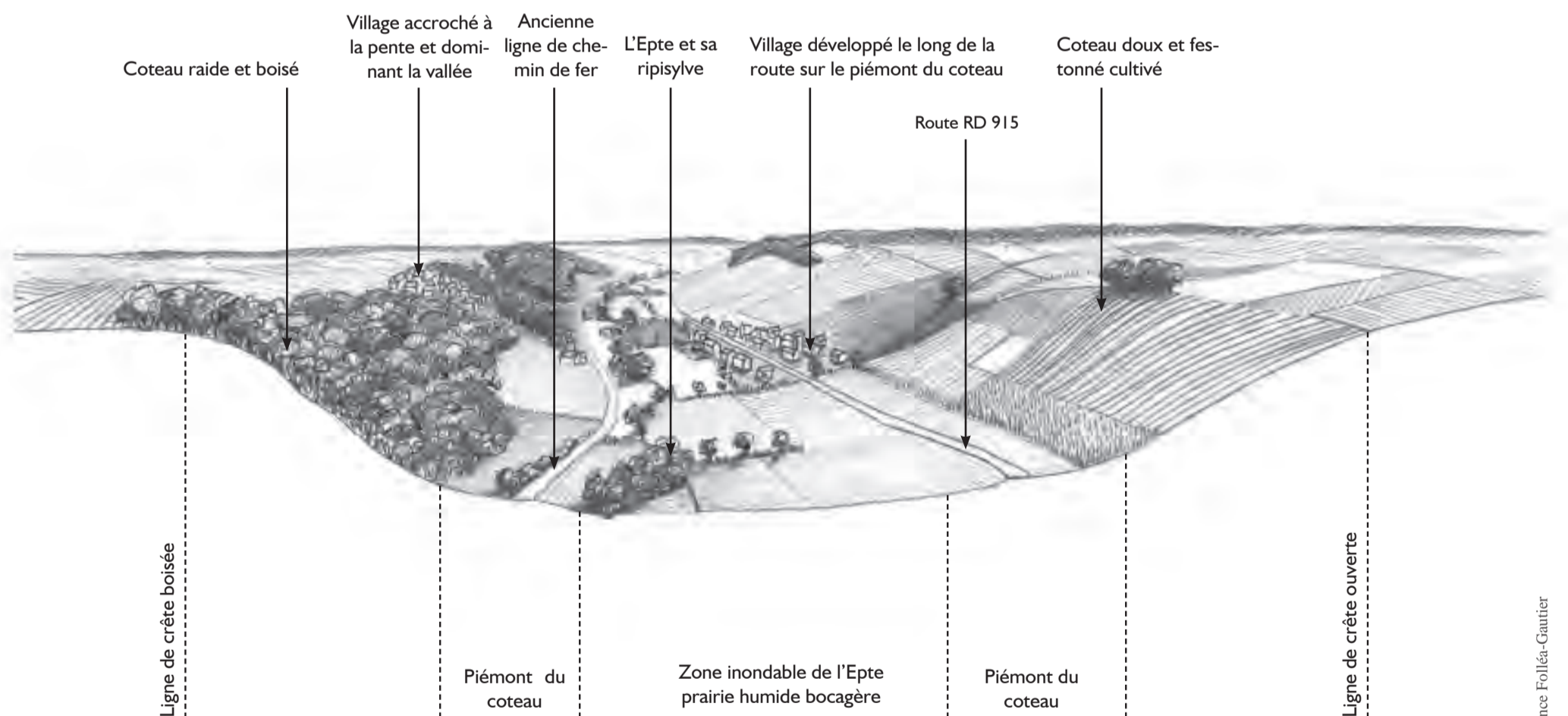


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La vallée amont entre Neuf-Marché et Gisors : une vallée étroite et bocagère

Entre Neuf-marché et Gisors, la vallée amont de l'Epte dessine une entaille régulière d'1 km de large dont les versants asymétriques rappellent les caractéristiques de la plupart des vallées de Haute-Normandie : un versant raide au sud-ouest, très souvent boisé et un versant doux et festonné au nord-est dominé de cultures cé-

réalières. Aux abords de la boutonnière du pays de Bray, le pincement du mont Sainte-Hélène et du bois de Neuf-Marché, marque fortement la limite entre deux paysages, toutefois, l'influence du pays de Bray se ressent dans les paysages de la vallée amont, notamment par l'aspect bocager de l'espace agricole et la forte présence de haies arborées.

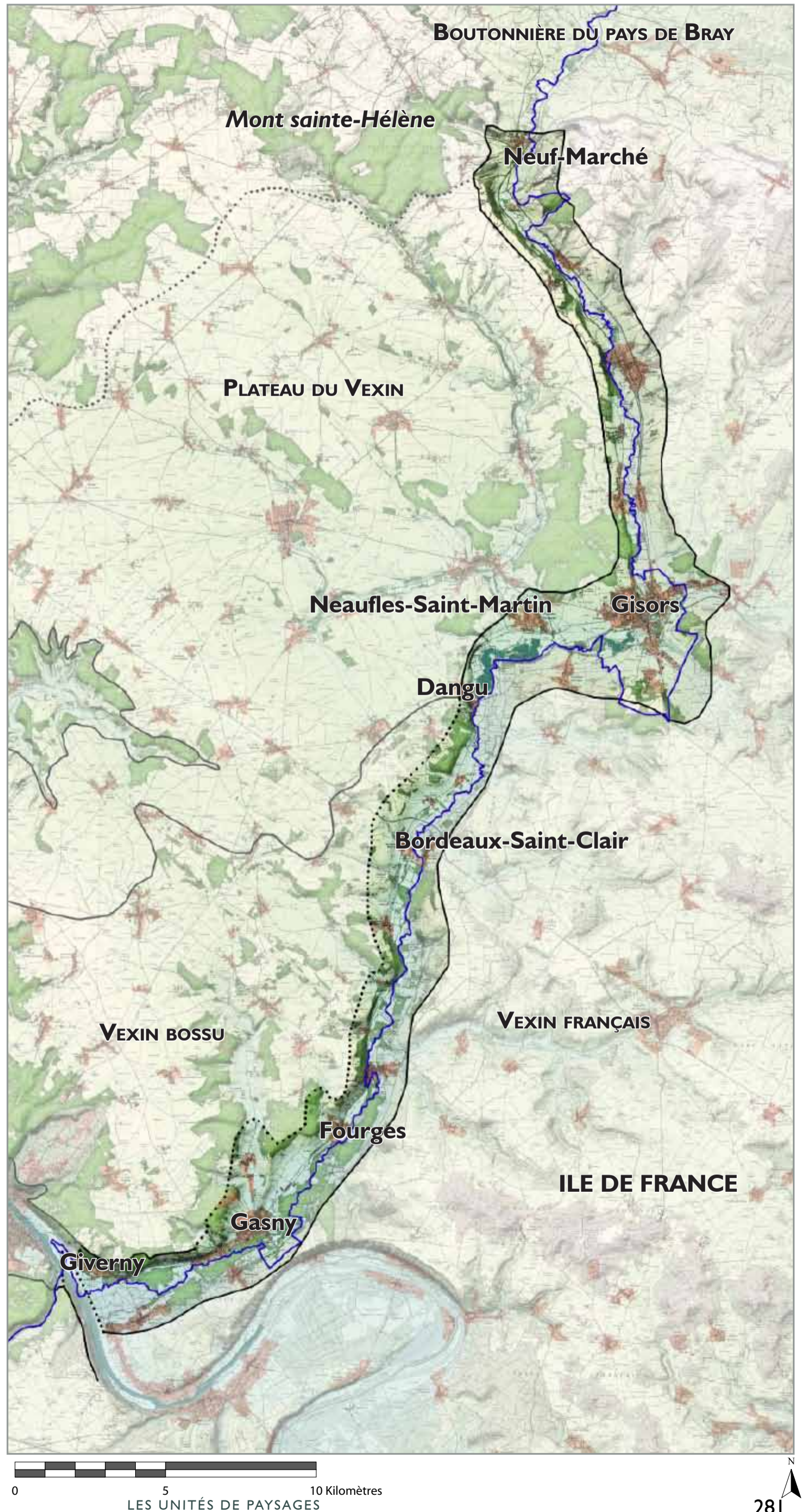


Coupe-perspective schématique de la vallée amont de l'Epte (vue vers Neuf-Marché)



La vallée de l'Epte en amont de Gisors : une vallée agricole avec des structures arborées très présentes. (2009 - commune de Bazincourt-sur-Epte)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N° 28 : LA VALLÉE DE L'EPTE



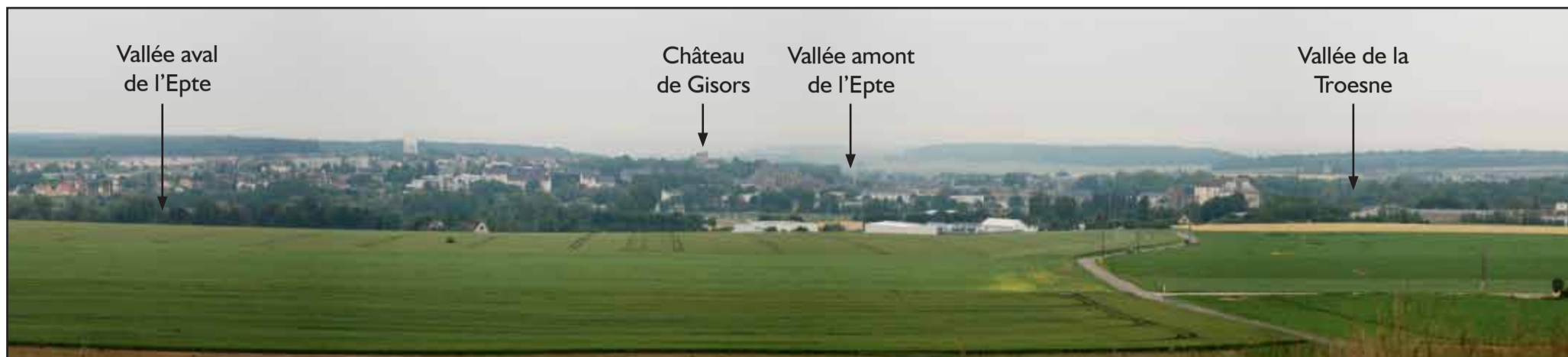
Principaux éléments de paysage de l'unité

- La vallée amont entre Neuf-Marché et Gisors : une vallée étroite et bocagère
- Le coude de Gisors : un site urbain stratégique
- Une vallée historique de Neaufles-Saint-Martin à Fourges
- La vallée pittoresque autour de Giverny
- Un fond de vallée en zone inondable
- Une implantation des villages groupés aux débouchés des talwegs et en piémont de coteau
- Une pression urbaine liée à la proximité de l'Île-de-France

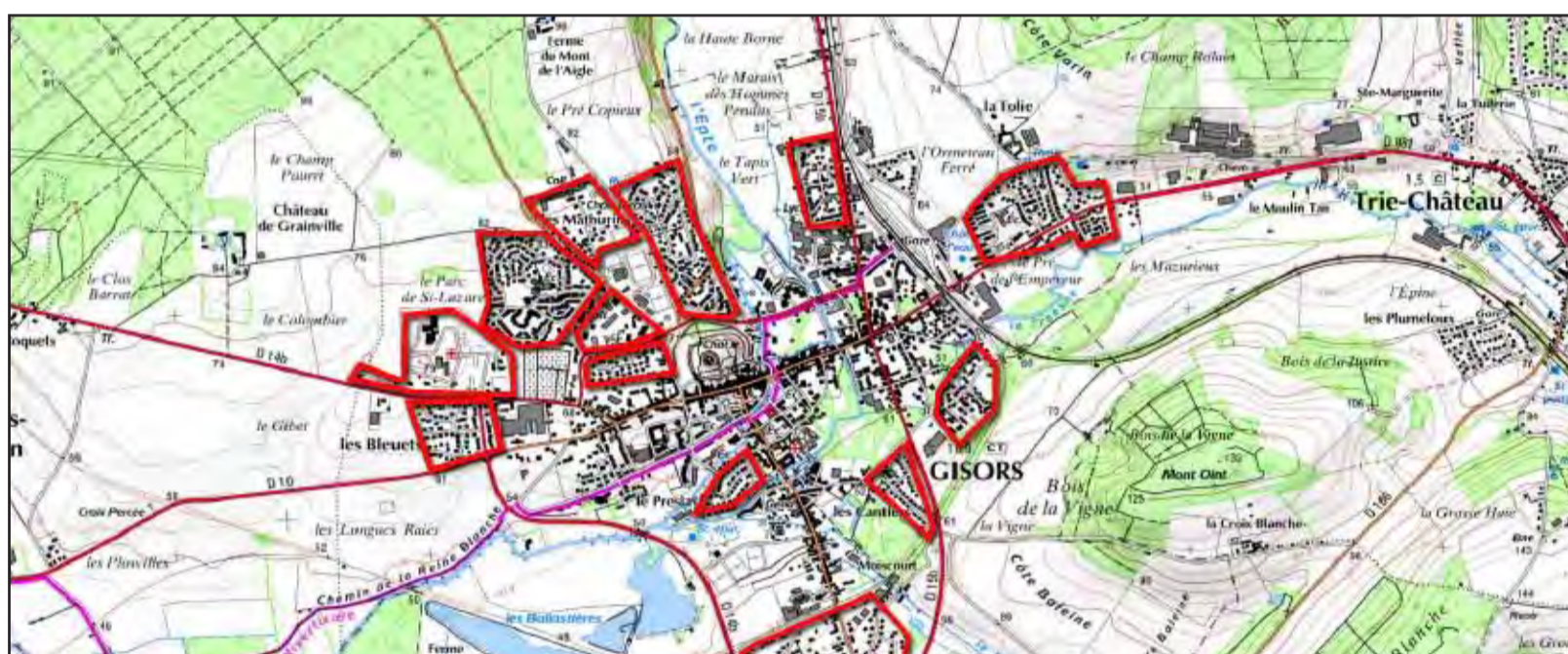
Le coude de Gisors : un site urbain stratégique

A la hauteur de Gisors, l'Epte dessine un coude à 90°, mais la vallée s'élargit nettement pour accueillir les affluents de la Troesne et du Réveillon – deux affluents du Val d'Oise. La ville et le château de Gisors sur le site de la confluence occupent une

position stratégique. Prenant appui sur le coteau raide en rive droite, la ville et la forteresse dominent ce carrefour de vallée, qui fut le théâtre de nombreux conflits entre le royaume de France et le Duché de Normandie avant la signature en 911 du traité de Saint-Clair-sur-Epte.



La vallée de l'Epte au niveau du coude de Gisors. (2009)



Extrait de la carte 1/25000^{ème} du site de Gisors et des extensions urbaines récentes. (IGN Scan 25 2009)

Aujourd'hui, l'urbanisation a gagné la rive gauche de l'Epte, rejoignant le village de Trie-Château à l'est et le hameau de Boisgeloup au Sud. Ce développement urbain conquiert aussi le plateau du Vexin vers le Bois de Gisors et la ville semble s'étaler en tache d'huile sans privilégier de direction.



Vue du château de Gisors : un site ouvert sur le grand paysage au sommet de la ville. (2009 - commune de Gisors)



Vue panoramique sur le coude de la vallée de l'Epte et les toits de Gisors depuis le château. (2009 - commune de Gisors)

La vallée historique de Neaufles-Saint-Martin à Fourges

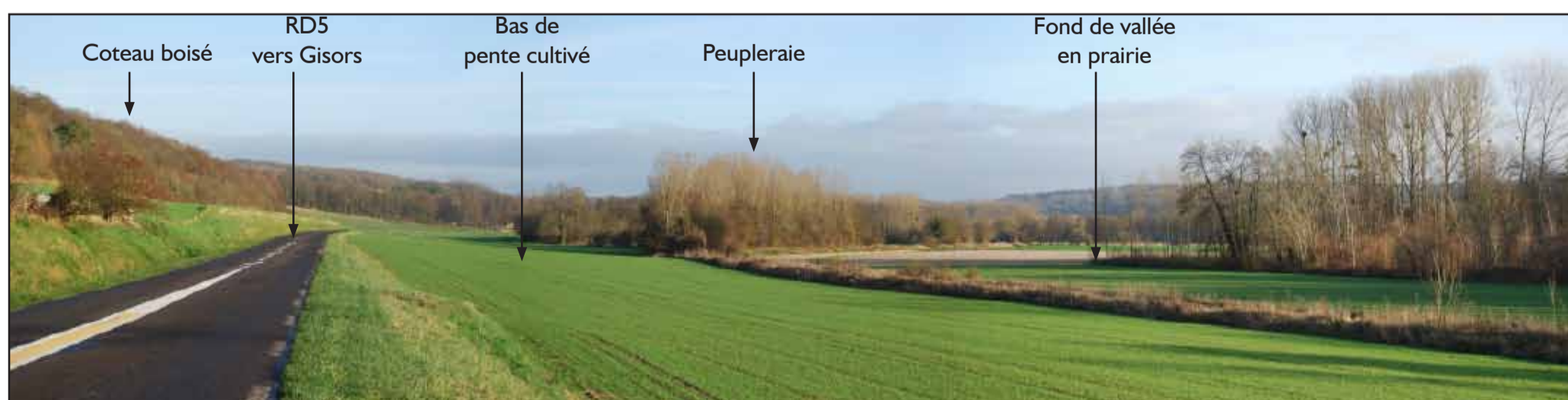
A partir de Neaufles-Saint-Martin, la vallée reprend un profil symétrique, dont l'emprise large de 2 km se décompose en une vaste plaine encadrée par deux coteaux raides, animés de nombreux petits vallons affluents. Frontière historique entre le Vexin normand et le Vexin français, la vallée compte de très nombreuses ruines de forteresses ou de buttes féodales sur la rive droite, qui ont profité des points de vue panoramiques des coteaux pour dominer et surveiller la vallée des invasions françaises. Neaufles-Saint-Martin, Dangu, Château-sur-Epte et Baudemont gardent encore les traces plus ou moins visibles de cette ligne de défense historique. Chacun de ces villages constituent des sites bâtis remarquables depuis la vallée.



Le site bâti de Château-sur-Epte, une trace de la ligne de défense normande. (2009 - commune de Saint-Clair-sur-Epte)



Carte de Cassini où l'on peut repérer la ligne de défense des forteresses de la vallée



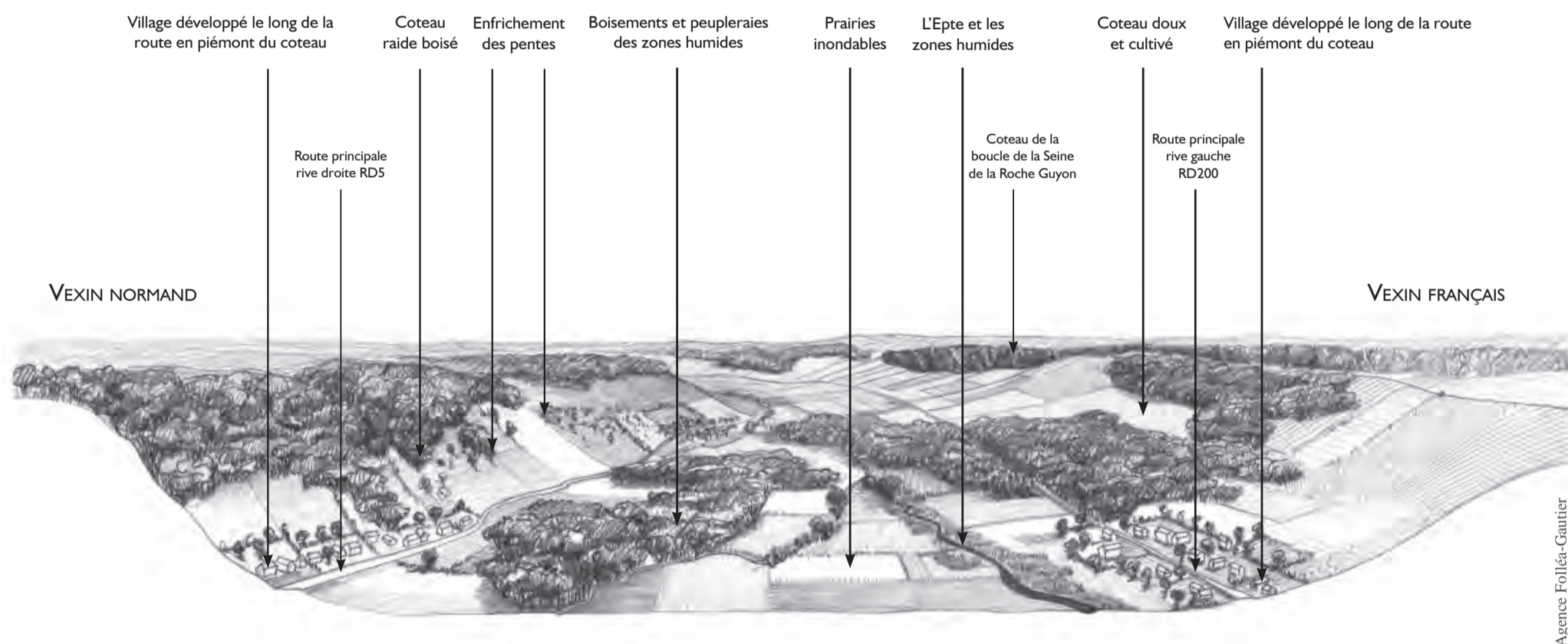
La vallée de l'Epte à Saint-Rémy : une belle ampleur du fond de vallée. (2009 - commune de Bus-Saint-Rémy)

La vallée pittoresque autour de Giverny

De Gasny à Giverny, la vallée s'élargit fortement et retrouve un profil asymétrique. En rive droite, le coteau raide prend des allures de murailles vertes et en rive gauche, le versant remonte en pente douce cultivée dans la boucle de Bennecourt. Le fond de vallée plat et humide se transforme aussi en plaine cultivée à l'approche de la confluence de la Seine. Lieu de résidence du

peintre Claude Monet, la vallée aval de l'Epte et son jardin fleuri ont été ses principales sources d'inspiration à partir de 1895.

Les vergers, la rivière et ses peupliers, les meules de foin, les coquelicots et les prairies fleuries de la plaine sans parler des toiles du jardin et des nymphéas, sont autant de représentations de la vallée de l'Epte de la fin du 19^e siècle, qui en font aujourd'hui un paysage culturel connu du monde entier.



Coupe-perspective schématique dans la vallée aval de l'Epte

L'abandon de pratiques agricoles sur les pentes fortes des coteaux et le développement des peupleraies dans la plaine ont transformé les paysages peints par C. Monet. Ils se sont fermés peu à peu, recouvrant les coteaux par des boisements spontanés et remplaçant les espaces ouverts par des plantations de peupliers.

Non loin de l'axe de la vallée de la Seine, la vallée aval de l'Epte subit depuis quelques années une influence très forte de la région parisienne dans son développement urbain. Si Giverny connaît un développement mesuré avec les protections du site classé autour de la maison de Claude Monet, les communes de Gasny et plus encore de Gommecourt et Limetz-Villez (en Val d'Oise) se développent en suivant des logiques d'urbanisation linéaire très étirées le long des routes. On observe une jonction entre les villages et les hameaux, comme sur la RD5 entre Sainte-Genevieve-les-Gasny et Gasny.



Printemps à Giverny (Claude Monet - 1891)



Cartes postales anciennes de la vallée de l'Epte à Dangu et Giverny : un paysage agricole très ouvert au début du 20^{ème} siècle.



Zone inondable de la vallée de l'Epte. (2009 - commune de Dangu)

Un fond de vallée en zone inondable

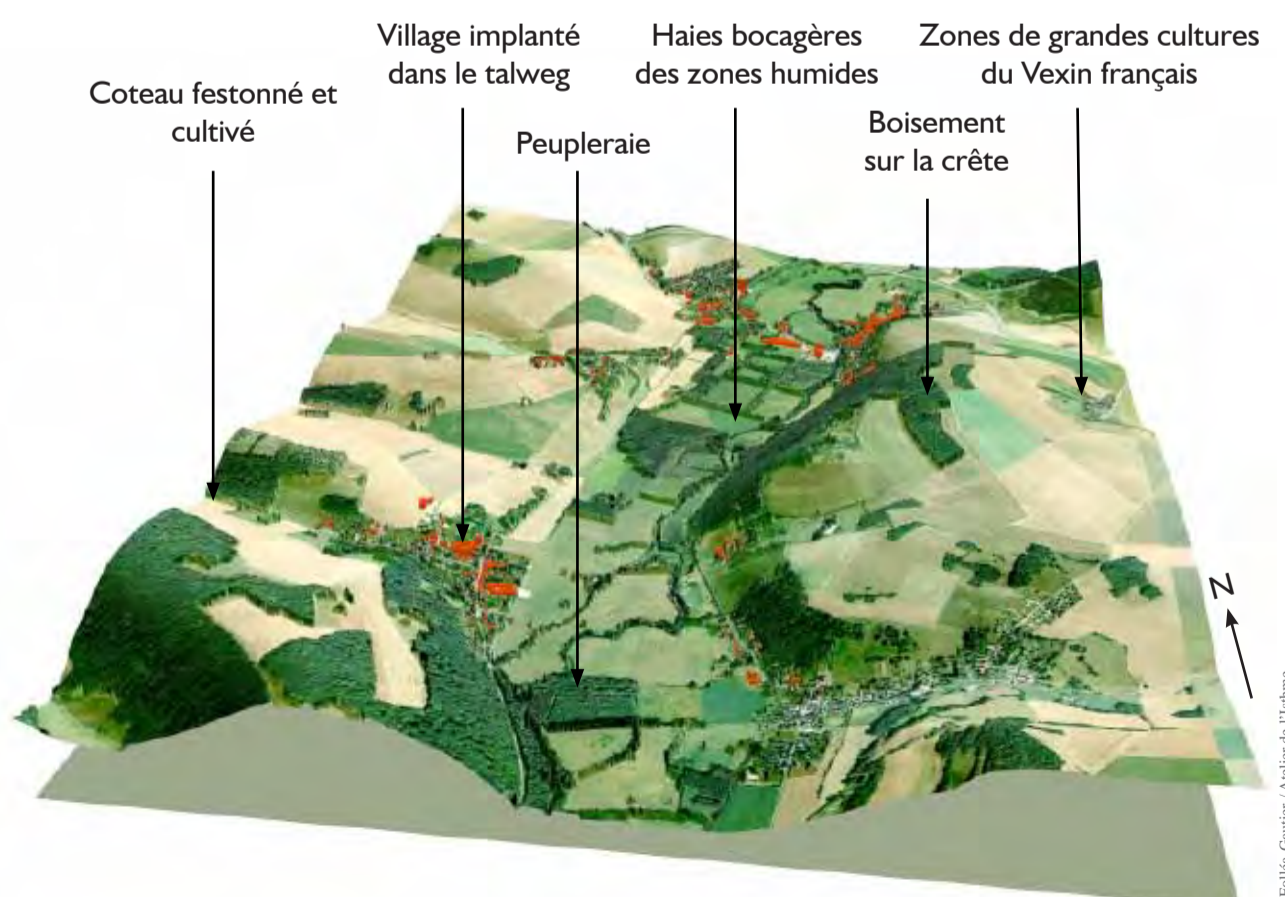
De Neuf-Marché à Giverny, l'ensemble de la plaine de l'Epte se situe en zone inondable. Aussi le fond de la vallée est-il resté un espace non urbanisé en dehors des villes de Gisors et de Bray-et-Lu.

Des prairies accompagnées de quelques ripisylves le long de la rivière occupent les plaines offrant un paysage ouvert et dégagé de la vallée.

Cependant entre Bray-et-Lu et Giverny, les nombreuses plantations de peupliers autour de la rivière referment le paysage et lui donne une image plus austère. Aux portes de Gisors de grands étangs témoignent d'une ancienne activité liée à l'extraction de graviers ou de sable. Ils sont aujourd'hui reconvertis en étang de pêche et de loisirs.

Une implantation des villages groupés aux débouchés des talwegs et en piémont de coteau

L'implantation d'origine des villages de la vallée de l'Epte tient compte des contraintes morphologiques et hydrologiques de la vallée. Avec des pentes de coteaux parfois très raides et une grande zone inondable en fond de vallée, les villages se sont préférentiellement implantés sur le bas des pentes et plus particulièrement au débouché des petits vallons affluents, où se situaient les sources. Tout au long de la vallée, les villages et les bourgs s'égrènent régulièrement, appuyés sur le coteau et dominant légèrement la plaine humide. Leurs extensions récentes se développent prioritairement le long de la route principale ou vers l'intérieur, dans le creux des vallons.



Bloc-diagramme de la vallée de l'Epte.

Conception : Agence Folké-Gautier / Atelier de l'Isisme
 Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo

Une pression urbaine liée à la proximité de l'Ile-de-France

Toute la vallée de l'Epte de Giverny jusqu'à Gisors subit une pression foncière importante. Les documents prospectifs jusqu'en 2015 (DDTM de l'Eure) prévoit une augmentation de 5500 logements dans le Vexin normand et plus particulièrement autour de Gisors et près de Giverny. Cette pression se ressent déjà aux alentours de Gisors dans le site de la confluence avec la Seine et sur le plateau ainsi qu'autour de Gasny non loin de la vallée de la Seine.



Le développement de lotissements en périphérie de Gisors. (2009)

Une architecture traditionnelle proche de l'Ile-de-France mais déjà normande

L'architecture traditionnelle des villages de la vallée de l'Epte montre une utilisation dominante de la pierre calcaire. Toutefois, contrairement au Vexin bossu où le calcaire est l'unique matériau employé, la vallée présente une architecture plus variée dans ses matériaux de construction et notamment les maisons de briques que l'on retrouve dans beaucoup de villages ou de villes, et les maisons à pans de bois qui annoncent dès le centre de Gisors, l'entrée dans la Normandie.



Maisons à pans de bois et église à Gisors. (2009)

Une route de chaque côté de la vallée sur lesquelles s'implantent les villages

Deux petites routes permettent de parcourir la vallée de part et d'autre de la rivière : la RD 146 côté Eure et la RD 37, côté Val d'Oise. Implantées au pied des coteaux, elles offrent une situation légèrement dominante par rapport à la plaine et elles desservent successivement tous les villages de la vallée. Leur situation, les ouvertures qu'elles proposent, la découverte des villages qu'elles permettent et la sobriété de leur aménagement, constituent des itinéraires de grande qualité, que l'on peut ranger sous la qualification de route-paysage, c'est-à-dire « bel ouvrage qui offre des vues sur le territoire ».



La RD 5 à proximité de Sainte-Geneviève-les-Gasny. (2009)



Promenade le long de l'Epte, sur la voie verte. (2009 - commune de Bus-Saint-Rémy)

Toutefois, les nuisances engendrées par la circulation dans la traversée des villages produisent des aménagements peu qualifiants pour le bâti riverain. Les trottoirs souvent très étroits, les façades rarement ravalées et les réseaux aériens donnent une image peu valorisante de ces villages qui ne sont pourtant pas sans charme. Le village de Giverny, visité par de très nombreux amateurs de peinture et de jardins, a su conserver des espaces publics de qualité avec des bas-côtés enherbés et fleuris, mettant l'ensemble du site bâti en valeur. Parallèlement, le Conseil Général de l'Eure a aménagé une voie verte (piste cyclable et piétonne) sur l'ancienne voie de chemin de fer, entre Gasny et Neaufles-Saint-Martin. Au cœur même de la vallée, flirtant avec la rivière, cette promenade permet une découverte plus intime et pittoresque de la vallée de l'Epte.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Les sites bâtis dessinent des silhouettes et des repères dans le paysage.

Les sites bâtis, un patrimoine historique remarquable :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels.

Les vallons affluents, des paysages intimes et variés :

- Maintien et gestion des espaces ouverts.
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.

Les coteaux, une alternance d'espaces ouverts et de boisements :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Mise en place d'opérations créant une certaine densité d'habitat confortant les centres.
- Soutien à l'entretien et à la revalorisation des espaces agricoles périurbains de coteau, lutte contre l'enfrichement.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.



Les coteaux cultivés coiffés d'une ligne boisée conservent des haies arborées en limite de champs.

Les bords de l'eau, des espaces de nature et de loisirs :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Création de circulations douces et de sentiers à l'image de la voie verte de Gasny à Neaufles-Saint-Martin, dans le but de la raccorder aux villages de la vallée.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.

Les espaces publics jardinés des villages :

- Préservation de l'image jardinée (ex : Bazincourt, Giverny) avec des bas-côtés enherbés de la route, des plantations et des places enherbées et fleuries.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Sobriété du mobilier.
- Enfouissement des réseaux.

Les routes-paysages qui offrent des dégagements vers le lointain :

- Soins portés aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées.
- Valorisation des points de vue.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire à proximité des routes.



D'anciennes gravières transformées en «espaces naturels» accessibles au public.



Routes jardinées et soignées aux abords de Giverny.

Les prairies, vergers et jardins de berges près de l'Epte, des éléments de diversité paysagère :

- Limitation des surfaces occupées par les peupleraies.
- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.



Les prairies offrent un dégagement visuel essentiel à la perception de la vallée.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



D'architecture banale, ces constructions récentes sont peu denses et mal implantées dans la pente du coteau.

Les extensions d'urbanisation et la banalisation des paysages bâtis :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité (pierre calcaire, brique).
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.



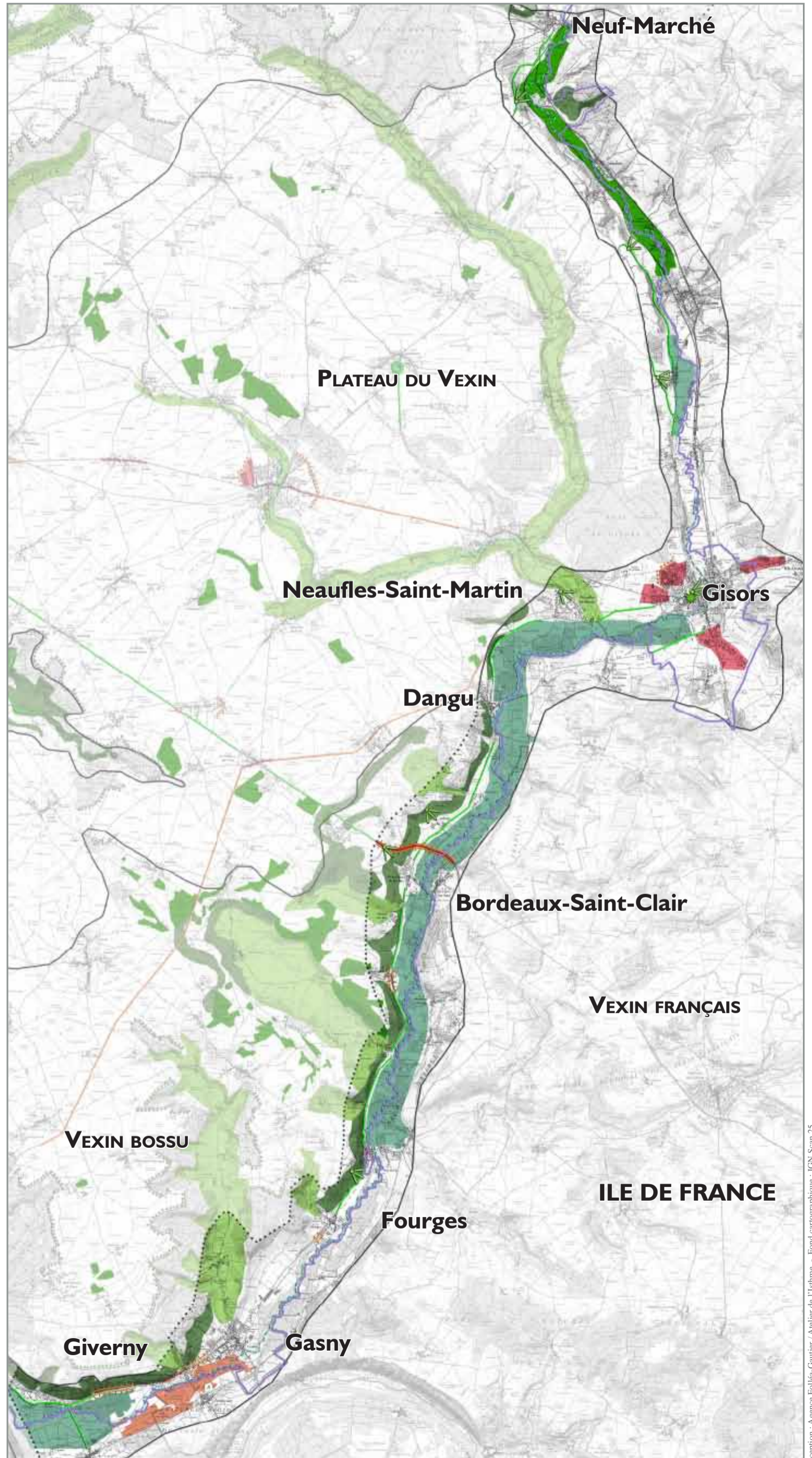
Traversée de village peu valorisée pour le piéton, les trottoirs restent trop étroits.

Les traversées trop routières des villages :

- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Plantations d'arbres aux entrées des villages.
- Enfouissement des réseaux.

CARTE DES ENJEUX N° 28 : LA VALLÉE DE L'EPTE

Légende des enjeux en dernière page



0 5 10 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

29. LE PLATEAU DU VEXIN

SITUATION

Le plateau du Vexin couvre la plus grande partie du territoire du Vexin normand. Il occupe le replat légèrement ondulé depuis les rebords boisés de la vallée de l'Andelle et de la vallée de l'Epte, jusqu'aux rebords de la vallée de la Seine et de la vallée du Gambon. Au sud, il se termine sur les premiers reliefs du Vexin bossu entre Dangu et Tourny. Au cœur de ce plateau voué aux grandes cultures, la Lévrière et la Bonde animent ce relief en creusant deux petites vallées qui cristallisent des paysages plus intimes et plus verdoyants. Etrepagny s'affirme comme la plus grande ville de ce territoire.

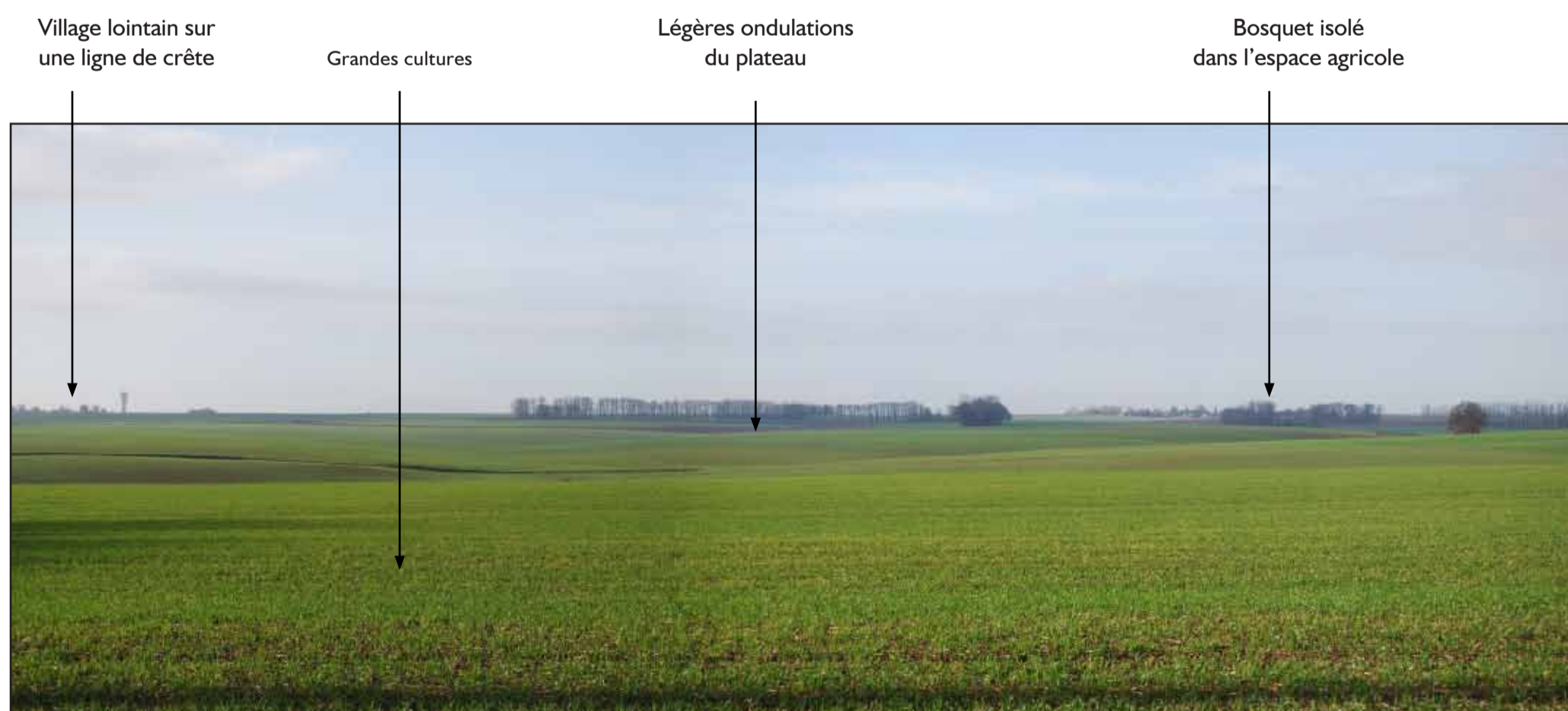


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un plateau aux larges ondulations, ouvert sur le ciel

Culminant à environ 140 mètres d'altitude, le plateau du Vexin qui trouve ses limites dans les vallées de la Seine, de l'Epte et de l'Andelle, offre un paysage très dégagé où le ciel prend une part aussi importante que la terre. Très légèrement ondulé, il forme de grandes vagues dans les vastes étendues de cultures de blé, de lin ou de

betteraves. Dans cette immensité de champs labourés, de subtiles inflexions de terrains animent ces paysages en plans successifs. Aux marges du plateau et en bordure des vallées de la Bonde et de la Lévrière, le creusement des vallons secs et des talwegs enrichissent les paysages par des ambiances plus intimes, peuplées de petits bois, de prairies et de vergers.

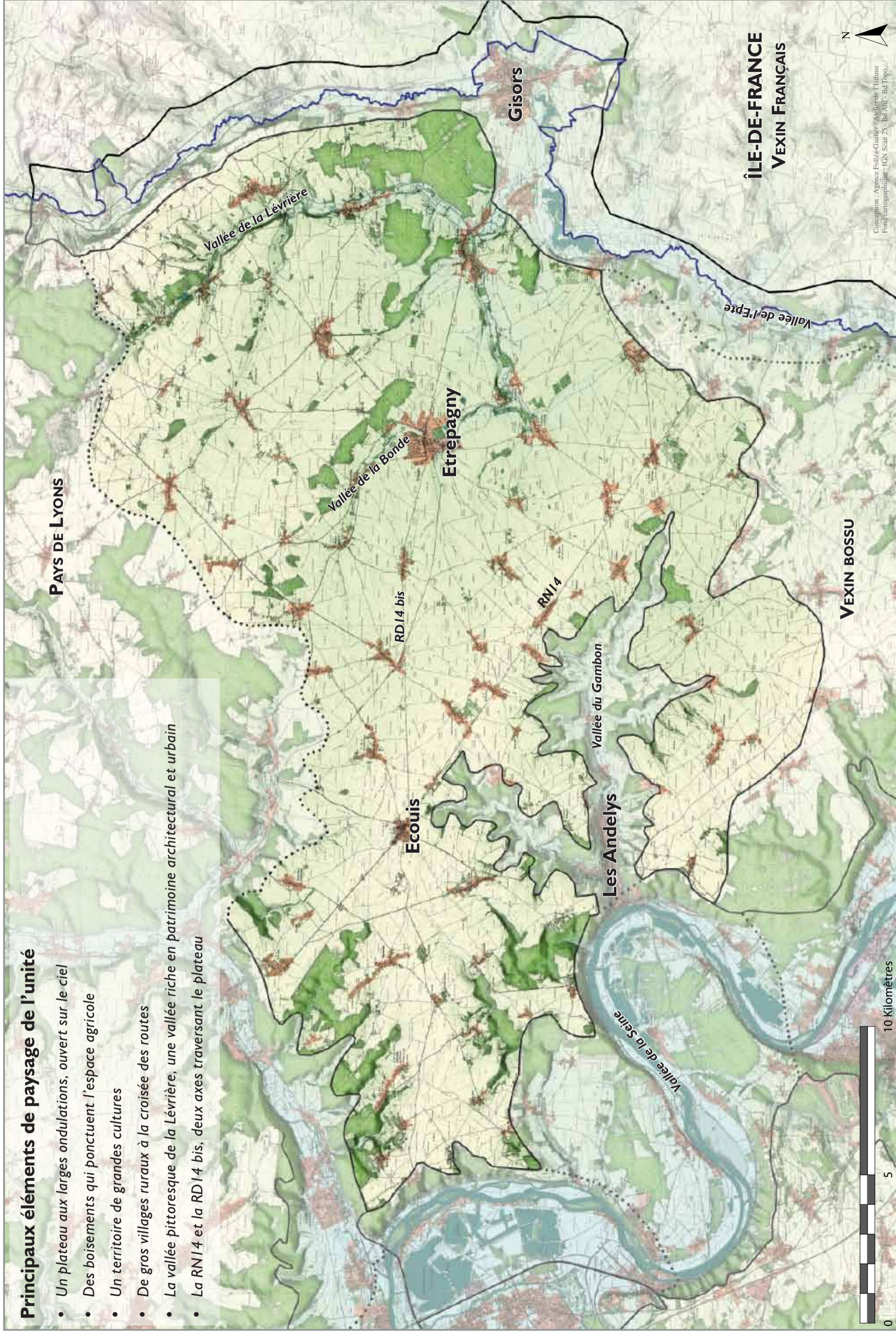


Entre Gamaches-en-Vexin et Etrepagny : inflexions de terrain et structures végétales animent le paysage très ouvert. (2009 - Chauvincourt-Provemont)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°29 : LE PLATEAU DU VEXIN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un plateau aux larges ondulations, ouvert sur le ciel
- Des boisements qui ponctuent l'espace agricole
- Un territoire de grandes cultures
- De gros villages ruraux à la croisée des routes
- La vallée pittoresque de la Lévière, une vallée riche en patrimoine architectural et urbain
- La RNI 4 et la RD14 bis, deux axes traversant le plateau



Des boisements qui ponctuent l'espace agricole

Dans ce paysage ouvert et horizontal, la vue porte loin mais elle s'accroche à de nombreux boisements qui ponctuent le territoire agricole. Bosquets, lisières forestières, accompagnement végétal d'un village, les silhouettes boisées prennent des formes diverses. Elles occupent principalement les terres à silex en rebords des vallons ou des talwegs, terres moins riches en limons et moins propices à l'agriculture.



A proximité d'Amécourt : un territoire de grandes cultures ponctué de quelques boisements. (2009 - commune d'Amécourt)



Carte postale illustrant la grande ouverture des espaces cultivés du plateau. (1900)

Un territoire de grandes cultures

Le relief plat et la qualité des terres limoneuses du plateau font du Plateau du Vexin un terrain favorable aux grandes cultures. Betteraves, blé, orge, colza, lin, et pois se succèdent et forment de grandes étendues multicolores. Les prairies et les vergers ne constituent qu'une infime minorité des parcelles agricoles ; elles occupent les pentes des talwegs ou les terres proches des villages. (A titre d'exemple, la commune de Saussay-la-Campagne, compte en 2006 une surface en herbe de 26 ha pour 606 ha de terres labourables.)



Entre Vesly et Chauvincourt. Sur certains secteurs, la disparition de tous les bosquets ou arbres isolés donne un aspect dénudé au paysage. (2009 - com . Vesly)

En dehors des bosquets et des boisements qui occupent les versants des vallons, rares sont les arbres isolés, les haies arbustives ou arborées pour souligner les limites des parcelles. Cette caractéristique des paysages agricoles du Vexin n'est pas récente : les cartes de l'Atlas de Trudaine au 18e siècle montrent

déjà qu'aucune structure végétale n'accompagnait les limites des champs labourés. Cependant cette « optimisation » des terres labourées pousse le processus jusqu'à faire « disparaître » du paysage les fils d'eau et les surfaces d'épanchement des eaux de ruissellement qui drainent le plateau, courant le risque, en



Carte de l'Atlas de Trudaine au 18e siècle illustrant l'absence de structures végétales dans les champs.

canalisant l'eau dans des fossés, de provoquer des inondations importantes dans les vallons et les vallées habités.

L'absence d'obstacle morphologique permet, en outre, de cultiver aujourd'hui sans contrainte sur de très grandes parcelles et il n'est pas rare de voir un champ de blé ou de betteraves s'étendre sur plus de 30 ha. Si l'absence de structures végétales dans l'espace agricole n'est pas un phénomène récent, la mécanisation de plus en plus perfectionnée des récoltes permet de dilater la superficie des champs, supprimant les chemins, les parcelles étant directement accessibles depuis les routes.



A proximité de Saussay-la-Campagne : les rus se transforment en fossés.

Aussi est-il quasiment impossible de parcourir à pied ou en vélo les grands espaces du plateau sans emprunter une route.

Les transformations récentes du paysage agricole ont surtout touché les pourtours des villages qui dans les années 1960 s'entouraient encore de grands vergers fruitiers. Mais en 1953, le gouvernement français inaugure par décret une politique d'arrachage des pommiers. En 1956, le gouvernement cesse toute politique de soutien au verger. La comparaison de photos

aériennes entre 1961 et 2008 montre que la loi qui poussait à l'arrachage des pommiers pour lutter contre l'alcoolisme a bien fonctionné dans le Vexin. Il ne reste quasiment plus de vergers autour des villages.

Avec une superficie moyenne des exploitations agricoles d'environ 150 hectares (exemple de la commune de Coudray), la tendance actuelle est encore à l'agrandissement des exploitations et à la disparition des cultures pérennes ou des surfaces en herbes au profit des terres labourées.

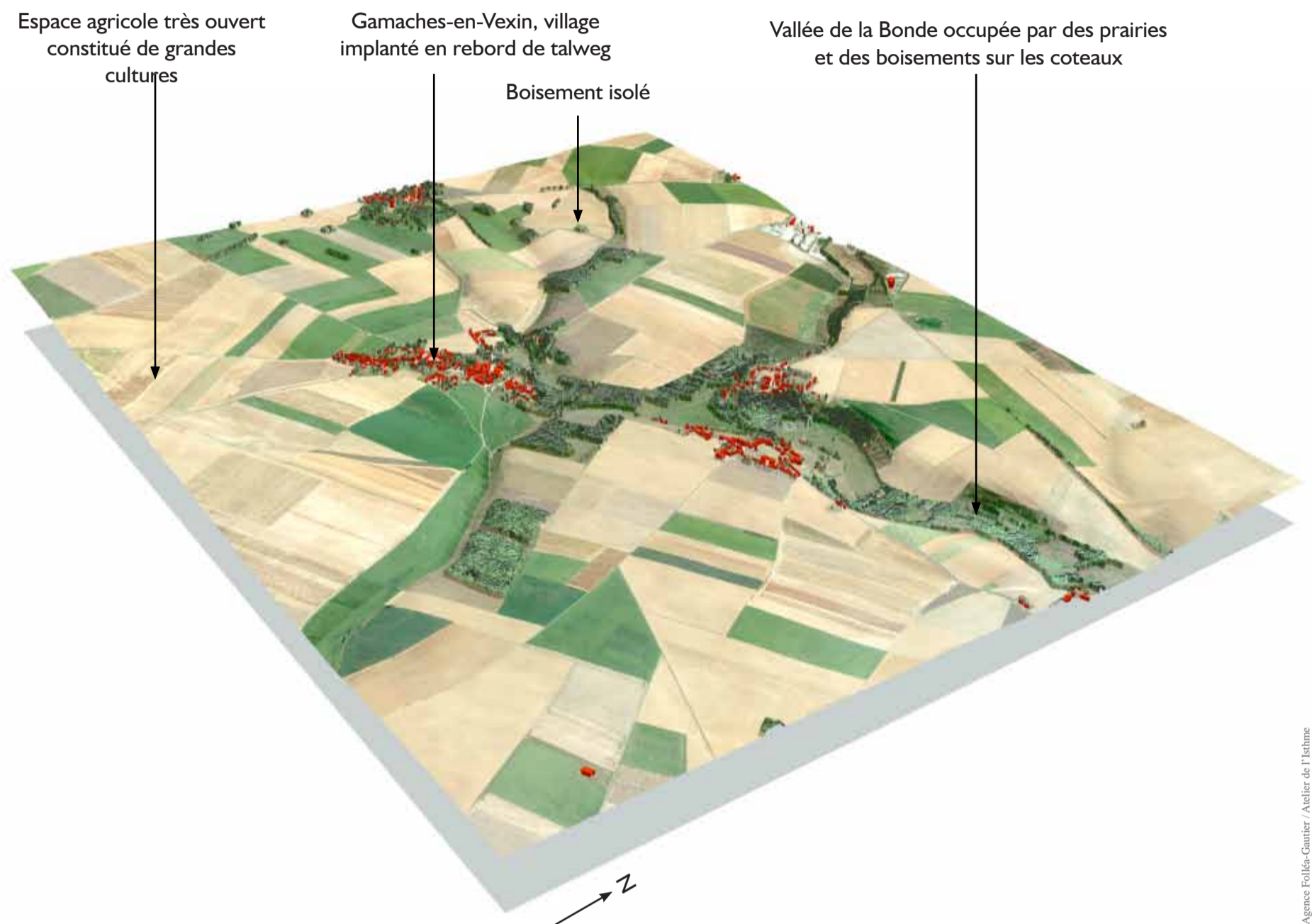
Région de Morgny en 1961



et 2008 (Nord du plateau du Vexin)



Entre 1961 et 2008, la région de Morgny a vu disparaître la quasi-totalité des surfaces de verger (damier vert) qui formaient des transitions végétales importantes entre les grandes cultures du plateau et le cœur des villages. (D'après les photos aérienne de l'IGN 1961 et 2008)



Bloc-diagramme du secteur de Gamaches-en-Vexin (au Sud d'Etrépagny)

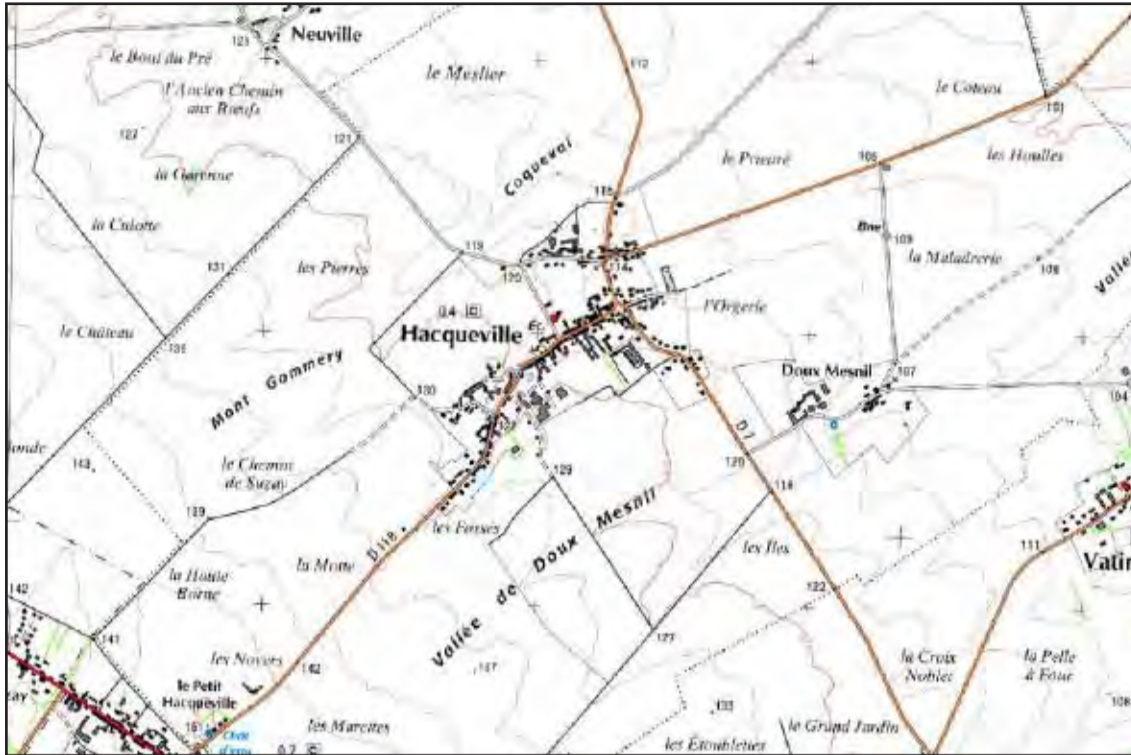
Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo

De gros villages ruraux à la croisée des routes

Dans l'ensemble du Vexin normand, l'habitat se regroupe en village ou en hameau. Rares sont les maisons ou les fermes isolées dans l'espace agricole. La particularité des villages du plateau du Vexin vient de leur configuration : ils s'implantent sur le plateau, à la croisée des routes et les habitations s'alignent le long des voies sur une seule épaisseur. Le village de Tourny est à ce titre exemplaire avec pour point d'origine le carrefour de la RD 3 et de la RD 4, à partir duquel les maisons et les fermes s'organisent le long des routes. Ces villages et hameaux présentent dans un premier temps une image assez austère avec les bâtiments de fermes implantés perpendiculairement à la voie, offrant des pignons souvent aveugles sur la rue.



Le centre du village de Tourny .(2009)



La carte IGN (scan 25 2008) illustrant l'organisation des habitations le long des deux routes principales, la RD 118 et la RD 7.

Les cours de fermes restent discrètes derrière de hauts murs de pierre. Depuis la rue, le village donne une image rurale et très minérale sans plantation ni débordement végétal des jardins privés. C'est au centre du village, à la croisée des routes que les habitations s'alignent parallèlement à la rue et offrent leur façade principale sur l'espace public. En outre, le carrefour est aussi la place du village, une place enherbée plantée d'arbres d'alignement et sur laquelle s'offre l'église. Les matériaux utilisés pour les constructions sont moins unitaires que dans le Vexin bossu ou le Vexin français. La brique se mêle bien souvent au calcaire et aux murs de torchis.

A l'arrière des constructions se déploient les jardins et les bosquets, quelques vergers et les prairies, enveloppant le village dans un environnement végétal, surtout perceptible depuis l'extérieur du village. Les silhouettes des villages depuis le plateau agricole sont ainsi dissimulées dans un ensemble arboré, composant des transitions harmonieuses entre l'espace bâti et l'espace agricole.



La place centrale à Chauvincourt-Provemont. (2009)

Les villages du plateau se sont faiblement étendus ces dernières décennies et la comparaison avec les cartes de l'atlas de Trudaine du 18^e ne montre pas de transformations radicales. Toutefois, on observe un développement d'urbanisation sur toutes les communes proches d'Étrepagny. Ces constructions restent peu nombreuses mais elles impactent pourtant fortement les paysages. Elles occupent principalement les abords des routes en prolongement du village, sans forcément tenir compte des caractéristiques locales. De plus, la transformation des routes, le passage des réseaux et le stationnement des voitures ont grandement altéré les cœurs des villages.



Extension urbaine récente à la sortie de Neaufles-Saint-Martin. (2009)



Hameau à proximité d'Hébecourt : un paysage de qualité. (2009)

Malgré une reconnaissance de la valeur de ces paysages - la vallée est protégée au titre des sites inscrits- la Lévrière subit des transformations parfois irréversibles. Les prairies et les vergers en fond de vallée tendent à disparaître, peu à peu remplacés par des boisements spontanés ou par des peupleraies, refermant de plus en plus le paysage de la vallée.

Situé non loin de Gisors, la vallée subit, en outre, une pression foncière bien visible le long de la route. Desservi par la RD 17, petite route à flanc de pente, les villages s'allongent le long de la voie, colonisée par des constructions nouvelles, dont les formes architecturales et les matériaux banalisent le paysage et amoindrissent la qualité des sites urbains. A titre d'exemple, Saint-Denis-le-Ferment s'étend sur plus de 2 km avant d'accéder au centre et les constructions les plus récentes témoignent plus d'un catalogue de constructeurs que d'un style architectural du Vexin normand.

La vallée pittoresque de la Lévrière, une vallée riche en patrimoine architectural et urbain

La douce vallée de la Lévrière au cœur du plateau compose un paysage nettement plus intime et pittoresque que les grandes étendues du Vexin. Contenus dans le pli de la vallée, les prairies, les vergers et les boisements accompagnent le cours d'eau où les villages s'égrènent régulièrement de Bézu-Saint-Eloi à Bézu-la-Forêt. Tous témoignent d'un patrimoine architectural important, lié à l'économie ancienne de la vallée : verreries, tuileries, briqueteries ou chamoiseries ont longtemps fait la prospérité du site, qui dès le 14^e siècle formait un important domaine créé par Enguerrand de Marigny (conseiller de Philippe le Bel).



Dans la vallée, au nord d'Hébecourt : des peupleraies referment peu à peu la vallée. (2009 - commune d'Hébecourt)



De nouvelles constructions qui s'égrènent sur les coteaux . (2009 - commune de St-Denis-le-Ferment)

La RD 6014 et la RD 14 bis, deux axes traversant le plateau

Deux grands axes routiers traversent le plateau : la RD 6014 (ancienne RN 14) de Saint-Clair-sur-Epte à Fleury-sur-Andelle et la RD 14bis de Gisors à Ecois.

La RD 6014 reprend les traces de la voie romaine, dite Chaussée J. César reliant Paris à Rouen. Inchangé depuis l'époque romaine, cet axe historique demeure une voie remarquable aujourd'hui par son tracé rectiligne occupant une ligne de crête continue d'une vallée à l'autre. Grâce à cette position en hauteur, la route s'ouvre largement sur le territoire et permet d'apprécier l'ampleur du paysage du plateau. La qualité paysagère de ce tronçon de route tient surtout à la ligne droite, sans aucune déviation de village. Traversant successivement des hameaux et des villages, la route qui compte près de 10 000 véhicules/jour en moyenne, impose de fortes nuisances aux habitations riveraines ; nuisances sonores, olfactives mais aussi paysagères par l'absence de traitement qualitatif et sécurisés des abords de la route. La RD 14bis reste une voie moins empruntée que la RD 6014. Totalement rectiligne de Bézu-Saint-Eloi à Ecois, elle s'ouvre elle aussi, sur le paysage du plateau. Anciennement plantée, la voie ne compte, à présent, plus qu'un dernier tronçon accompagné de tilleuls, entre Etrepagny et Bézu, perdant sa qualité de route repère sur le plateau.



La RD 14 bis à la sortie d'Etrepagny. (2009 - commune d'Etrepagny)

Etrepagny, une ville dans le pli de la vallée

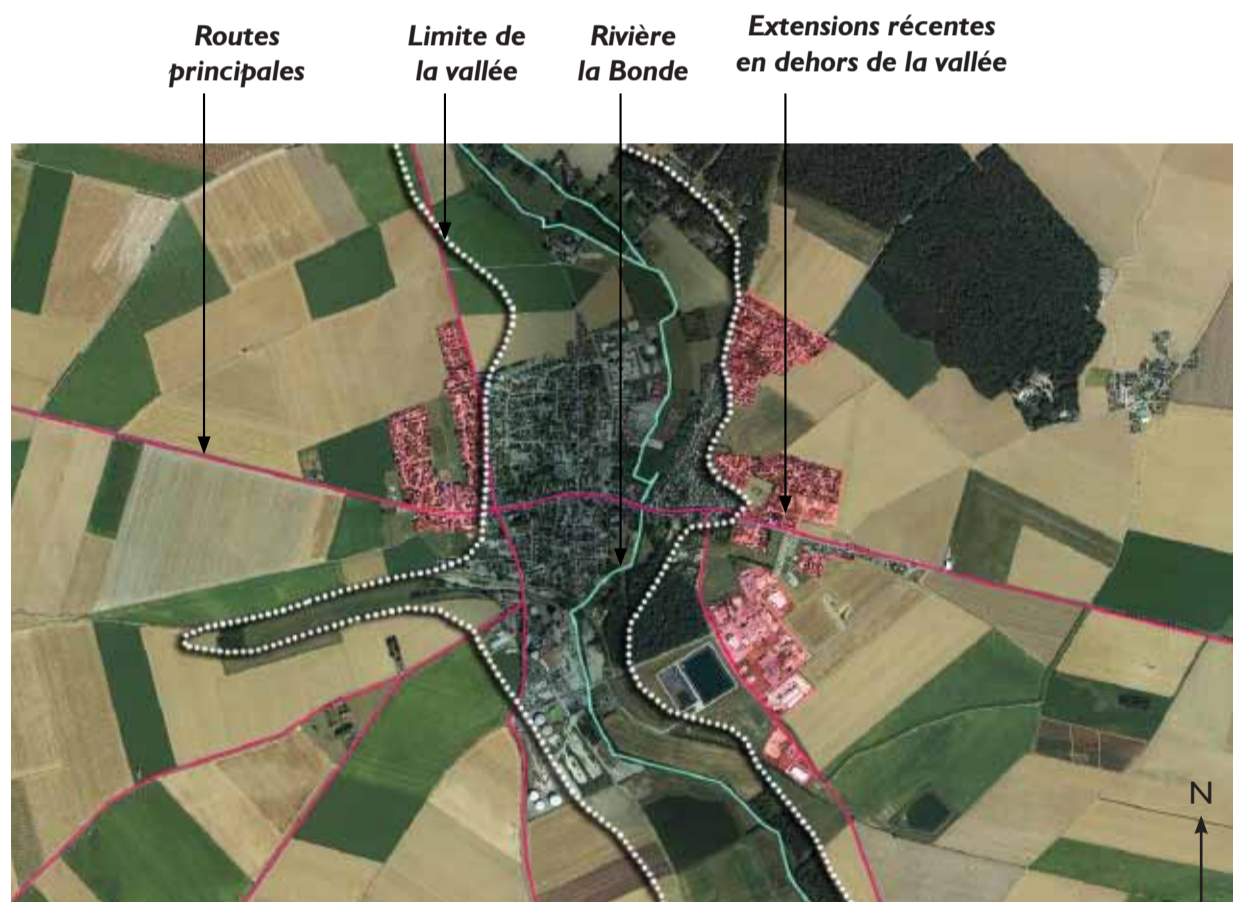
Installée au bord de la Bonde, Etrepagny fut, jusqu'il y a peu, une ville nichée dans la vallée. Seule la sucrerie devait être perceptible depuis le plateau agricole. Occupant les fonds plats et les pentes douces, la ville s'est organisée en carroyage à partir du carrefour de la RD 14 bis et de la RD 6. Principalement construites en briques, après les ravages d'un incendie en 1870, les maisons s'alignent côte à côte pour former un tissu urbain relativement dense. La traversée de la ville par la RD 14bis forme la rue principale où se déploient de nombreux commerces. La rivière au cœur du site urbain reste discrète et elle ne se redécouvre qu'une fois sorti de la ville près du château de Saint-



L'entrée d'Etrepagny par la RD 14 bis. (2009 - commune d'Etrepagny)

Martin ou au-delà de la sucrerie.

Les dernières décennies ont vu un net accroissement de la population qui se traduit par des extensions récentes de lotissements aux franges de la ville. Remontant le long de la route principale, les nouveaux quartiers occupent le plateau, sans liaisons avec le centre ville, sortant du site d'origine de la vallée et offrant une limite urbanisée peu valorisante depuis le plateau agricole. La pression foncière qui s'exerce sur tous les territoires des franges franciliennes et notamment sur Gisors et Etrepagny, aura tendance à accentuer ce phénomène d'extension urbaine sur les terres agricoles.



(Bd Ortho 2008 - Etrepagny)



Des extensions très visibles depuis la route principale RD 14 bis. (2009 - commune d'Etrepagny)

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Paysage de vallée apportant une diversité au plateau agricole ouvert.

Les vallées de la Bonde et de la Lévrière, un patrimoine paysager remarquable :

- Protection du patrimoine architectural et urbain.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.

Les structures végétales, haies arborées et bosquets dans l'espace agricole, des ponctuations essentielles à la qualité des paysages agricoles :

- Repérage sur cartes des structures végétales, préservation et entretien.



Ripisylves, arbres isolés, boisements, ponctuent harmonieusement l'espace agricole.



Chemin le long de la Bonde, un lieu plaisant pour la promenade mais la digue est néfaste pour l'écoulement des eaux vers la rivière.

Les abords des cours d'eau (Lévrière/Bonde), des lieux de nature et de détente :

- Gestion des espaces ouverts dans les vallées.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables en tenant compte des écoulements des eaux.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Extensions urbaines très visibles depuis l'espace agricole, contrairement au village qui est ceinturé de végétation.

Les extensions d'urbanisation en périphéries des villages :

- Organisation des nouveaux quartiers en liaison (rues, venelles, chemins) avec le centre-ville.
- Développement des lisières urbaines plantées autour des nouveaux quartiers.

Les limites non traitées entre les nouvelles constructions et l'espace agricole :

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Limitation de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

Les espaces publics peu valorisés des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.



Rue principale de village peu valorisée par un manque de végétation et des trottoirs très étroits.



L'absence totale de plantation le long des routes du plateau donne à ce paysage une image peu valorisante.

L'absence de plantation des routes RN 14 et RD14 bis :

- Plantation d'arbres d'alignement notamment aux entrées des villages.

L'implantation et les matériaux de construction des nouveaux bâtiments agricoles :

- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Elaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.



La largeur de la chaussée laisse peu de place aux piétons et peu de recul aux maisons riveraines.

La traversée très routière des villages le long de la RD 6014 et la RD 14bis :

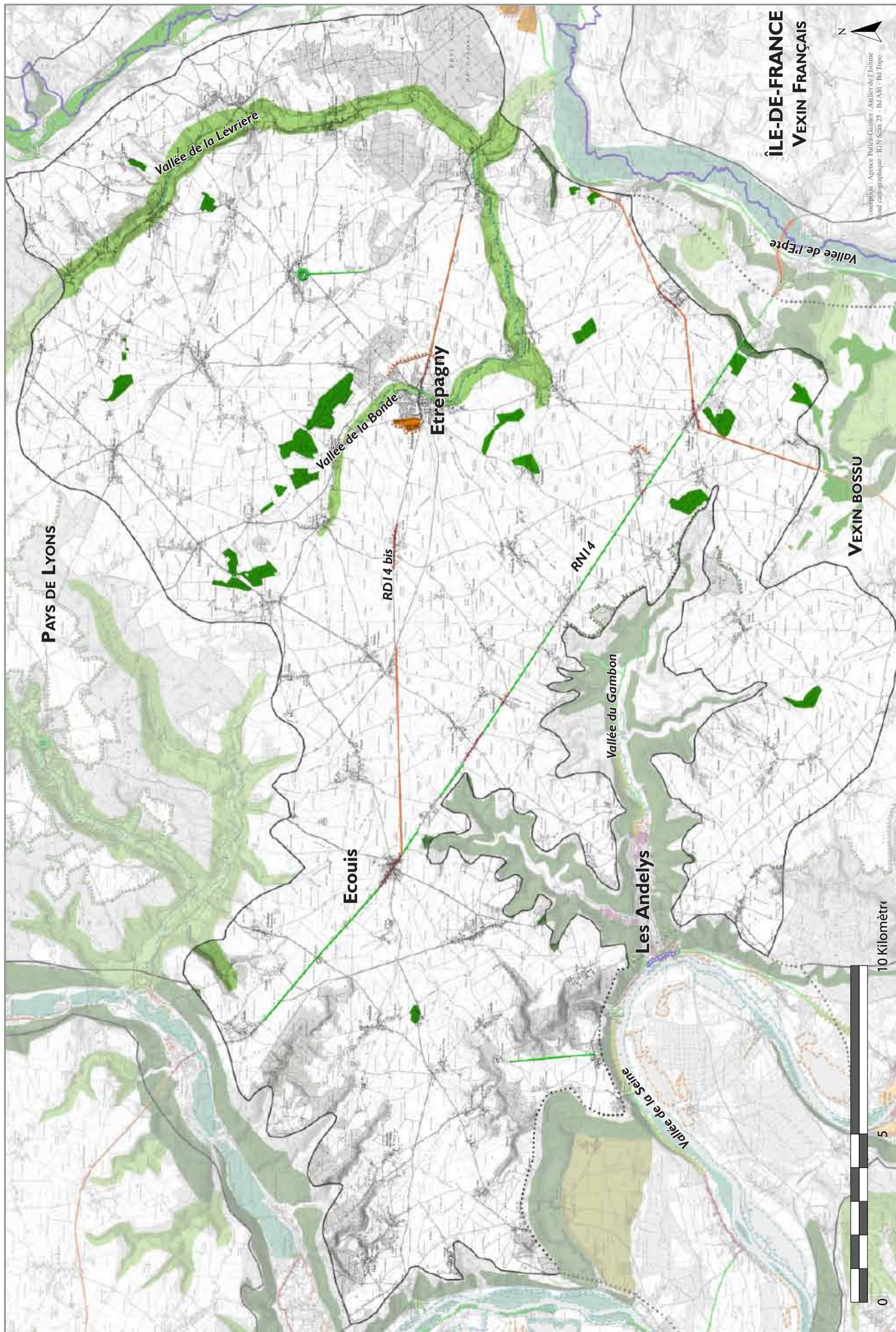
- Aménagement des traversées urbaines en évitant les déviations.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Aménagement des trottoirs.
- Aménagement de traversée sécurisée, sobriété du mobilier et des matériaux.
- Enfouissement des réseaux.

Le drainage du plateau agricole :

- Reconquête de bandes non cultivées dans les infléchissements du plateau.
- Plantation d'arbres et d'arbustes dans ces bandes, capables d'infiltrer et de ralentir les eaux de ruissellement.
- Aménagement de chemins le long des plantations.
- Ponctuation régulière du plateau par des bosquets d'arbres ou des haies pour infiltrer l'eau.



L'agriculture, toujours plus extensive, finit par effacer les cours d'eau pourtant essentiels en cas de grosses pluies.



30. LE VEXIN BOSSU

SITUATION

Entre les plateaux ouverts du Vexin et les prairies humides cernées de coteaux de la vallée de l'Epte, le Vexin bossu compose un paysage à part, à la transition du plateau et de la vallée. Sur une bande d'environ 8 km de large, le plateau présente des mouvements de sols souples et complexes où les boisements nombreux viennent s'arrimer. Les horizons sont proches, les cultures plus diversifiées et les petits villages demeurent discrets au sein de la végétation.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

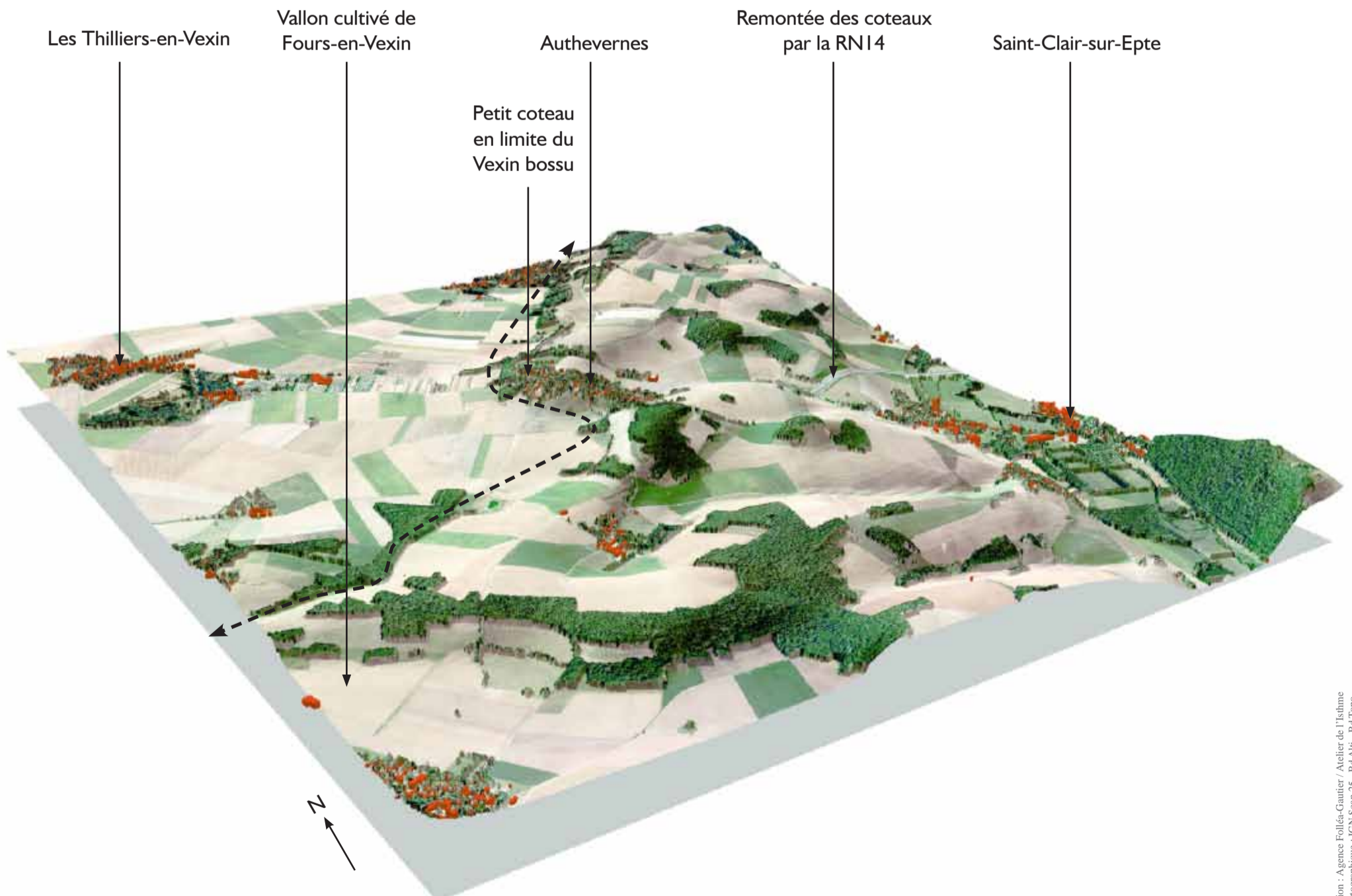
Un relief bosselé descendant vers la vallée de l'Epte

Ce relief unique dans la région, où les limites entre plateaux et vallées se présentent souvent comme des ruptures fortes, vient de la composition du sol et du sous-sol. Le calcaire lacustre du tertiaire, plus résistant que la craie, a subi une érosion irrégulière. Sous l'effet de failles et d'effondrements, le plateau s'est creusé de sillons multiples dans la craie et l'argile, qui donnent des terrains propices à l'agriculture. Parallèlement, il a conservé des sommets élevés et rocheux, sous forme d'entablements de calcaire qui restent arides et durs à cultiver. Ce sous-sol laisse

même quelques buttes témoins occupées par les bourgs de Tourny et Guitry.

Comme sous l'effet d'un plissement, le plateau ondule fortement entre les vallons secs affluents de l'Epte. La ramification des nombreux talwegs modèle le territoire et forme des bosses et des creux qui descendent doucement vers la vallée de l'Epte.

Sa limite avec le plateau du Vexin est facilement repérable le long de la RD 181 qui relie Gisors à Vernon. Un petit coteau cultivé et boisé se déroule depuis Dangu jusqu'à Civières, offrant des vues très larges sur le plateau.

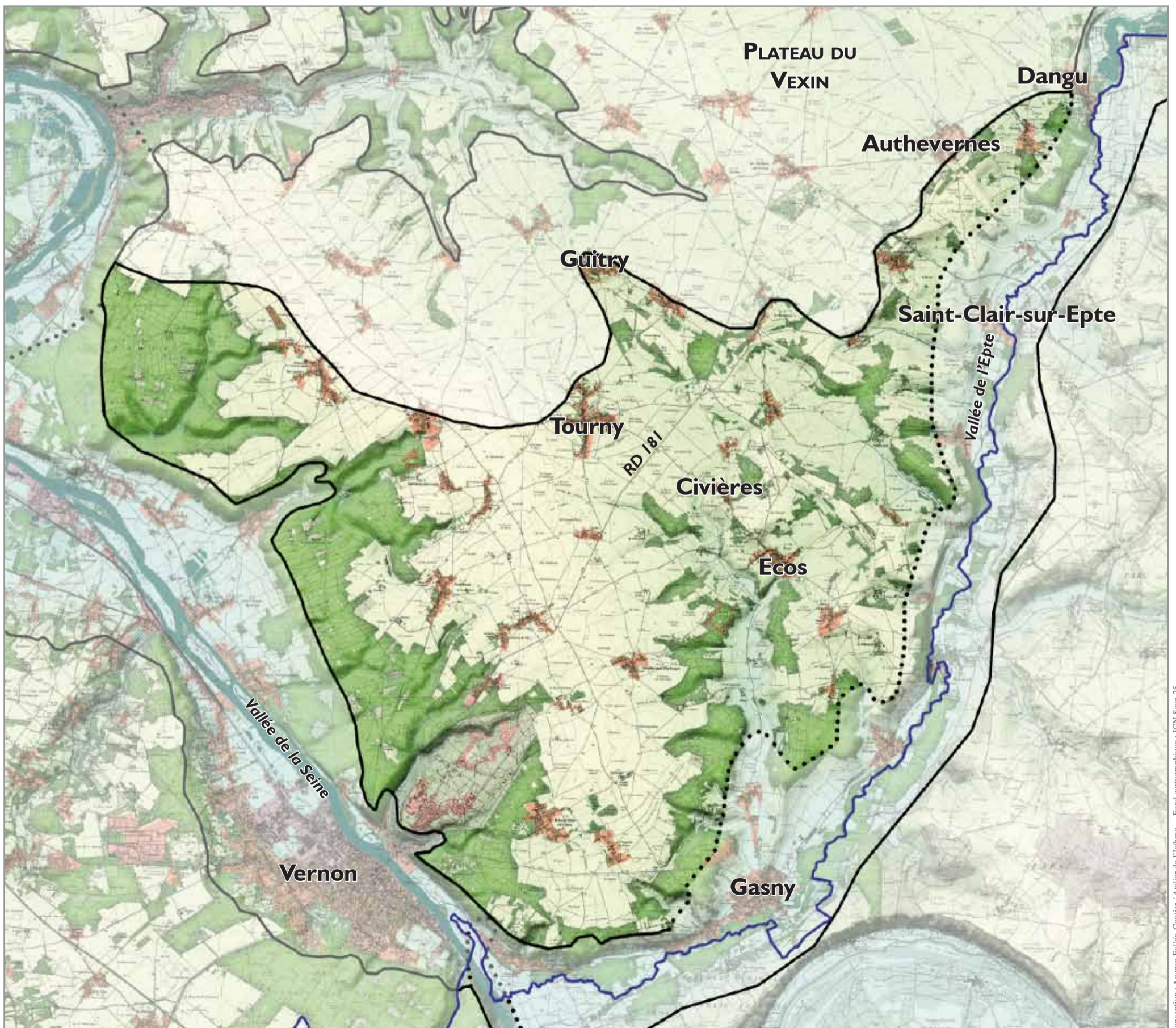


Bloc-diagramme du site d'Authevernes / Saint-Clair-sur-Epte

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°30 : LE VEXIN BOSSU

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un relief bosselé descendant vers la vallée de l'Epte
- Une agriculture mixte associant cultures et prairies
- Des forêts et des boisements qui soulignent les reliefs
- Des vallons secs mais riches de nombreuses sources
- Des villages accrochés aux pentes et cachés dans les boisements
- Le calcaire, une pierre qui crée l'unité architecturale
- La RD181, un axe important à la limite du Vexin d'Étrepigny et du Vexin bossu



0 5 Kilomètres

Une agriculture mixte associant cultures et prairies

Le Vexin bossu offre de vastes étendues ouvertes où dominent les grandes cultures. Toutefois, en raison du relief, le découpage parcellaire est beaucoup plus complexe que sur le plateau et les parcelles céréalières restent de superficie modeste si on les compare à celles du plateau du Vexin. C'est un territoire à l'origine marqué par la polyculture-élevage où se mêlent les champs labourés et les prairies, notamment dans les vallons. Près des villages, des vergers et des parcelles de maraîchages ceinturent les habitations. Le Vexin bossu subit néanmoins de fortes transformations agricoles et le paysage a tendance à se simplifier avec la diminution progressive des prairies au profit des cultures, l'abandon des cultures pérennes (vergers) et la suppression des petits bosquets ou haies arborées.



Entre Bus-Saint-Remy et Ecos. (IGN Bd Ortho 2008)

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho



Vallon à proximité de Molincourt. (2009 - commune de Berthenonville)

Des vallons secs mais riches de nombreuses sources

Si les cours d'eaux apparents sont rares dans les vallons, en raison du sous-sol crayeux qui favorisent l'infiltration des eaux, on observe de nombreuses sources au pied des pentes, en limite des argiles, qui ont cristallisé l'implantation de villages ou de hameaux. Aussi les vallons donnent une image toujours fraîche et verdoyante avec la présence de nombreux bosquets.

Des forêts et des boisements qui soulignent les reliefs

Sur ce socle morphologique chahuté, les sols sont aussi très divers. Les forêts et les boisements présents dans le Vexin bossu, révèlent bien souvent les sols plus pauvres, caillouteux et moins limoneux, notamment sur les pentes et les rebords des vallons. L'abondance

de silex en fait des terres moins propices à l'agriculture et plus adaptées à la forêt. Les forêts de Vernon et des Andelys sont les deux grandes forêts de ce territoire. Elles occupent le plateau en rebord de la vallée de la Seine. Ce sont de grands espaces de «nature» couvrant plus de 4 300ha. Ce sont des boisements peu



A proximité de Fours-en-Vexin : beau vallon cultivé encadré par des boisements. (2009 - commune de Fours-en-Vexin)



Allée dans le bois de Bus-St-Rémy. (2009 - commune de Bus-Saint-Rémy)

Des villages accrochés aux pentes et cachés dans les boisements

Par sa vocation agricole de grandes cultures, le Vexin bossu comme le reste du Vexin a favorisé le développement d'un habitat groupé en village. Les villages occupent de façon privilégiée les flancs des vallons, prenant appui sur les lisières boisées, là où la terre est moins propice aux cultures et en dehors des zones inondables. Souvent allongés, parallèles à la pente, ils s'accompagnent en contrebas de parcelles jardinées ou de prairies inondables largement plantées. Ainsi, les villages restent discrets dans le paysage tant les maisons se trouvent enveloppées dans la végétation.

Dans le Vexin bossu, les villages restent de taille modeste, subissant beaucoup moins la pression foncière que la

vallée aval de l'Epte. Toutefois on observe dans certaines petites vallées sèches proches de l'Epte comme le vallon de Mesnil-Milon (Gagny), un développement récent de l'urbanisation sous forme de petits lotissements qui restent souvent déconnectés du centre ancien.



L'entrée de Molincourt : un village «caché» dans le coteau boisé. (2009 - commune de Berthenonville)



Château de Fours-en-Vexin. (2009)

Le calcaire, une pierre qui crée l'unité architecturale

L'architecture traditionnelle des villages et des fermes du Vexin bossu révèle une particularité qui fait écho au Vexin français. Toutes les constructions, quelles soient modestes ou bourgeoises, quelles soient destinées à l'habitation ou pour l'activité agricole, emploient le calcaire comme matériau principal. Cette utilisation d'un matériau unique dans la construction est rare en Haute-Normandie, qui tient au contraire son originalité dans l'association de matériaux divers. La présence sous-jacente du calcaire lacustre signe là un caractère essentiel des paysages bâtis du Vexin bossu.

La RD 181, un axe important à la limite du plateau du Vexin et du Vexin bossu

La route reliant Vernon à Gisors est un axe de circulation important dans le sud-est de la région. Elle traverse le plateau du Vexin dans sa largeur le long du Vexin bossu. C'est une route rectiligne qui suit le terrain naturel et qui ouvre de larges vues sur les paysages ondulés du Vexin. Elle permet de suivre dans sa totalité le petit coteau qui délimite clairement le Vexin bossu du plateau depuis Aubigny jusqu'à Dangu. La route reste toutefois très monotone en l'absence de plantation d'alignement et les traversées peu valorisées des villages de Thilliers-en-Vexin et Vesly.



Sortie des Thilliers-en-Vexin en direction de Vesly. (2009 - commune des Thilliers-en-Vexin)



Descente des Thilliers-en-Vexin : une ouverture sur le plateau du Vexin. (2009 - commune des Thilliers-en-Vexin).

La RD 6014, la remontée sur les coteaux de l'Epte

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, on ne descend pas directement du Vexin vers la Vallée de l'Epte. On remonte d'abord par le Vexin bossu. La RD 6014, ancienne voie romaine – dite voie Jules César, reliant Paris à Rouen, révèle cette position élevée du Vexin bossu par rapport au plateau du Vexin. Grâce à son tracé rectiligne, elle permet une ouverture très large sur le plateau cultivé du Vexin.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Grâce à cette parcelle cultivée et ouverte, la vue s'ouvre largement sur le plateau du vexin.

Les coteaux en limite du Vexin bossu, un balcon sur le plateau :

- Préservation des espaces ouverts sur les pentes.
- Limitation des extensions du bâti sur le coteau notamment au dessus de Vesly .

Le patrimoine bâti et les sites bâtis (châteaux, habitations, fermes, murs...) :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Soutien à l'entretien et à la réhabilitation.
- Valorisation de filières de production de matériaux traditionnels.

Les silhouettes bâties des villages, des repères dans l'espace agricole :

- Maintien de l'image compacte des villages sur les buttes témoins (Guitry, Tourny, Cahaignes.).
- Préservation du patrimoine arboré des villages et des bosquets environnants.



Image compacte du village, tenu dans sa ceinture végétale.

Les prairies et vergers aux abords des villages :

- Maintien des prairies inondables et des cultures pérennes.



Les haies arborées ou arbustives soulignent le relief du vallon.

Les haies et structures végétales dans l'espace agricole, une trame végétale qui souligne les reliefs :

- Préservation et replantation des haies le long des cours d'eau ou en fond de talweg.
- Repérage des vestiges de haies, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Soutien à l'entretien et à la plantation de nouvelles haies ou d'arbres, notamment en lisières des boisements.
- Incitation à la diversité des pratiques agricoles et aux modalités de gestion plus propices à la biodiversité.

La forêt et ses lisières, un patrimoine forestier remarquable :

- Patrimoine forestier remarquable.
- Accueil du public et aménagement de parcs de stationnement.
- Itinéraires de découverte des milieux forestiers.
- Préservation de la biodiversité des lisières forestières et maintien d'un recul des grandes cultures par rapports à la forêt.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Rue principale du village peu valorisée par un manque de végétation et des trottoirs peu accueillants.

Les espaces publics peu valorisés des villes et villages :

- Requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton.
- Réduction des largeurs de chaussées.
- Maintien d'une certaine souplesse dans les usages.
- Limitation du mobilier urbain.
- Maintien des bas-côtés enherbés de manière à préserver le caractère rural des villages.
- Aménagement sobre des mares.
- Enfouissement des réseaux.

Les extensions des villages et la banalisation des paysages bâtis :

- Maintien de l'image compacte des villages.
- Qualité architecturale des nouvelles constructions.
- Choix des matériaux et des couleurs des façades et toitures.
- Maintien d'un recul par rapport aux routes d'entrée de village.
- Choix d'une palette végétale moins décorative pour les jardins privés et les clôtures, recréation de lisières végétales accompagnant les extensions.



Une extension récente qui se fond avec le village d'origine, grâce à la présence végétale.



Une couleur sombre ou neutre permet une meilleure intégration dans le paysage pour les bâtiments agricoles.

Les bâtiments agricoles récents :

- Requalification des abords.
- Plantation d'arbres avec une palette d'essences indigènes adaptées au contexte rural.
- Choix de couleurs sombres ou neutres. (en supprimant les blancs, beiges et « tons pierre » non adaptés).
- Promotion de matériaux naturels comme le bois.

Les abords de la RD 6014 :

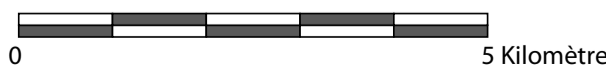
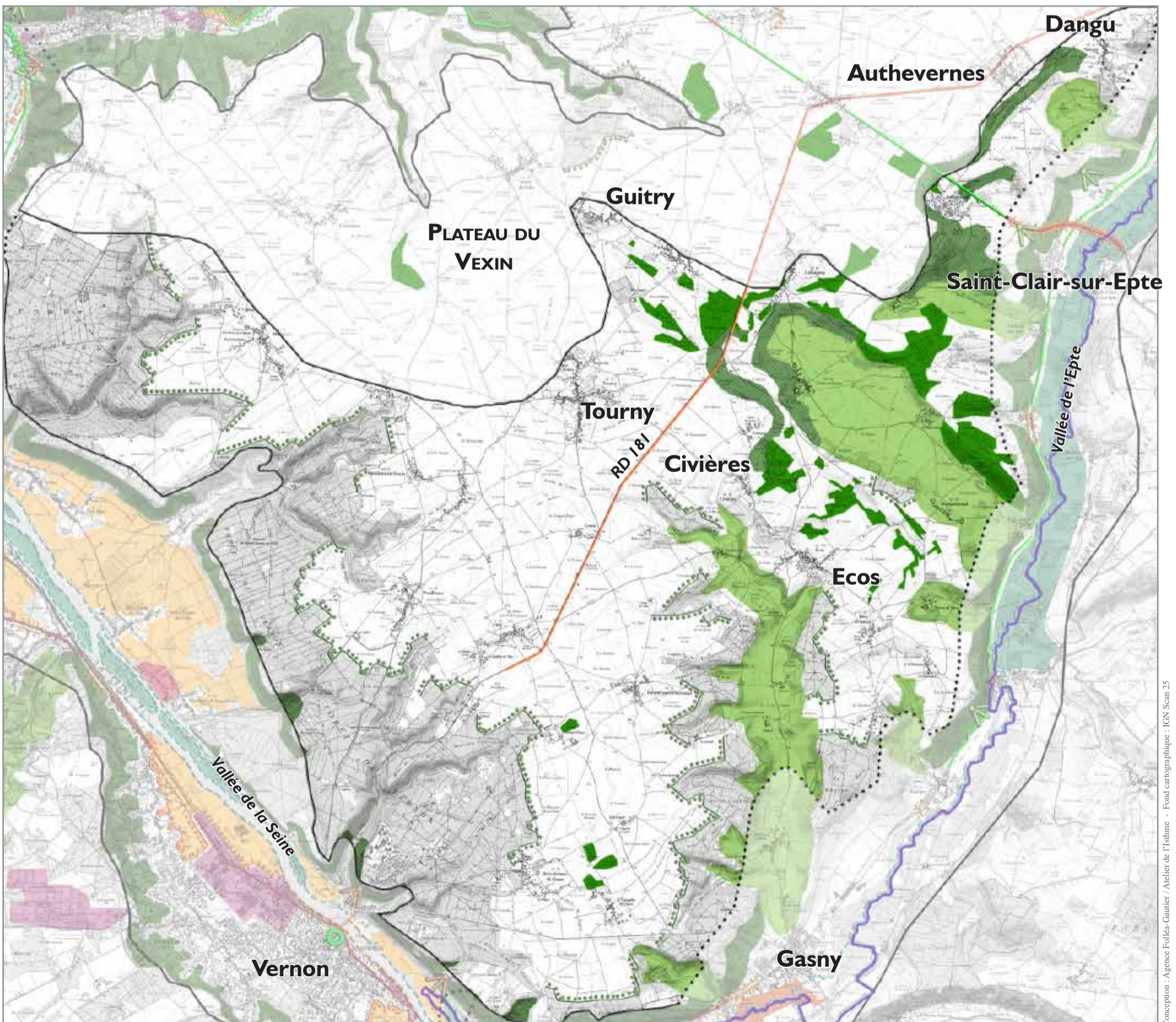
- Traitement qualitatif des abords de l'échangeur au-dessus des Bordeaux de Saint-Clair (hameau de Château-sur-Epte).
- Plantation complémentaire d'arbres d'alignement le long de la RD 181, notamment aux entrées des villages.



Une image routière qui s'impose fortement dans le paysage de la vallée de l'Epte.

CARTE DES ENJEUX N°30 : LE VEXIN BOSSU

Légende des enjeux en dernière page



LES UNITÉS DE PAYSAGES

31. LA VALLÉE DU GAMBON

SITUATION

Située à l'extrême est du méandre des Andelys, la vallée du Gambon prend sa source au cœur du plateau du Vexin. Orientée est/ouest, elle rejoint la Seine au niveau des Andelys. Elle y est rejointe par une vallée sèche orientée nord-est/sud-ouest qui, elle aussi, trouve sa source au cœur du plateau.

Très profonde (plus de cent quarante mètres de dénivellés entre le haut et le bas des coteaux), la vallée du Gambon est également très étroite, notamment dans sa partie aval, dans laquelle s'est lovée la ville des Andelys. Plus en amont, elle rattrape le plateau du Vexin de manière plus douce, à l'ouest du village de Cantiers.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une vallée profonde, des points de vue remarquables

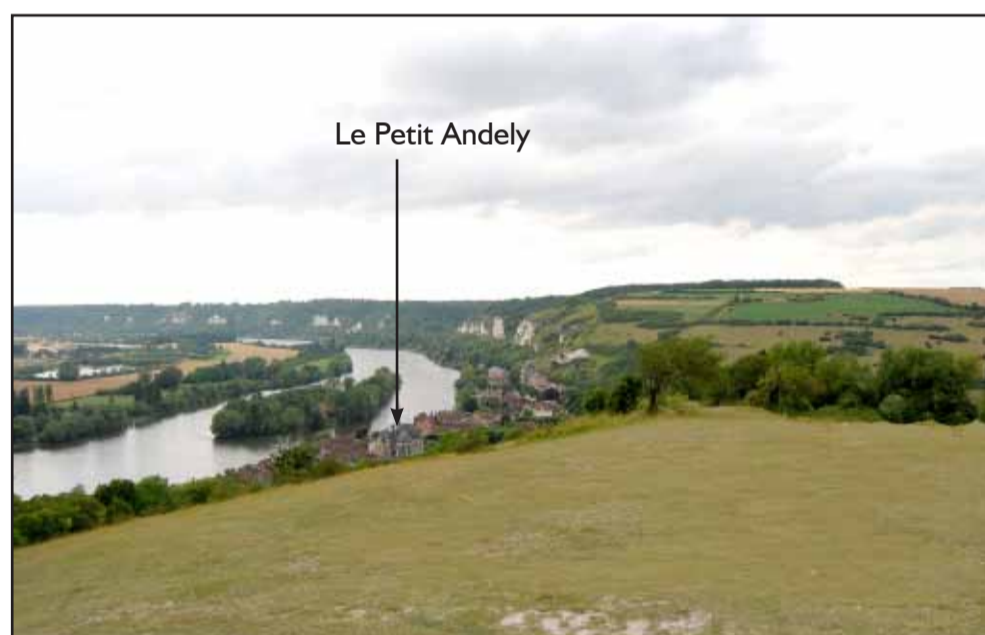
Sur la ligne de crête qui domine la vallée, deux points de vue majeurs offrent des ouvertures à la fois sur la vallée aval des Andelys et sur la vallée de la Seine.

Le Mont-Pivin, tout d'abord, qui marque le nord de la confluence entre le Gambon et la Seine. Situé à 150 mètres d'altitude, il est plus haut de 50 mètres que l'autre point de vue du Château-Gaillard, qui marque lui le sud de la confluence.

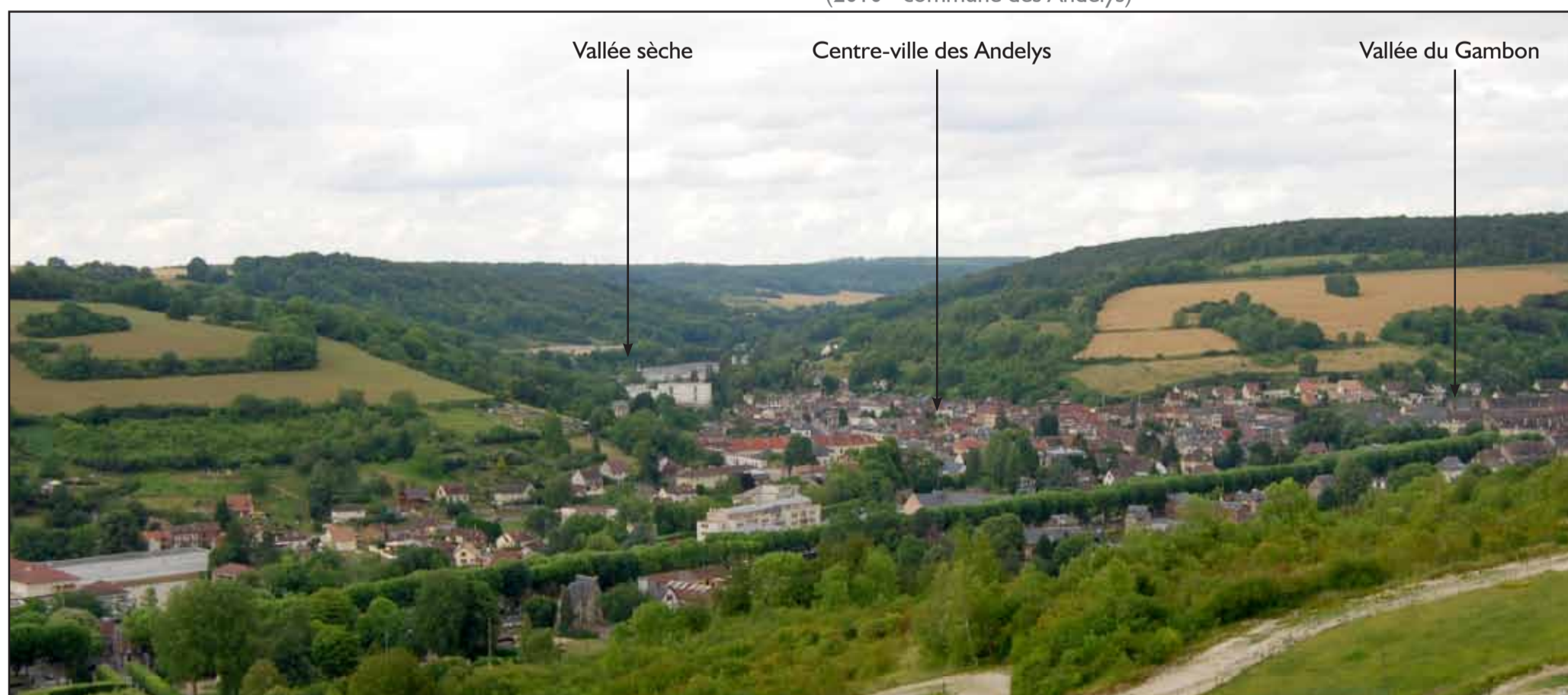
Ces deux points de vue permettent d'apprécier le site de la ville des Andelys, tant dans la vallée du Gambon que son accroche à la Seine.

Tout deux mis en valeur, Château-Gaillard est néanmoins un site touristique aménagé tandis que le Mont-Pivin est au cœur d'un

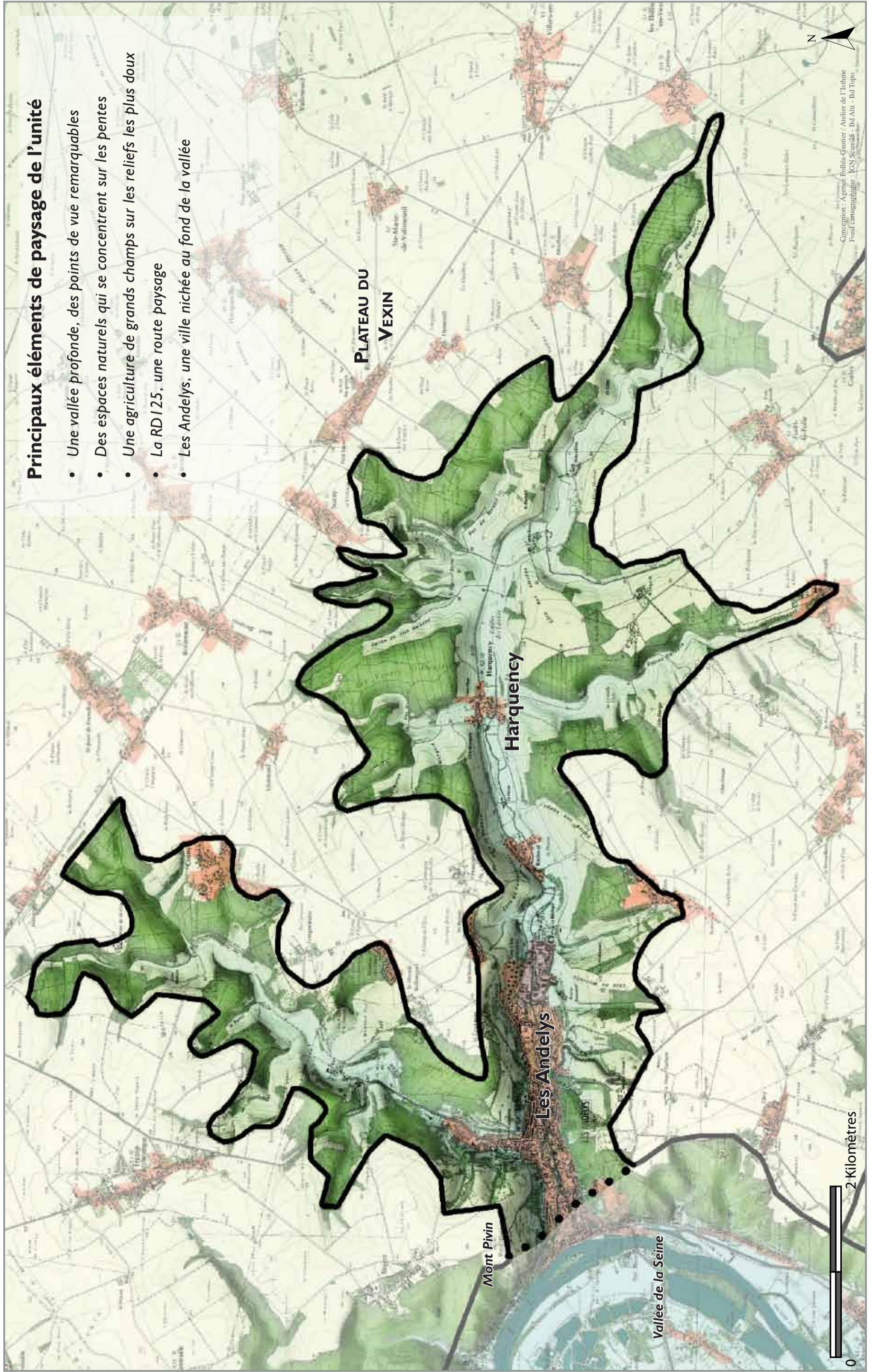
site naturel protégé. Ils sont également situés sur les chemins de grande randonnée, nombreux, en aval de la vallée du Gambon.



Vue panoramique sur la vallée de la Seine depuis le site de Château-Gaillard. (2010 - commune des Andelys)



Les Andelys, une ville nichée au fond de la vallée du Gambon. (2010 - commune des Andelys)



Des espaces naturels qui se concentrent sur les pentes

Rejetés par la ville des Andelys en aval et par une agriculture de grands champs en amont, les boisements et les espaces naturels de la vallée se sont concentrés sur les pentes et les coteaux. Une série de boisements occupe les ruptures de pentes et forment un enchaînement très lisible, marquant la transition entre le plateau du Vexin et le cœur de la vallée. Cet enchaînement de boisements est complété sur les coteaux par des lignes boisées ou des rideaux de culture qui viennent souligner le parcellaire des champs et des prairies sur les pentes.



Les pentes qui dominent les Andelys, soulignées par des rideaux d'arbres. (Bd Ortho 2008)



A Feuquerolles, hameau des Andelys, au début du siècle, le pastoralisme produit des paysages très ouverts.

Une agriculture de grands champs sur les reliefs les plus doux

Sur les pentes les plus douces, les boisements ont tendance à disparaître au profit des parcelles cultivées. Elles assurent le lien entre les espaces agricoles du plateau et le cœur de la vallée. Les parcelles, aux tailles plus modestes que sur les plateaux épousent les formes du relief composant une mosaïque de champs colorés entre lesquels s'insèrent des structures végétales variées (haies, bosquets, arbres isolés, ...), qui apportent une qualité paysagère supplémentaire à ces paysages agricoles.

La rivière est, quant à elle, très peu visible, juste soulignée de temps à autre par la ripisylve qui forme une ligne boisée de plus dans l'espace agricole.

Au-dessus des Andelys, et sur le haut des coteaux, des bois et des rideaux arborés s'accrochent aux pentes les plus abruptes encadrant des prairies pâturées. Très entretenues au-dessus des Andelys, leur nombre a beaucoup diminué et la présence de genévriers indique que le risque de fermeture des espaces ouverts est toujours présent.



Les pentes douces en amont des Andelys permettent l'implantation de grandes cultures. (2009 - commune des Andelys)



La RD 125, une route-paysage qui colle au relief des coteaux. (2009 - commune des Andelys)

La RD 125, une route paysage

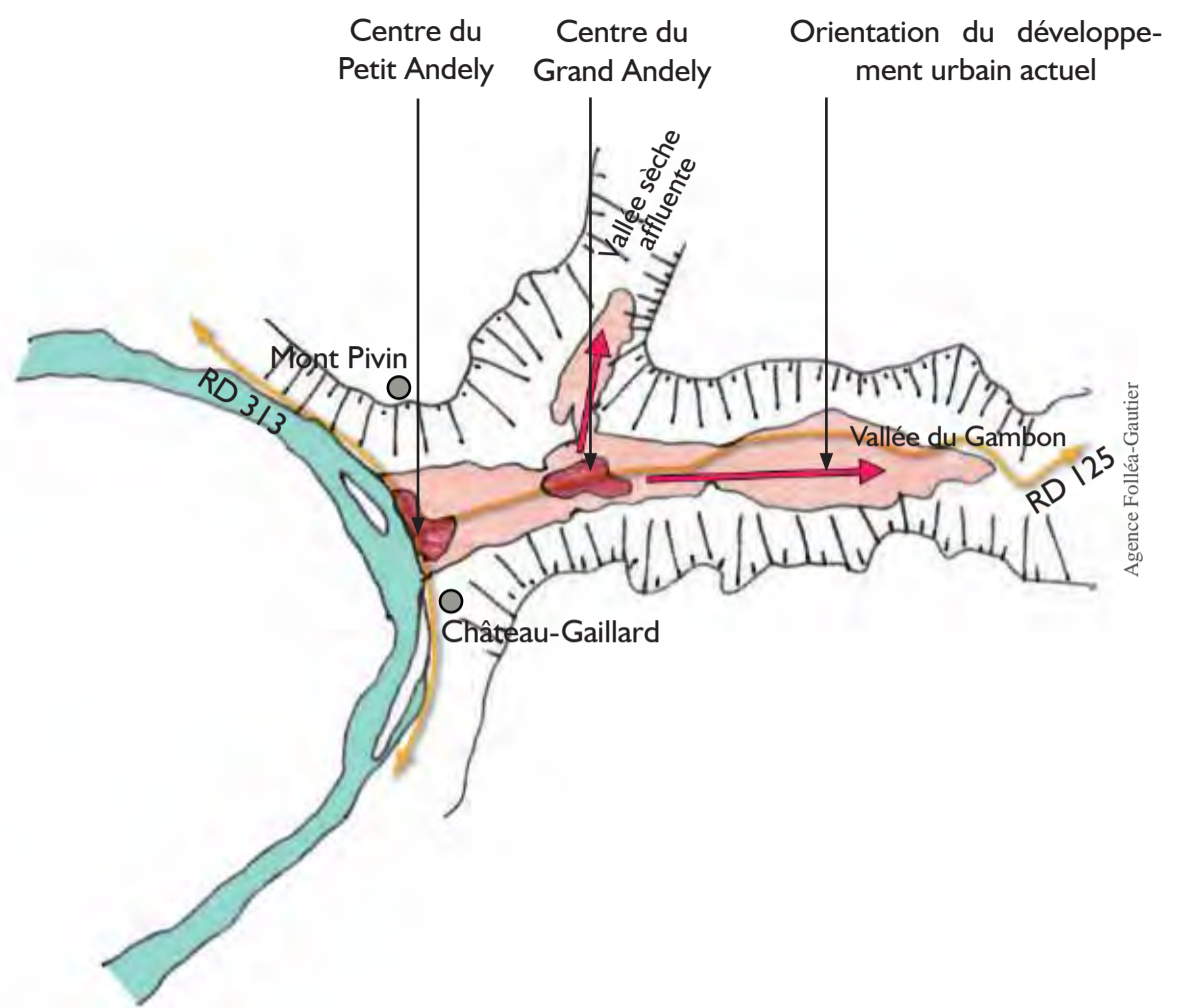
Parcourant la vallée sur quasiment toute sa longueur, la RD 125 qui relie les Andelys à Villers-en-Vexin est une véritable route paysage. Située à mi-coteaux à partir de la sortie des Andelys, elle traverse Harquency avant de rejoindre progressivement le plateau.

Cette route permet la découverte de la vallée en dominant légèrement le fond de vallée sur la rive droite. Étroite et située à l'écart de l'urbanisation, elle suit les ondulations du terrain.

Les RD 9 et RD 118 proposent elles aussi de très beaux panoramas sur les reliefs doux et amples qui remontent vers Suzay et Forêt-la-Folie.

Les Andelys, une ville nichée au fond de la vallée

Au débouché de la vallée, les Andelys occupent l'ensemble du fond de talweg, constitués de l'assemblage du Petit et du Grand Andely, constituant l'aspect fluvial de la ville, tandis que le second correspond à la ville de la vallée. Tenue entre les deux coteaux, les Andelys se développent en profondeur jusqu'au lieu-dit la Rivière. Restée au fond de la vallée, la ville est peu remontée sur les coteaux maintenant ainsi des contacts forts entre les espaces publics de la ville et les espaces naturels des pentes.



Les alignements de platanes de la RD 125, un élément fort du paysage urbain des Andelys. (2009)

Véritable lien entre les deux centres, la RD 125 bordée de beaux platanes taillés, forme un trait d'union majestueux entre les belles maisons à pans de bois du centre du Petit-Andely et le centre reconstruit après-guerre du Grand-Andely. Néanmoins, si cet axe est un élément valorisant pour la commune, les espaces publics qui s'y raccordent (carrefour du Petit-Andely et place de la mairie et de la collégiale au Grand-Andely) sont de bien faible qualité au regard du patrimoine bâti existant.

Les sorties de la ville, le long des RD 1 et RD 125 sont marquées par le développement récent de zones d'activités qui forment une limite de ville peu valorisante. Aujourd'hui, faute de pouvoir se développer sur les pentes, la ville des Andelys s'étend dans le fond de vallée. Elle est aujourd'hui en passe de rejoindre le hameau de Radeval et formerait alors un continuum urbain de près de 5 km de long.



Le riche patrimoine architectural et urbain du Petit-Andely. (2009)

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les coteaux, une alternance équilibrée d'espaces ouverts et de boisements :

- Protection des rideaux boisés sur les pentes des coteaux.
- Préservation et soutien à l'entretien des parcelles pâturées sur les pentes.
- Maintien d'une ligne de crête boisée.
- Repérage et préservation des points de vue en belvédère sur la vallée.

Les structures végétales, haies arborées et bosquets dans l'espace agricole, une trame végétale qui met en valeur le paysage agricole :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Repérage sur cartes des structures végétales présentes dans l'espace agricole, préservation et entretien.

Les routes-paysages, des itinéraires de découverte :

- Maintien d'un gabarit routier étroit.
- Repérage et préservation des panoramas sur la vallée.



Les coteaux pâturés ou cultivés, et les structures végétales au dessus des Andelys.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation:

- Recherche d'emplacements appropriés dans la vallée.
- Confortement des centralités existantes.
- Maintien de coupures d'urbanisation entre les villages.

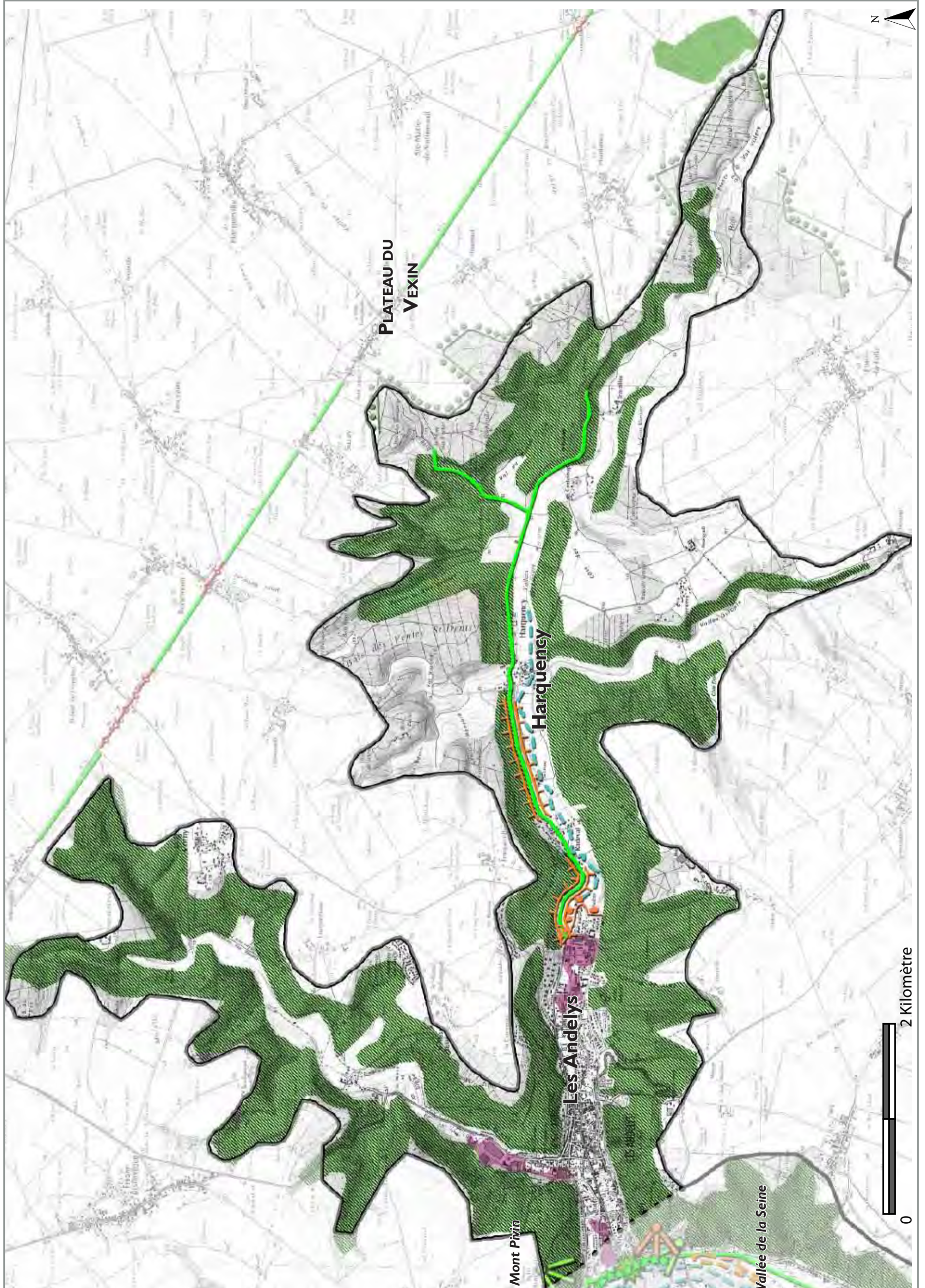
Les espaces publics des Andelys :

- Préservation de l'alignement de platanes sur la RD 125.
- Valorisation du carrefour au Petit-Andely et des espaces publics du Grand-Andely (mairies, place de l'église...).

La sortie de ville des Andelys sur la RD 125 :

- Reconstitution d'une lisière urbaine de transition entre la ville et l'espace agricole.
- Aménagement des espaces publics et des abords de la zone d'activités (bas côtés enherbés le long des voies, plantations arbustives devant les clôtures, aménagement des entrées, des stationnements et des zones de stockage).

CARTE DES ENJEUX N°31 : LA VALLÉE DU GAMBON



Le plateau du sud de la vallée de la Seine forme le prolongement du grand territoire de la Beauce en Haute-Normandie. Dominé par les grandes cultures céréalières, le paysage est celui d'un plateau très ouvert où les structures végétales sont rares et l'habitat regroupé en gros villages ruraux. Irrigué par tous les affluents du bassin versant de l'Eure, le plateau se découpe en trois grands plateaux tabulaires aux caractéristiques proches.

- Le plateau du Neubourg ou plaine du Neubourg, le plus au nord, voit ses limites cadrées par les vallées de la Risle, de l'Eure et de l'Iton. Sa limite nord avec le Roumois s'appuie sur la ride boisée de Bosguérard.
- Le plateau de Saint-André ou plaine de Saint-André, est ceinturé par les vallées de l'Eure, de l'Iton et de l'Avre. A l'ouest la forêt de Breteuil marque la limite avec le pays d'Ouche.
- Le plateau de Madrie à l'Est, prolonge le Mantois entre les vallées de la Seine et de l'Eure.

Les vallées qui délimitent ces plateaux forment des entailles larges de 1 à 3 km et profondes de près de 80m.

La vallée de l'Eure, la plus large, se décompose en deux tronçons suivant l'importance des sites urbains :

- La vallée de l'Eure de la confluence de l'Avre à la confluence de l'Iton, où les villes restent distantes les unes des autres.
- La vallée urbanisée de l'Eure et la confluence de la Seine, où les villes forment une conurbation qui occupe tout l'espace de la vallée.

La vallée de l'Iton dessine une entaille plus étroite que l'Eure mais s'accompagne de boisements plus épais sur ses rebords. Elle se décompose aussi en deux tronçons :

- La vallée de l'Iton autour d'Evreux
- La vallée amont de l'Iton, depuis Breteuil qui se rattache à la plaine de Saint-André.

La vallée de l'Avre creuse beaucoup moins le plateau que les deux vallées précédentes. Comme la vallée de l'Epte, elle représente la limite de la Normandie depuis plus de 1000 ans !

Pour autant, son passage dans le plateau ne forme pas une rupture dans le paysage. Cependant, son riche patrimoine de villes et de châteaux en fait une des vallées les plus remarquables du sud de la Haute-Normandie.

Au final, le plateau de l'Eure compte 7 unités de paysage :

32 - le plateau du Neubourg

33 - la vallée de l'Iton

34 - la plaine de Saint-André

35 - la vallée de l'Avre

36 - la vallée de l'Eure de Saint-Georges-Motel à

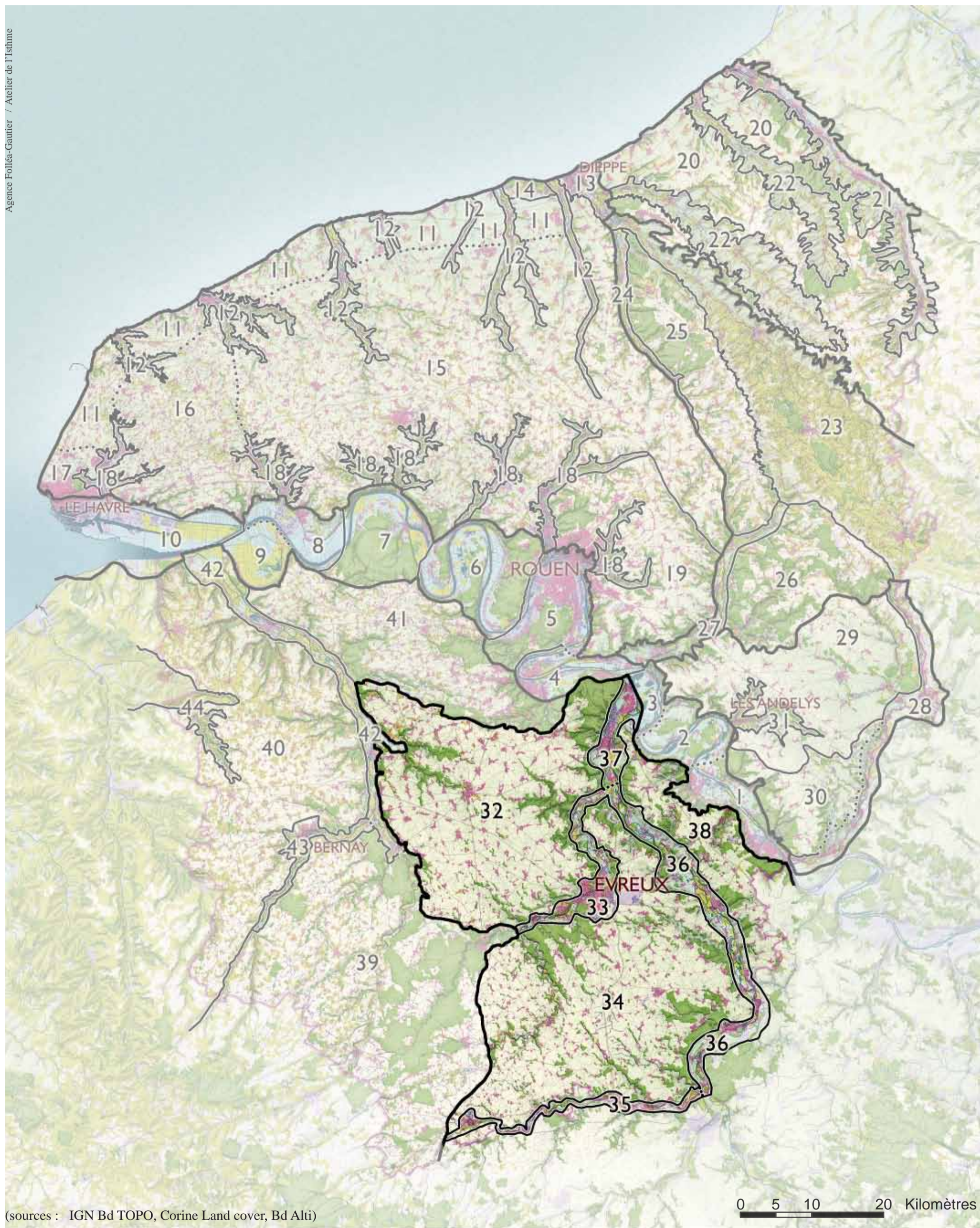
Acquigny

37 - la vallée urbanisée de l'Eure de Louviers à Léry

38 - le plateau de Madrie

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DU PLATEAU DE L'EURE

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



32. LE PLATEAU DU NEUBOURG

SITUATION

Le plateau du Neubourg supporte une des grandes plaines du département de l'Eure. Elle se situe au centre du département et trouve ses limites dans les vallées qui la cernent : vallée de la Risle à l'ouest, vallées de l'Eure et de l'Iton au sud et à l'est et petites vallées de l'Oison et d'Ecaquelon au nord qui la distinguent du Roumois. Parfaitement tabulaire, son altitude varie entre 140 et 155 mètres, c'est un territoire ouvert de grandes cultures. Le Neubourg, la ville principale, occupe une place centrale sur la plaine.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



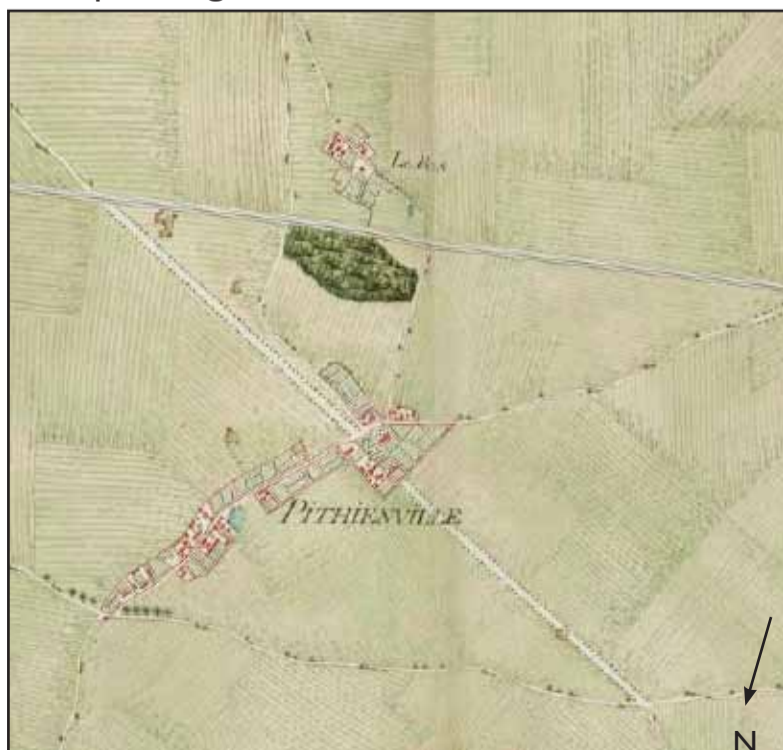
Les grandes étendues agricoles et l'horizon arboré du village de Tourneville-la-Campagne. (2009)

Un territoire de grandes cultures

Le plateau du Neubourg est avant tout un territoire de grandes cultures. Les parcelles de blé, orge, colza, lin ou betteraves occupent près de 75% de la surface, ne laissant que les fonds de vallées sèches pour les prairies ou les vergers. Il en résulte un paysage d'openfield, très dégagé, composé de lignes horizontales successives. Cette occupation du sol mono spécifique a semble-t-il toujours existé. Défrichée au néolithique puis à l'Antiquité, la plaine possède des terres limoneuses de grande qualité, propices aux cultures céréalières. L'atlas de Trudaine du 18^e siècle montre déjà ce type d'occupation du sol où tout est en culture. Même la taille des parcelles semble ne pas avoir changé. Contrairement au Lieuvin ou au Vexin, les villages ne s'accompagnaient pas de vergers ni de prairies ; ils étaient en contact direct avec la plaine agricole.

La révolution agricole du 19^e siècle, favorable à l'élevage, a peu touché le plateau du Neubourg, dont la vocation céréalière est restée jusqu'à aujourd'hui.

Dans ces horizons très dégagés, toute verticale crée l'événement et peut devenir un point de repère du paysage. Ce sont les bosquets ou les arbres isolés qui restent en limite de parcelles, (on remarque sur le plan de Trudaine, que les chemins étaient bordés d'arbres, plantés de façon aléatoire, sans doute des fruitiers, et qu'ils n'existent plus aujourd'hui) ; ce sont aussi des éléments architecturaux : des clochers d'église, les silos, les châteaux d'eau et même les grandes usines de traitement du lin (usine de teillage).



Extrait de plan de l'Atlas de Trudaine - 18^{ème} siècle



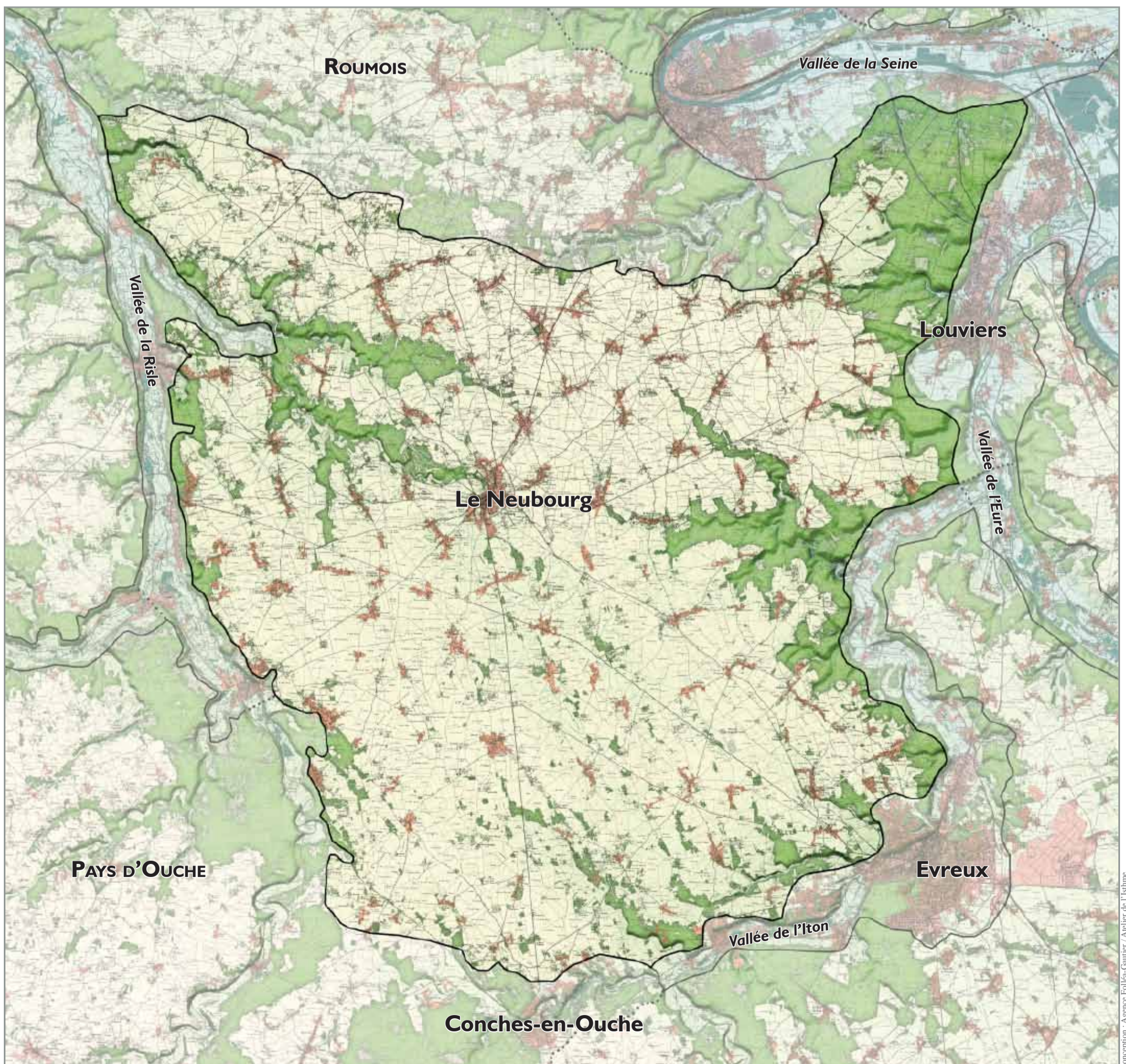
IGN Bd Ortho 2008 - commune de Bernienville

La comparaison des deux documents montre que le paysage de la plaine a très peu changé. Les cultures, les villages et même les routes sont restés identiques.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°32 : LE PLATEAU DU NEUBOURG

Principaux éléments de paysage de l'unité

- un paysage d'openfield très dégagé
- une plaine où l'eau n'est visible que dans les mares
- des lisières forestières qui dessinent les horizons
- une répartition régulière des villages et des hameaux
- un bâti discret dans l'espace agricole
- Le Neubourg, une ville qui rayonne sur le territoire



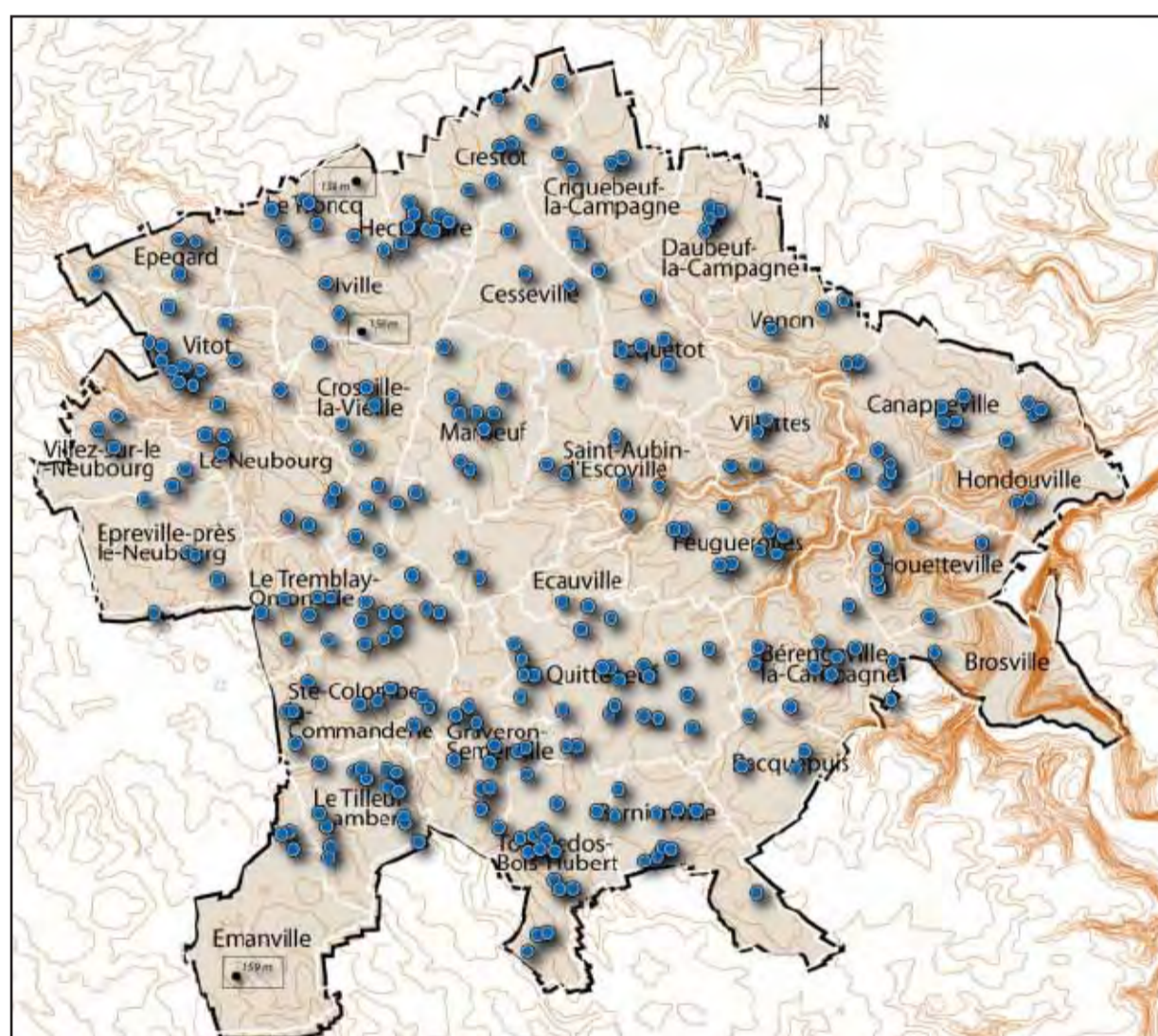
0 5 10 Kilomètres

Une plaine où l'eau n'est visible que dans les mares

Aucun cours d'eau ne parcourt la plaine. Les sols, de nature perméable, laissent facilement s'infiltrer les eaux qui sont stockées dans la nappe phréatique du sous-sol crayeux. Même les petites vallées affluentes de la Risle ou de l'Iton demeurent sèches (phénomène karstique et rivière souterraine). Les seuls points d'eau visibles sont les mares. Elles sont très nombreuses sur la plaine ; chaque village et chaque grosse ferme en possèdent plusieurs. Elles étaient autrefois indispensables, du fait de l'absence de ruisseau ou de rivière. Creusée pour les besoins des hommes, la mare avait, avant l'arrivée de l'eau courante, toutes sortes d'usages : alimentaire, agricoles, domestiques, animaliers...



La mare de Canappeville : un élément indispensable à la vie des villages, jusqu'à l'arrivée de l'eau courante. (1900)



Carte de repérage des mares sur une partie du plateau du Neubourg (source : Scot du Neubourg - Cadre paysager et milieu naturel)

Aujourd'hui, leur présence n'étant plus nécessaire à la vie quotidienne, certaines d'entre elles disparaissent par manque d'entretien ou par transformation de l'espace.

Elles constituent pourtant des valeurs essentielles dans la composition des paysages et notamment :

- une valeur hydrologique pour la gestion des ruissellements : sur la plaine, les mares ponctuent le tracé des sens d'écoulement des eaux de surface. Elles collectent les eaux, limitent les phénomènes d'érosion et d'inondation en aval ;
- une valeur paysagère et écologique : placées au centre du village ou sur le bord des routes, elles accompagnent souvent des espaces publics centraux et la végétation qui les borde peut être riche et variée, apportant ponctuellement une diversité paysagère dans cet espace agricole uniforme.

Elles peuvent aussi servir de réserve d'eau contre les incendies.

Des boisements qui se limitent aux vallées sèches et aux rebords des grandes vallées

La présence de la forêt n'est évidemment pas un caractère dominant des paysages du Neubourg. Pourtant les boisements n'en sont pas totalement absents. On les trouve sur tous les rebords des grandes vallées et notamment sur des épaisseurs importantes le long de l'Iton et de l'Eure. La forêt de Bord-Louviers couvre une surface de 6700 ha où futaies de hêtres et futaies de pins sylvestres se mêlent à des taillis de feuillus mélangés. Sur la plaine, les massifs boisés suivent une découpe aléatoire, englobant les petits vallons affluents de l'Eure et de l'Iton. Les lisières forestières irrégulières dessinent les horizons de la plaine agricole. Au cœur de ces vallées sèches se développent des paysages plus intimes, associant des prairies et des vergers et quelques habitations, noyés dans les boisements épais. Ce sont des paysages d'autant plus précieux qu'ils sont rares dans la plaine du Neubourg.

Quelques uns de ces vallons pénètrent un peu plus dans la plaine. C'est le cas de la vallée du Bec dont les prolongements dans les bois et le parc du Champ de Bataille isolent des morceaux de plaine agricole. La plaine du Gros-Theil, au nord se distingue ainsi de la plaine d'Harcourt au Sud. Cette partie nord de la plaine parle d'ailleurs d'une présence forte des boisements dans



Vallée d'Ecaquelon : un paysage plus intime qui contraste avec la plaine agricole ouverte. (2009 - vallée d'Ecaquelon)

l'étymologie des noms de villages : Gros-Theil (Tilleul), Saint-Nicolas-du-Bosc (bosquet), le Tilleul-Othon, la Haye du Theil... Alors que la partie plus au sud regroupe des villages dont le nom évoque un paysage plus ouvert et dégagé : Sainte-Colombe-la-Campagne, Criquebeuf-la-Campagne, Gauville-la-Campagne...

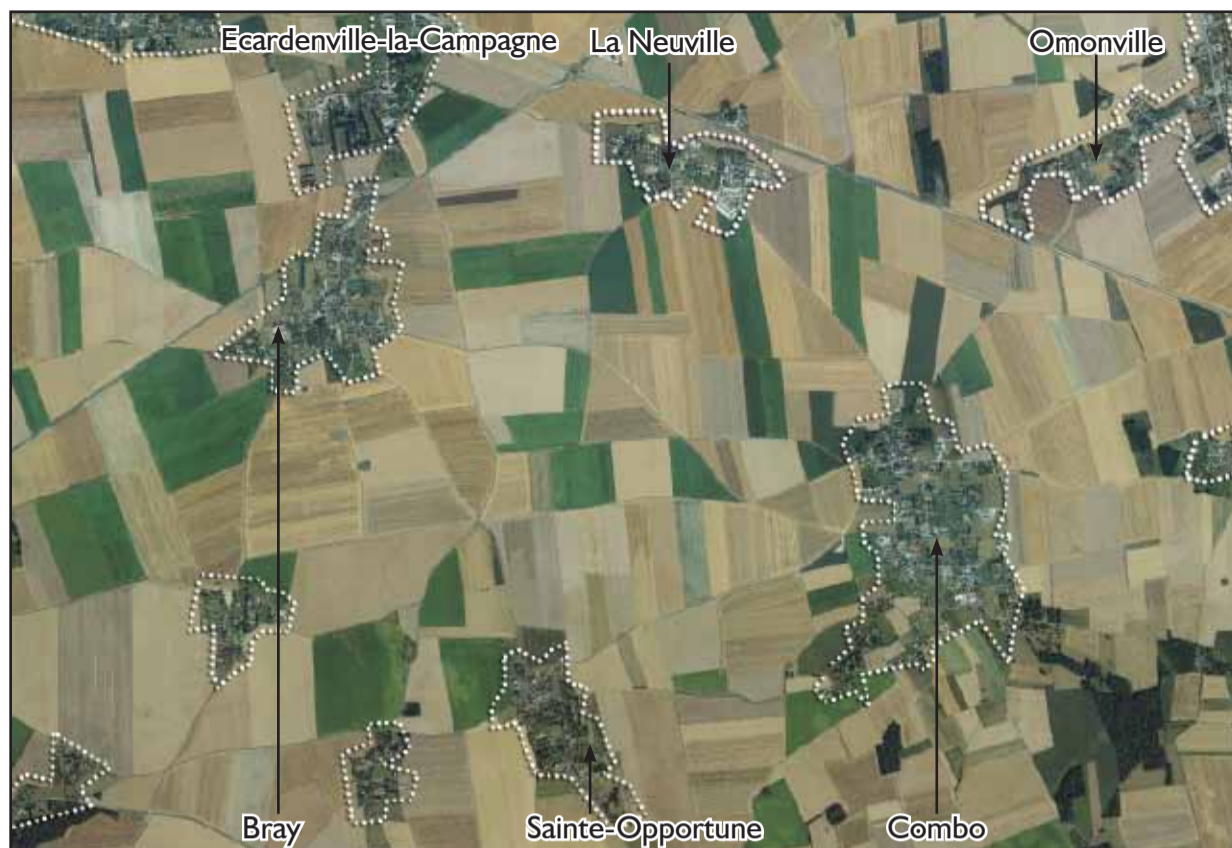
En dehors des massifs allongés des rebords de vallées, il reste, au cœur de la plaine, quelques bosquets isolés qui ponctuent l'espace agricole. Essentiels dans la perception des paysages agricoles, ils constituent les seuls éléments verticaux de ces paysages, donnant une échelle et une profondeur à ces étendues de céréales.



Une trame régulière de gros villages

L'exploitation constante des terres agricoles en grandes cultures a favorisé l'implantation regroupée des habitations. Les zones bâties se présentent sous la forme de villages de 300 à 1000 habitants, répartis suivant une trame régulière tous les 3 km. En intervalle, quelques hameaux regroupant les fermes, s'implantent dans la plaine agricole.

Cette répartition régulière des villages et des hameaux et la qualité productive des terres agricoles ont fait qu'aucune construction ne vient miter l'espace de la plaine.



Une distance régulière entre les villages et les hameaux.



Village de Tostes, pris dans une enveloppe végétale. (2009)

du Neubourg ont accueilli de nouvelles constructions sous forme de petits lotissements ou de maisons individuelles isolées. Dans les deux cas de figures, rares sont les opérations où le bâti a su s'associer à l'organisation générale du village. Placées au bout de la zone bâtie, le long de la route ou en poche de lotissement, les nouvelles constructions, aux formes architecturales souvent banales, affichent

En règle générale, les villages s'organisent selon l'axe de la route principale, sur laquelle se greffent l'église, la mairie et la place centrale. Les maisons et les fermes alignées ne forment qu'une simple épaisseur de constructions. A l'arrière se situent les jardins. Cette lisière végétale à l'arrière des constructions assure un impact faible des bâtiments depuis la plaine agricole. Cette discrétion du bâti dans la plaine agricole est une caractéristique forte de ce paysage.

Si les extensions urbaines de ces dernières décennies n'ont rien de commun avec la poussée urbaine du Roumois, la plupart des villages

leurs couleurs vives dans la plaine agricole. Aucune enveloppe végétale conséquente ne vient accompagner ces extensions et le bâti impose son image peu valorisante au paysage agricole. Cette confrontation, même ponctuelle, dénature et dévalorise la qualité des paysages, qu'ils soient agricoles ou urbains.

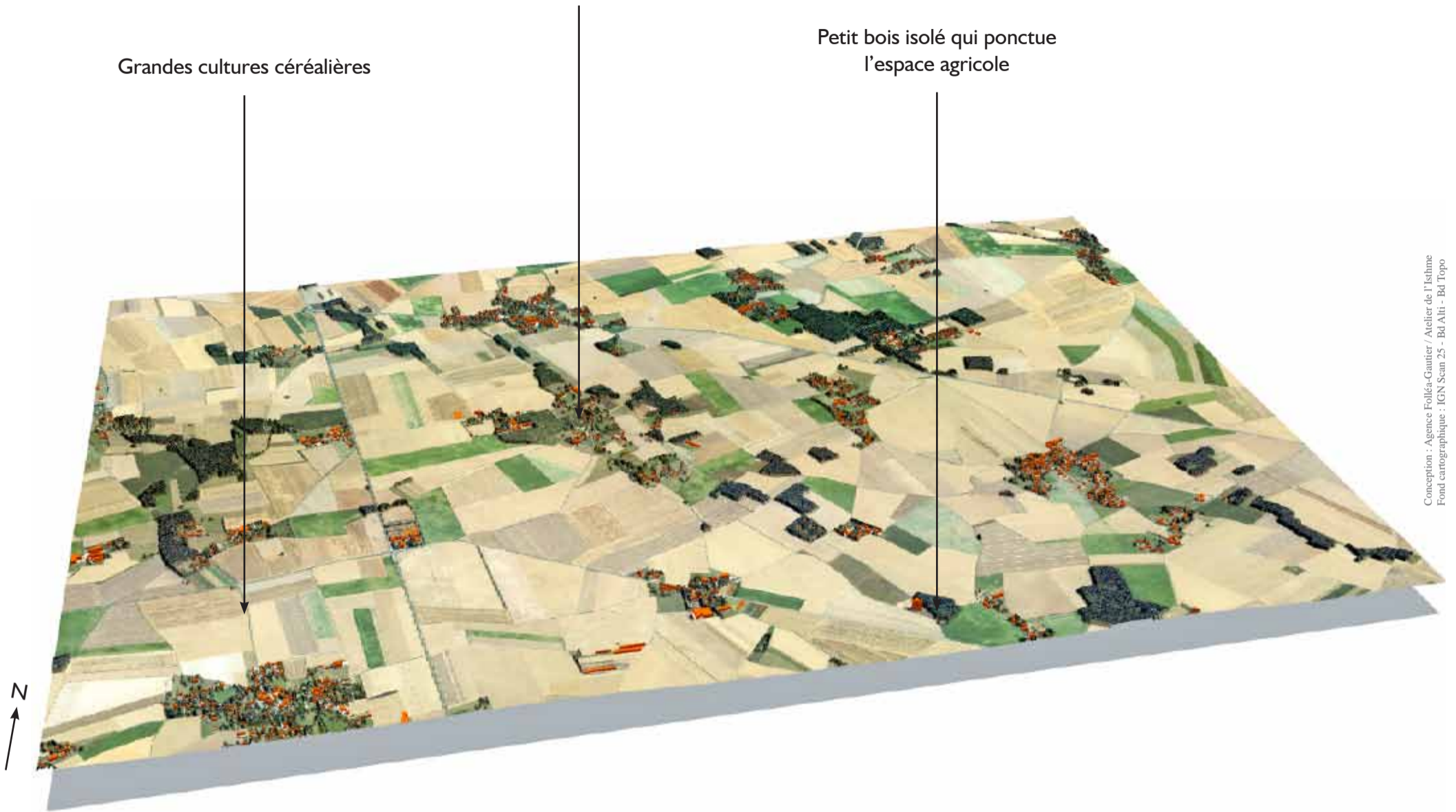


Emanville : cette extension d'une vingtaine de maisons se retrouve au contact direct de la plaine agricole sans qu'aucun filtre végétal ne vienne atténuer son impact sur le paysage. (Bd Ortho 2008)

Gros village agricole tenu dans une ceinture végétale (prairies, vergers, bosquets)

Grandes cultures céréalières

Petit bois isolé qui ponctue l'espace agricole

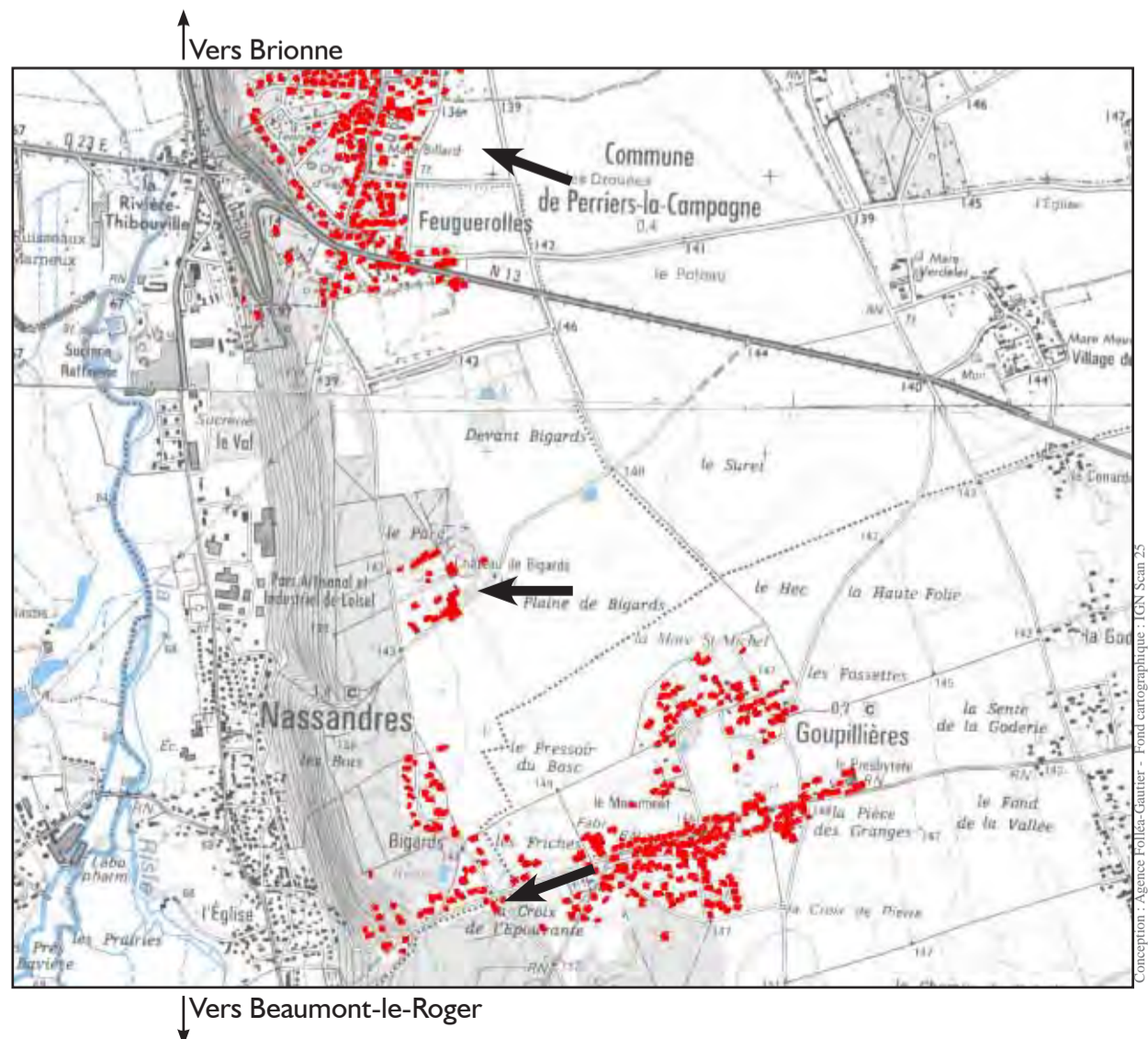


Bloc-diagramme de le plateau du Neubourg

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isbme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd. A.H. - Bd. Topo

Un développement urbain plus pressant sur les rebords des coteaux de la Risle

Entre Beaumont-le-Roger et Brionne, les rebords de la vallée de la Risle subissent, ces dernières années, une pression foncière importante. Contraintes par la zone inondable et les coteaux trop raides, les extensions urbaines, liées aux deux villes, ont gagné le plateau du Neubourg. Beaumont-la-ville, Goupillières, Feuguerolles et Calleville s'agrandissent fortement, s'allongeant sur la lisière boisée des coteaux ; le risque, à terme, étant que l'ensemble ne forme plus qu'une seule et même urbanisation linéaire. Dans la même conurbation les villages perdent leurs caractères identitaires et les habitations s'éloignent des centres.





Silhouette de la ville du Neubourg depuis les abords du parc du Champ de Bataille. (2009 - commune du Neubourg)

Le Neubourg, une ville qui rayonne sur le territoire

Implantée dans un très léger vallonnement, le Neubourg est, avant tout, une ville construite à la croisée des chemins. Sa position géographique centrale dans la plaine agricole en a rapidement fait un carrefour commercial important.

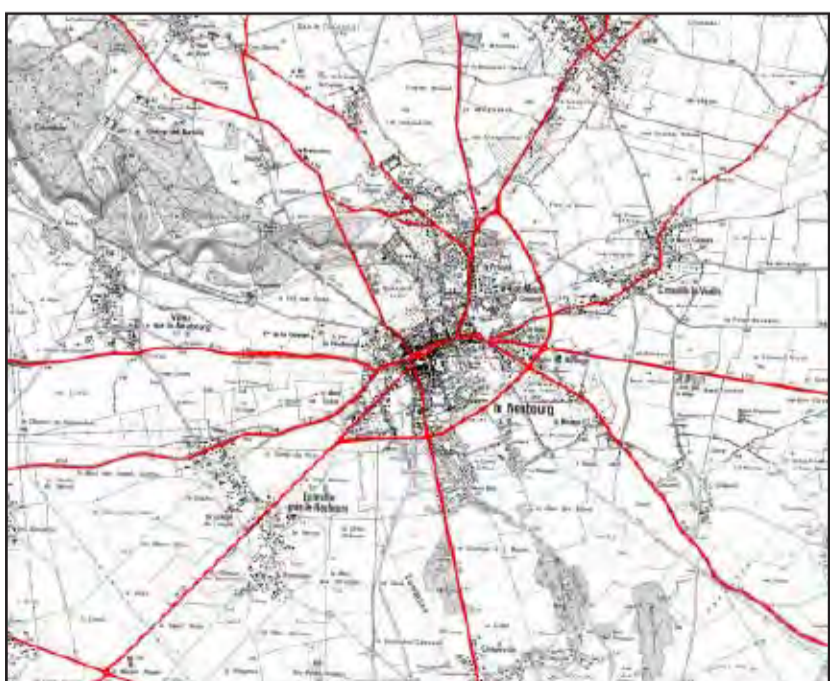
A l'instar de beaucoup d'autres villes de Haute-Normandie, elle se développe autour d'une rue élargie en place, sur laquelle s'implantent l'église et la mairie. A partir de cet axe principal, le tissu urbain dense s'organise en une trame orthogonale. Limitée au Nord par le parc et la perspective du Champ de Bataille, la ville s'est étendue au Sud-est le long des routes. La déviation récente, qui soulage la traversée du centre-ville, n'a pas su limiter le développement de la ville ; elle l'a même peut-être facilité.



Centre ville du Neubourg, dont la rue principale s'élargit en place. (2009)

Un réseau de voies en étoile peu valorisé

A partir du Neubourg le réseau viaire s'organise en étoile, irrigant la totalité de la plaine et rejoignant les villes alentours. Ces axes souvent rectilignes sont les routes de découvertes des paysages du Neubourg, traversant la plaine et les principaux villages. Ce sont aussi parfois des axes de transit importants comme la RD 613 qui rejoint Evreux et la RD 840 qui relie Elbeuf à Conches-en-Ouche. Peu valorisées, aucune de ces voies ne possède d'alignements, elles traversent les villages en créant de fortes nuisances : bruit, pollution mais aussi insécurité et délabrement du bâti.



Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond cartographique : IGN Scam 25

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallées sèches affluentes de la Risle, de l'Eure et de l'Iton, des lieux de diversité paysagère :

- Reconnaissance, inventaire et optimisation des espaces naturels (forêt, zones humides, pelouses calcaires).
- Protection du petit patrimoine bâti rural.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).

Les ceintures végétales autour des villages, une enveloppe protectrice au contact de l'espace agricole :

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Limitation de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

Les repères et les silhouettes architecturales :

- Repérage sur cartes des repères : clochers, château, silos, arbres remarquables ou parcs.

Les abords des mares et les espaces publics qui mettent en valeur l'eau :

- Repérage sur cartes.
- Valorisation des abords par des plantations adaptées.
- Choix d'un mobilier sobre autour des mares en situation urbaine.

Les structures végétales, bosquets dans l'espace agricole et lisières forestières, une trame essentielle à la qualité du paysage agricole :

- Repérage sur cartes des structures végétales, entretien et replantation.
- Proposition d'une liste d'espèces végétales pour la replantation de haies et d'arbres isolés ou en bosquets.
- Maintien des prairies et des jardins autour des villages.



Le bel alignement dans la perspective du Champ de Bataille dessine une silhouette majestueuse dans la plaine agricole.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace :

- Organisation des nouveaux quartiers en liaison (rues, venelles, chemins) avec le centre ville.
- Développement des lisières urbaines plantées autour des nouveaux quartiers.
- Maintien de coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux.

Les espaces publics peu valorisés des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.



Sans aucune plantation d'accompagnement, les routes mettent peu en valeur le territoire traversé.

La traversée trop routière des villages :

- Aménagement des traversées urbaines en évitant les déviations.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Aménagement des trottoirs.
- Aménagement de traversée sécurisée, sobriété du mobilier et des matériaux.

L'absence de plantation aux bords des routes :

- Plantation d'arbres d'alignement notamment aux entrées des villages.
- Reconquête de bandes enherbées.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables sécurisés.

Les nouveaux bâtiments agricoles :

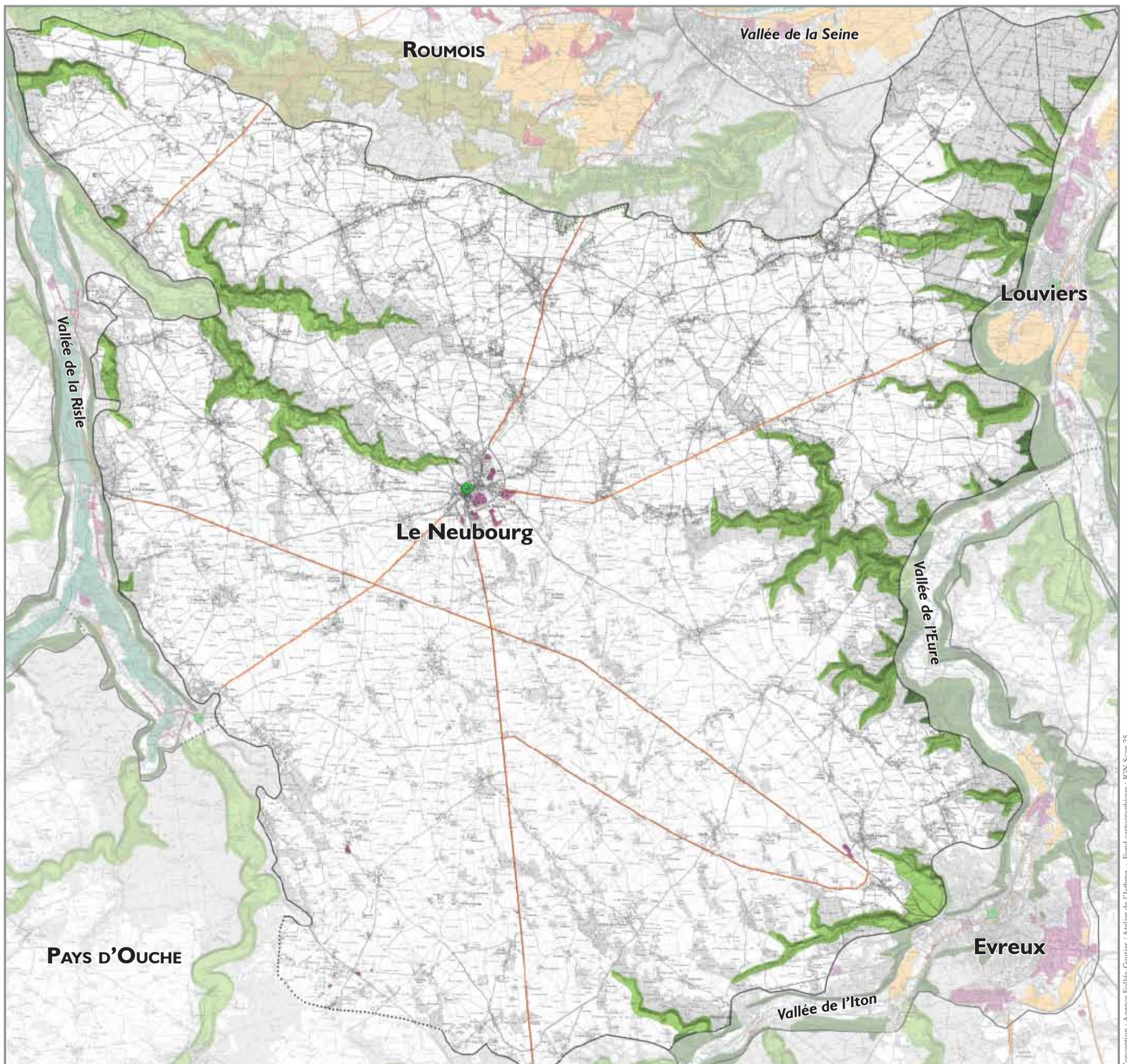
- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Élaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.



Les chaussées restent encore trop larges au coeur du village.

CARTE DES ENJEUX N°32 : LE PLATEAU DU NEUBOURG

Légende des enjeux en dernière page



0 5 10 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

33. LA VALLÉE DE L'ITON

SITUATION

L'iton est le principal affluent de l'Eure. Prenant sa source dans les collines du Perche, il rejoint l'Eure au niveau d'Acquigny. Séparant les plaines du Neubourg et de Saint-André, la vallée de l'iton compose un paysage qui lui est propre depuis Bonneville-sur-Iton jusqu'à sa confluence. A l'amont, la vallée, moins large et moins profonde (le Sec-Iton), s'associe aux paysages du pays d'Ouche et de la plaine de Saint-André.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

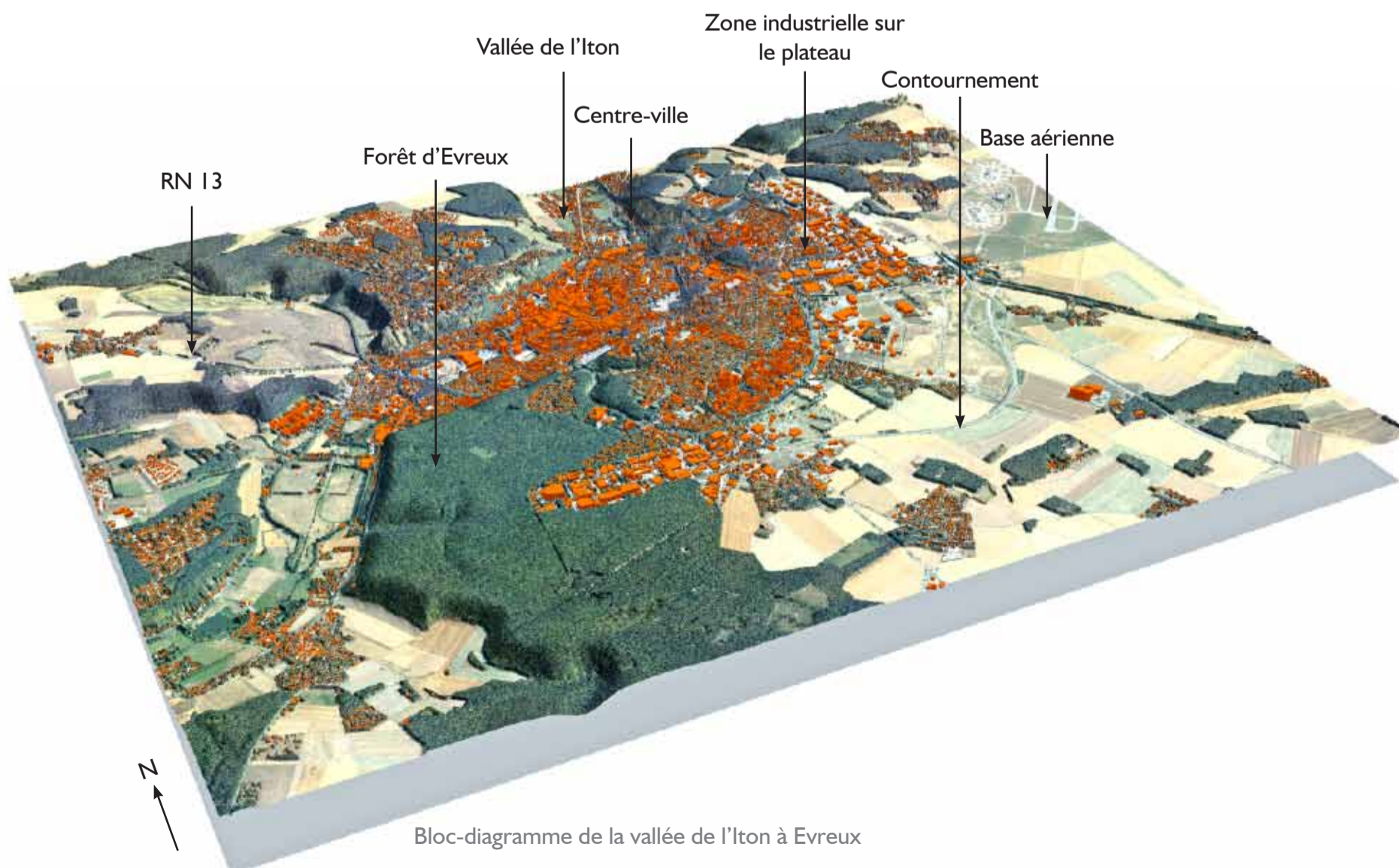


Vue de la vallée de l'iton depuis Brosville : un paysage tout en rondeurs. (2010 - commune de Brosville)

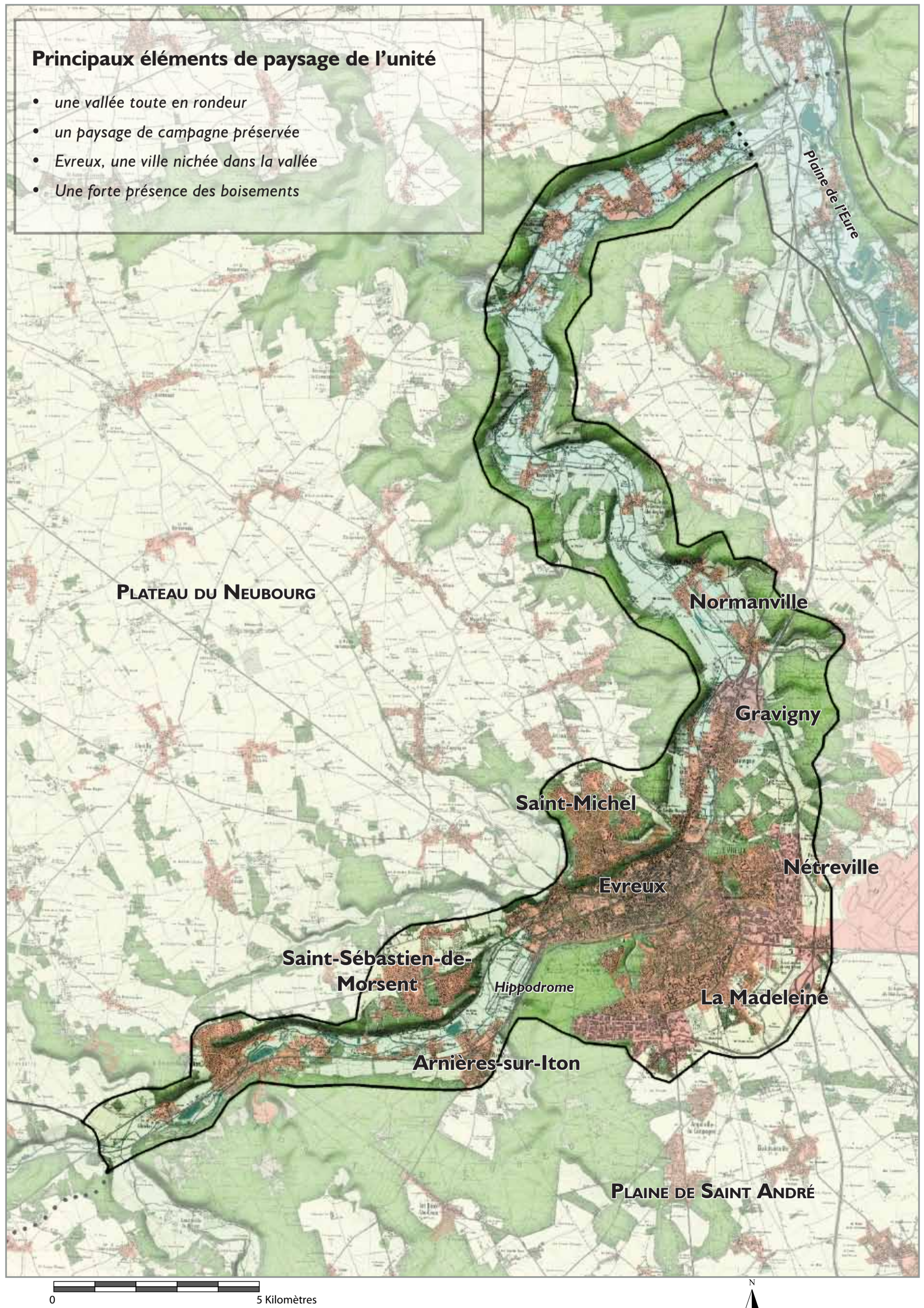
Une belle vallée qui sinue au creux des plaines

De toutes les grandes vallées de l'Eure, la vallée de l'iton est sans doute la plus atypique. Son cours au tracé sinueux a sculpté des coteaux doux qui s'enroulent autour de la rivière, créant des paysages successifs qui s'emboîtent. Se distinguant très nettement des vallées rectilignes comme l'Eure ou la Risle, la vallée de l'iton est tout en rondeur, donnant presque un aspect de collines au cœur desquelles se déploie un paysage de campagne. Les coteaux

coiffés de boisements denses, n'offrent jamais des pentes équivalentes d'un versant à l'autre et de nombreux petits affluents viennent chahuter la ligne de la vallée. Ces coteaux boisés ne l'ont pas toujours été et la dynamique de reboisement évolue encore aujourd'hui. Des prairies trop raides ou des vergers abandonnés cèdent la place à des boisements spontanés qui referment peu à peu le cadre de la vallée.



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°33 : LA VALLÉE DE L'ITON



Un paysage de campagne préservé à l'aval d'Evreux

A l'abri de ces versants doux et bosselés, la vallée offre un paysage harmonieux et équilibré entre villages, cultures, prairies et boisements. C'est un paysage de campagne où les habitations se lovent dans une enveloppe arborée, où les versants se couvrent de prairies et de champs cultivés, où les fruitiers isolés ou en vergers ponctuent encore les pentes. De Normanville à Amfreville-sur-Iton, la vallée conserve cette image rurale. Les villages restent distants les uns des autres et leur territoire agricole continue de les envelopper.

Dans le fond de vallée la rivière est jalonnée par une riche ripisylve qui souligne la trace du cours d'eau.



Les coteaux doux et festonnés de la vallée de l'Iton, à l'aval d'Evreux. (2010 - commune de Brosville)



Brosville : un bel équilibre d'occupation du sol, associant bâti, cultures, prairies, vergers et bois. (2010 - commune de Brosville)

Evreux, une ville nichée dans la vallée

C'est au creux de la vallée de l'Iton que la ville d'Evreux s'est installée. Profitant d'un léger évasement de la vallée, la ville s'est, à l'origine, développée dans la plaine alluviale aux bords de la rivière. Jusqu'à la première moitié du 20e siècle, la ville est restée contenue dans l'emprise de la vallée. Ce n'est qu'après la guerre,

qui fut très destructrice pour le centre ville, qu'Evreux s'est développée sur les plateaux, dans les quartiers de la Madeleine et de Saint-Michel. Ces trente dernières années, l'extension de la ville s'est fortement étendue jusqu'à rejoindre la base aérienne, et les zones d'activités encerclent à présent tout le Sud-est de la ville.



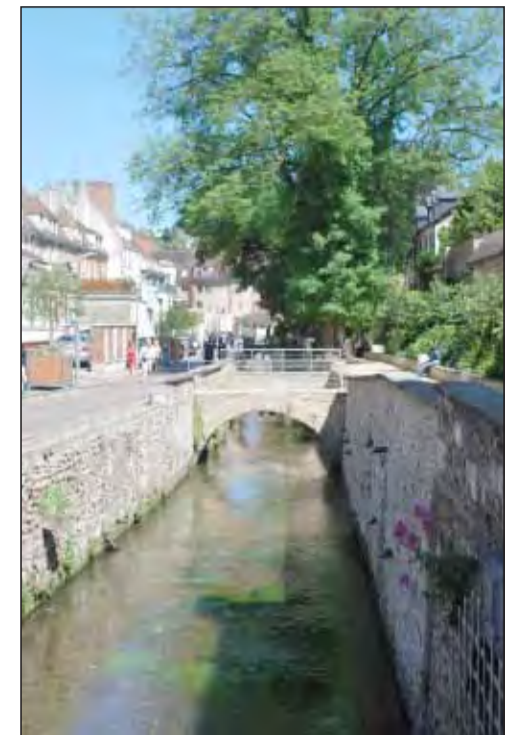
La ville d'Evreux reste encore tenue dans la vallée grâce aux coteaux boisés qui la cernent. Vue panoramique depuis les pentes de Saint-Michel. (2010)

Pourtant Evreux reste attachée à la vallée et les coteaux boisés qui la cernent délimitent encore clairement son espace. Le coteau de Saint-Michel est particulièrement important car il est perceptible depuis les rues du centre ville, servant de repère au cœur même du tissu bâti.

Au cœur de la ville, la rivière se scinde en de multiples bras qui se faufilent entre les habitations. Des aménagements récents ont mis en valeur la présence de l'eau en milieu urbain. Il en résulte des espaces publics agréables et conviviaux où l'eau reste apparente et changeante, faisant prendre conscience de la dangerosité à vouloir « oublier » l'eau.



Vue sur le coteau de saint-Michel depuis le centre ville. (2010 - commune d'Evreux)



L'Eure au coeur du tissu urbain d'Evreux : un espace public de grande qualité. (2010 - commune d'Evreux)



Extrait de l'Atlas de Trudaine, 18^{ème} siècle.

La ville d'Evreux conserve une image de ville de vallée grâce aux bandeaux boisés qui couvrent les coteaux, rappelant l'implantation d'origine au creux de la vallée.

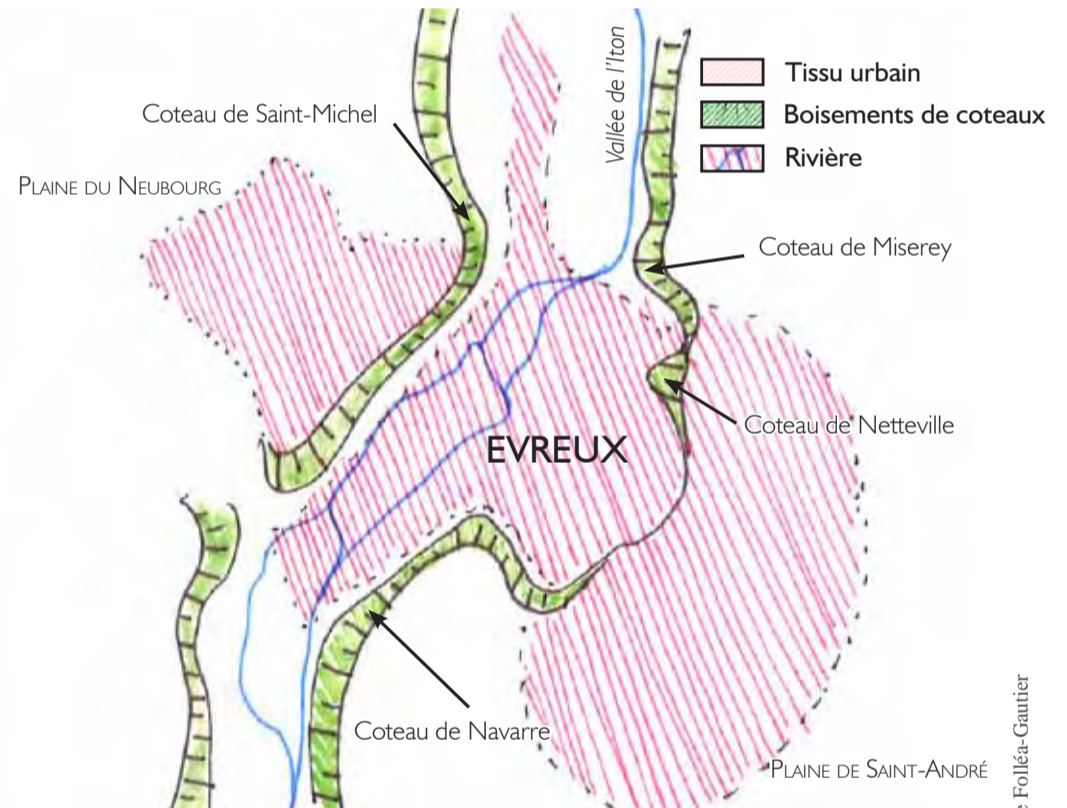
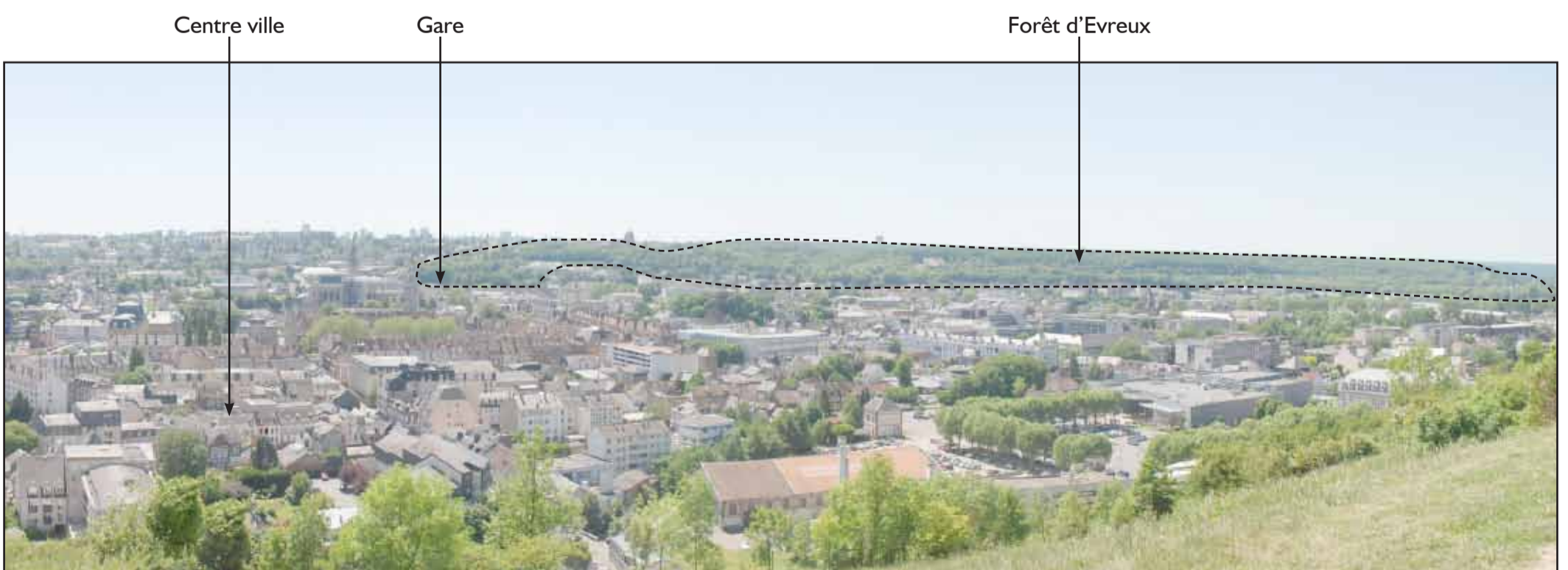


Schéma d'organisation d'Evreux, par rapport à la vallée de l'Iton.

Agence Folléa-Gautier



Des espaces agricoles menacés dans la plaine alluviale

Avant de se développer sur les plateaux, Evreux s'est d'abord étendue dans la plaine alluviale. Dès la fin du 19^e siècle, de nouveaux quartiers se sont construits au nord et au sud de la ville. Aujourd'hui, l'urbanisation rejoint Gravigny au nord et les espaces agricoles entre Gravigny et Normanville semblent menacés par la pression urbaine. Au sud d'Evreux, l'hippodrome marque encore la limite de l'extension de la ville, maintenant une distance avec Arnières-sur-Iton. Mais cette coupure d'urbanisation risque de disparaître avec le projet de contournement ouest d'Evreux. Cette infrastructure risque d'engendrer une conurbation généralisée avec l'ensemble des communes limitrophes (Saint-Sébastien-de-Mosent, Arnières-sur-Iton). Passant trop près du centre, l'infrastructure sera vite prise dans l'urbanisation, créant des nuisances en terme de continuité, de pollution et de bruit. Ces espaces ouverts non construits aux portes de la ville sont, non seulement des espaces de qualité pour leur valeur paysagère ou leur valeur d'évasion pour la ville, mais ce sont aussi des espaces nécessaires pour l'épanchement des crues de la rivière, diminuant l'impact des inondations des zones habitées.



Prairies pâturées au Nord de Gravigny : des espaces agricoles menacés par l'arrivée du bâti. (2010 - commune de Normanville)



Nombreux sont les ouvrages hydrauliques qui jalonnent les petits bras de l'Iton. Essentiels au bon écoulement de la rivière, ils sont aussi des lieux de qualité à préserver. (2010 - commune Pacy-sur-Eure)

Un patrimoine historique lié à l'industrie

La prospérité de la ville d'Evreux vient en grande partie de la présence de l'eau. Depuis le moyen-âge de très nombreux moulins jalonnaient la rivière, servant à moudre les grains produits sur les plateaux céréaliers. C'est au 19^e siècle que s'est développée toute une industrie utilisant la force hydraulique de l'Iton. Aussi voyait-on fleurir de grands bâtiments en briques, accompagné parfois d'une haute cheminée qui furent le site d'une filature, d'une papeterie ou d'une fonderie. Ces bâtiments, dont beaucoup ont disparu, sont aujourd'hui la mémoire de ce passé industriel lié à l'eau, mémoire de la rivière et de ses aménagements. Il conviendrait de les préserver comme témoignage du passé industriel de la ville.

Des entrées de ville peu valorisées

Du fait de sa position au creux de la vallée, Evreux pourrait proposer des entrées de ville spectaculaires, notamment depuis la RN 13 en venant de Pacy-sur-Eure et du Neubourg, où la ville se découvre de façon soudaine. Ce n'est malheureusement pas le cas dans la descente de Parville, où les nouveaux aménagements routiers ont occulté la vue dominante sur la ville par des terrassements exagérés et une débauche de mobiliers fonctionnels. Ce n'est pas non plus le cas de l'entrée de ville est, sur l'avenue Pierre Semart, même si on souligne un traitement qualitatif des abords de la voie dans la traversée de la zone d'activités de Netreville. De même, l'entrée depuis la vallée par Gravigny, au Nord (RD 155), ne donne pas une image valorisante, avec son cortège de bâtiments d'activités mêlés à des habitations. Seules l'entrée de ville depuis Arnières-sur-Iton reste encore de qualité grâce à une transition nette entre l'espace naturel ou cultivé de la vallée et les quartiers habités du Clos Saint-Louis.



Entrée de ville Sud d'Evreux. (2010)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les bords de l'eau et les prairies humides, des espaces de nature et de détente :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Les bords de l'eau et plus particulièrement dans les villages et les villes, sont des lieux de qualité, des espaces d'agrément.



Les espaces ouverts sur les coteaux sont à la fois des lieux de diversité paysagère et des sites offrant des ouvertures visuelles panoramiques sur la vallée.

Le patrimoine industriel :

- Repérage et préservation des bâtiments les plus intéressants.
- Reconversion de ces locaux vers des équipements publics ou de l'habitat.
- Réaménagement des abords.

Les coteaux, une alternance équilibrée de boisements et d'espaces ouverts :

- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation des prairies et vergers sur les pentes.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Maintien d'une présence végétale sur les coteaux urbanisés.
- Arrêt des constructions sur le haut des pentes.

Les espaces agricoles de la plaine alluviale :

- Préservation de l'activité agricole dans la plaine aux portes de la ville.
- Maintien d'une agriculture spécifique : élevage, maraîchage et vergers.
- Développement de circuits courts de distribution des produits agricoles.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Traitement des lisières urbaines.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.

Les routes peu valorisées d'entrées de villes, notamment la RD 155 au Nord d'Evreux :

- Traitement des abords de la route.
- Plantations d'arbres de haute-tige.
- Organisation des entrées des bâtiments d'activités.
- Enfouissement des réseaux aériens.

Les espaces publics dégradés des zones industrielles et commerciales du plateau :

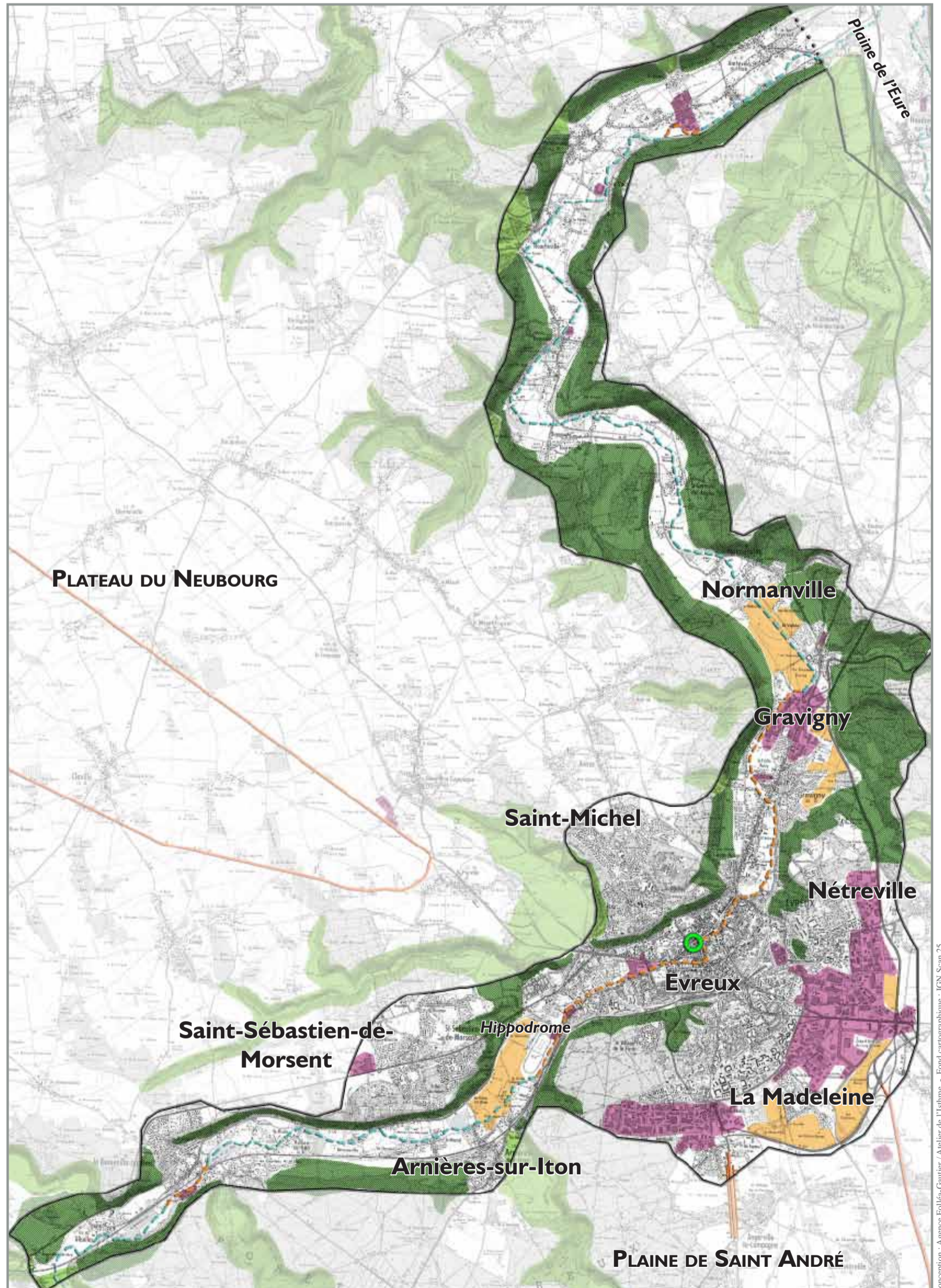
- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Réaménagement des accès et des zones de stationnement pour les activités commerciales.
- Revalorisation des façades, plantation le long des clôtures.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Plantations d'arbres d'alignement.
- Enfouissement des réseaux.



Urbanisation linéaire le long de la RD 155 à Evreux : une entrée de ville peu valorisante.

CARTE DES ENJEUX N°33 : LA VALLÉE DE L'ITON

Légende des enjeux en dernière page



0

5 Kilomètres
LES UNITÉS DE PAYSAGES

N
335

34. LA PLAINE DE SAINT-ANDRÉ

SITUATION

Comprise entre les vallées de l'Eure, de l'Avre et de l'Iton, la plaine de Saint-André occupe une grande partie sud du département de l'Eure. A l'ouest, la plaine s'achève sur les horizons boisés de la Forêt de Breteuil qui annonce le pays d'Ouche. Tout comme le plateau du Neubourg, elle forme une grande étendue plane vouée aux grandes cultures. Les petites vallées affluentes de l'Eure et la haute vallée de l'Iton (le Sec-Iton) viennent créer des événements boisés dans cette plaine tabulaire. Saint-André-de-l'Eure, au centre de la plaine en est la ville principale.



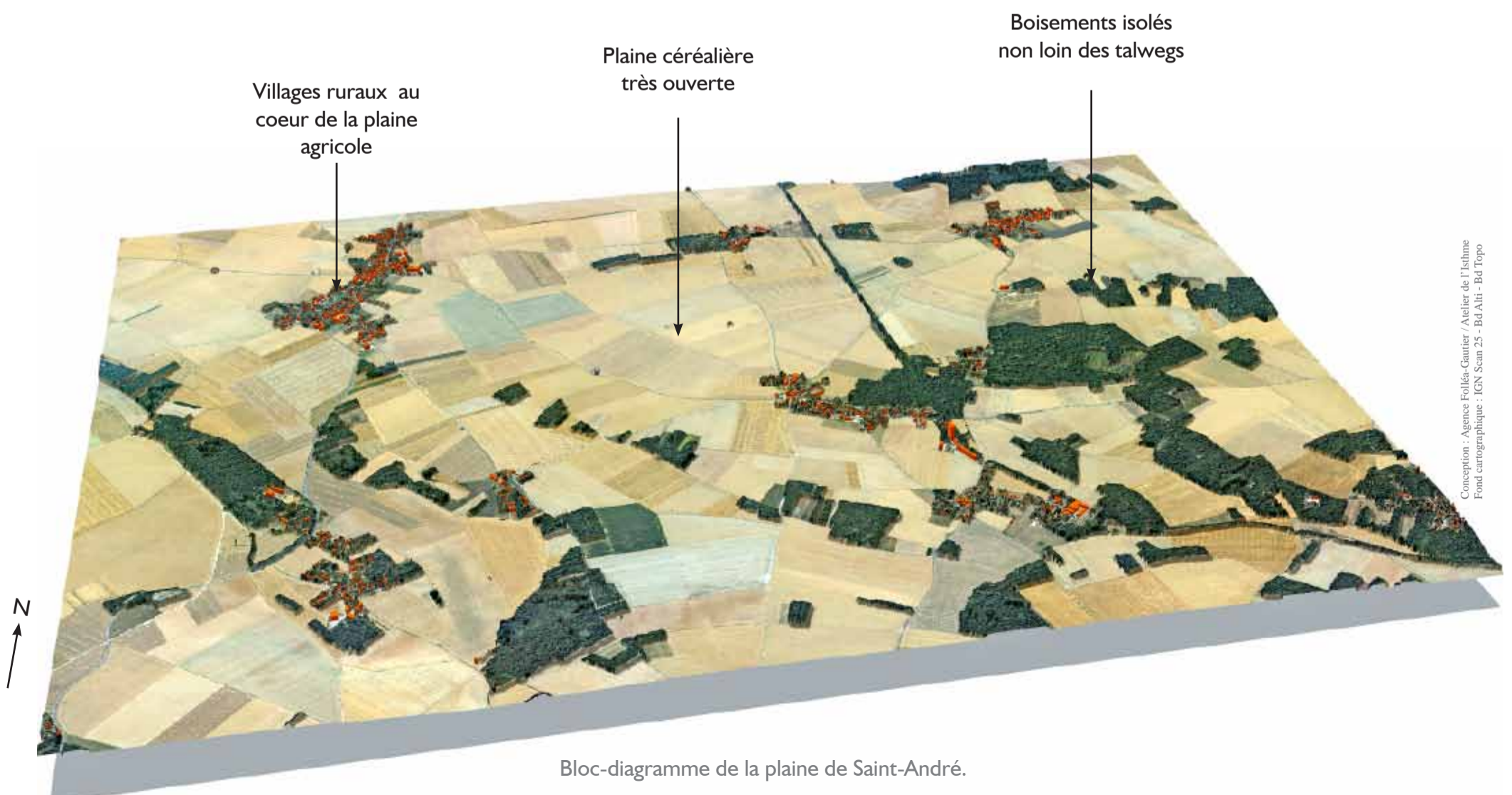
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Grande plaine céréalière autour de la Harbouillère (commune de Condé-sur-Iton).

Une plaine agricole ouverte, ponctuée d'éléments verticaux
Où que l'on soit sur la plaine, la vue s'ouvre sur d'immenses étendues cultivées ponctuées de boisements isolés. Champs de

blé, de colza, d'orge ou de betteraves s'étendent à perte de vue. Dépourvue de relief marquant, la plaine se pare d'un gigantesque tapis vert ou brun selon les saisons.



Bloc-diagramme de la plaine de Saint-André.

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Ischme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°34 : LA PLAINE DE SAINT-ANDRÉ

Principaux éléments de paysage de l'unité

- d'immenses étendues cultivées ponctuées de boisements isolés
- des points de repère forts que l'on perçoit de très loin (silos, clochers, château d'eau...)
- des paysages intimes et diversifiés dans les vallons
- une image plutôt rurale pour les villages
- Saint-André-de-l'Eure, une silhouette relativement compacte
- des routes plantées trop rares



34. LA PLAINE DE SAINT-ANDRÉ

Dans cette immensité plane, tout élément vertical devient un événement. Les petits bois et bosquets d'arbres qui ponctuent la plaine, donnent une échelle et une profondeur à ces espaces ouverts. Grâce à ces boisements en timbre poste, on parle même de paysage à coulisse. Les villages et les clochers d'églises dessinent des silhouettes qui servent de repères dans l'espace. Les silos et les châteaux d'eau sont aussi des points de repère forts que l'on perçoit de très loin. Les lignes à haute tension prennent une importance démultipliée avec la succession de pylônes dans la plaine.

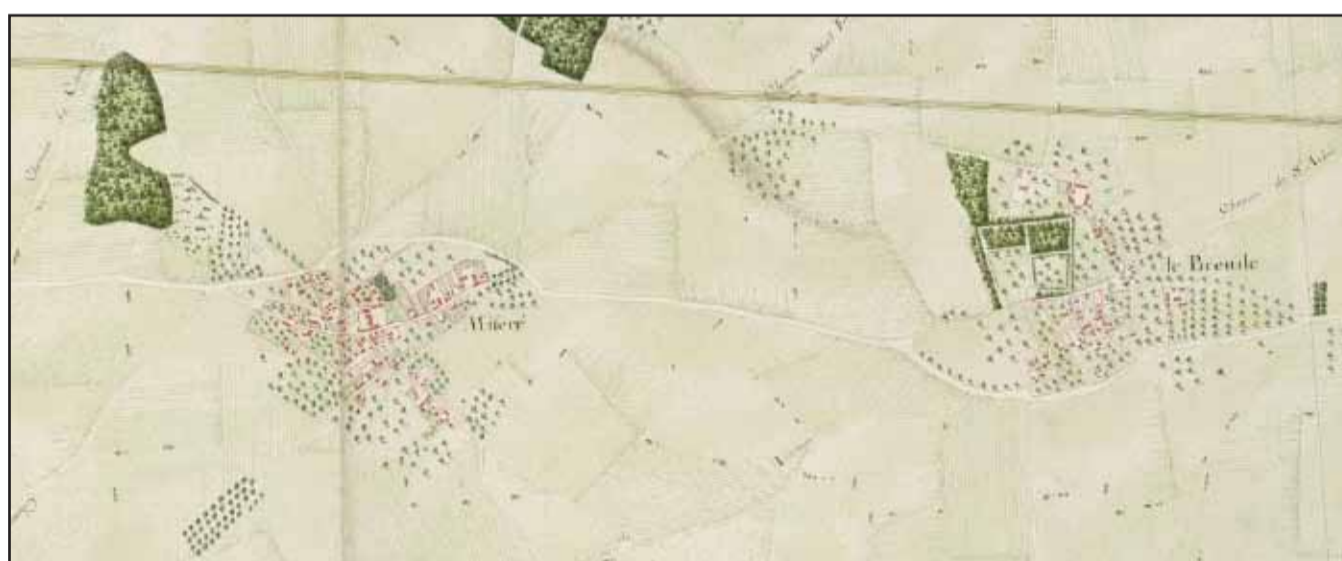


Silo à grains de Moisville : une silhouette imposante dans ce paysage horizontal. (2010 - commune de Moisville)



Un paysage déjà très ouvert au début du 20^{ème} siècle.

Ce paysage très ouvert provient d'une pratique très ancienne des cultures céréalières. Tout comme le Neubourg, la plaine de Saint-André fut sans doute une des plaines cultivées les plus anciennes de l'Eure et de la Normandie. Même si ses sols offrent des qualités moins performantes que ceux de la plaine du Neubourg (les limons sont moins épais), elle demeure une terre riche, propice à l'agriculture de grands champs. La mécanisation, ces dernières décennies a permis, comme sur la majeure partie des plaines, d'agrandir la taille des parcelles, supprimant des chemins et des arbres isolés en limite des champs. Les vergers encore visibles autour des villages, sur le plan de Trudaine au 18^e siècle, ont aujourd'hui totalement disparus.



Extrait de l'Atlas de Trudaine (18^{ème} siècle).



Photo aérienne de l'IGN. (Bd Ortho 2008)

La comparaison entre les deux documents montre que l'évolution des paysages s'est surtout ressentie sur les franges des villages où les vergers ont tous disparus.

Des boisements qui accompagnent les vallées et les vallons affluents

A l'approche des vallées de l'Eure, de l'Avre ou de l'Iton, nombreux sont les boisements qui accompagnent les petits affluents, dessinant des franges boisées aux limites de la plaine. Occupant des sols plus caillouteux et moins fertiles, les boisements se multiplient le long des vallons pour former de grands massifs aux abords des vallées.



Vallon agricole de Bois-le-Roi (près d'Ezy-sur-Eure). (2010 - commune de Bois-le-Roi)



De jolis hameaux se nichent au creux des vallons : haute vallée de l'Iton à Blandey. (2010 - commune de Roman)

Forêt d'Evreux, forêt de Morey, forêt d'Ivry en sont les plus grands et leurs lisières très découpées forment des clairières autour de petites plaines agricoles, au creux desquelles se nichent quelques villages. C'est sur ces rebords et dans les vallons que se trouvent des paysages plus intimes, plus diversifiés, avec des prairies, des vergers et quelques hameaux nichés dans la végétation abondante.

Le cas particulier du Sec-Iton

Dans sa traversée de la plaine, à l'approche de la confluence avec le Rouloir, une portion de la vallée de l'Iton se retrouve à sec 6 à 10 mois par an. Ce phénomène, connu pour d'autres cours d'eau de la Haute-Normandie, provient du sol karstique qui forme des galeries souterraines dans l'épaisseur de la craie. L'eau de la rivière, pendant les périodes sèches, emprunte uniquement le chemin souterrain, elle ne «resort» à l'air libre que pendant les périodes de hautes eaux où la nappe phréatique remonte à la surface.

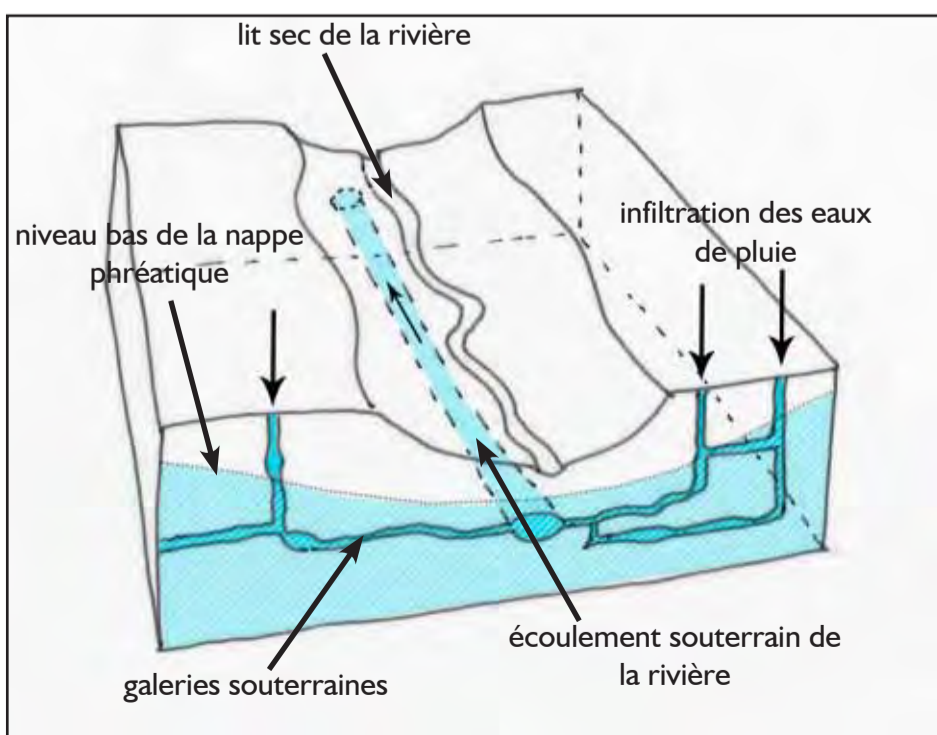


Schéma d'écoulement des eaux en souterrain durant la période des basses eaux - 6 à 10 mois par an.

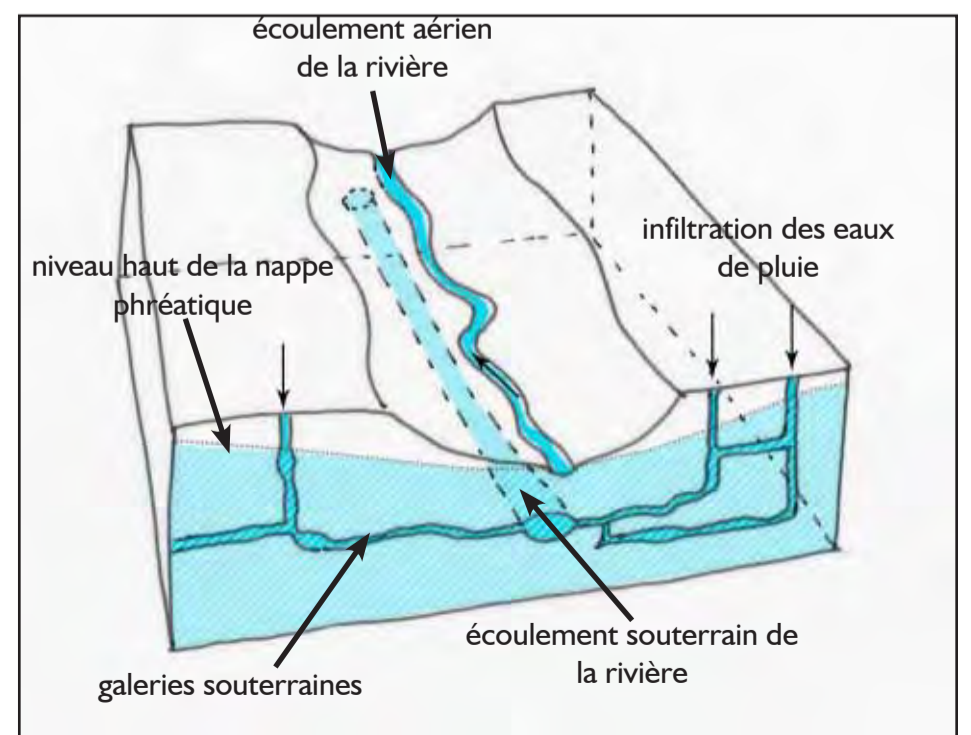


Schéma d'écoulement des eaux en aérien et souterrain durant la période des hautes eaux.

Des villages ruraux régulièrement répartis

Dans ce territoire entièrement géré par l'agriculture, l'habitat se concentre essentiellement en villages de taille moyenne, bien espacés les uns des autres. Fermes, maisons et hangars agricoles forment des ensembles peu denses, au cœur desquels se maintiennent quelques prairies et vergers.



Hameau de Francheville : une image très rurale avec une place centrale enherbée. (2010 - commune de Coudres)

Avec des bas-côtés de rues et une place enherbée, ils offrent une image plutôt rurale sans pour autant être jardinée. L'espace public est sobre et simple et tout semble tourner autour de la vie agricole. Les mares aussi, forment des espaces peu aménagés, en dehors d'une bande enherbée et de quelques arbres, elles restent le plan d'eau tel qu'il existait autrefois.

Rarement accompagnés d'une ceinture végétale, les villages offrent une silhouette architecturée dans la plaine agricole, silhouette le plus souvent dominée par le clocher de l'église.



Dans ce paysage agricole très horizontal, les silhouettes des églises forment des points de repère importants. (2010 - commune de Droisy)

Aux abords d'Evreux, en limite nord-ouest, les villages subissent une pression urbaine due à la proximité de l'agglomération. Des extensions urbaines récentes viennent grossir les villages d'origine, conquérant la plaine agricole et imposant une nouvelle forme urbaine et une nouvelle image, celle des lotissements, à ces espaces bâtis peu structurés. La confrontation est parfois difficile et les espaces publics n'arrivent pas à faire le lien entre ancien et nouveau village, tant leur vocation sont étrangères l'une à l'autre.



La place enherbée était souvent plantée de pommiers. (1900)



Mare de Coudres : au cœur du village, la mare est un espace public accueillant et rafraîchissant. (2010 - commune de Coudres)



Village d'Huest : une extension récente qui se juxtapose au village ancien. (2010)

Saint-André-de-l'Eure, un gros bourg agricole au cœur de la plaine

Implanté au centre de la plaine, Saint-André s'est développé à la croisée des routes. A égale distance d'Evreux, de Pacy-sur-Eure, d'Ivry-la-Bataille, Dreux, Nonancourt et Damville, Saint-André offre des liaisons directes avec les principales villes du Sud de l'Eure. Cette configuration en a vite fait un lieu central de commerces et de marché agricole.



Centre ville de Saint-André-de-l'Eure : un lieu animé et vivant. (2009 - commune de Saint-André de l'Eure)



Vue générale de Saint-André-de-l'Eure : une image compacte de la ville au cœur de la plaine agricole.

Concentré autour de l'église et de la place du marché, le bourg garde une silhouette relativement compacte et reste très isolé des autres villages alentours. Si le développement du bourg reste modéré, des extensions urbaines récentes imposent leur silhouette dans le paysage de la plaine. Sans aucun accompagnement végétal, les nouvelles constructions s'aperçoivent de très loin et banalisent le caractère agricole du bourg avec leur enduit clair et leur toiture rouge toutes identiques.



Les extensions récentes ne s'accompagnent d'aucune structure végétale qui pourrait diminuer l'impact visuel de ces constructions standardisées. (2009 - commune de Saint-André de l'Eure)

La zone artisanale, en revanche, a su garder de la distance par rapport au bourg. Elle s'implante aux abords de l'aérodrome de Saint-André, profitant de quelques petits bois et bosquets pour atténuer l'impact des bâtiments dans la plaine.



Zone d'activités de Ferrières, non loin de Saint-André-de-l'Eure. (2009 - commune de Saint-André de l'Eure)

Des routes plantées trop rares

En dehors de quelques grands axes routiers, la RN 13, la RN 154 et la RD 833, le réseau viaire est fait de petites routes qui relient l'ensemble des villages de la plaine. Dépourvues de tout alignement d'arbres, elles traversent la plaine sans jamais parvenir à mettre en valeur le paysage agricole.

La RN 154, voie récente qui relie Evreux à Dreux, renonce à tous les principes d'implantation des routes existantes et notamment celui qui consiste à s'appuyer sur le terrain naturel. Déconnectée de toutes les voies traversantes, elle se place le plus souvent en déblai par rapport au terrain naturel, empêchant toute ouverture visuelle pour l'automobiliste, sur le paysage de la plaine.



RN 13 entre Pacy-sur-Eure et Evreux : déjà rares sur le département de l'Eure, ces alignements d'arbres viennent d'être supprimés début 2010 (2009 - commune de Miserey)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallées affluentes de l'Eure, de l'Iton et de l'Avre, des espaces de diversité paysagère :

- Reconnaissance, inventaire et optimisation des espaces naturels (forêt, zones humides, pelouses calcaires).
- Protection du petit patrimoine bâti rural.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).



Dès l'amorce du vallon, le paysage se diversifie.



Les bouquets d'arbres sont rares mais très précieux dans la plaine agricole.

Les structures végétales et les bosquets dans l'espace agricole, des éléments essentiels à la mise en valeur des paysages :

- Repérage sur cartes des structures végétales, entretien, et replantation.
- Maintien des prairies autour des villages.
- Maintien des continuités écologiques entre les structures végétales et les boisements.

Les repères et les silhouettes architecturales :

- Repérage sur cartes des repères : clochers, château, silos, arbres remarquables ou parcs.

Les abords des mares, des espaces publics qui valorisent la présence de l'eau :

- Repérage sur cartes et préservation.
- Valorisation des abords par des plantations adaptées.
- Gestion sobre du mobilier en situation urbaine.



Les mares se signalent par quelques arbres dans la plaine agricole.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Une extension d'urbanisation déconnectée du village et sans lien avec l'espace agricole.

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace agricole :

- Organisation des nouveaux quartiers en liaison (rues, venelles, chemins) avec le centre-bourg.
- Développement des lisières urbaines plantées autour des nouveaux quartiers.
- Maintien de coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux.



Des constructions récentes qui n'ont pas su créer d'enveloppe végétale sur leurs lisières.

Les limites des extensions urbaines au contact de l'espace agricole :

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Limitation de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

Les espaces publics peu valorisés des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.

Les abords des routes peu valorisés:

- Plantation d'arbres d'alignement notamment aux entrées des villages.
- Reconquête de bandes enherbées.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables sécurisés.



Un espace public peu avenant pour le piéton avec ses trottoirs très étroits.



Hangar traditionnel en bardage de bois et couvert de tuile.

Les nouveaux bâtiments agricoles :

- Prise en compte de l'implantation des nouveaux bâtiments par rapport aux villages et aux structures végétales existantes.
- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux, des couleurs, et de la volumétrie des bâtiments.
- Élaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.

Les abords non traités de la RN 154 :

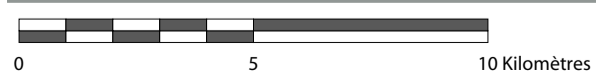
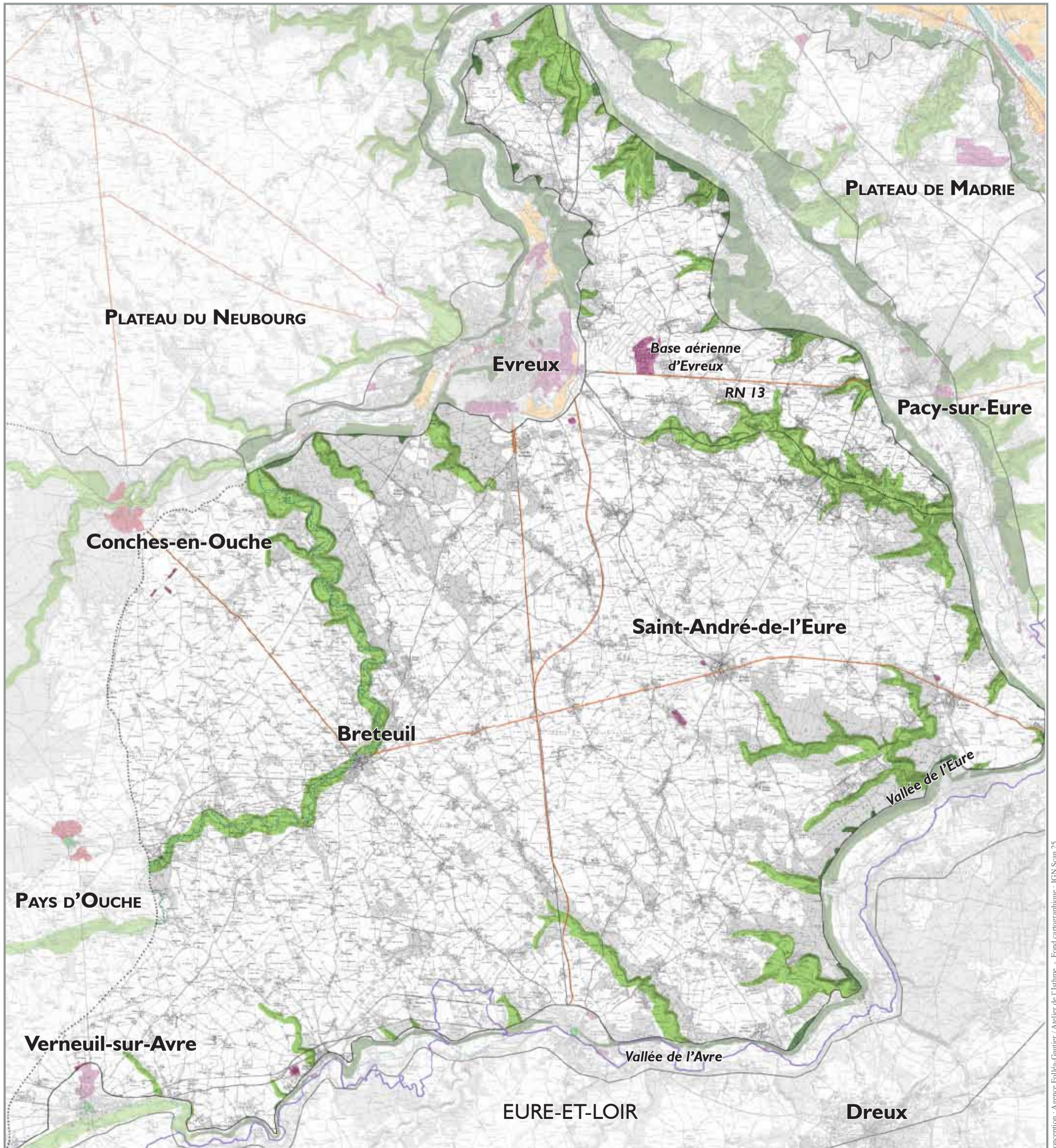
- Aménagement des talus par des plantations appropriées.
- Recul de toute implantation de nouvelles constructions par rapport à l'infrastructure.



Une route dont les abords sont peu aménagés et dont les ouvertures visuelles sur le territoire sont rares.

CARTE DES ENJEUX N°34 : LA PLAINE DE SAINT-ANDRÉ

Légende des enjeux en dernière page



LES UNITÉS DE PAYSAGES

35. LA VALLÉE DE L'AVRE

SITUATION

L'Avre est une rivière affluente de l'Eure. D'une longueur de 80 km, elle prend sa source dans l'Orne, dans les hauteurs du Perche et s'écoule langoureusement vers l'est pour rejoindre l'Eure juste en aval de Dreux. Tout comme la vallée de l'Epte, la vallée de l'Avre fut très tôt reconnue comme une limite du Duché de Normandie et elle reste encore aujourd'hui une limite naturelle de la Région Haute-Normandie. Riche d'un patrimoine architectural et urbain, elle est aussi connue pour son captage (à l'aval de Verneuil-sur-Avre), dont l'aqueduc alimente en eau potable une partie de la ville de Paris.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Vallée de l'Avre vers Tillières : une vallée étroite et peu profonde qui serpente langoureusement. (2010 - commune de Tillières-sur-Avre)

Une petite vallée peu profonde

Au regard des grandes vallées profondes du département de l'Eure, la vallée de l'Avre se distingue par un profil beaucoup plus doux et moins encaissé. Jusqu'à Verneuil-sur-Avre, la vallée n'est même pas encore formée, l'emplacement de la rivière n'est signalé que par un léger pli dans la plaine. A l'aval, les contours de la vallée s'affirment un peu plus et deux petits coteaux accompagnent la plaine alluviale aux creux de laquelle coule la rivière. Adoptant un profil en U, la vallée serpente doucement jusqu'à sa confluence. Les coteaux se parent de petits boisements qui forment un cadre quasi continu à la vallée. Les villes et les villages s'implantent sur les pentes dominant légèrement le fond de vallée, tout en restant à l'abri des coteaux. La plaine alluviale, inondable, est presque entièrement couverte de prairies de pâture ou de fauche, délimitées par des haies ou des arbres isolés.



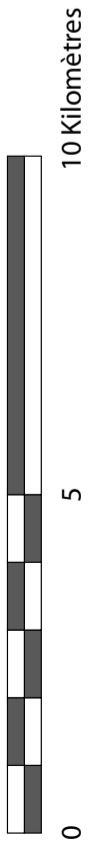
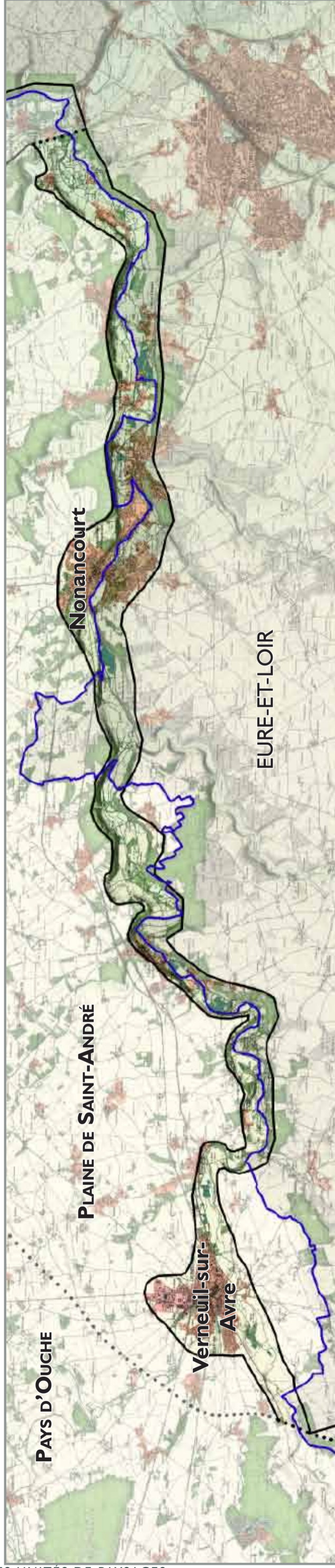
Nonancourt, ville accrochée sur la pente dominant la vallée. (2010 - commune de Nonancourt)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°35 : LA VALLÉE DE L'AVRE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une petite vallée qui serpente doucement
- Des ambiances pittoresques liées à l'eau
- Une image de campagne préservée
- Un patrimoine architectural et urbain riche et varié

LES UNITÉS DE PAYSAGES



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isidme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo

Des ambiances pittoresques liées à la rivière

Même si une partie de ses eaux est captée par l'aqueduc, la rivière de l'Avre reste un cours d'eau conséquent. Elle ne se démultiplie pas en petits bras comme la Risle ou l'Eure, aussi est-elle une belle rivière accompagnée d'une ripisylve épaisse et de prairies humides. Cette ambiance verdoyante et fraîche dans le fond de vallée crée un paysage très pittoresque, facilement accessible grâce aux nombreux petits ponts qui traversent le cours d'eau et les chemins qui le longent.



Prairies et ripisylves donnent une image verdoyante et fraîche aux bords de la rivière. (2010 - commune de Tillières-sur-Avre)



L'Avre au cœur de Nonancourt. (2010)

Aux abords des villages et des villes, la rivière prend un caractère plus jardiné et construit avec des jardins soignés délimités de murets en brique, et dont les frondaisons des arbres et des arbustes débordent sur le cours d'eau.

Au cœur des villes, la rivière se faufile, même, au cœur du tissu bâti, créant des ambiances urbaines remarquables.

Grâce à ces espaces humides autour de la rivière, la vallée est un site de nature de grande qualité, regorgeant d'espèces végétales et animales et les chemins de randonnées accueillent de très nombreux amateurs de nature.



Les abords jardinés de l'Avre. (2010 - commune de Nonancourt)

L'Avre, une eau qui alimente Paris :

L'aqueduc de l'Avre est un ouvrage qui alimente la ville de Paris en eau potable. Inauguré en 1893, il achemine 80 millions de litres d'eau par jour. L'acheminement de l'eau se fait par simple gravité : l'altitude des sources de la région de l'Avre est supérieure de 40 mètres par rapport au niveau du réservoir de Saint-Cloud, leur point d'arrivée. Dans la vallée, l'eau est captée à l'amont de Montigny-sur-Avre (28) et l'aqueduc chemine au Sud de la vallée, dans l'Eure-et-Loir. Il enjambe la vallée de l'Eure au Nord de Dreux par un pont aqueduc remarquable puis rentre dans le département des Yvelines.

Une image de campagne préservée au milieu de la plaine

Entre les grandes plaines cultivées et dégagées de Saint-André et de Dreux, la vallée de l'Avre s'apparente à un cocon où se niche un paysage beaucoup plus intime et diversifié. Dans un même espace, se côtoient une agriculture mixte de culture et d'élevage, des espaces naturels, des prairies humides, des boisements de feuillus sur les coteaux et des villages accrochés à la pente. Les routes restent discrètes, se faufilant au pied du coteau, dominant légèrement le fond de vallée. L'ensemble compose un paysage équilibré où chaque élément prend sa place de façon cohérente.

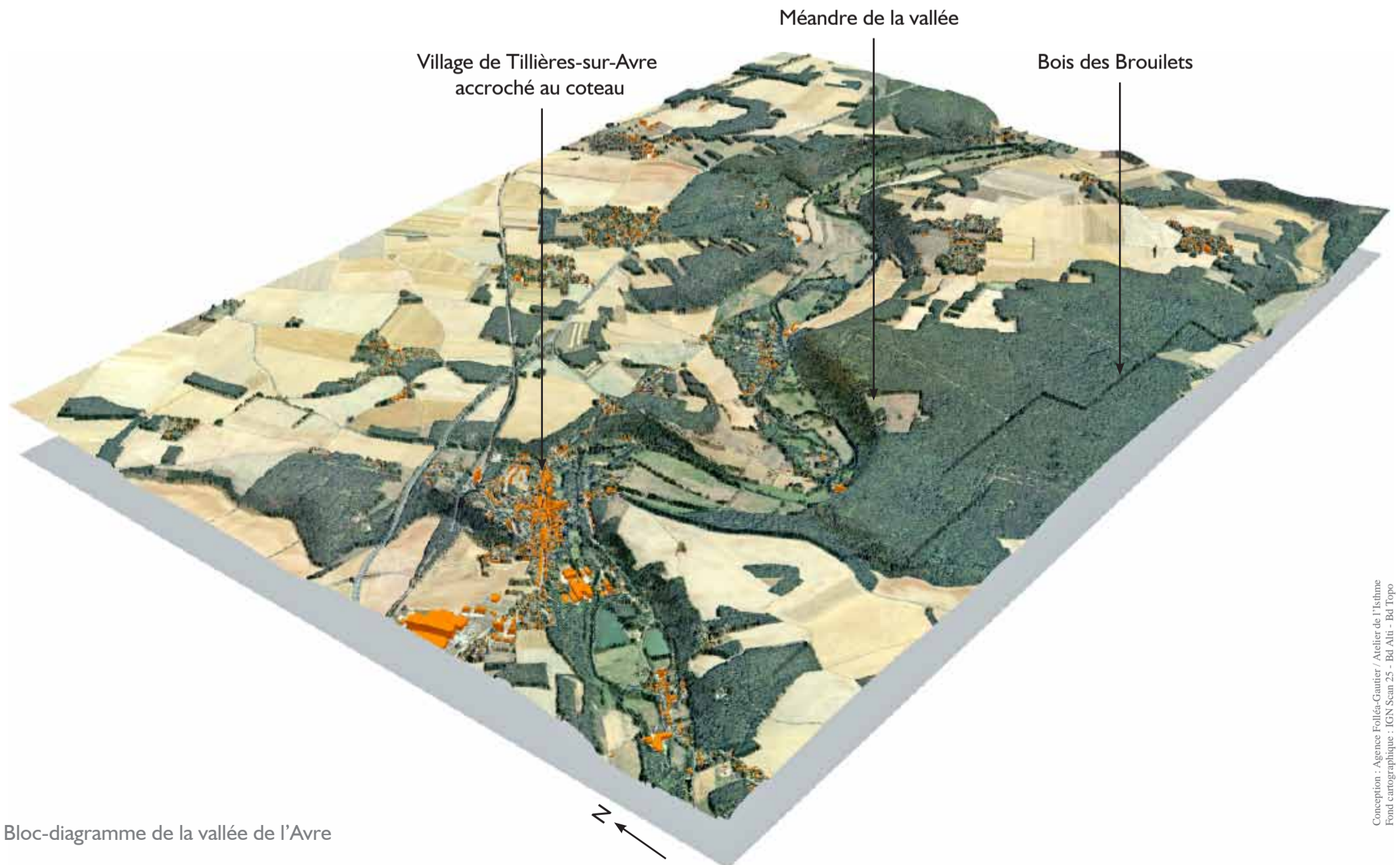


Prairies, boisements et villages composent un paysage de campagne équilibré à l'Ouest de Nonancourt. (2009 - commune de Dampierre-sur-Avre, Eure-et-Loir)



Montigny-sur-Avre : une silhouette bâtie au creux d'un écrin arboré. (2009 - commune de Montigny-sur-Avre - Eure-et-Loir)

Cette image de campagne peut, parfois, donner l'illusion que le temps s'est arrêté et que l'époque contemporaine avec ses évolutions techniques et sa mécanisation de l'agriculture, n'a pas touché la vallée. Pourtant, les transformations des paysages ont bien eu lieu: des prairies sont aujourd'hui labourées, des boisements ont conquis les coteaux autrefois pâturés, les villages se sont développés et les routes ont accueilli de plus en plus de véhicules. Mais ces évolutions se sont faites en douceur, sans transformations radicales, sans que les éléments qui façonnent les paysages de la vallée en soient bouleversés. Les haies et les arbres isolés au milieu des prairies et des champs sont toujours présents et les constructions nouvelles n'ont pas envahi la vallée.



Bloc-diagramme de la vallée de l'Avre

Un patrimoine architectural et urbain riche

Frontière historique entre la France et la Normandie, la vallée fut le théâtre de très nombreux affrontements. Formant une ligne de défense de la Normandie, il ne reste que des vestiges des forteresses de Verneuil, de Tillières et de Nonancourt.



Les douves des anciennes fortifications de Verneuil-sur-Avre. (2010 - commune de Verneuil-sur-Avre)



Nonancourt, un centre ancien de grande qualité, malheureusement envahi de voitures. (2010 - commune de Nonancourt)

Les villages de la vallée ont peu évolué ces dernières décennies ; ils gardent une image très jardinée, enveloppés dans une ceinture végétale généreuse et leurs espaces publics (rues et places) sont sobres et fleuris.



Un village de la vallée au creux d'une enveloppe végétale. (2010 - commune de Chennebrun)



Une architecture souvent banale pour les constructions récentes. (2010 - commune de Saint-Lubin-des-Joncherets - Eure-et-Loir)

Eloignée des grands centres urbains, la vallée subit peu de pressions urbaines, néanmoins, Nonancourt, reliée à Dreux et à Evreux par la RN 154, est la ville qui s'est le plus développée ces dernières années. Des lotissements ont gagné les pentes et le plateau, enveloppant la ville ancienne d'une urbanisation souvent banale et peu dense.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Une vallée au patrimoine paysager remarquable :

- Élaborer un plan de paysage spécifique à la vallée.

Les sites bâtis :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels.

Les bords de l'eau et les prairies humides, des espaces de nature et de découverte :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Châteaux et villes historiques jalonnent la découverte de la vallée.



Une ligne de crête souvent boisée forme le cadre de la vallée.

Les coteaux, un cadre boisé pour la vallée :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.



Petite route aux abords soignés au pied du coteau.

Les routes-paysages qui offrent des dégagements vers le lointain :

- Soins portés aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées.
- Valorisation des points de vue.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire à proximité des routes.

Les espaces publics jardinés des villages :

- Préservation de l'image jardinée avec des bas-côtés enherbés de la route, des plantations et des places enherbées et fleuries.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Sobriété du mobilier.
- Enfouissement des réseaux.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

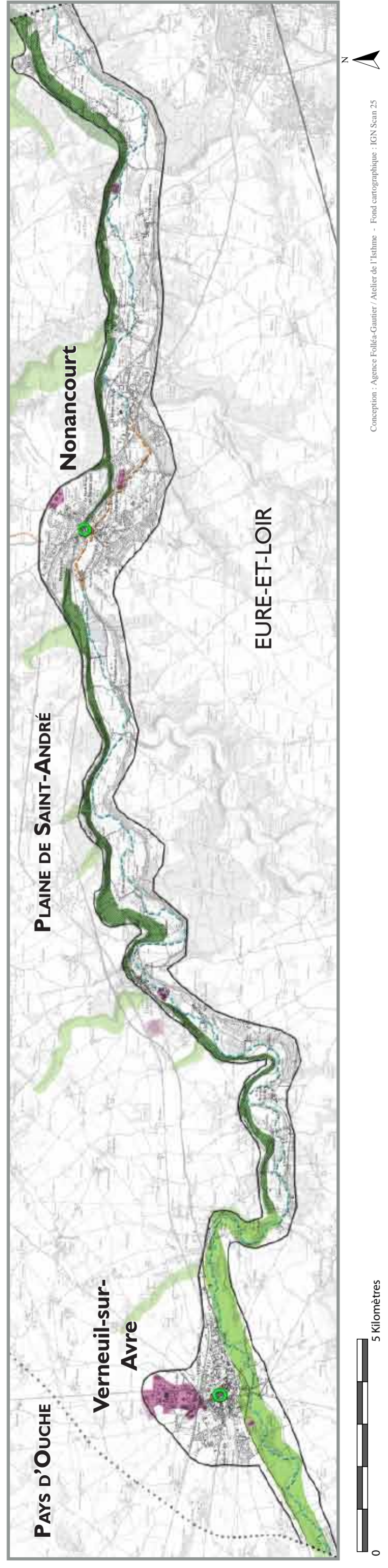
Les extensions d'urbanisation et la banalisation des paysages :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.



Des constructions récentes banales et sans caractère au cœur de la vallée.

Légende des enjeux en dernière page



36. LA VALLÉE DE L'EURE DE SAINT-GEORGES-MOTEL À ACQUIGNY

SITUATION

Prenant sa source dans le Perche, près de Longny-au-Perche, l'Eure s'écoule sur près de 70 km en Haute-Normandie depuis Saint-Georges-Motel jusqu'à sa confluence avec la Seine à Pont-de-l'Arche. Donnant son nom au département, elle forme une large vallée où se concentrent de nombreuses villes, des infrastructures routières, des espaces agricoles, des grandes zones humides et des boisements conséquents. Cependant, on voit apparaître deux parties aux caractères dominants distincts : une partie aval, non loin de la confluence, qui prend un caractère très urbanisé avec les villes de Louviers et de Val-de-Reuil ; une partie amont, plus longue, dont la mixité d'occupation du sol, donne des paysages plus diversifiés. C'est cette dernière partie entre Acquigny et St-Georges-Motel qui est traitée dans cette unité de paysage.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Vallée de l'Eure à Pacy-sur-Eure. (2010)

Une large vallée où se logent toutes les activités humaines

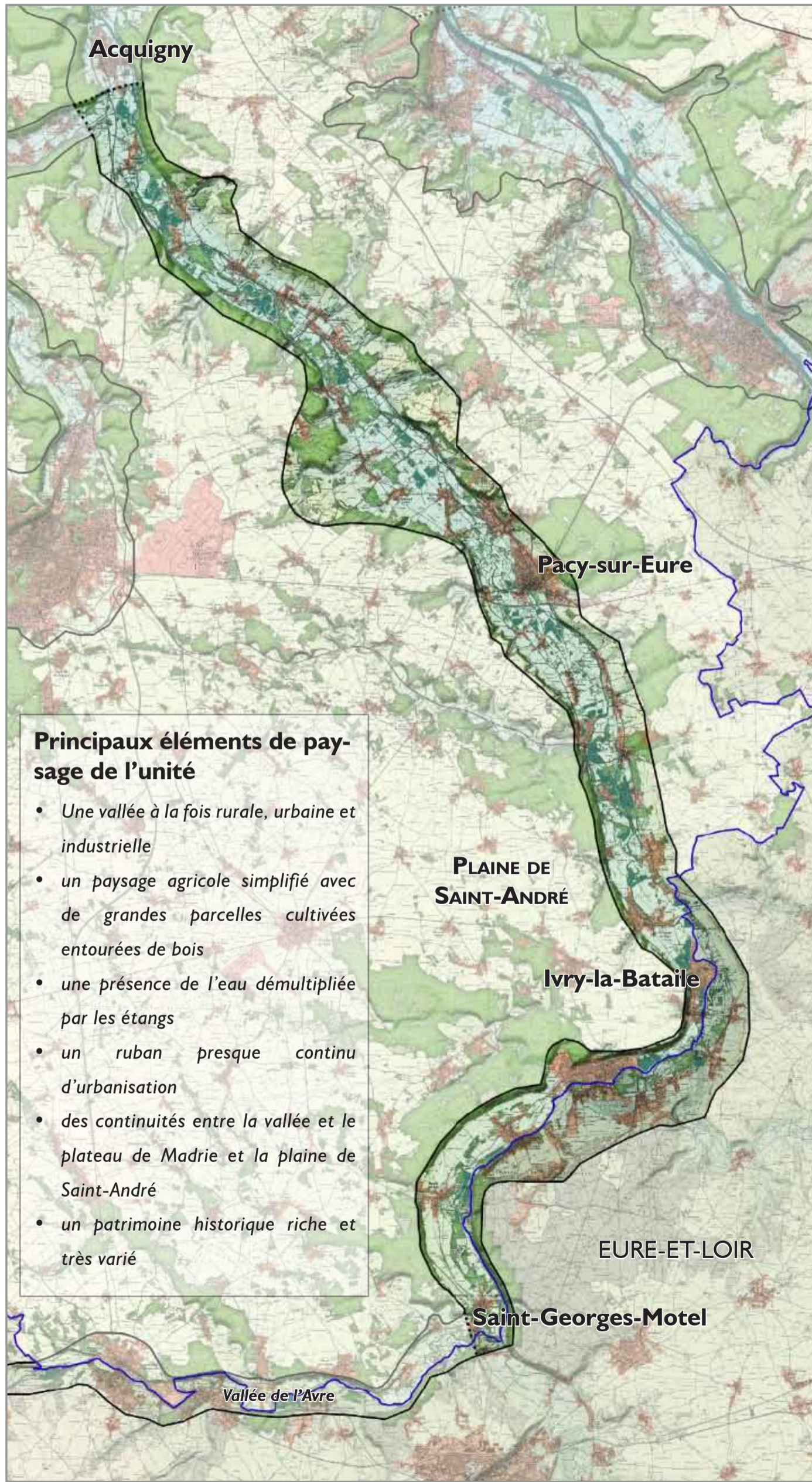
D'une largeur moyenne entre 3 et 4 km, la vallée de l'Eure s'affiche comme la plus large vallée de la Haute-Normandie, après bien entendu la vallée de la Seine. Son profil en U, dont les versants sont souvent asymétriques, en fait une vallée très accueillante pour les diverses activités humaines. L'agriculture y occupe une grande place dans la plaine alluviale et les pentes des coteaux ; l'industrie était autrefois très présente, profitant de la force hydraulique de la

rivière ; l'exploitation des matériaux fut aussi très répandue dans la plaine et sur les coteaux et enfin, les villes y trouvent un refuge très favorable avec la proximité de l'eau et un climat plus clément que celui des plateaux. Aussi la vallée n'est-elle ni tout à fait rurale, ni tout à fait urbaine, ni tout à fait industrielle, mais un mélange de ces trois caractères, qui se côtoient et alternent tout au long de la rivière.



Bloc-diagramme de la vallée de l'Eure à Pacy-sur-Eure

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°36 : LA VALLÉE DE L'EURE



LES UNITÉS DE PAYSAGES



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isihme
Fond cartographique : IGN Scam 2.5 - Bd Alti - Bd Topo

Un paysage agricole partout présent mais très simplifié

L'activité agricole reste encore celle qui gère le plus d'espaces dans la vallée. Sur les coteaux, dans la plaine alluviale, partout où la ville n'occupe pas l'espace, la culture de la terre est présente. Il s'agit en grande majorité d'une agriculture de grandes parcelles labourées où poussent blé, colza, orge ou maïs, fort peu différente de l'agriculture des plateaux qui l'entourent.

Seuls les abords très proches de la rivière gardent encore quelques prairies, mais même celles-là sont menacées d'être retournées.



Vallée de l'Eure à Chambray : les grandes cultures gagnent toutes les pentes de la vallée. (2009 - commune de Chambray)



Il ne reste plus qu'une étroite bande enherbée entre les cultures et l'Eure. La ripisylve a disparu. (2009 - commune de Chambray)

Autour des villages et des villes, le bas des pentes autrefois couvert de vignes et de fruitiers, n'a plus un seul verger, tout l'espace agricole étant dévolu aux grandes cultures. Là où la pente est trop forte pour être cultivée, les boisements reprennent spontanément leur place.

Les dernières décennies ont, sans conteste, vu ce paysage agricole se simplifier au profit d'une agriculture intensive recouvrant plaines et coteaux indifféremment. Cette simplification donne aujourd'hui un paysage agricole simplifié parfois monotone : de grandes parcelles cultivées entourées de bois.

Des boisements qui regagnent du terrain

Face à ce choix unique d'agriculture, de nombreuses prairies autrefois pâturées ou plantées de vergers sont aujourd'hui recouvertes de boisements. Boisements spontanés, boisements plantés, la vallée se referme sur certains secteurs, notamment là où les coteaux sont raides, comme à Heudreville-sur-Eure. Les coteaux du bois de Thilliers montrent une colonisation importante des pentes par des conifères qui résultent d'une plantation récente (30 ou 40 ans). Outre le fait que ces plantations de conifères soient peu adaptées à la nature des sols et qu'elles contribuent à son appauvrissement, ces forêts créent un paysage sévère et sombre peu valorisant pour la vallée.



Plantation de conifères sur les coteaux de l'Eure : un paysage qui se simplifie si on le compare aux coteaux mi-boisé et mi-pâturé qui existait il y a quelques années. (2009 - commune d'Heudreville-sur-Eure)



Une image très fermée de l'Eure, toutefois la ripisylve est de qualité et variée. Acquigny (2009)

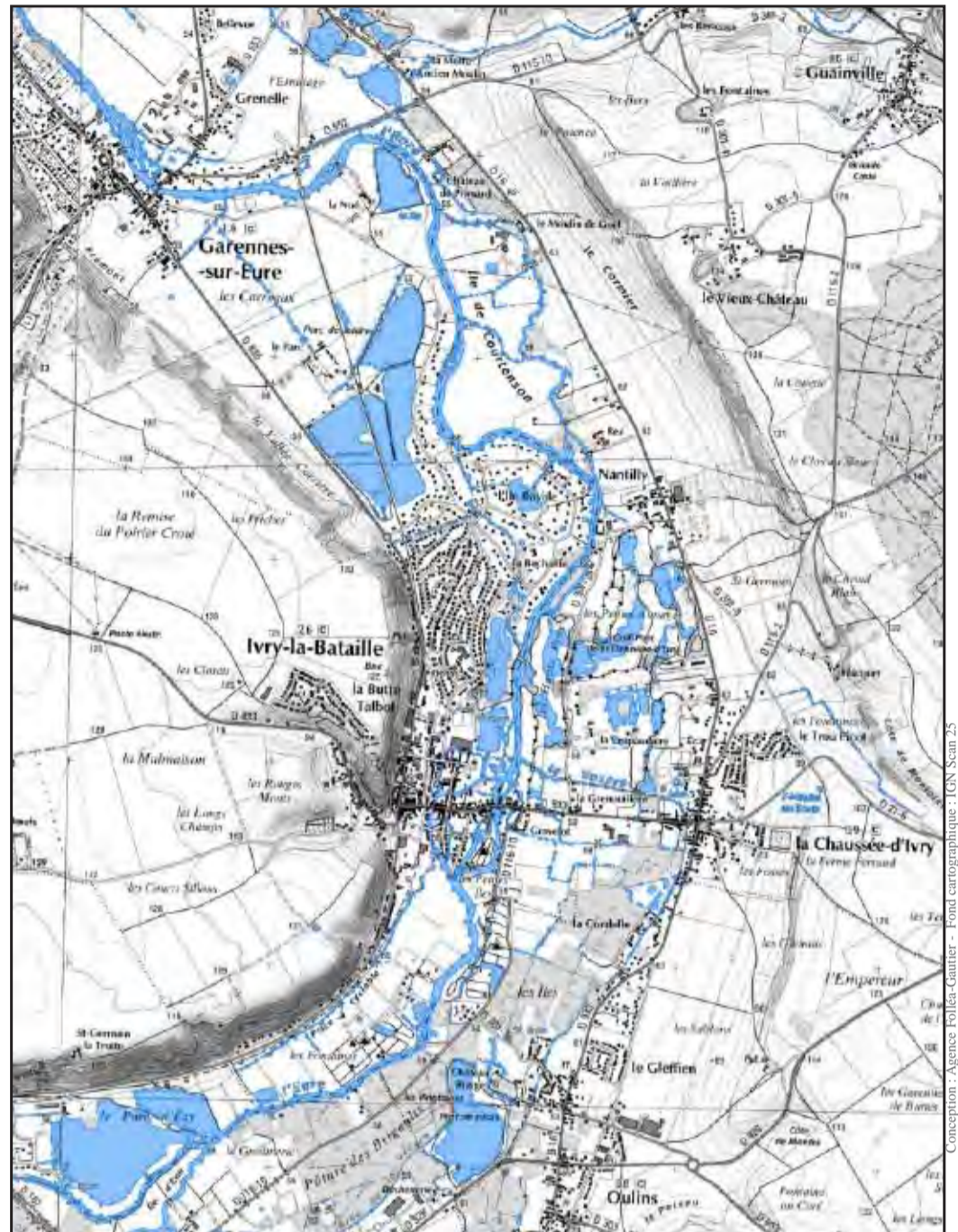
Conjointement aux forêts des coteaux, de nombreux boisements occupent à présent les fonds de vallées. Peupleraies, mais aussi boisements spontanés, ils referment eux aussi, le paysage de la vallée, cloisonnant les villages et enfermant la rivière dans une enveloppe verte.

Une rivière qui se démultiplie sur tout le fond de la vallée

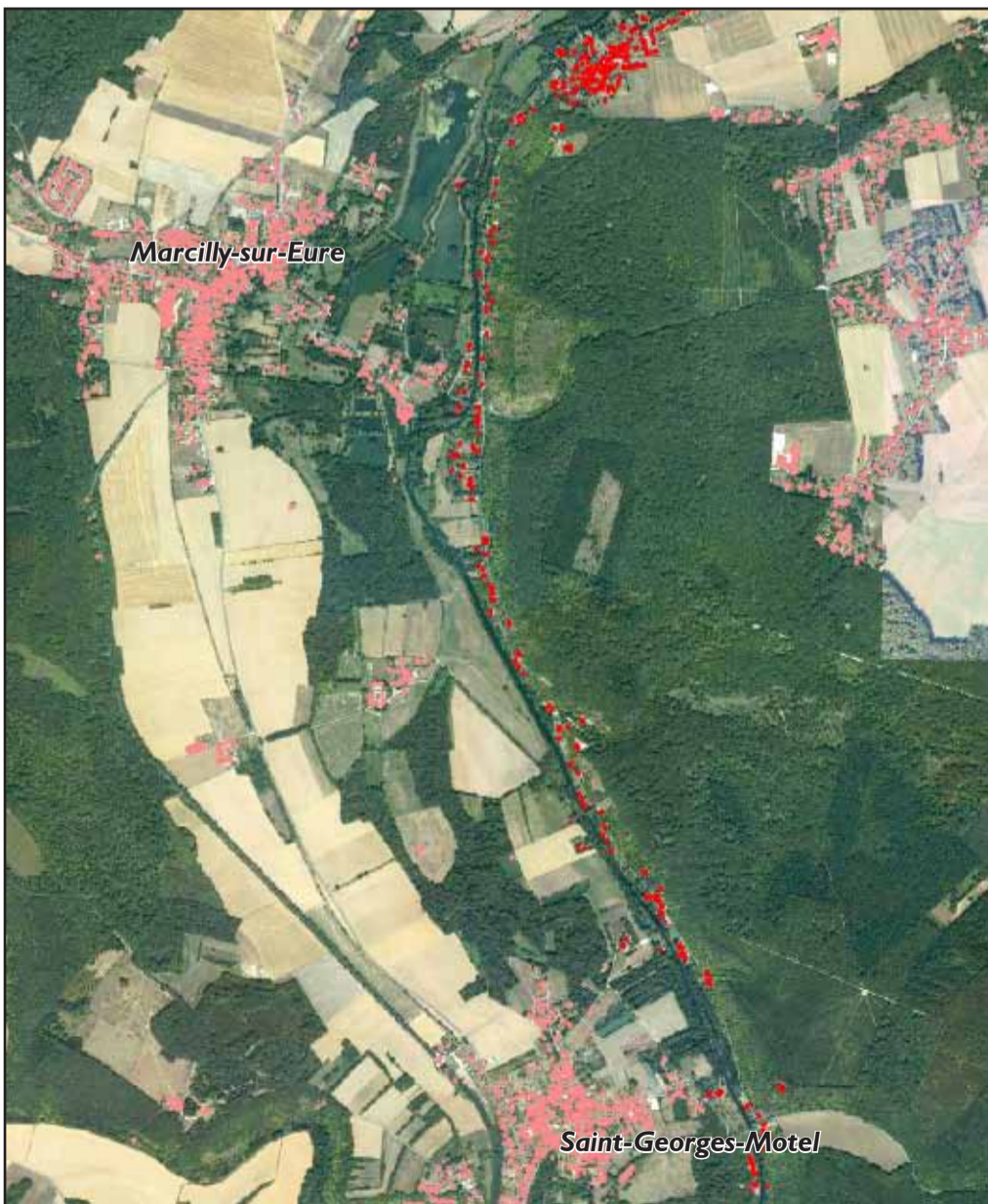
Tout comme la Risle, l'Eure se scinde en de très nombreux bras, biefs ou canaux, occupant l'ensemble du fond de vallée. Il n'est pas rare de traverser trois fois la rivière pour se rendre d'un versant à l'autre. L'Eure Est, en outre, alimentée par de très nombreuses sources résurgences en pied de coteau, dues aux infiltrations karstiques dans le plateau de craie. La présence de l'eau est aussi démultipliée par les anciens sites d'extractions de matériaux qui ont fait apparaître des étangs sur tout le linéaire, formant un véritable "gruyère" dans la plaine inondable. Certains de ces sites ont été reconvertis en bassins de loisirs, notamment pour la pêche, d'autres sont simplement clos d'un grillage et restent non accessibles.



L'Eure à Pacy-sur-Eure : une association réussie entre rivière et habitations. (2009)



Une présence de l'eau démultipliée par les canaux et étangs.



Un ruban continu d'urbanisation le long de la RD 116, entre Marcilly-sur-Eure et Saint-Georges-Motel. (Bd Ortho 2008)

Une vallée très urbanisée

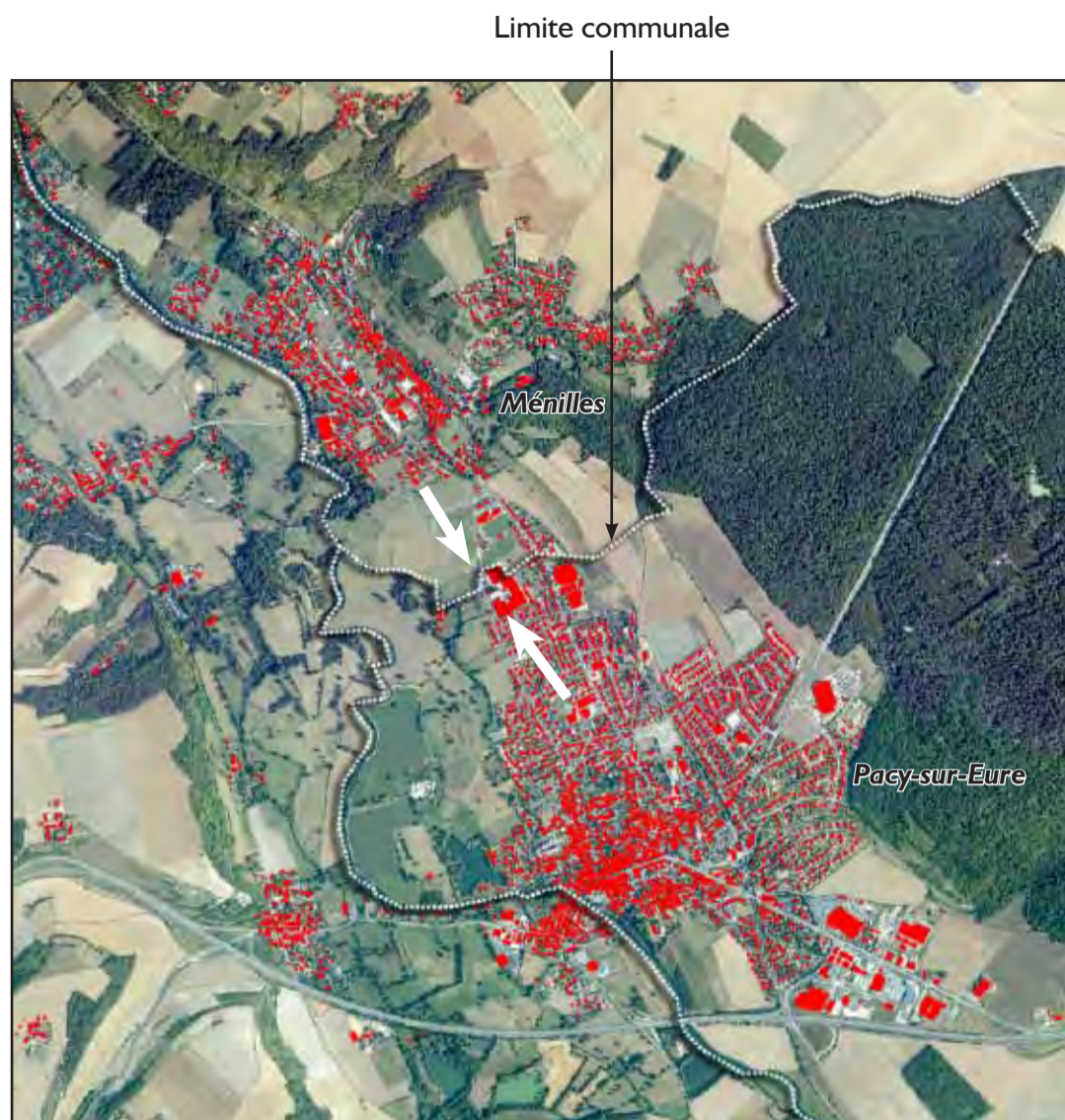
En raison de son profil généreux et ouvert, la vallée a depuis très longtemps été un lieu privilégié pour l'implantation des sites bâtis. Reliés par les deux routes parallèles de part et d'autre du fond de vallée et contraints par la zone inondable, les villages et les bourgs s'allongent, formant un ruban presque continu d'urbanisation.

36. LA VALLÉE DE L'EURE DE SAINT-GEORGES-MOTEL À ACQUIGNY

Autour des plus grandes villes comme Pacy-sur-Eure, Ezy-sur-Eure et Ivry-la-Bataille, l'emprise du bâti gagne en épaisseur, colonisant les prairies de la vallée tout comme les pentes des coteaux. Les grandes extensions urbaines, ces dernières décennies, ont beaucoup transformé les paysages de la vallée, accolant les bourgs et les villages entre eux, comme c'est le cas entre Ménilles et Pacy-sur-Eure.

Le réseau routier est aussi très dense sur l'ensemble de la vallée. Outre les deux voies parallèles au cours d'eau, de très nombreuses voies traversent la vallée et rejoignent les plateaux. Contrairement à la vallée de la Risle, la vallée de l'Eure maintient une continuité avec les plateaux de Madrie et de Saint-André, grâce aux pentes douces des coteaux et au réseau viaire très développé.

L'ancienne voie de chemin de fer de Dreux à Louviers a été conservée en petite voie ferrée touristique desservant tous les bourgs de la vallée.



Une continuité urbaine entre les communes de Pacy-sur-Eure et de Ménilles. (Bd Ortho 2008)



Château d'Acquigny, à la confluence de l'Iton et de l'Eure. (2009 - commune d'Acquigny)

Un patrimoine historique riche et très varié

On ne compte plus le nombre de châteaux qui ponctuent la vallée. Presque chaque village en possède un. Ces belles demeures entourées de leur parc, installées sur les bords de l'Eure, comme le château d'Acquigny, ou sur les coteaux dominant la vallée, sont le reflet de la richesse économique qu'a connue la vallée jusqu'au 19^e siècle. Grâce au débit régulier de la rivière, les manufactures se sont implantées dans la vallée : papeteries, verreries, filatures, moulins de meunerie,...

Aujourd'hui ces bâtiments industriels abandonnés, jalonnent encore le cours de la rivière et attendent que l'on imagine pour eux une deuxième vie.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les coteaux, une alternance équilibrée entre espaces ouverts et boisements :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Maintien des prairies ouvertes sur les pentes.
- Maintien des structures végétales dans les parcelles labourées.
- Maîtrise et recommandation pour les nouvelles constructions sur les pentes.
- Maintien d'une présence végétale autour du bâti.



Prairies, cultures et boisements composent un paysage soigné et varié sur les coteaux.



Prairies et lignes d'arbres dans le fond de vallée.

Les prairies et les structures végétales :

- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.

Les bords de l'eau, des espaces de nature et de détente :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Une rivière pittoresque lorsqu'elle conserve sa ripisylve



Belle maison à pans de bois à Acquigny.

Les sites et le patrimoine bâti :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels.

Le patrimoine industriel :

- Repérage et préservation des bâtiments les plus intéressants.
- Reconversion de ces locaux vers des équipements publics.
- Réaménagement des abords.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation, et l'absence d'espaces de transition entre le bâti et les espaces agricoles

- Développement des lisières urbaines plantées autour des nouveaux quartiers.
- Maintien de coupures d'urbanisation entre les villages.

Les routes de la vallée :

- Maintien d'un gabarit étroit.
- Sobriété du mobilier d'accompagnement.



Extensions urbaines sans transition avec l'espace agricole.

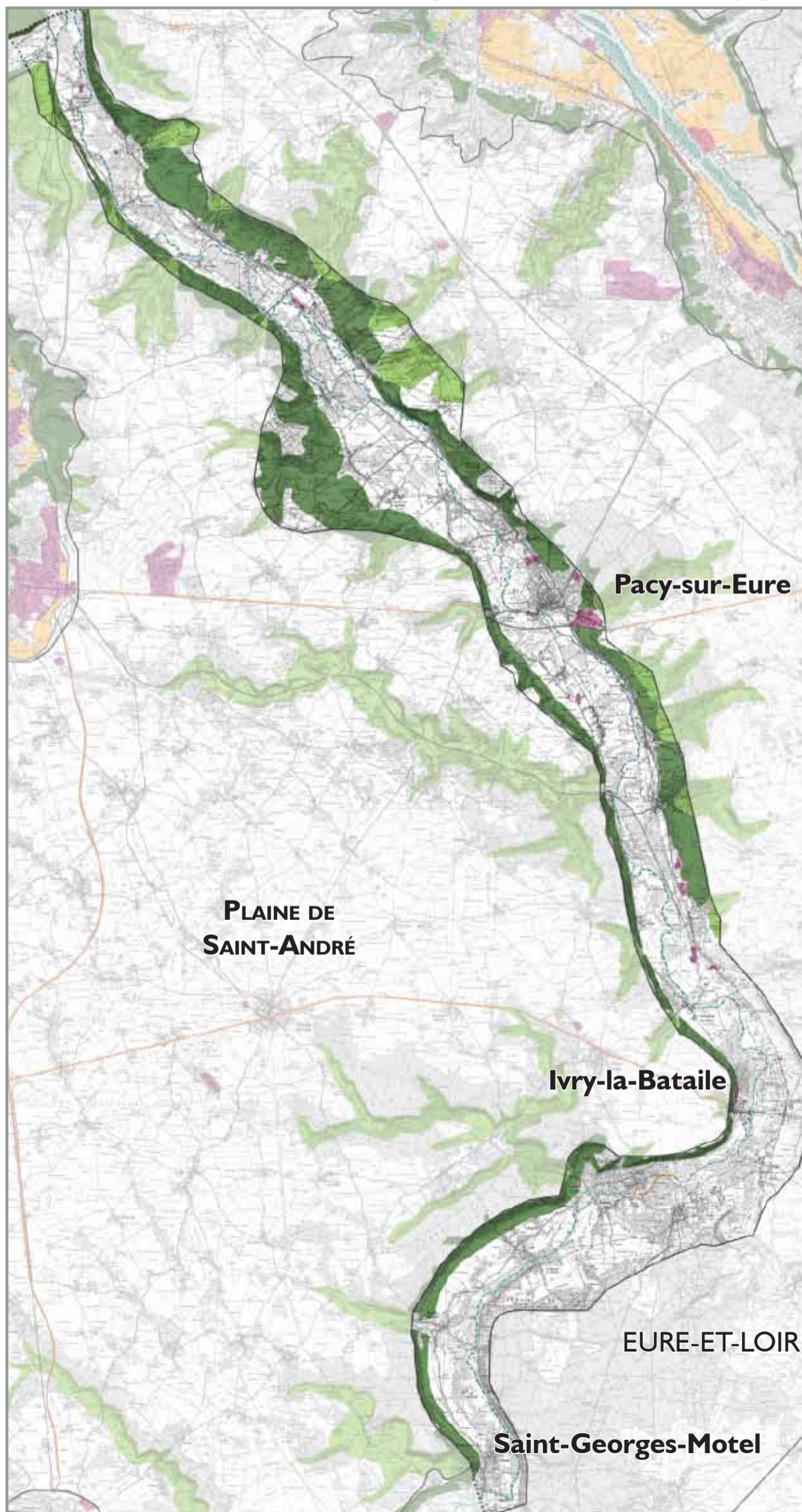


Une traversée qui ne manque pas de charme mais qui reste peu engageante pour le piéton.

Les traversées trop routières des villages le long des deux voies parallèles :

- Requalification des chaussées avec réduction des sur-largeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Plantations d'arbres aux entrées des villages.
- Enfouissement des réseaux.

Légende des enjeux en dernière page



0 5 10 Kilomètres
LES UNITÉS DE PAYSAGES

37. LA VALLÉE URBANISÉE DE L'EURE DE LOUVIERS À LÉRY

SITUATION

Tenu entre l'extrémité nord du plateau de Madrie et la plaine du Neubourg, la vallée aval de l'Eure perd son caractère rural pour privilégier un paysage plus urbanisé où se croisent de nombreuses infrastructures et où s'implantent de grands sites industriels. Les villes de Louviers, Incarville, le Vaudreuil, Val-de-Reuil et Lery forment une seule étendue agglomérée.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une vallée entièrement urbanisée

A l'approche de la vallée de la Seine, la vallée de l'Eure prend un caractère urbain très prononcé. De Louviers jusqu'à Lery, la plaine alluviale est presque toute bâtie. A l'origine, chaque ville et village étaient distants les uns des autres et chaque commune s'est développée de façon autonome jusqu'à se rejoindre et s'accoler.

Bouchant les interstices entre les villages, les quartiers industriels ou pavillonnaires se juxtaposent les uns aux autres sans chercher à construire des liens entre eux.

Ainsi, ville ancienne, ville moderne, tissu industriel et lotissements se retrouvent côte à côte sans créer un tissu urbain cohérent.



Louviers au coeur de la vallée : la ville occupe toute la largeur de la plaine alluviale. (2010 - commune de Louviers)



Léry, isolé dans la plaine agricole. (1900)

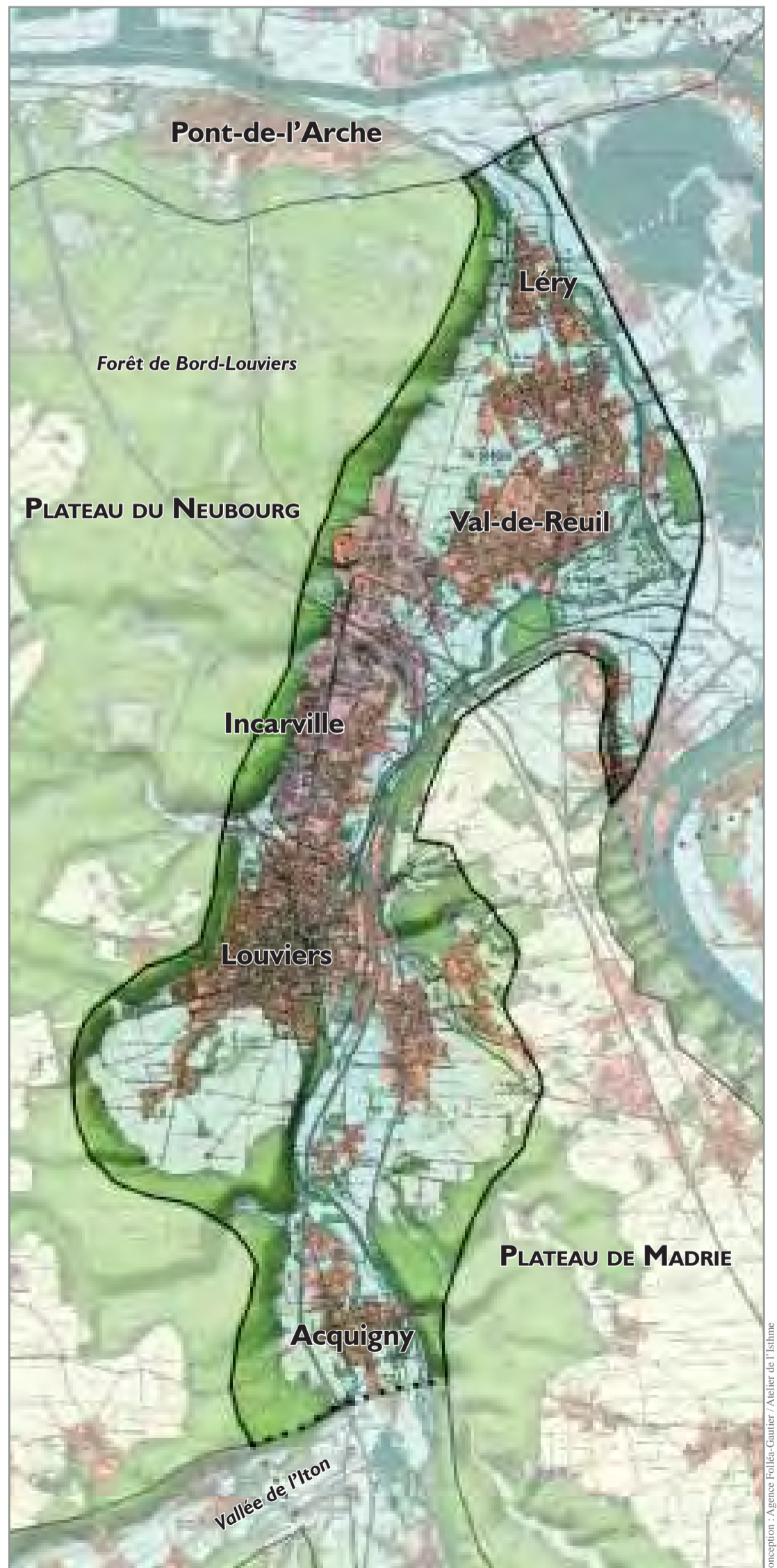


Extrait de l'Atlas de Trudaine (18^{ème} siècle) : les villages de Lery et du Vaudreuil étaient clairement distants, chacun s'accrochant à la rivière de l'Eure. Le parc du château du Vaudreuil occupait l'ensemble de l'île au coeur des deux bras de l'Eure.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°37 : LA VALLÉE URBANISÉE DE L'EURE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- une vallée entièrement urbanisée
- le coteau, repère très fort dans le paysage
- une rivière oubliée dans le tissu urbain
- un territoire cisailé par les infrastructures



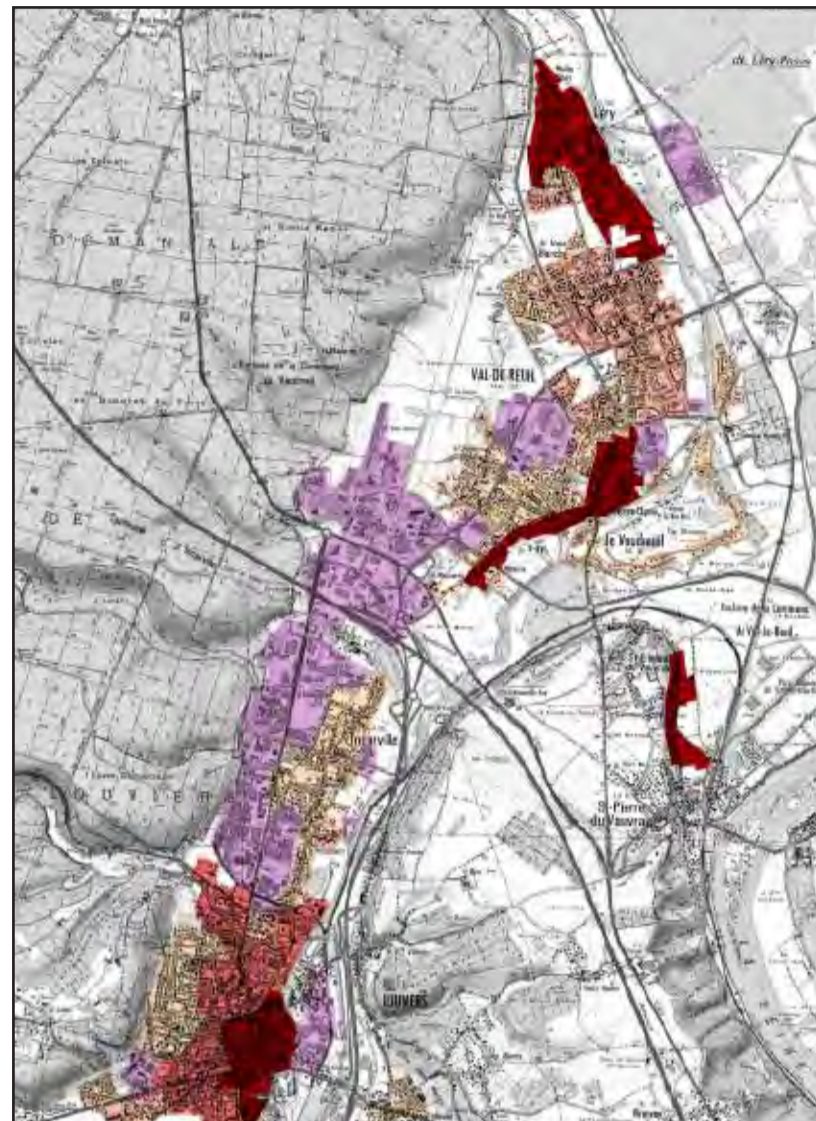
Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt. - Bd Topo

Même la création en 1972 de la ville nouvelle de Val-de-Reuil – une des neuf villes nouvelles lancées par l'Etat dans les années 1960 – n'a pas su recomposer une trame unifiante dans ces paysages bâtis. Elle s'est ajoutée comme un élément supplémentaire à ce paysage en patchwork.



Val-de-Reuil : une composition urbaine récente mais non achevée et mal reliée aux tissus environnants. (2009 - commune de Val-de-Reuil)

- Centres anciens
- Tissu mixte
- Habitats collectifs
- Habitats individuels
- Activités Industrie



Chaque quartier s'implante de façon indépendante, sans créer d'unité urbaine cohérente.

La ville nouvelle de Val-de-Reuil :

La politique des villes nouvelles françaises est née au milieu des années 1960. Elle a concerné au total neuf sites :

- * cinq villes nouvelles en Ile-de-France
- * deux villes nouvelles en province

* Villeneuve d'Ascq (à l'est de Lille), et Le Vaudreuil (entre Paris et Rouen), qui sont sorties du régime juridique des villes nouvelles depuis plusieurs années déjà.

Une des motivations profondes ayant conduit à la politique des villes nouvelles, clairement formulée notamment par le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne en 1965 (S.D.A.U.R.P.) résidait dans la notion de polycentrisme. Cette notion contient à la fois une volonté d'orienter la croissance dans des secteurs choisis, d'y développer une certaine densité urbaine et de créer des bassins de vie.

La ville nouvelle du Vaudreuil devait capter le développement dans l'axe industriel entre Rouen et Paris, pour lequel on prévoyait une croissance importante et durable.

Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles 2001-2005

Benjamine de France, Val de Reuil est aussi celle qui, la dernière, a manqué son achèvement suite au choc pétrolier. Les nombreuses difficultés et dysfonctionnement qui en ont résulté, ont légitimé une opération de renouvellement urbain (ANRU) pour la rénovation du « germe de ville », noyau central de la ville nouvelle qui n'a pu se reproduire comme prévu. Composé majoritairement d'habitats sociaux et collectifs, le germe de ville contient une population vivant dans des conditions précaires. Image d'un « quartier difficile », image négative auprès du reste de l'agglomération : immeubles dégradés, mal chauffés...

Val de reuil, ville nouvelle au destin de grand ensemble

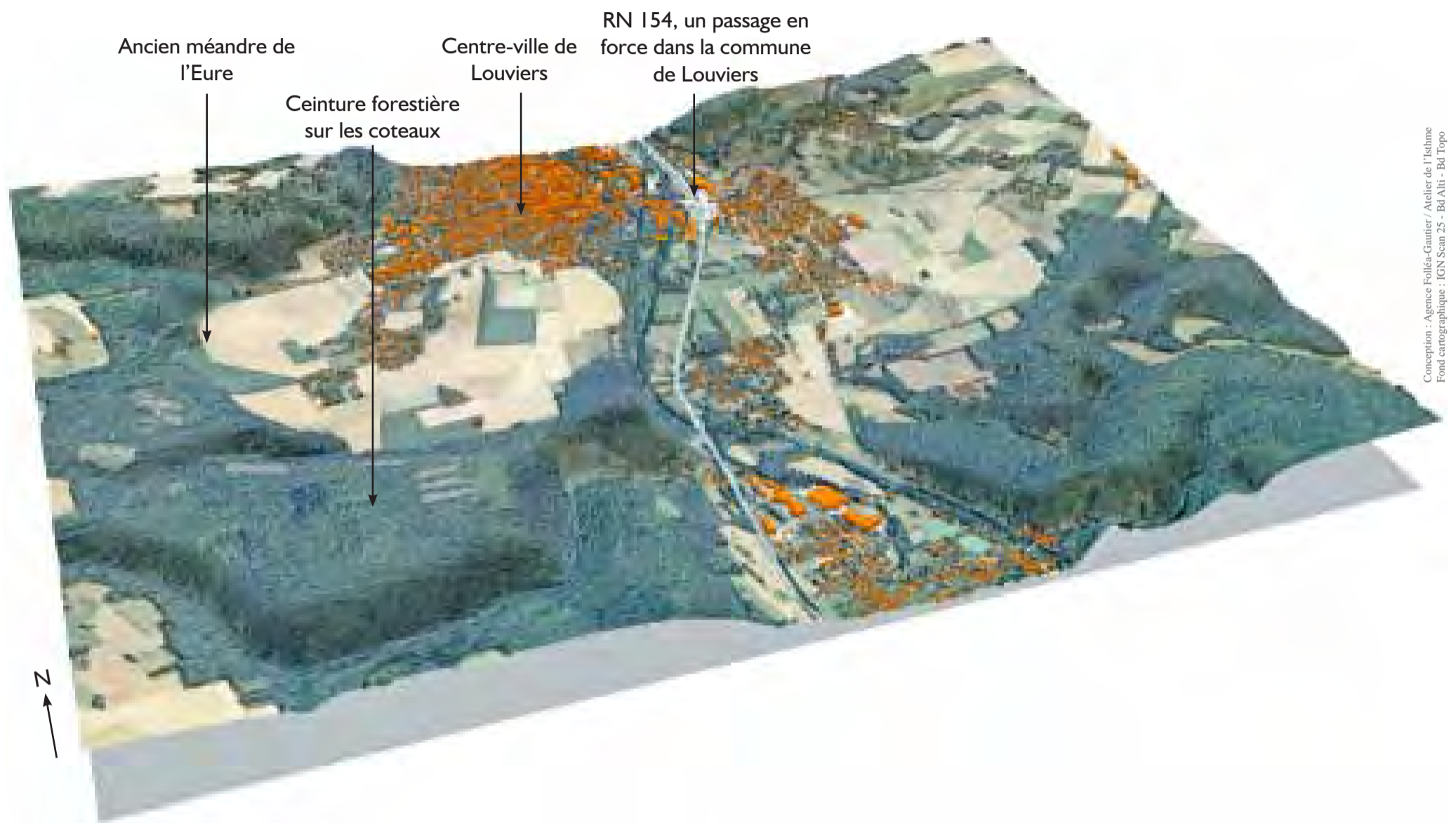
par Bouchra M'hayro
Université de Sciences Humaines et Sociales de Rouen - Licence III



Un amphithéâtre agricole menacé par les extensions urbaines. (2009 - commune de Louviers)

Sur les franges des tissus urbanisés, se maintiennent encore quelques terres agricoles. Franchement résiduelles sur la commune de Val-de-Reuil, elles couvrent des surfaces non négligeables sur Pinterville et la Haye-le-Comte, au Sud de Louviers. Occupant les terres riches d'un ancien méandre de l'Eure, les champs de blé, d'orge ou de colza composent un paysage agricole de qualité aux portes de la ville. Grâce à cette ouverture, la vallée se perçoit dans toute son ampleur.

Néanmoins, la poussée urbaine se ressent et les dernières constructions de lotissements dans la plaine agricole, fragilisent la pérennité de ces espaces ouverts sur les lisières de la ville.



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Ischne
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd. Alt. - Bd. Topo

Bloc-diagramme de la vallée de l'Eure à Louviers

Une vallée dominée par la forêt de Bord-Louviers

L'ensemble du coteau de la rive gauche de l'Eure de Louviers à Léry est couvert de boisements. Il s'agit de la forêt de Bord-Louviers, dont la majeure partie se situe sur la plaine du Neubourg. Cette ligne verte continue est un élément très prégnant dans le paysage de la confluence, d'autant plus que le fond de vallée est entièrement construit. Dans ce contexte très urbanisé, le coteau sert de repère fort dans le paysage, faisant échos aux coteaux de la Seine à Amfreville. La lisière forestière au pied du coteau conserve une bonne distance avec la ville de Val-de-Reuil et de Léry, tout en organisant des chemins d'accès dans la forêt depuis la ville. Sur Louviers et Incarville, en revanche, la ville est venue se coller à la forêt, privatisant les accès aux boisements et réduisant la valeur écologique de la lisière forestière.



La Forêt de Bord : une ligne continue de boisements qui sert de repère dans la vallée. (2010 - commune de Louviers)

Une rivière oubliée dans le tissu urbain

Si la qualité de ce territoire tient beaucoup à la présence de la rivière, il semble que les aménagements urbains et d'infrastructures aient négligé sa valeur, l'oubliant et la mettant de côté ou la réduisant à un réseau dont il faudrait juste surveiller le débit. Les quartiers récents n'ont pas cherché à s'organiser autour d'elle. Val-de-Reuil est même resté à distance du cours d'eau, sans chercher à valoriser les espaces agricoles entre la ville et la rivière.

Les grosses infrastructures se sont, en revanche, coller aux berges, comme la RN 154, canalisant le cours d'eau et lui faisant perdre toutes ses qualités paysagères. Les ouvrages de l'échangeur de l'A 13 et du passage de la RN 15 montrent à quel point la qualité paysagère du cours d'eau est négligeable au regard du fonctionnement et de la technique des infrastructures. Pourtant, la rivière et la ville entretiennent ponctuellement des relations riches et de qualité. Pour exemple, le centre de Louviers où les petits bras de l'Eure traversent le centre ancien de la ville, se faufilant même entre les habitations. Le parc du château du Vaudreuil, transformé en golf, s'implante sur une île entre deux bras de l'Eure. Enfin les centres des villages du Vaudreuil et de Léry s'accrochent à la rivière. Aujourd'hui, en dehors de ces lieux très ponctuels, la rivière n'est plus une centralité dans la vallée et elle reste difficile à suivre sauf sur le tronçon entre le Vaudreuil et Léry (GR2, chemin de grande randonnée).



Multiples bras de l'Eure au Vaudreuil : un charme pittoresque.



L'Eure au coeur de Louviers : une association remarquable entre le bâti et la rivière.

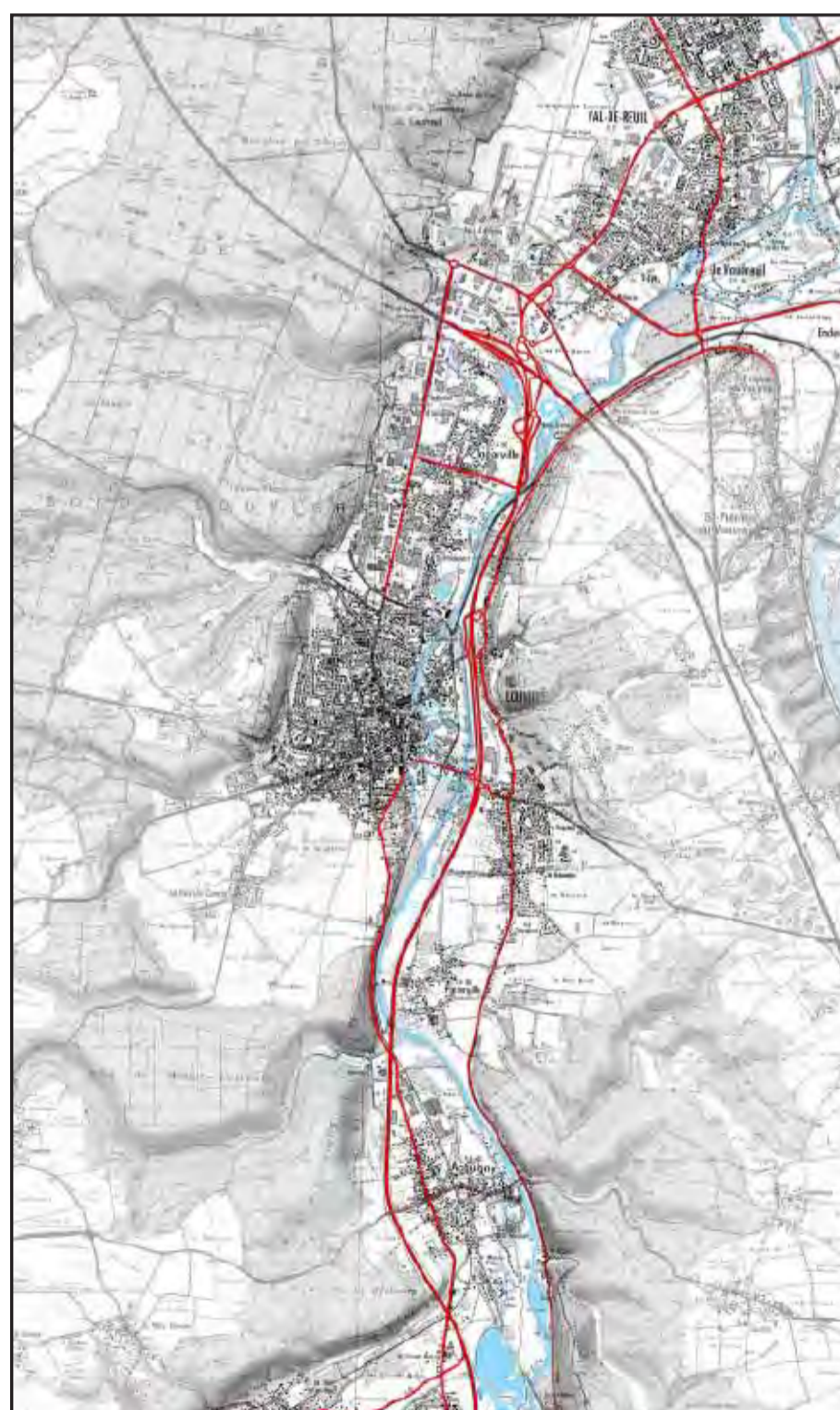
Un territoire cisailé par les infrastructures

La vallée est traversée et longée par de nombreuses infrastructures. L'autoroute A 13 et la RN 15 enjambent parallèlement la vallée entre Louviers et le Vaudreuil ; la RN 154 longe la rivière et se raccorde sur l'échangeur de l'A 13 ; enfin la ligne SNCF suit parallèlement le coteau en rive droite. Chacune de ces infrastructures créent des coupures dans le tissu urbain, empêchant toutes relations entre Louviers et le Vaudreuil et rendant difficiles les accès à la rivière en amont d'Incarville.

A ces coupures infranchissables, s'ajoute le fait que la vallée est surtout perçue depuis ces infrastructures et que l'image qu'elle en donne est peu valorisante. Les bâtiments industriels et commerciaux sont les premiers éléments que l'on perçoit depuis la route. Les sites bâtis de qualité (Louviers, le Vaudreuil) restent invisibles. Il en résulte une image très pénalisante pour ce paysage de vallée qui n'incite pas à la découverte.



Une vue de la vallée depuis l'A13 : une image peu valorisante pour la vallée de l'Eure. (2010 - commune de Val-de-Reuil)



Les grosses infrastructures routières (rouge) coupent le territoire urbain et isolent la rivière de la ville.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les coteaux boisés et leurs lisières, l'amorce de la forêt de Bord-Louviers:

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Maintien d'un recul entre la lisière forestière et l'urbanisation.
- Préservation des chemins d'accès à la forêt depuis les quartiers habités.
- Aménagement d'une promenade continue des coteaux.

Les bords de l'eau, des espaces de nature et de détente :

- Élaboration d'un plan de paysage sur les abords du fil de l'eau et de leur relation avec les tissus urbanisés et les espaces agricoles.
- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Aménagement qualitatif des abords de l'eau en milieu urbain.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Aménagement récent à Louviers, mettant en valeur l'eau en ville.



Quartier historique du centre de Louviers.

Les sites et le patrimoine bâti :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.

Les espaces agricoles de l'ancien méandre, des espaces de respiration pour la ville :

- Préservation des terres agricoles aux portes de la ville.
- Arrêt de l'urbanisation au Sud de Louviers.
- Préservation de grandes unités d'exploitation sans morcellement.
- Maintien des accès et des dessertes agricoles indépendantes des voies urbaines.

Le patrimoine industriel :

- Repérage et préservation des bâtiments les plus intéressants.
- Reconversion de ces locaux vers des équipements publics.
- Réaménagement des abords .

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les espaces publics peu valorisés des sites industriels :

- Bas-côtés enherbés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantation d'arbres sur les grandes voies.
- Enfouissement des réseaux.

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace de la vallée :

- Développement des lisières urbaines plantées autour des nouveaux quartiers.

Les coupures des grandes infrastructures (routes, lignes SNCF) :

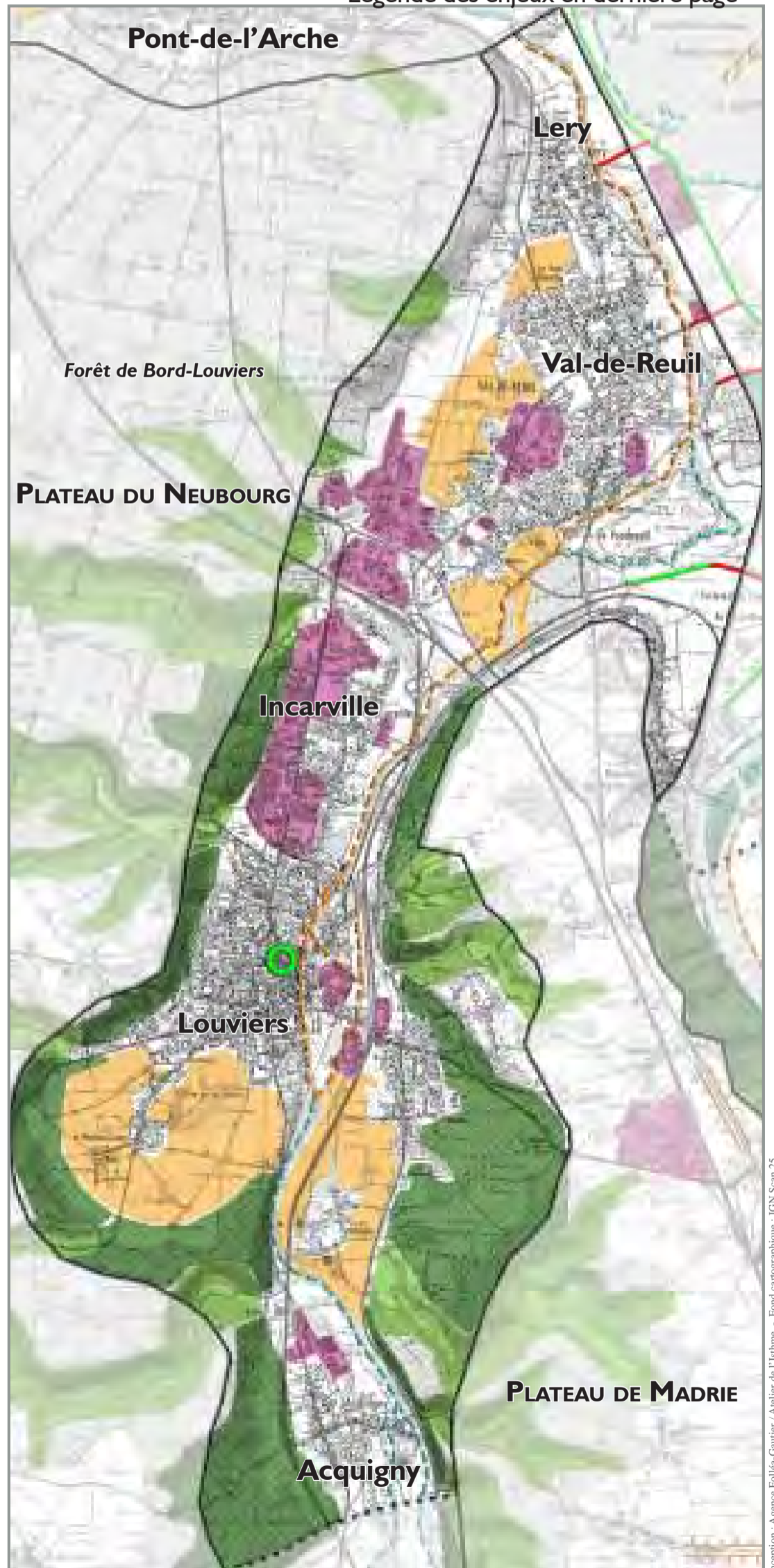
- Aménagement de passages cyclopédestres spacieux et lumineux au-dessus ou au-dessous des infrastructures.
- Plantations abondantes dans les échangeurs, avec un choix d'essences adaptées.
- Transformation en voies de parkway pour les voies autoroutières et en boulevards urbains pour les voies routières.
 - parkway : accompagnement végétal dense de part et d'autre de la voie créant une ambiance verte propre à la route.
 - boulevard urbain : réaménagement de traversées piétonnes, mise en place de feu tricolores, aménagement de trottoirs plantés, stationnement linéaire possible...



Extension sans transition avec l'espace agricole.

CARTE DES ENJEUX N°37 : LA VALLÉE URBANISÉE DE L'EURE

Légende des enjeux en dernière page



0 2 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES



38. LE PLATEAU DE MADRIE

SITUATION

Situé entre la vallée de la Seine et la vallée de l'Eure, le plateau de Madrie couvre un territoire étroit (à peine 10km de large), qui s'allonge depuis la limite sud de la Région, jusqu'à la confluence de la Seine et de l'Eure. Culminant à 140 m d'altitude, il est dans la continuité du plateau du Mantois (Ile-de-France) et développe sur ses terres horizontales des cultures de grands champs.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un plateau agricole et forestier

Entre les paysages très forts et très identitaires de la vallée de la Seine et de la vallée de l'Eure, on pourrait presque oublier les paysages du plateau de Madrie. Pourtant, ces longues étendues couvertes de blé, de colza ou d'orge ne manquent pas d'attrait car elles s'accompagnent toujours sur les marges, de bois et de forêts, dont les lisières irrégulières donnent une échelle et une profondeur à ces paysages agricoles. A la base, le plateau de Madrie est pourtant très binaire : composé d'une part de grandes parcelles agricoles, dépourvues de toutes structures végétales et d'autre part de bois et de forêts, occupant les marges du plateau, les petits vallons affluents et les rebords de vallée.



Boisements et villages en rebord du plateau. (2007/2008)



Le plateau agricole et ses franges boisées, Douains. (2009)

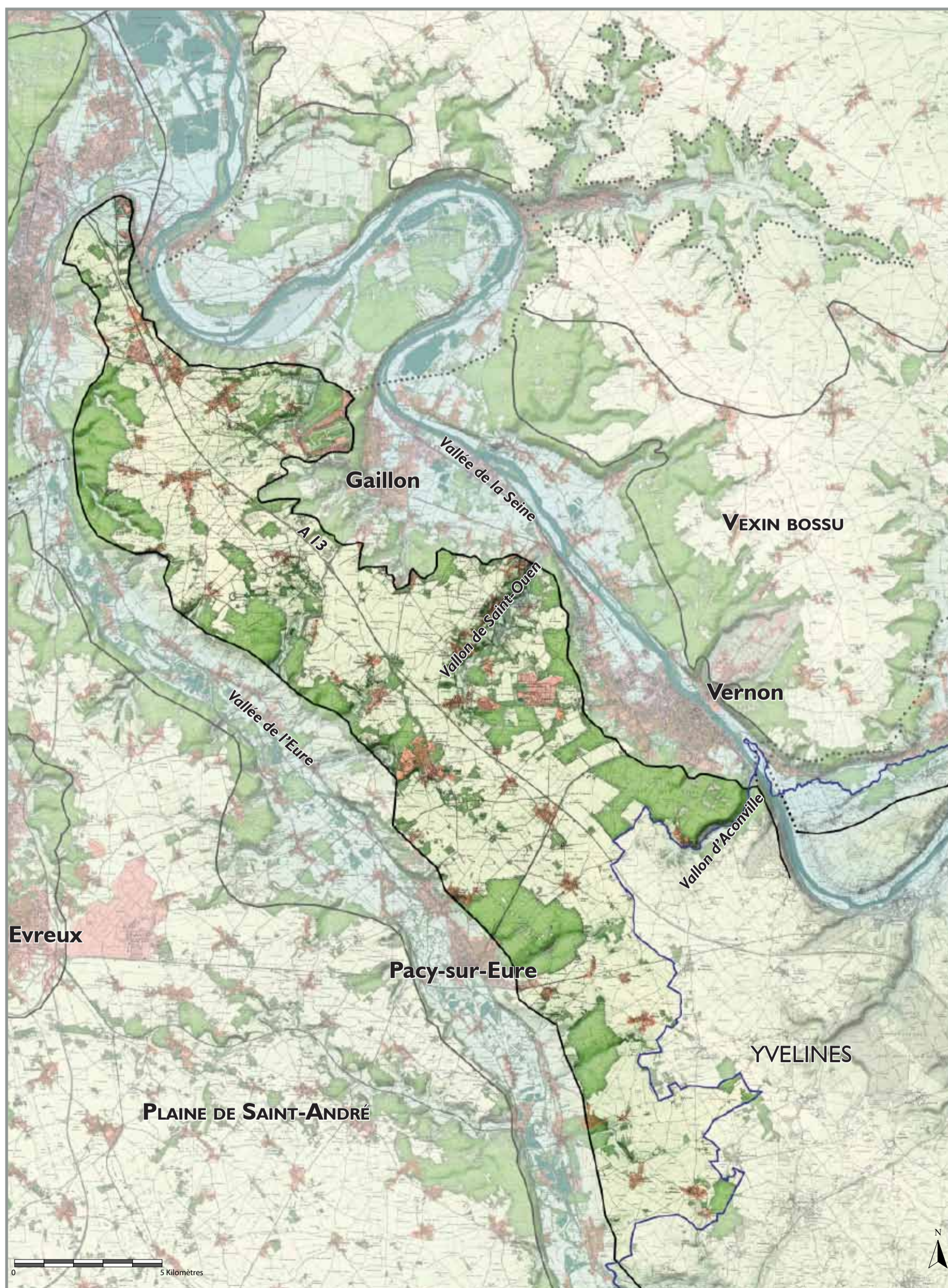
Mais la proximité des deux vallées parallèles, fait que grandes cultures et boisements composent un paysage équilibré et que jamais ces grandes étendues céréalières ne paraissent démesurées. Si le regard peut parfois porter loin, dans l'axe nord-sud, il est toujours encadré de part et d'autre par des franges découpées de boisements.

Cette configuration agricole et forestière du plateau était déjà présente au 18^e siècle, comme en témoigne l'extrait de plan de l'atlas de Trudaine, où le plateau central est couvert de grands champs cultivés et les marges, bordées de forêts. La plus grande transformation, ces dernières décennies, porte sur l'interface entre la forêt et l'espace agricole, où étaient plantés de nombreux vergers qui enrichissaient les lisières de la forêt. Aujourd'hui, ces prés-vergers ont presque tous disparu.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°38 : LE PLATEAU DE MADRIE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- un plateau agricole et forestier
- des vallons verdoyants et pittoresques
- des villages ruraux sous forte pression urbaine



Deux vallons verdoyants et pittoresques

Sur les franges des vallées, deux vallons se distinguent des autres affluents par leur taille plus généreuse. Il s'agit du Val d'Aconville en limite de la Région et le vallon de Saint-Ouen. Ils offrent tous deux des profils en V et sont parcourus par une petite rivière. Leurs paysages sont plus riches et plus complexes que ceux du plateau, car s'y mêlent des prairies dans les parties basses, des cultures dans les hauts de pentes, quelques vergers et des petits bosquets. Les villages occupent principalement le haut des pentes à l'interface des vallons et du plateau. Ils composent tous les deux des paysages de campagne où règne un équilibre harmonieux entre relief, agriculture, forêt et bâti.

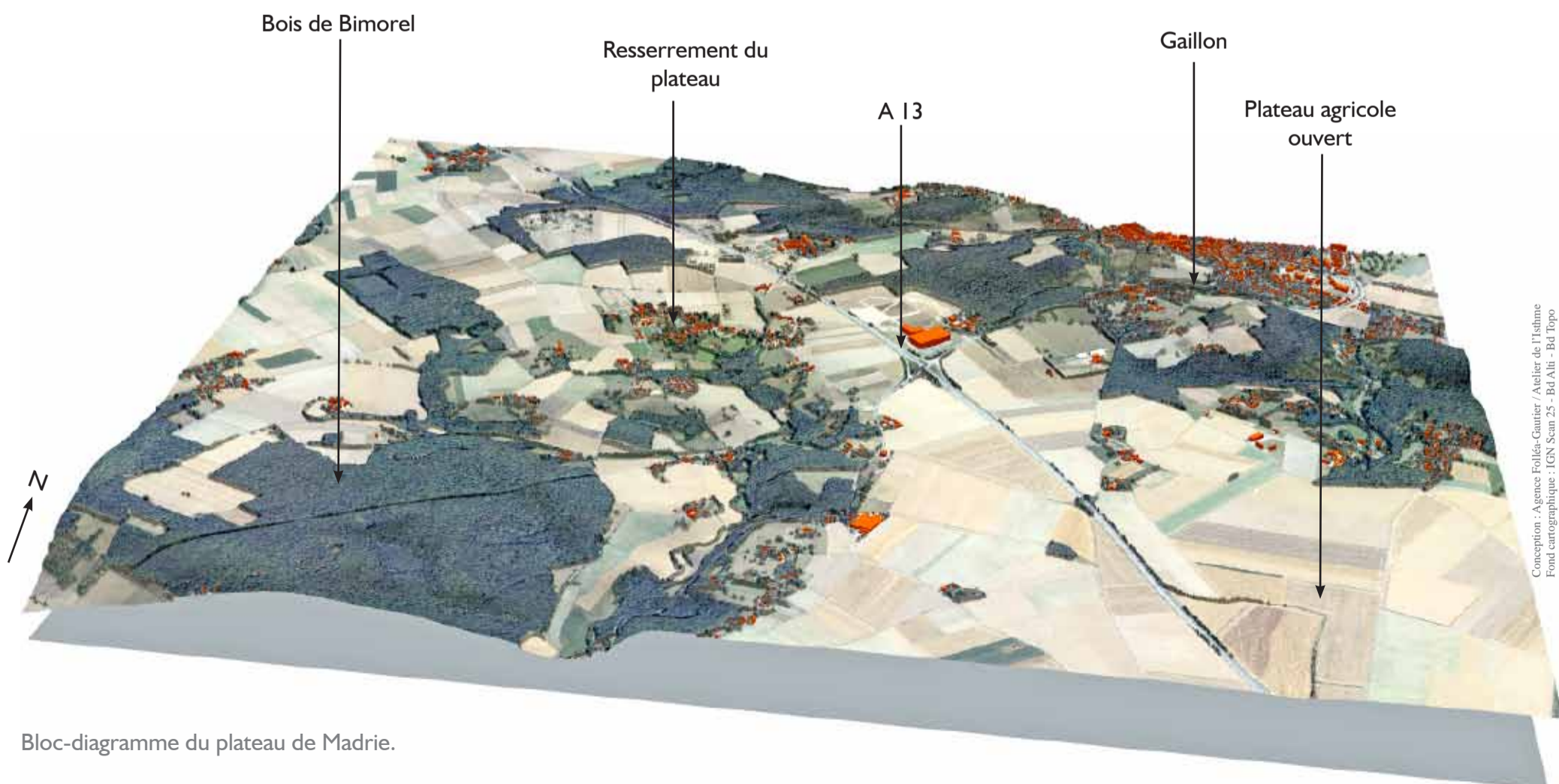


Vallon d'Aconville : un équilibre entre cultures, prairies, vergers, boisements et habitat. (2007 - commune de Vernon)



Vallon de Saint-Ouen : les terres labourées occupent de plus en plus de place. (2007 - commune de Saint-Ouen-de-Pontheuil)

Cependant, une conquête de plus en plus pressante se fait sentir sur les pentes douces des vallons par une agriculture de grands champs qui couvrent peu à peu les pentes, simplifiant les paysages et réduisant la diversité végétale et faunistique.



Bloc-diagramme du plateau de Madrie.

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scam 25 - Bd Alt. - Bd Topo

Des villages ruraux sous forte pression foncière

Sur le plateau de Madrie, l'habitat se regroupe en villages de taille moyenne. Dans ce territoire de grandes cultures et de forêts, l'habitat isolé se fait rare. Ces villages offrent généralement des paysages de belles qualités grâce au patrimoine architectural nombreux et grâce à la qualité des espaces publics qui conservent un caractère rural avec leur place enherbées et la sobriété de leur mobilier.

L'architecture traditionnelle utilise des moellons de pierres calcaire comme principal matériau, recouvert partiellement d'enduit (dit enduit à pierre-vue) et les toits sont couverts de petites tuiles plates .



La Chappelle-Réanville. (2007)



Une place enherbée et plantée de pommiers au coeur du village : un caractère rural bien affirmé. (2006)

Cependant l'urbanisation récente et les aménagements ont localement affaibli la qualité de ces paysages et notamment les franges des villages. Tous, ces dernières décennies, ont vu leur emprise bâtie s'agrandir et ce processus continue d'évoluer. Très proche de la région parisienne et irrigué par l'autoroute A 13 avec trois échangeurs, le plateau de Madrie subit de fortes pressions foncières, au même titre que le Vexin normand. Les lotissements et les maisons individuelles viennent grossir l'emprise des villages, privilégiant les pourtours, au contact direct avec l'espace agricole. La greffe est souvent délicate entre les quartiers anciens et récents, notamment en raison d'un nouveau mode d'implantation des constructions dans la parcelle, de la perte de qualité des clôtures et de la standardisation des matériaux de constructions et de l'architecture.

De nouvelles lisières de villages s'imposent dans le paysage du plateau, proposant une image décousue et dépourvue de caractère local.

Les espaces publics subissent aussi des transformations peu valorisantes avec les nouveaux aménagements liés à la route, par une minéralisation excessive des sols et une trop grande place faite à la voiture.

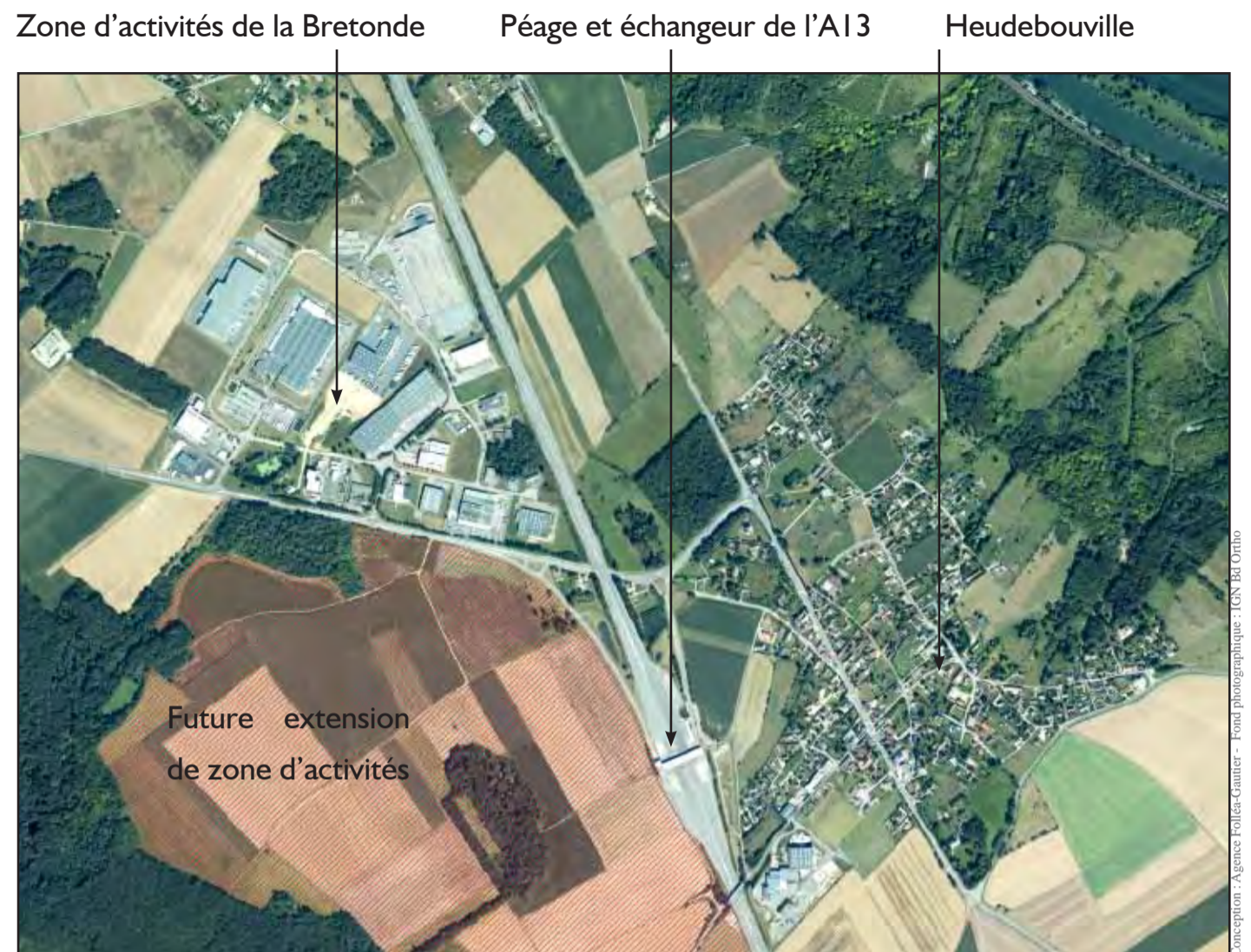


Villiers-en-Desoeuvre : un village qui s'allonge sur le plateau. (2007 - commune de Villiers-en-Desoeuvre)

Une présence urbaine encore plus présente sur la partie nord du plateau

A la hauteur d'Ailly, le plateau se resserre jusqu'à la pointe à Saint-Pierre-du-Vauvray et l'autoroute A 13 emprunte l'axe central du plateau. La proximité de Louviers et de Val-de-Reuil et la présence d'un échangeur autoroutier à Heudebouville en font un site privilégié pour le développement urbain, qui est d'autant plus visible qu'il se situe sur un territoire exigu.

La zone d'activité de la Brétonde à l'échangeur de Heudebouville vient combler la distance entre Louviers, Vironvay et Heudebouville, occupant toute la partie centrale du plateau et réduisant d'autant la présence agricole.



Entre l'extension du village, la zone d'activités et sa future extension, les surfaces agricoles se réduisent fortement sur cette portion du plateau exigu. (IGN Bd Ortho 2008)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallées affluentes de l'Eure et de la Seine, un patrimoine paysager :

- Reconnaissance, inventaire et optimisation des espaces naturels (forêt, zones humides, pelouses calcaires).
- Protection du petit patrimoine bâti rural.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).



Chaque petit vallon compose un paysage de qualité.



Le maintien d'une bande enherbée favorise la biodiversité de la lisière forestière, même si celle-ci est nettement trop étroite.

L'image rurale et sobre des villages :

- Préservation des bas-côtés enherbés de la route, des plantations et des places enherbées et fleuries.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Sobriété du mobilier.
- Enfouissement des réseaux.

Les lisières forestières dans l'espace agricole, des lieux de biodiversité :

- Repérage sur cartes des structures végétales, préservation et entretien.
- Préservation et reconstitution des prés-vergers en lisière des forêts.
- Maintien d'une bande enherbée ou en jachère le long de la lisière.
- Maintien des continuités écologiques, corridor ou trame verte.

Les repères et les silhouettes architecturales :

- Repérage sur cartes des repères : clochers, château, silos, arbres remarquables ou parcs, protection.



Bas-côtés enherbés et présence végétale maintiennent le caractère rural de ce village.



Un ancien pré-verger qui fait la transition entre les villages et l'espace agricole.

Les ceintures végétales autour des villages :

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Limitation de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace agricole :

- Arrêt de la consommation de l'espace agricole pour l'urbanisme.
- Développement des lisières urbaines plantées autour des quartiers récents.
- Maintien de coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux.
- Maintien d'un recul d'implantation du bâti par rapport aux grandes infrastructures.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité (pierre calcaire, brique ...).
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.



Une qualité architecturale bien pauvre pour ces maisons récentes, face au constructions anciennes.



Les façades métalliques ont bien souvent remplacé le bois dans les bâtiments agricoles et la qualité du paysage s'en retrouve diminuée.

Les routes :

- Plantation d'arbres d'alignement notamment aux entrées des villages.
- Reconquête de bandes enherbées.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables sécurisés.

Les nouveaux bâtiments agricoles :

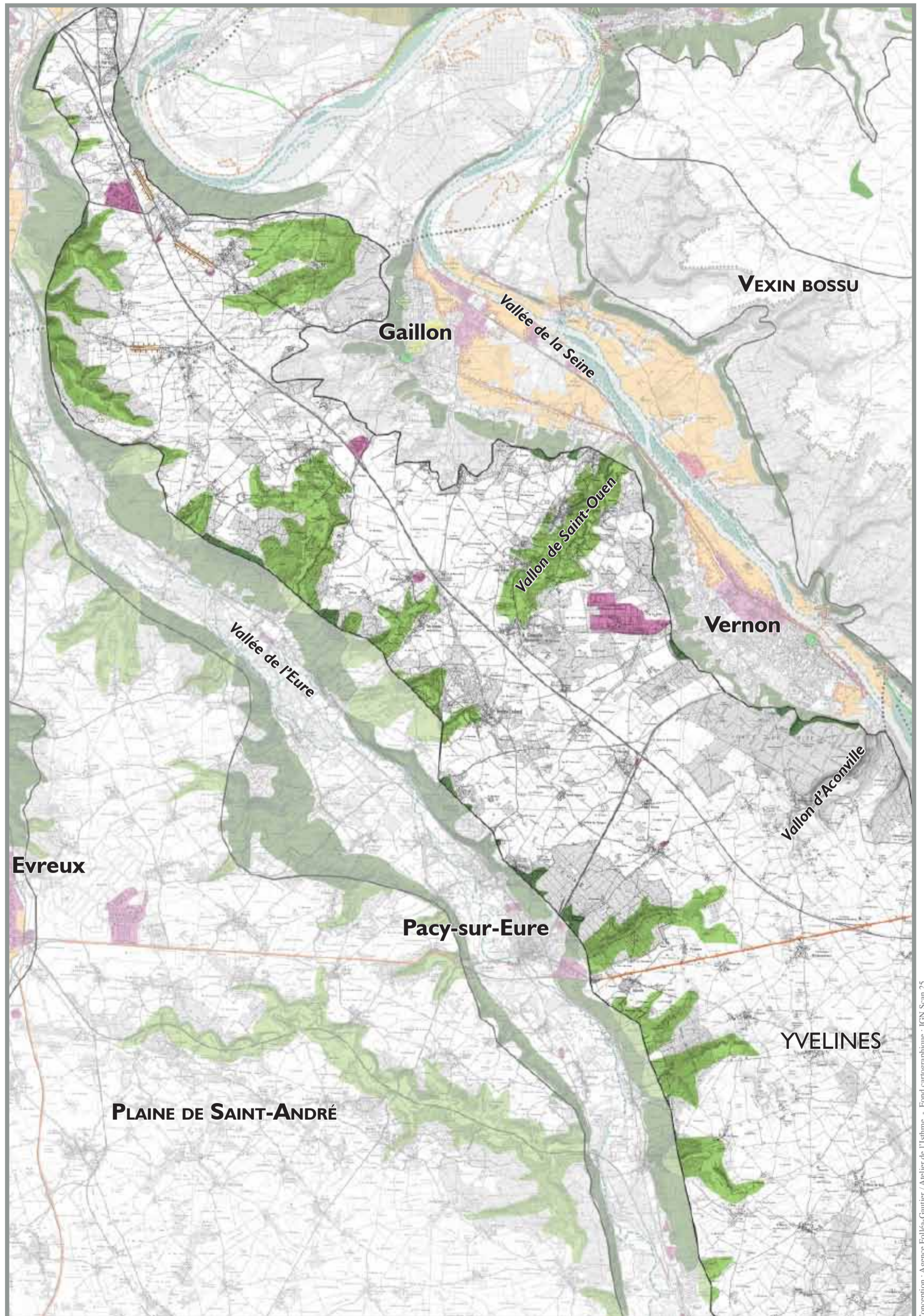
- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Élaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.

L'implantation des nouvelles zones d'activités et leurs espaces publics :

- Prise en compte d'une implantation soucieuse du paysage, maintien d'un recul par rapport aux infrastructures routières.
- Limitation de la consommation de l'espace, organisation optimisée des surfaces de stationnement et de stockage.
- Bas-côtés enherbés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantation d'arbres sur les grandes voies.

CARTE DES ENJEUX N°38 : LE PLATEAU DE MADRIE

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folka-Cautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scan 25

0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Sur la bordure ouest de la Haute-Normandie, les pays de l'ouest de l'Eure se caractérisent globalement par leurs terres plus humides, plus pauvres et leurs végétations arborées plus abondantes. Ils sont irrigués par le bassin versant de la Risle, dont l'embouchure s'ouvre dans l'estuaire de la Seine. Fortement influencés par les pays riverains de la Basse-Normandie, on y trouve des paysages boisés, bocagers, cloisonnés où les prairies et l'élevage sont dominants. Suivant l'importance de cette présence arborée, on peut distinguer 3 plateaux sur ce territoire :

Le pays d'Ouche entre la Charentonne et le Rouloir,

Le Lieuvin entre la Charentonne et La Risle,

Le Roumois entre la Seine et la Risle.

Trois vallées limitent ces plateaux, formant chacune un paysage identitaire :

La vallée de la Risle

La vallée de la Charentonne et son affluent la Guiel

La vallée de la Calonne sur les confins du pays d'Auge

Au final, ce sont 6 unités de paysage qui composent cet ensemble à l'ouest de l'Eure :

39 - Le pays d'Ouche

40 - Le Lieuvin

41 - Le Roumois

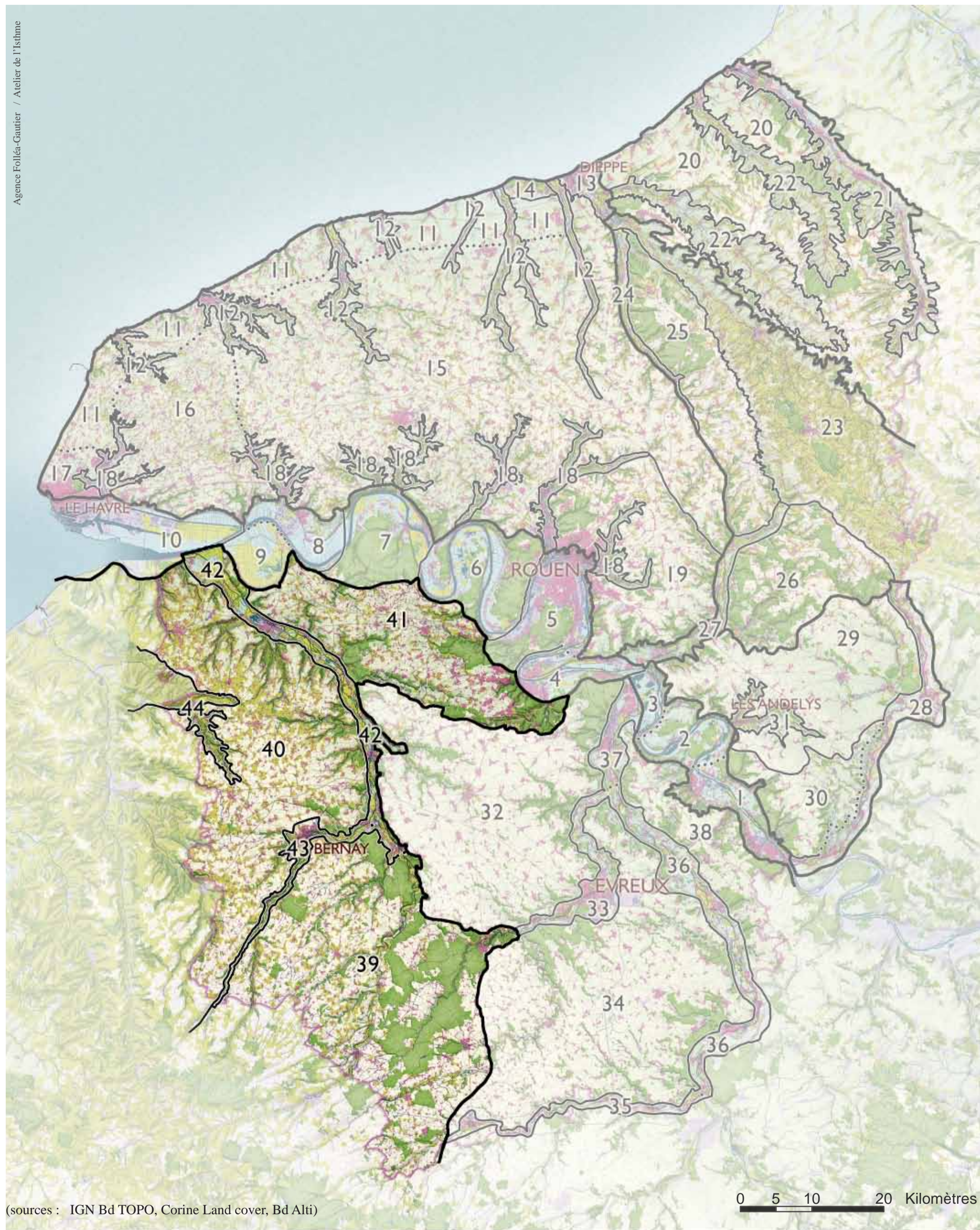
42 - La vallée de la Risle

43 - La vallée de la Charentonne et de la Guiel

44 - La vallée de la Calonne

CARTE DU GRAND ENSEMBLE DES PAYS DE L'OUEST DE L'EURE

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



(sources : IGN Bd TOPO, Corine Land cover, Bd Alti)

0 5 10 20 Kilomètres



39. LE PAYS D'OUCHE

SITUATION

A cheval sur la Basse-Normandie et la Haute-Normandie, aux confins du Lieuvin, du pays d'Auge et du Perche, il se caractérise par la présence de nombreux cours d'eau et de boisements. Englobant les forêts de Breteuil, de Conches et de Beaumont, c'est un pays de boisements, de clairières et d'essarts. Breteuil, Rugles et Conches-en-Ouche en sont les villes principales.

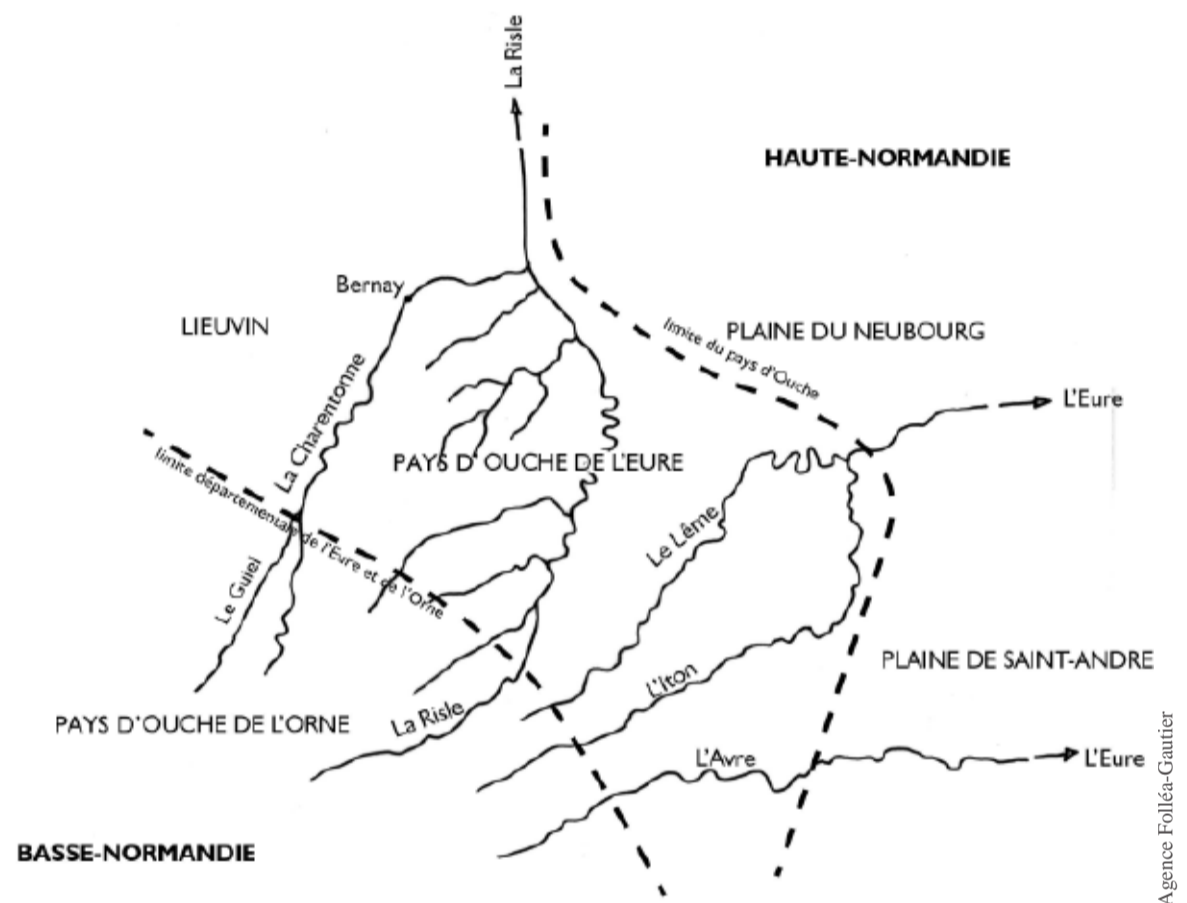


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une charpente paysagère liée à l'eau

Descendant doucement des collines du Perche, les rivières de la Charentonne, de la Risle, du Lême, de l'Iton et de l'Avre dessinent les lignes de force qui structurent ce paysage. Presques parallèles, toutes vont alimenter le Sud du bassin versant de la Seine via la Risle et l'Eure. Les vallées, peu profondes aux pentes douces, forment des couloirs de prairies bocagères, de vergers et de boisements qui accompagnent les nombreux hameaux et villages.

Ce sont des paysages de grande qualité, associant des espaces naturels humides, des espaces agricoles, cultures et prairies, des sites bâtis et leurs jardins et des boisements. Les interfluves s'organisent en grandes cultures parsemées de petits bois et de haies bocagères. La nature du sol par endroit très argileuse ne facilite pas l'infiltration des eaux qui, en hiver, ruissellent ou stagnent sur les terres. A l'inverse, le sous-sol karstique de la craie peut provoquer des infiltrations soudaines de rivières qui «disparaissent» de la surface comme le ruisseau du Lême dans la forêt de Breteuil où comme le Sec-Iton, dont le lit se retrouve à sec 6 à 10 mois de l'année sur plus de 8 kilomètres à Gaudreville-la Rivière en amont d'Evreux. Il en résulte des vallées sèches dont le ruissellement n'apparaît qu'en hiver pendant les fortes pluies.



Réseau hydraulique du Pays d'Ouche

Agence Folléa-Gautier

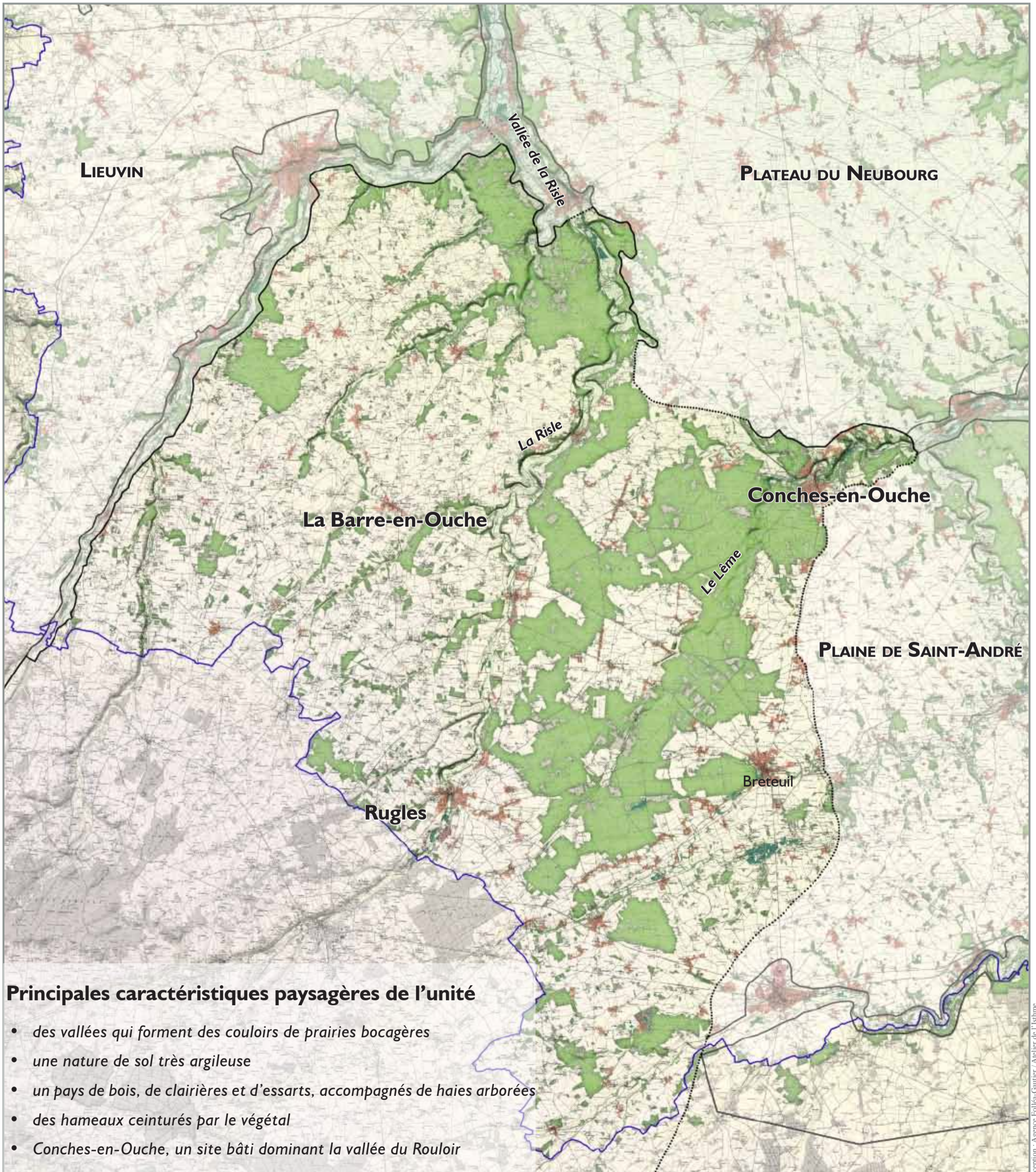


Vallée sèche affluente de la Risle : des prairies bocagères cadrées par des boisements. (2010 - commune de Grosley-sur-Risle)



Le Val Gallerand : petit hameau restauré en 1930, niché au creux de la haute-vallée de la Risle. (2010 - commune de Barquet)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°39 : LE PAYS D'OUCHÉ



Principales caractéristiques paysagères de l'unité

- des vallées qui forment des couloirs de prairies bocagères
- une nature de sol très argileuse
- un pays de bois, de clairières et d'essarts, accompagnés de haies arborées
- des hameaux ceinturés par le végétal
- Conches-en-Ouche, un site bâti dominant la vallée du Rouloir



Un pays de boisements, de clairières et d'essarts

Sur ces terres presque planes, couvertes d'une épaisse couche d'argile à silex, où l'eau s'évacue difficilement, la productivité agricole est faible. Seule la forêt peut se satisfaire de ces sols pauvres et couvrir de vastes surfaces. Les taillis de chênes et de charmes et les boisements de pins occupent les plateaux et les rebords des vallées.

Jusqu'au Moyen-Âge, ces terres sont restées boisées, hormis quelques terres autour des villages et des hameaux, nécessaires à la pâture de quelques animaux et à la plantation de vergers. Au fil des siècles les terres ont été défrichées pour agrandir l'espace exploitable autour des villages suivant un modèle centrifuge. Il en résulte des paysages de clairières, délimités par des petits boisements aux formes géométriques ; clairières dans lesquelles le village garde une position centrale. Ces petits boisements, isolés dans les cultures, appelés bosquets de plein champ, ont été attentivement gérés pour garantir une alimentation régulière de bois pour l'industrie métallurgique.



Photo aérienne de Marnières, au Sud de la Barre-en-Ouche : les très nombreux petits boisements et les haies cloisonnent la plaine cultivée en clairières successives.



La Grande Gastine, clairière cultivée de blé et d'orge. (2010 - commune de St-Christophe-sur-Avre)



Haies d'arbres taillés : une pratique façonnant des rideaux opaques le long des routes. (2010 - commune de La Haye-St-Sylvestre)

A ces boisements, s'ajoutent de nombreuses haies arborées entourant les prairies et les vergers, cloisonnant un peu plus le paysage en petites chambres successives.

Les techniques de drainage des terres et l'apport d'engrais a permis ces dernières décennies de retourner de nombreuses terres pour y cultiver du blé ou du colza aux dépens des prairies. Avec les remembrements et l'agrandissement des parcelles, beaucoup de haies ont été coupées et le paysage s'est ouvert.

Des hameaux agricoles sur les plateaux et des bourgs industriels dans les vallées

L'origine boisée du pays d'Ouche a tout d'abord favorisé l'implantation des villages et des villes aux creux des vallées, dont les noms révèlent une origine gallo-romaine, alors que les plateaux sont occupés par des hameaux plus modestes, d'origine moyenâgeuse.



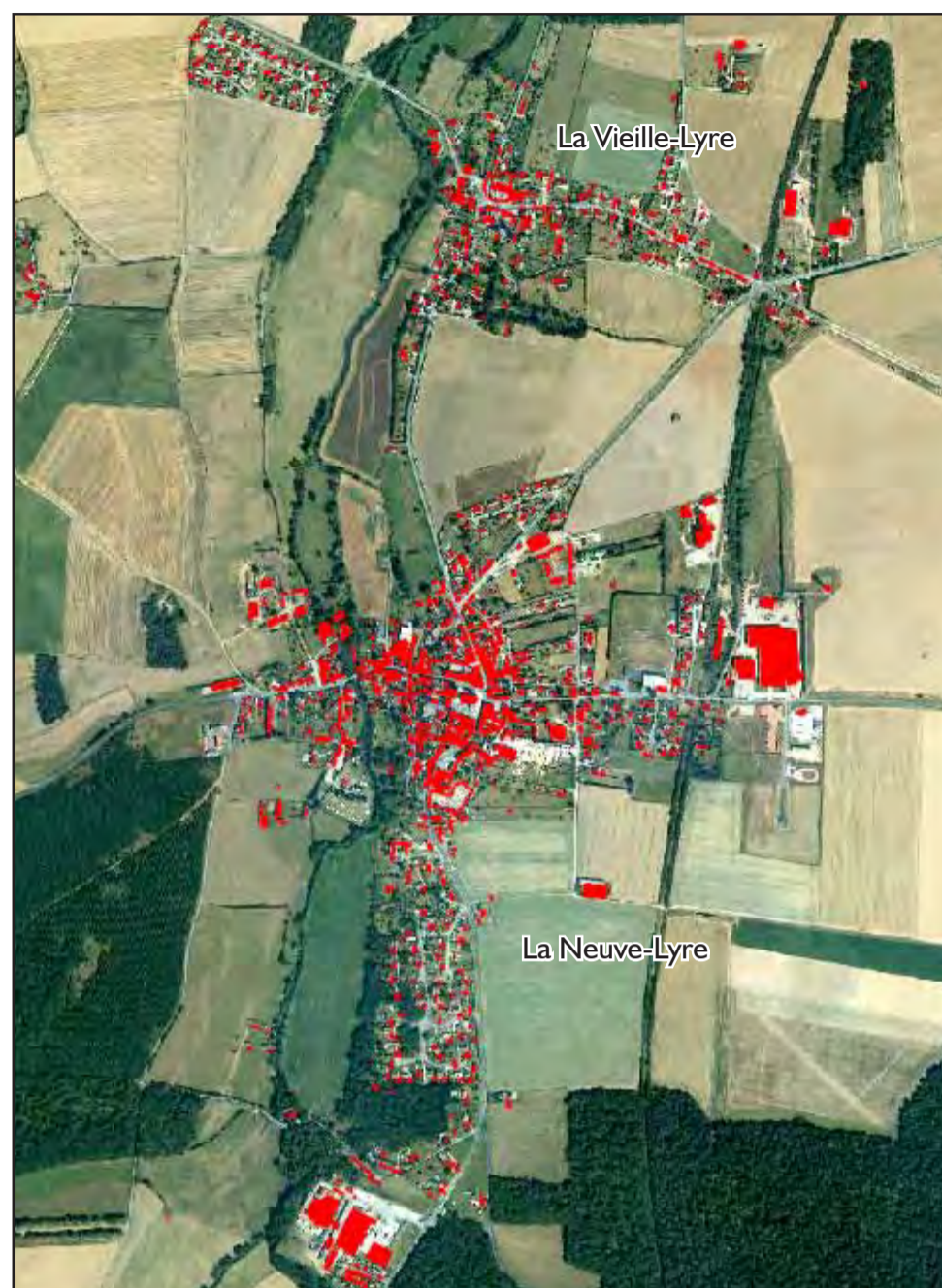
Notre-Dame-du-Hamel : un petit village niché dans le pli de la Charentonne. (2010 - commune de Notre-Dame-du-Hamel)

Contrairement aux grandes vallées profondes et larges à l'aval, les petites vallées du pays d'Ouche n'ont pas la capacité d'accueillir des extensions urbaines ; aussi le développement des villages et des villes s'est poursuivi en s'allongeant dans l'axe de la vallée et en remontant sur le plateau. Hors du cadre de la vallée, les nouvelles constructions se sont greffées le long des routes. Dans la haute vallée de l'Iton, à l'amont de Breteuil, les constructions s'alignent ainsi sur la lisière forestière sur plus de 10 km.

Les coupures entre les villages et les bourgs sont de plus en plus réduites.



L'habitat traditionnel du pays d'Ouche joue sur les contrastes entre les enduits clairs, ocrés et les couleurs sombres des tuiles et des entourages de baies en brique. (2009 - commune de Chennebrun)



La Vieille-Lyre et la Neuve-Lyre : villages de la vallée de la Risle qui s'étendent dans la vallée et sur le plateau.

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho

Un pays marqué par son passé métallurgique

Bien avant le Moyen-âge et jusqu'au début du 20^e siècle, le pays d'Ouche fut un haut lieu de production des métaux. Pays de bois et d'eau et riche de minerai de fer, l'Ouche développa l'industrie métallurgique en puisant son énergie dans la force hydraulique des rivières et dans le charbon de bois provenant des défrichements des plateaux. Au 19^e siècle, chaque petite ville comptait son usine de métallurgie sur le bord de la rivière. Certaines ont même développé des quartiers d'habitat ouvrier de type coron, où toutes les maisons en brique sont accolées les unes aux autres (Quartier du Moulin à Papier à Rugles).



Cité ouvrière bâtie autour de la tréfilerie de cuivre du Moulin à Papier à Rugles, (carte postale du début du 20^e siècle - site memoirederugles.com)



Les hameaux des plateaux : distants les uns des autres, ils s'accompagnent toujours de structures végétales (haies et petits bois)

Conception : Agence Pôlité-Caudec - Fond photographique : IGN Bd Ortho



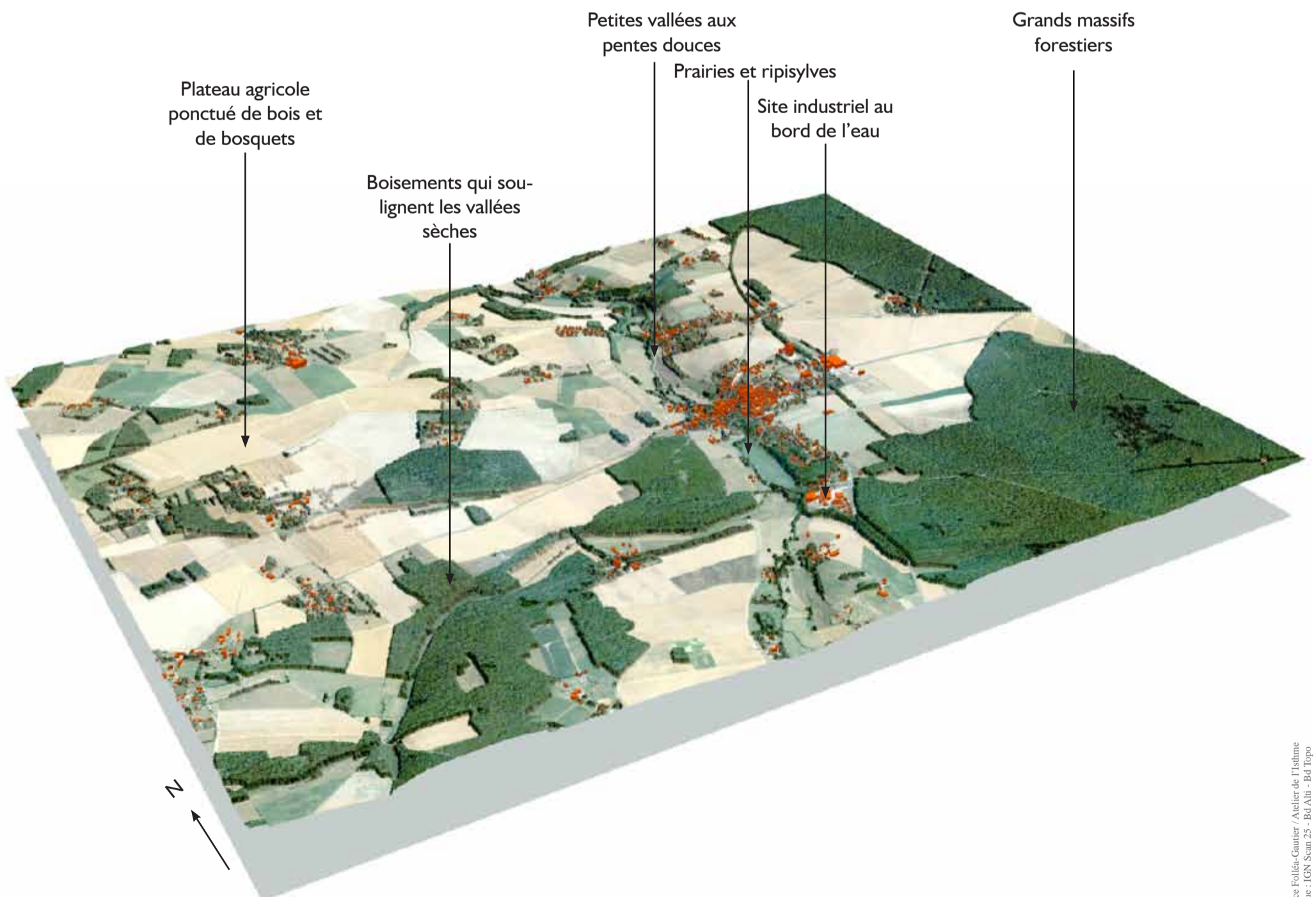
Des espaces publics noyés dans la végétation. (2009 - commune de St-Christophe-sur-Avre)

Distants de moins d'un kilomètre, les hameaux de plateau se composent d'un regroupement lâche de fermes entourées de leurs prés et parfois de vergers. Les bas côtés enherbés de la route et le débordement végétal sur l'espace public donne une image très rurale et jardinée de ces hameaux ou villages.

Des haies taillées et de nombreux arbres accompagnent les habitations formant un réseau végétal autour du hameau. Contrairement à l'urbanisation des vallées, les plateaux subissent beaucoup moins de pression foncière et les hameaux restent distants les uns des autres.



Un village dans son enveloppe végétale. (2010 - commune de Chennebrun)



Bloc-diagramme du site de la Neuve-Lyre



Donjon en ruine de Conches-en-Ouche dominant la vallée du Rouloir. (2009)

Conches-en-Ouche, une ville aux horizons boisés

Conches-en-Ouche est une ville dont l'histoire transparaît dans ses monuments et son urbanisme. Les ruines du donjon – construit au I^e siècle, l'ancienne abbaye, les nombreuses maisons à colombages et les magnifiques alignements de tilleuls sur le mail du centre-ville, font partie de ce riche patrimoine architectural et urbain. Mais c'est surtout la position stratégique de la vieille ville qui est remarquable : implantée dans une boucle du Rouloir, affluent de l'Iton, la ville domine la vallée et constitue une des portes d'entrée du pays d'Ouche. Depuis les terrasses de la ville, la vue s'ouvre sur les boucles de la rivière et sur les horizons boisés des coteaux, symbolisant par ces limites les paysages de clairières du pays d'Ouche.

Aujourd'hui, l'effet de clairière tend à s'effacer : les arbres de la vallée referment le paysage .



La vallée du Rouloir, au pied de la ville : un site inscrit entre les communes de Conches-en-Ouche et Saint-Elier. Des boisements se développent sur les coteaux, refermant progressivement la vallée sur elle-même. (2009 - commune de Conches-en-Ouche)



Maisons traditionnelles à pans de bois dans la rue principale de Conches-en-Ouche. (2009)



Mail de tilleuls à l'entrée de Conches-en-Ouche : un espace public remarquable, symbole de l'importance des arbres dans le pays d'Ouche. (2009)

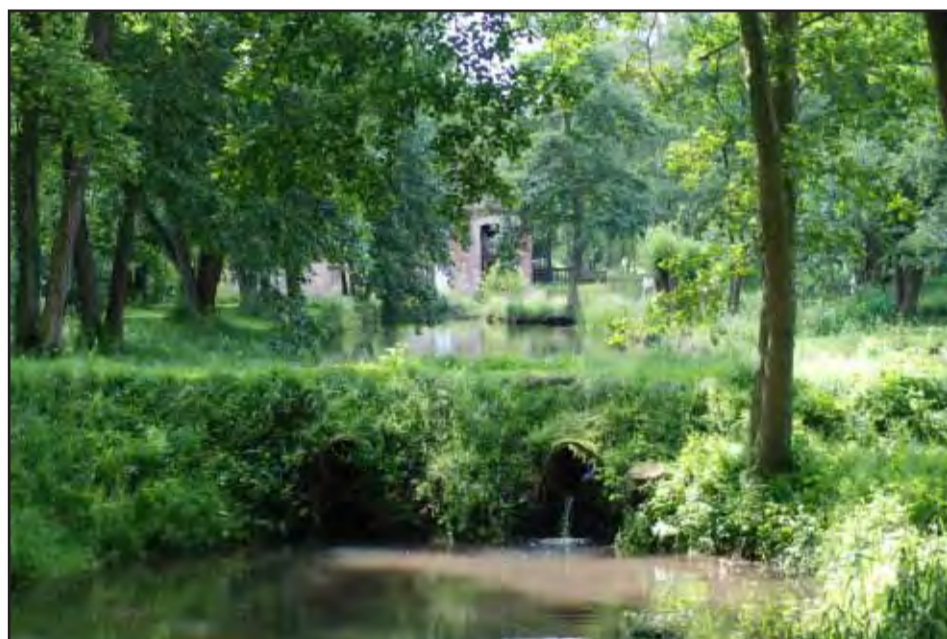
LES VALEURS PAYSAGÈRES

Le site bâti de Conches-en-Ouche : un patrimoine architectural et urbain remarquable

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels, terrasses.
- Gestion des espaces naturels de la vallée du Rouloir aux pieds de la ville.



Par son implantation en rebord de terrasse, l'église de Conches-en-Ouche domine toute la vallée du Rouloir. (2009)



Des paysages d'eau très pittoresques dans la vallée amont de l'Iton.

Les vallées : des paysages pittoresques et intimistes

- Protection du patrimoine naturel, zones humides, forêts alluviales, boisements de coteaux.
- Protection du petit patrimoine bâti rural.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions, conditions d'implantation dans la pente.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers) sur les pentes.
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.
- Limitation des peupleraies.

Les structures végétales, haies arborées et bosquets autour des villages et sur le plateau : une trame végétale qui valorise le paysage agricole

- Inventaire et classement des bosquets de plein champ et des structures bocagères dans les documents d'urbanisme.
- Soutien aux activités d'élevage et préservation des prairies et des vergers autour des villages.



Bosquets et petits bois ponctuent la plaine agricole et composent un paysage semi-cloisonné. (2009)

L'image jardinée des villages et des hameaux

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie, préservation, replantation et gestion des haies.
- Aménagement sobre des mares.



Haies champêtres taillées, bas-côtés enherbés et arbres forestiers maintiennent le caractère rural du village. (2009)

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Un alignement de constructions récentes, presque aussi long que le village d'origine. (2009)

Les extensions d'urbanisation :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs.
- Organisation des nouveaux quartiers avec la même densité urbaine que l'existant.
- Développement des lisières urbaines plantées (structures végétales) autour des nouveaux quartiers, notamment sur les plateaux.

Les espaces publics des bourgs :

- Aménagement des places centrales dans un esprit plus piétonnier.
- Mise en valeur des façades architecturales de la place.
- Maintien ou plantation de quelques arbres de hautes tiges en centre-ville.
- Choix d'un mobilier sobre.

Les bâtiments agricoles :

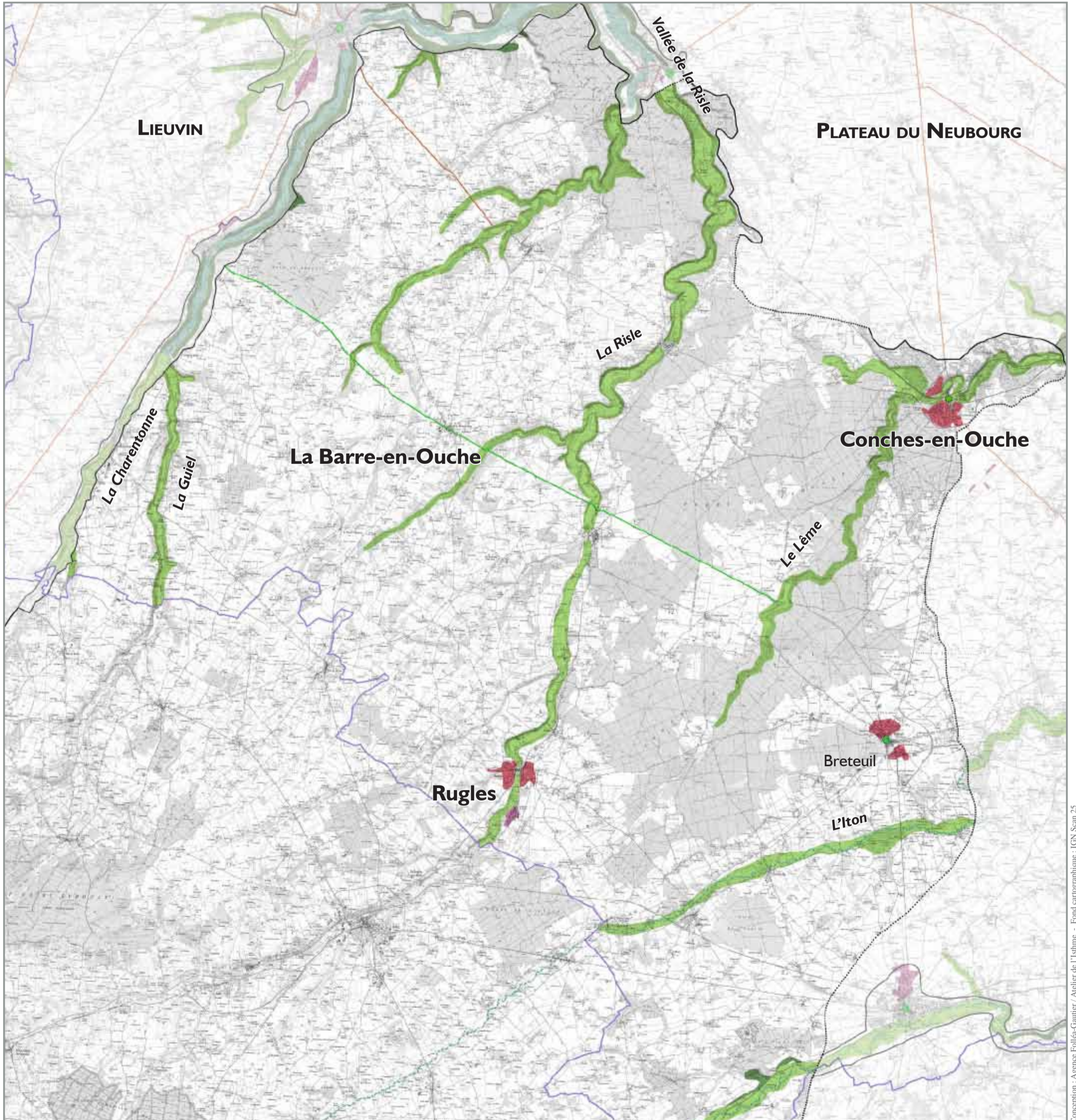
- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Elaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.



Une place centrale envahie par les voitures en stationnement. (2009)

CARTE DES ENJEUX N°39 : LE PAYS D'OUCHÉ

Légende des enjeux en dernière page

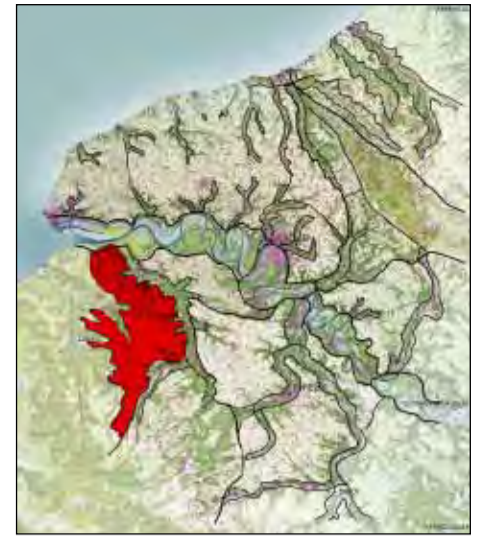


Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scm 25

40. LE LIEUVIN

SITUATION

Situé entre la Risle et la Touques (vallée du Calvados), le Lieuvin est un long plateau qui s'étend de l'estuaire de la Seine à la vallée de la Charentonne. Plus bocager que le Roumois, le Lieuvin reste une campagne ouverte quadrillée par un bocage à maille de plus en plus large à mesure que l'on va vers le sud et ponctuée de villages, ceints d'une enveloppe végétale. Par sa morphologie et l'occupation du sol qui en découle, deux parties se distinguent : une partie nord, avec un plateau en pente, orienté vers la Risle et l'estuaire et entaillé de nombreuses petites vallées où l'élevage prédomine ; une partie sud, plus horizontale où les cultures céréalières beaucoup plus nombreuses, dégagent de grandes ouvertures. La transition entre ces deux parties reste douce et prend appui sur une ligne de crête entre Saint-Georges-du-Viévre et Lieurey.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une plaine cultivée, réhaussée d'un bocage clairsemé

La plaine du Lieuvin est un territoire de transition entre les plaines très ouvertes du Neubourg et de Saint-André et le bocage serré du pays d'Auge. Composant avec l'un et avec l'autre, de grandes étendues céréalières se mêlent à des prairies cloisonnées par des structures végétales, composant un paysage semi-bocager. Cette mixité des cultures et des prairies est une particularité de la plaine du Lieuvin qui résulte d'un processus d'évolution récent, datant d'un peu plus d'un siècle. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, la plaine est restée fidèle aux labours, organisée en étroites parcelles. Ponctuellement, près des habitations, des enclos plantés de pommiers dessinaient des ceintures végétales autour des villages. Ce n'est qu'au Second Empire que le Lieuvin organise une conversion «tardive à l'élevage bovin», transformant les cultures en herbages permanents et les ceinturant d'un bocage arboré.



Une plaine semi-boisée. (2009 - commune de Heudreville-en-Lieuvin)



Atlas de Trudaine, 18^{ème} siècle Le Theil-Nolent

La Bectière

Duranville



La comparaison entre l'atlas de Trudaine et la photo aérienne de 2008 montre une transformation des cultures en prairies, notamment autour des villages, (phénomène assez rare en France). Les vergers autour des hameaux ont totalement disparus.

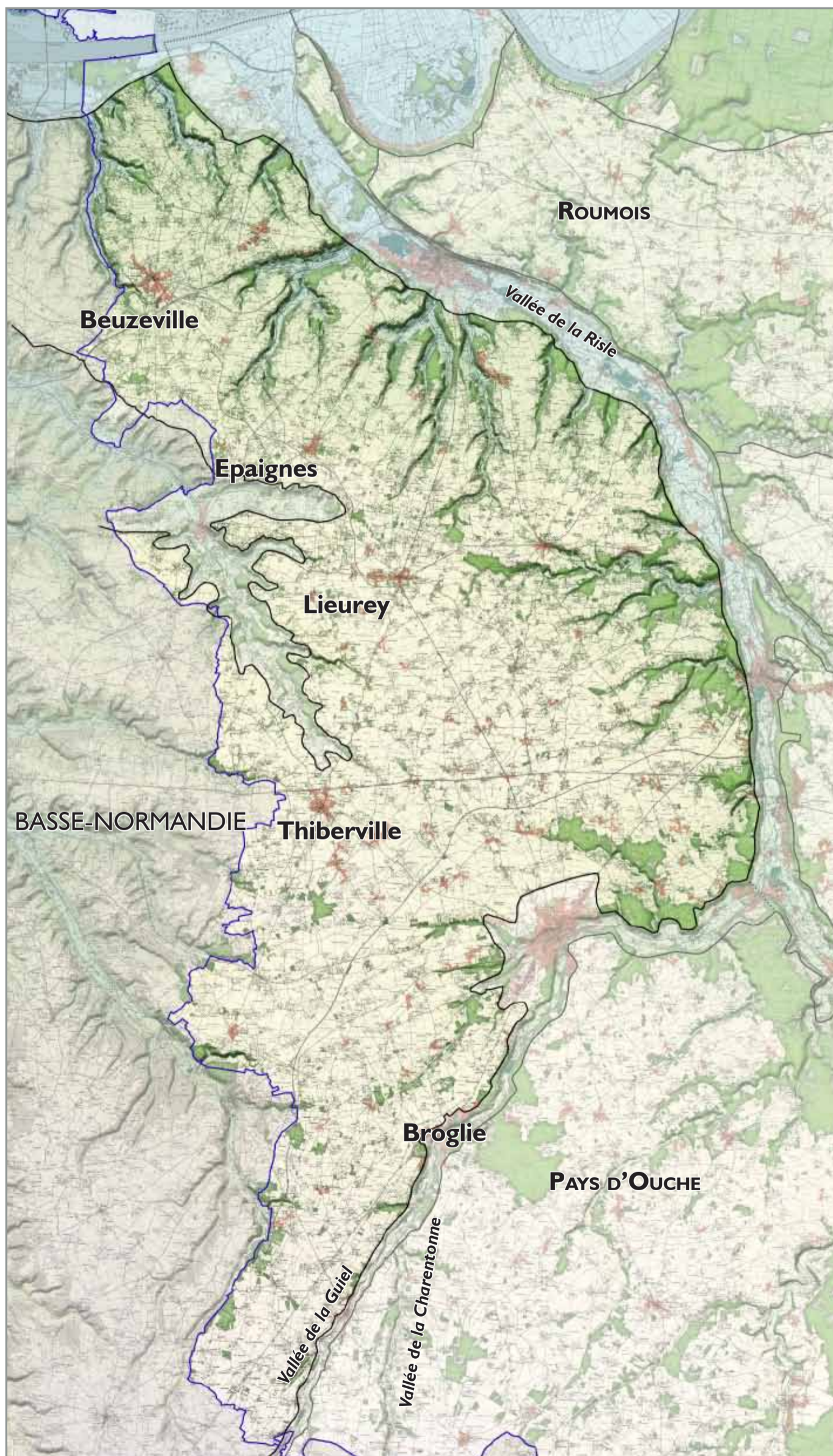
Conception : Agence Pôles-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°40 : LE LIEUVIN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- un paysage semi-bocager
- un maillage bocager qui se densifie au contact du pays d'Auge
- de petites vallées verdoyantes
- une image de campagne habitée
- des routes propices à la découverte des paysages



0 5 10 Kilomètres
LES UNITÉS DE PAYSAGES

40. LE LIEUVIN

Les surfaces en prairies dominaient les cultures et le bocage couvrait et cloisonnait la plaine. Aujourd'hui, le processus inverse est en route, les prairies sont retournées, les haies sont coupées au profit de plus grandes parcelles et le maillage du bocage s'élargit. Ce phénomène se ressent d'autant plus que l'on descend vers le sud. Le nord du Lieuvin, comme les confins de la Basse-Normandie, gardent encore un maillage bocager très présent.

Parallèlement à cette ouverture du paysage, les enclos de pommiers, si nombreux sur la plaine ont peu à peu disparus, ne laissant autour des villages que les structures végétales qui les ceinturaient. Ils sont remplacés ponctuellement par de vastes plantations de vergers de basses-tiges, dont les alignements parallèles répétitifs tendent à homogénéiser les paysages.



Prairies et grandes cultures se partagent la plaine. (2009 - commune d' Epaignes)



Maintien de quelques vergers à l'entrée des villages. (2009 - commune du Favril)

De petites vallées verdoyantes annonciatrices du pays d'Auge

Le nord du Lieuvin est régulièrement entaillé de petites vallées profondes et secrètes s'enfonçant dans le plateau pour rejoindre la Risle ou l'estuaire de la Seine. Ce sont des lieux à part, isolés du plateau par un couronnement de boisements sur les lignes de crêtes. Dans ces vallées humides et fraîches, c'est l'élevage qui domine. Prairies entrecoupées de haies occupent les pentes douces, tandis que les versants plus abrupts se couvrent de vergers.

Le fond de la vallée, au profil en V, ne laisse qu'une faible place à la ripisylve qui borde le cours d'eau.



Vallée de la Morelle. (2009 - commune d' Epaignes)



Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Onho

Extrait de la photo aérienne de la vallée de la Morelle : maintien d'un bocage encore très dense.

Avec la diminution des cheptels de bovins et l'abandon progressif des vergers, un phénomène de fermeture s'opère dans ces petites vallées. Les boisements gagnent les pentes et des plantations de peupleraies occupent le fond de vallée. Les haies bocagères, autrefois régulièrement taillées, manquent d'entretien et se développent, noyant un peu plus la vallée sous une exubérance verte.



Une vallée en cours de fermeture : les peupleraies gagnent peu à peu l'ensemble du fond de vallée et les coteaux se couvrent de boisements. (vallée de la Morelle)



Vallée de la Morelle : un habitat diffus dissimulé dans le bocage. (2009 - Ablon)

Étroites et profondes, elles accueillent peu de villages. L'habitat y est diffus et se dissimule derrière le bocage dense. Certaines subissent néanmoins de fortes pressions, tant le cadre est agréable, notamment celles proches de Pont-Audemer ou de Honfleur. Les constructions récentes s'égrènent le long des routes, banalisant de leur architecture médiocre l'image rurale de la vallée.

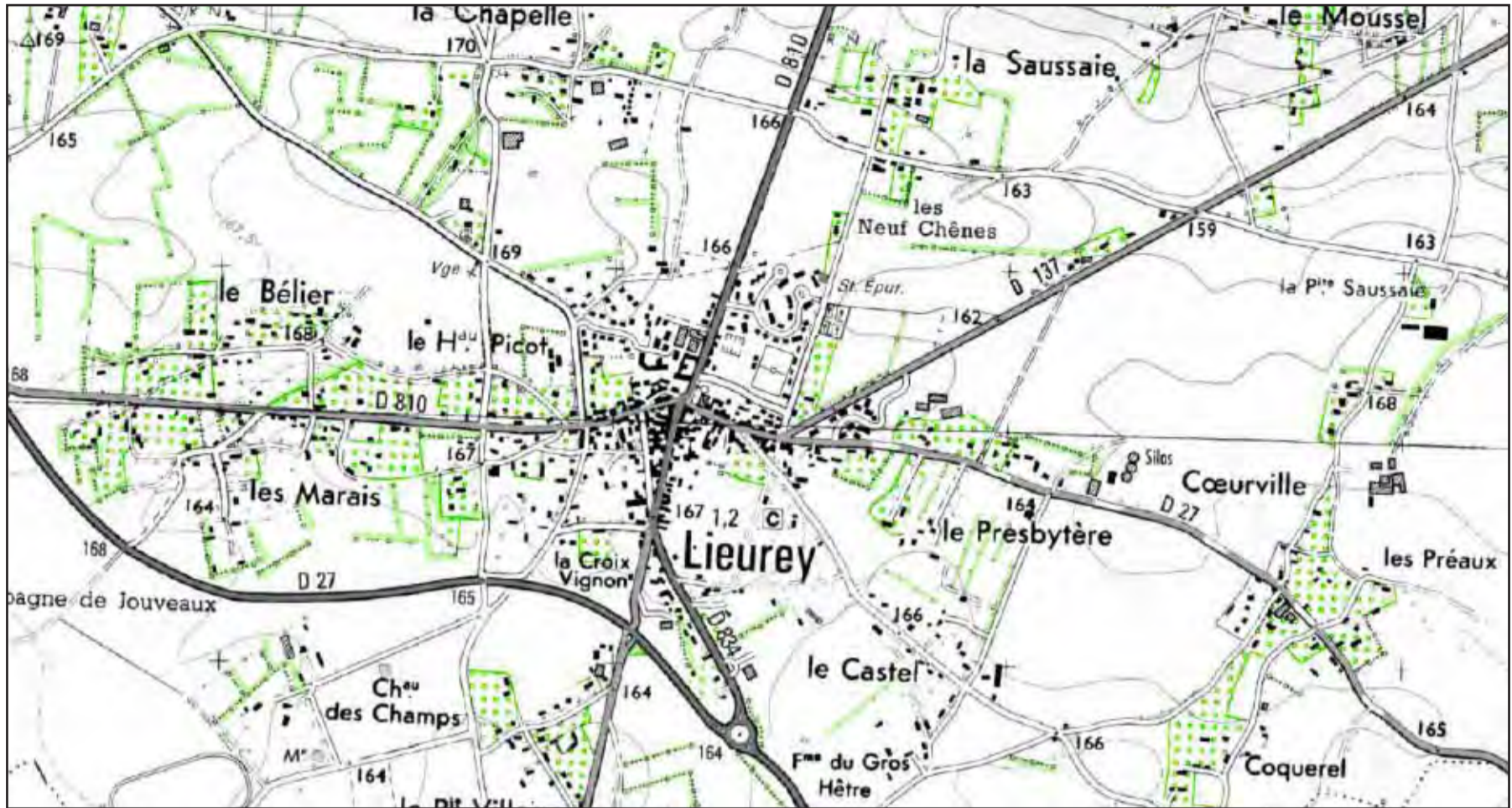
Gros bourgs et villages jardinés régulièrement implantés sur la plaine

Comme dans le Roumois, l'organisation du bâti sur la plaine s'appuie sur une trame régulière de petits villages implantés tous les 2 kilomètres et quelques gros bourgs qui centralisent les équipements. Mais le bocage a favorisé aussi un habitat diffus qui s'égrène le long des routes. Même dissimulées derrière des haies, ces constructions éparses, anciennes ou récentes, donnent à la plaine une image de campagne habitée. Les gros bourgs comme Epaignes, Lieurey, Saint-Georges-du-Vièvre, Thiberville et Beuzeville composent des ensembles denses et compacts, très urbains, recentrés autour d'une place principale allongée où se regroupent tous les commerces. Maisons à pans de bois, de briques, de pierres calcaires ou de silex se côtoient et composent par leur mixité



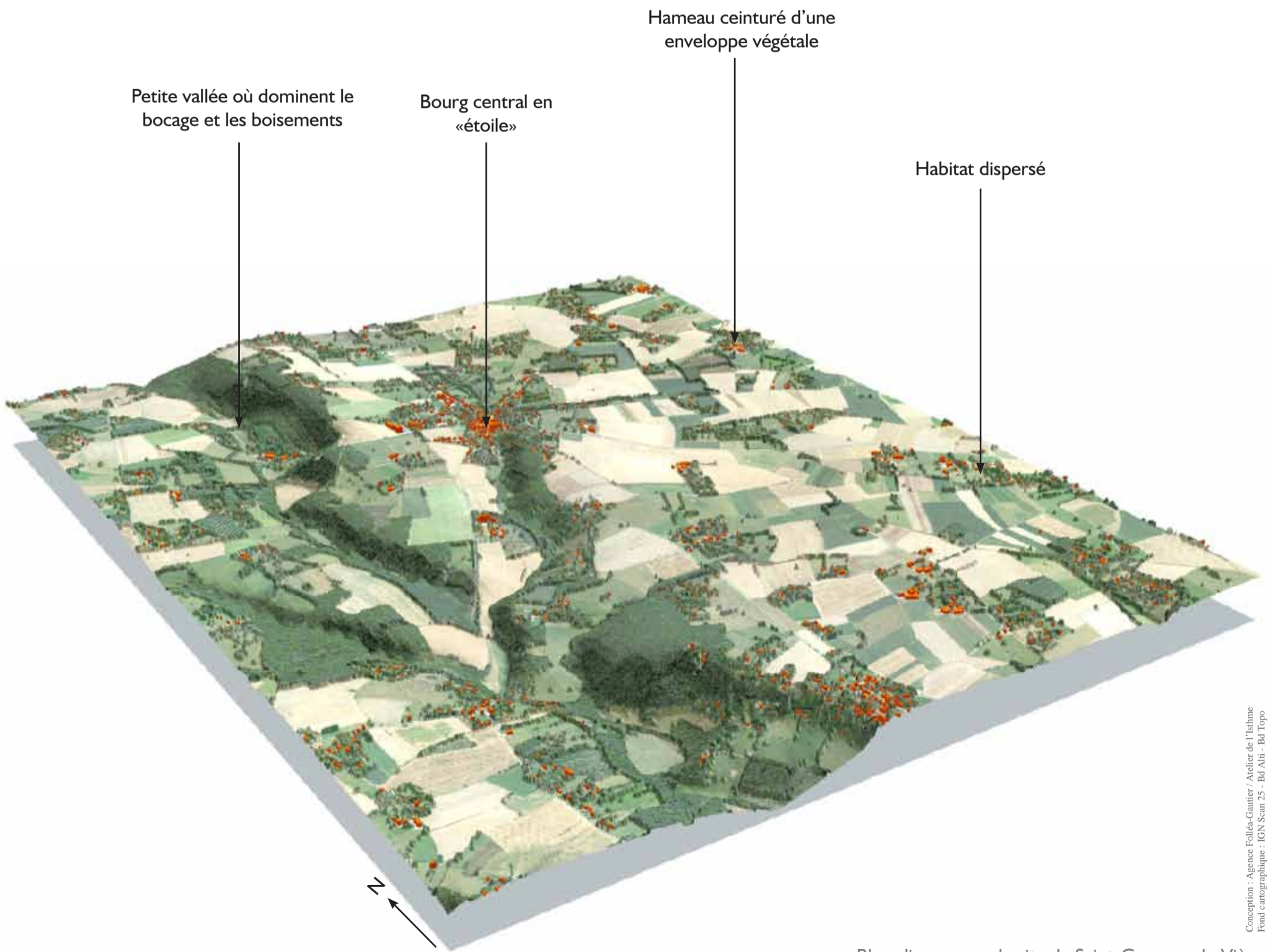
Place centrale de Beuzeville, où l'espace public donne priorité aux voitures. (2009 - commune de Beuzeville)

une architecture normande typique. Les espaces publics demeurent cependant encore envahis par les voitures, la place centrale servant le plus souvent de parc de stationnement pour la commune. Le piéton y est peu favorisé.



Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond cartographique : IGN Scan 25

Extrait de la carte IGN 1/25 000 montrant le bourg de Lieurey largement entouré de vergers et de haies.



Bloc-diagramme du Lieuvin

Bloc-diagramme du site de Saint-Georges-du-Vivère

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alt - Bd Topo

Les extensions urbaines en périphérie des bourgs, n'obéissent pas à la densité urbaine existante. Les maisons ne sont pas contiguës et s'implantent la plupart du temps au milieu d'un petit jardin, dont la taille trop réduite ne permet pas la plantation d'arbres de hautes tiges.

Ni urbain, ni jardiné, ces quartiers périphériques ne s'apparentent à rien de connu en Normandie, si ce n'est l'image importée et banale de toutes les périphéries de grandes villes.



Les nouvelles constructions en périphérie des bourgs ne respectent ni la densité existante, ni la qualité architecturale. (2009)



Dans les villages de plaine, les maisons restent très espacées les unes des autres et les clôtures sont transparentes d'un jardin à l'autre. (2009 - commune de Heudreville-en-Lieuvin)

Les villages sont en revanche peu denses. Les maisons restent éloignées les unes des autres et de grandes parcelles jardinées, enclos de vergers ou de prés pâturés, s'intercalent entre les habitations. L'image générale de ces villages est donc rurale et verdoyante, avec des bas-côtés de routes enherbés et des jardins fleuris qui débordent des enclos privés. Les clôtures sont végétales et rarement opaques.

Les nouvelles constructions qui s'immiscent dans ces villages, avec leur cortège de clôtures maçonnées ou leurs haies de conifères taillés, leurs enduits lisses beige clair et leur toiture rouge vif s'intègrent mal dans cet ensemble jardiné et banalisent insidieusement le caractère rural des hameaux et des villages.

Des axes routiers rectilignes qui sillonnent la plaine

Grâce à un réseau important de voiries, la plaine se traverse aisément en voiture. La topographie très homogène de la plaine donne un tracé rectiligne à ces voies dont le maillage met en relation tous les gros bourgs du Lieuvin. Étroites et épousant parfaitement les mouvements du relief, elles constituent les axes de découverte des paysages du Lieuvin. Toutefois, rares sont celles qui ont gardé des alignements d'arbres et leurs abords dénudés ne mettent pas en valeur les paysages agricoles de la plaine. Elles s'accompagnaient pourtant autrefois de nombreux alignements d'arbres, poiriers, érables, ormes, frênes qui n'ont pas été renouvelés ces dernières décennies.



RD 613, une des rares routes de la plaine à avoir conservé ses alignements d'arbres. (2009 - commune du Theil-Nolent)



L'autoroute A 28 : une route déconnectée du paysage, sans aucune ouverture visuelle sur la plaine. (2009 - commune de Heudreville-en-Lieuvin)

L'autoroute A 28, créée récemment et qui traverse le Lieuvin de part en part, ne suit nullement les principes des routes départementales. Déconnectée des villes et des villages, elle sinue mollement dans la plaine et se retrouve souvent en situation de déblai pour laisser la continuité des voiries secondaires. Il en résulte une voie peu ouverte sur le paysage et donc peu intéressante pour la découverte du territoire. En revanche, le maintien d'une distance raisonnable entre l'infrastructure et les villages a empêché tout développement urbain ou industriels aux abords de l'autoroute et de ses échangeurs. La plaine agricole est encore préservée.



Carrefour routier d'entrée de ville et zone commerciale entre l'A13 et Beuzeville. (2009)

Ce qui n'est pas le cas autour de Beuzeville, dans le nord du Lieuvin. Les aménagements récents d'échangeurs routiers sur l'A13, de giratoires et de carrefours sur la RD 675 et la RN 178, produisent une poussée d'urbanisation commerciale autour de la ville et très en vue des grandes routes. À l'image du Roumois est, ce territoire perd peu à peu son caractère rural.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les petites vallées affluentes de la Risle et de l'estuaire : des paysages d'exception

- Protection du patrimoine naturel, zones humides, forêts alluviales, boisements de coteaux.
- Protection du petit patrimoine rural bâti.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions, conditions d'implantation dans la pente.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers) sur les pentes.
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.
- Limitation des peupleraies.



Petit vallon regroupant prairies et structures bocagères.



Les restes de haies bocagères de la plaine donnent une échelle et une profondeur à ce paysage.

Les structures végétales du bocage, haies arborées et bosquets autour des villages : une trame végétale qui valorise les paysages agricoles

- Inventaire et repérage sur cartes des structures végétales patrimoniales, préservation et entretien.
- Préservation des prairies et des vergers autour des villages.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation et la consommation de l'espace agricole

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs.
- Maintien d'un recul du bâti par rapport aux grandes infrastructures.
- Développement des lisières urbaines plantées (structures végétales) autour des nouveaux quartiers.

Les espaces publics des bourgs :

- Aménagement de la place centrale dans un esprit plus piétonnier.
- Mise en valeur des façades architecturales de la place.
- Maintien ou plantation de quelques arbres de hautes tiges en centre ville.
- Choix d'un mobilier sobre.



Développement d'une extension urbaine aux abords d'un village : outre la standardisation des matériaux employés, on remarque une consommation excessive de l'espace.

Les lisières entre les villages et l'espace agricole :

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village et au cœur du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.
- Prescriptions architecturales pour les nouvelles constructions et pour leur clôture.

Les espaces publics des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.



Route aux abords peu soignés ne mettant pas en valeur les paysages traversés.

Les routes et les aménagements peu valorisants :

- Reconquête des accotements de la route en bandes enherbées.
- Plantations d'arbres d'alignement.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables sécurisés (voies vertes).
- Sobriété des aménagements des échangeurs routiers, notamment autour de Beuzeville.

La traversée trop routière des villages le long de la RD 613 :

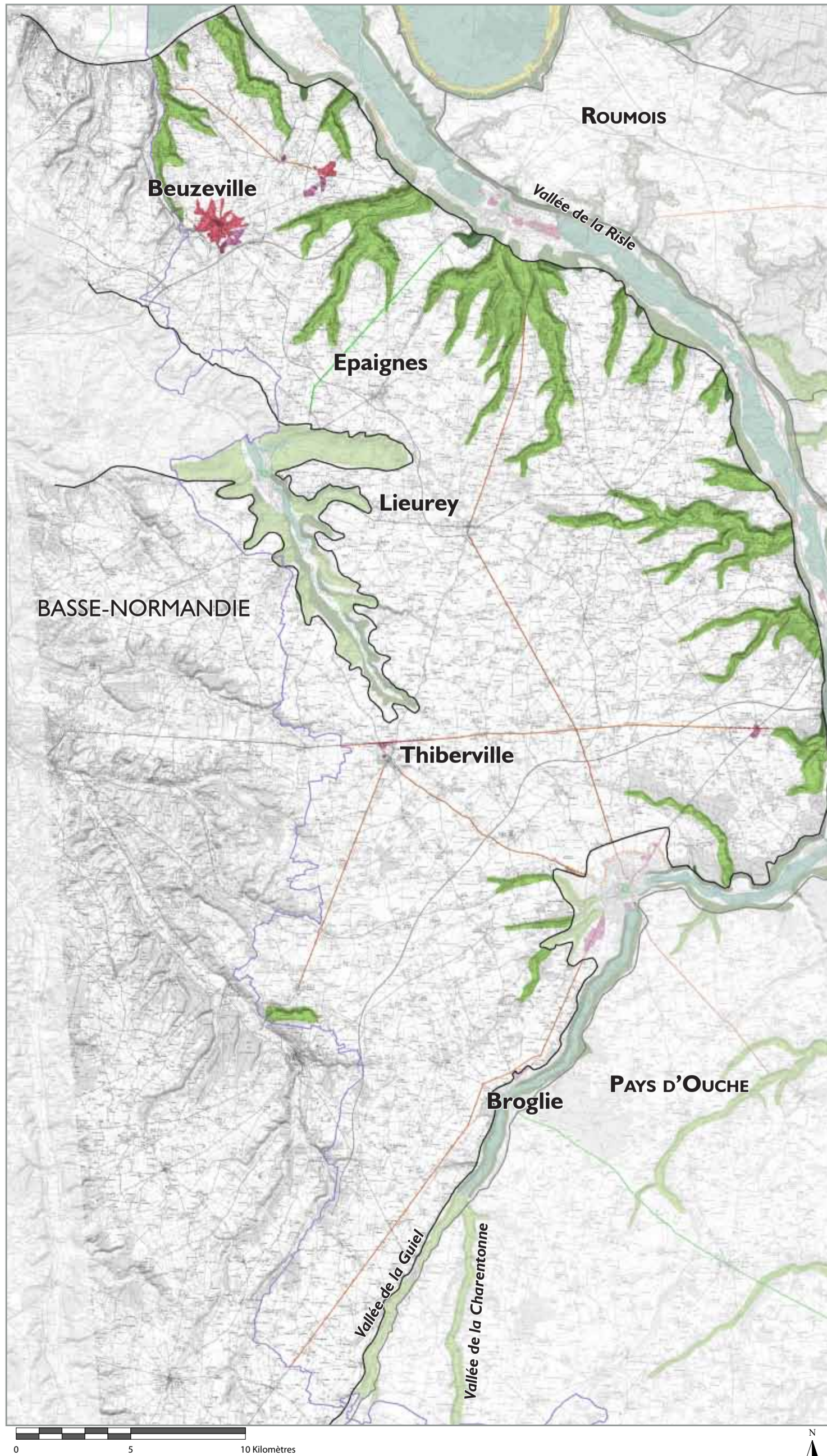
- Aménagement des traversées urbaines en évitant les déviations.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Aménagement des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux.
- Aménagement de traversée sécurisée, sobriété du mobilier et des matériaux.



Tout l'espace public est dévolu à la voiture. Les piétons et les riverains sont laissés pour compte.

CARTE DES ENJEUX N°40 : LE LIEUVIN

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Islande - Fond cartographique : IGN Scan 25

41. LE ROUMOIS

SITUATION

Entre la Risle et la Seine, le Roumois est un étroit plateau qui s'étend sur environ 10 kilomètres de large et sur 25 kilomètres de long. En continuité des grandes plaines du Neubourg et de Saint-André, il forme la pointe septentrionale du plateau crayeux de l'Eure. Très proche de l'agglomération de Rouen, dont il tire son nom, ce plateau, encore largement agricole, subit de fortes pressions urbaines. Les villes principales de Bourg-Achard et Bourgtheroulde-Infreville se sont généreusement développées, facilitées en cela par la traversée de deux autoroutes, l'A 13 et l'A 28.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



(2009 - commune de Tourville-la-Campagne)

Un plateau étroit aux limites boisées

La particularité du plateau du Roumois tient aux dimensions modestes de sa surface. Avec une largeur de 10 kilomètres, tout au plus, les rebords du plateau restent perceptibles en tout point. Ils le sont d'autant plus, que les coteaux de la vallée de la Risle comme ceux de la Seine sont soulignés par des boisements continus, auxquels s'associent les lisières de la forêt de Brotonne et de la forêt de la Londe. Au sud, une ligne boisée s'appuie sur les petites vallées de l'Oison et d'Ecaquelon et marque la limite avec la plaine du

Neubourg. Ainsi la continuité naturelle des boisements en périphérie met-elle en évidence le plateau du Roumois comme un espace ouvert mais isolé des paysages environnants.

Une agriculture de grands champs, ponctués de silhouettes boisées

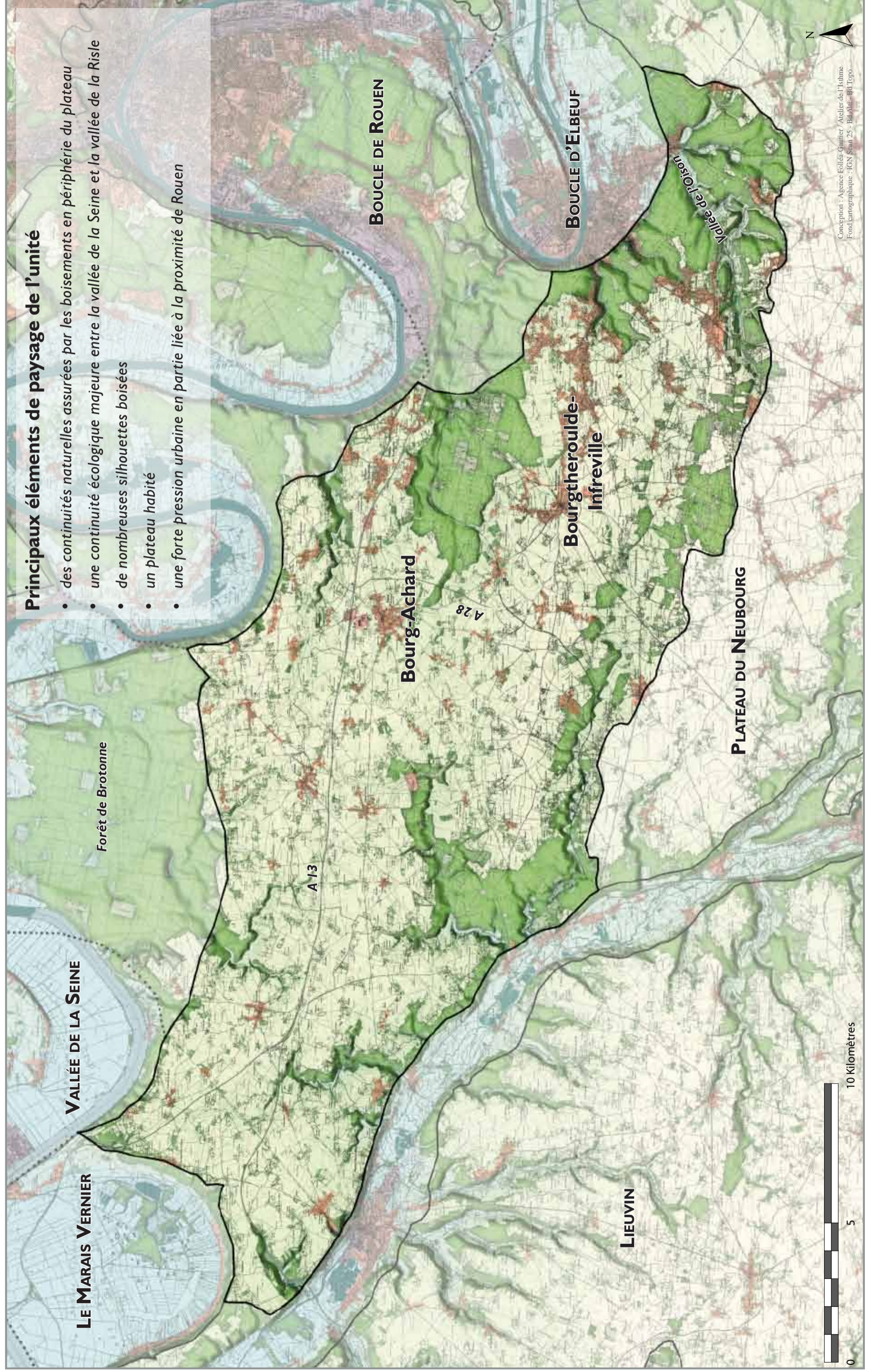
La qualité des terres du Roumois a, de tout temps, favorisé la culture de grands champs. Dans ce paysage ouvert, la vue porte loin mais elle s'accroche à de nombreuses silhouettes boisées qui ponctuent le territoire agricole. Ces structures végétales que l'on retrouve tous les deux à trois kilomètres sont en fait les ceintures arborées qui accompagnent les bourgs, villages ou hameaux. Ancien clos-masure, haies arbustives, clos plantés de pommiers, ces structures végétales sont essentielles à la qualité des paysages du Roumois, composant des plans verticaux successifs et donnant une profondeur à l'espace agricole.

Mais cette végétation arborée tend à disparaître. Elle a d'ailleurs beaucoup diminué ces cinquante dernières années, ne subsistant qu'autour des villages. La modification des pratiques culturales et les remembrements, liés aux autoroutes A 13 et A 28 ont eu pour conséquence l'arrachement de beaucoup de haies, l'arasement des talus et la disparition progressive des vergers. La structure semi-bocagère du Roumois, du milieu du 20e siècle, tend à s'effacer au profit d'un paysage simplifié, plus ouvert et plus horizontal.



Agence Folléa-Gautier

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°41 : LE ROUUMOIS



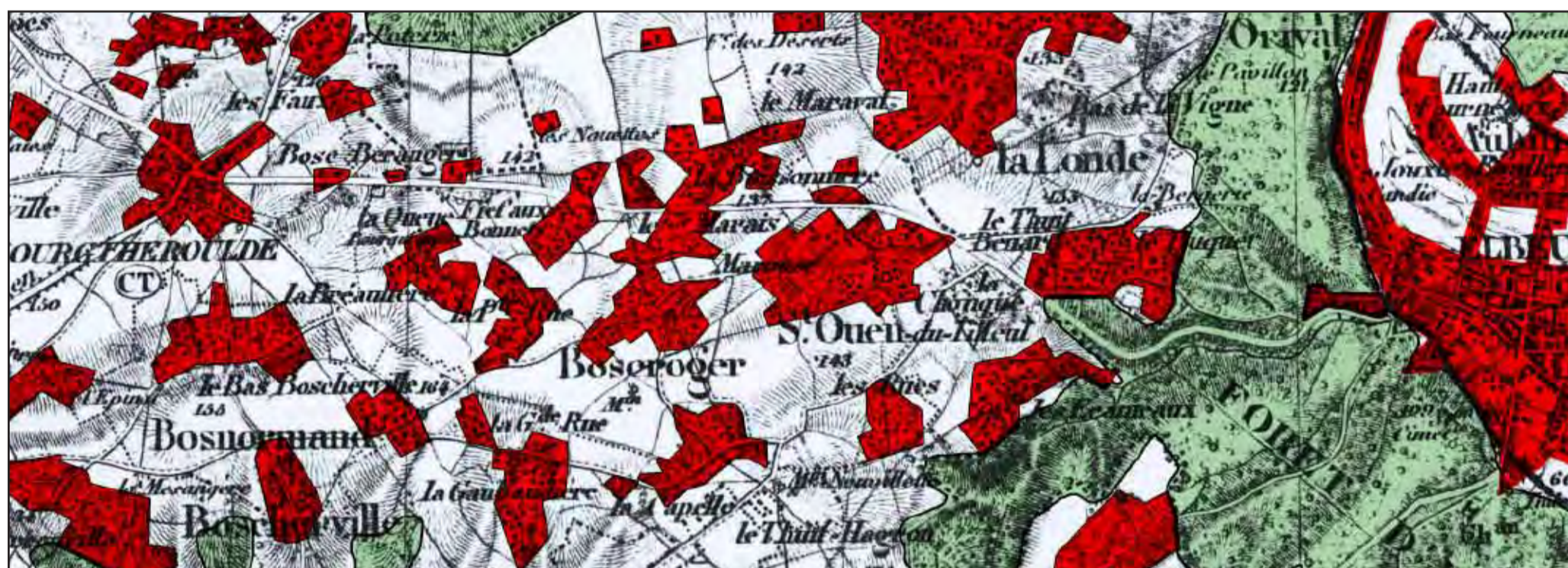
Une urbanisation galopante aux portes de Rouen

Le Roumois a toujours été un plateau habité. Les villages, les hameaux et les bourgs, distants de 2 à 3 kilomètres se répartissent sur tout le territoire agricole et l'augmentation de la population, ces 50 dernières années, aurait pu s'insérer relativement discrètement et transformer moins radicalement le paysage, si on avait pu mieux organiser les nouvelles constructions dans les villages et si on avait su protéger les structures végétales existantes.

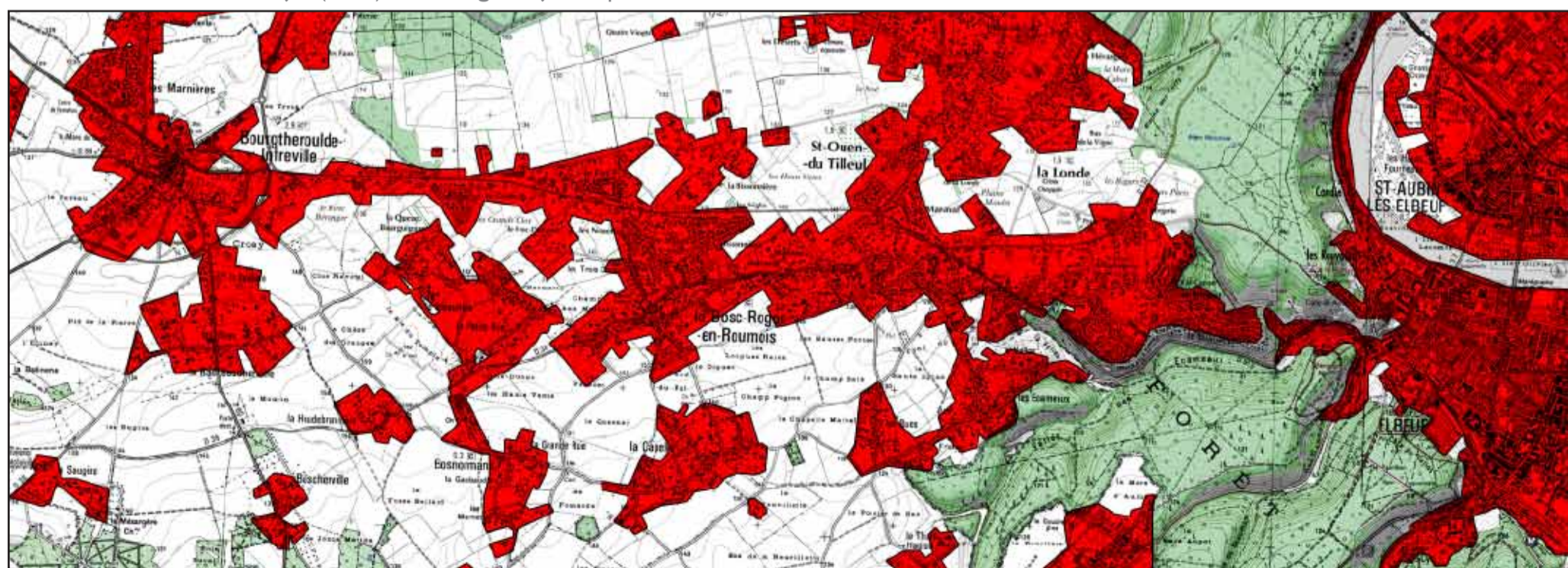
Situé aux portes de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, le plateau du Roumois subit sur toute sa partie est une forte pression en matière de développement urbain. Globalement, la population a doublé sur le Roumois entre 1960 et 2010. Les villages entre Elbeuf et Bourgtheroulde-Infreville ont tous "explosé", multipliant leur surface par 2 ou 3, sous forme de lotissements. Les communes de La Londe, Saint-Ouen-du-Tilleul et le Bosc-Roger-en-Roumois sont à présent contigus et rejoignent presque la petite ville de Bourgtheroulde.



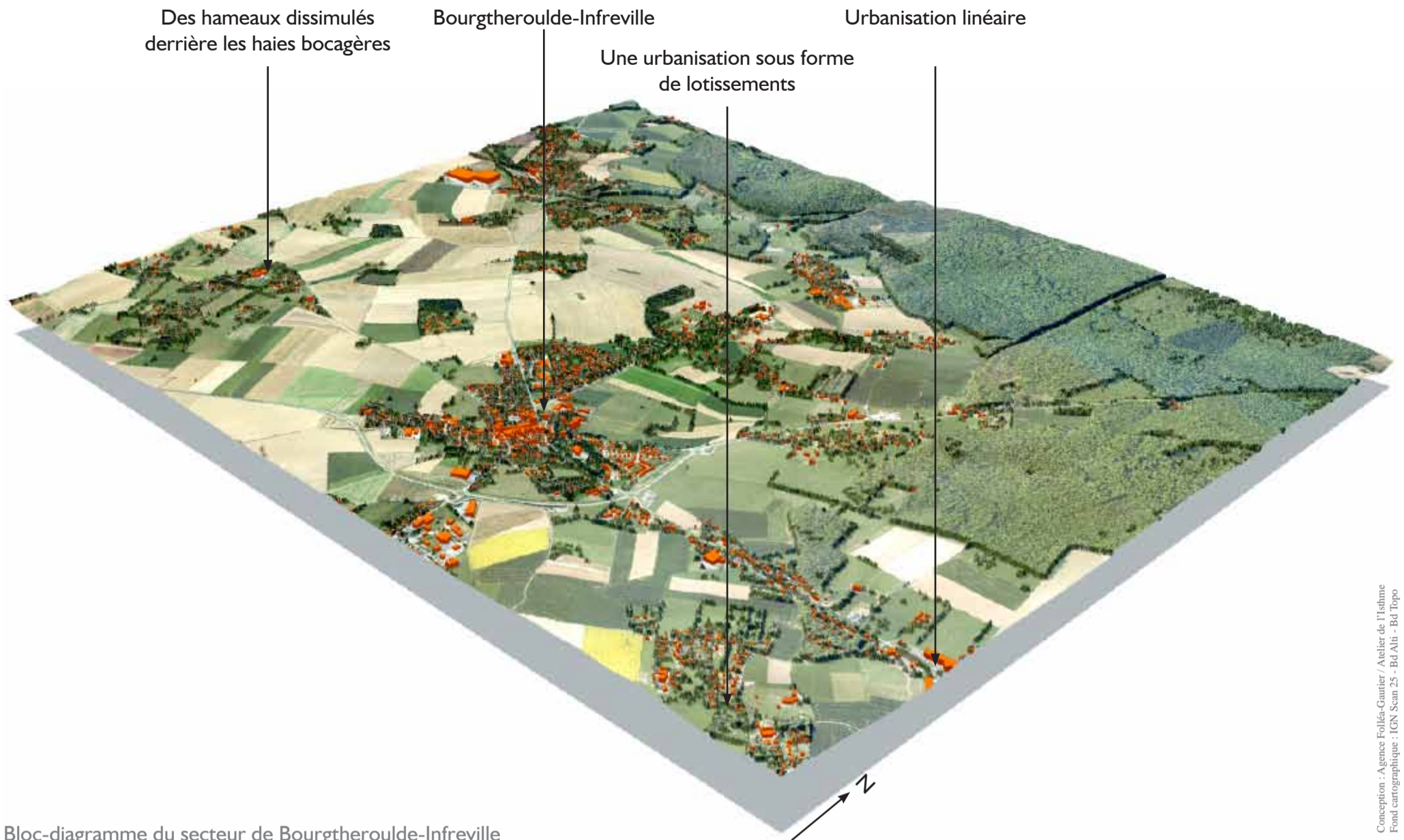
Centre-ville de Bourgtheroulde. (2009 - commune de Bourgtheroulde-Infreville).



Extrait de la carte d'Etat-Major (1867) : des villages déjà très proches les uns des autres.



Extrait de la carte IGN (2008) : La comparaison des deux cartes fait apparaître un étalement continu de l'urbanisation entre Elbeuf et Bourgtheroulde - urbanisation qui a suivi l'axe de la route.



Bloc-diagramme du secteur de Bourgtheroulde-Infreville

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isbme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd A111 - Bd Topo

Plus au nord, les villages autour de Bourg-Achard se sont agrandis, sous la forme de constructions individuelles conquérant l'espace agricole et créant un phénomène de mitage sur le plateau cultivé.

Quelque soit le type d'extension, par étalement urbain ou par mitage de l'espace agricole, les constructions nouvelles ont consommé en premier lieu les ceintures végétales des villages ou des hameaux. Les constructions autrefois dissimulées derrière un rideau d'arbres ou un verger, apparaissent aujourd'hui à nu, en contact direct avec l'espace ouvert cultivé. Il en résulte un paysage mi-urbanisé, mi-agricole ; un paysage en mutation qui tend vers une image de banlieue où les centralités sont mal définies, où le caractère rural s'efface peu à peu.

À l'intérieur des villages, le paysage s'est aussi considérablement modifié : l'image jardinée et rurale, avec ses clos de pommiers, les mares, les places enherbées, laissent place à des aménagements urbains banals, des jardinets trop petits pour accueillir des arbres et une exubérance du mobilier urbain. Les villages perdent peu à peu leur caractère et se standardisent au profit d'aménagements fonctionnels.

Les anciens vergers clos de haies arborées

Les nouvelles constructions ouvertes sur la plaine agricole



Des constructions qui prennent la place des vergers.



Saint-Ouen-du-Tilleul : une urbanisation sous forme de lotissements qui transforment le paysage rural en banlieue horizontale.

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho

De grandes infrastructures routières qui favorisent la dissémination du bâti

Les échangeurs de l'autoroute A 13 et de la nouvelle A 28, les grandes voies départementales, RD 313, RD 675, RD 438, sont les facteurs dominants qui ont facilité la multiplication des constructions sur le plateau. Très facilement reliés à Rouen et Elbeuf, les territoires desservis par ces infrastructures routières ont prioritairement subi la pression urbaine. Recherchant un environnement plus rural ou un prix du foncier plus attractif, les nouveaux habitants ont investi les villages et les hameaux, grâce à leur accessibilité routière. Très peu développés, les transports en commun ne constituent pas un élément déterminant pour le développement urbain du territoire. Une seule gare dessert le plateau, la gare de Thuit-Hébert. Elle ne fait pas l'objet d'enjeu particulier.



RD 675, à l'approche de Bourg-Achard. (2009 - commune de Rougemontiers)



La ligne de crête boisée du Theil. (2009 - commune de Bourtheroulde-Infreville)

Des projets de parcs éoliens sur le plateau

Plusieurs projets sont à l'étude dans le sud du Roumois, en limite de la plaine du Neubourg, se situant sur une ligne parallèle à la continuité forestière, entre Malleville-le-Bec et Amfreville-la-Campagne. Si le développement de l'énergie éolienne n'est pas contestable, les choix d'implantation des parcs éoliens doivent faire l'objet de beaucoup d'attention, notamment dans un territoire aussi bâti que le Roumois. Il faut veiller à ce que les aérogénérateurs ne soient pas trop proches des villages ou des hameaux et qu'ils ne soient pas visibles depuis les petites vallées, en particulier la vallée du Bec et la vallée de l'Oison.

Une continuité forestière entre Seine et Risle qui compose des paysages spécifiques

Au sud du Roumois, la transition avec la plaine du Neubourg apparaît clairement grâce à une ligne boisée débutant sur les coteaux de la Seine au dessus d'Elbeuf et se prolongeant jusqu'aux coteaux de la Risle vers Montfort. Cette continuité forestière s'appuie sur une alternance de vallées et de ligne de crête : vallée de l'Oison, ligne de crête du Theil, vallée d'Ecaquelon. L'implantation des villages et des hameaux se cale dans les lisières des boisements, avec des prairies et des vergers en ceinture, composant des paysages intimes et précieux au cœur du plateau.

Vallées humides alternant avec des crêtes sèches recèlent une grande diversité de milieux où faune et flore s'y développent généreusement. Cette ligne constitue une continuité écologique majeur à l'échelle régionale, entre la vallée de la Seine et la vallée de la Risle.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallées de l'Oison et d'Ecaquelon : une continuité écologique et paysagère

- Reconnaissance et gestion du patrimoine naturel, zones humides, forêts alluviales, boisements de coteaux.
- Protection du patrimoine bâti.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.



Vallée de l'Oison : un paysage précieux au coeur du plateau.



Une silhouette villageoise enveloppée dans une ceinture végétale.

Les ceintures végétales autour des villages : une enveloppe protectrice

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs.
- Organisation des nouveaux quartiers en liaison (rues, venelles, chemins) avec le centre-ville.
- Développement des lisières urbaines plantées (structures végétales) autour des nouveaux quartiers.

Les espaces publics des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.

Les bâtiments agricoles :

- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Élaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.



Un aménagement récent d'une traversée de village, qui laisse encore une part trop importante à la chaussée et aux stationnements.

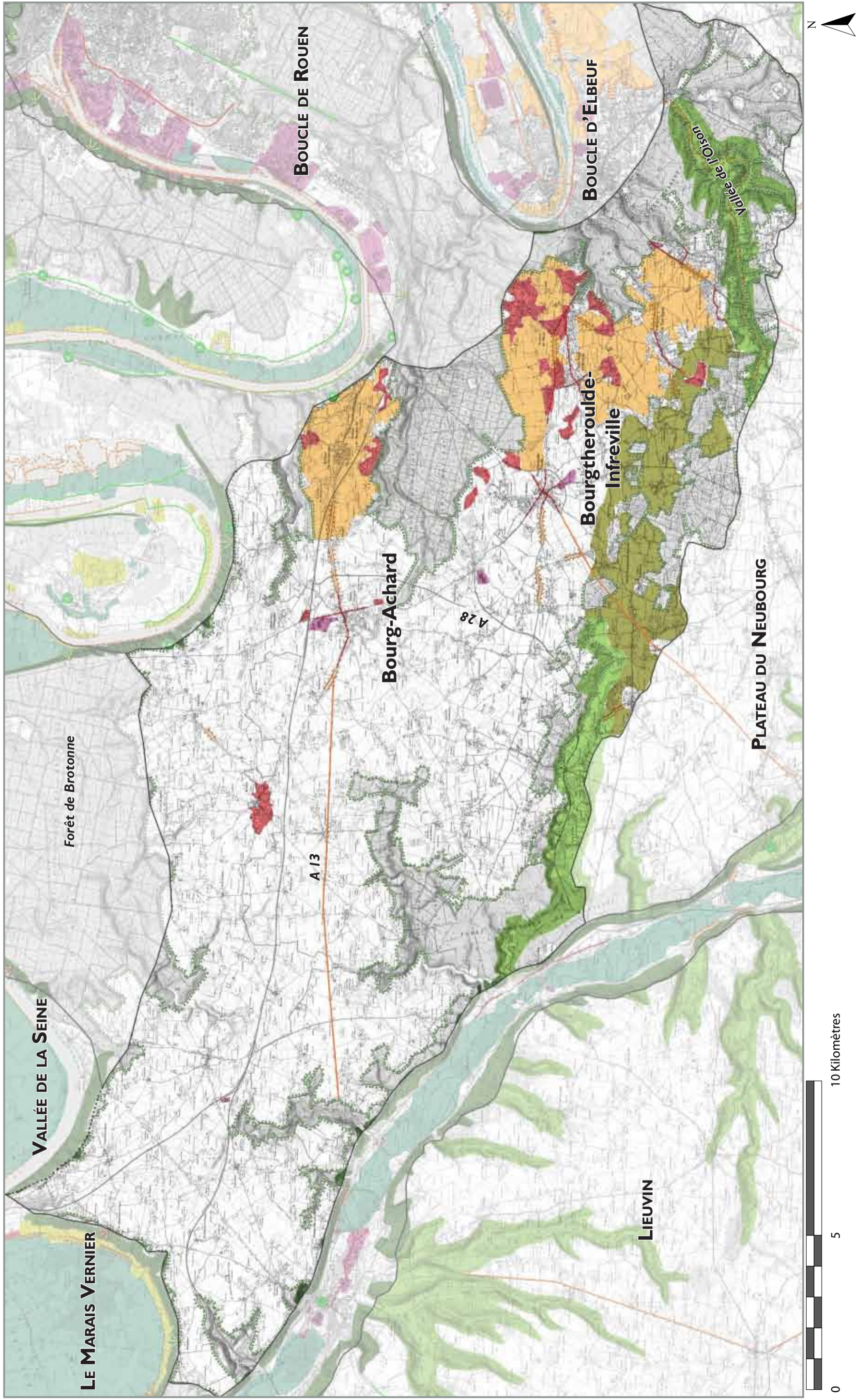
La traversée des villages le long de la RD 675 et la RD 313:

- Aménagement des traversées urbaines en évitant les déviations.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Aménagement des trottoirs.
- Aménagement de traversée sécurisée, sobriété du mobilier et des matériaux.

Les cours d'eau du plateau :

- Reconquête de bandes enherbées.
- Plantations d'arbres, ou d'arbustes.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables.

Légende des enjeux en dernière page



42. LA VALLÉE DE LA RISLE

SITUATION

Prenant sa source dans les collines du Perche dans le département de l'Orne, la Risle est un fleuve de 150 kilomètres de long dont l'embouchure se situe dans l'estuaire de la Seine. Prenant une direction générale sud/nord, la rivière a creusé une large vallée dans les plateaux crayeux de l'Eure. Elle forme la limite entre la plaine du Neubourg et le Roumois à l'est, et le Lieuvin et le pays d'Ouche à l'ouest. Deux tronçons se distinguent nettement dans les paysages de la vallée : la vallée amont, étroite, boisée et peu habitée où la Risle est très sinueuse (elle fait partie de l'unité de paysage du pays d'Ouche) ; à l'aval, la vallée est plus rectiligne, large et aérée, avec de nombreuses villes ou villages.

C'est cette dernière partie, longue de 60km environ, depuis Beaumont-le-Roger jusqu'à l'estuaire, qui fait l'objet de cette unité de paysage.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une organisation commune à toute la vallée

Le profil parfaitement symétrique, en forme de U, donne à la vallée de la Risle un caractère tout à fait particulier et unique en Haute-Normandie. Avec ses petits coteaux raides et boisés de part et d'autre, le cadre de la vallée est continuellement perceptible, depuis Beaumont-le-Roger jusqu'à l'estuaire. L'habituelle asymétrie des versants des vallées normandes ne se ressent dans la Risle que sur le nombre plus élevé d'affluents sur le versant Ouest que sur le versant est.

Au coeur de la vallée, la plaine alluviale s'étend sur 2 kilomètres de large, occupée majoritairement par des prairies bocagères. Les voies de circulation demeurent de chaque côté de la vallée, sur les premières pentes des coteaux, dominant légèrement la plaine alluviale. Quelques traversées perpendiculaires rendent possible la liaison entre la rive gauche et la rive droite de la vallée. Les villes et les villages se greffent le long de ces axes, occupant toute la largeur de la plaine pour ce qui est des villes.

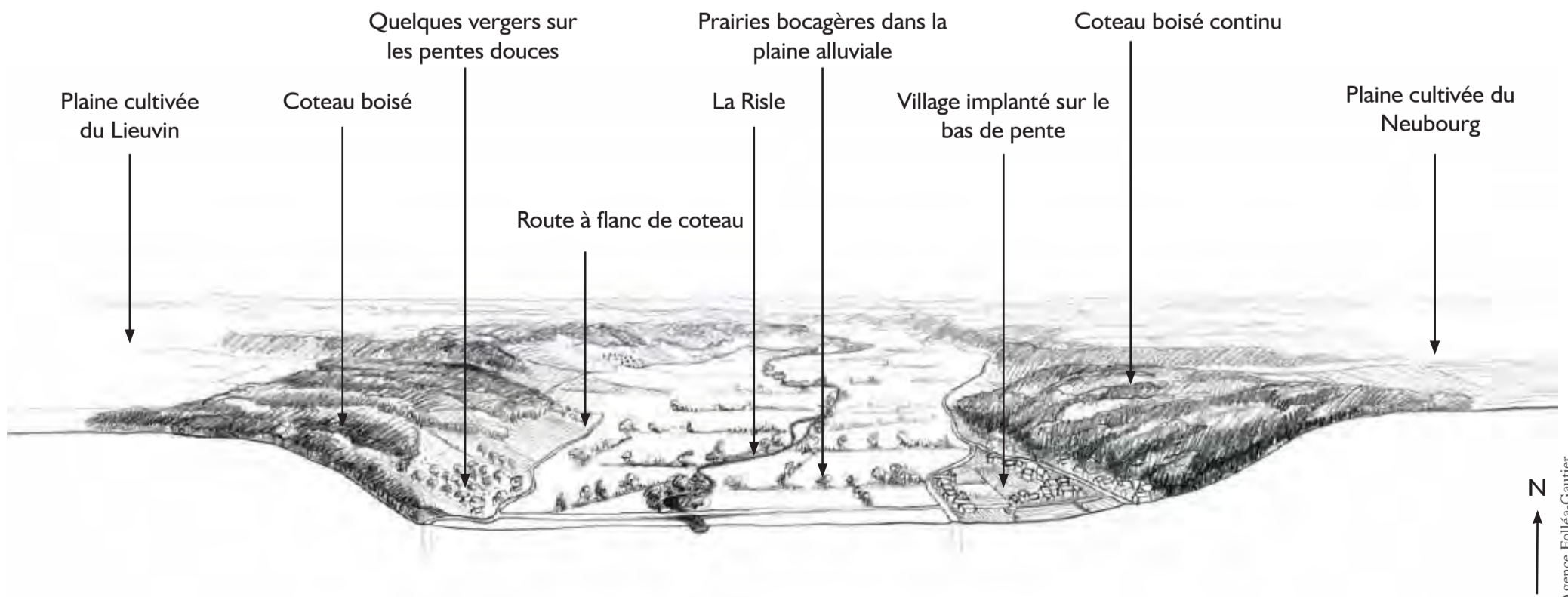
A l'amont de Beaumont-le-Roger, la vallée se resserre, les routes

«sortent» de la vallée et les villages se font rares, la vallée appartient désormais au pays d'Ouche.

Près de l'estuaire, en revanche, la vallée s'élargit, mais les deux coteaux boisés restent prégnants dans ce paysage horizontal où se développe une terrasse surélevée et cultivée. Les deux extrémités des coteaux, la Pointe de la Roque et le Mont Courel, forment les deux têtes de pont de la vallée de la Risle dans l'estuaire de la Seine.

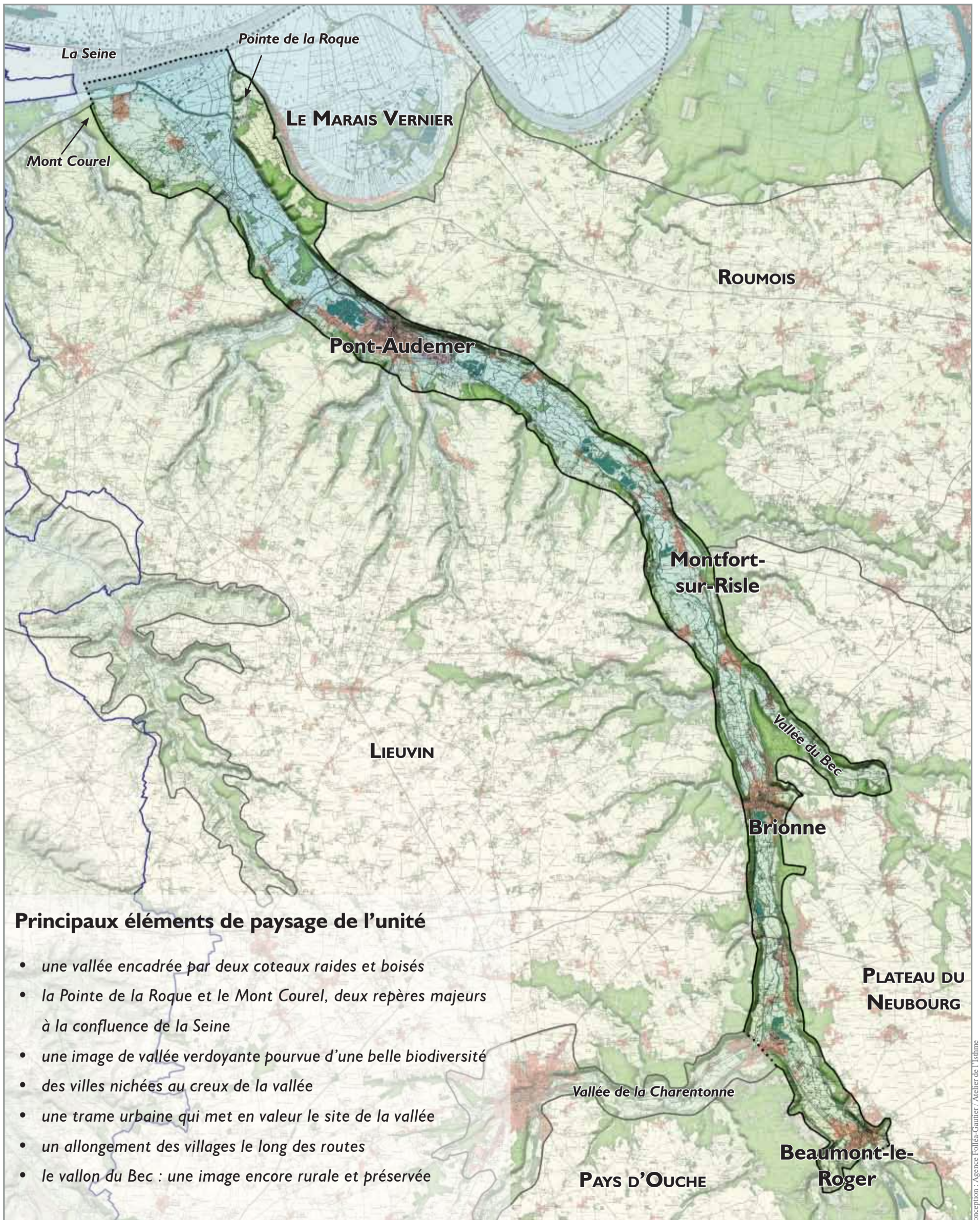


La vallée bordée par de raides coteaux boisés. (2009 - commune de Manneville-sur-Risle)



Coupe-perspective schématique dans la vallée aval de la Risle

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°42 : LA VALLÉE DE LA RISLE



0 5 10 Kilomètres

Prairies et marais prennent une place dominante dans la vallée

Le fond de vallée large et plat de la Risle en fait un lieu propice au pâturage. Ce sont donc essentiellement des prairies entourées de haies arborées (saules têtards, aulnes, frênes et peupliers) qui occupent ces espaces. Les cultures labourées sont rares, en dehors de quelques parcelles sur les pentes plus douces des affluents de la Risle ou sur la terrasse surélevée de Conteville et Berville-sur-Mer.

Qu'elles soient pâturées ou de fauche, les prairies s'accompagnent toujours de structures végétales le long des limites parcellaires, qui sont essentielles à la qualité de ces paysages. C'est grâce à ces arbres à port libre ou taillés en têtard, ces haies arbustives ou ces bosquets isolés que l'image de la vallée reste verdoyante. Or la déstructuration du maillage bocager est en cours, processus qui découle des remembrements et du manque d'entretien. Même si les fonds de vallées sont moins touchés que les plateaux par ce phénomène, le développement de l'élevage intensif a accru les surfaces en prairies artificielles au détriment des pâturages traditionnels. Les parcelles se sont agrandies et le maillage bocager alluvial s'est ouvert.



Les prairies pâturées ...



... et les marais à la confluence de la Seine. (2009 - St-Samson-de-la-Roque)

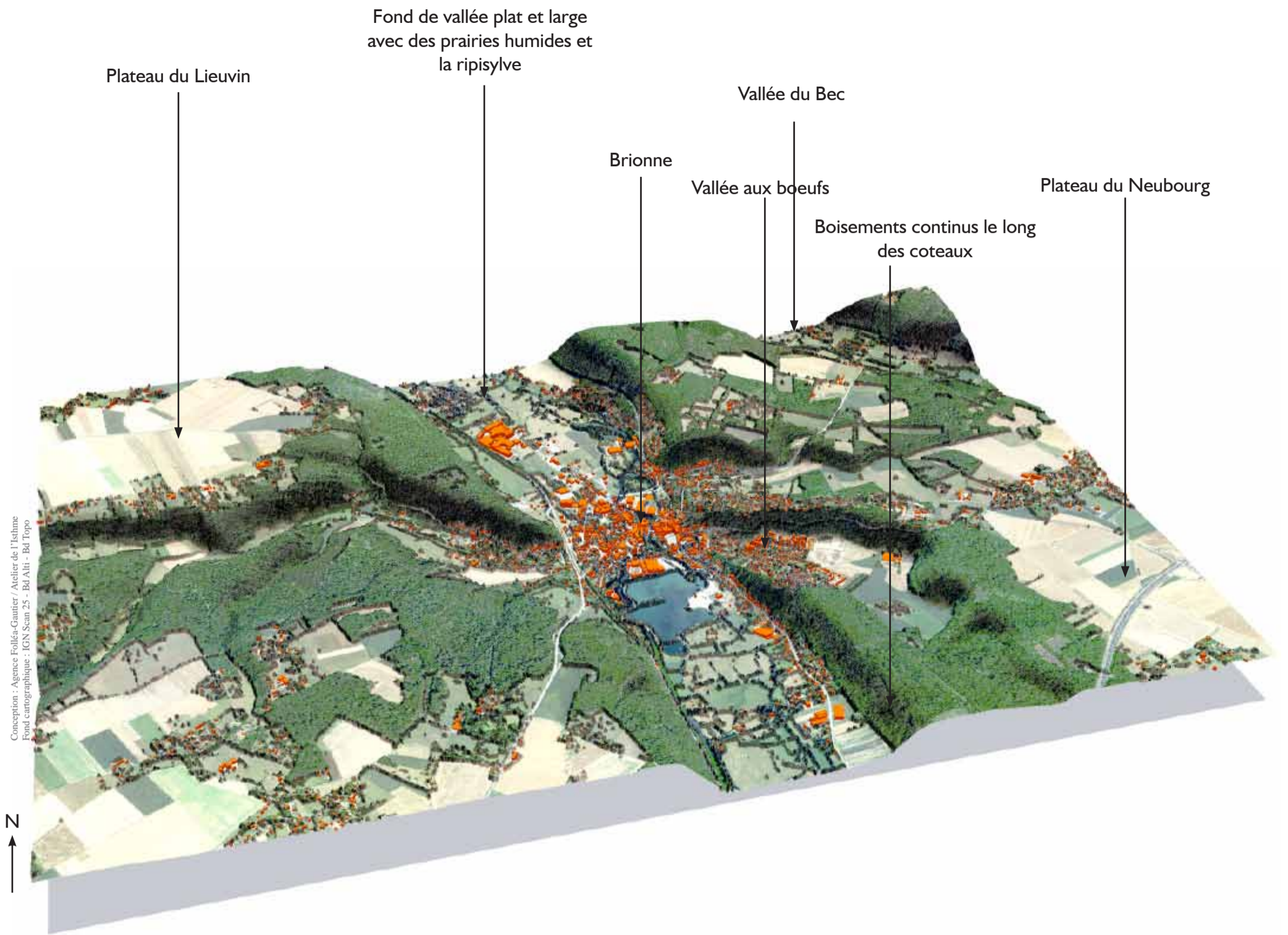


Des structures végétales qui cloisonnent les prairies pâturées. (2009 - St-Samson-de-la-Roque)



Les prairies humides de la Risle. (2009 - St-Samson-de-la-Roque)

Dans la vallée, la transition entre prairies et marais reste difficile à percevoir. C'est l'étude plus attentive des formations végétales (qui révèle le gradient d'humidité et le gradient de gestion/spontanéité) qui permet de lire la différence entre les deux espaces. Parce que l'eau est essentiellement souterraine et que les inondations sont surtout dues aux remontées de la nappe phréatique, les espèces végétales deviennent les éléments révélateurs de la gestion de ces territoires : iris d'eau, molinies, carex, joncs et phragmites témoignent d'une terre gorgée d'eau donc marécageuse ; les grandes herbes comme la reine des prés ou le fromental sont souvent des prairies de fauche moins régulièrement soumises à l'inondation. C'est dans l'association des deux types de gestion, prairies et marais que la biodiversité se développe le plus.



Bloc-diagramme de la vallée de la Risle à Brionne

La déprise des prés-vergers sur les pentes

A l'interface entre les pentes boisées et la plaine alluviale, quelques parcelles étaient traditionnellement exploitées en prés-verger. A l'abri des crues, ces terrains proches des habitations créaient une transition douce entre la plaine et le coteau boisé. Aujourd'hui, ces vergers ont beaucoup diminué au profit des cultures céréalières, de l'urbanisation ou des friches boisées. De 1976 à 1995, le nombre de prés-vergers a diminué de 52%. La richesse biologique qui existait sur ces prairies des pentes tend à disparaître.



Abandon des pratiques agricoles sur les pentes basses des coteaux. (2009 - St-Germain Village)

Une présence de l'eau aux multiples visages

Si la Risle n'est pas un fleuve imposant par sa largeur, il forme un réseau hydraulique dense et complexe sur l'ensemble de la plaine alluviale. En premier lieu, il se démultiplie en plusieurs bras, façonnant de nombreux îlots ; il est, en outre, alimenté par une multitude de canaux ou fossés de drainage qui ceinturent les prairies ; viennent ensuite les étangs créés par l'exploitation de sable et de gravier ; il arrive même à "disparaître", empruntant sur quelques kilomètres, des cavités souterraines ; enfin, il est sous-

jaçant dans la nappe phréatique et peut ressurgir à la surface par la remontée des eaux d'infiltration.

Ces différents visages de la Risle illustre la permanence de l'eau dans la vallée et donne à ce paysage une image verdoyante et fraîche, grâce à la présence d'une riche ripisylve sur les berges. Cela permet aussi de prendre conscience de la dangerosité de cette eau quand elle vient à sortir de son lit.

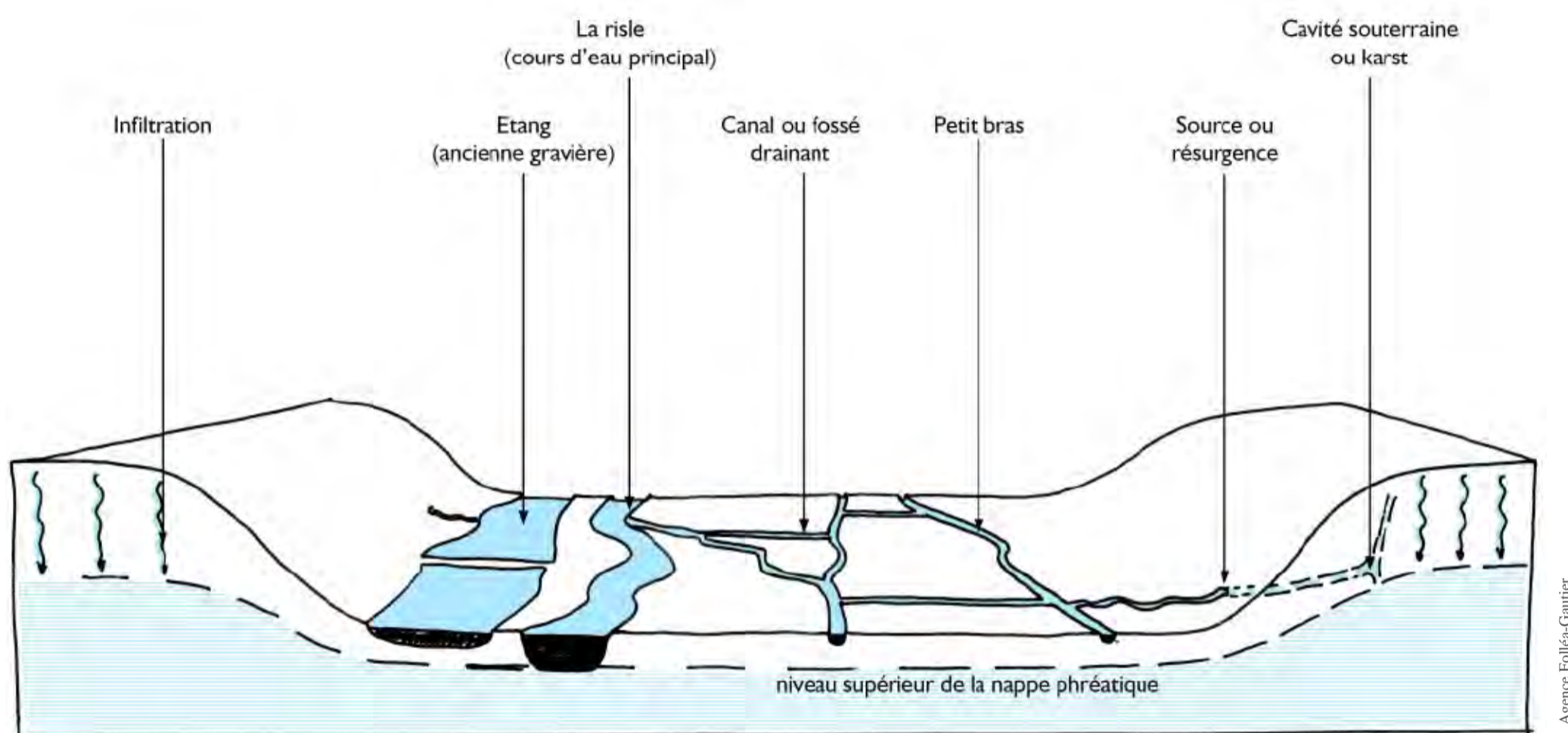


Schéma de principe d'organisation de l'eau dans la vallée.

Liées à l'eau, beaucoup d'industries se sont implantées dans la vallée et notamment au 19^e siècle où moulins, forges, tanneries, papeteries ou verreries utilisaient la force hydraulique de la Risle. Aujourd'hui, ce passé industriel transparaît encore par la présence de petites unités industrielles non loin des villes principales, mais celles-ci restent discrètes dans le paysage par leur implantation ponctuelle dans la vallée.

Avec la fermeture des exploitations de gravières et de sablières, de nouveaux usages de l'eau ont pu se développer autour des étangs : base de loisirs, centre nautique, étangs de pêche, réserve naturelle et ornithologique ; C'est principalement aux abords des villes que les étangs ont été reconvertis pour un usage de loisir.



Les étangs de la Mane, en aval de Pont-Audemer. (2009 - commune de Toutainville)

L'eau dans la vallée de la Risle est partout et c'est bien un atout dans la qualité des paysages qu'elle compose. Mais elle n'est pas sans risque si l'on oublie de maintenir un équilibre entre les zones d'épanchement des crues, les zones urbanisées, les surfaces cultivées et les prairies humides.

Des villes régulièrement implantées dans la vallée

Quatre villes principales s'échelonnent dans la vallée de la Risle ; Pont-Audemer, Montfort-sur-Risle, Brionne et Beaumont-le-Roger. A l'instar de la plupart des villes de Haute-Normandie, elles se nichent, à l'origine, au creux de la vallée, laissant les plateaux aux grandes cultures.

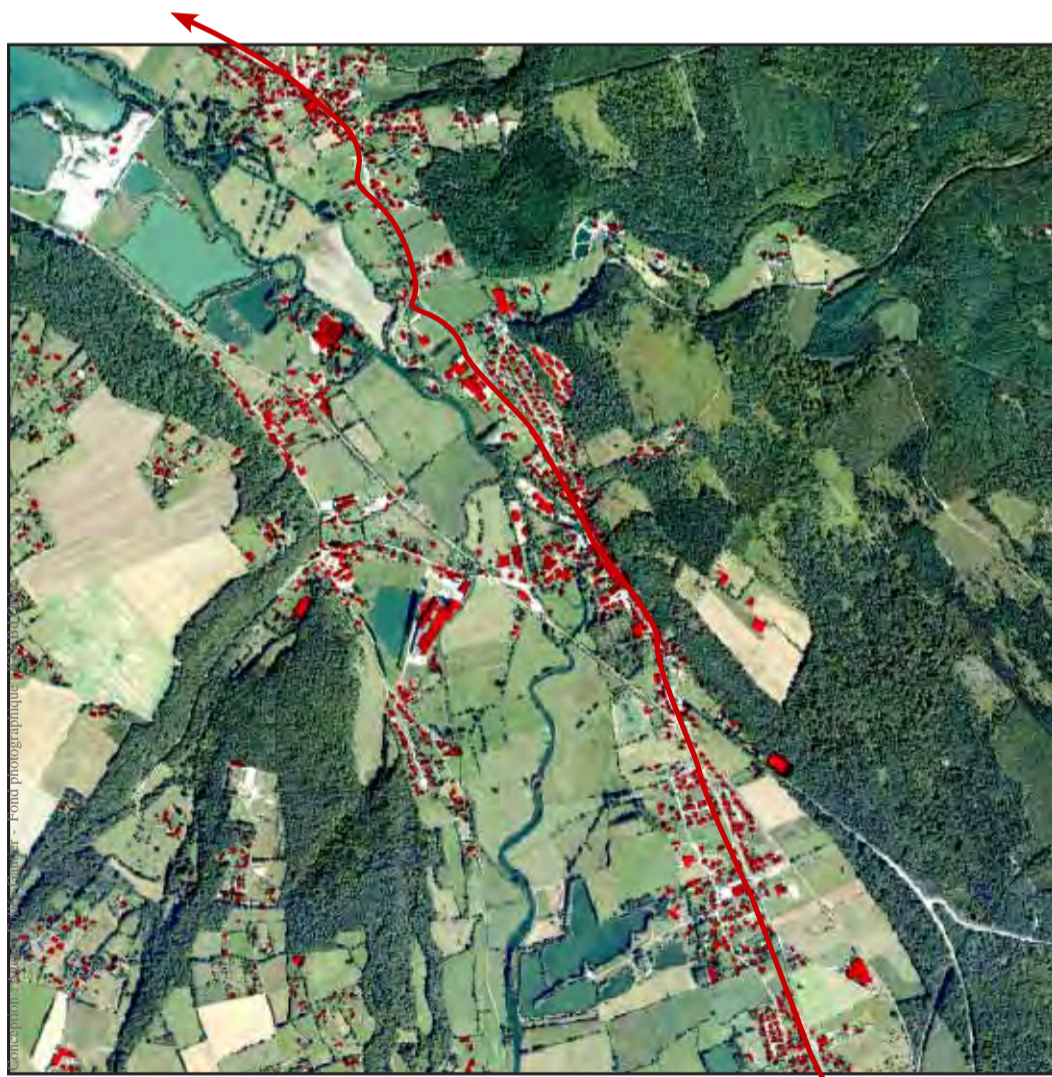
Ne se percevant pas depuis le plateau, les villes restent discrètes, d'autant qu'elles se dissimulent souvent dans une végétation foisonnante.

Hormis Montfort, qui se développe en longueur, les autres villes occupent toute la largeur de la plaine alluviale, sur les deux rives de la Risle et restent relativement compactes et denses autour du cours d'eau. Organisée dans la largeur de la vallée, la trame urbaine des villes met en valeur le site de la vallée. A l'image de l'avenue principale de Pont-Audemer, les voies transversales s'ouvrent sur le coteau boisé, donnant une orientation immédiate, même en plein centre-ville.



Brionne, une ville nichée dans la vallée. (2009)

Cependant, les limites des coteaux et les contraintes des zones inondables ont poussé certaines villes comme Brionne et Beaumont-le-Roger à "sortir" de la vallée et à s'étendre sur le rebord du plateau. Ces extensions urbaines hors du site d'origine ont des incidences fortes dans le paysage : des quartiers coupés de la ville, nécessitant souvent l'usage de la voiture, des transitions brutales entre les nouveaux quartiers et l'espace agricole ouvert.



Allongement de l'urbanisation entre Montfort-sur-Risle et Glos-sur-Risle.

Une urbanisation linéaire entre les villes qui se développe le long des routes

Tout au long des deux routes qui courent de chaque côté de la vallée, se greffe un chapelet de villages ou de hameaux, prenant appui sur les premières pentes des coteaux. Au cours des dernières décennies, la pression urbaine a favorisé l'allongement de ces villages ou de ces hameaux le long de la route principale, créant des lignes d'urbanisation sans fin. Montfort-sur-Risle et Pont-Audemer, distants de 10 kilomètres, sont aujourd'hui contigus et rares sont les interruptions de bâtis entre Pont-Audemer et Montfort sur la rive droite (RD130). Ce phénomène de queue d'urbanisation donne non seulement une image urbanisée et dévalorisante à la vallée mais a aussi pour conséquence de favoriser la voiture, de créer de l'insécurité routière et d'augmenter les nuisances pour les riverains. Ce développement se produit sur l'ensemble des routes de la vallée depuis l'estuaire jusqu'à Beaumont-le-Roger.

La vallée du Bec et la vallée de l'Authou : des paysages remarquables à part

Prenant sa source sur la plaine du Neubourg, le petit ru du Bec est un affluent de la Risle qui se jette près de Pont-Authou. Deux fois moins large que la vallée de la Risle, la vallée du Bec en garde les caractéristiques majeures : un profil en forme de U, encadré de deux coteaux boisés symétriques et un fond alluvial plat, couvert de prairies bocagères.

C'est avant tout l'abbaye du Bec-Hellouin et le charme de son village qui en fait un site connu, mais c'est aussi l'image préservée et rurale du vallon qui en fait un paysage remarquable.

Seul point noir à ce tableau : les constructions récentes sur le coteaux en continuité entre Pont-Authou et le Bec-Hellouin.



Abbaye du Bec Hellouin, un ensemble architectural de grande beauté. (2009 - commune du Bec-Hellouin)

Une vallée perçue depuis les grandes infrastructures

Le passage de l'A 13 et plus récemment de l'A 28 dans la vallée de la Risle, permet à de nombreux automobilistes de percevoir le paysage de la vallée : deux regards bien différents.

Depuis un léger remblai pour l'A 13, les vues sont séquencées et cadrées par la végétation qui borde l'infrastructure ; depuis le viaduc de l'A 28, les vues sont fugitives mais spectaculaires.

De la même manière, depuis la vallée, les deux traversées sont diamétralement opposées : l'autoroute A 13 passe presque inaperçue, dissimulée derrière les rideaux d'arbres de la prairie bocagère alors que l'ouvrage d'art de l'A 28 s'installe comme un nouvel élément révélateur de la vallée.

Un point les rapproche : aucune des deux infrastructures n'a généré d'urbanisation connexe sur ses abords, démontrant la préservation des paysages traversés.



Vallon du Bec : un paysage rural très préservé. (2009 - commune du Bec-Hellouin)



Une urbanisation qui s'allonge sur le coteau. (2009 - commune du Bec-Hellouin)

Sur l'autre rive, la vallée de l'Authou prend sa source dans la plaine du Lieuvain. Beaucoup plus étroite que la vallée du Bec, elle est encadrée par deux coteaux boisés et possède aussi un très beau patrimoine paysager et urbain. Néanmoins, l'allongement de l'urbanisation le long de la RD 588, dans le prolongement de Brionne, fait courir le risque d'une banalisation de ce paysage.



L'autoroute A28 traversant la vallée grâce à d'imposantes infrastructures. (2009 - commune de Calleville)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

La trame urbaine des sites bâtis :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des perspectives : reculs, dégagements visuels.

Les coteaux :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Protection des deux pointes : pointe de la Roque et Mont Courel.



La trame orthogonale des rues de Pont-Audemer ouvre des perspectives sur les coteaux de la Risle depuis le centre-ville.



La structure bocagère de la plaine alluviale compose des plans successifs et donne de la profondeur à ce paysage.

Les bords de l'eau et les marais :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.

Les vallées du Bec et de l'Authou :

- Préservation de l'image rurale du vallon.
- Protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.
- Maîtrise de l'urbanisation sur les coteaux.



Privée de sa ripisylve, la rivière est peu mise en valeur sur cette portion de vallée.

Les prairies et les structures bocagères :

- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Une construction bien banale en limite des zones humides de la vallée de la Risle.

Les extensions d'urbanisation et la consommation de la plaine alluviale :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.

L'abandon des vergers et des prés sur les pentes :

- Soutien à l'entretien et à la revalorisation des espaces agricoles en pied de coteau, lutte contre l'enfrichement.
- Limitation de l'urbanisation sur les coteaux.



Dès lors que les vergers et les prairies sont en friche, l'implantation urbaine se développe.



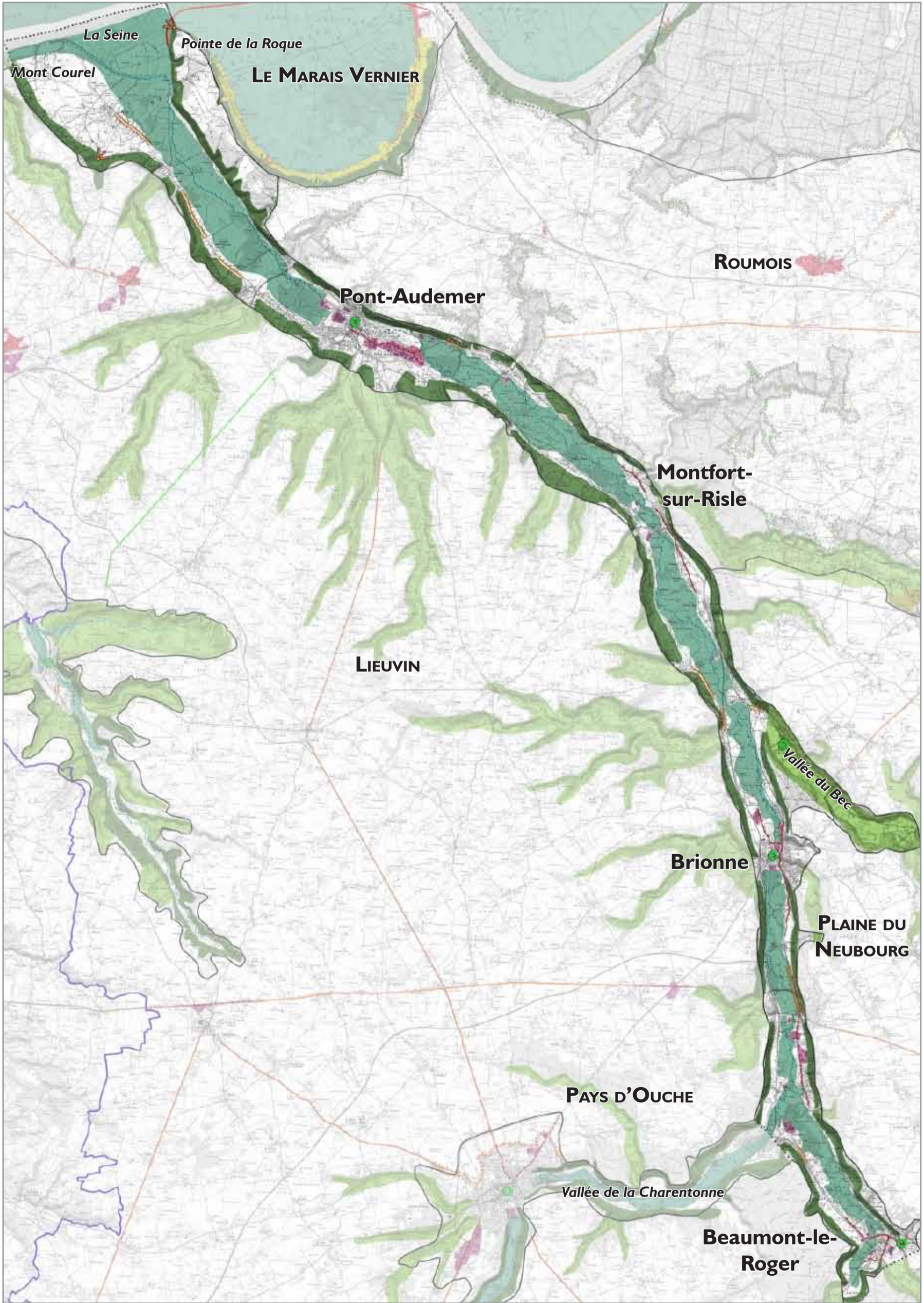
Une largeur de chaussée trop vaste dans ce contexte habité.

Les traversées de village le long de la RD130 et la RD39 :

- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs,
- Traitement différencié des revêtements de sols,
- Création et valorisation des espaces publics,
- Plantations d'arbres aux entrées des villages,
- Enfouissement des réseaux

CARTE DES ENJEUX N°42 : LA VALLÉE DE LA RISLE

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scan 25

0 5 10 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

43. LA VALLÉE DE LA CHARENTONNE ET DE LA GUIEL

SITUATION

La Charentonne est un affluent important de la Risle. Prenant sa source dans les collines du Perche, dans la forêt de Saint-Evrout, elle finit sa course dans la Risle au niveau de Nassandres. Située à l'interface du Lieuvin et du Pays d'Ouche, la vallée de la Charentonne compose un paysage qui lui est propre depuis le sud de Broglie, jusqu'à sa confluence. A l'amont, la vallée peu profonde, s'associe aux paysages du pays d'Ouche, formant un léger pli dans le plateau. Implantée dans un coude de la rivière, Bernay est la ville principale de la vallée.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une vallée encadrée par deux lignes boisées

De la Trinité-de-Réville, au sud de Broglie, à sa confluence, la vallée offre un profil en U régulier, s'évasant légèrement après la ville de Bernay pour atteindre 1,5 km de large au niveau de Serquigny. La vallée se présente comme un modèle réduit de la vallée de la Risle avec une organisation presque similaire. Les pentes raides des coteaux (50 à 70 mètres de dénivelé) sont recouvertes de boisements, formant un cadre continu à la vallée. Le fond de la vallée est large et plat, entièrement occupé de prairies humides au milieu desquelles sinue la rivière.

Les pentes douces au pied des coteaux restent rares. On n'en trouve qu'à l'aval de Bernay entre le hameau de Carentonne et Serquigny. Il s'y développe quelques cultures céréalières.



Vallée de la Charentonne à Courcelles : en arrière plan, une ligne de coteau boisée continue. (2009)



La Vallée de la Guiel montrant une diversité de paysages, encore très préservée.

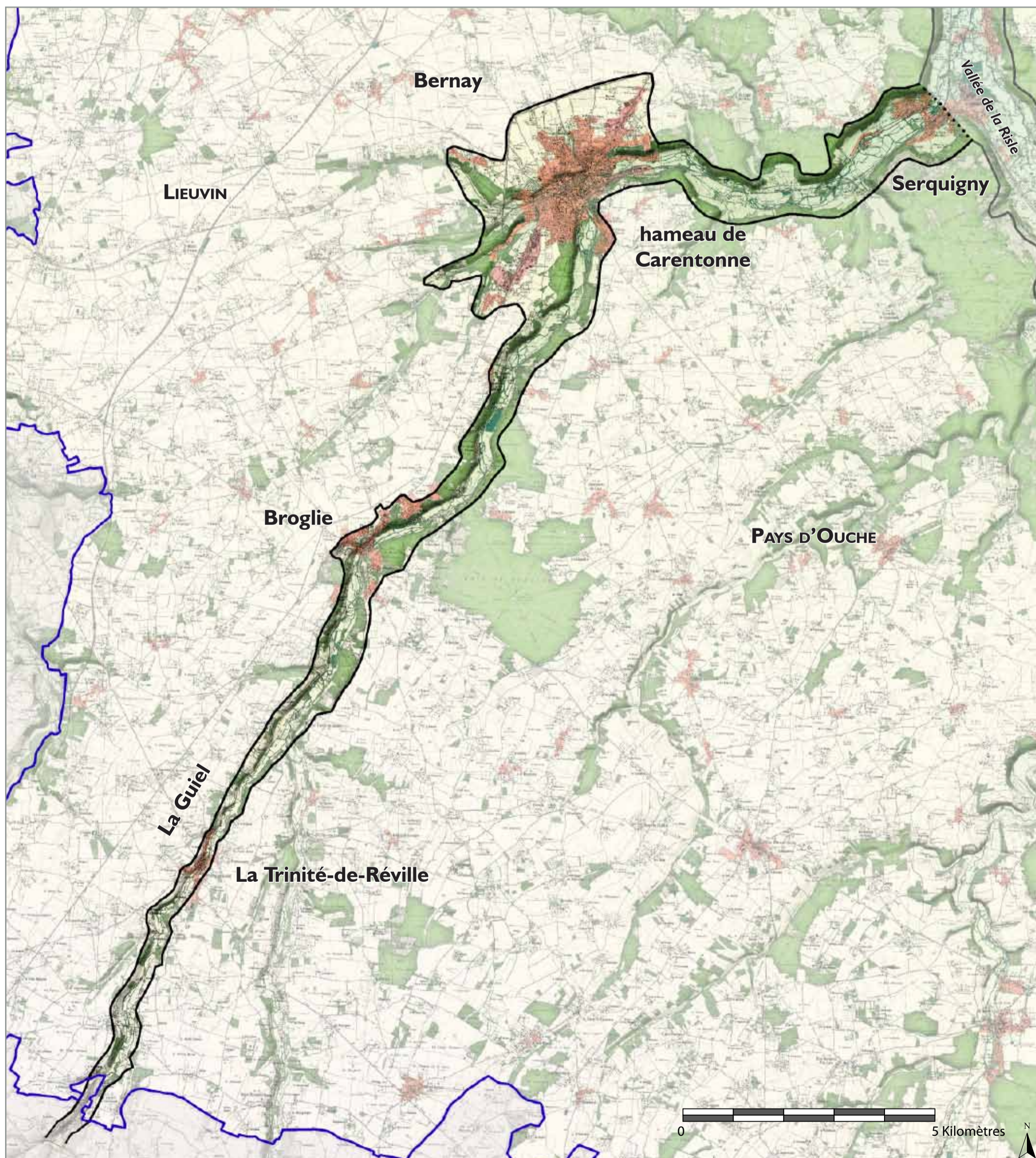
Deux petites routes desservent la vallée, implantées de part et d'autres de la plaine alluviale, en pied de coteau. Elles relient les quelques hameaux à l'aspect jardiné qui ponctuent la vallée.

Son principal affluent, la Guiel constitue une vallée miniature. Elle serpente sur une vingtaine de kilomètres et forme une mosaïque de milieux naturels aux paysages remarquables : ripisylve d'aulnes, prairies en pente douce vers la rivière, ponctuent son cours.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°43 : LA VALLÉE DE LA CHARENTONNE ET DE LA GUIEL

Principaux éléments de paysage de l'unité

- des boisements continus qui encadrent la vallée
- une plaine alluviale préservée
- des fonds de vallée occupés par des prairies de fauche ou des prairies pâturées
- un itinéraire de promenade sur l'ancienne voie de chemin de fer
- Bernay, une ville entre Lieuvin et Pays d'Ouche

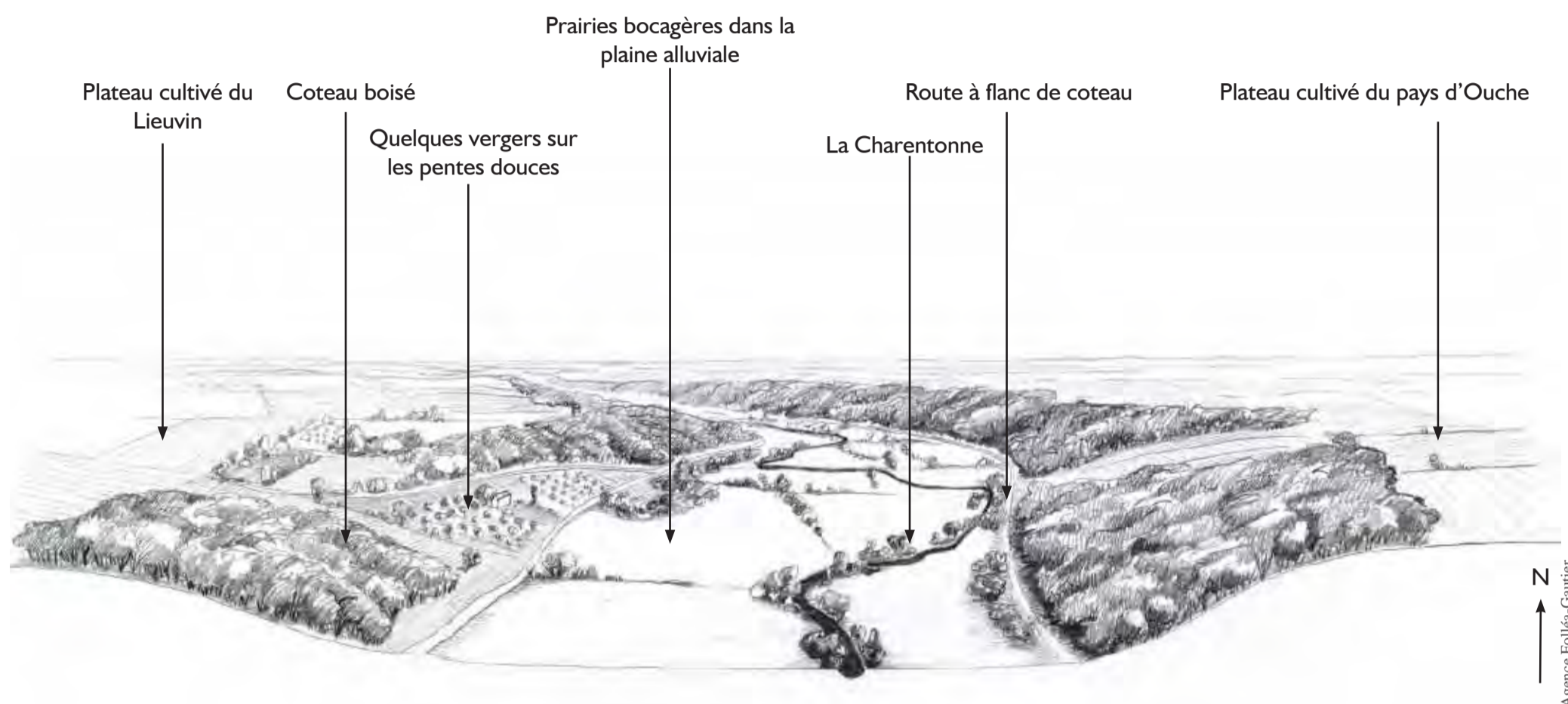


43. LA VALLÉE DE LA CHARENTONNE ET DE LA GUIEL

Un fond de vallée humide préservé

La particularité de la vallée tient à la grande qualité des fonds humides. Très largement inondable, comme la vallée de la Risle, le fond de la vallée a peu subi les pressions foncières et immobilières. L'habitat, en dehors des villes de Bernay et Broglie, se maintient

sur le haut des pentes ou en rebord de plateau. A l'aval de Bernay, la vallée plus évasée et les pentes douces du pied de coteau ont permis l'implantation de zones bâties. C'est le cas de Serquigny dont les nouveaux quartiers pavillonnaires gagnent sur les pentes cultivées.



Coupe-perspective schématique dans la vallée aval de la Charentonne

En revanche, la plaine reste préservée et rares sont les constructions isolées à se risquer dans la zone inondable en dehors des nombreux moulins qui ponctuent la vallée.

La gestion de ces fonds est assurée par l'agriculture et plus particulièrement pour l'élevage en prairies de fauche ou prairies pâturées.

Cependant une certaine déprise agricole se ressent : les prairies les plus humides sont laissées à l'abandon et évoluent vers des mégaphorbiaies (prairies hautes) puis des boisements humides (saulaie, aulnaie-frênaie). Certains tronçons de vallée se referment.

Sur tout le linéaire de la vallée, un itinéraire de promenade et de piste cyclable est aménagée pour découvrir de façon agréable, les paysages des fonds de vallée.



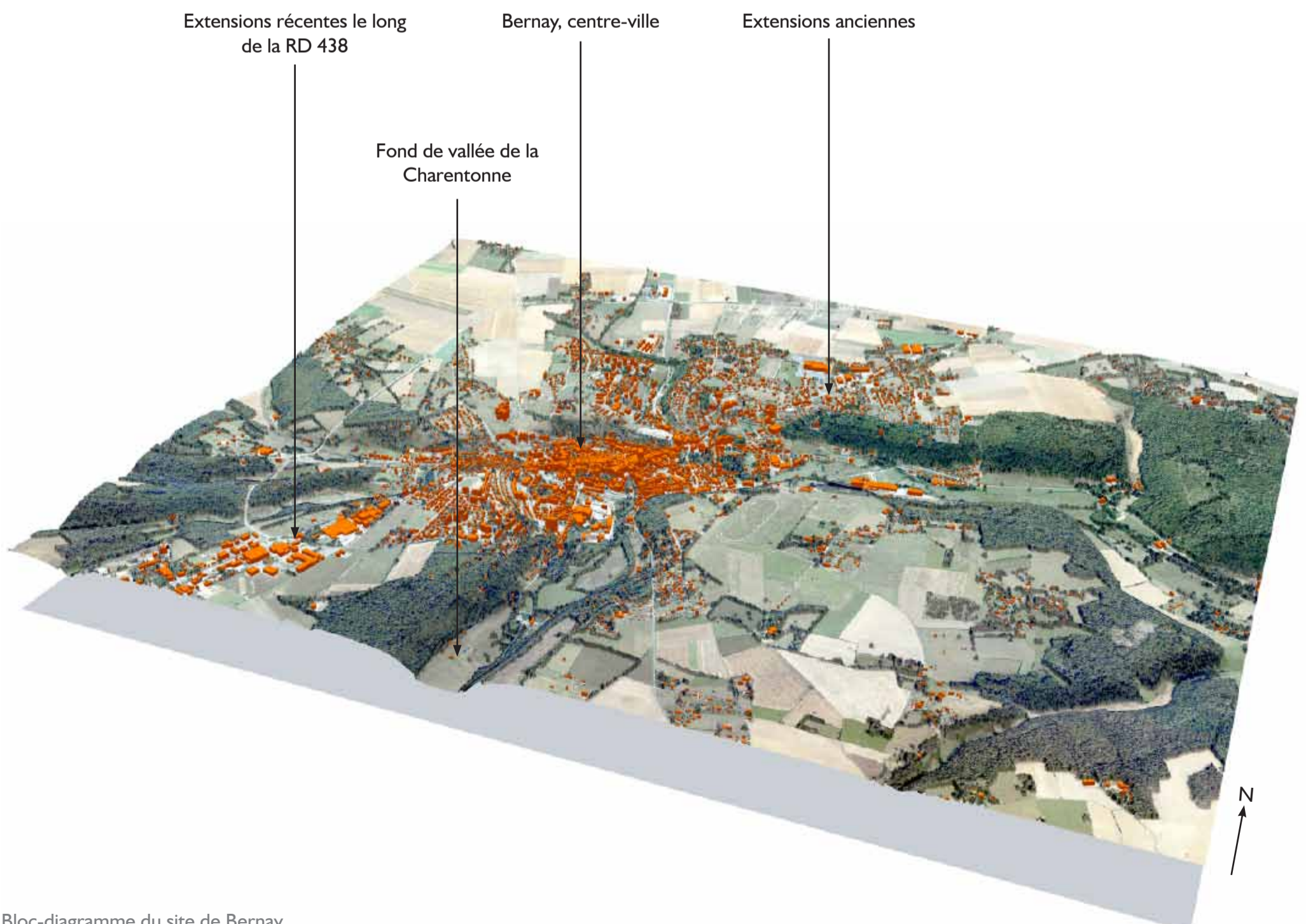
Le fond de vallée est entièrement occupé de prairies, ponctuées de nombreuses structures végétales. (2009 - commune de Ferrières-St-Hilaire)

Bernay, une ville entre Lieuvin et pays d'Ouche

Si l'implantation d'origine de Bernay se situe au cœur de la vallée, son développement urbain a vite gagné sur les hauteurs des plateaux du Lieuvin. Dès 1850, les quartiers de Toussue, Durcoeur et Bourg Lecomte sont déjà en partie construits. Aujourd'hui, la commune compte plus de 11 000 habitants et les plateaux au Sud de la ville sont largement bâtis.



Bernay, depuis les coteaux du Sud. (2009)



Bloc-diagramme du site de Bernay



Bernay : un patrimoine architectural et urbain de qualité. (2009)

Avec l'ancien réseau routier en étoile, la ville se positionne comme une centralité, non seulement de la vallée mais des plateaux du Lieuvin et du pays d'Ouche. Aujourd'hui, la ville s'étire dans toutes les directions, suivant le tracé des routes principales et les quartiers pavillonnaires peu denses se multiplient. Cinq fois moins peuplée que la ville d'Evreux, elle occupe près du tiers de sa superficie. Cette consommation excessive de l'espace se fait aux dépens des terres agricoles du plateau et des milieux naturels.

Une déviation récemment aménagée sur le plateau du Lieuvin, permet de contourner le centre-ville de Bernay, apportant un certain soulagement du trafic au cœur de la ville. Toutefois, ce contournement peut aussi devenir un facteur de développement urbain et faciliter de nouvelles extensions sur le plateau agricole. Sera-t-il capable de limiter la progression de l'urbanisation ?

Rien n'est moins sûr d'autant que l'urbanisation linéaire sur la RD 438 a déjà largement dépassé la limite du contournement. Regroupant la majeure partie des zones d'activités et commerciales de la commune, cette départementale offre une entrées de ville très dévalorisée, avec des bâtiments chargés d'enseignes et des espaces publics dégradés.

- Centre ville
- Zones d'extension urbaines



Extension de Bernay vers le nord - fin du 19^{ème} siècle.

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond cartographique : Carte d'Etat Major

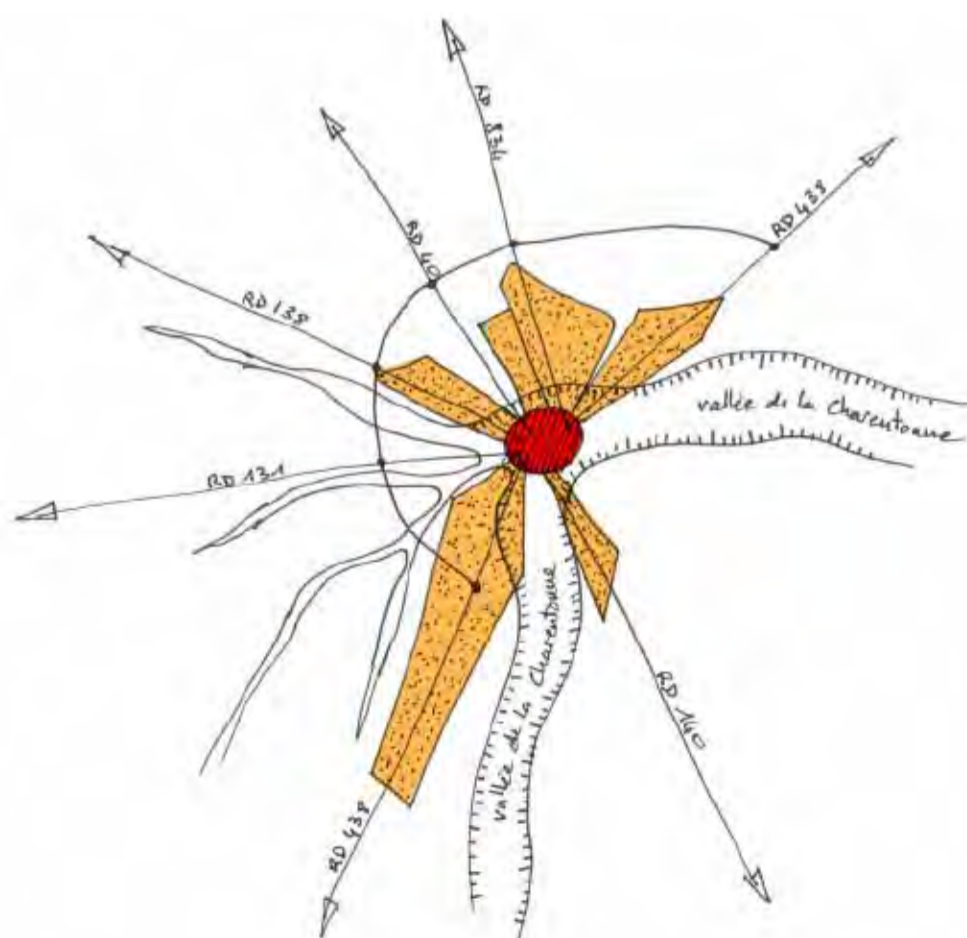


Schéma d'organisation de Bernay - état actuel

Agence Folléa-Gautier

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les bords de l'eau et les prairies humides : des espaces de grandes valeurs écologiques et paysagères

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Rivière, prairies humides et ripisylve (dégradée), des éléments qui font la qualité paysagère de la vallée.



Le coteau boisé, une enveloppe protectrice pour la vallée.

Les coteaux : le cadre naturel de la vallée

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les entrées de ville de Bernay :

- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Réaménagement des accès et des zones de stationnement pour les activités commerciales.
- Revalorisation des façades, plantation des clôtures.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Plantations d'arbres d'alignement, enherbement des bas-côtés.
- Enfouissement des réseaux.



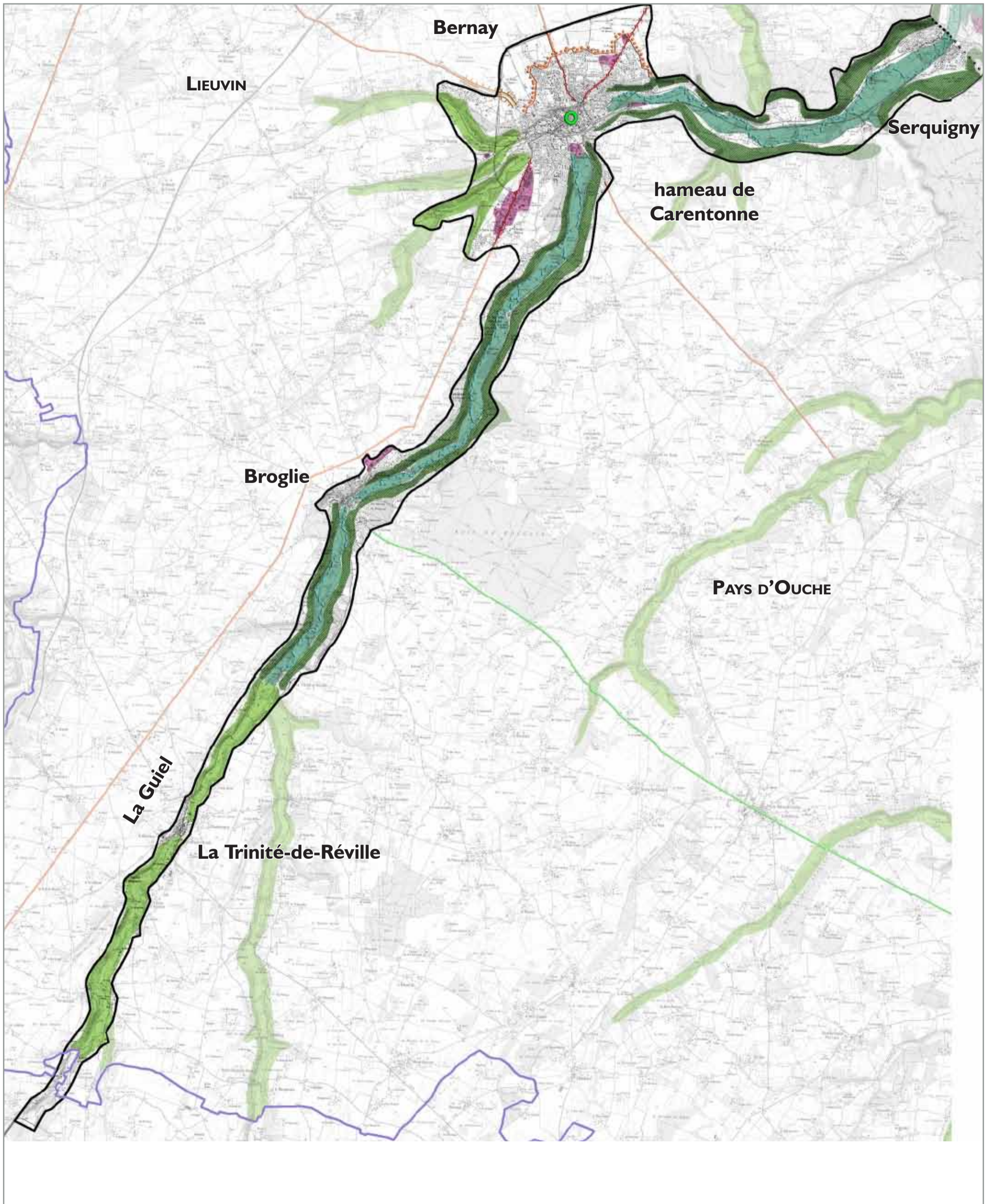
Une entrée de ville dégradée.

Les extensions d'urbanisation le long des routes :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.

CARTE DES ENJEUX N°43 : LA VALLÉE DE LA CHARENTONNE ET DE LA GUIEL

Légende des enjeux en dernière page



5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

44. LA VALLÉE DE LA CALONNE

SITUATION

Située aux confins de la Haute-Normandie, la Calonne prend sa source sur le plateau du Lieuvin, non loin de Thiberville et se jette dans la Touques à Pont-l'Évêque. A cheval sur deux départements, la vallée amorce le début du pays d'Auge, pays de collines et de vallées voué à l'élevage bovin et recouvert d'un bocage dense complanté de pommiers. Cormeilles au cœur de la vallée, en est la ville principale.

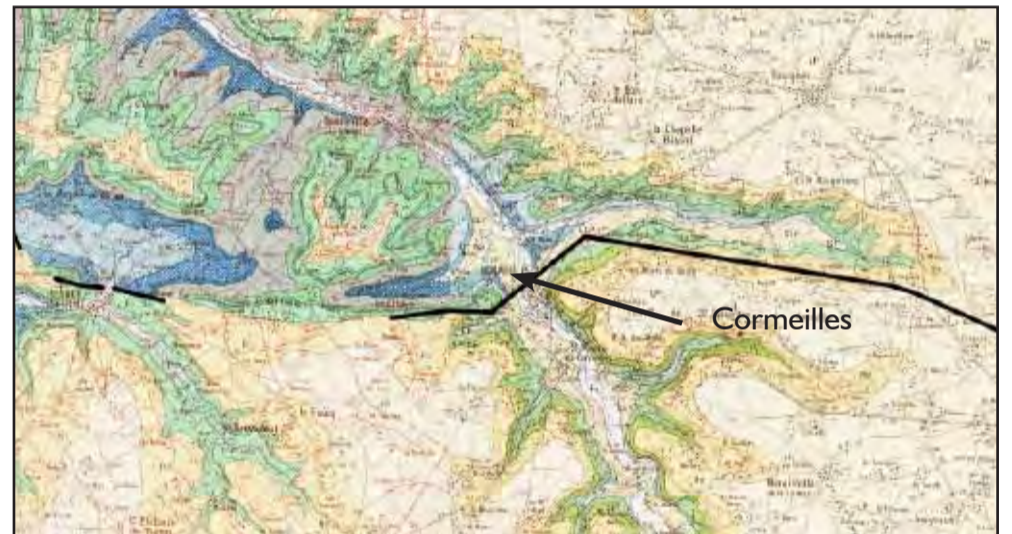


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une vallée aux deux visages

La vallée de la Calonne offre une morphologie très particulière avec un profil très encaissé et symétrique en amont de Cormeilles et un profil beaucoup plus évasé, aux versants asymétriques en aval. Cette distinction s'explique par la présence d'une faille géologique au Sud de Cormeilles qui a relevé les couches plus tendres du Jurassique au nord, dont l'érosion a façonné des versants doux et festonnés. Il en résulte des paysages fort différents :

- la vallée à l'amont reste assez proche de toutes les petites vallées affluentes de la Risle et de l'estuaire de la Seine. Encaissée, elle est couronnée de boisements épais sur le haut des versants abrupts et les bas de pentes sont gérés en prairies bocagères ;
- la vallée à l'aval, très évasée se couvre entièrement d'herbages, tenus dans un bocage dense.



Une faille géologique (surlignée en noir), marque une limite franche entre la vallée amont encaissée et la vallée aval évasée.

St-Jean-d'Asnières



La vallée amont, étroite, bordée de deux coteaux raides et boisés.

St-Sylvestre-de-Cormeilles

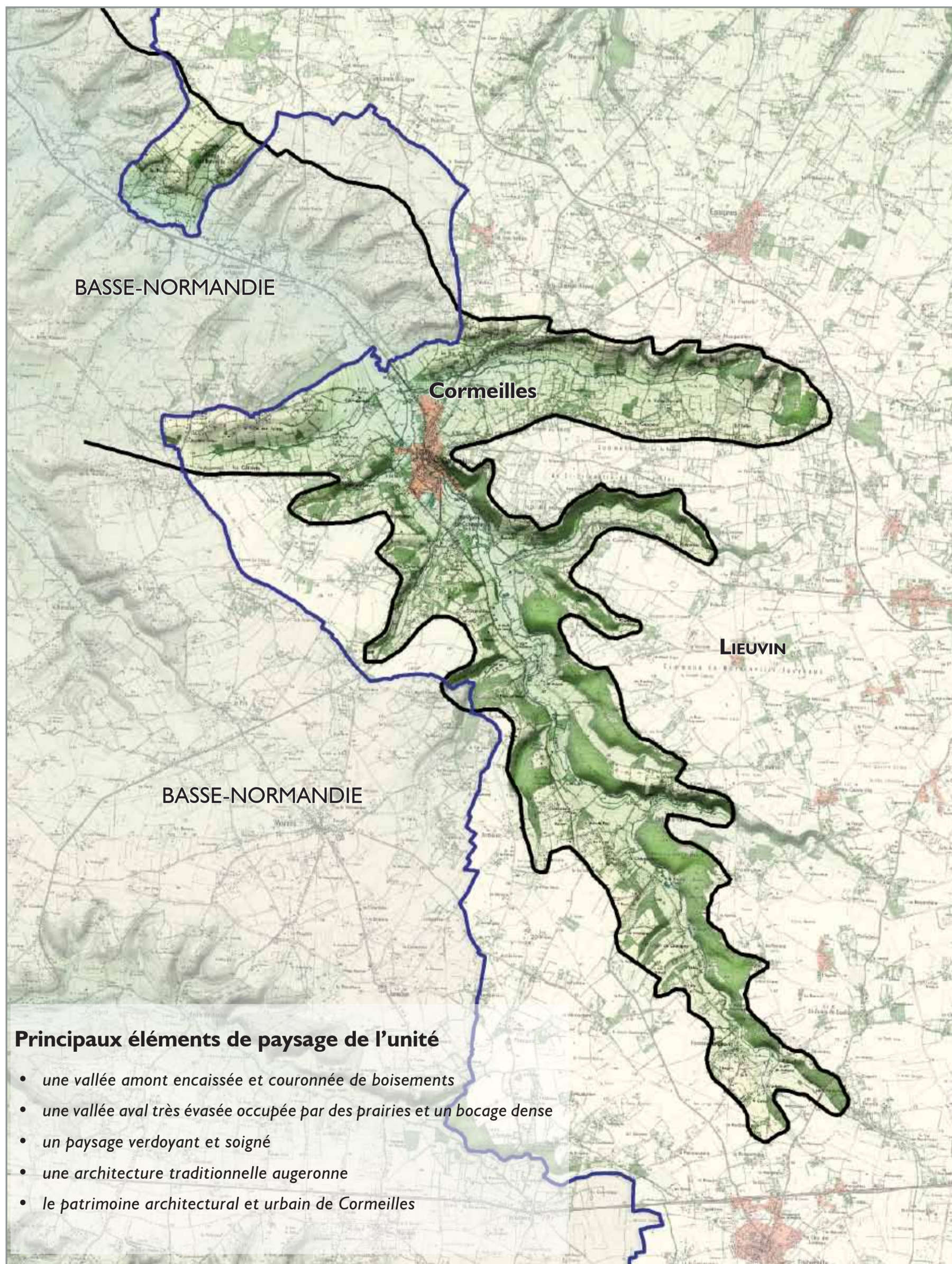


La vallée aval, aux pentes douces se couvrant de bocage.

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho

Conception : Agence Folléa-Gautier - Fond photographique : IGN Bd Ortho

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°44 : LA VALLÉE DE LA CALONNE



0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES



Un bocage ancien, lié à l'élevage, qui se maintient

Dans cette vallée au climat doux et humide, dont les sols argileux et les pentes trop raides limitent les surfaces en labours, les herbages recouvrent la majeure partie du territoire. Entourées de haies arborées ou arbustives, les prairies composent un paysage verdoyant et soigné. Le bocage est parfois si dense qu'il donne presque une image boisée à la vallée.

Les haies bocagères sont très variées : composées d'arbustes et d'arbres, taillés en têtards, ou simples taillis, les haies développent des formes diverses, opaques ou transparentes suivant la saison. Frênes, saules, chênes, hêtres et merisiers constituent la strate arborée, alors que le houx, le prunellier, le sureau ou l'aubépine occupent la strate arbustive. La diversité des essences bocagères engendre une grande diversité de la faune.

Ce type d'occupation du sol vient d'une mutation très ancienne de l'agriculture. Depuis le début du 17^e siècle, l'élevage de bovin pour les laitages s'est répandu dans les vallées augeronnes, laissant les cultures céréalières sur les plateaux. Les haies étaient régulièrement taillées pour le bois de chauffage. Pour compléter leurs revenus, les paysans ont planté des pommiers, qui se sont superposés aux prairies.

L'évolution agricole, ces dernières décennies, a surtout eu pour conséquence l'abandon et l'arrachage des pommiers. Alors qu'ils couvraient près de 60% des prairies avant la guerre, ils n'en couvrent plus que 20% aujourd'hui, se maintenant prioritairement sur le haut



Un bocage dense.

des pentes. Dans une moindre mesure, les grandes cultures du plateau tendent à gagner du terrain dans la vallée et notamment sur les pentes douces de la partie amont, agrandissant les parcelles et supprimant les haies.

Quelques friches arborées apparaissent sur les parcelles les plus raides, envahies par des boisements spontanés.



Une vallée couverte de prairies bocagères. (2009- St-Sylvestre-de-Cormeilles)

Une urbanisation dispersée, dissimulée dans le bocage

Traditionnellement les pays de bocage s'associent à un habitat diffus. La vallée de la Calonne ne fait pas exception. Fermes, chaumières à pans de bois ou tout petits hameaux ponctuent la vallée agricole, dissimulés derrière les rideaux d'arbres du bocage. Mis à part la ville de Cormeilles, l'habitat privilégie le haut des pentes et le rebord des plateaux, laissant seulement quelques hameaux isolés au bord de la rivière. Construites en torchis et pans de bois ou en briques (à partir du 19^e siècle), les habitations et les bâtiments agricoles sont couverts de tuiles plates et parfois de chaume. Symbole de l'architecture augeronne, ce type de construction s'est progressivement imposé dans l'inconscient collectif comme l'unique archétype de l'architecture normande.

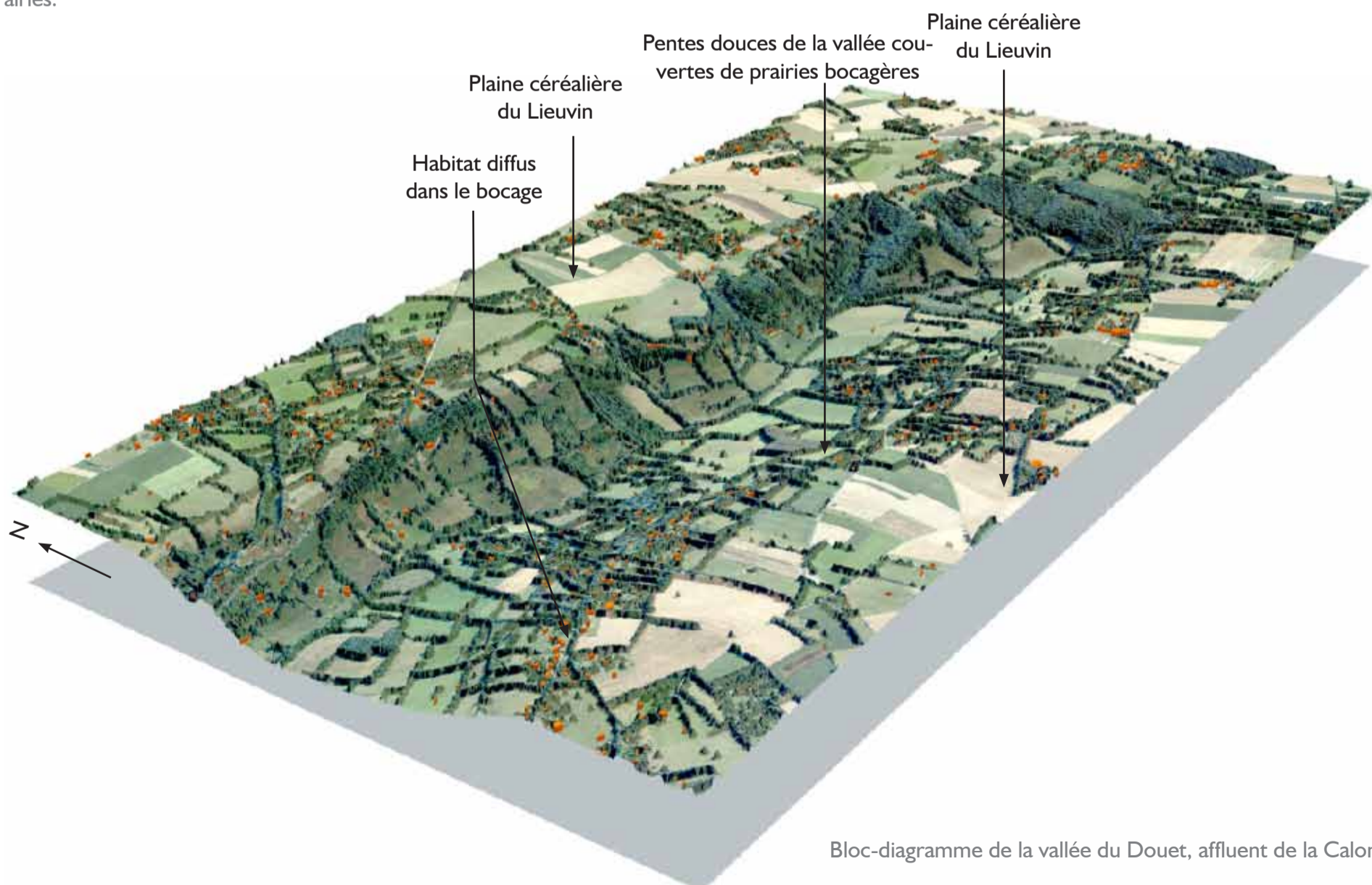


Une vallée habitée, dont les habitations restent dissimulées dans le bocage. (2009 - Cormeilles)



Maison à pans de bois douillettement installée au coeur du bocage et des prairies.

La proximité de la mer et de ses stations balnéaires (Honfleur, Deauville et Trouville) a favorisé la reprise et la transformation de nombre de ces fermes en résidences secondaires. Participant à la sauvegarde du patrimoine rural, les nouveaux résidents ont parfois un peu trop soigné l'image de leur "cottage", avec des couleurs de façade très pimpantes et des prés tondu bordés de lisses en bois peintes en blanc. Mais ces transformations restent encore minimes en amont de Cormeilles.



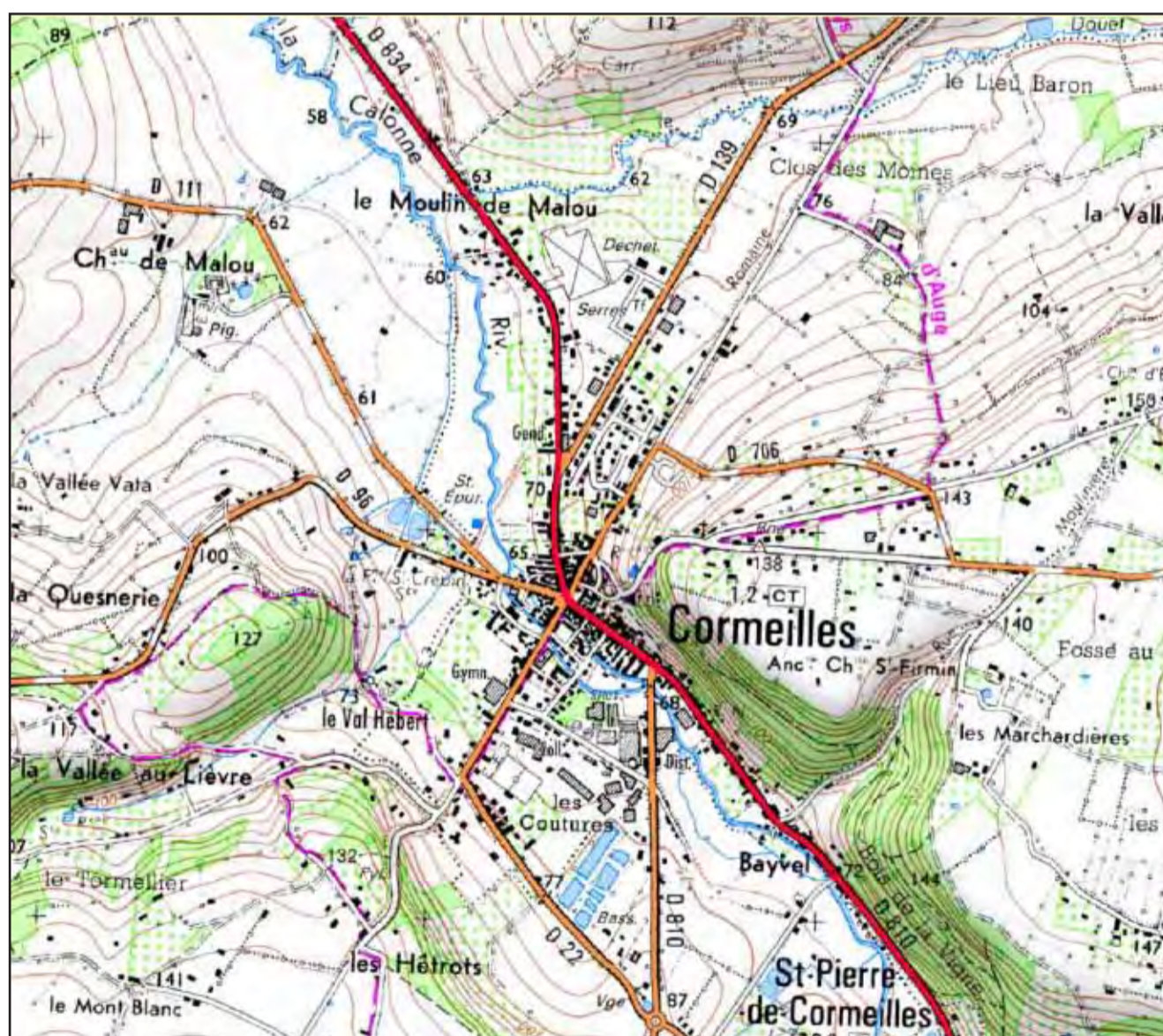
Bloc-diagramme de la vallée du Douet, affluent de la Calonne

Cormeilles, une ville qui s'étend dans la vallée

Au cœur de la vallée, la qualité architecturale et urbaine de Cormeilles en fait un site touristique reconnu et très visité. Le centre-ville compte de nombreuses maisons à colombages, constructions faites d'une association de torchis, de bois de chênes et de silex pour les soubassements. Datant du 18e siècle, voire du 15e pour certaines, ces habitations ont été largement restaurées ; les espaces publics ont été réaménagés, les abords de la rivière valorisés et le centre-ville a retrouvé un charme d'antan.



Cormeilles : un riche patrimoine architectural et urbain. (2009)



Extrait de la carte IGN montrant Cormeilles qui s'étend dans sa vallée.

En revanche, les extensions urbaines n'ont pas su s'organiser comme le centre-ville. Suivant les axes routiers, la ville s'est étendue le long de la RD 834, la RD 139, rejoignant la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles. Ces extensions de faible qualité architecturale (crépis beige et toiture rouge), dévalorisent l'image du site bâti historique, banalisant les entrées de la ville depuis l'amont comme depuis l'aval.

En outre, ce développement très consommateur d'espaces, gagne sur les prairies humides des bords de la rivière, détruisant des espaces naturels de grande qualité aux abords de la ville.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les prairies et les structures bocagères:

- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies dans la vallée.
- Préservation et gestion de la biodiversité dans les prairies et le bocage.

Le patrimoine bâti rural :

- Préservation des constructions traditionnelles augeronnes.
- Mise en place d'un cahier des charges pour leur restauration.
- Préconisations pour le traitement des abords, les clôtures, le choix des essences végétales.



Un bâtiment traditionnel augeron.



Coteau boisé et pentes pâturées : un équilibre qui tend à basculer vers un couvert forestier, en raison du manque de gestion des espaces ouverts.

Les coteaux ouverts et boisés : une alternance équilibrée

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Maintient des espaces ouverts sur les pentes et notamment les pelouses calcaires.

Les bords de l'eau et le patrimoine

hydraulique:

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Joli lavoir restauré sur les pentes de la vallée de la Calonne.



Centre-ville de Cormeilles, agréablement restauré.

Le centre historique de Cormeilles:

- Repérage et inventaire des éléments architecturaux et urbains patrimoniaux dans les documents d'urbanisme.
- Mise en valeur de l'espace public et aménagement du stationnement.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions d'urbanisation :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation autour de Cormeilles.

L'abandon des vergers et des prés sur les pentes :

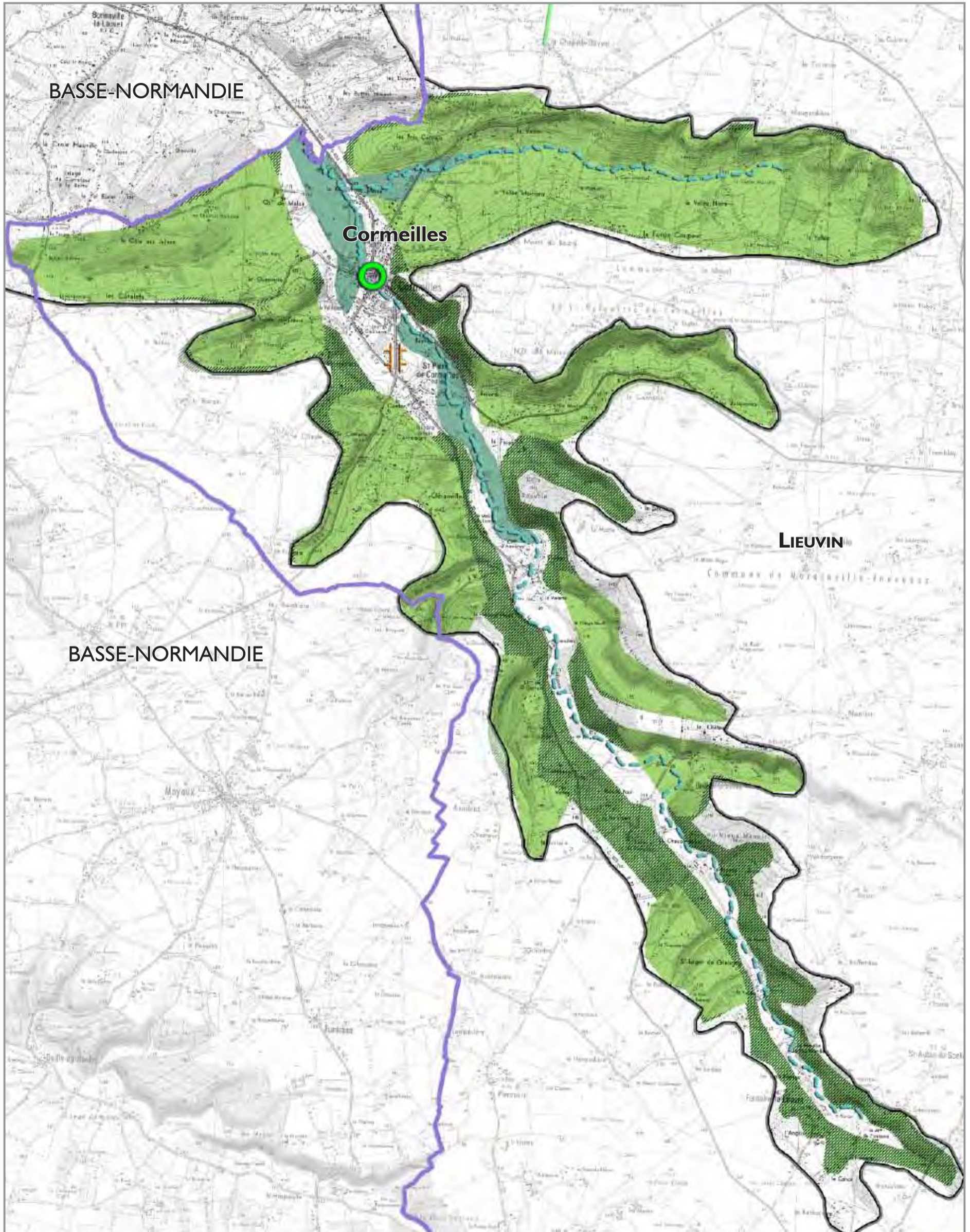
- Soutien à l'entretien et à la revalorisation des vergers.
- Lutte contre l'enfrichement des coteaux.



Une perte de la qualité architecturale et des implantations sans logique avec le territoire.

CARTE DES ENJEUX N°44 : LA VALLÉE DE LA CALONNE

Légende des enjeux en dernière page



0 2.5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

VALEURS PAYSAGÈRES

RISQUES ET PROBLÈMES

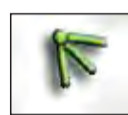
LES RELIEFS



Les coteaux boisés et/ou cultivés



Les vallons et les petites vallées



Les belvédères et les points de vue

LES ESPACES AGRICOLES



Les structures végétales dans l'espace agricole : haies arborées et bosquets



Les prairies et vergers aux abords des villages : les lisières végétales



Autres paysages agricoles d'intérêt

LES ESPACES NATURELS



Les espaces naturels humides et leurs structures végétales



Les lisières des boisements



Les bords de l'eau et les ripisylves

L'URBANISATION



Les sites bâtis, les silhouettes urbaines



Le patrimoine bâti

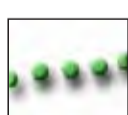


Les fronts bâtis

LES ROUTES



Les routes-paysages



Les alignements d'arbres

LES RELIEFS



Les points de vues panoramiques peu valorisés

LES ESPACES AGRICOLES

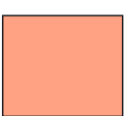


Les espaces agricoles menacés

LES ESPACES NATURELS



Les berges minérales et peu plantées



La fermeture des espaces naturels humides

L'URBANISATION



Le mitage de l'espace agricole par l'urbanisation



Les limites non traitées entre les villes et l'espace agricole



Les coupures d'urbanisation sous pression



Les espaces publics peu soignés des zones industrielles et d'activités

LES ROUTES



Les traversées de village dégradées par des routes à grande circulation



Les coupures d'infrastructures



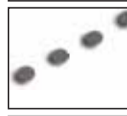
Les entrées de ville abimées et bordées de zones d'activités



Les abords des routes non plantés



Limite franche d'unité de paysage



Limite «floue» d'unité de paysage



Limite régionale